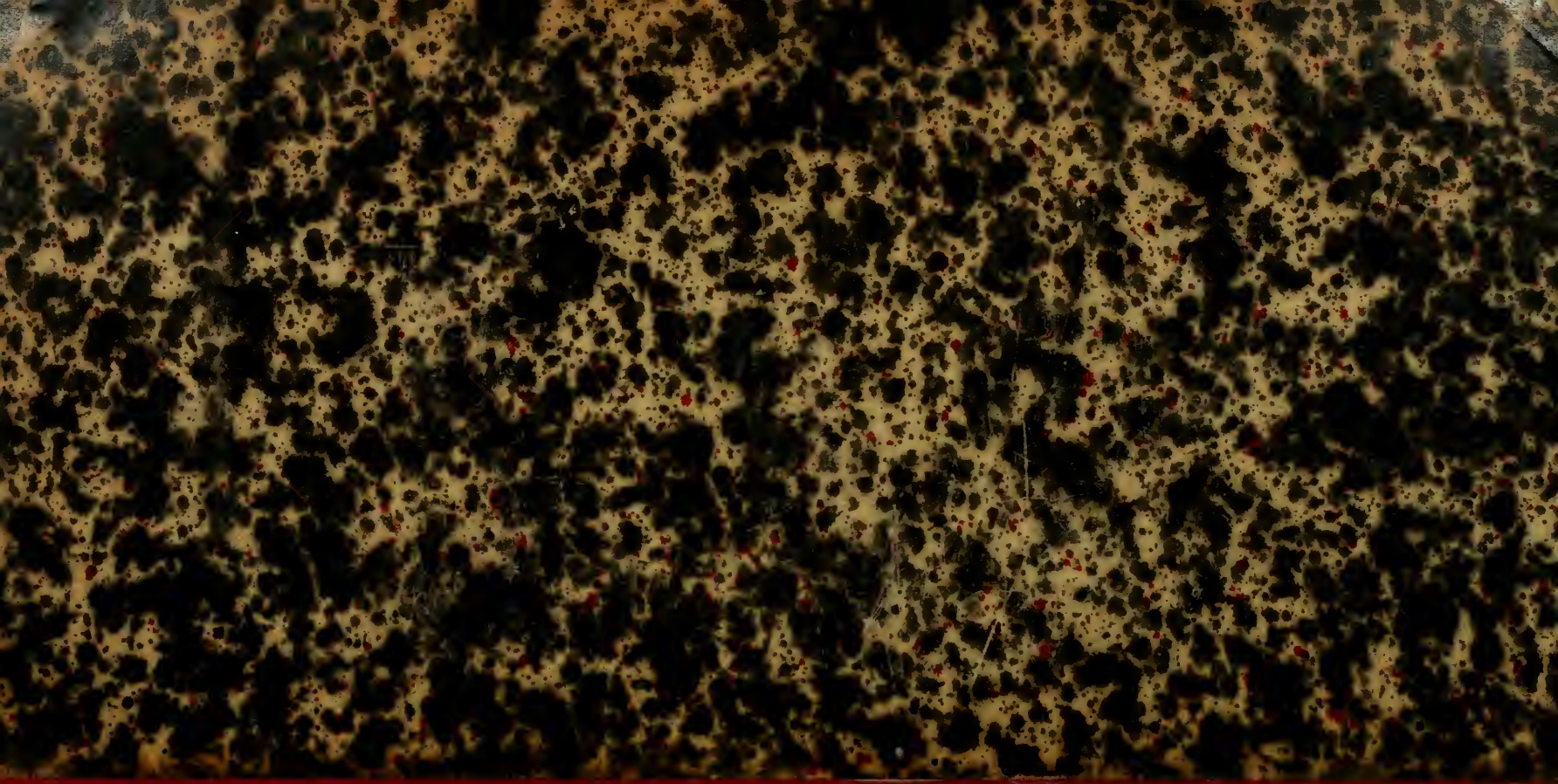

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mouvementsociali27pari

LE

Mouvement Socialiste

III[e] SÉRIE

R
Pol. Sci.

LE

Mouvement Socialiste

Revue mensuelle internationale

Directeur : HUBERT LAGARDELLE

DOUZIÈME ANNÉE

TROISIEME SERIE

TOME VI

Janvier-Juin 1910

TOME XXVII de la COLLECTION

12 5-347
2 12 17

PARIS
V. GIARD & E. BRIERE, Libraires-Editeurs
16, rue Soufflot et 12, rue Toullier

1910

ÉTUDES & CRITIQUES

La Fonction du Parti socialiste [1]

I

Dans chaque Etat moderne, où le prolétariat s'est organisé pour une action d'ensemble, le mouvement ouvrier a donné naissance à deux sortes d'organisations : le mouvement économique ou syndical et le mouvement politique proprement dit. Ces mouvements se divisent à leur tour, chacun, en deux tendances. Tandis que l'une propage le principe de la lutte et de l'organisation autonome, indépendante et différente de celle des autres classes, l'autre conteste la nécessité de l'organisation distincte des ouvriers et s'efforce de se placer dans les cadres des organisations économiques et politiques des classes supérieures. Ces directions et formes des efforts ouvriers apparaissent dans les divers pays sous les couleurs et les nuances les plus variées, et leur importance et leur influence revêtent aussi les caractères les plus différents. Les traditions politiques du pays, les particularités de son évolution économique et démographique et

(1) Cet article forme, dans l'original hongrois, l'introduction à l'édition hongroise de la *Lettre* de Marx *sur le programme de Gotha*. Cette lettre est un des documents les plus remarquables du Marxisme, quoiqu'il soit bien peu connu, même en Allemagne. En effet, les social-démocrates allemands, — alors même qu'ils prétendent être les héritiers légitimes de Marx, et qu'ils disent qu'en réalité, marxisme et social-démocratie allemande ne sont que deux termes différents pour la même chose, — laissent souvent de côté les écrits du maître. De gros volumes de Marx parus en anglais, comme *The Eastern Question*, le *Secret diplomatic history of the eigteenth century*, etc., n'ont point été traduits en allemand. D'aures œuvres, quoique moins volumineuses, sont presque inaccessibles aux masses, si peut-être même elles ont été publiées dans des numéros antérieurs de revues. C'est surtout le cas pour la *critique du Programme de Gotha*. Cette lettre, écrite en 1875, ne vit la lumière qu'en 1891, dans la *Neue Zeit*. Etant donc totalement inconnue pendant seize ans, elle l'est

mille autres facteurs, ont pour effet que, dans tel pays, le mouvement syndical autonome se développe plus tôt et plus rapidement, dans tel autre les organisations politiques autonomes prospèrent, dans un troisième les deux courants autonomes apparaissent ensemble, alors qu'ailleurs les grandes masses ouvrières sont presque complètement assujetties aux tendances des classes sociales supérieures. Voilà pourquoi on peut parler avec raison du type anglais, français, allemand, etc., du mouvement ouvrier.

Dès que les mouvements ouvriers ont commencé en Europe, les socialistes ont tenté d'organiser d'une manière analogue et unitaire les mouvements des différents pays. L'Internationale elle-même ne fut, en somme, qu'une tentative pareille. Le but principal des congrès syndicaux et socialistes internationaux est encore aujourd'hui d'établir des principes généraux communs pour le mouvement ouvrier de tous les pays. Les différences sont néanmoins très grandes, autant sur le terrain théorique que pratique.

On ne peut, pourtant, s'empêcher de constater qu'un principe dominant, venu du socialisme allemand, s'est enraciné profondément dans beaucoup de pays et y a considérablement soutenu les efforts vers l'unité. C'est le principe que les deux bran-

encore presque totalement aujourd'hui. Car, en allemand, on ne l'a jamais publiée séparément. (Il en existe, autant que nous sachions, une traduction anglo-américaine et une autre française, la dernière due à G. Platon: *Karl Marx, à propos d'unité; Lettre sur le programme de Gotha*. Paris, S. Jacques et Cie, 1901).

Pourtant, il y a peu de documents du marxisme, qui soient plus intéressants, surtout plus caractéristiques, au point de vue des tendances intimes de Marx. Cette lettre prouve une fois de plus qu'au moins dans la pensée de son auteur, Marxisme et Socialisme d'Etat n'ont rien de commun, que ce sont là deux conceptions et de l'ordre futur de la société et des formes du mouvement ouvrier de nos jours, s'excluant l'une l'autre. On sait que lorsque les socialistes allemands des deux fractions discutaient la question de l'unité, cette constatation fut des plus opportunes; mais on ne peut se dissimuler qu'aujourd'hui elle n'est pas moins actuelle. En effet, si l'on cherche un critérium distinctif pour les différents courants du mouvement ouvrier moderne, on ne pourrait trouver un trait plus caractéristique que celui de son attitude envers l'Etat et le pouvoir politique. Et, nous le savons bien, ce n'est pas la majorité des militants ouvriers, qui a comme idéal social le socialisme d'Etat!

Les champions du socialisme démocratique invoquent le plus sou-

ches de l'organisation ouvrière, le mouvement économique et le mouvement politique, sont deux formes nécessaires de la lutte ouvrière, qui ont la même valeur et se complètent l'une l'autre. L'une s'efforce de servir les intérêts économiques directs, c'est-à-dire, d'améliorer les conditions du travail, l'autre est appelée à mettre au service des intérêts généraux, c'est-à-dire sociaux, culturels et politiques de la classe ouvrière, le pouvoir politique, en d'autre mot la force de l'Etat; le mouvement économique de la classe ouvrière est la base du pouvoir politique, qui pourtant lui facilite la voie qui conduira finalement au socialisme par « la dictature révolutionnaire du prolétariat ».

Cette conception du mouvement ouvrier autonome ne s'est formée qu'à la longue. Son origine, d'après certains marxistes, se trouverait également dans le *Manifeste du Parti communiste*. La thèse du *Manifeste* que « chaque lutte de classes est une lutte politique », serait le point de départ et la preuve de cette théorie. C'est toutefois une argumentation *a posteriori*. En fait, ce principe que la classe ouvrière doit s'organiser en parti politique indépendant et conquérir de ses propres forces le parlement, ne se trouve sous cette forme ni dans le *Manifeste*, ni dans les journaux de 1848, rédigés par Marx et Engels, et reste étranger à la pratique du mouvement ouvrier basé sur

vent l'autorité de Marx. Malheureusement, ils ont aussi souvent l'apparence pour eux, ils peuvent citer nombre de cas, où Marx se montre favorable à leur conception du socialisme. Pourtant, nul connaisseur sincère du marxisme ne pourrait nier que ces cas ne sont que des déraillements, assez fréquents d'ailleurs chez Marx, chez qui l'homme ne fut pas toujours égal au penseur. On doit toutefois combattre cette défiguration du marxisme, non seulement parce que c'est la vérité scientifique, mais aussi, parce que les traditions et les autorités ont encore une grande puissance sur les âmes des masses, et on ne devrait pas tolérer que les adversaires du socialisme ouvrier se servent d'un Marx faussé, comme arme dans leurs luttes pour le socialisme d'Etat.

Et comme peu d'écrits de Marx expriment ses tendances antiétatiques d'une manière aussi claire et aussi ferme que la *Lettre sur le Projet de Programme de Gotha,* on ne peut se rapporter assez souvent à ce texte. C'est pour cela que nous avons cru utile de la publier sous une forme qui la rend accessible à un grand nombre d'ouvriers hongrois; et c'est seulement pour la leur rendre plus compréhensible que nous l'avons fait précéder de cette introduction, que nous soumettons aux lecteurs du *Mouvement Socialiste.*

E. S.

la lutte de classe, qui partout a placé en premier lieu la lutte économique directe, ne voulant par là que préparer et amener la révolution directe et violente.

La défaite des révolutions de 1848 et la réaction qui s'en suivit, modérèrent fortement l'action révolutionnaire de la foule, mais ne portèrent nullement atteinte à celle, plus ardente, de Marx et de Engels. Ceux-ci ont continué à attendre la révolution. Ce ne sont pas eux, mais Lassalle et ses partisans, qui ont désigné comme but du mouvement ouvrier l'action sur la législation et finalement la conquête du pouvoir, et comme moyen le suffrage universel, le cas échéant. Lassalle n'a pas estimé bien haut la lutte économique.

Le succès incontestable de l'agitation Lassalienne ramena sur la même route les marxistes allemands, très peu nombreux d'ailleurs. Mais ce ne fut qu'après une marche parallèle et des disputes en grande partie personnelles, que les deux fractions s'unirent. Quelle direction triompha dans cette union? C'est le chef théorique le plus immédiatement intéressé, Marx, qui l'a établi dans sa *Lettre critique sur le projet de Programme de Gotha*. Il est indubitable que l'action du nouveau parti était véritablement du pur lassallianisme (1).

De nouveaux éléments se sont pourtant mêlés dans la théorie du nouveau parti. L'accentuation de la lutte de classe s'est fortifiée et la croyance dans la toute-puissance de l'Etat s'est affaiblie. Mais, dans cette rencontre, la notion de la classe ouvrière et celle de la lutte de classe se sont transformées. Ce n'est plus dans la lutte qu'ils livrent aux bourgeois pour l'amélioration de leurs salaires, pas plus que dans les associations permanentes qu'ils forment en prévision de ces luttes occasionnelles, mais dans le parti politique qui réunit les voix des élec-

(1) Aucun parti de l'Internationale ne s'est vanté si souvent de son marxisme que le parti social-démocrate allemand, notamment par la bouche de ses chefs, qui étaient les membres de l'ancien parti d'Eisenach, comme Bebel, Liebknecht, etc., etc., les théoriciens de l'état-major général de la *Neue Zeit*. Quelquefois, pourtant, on pouvait entendre des aveux qui prouvaient le contraire. Karl Grillenberger, par exemple, un des anciens chefs des Eisenachiens et plus tard député socialiste, s'exprimait une fois ainsi: « Quant à l'organisation, nous étions des Eisenachiens, quant aux principes et à l'agitation, des Lassalliens ». Et Franz Mehring lui-même, l'historiographe officiel du socialisme allemand à couleur marxiste, l'avoue tout ouvertement: « Qu'on combatte le plus violemment et du côté le plus influent cette opinion: la force des faits poussait la social-démocratie allemande toujours de nouveau sur la voie qui lui fut montrée par Lassalle. » *(Geschichte der Deutschen Sozialdemokratie.* 2. Aufl. Bd. 3. 1908. p. 43):

teurs et qui devient le moyen de leur organisation, que les ouvriers se constituent désormais en classe.

Ce ne sont plus les organisations économiques et les créations spontanées de la classe ouvrière qui produiront les germes de la société future, — qui, selon Marx, doivent naître dans le sein de l'ancienne société, pour que la société nouvelle puisse se former — mais le parti politique, lequel, arrivé au pouvoir, réalisera à l'aide de l'Etat ce nouvel ordre économique. En d'autres termes, la fonction et la mission historiques en vue de la création du socialisme, que le marxisme avait attribuée auparavant aux organisations ouvrières, sont passées à l'Etat ou bien au parti politique organisé pour la conquête de l'Etat. Le Parti a avalé la classe.

Plus d'une fois, on a naturellement essayé d'accorder la nouvelle idée du parti politique ouvrier avec la théorie de la lutte de classe. On a commencé à étudier l'essence, la nature des partis. On a montré à l'aide de l'histoire que les partis politiques ont toujours été les représentants d'intérêts économiques, par conséquent de classes; que la lutte des partis n'est que le passage de la lutte de classe sur le terrain politique; que parti et classe sont au fond des formations identiques; que le parti est un organe de la lutte de classe au même titre que le syndicat. Il le serait même plus, étant plus universel dans ses buts et dans ses moyens. Il en résulte que le mouvement économique n'accomplit, en somme, qu'une besogne préparatoire; mais pour en fixer les résultats, pour les rendre sûres au moyen de la puissance de l'Etat et pour organiser l'édifice tout entier de la Société future, il n'y a que le parti politique. Le parti est le véritable organe de la lutte de classe (1).

---

(1) C'est toujours le marxisme orthodoxe, qui fournit les porte-voix de cette conception. Dans sa polémique contre Bernstein, la social-démocrate russo-allemande, Rosa Luxemburg, collaboratrice principale de la *Neue Zeit*, ne s'exprime-t-elle pas expressément dans ce sens? « L'action des syndicats se borne donc au fond — lisons-nous dans une brochure —, à la lutte pour les salaires et la diminution des heures du travail, c'est-à-dire au règlement de l'exploitation capitaliste selon les conditions du marché; il leur est, par la nature des choses, impossible d'influer sur le procès de la production. Mais même dans les limites réelles de son influence, le mouvement syndical se développera-t-il souverainement? Tout au contraire! Si l'on regarde des espaces plus larges de l'évolution sociale, on ne peut pas s'empêcher de constater qu'en général ce n'est pas vers un fort essor du mouvement syndical que nous marchons, mais plutôt à une décadence... L'autre côté et le corrollaire de cette marche des choses doit être l'élan de la lutte de classe

II

Cette théorie des partis politiques présente toutefois deux lacunes: elle généralise trop témérairement alors qu'il s'agit du passé, et ne s'accorde pas avec les faits pour ce qui concerne le présent. Ces deux fautes l'ébranlent toute dans ses fondements.

Quand on cherche des arguments pour la théorie des partis, on oublie facilement une circonstance pourtant bien essentielle. La forme d'Etat, dans laquelle les partis politiques ont acquis une si grande importance dans les derniers temps, c'est-à-dire l'Etat représentatif démocratique, compte à peine deux cents ans d'existence en Europe, moins encore sur le continent même. Eh bien, dans l'Etat représentatif, le rôle du parti politique est tout autre que dans celui qui ne connaît pas le système représentatif; il est donc autre aujourd'hui qu'il y a cent ans.

Il est superflu de renouveler la discussion passionnée, à laquelle a donné lieu, depuis Rousseau, l'idée de la représentation. Il suffit que nous constations que l'époque qui a précédé le régime parlementaire, ne connaissait pas l'idée de la représentation, ou bien elle ne la connaissait que dans des limites très étroites. Toute action des partis d'alors, quoique celle-ci provînt également de l'initiative d'une minorité plus courageuse, exigeait la participation active de tous les membres du parti. Toute action du parti engageait la responsabilité personnelle directe de tous ses adhérents. Si des partis politiques se constituaient dans ce temps, ils pouvaient être mieux que maintenant les représentants politiques d'une classe déterminée. Et, en réalité, ils le furent bien souvent (1).

politique et socialiste. » (*Rosa Luxemburg: Sozialreform oder Revolution?* Leipzig: Leipeiger Volkszeitung, 1899, p. 20-21. — Les passages cités se trouvent sans changement dans la deuxième édition revue et complétée de la brochure: Leipzig, Verlag der Leipziger Buchdruckerei, A.-S. 1908, p. 13-14). V. aussi des idées semblables chez Kautsky: *Der Weg zur Macht*, Berlin, Vorwaërts, 1909.

(1) L'observation des partis politiques de certains pays d'Europe, qui possèdent le régime représentatif, mais superposé à une structure économique et sociale à demi féodale, ou bien dont le système représentatif est mêlé d'éléments absolutistes, prouve même pour nos jours l'exactitude de cette thèse. La Hongrie, par exemple, peut servir de modèle pour le régime représentatif à base féodale, l'Allemagne pour le système demi-absolutiste; dans les deux pays, le caractère homogène des partis régnants n'est point douteux.

Toute autre est la fonction des partis politiques dans le régime parlementaire. La grande majorité de ceux qui, selon la théorie de classe des partis politiques, forment la classe organisée politiquement, n'a presque jamais l'occasion de mettre en jeu pour des intérêts de classe, par des actes expressement personnels, sa propre responsabilité. Toute l'action directe des masses s'épuise dans le vote périodique et dans certains services matériels rendus au parti; cela même ne se produit pas toujours ouvertement. Le vote étant, en effet, secret dans la plupart des pays, il n'implique même pas maintes fois, le risque personnel; quant aux services matériels, ils influencent encore moins directement le pouvoir de l'Etat, parce qu'ils servent justement de base matérielle à ceux qui sont les intermédiaires entre les masses et l'Etat.

Dans les pays qui jouissent du régime parlementaire, on a vu se former une nouvelle classe de gens s'occupant des affaires publiques. L'existence de cette classe est plus frappante dans les démocraties les plus développées, par exemple, dans les Etats-Unis et en Angleterre; mais, sous des formes plus patriarcales et sentimentales, elle existe aussi dans les pays qui n'ont adopté que récemment les formes parlementaires. C'est la classe des *politiciens*. Ceux qui la constituent ne sont pas pis que ceux dont ils prétendent représenter les intérêts; généralement, ils sont plus intelligents. Ce sont les députés — choisis ordinairement parmi les intellectuels — la grande foule grise des propagandistes, des agents politiques, des employés de parti, toute cette grande *machine*, qui ne montre que chez les partis opprimés, des individus s'élevant au-dessus du niveau moral et intellectuel du peuple. Ces professionnels de la politique sont devenus, dans les Etats démocratiques d'aujourd'hui, les vrais combattants directs, personnels et constants des luttes politiques. Ce sont eux qui paraissent sur la scène quand on fait la résultante des forces des partis: dans les parlements et dans les bureaux ministériels, et aussi quand on établit les bases de ces forces: dans la propagande électorale. Ce sont eux qui se partagent le pouvoir de l'Etat, et ce sont aussi eux, qui le rendent agréable ou antipathique aux masses. Ce sont eux qui rédigent les programmes des partis, qui forment les symboles rendant superflue la pensée, qui procurent des travaux publics, des concessions, des emplois, des privilèges; eux qui dictent les lois et à qui obéit l'administration. Ce ne sont pas les partis politiques, mais bien les représentants des partis, qui sont les

maîtres de l'Etat, et leur puissance ne rencontre quelque limite que dans le pouvoir des organes exécutifs professionnels: la bureaucratie (1).

Nous ne voulons point dire par cela que le parti politique ne peut pas être l'expression d'intérêts économiques. Il l'est sans doute dans la plupart des cas. Que devient pourtant la différenciation sévère et pure des intérêts de classe — car les intérêts économiques sont des intérêts de classe — dans la concurrence des partis, dans le tumulte qui entoure la conquête des votes du parti adverse, dans la verbosité renchérissante des politiciens? Les partis politiques modernes ne sauraient exister s'ils ne s'efforçaient de satisfaire les exigences des masses;

(1) Comment les mœurs parlementaires envahissent même les pays à peine sortis du féodalisme, on a pu le voir clairement lors du procès Brdlik, qui a fait dernièrement grand bruit en Autriche-Hongrie. L'accusateur était le député tchèque Brdlik, l'accusé le directeur-général du cartell de la métallurgie autrichienne, M. Kestranek. Il avait accusé le député de corruption. Dans sa défense, le directeur du cartell a démontré d'une manière très claire ce qu'est la corruption politique: « Le cas Brdlik » — dit-il — « n'est malheureusement pas isolé, mais bien un cas typique. Les plaintes contre la pression de députés sur l'administration, contre les interventions dans l'intérêt des électeurs, dont ils veulent s'assurer les votes, au profit de parents et de clients aspirant à un emploi de l'Etat et enfin pour leurs propres intérêts matériels — en un mot, les plaintes contre tout ce qu'on dénomme habituellement corruption politique, sont générales. Le mal pullule tellement que l'administration s'en ressent comme d'une lourde charge qui pèserait constamment sur elle. Demandez aux chefs des bureaux du personnel et aux chefs de bureau dans nos ministères, et vous apprendrez comme moi, comment au mépris des affaires administratives réelles, les députés absorbent toutes les forces et tout le travail des bureaux pour leurs affaires personnelles, surtout durant la session du parlement. On trouvera ma protestation fort excusable, si l'on voit et entend tout cela, si l'on apprend, comme moi, comment tant de députés tirent profit de leur influence dans les ministères, comment ils assiègent les bureaux de tarifs des chemins de fer de l'Etat, comment ils déposent des interpellations quoiqu'on les ait renseignés sur la fausseté du contenu, — à quoi ils n'ont que la seule réponse: Vrai ou faux, c'est bien égal, il ne s'agit que de créer une opinion *(Stimmung)*; comment, par la menace d'interpellations, ils extorquent des fonctionnaires publics pour des entreprises privées qu'ils représentent, des expéditions favorables des affaires, — et si l'on partage pas à la vue de tous ces faits l'apathie conventionnelle qui règne dans ce pays — dis-je — on comprendra ma protestation. C'est bien naturel que sur un sol pareil des existences comme le député Brdlik prospèrent... Mon action voulait arracher une plante pullulante, quoique je ne me dissimule pas qu'après mon essai la plante repoussera de nouveau. Mais si l'on néglige de nettoyer un jardin, les mauvaises herbes finiront par le couvrir complètement. Jugez, Messieurs les jurés, si cet amalgame qu'est la position parlementaire d'un député avec la poursuite de ses intérêts matériels personnels, est honnête ou non. » (*Pester Lloyd*, du 12 octobre 1909.)

mais les politiciens, au contraire, ne sauraient exister, s'ils ne voulaient représenter qu'une seule classe économique différenciée. Car, les luttes des partis politiques se décident dans les parlements, et c'est le principe démocratique du nombre, de la majorité, qui est la base de la puissance au parlement. Qui lutterait donc pour l'influence parlementaire, s'il voulait rester — quoique dans le plus splendide isolement — toujours en minorité?

Dans ces circonstances, on ne peut nullement comparer les partis politiques actuels à ceux qui ont précédé le système représentatif et on ne peut appliquer les caractères manifestes de classe des premiers à nos partis d'aujourd'hui. Le système représentatif a établi une frontière infranchissable entre le passé et le présent: dans ce système, le parti ne peut plus être une représentation de classe.

III

On objecte que cette conception du parti est justement l'opinion de ceux qui forment la minorité, c'est-à-dire de la classe dominante, laquelle consciemment ou inconsciemment tâche de l'appliquer sur le terrain pratique. Autrement, il ne serait pas possible de recueillir au sein même des classes déshéritées, un nombre de voix suffisant pour former une majorité; au contraire, les masses organisées, conformément à la théorie de la lutte de classe, c'est-à-dire les partis social-démocrates actuels ne proclament pas seulement le principe des partis de classe, mais constituent en fait exclusivement des représentations de classe et forcent par cela les autres partis, les fractions bourgeoises, de montrer et manifester leur vraie couleur. En d'autres termes, dit-on, l'apparition et la consolidation du parti socialiste au Parlement, opère sur le terrain politique la même différenciation que sur le terrain économique.

L'examen de la composition des plus grands partis socialistes prouve, que cette affirmation ne repose pas sur des bases plus solides que l'argumentation historique.

Des statistiques, tant officielles que privées des élections allemandes, autrichiennes, françaises et italiennes, il résulte deux faits essentiels. Le premier est, que la majorité des voix des partis politiques bourgeois qui jouent un certain rôle dans le pays est fournie par les ouvriers industriels; le second — bien

plus important — est que la plupart des voix du parti socialiste n'est pas donnée par la classe ouvrière, mais par d'autres classes.

Le premier de ces faits, notamment que les partis des classes sur les classes possédantes. Nous n'avons pourdustriels, a à peine besoin d'être démontré par des chiffres. Si ce n'était pas ainsi, le suffrage universel serait effectivement identique avec la suppression de la propriété privée; car chaque Etat ayant plus de deshérités que de riches, le suffrage universel marquerait théoriquement la domination des déshérités sur les classes postulantes. Nous n'avons pourtant pu constater nulle part une telle suite logique du suffrage universel. Nous voyons, au contraire, que les partis bourgeois sont en majorité même dans les pays industriels les plus développés, quoique les richesses se concentrent entre des mains de moins en moins nombreuses. Il n'y a donc qu'un moyen, c'est que les prolétaires leur donnent leurs voix. Dans la région la plus industrielle de l'Italie, en Lombardie, il y a eu aux dernières élections 94000 électeurs prolétaires, mais le nombre des voix socialistes n'a été que 65.000 et de ceux-ci même une grande partie était due à la bourgeoisie. Dans les Pouilles, nous ne trouvons que 8.500 voix socialistes pour 50.000 électeurs prolétaires et ainsi de suite.

Bien plus importants sont les chiffres qui indiquent la contribution des éléments bourgeois et demi-bourgeois aux votes socialistes. Les partis socialistes aiment affirmer, qu'ils sont les partis de *tous les opprimés* (1). Il n'est pourtant pas évident, que dans la société capitaliste chaque opprimé soit en même temps un producteur, c'est-à-dire un membre de la classe économique des ouvriers. Les petits industriels et marchands détaillants, menacés par la grande industrie, les couches inférieures de la bureaucratie mal rétribuée, certains groupes de travailleurs intellectuels, exploités, peuvent bien être des opprimés, mais à un certain degré de l'évolution des forces productives, ils sont sans

(1) Villhelm Liebknecht écrivait déjà: « On nous dit d'un air railleur: La social-démocratie est le parti des mécontents. Nous acceptons le sobriquet avec orgueil. Oui, nous *sommes* le parti des mécontents... Tous ceux qui ont des causes pour être mécontents de leur situation et des conditions présentes... *viennent* chez nous et ont recours à la bannière de la social-démocratie! Oui, nous sommes le parti des mécontents, et quiconque se sent opprimé, blessé, offensé, vient chez nous. » *Der Hochverratsprozess wider Liebknecht, Bebel, Hepner,* Berlin, *Vorwarts,* 1894, p. 33.

des facteurs économiques improductifs. Ils ne sont donc nullement des ouvriers, et par suite des membres de droit d'un parti de classe. On a pu toutefois constater que sur 2.100.000 voix recueillies par la social-démocratie allemande, non moins de 541.000 ont appartenu à la bourgeoisie et qu'en 1903, sur 3 millions de voix, 750.000 étaient dues à la bourgeoisie. Dans les deux élections, le quart des voix était donc fourni par les classes (1). Aux dernières élections d'Italie, en 1904, le parti socialiste a obtenu 326.000 suffrages quoiqu'il n'y eût que 256.000 prolétaires ayant le droit de vote et de ceux-ci même, comme nous l'avons vu, une grande partie votait avec les partis bourgeois (2). On voit donc qu'ici la proportion des voix des bourgeois et demi-bourgeois, est encore plus grande que dans le parti allemand.

On voit, donc, que même dans les villes les plus industrielles, (au-dessous de 200.000 habitants) la social-démocratie gagne plus de votes que ne comprend le nombre total des votes socialistes d'origine ouvrière. On voit aussi, que d'une élection à

(1) Cf. R. Blank: *Die soziale Zusammensetzung der social-démokratischen Wahlerschaft Deutschlands. (Archiv. für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik,* Bd. 20, 1905, p. 507-550) Nous tirons encore de ce remarquable article le tableau suivant:

NOM DE LA VILLE	Nombre d'ouvriers ayant le droit de vote 1895	Nombre d'ouvriers ayant voté aux élections de 1903	Nombre de votes socialistes aux élections de 1903	Excédent p. 100 des voix socialistes (1903)	Nombre d'ouvriers ayant voté aux élections de 1898	Nombre de voix socialistes aux élections de 1898	Excédent p. 100 de voix socialistes 1898	
Berlin	180611	133110	222386	40	119023	156989	24	
Stettin	14043	10968	20807	48	9465	10145	7	
Breslau	36764	26801	33024	19	24264	27897	13	
Magdebourg	21970	18257	20871	13	18059	20125	10	
Hannovre	22601	16702	19239	13	17132	17076	0	
Francfort à. M.	23722	13498	22809	41	15680	20640	24	
Dusseldorf	20824	13244	15018	12	13286	8404	»»*	
Cologne	35338	23782	22403	»»	19118	13946	»»*	
Munich	43703	28494	46917	39	22420	28444	21	
Nurnberg	18750	14906	27924	47	12900	17435	26	
Dresde	38007	31242	52943	41	29493	30324	0	
Leipzig	43233	35321	51485	31	33506	37593	11	
Chemnitz	18664	15528	24095	36	13513	15099	11	
Hambourg	68042	55632	94898	41	49194	78182	37	

* Population catholique 72 %
82 %
*

(2) Cf. Roberto Michels: *Il proletariato e la borghesia nel movimento socialista italiano.* Torino, Bocca 1908, p. 206 *et passim.*

l'autre augmente l'excédent qu'on doit évidemment aux autres classes de la population.

Plus importante encore que celle de l'Italie est la composition sociale des partis et des électeurs allemands. C'est l'Allemagne qui a vu la naissance de la théorie du *parti de classe;* dans aucun pays du monde on ne l'a propagée si ardemment, il n'y a pas de parti social-démocrate qui dispose d'une foule plus nombreuse, et voilà qu'après une agitation de quarante ans, sans pareille, même ce parti n'est pas encore un parti de classe. Qu'il n'ait pas réussi à gagner les voix d'une partie du prolétariat syndiqué, c'est-à-dire organisé sur la base de la lutte de classe, on le comprend et on peut dire: c'est une question de temps; mais le fait que le nombre des électeurs appartenant aux classes demi-prolétaires, intellectuelles ou même bourgeoises monte à plusieurs centaines de mille, rend impossible le maintien de la fiction du parti de classe.

Mais, avec la théorie du parti de classe tombe aussi cette autre théorie, dont elle était la base, à savoir: que le parti politique est l'organe et le moyen de la lutte de classe, autant que l'organisation économique.

La comparaison historique et la démonstration statistique nous montrent clairement que, même dans une monarchie représentative développée, mais surtout dans une république démocratique, le parti politique n'est qu'une coalition accidentelle en vue de l'imposition de certaines mesures à l'Etat, par la voie du parlement (1).

Dans ces conditions, les partis ne peuvent être les organes et les moyens de la lutte des classes qu'avec l'aide de l'Etat et du parlement. Or, le rôle de l'Etat et du parlement — quelque grand qu'il semble dans les luttes de tous les jours — est dans l'évolution sociale bien plus petit qu'on ne le pense.

---

(1) Dans la vie des peuples, l'accidentel est naturellement un phénomène d'une durée plus longue que dans celle des individus; d'autre part, on ne doit pas être induit en erreur par l'existence quelquefois très longue de certains partis, par exemple dans les pays anglo-saxons. On sait, en effet, que ces partis ne gardent souvent que leur nom; quelquefois, même les noms disparaissent et les partis proclament, dans la plupart des questions, des principes diamétralement opposés à ceux proclamés dix ou vingt ans auparavant. Il est presque impossible, par exemple, de distinguer les deux grands partis des Etats-Unis, les Démocrates et les Républicains, quoiqu'ils comptent plus de cent ans d'existence.

Des théories de Karl Marx, les plus importantes sont celles qui réduisent les idéologies à leur valeur réelle. Sans y insister autrement, nous nous bornerons à dire qu'une théorie qui fonde l'évolution de la société sur les forces productrices, n'est pas compatible avec la théorie de l'omnipotence étatique. C'est pourquoi nous devons dire, qu'il est impossible que l'Etat, ou bien la lutte des partis pour la conquête du pouvoir, joue un rôle égal, ou même supérieur à celui de la guerre économique dans l'évolution sociale.

La vraie lutte de classe a lieu sur le terrain de la lutte économique. C'est ici que se trouvent face à face les représentants des forces productives matérielles de la société, les sujets actifs des rapports opposés de production: les classes économiques. Pas de groupements occasionnels, pas d'assemblages hétérogènes attroupés sous la suggestion de sensations, de phrases, d'hypnotiseurs professionnels, mais des formations homogènes, originales, engendrées par la force triomphante de la différenciation naturelle, des représentants d'autant de types des rapports de la production. Dans l'Etat, dans les parlements, la lutte est livrée autour de la distribution; dans la lutte économique, ce sont les représentants des différentes forces productives qui se combattent entre eux. Quelles sont les forces motrices de l'évolution sociale, les forces productives, ou bien les forces distributives? Pour le marxisme, qui est une philosophie de la production, la réponse ne peut être douteuse.

Et aussi, du point de vue des présuppositions psychiques du socialisme, la lutte économique nous semble également plus apte à inspirer à la classe ouvrière la pensée et le sentiment socialistes que le mouvement politique. Nous nous appuyons sur une philosophie réaliste, qui nous enseigne que c'est illusion et pure fantaisie que de croire qu'on pourrait acquérir des connaissances du dehors ou par la voie logique, que c'est bien plutôt l'expérience immédiate, le contact continuel, quasi sensoriel avec la réalité objective, qui constitue la pierre de touche de nos pensées, la seule mesure juste de leur vérité, la seule base de l'unité et de l'identité de l'existence, c'est-à-dire de la réalité objective, et de la pensée, c'est-à-dire de la réflexion subjective. Si c'est vrai pour l'individu, c'est encore plus évident pour les foules. Car, si un individu pourvu d'un esprit supérieur est capable de reconnaître la vérité objective par la voie de la pure spéculation, la foule ne pourra jamais y arriver. Les vérités de la foule ne sont jamais autre chose que les reflets sub-

jectifs de son accommodement direct au milieu objectif et toutes ses autres croyances ou convictions ne vivent — dans des circonstances normales — qu'autant qu'elles ne se heurtent pas à ses expériences sensorielles. Eh bien, si nous croyons que c'est la vérité objective, qui trouve son expression dans le socialisme, si nous pensons qu'il n'est pas une spéculation arbitraire, mais bien la solution nécessaire du conflit des forces productives objectives et des conditions de la production, qu'il n'est ni disposition d'âme ni suggestion, mais la seule idéologie possible de l'ordre futur de la production — idéologie, qui ne peut d'ailleurs être développée aujourd'hui que par l'abstraction logique, — il nous est impossible d'admettre que les esprits pourraient y être préparés par une autre lutte que par celle qui est menée par la classe ouvrière en vue de son existence réelle: l'existence économique. C'est en effet cette lutte qui rend le plus directement la classe ouvrière consciente du conflit des forces productives et des conditions de la production, et ne comporte ni dispositions d'âme ni suggestion, mais uniquement la logique implacable des antagonismes économiques directs. Car, cette lutte économique est la vie quotidienne, l'action quotidienne, l'expérience quotidienne, le seul *trainer* radical et sûr des âmes. Et ceci nous explique l'importance capitale du mouvement économique pour la lutte de classe et le socalisme.

IV

Nous ne voulons pas dire par là que, dès qu'elle a commencé, la lutte économique de la classe ouvrière a suivi sans hésitation et sans arrêt les traces de la lutte de classe. L'organisation économique de la classe ouvrière progresse parallèlement au développement de la classe ouvrière. Le *Manifeste communiste* nous montre clairement, comment la lutte des ouvriers isolés, des ouvriers d'une fabrique, et ensuite d'une industrie entière contre le bourgeois isolé, la destruction des machines et l'incendie des fabriques se transforme avec le temps en lutte organisée de classe. Ce processus de la constitution en classe du prolétariat coïncide, dans le temps et dans l'espace, avec la lutte de la bourgeoisie en vue du pouvoir politique; dans cette lutte, les prolétaires sont les aides de camp de la bourgeoisie contre son ennemi: la monarchie absolue et la grande propriété.

Il nous semble que dans certains pays, même aujourd'hui, la

fonction politique du prolétariat, définie par le *Manifeste*, n'est autre que la formation de la démocratie politique. L'organisation économique du prolétariat est considérablement facilitée par certaines conditions juridiques et culturelles, comme les libertés civiles et politiques, la scolarité obligatoire, la séparation des Eglises et de l'Etat, etc... Ces conditions sont amenées par la démocratie bourgeoise. Et comme de par son principe fondamental, la démocratie bourgeoise ne peut vaincre que par la force du nombre ses ennemis, l'absolutisme et le féodalisme, et comme elle ne peut arriver à la majorité absolue qu'à l'aide de la classe ouvrière, celle-ci, si elle tient toutefois à la démocratie, doit se décider à l'action parlementaire et soutenir l'action démocratique de la bourgeoisie.

C'est ce qui constitue l'importance et le rôle du parti parlementaire pour la lutte de classe ouvrière. Loin d'être l'organe direct ou même principal de la lutte de classe — la lutte de classe ayant lieu justement entre les classes économiques, et devant par suite se diriger premièrement contre la bourgeoisie — le parti parlementaire de la classe ouvrière se constitue expressément pour soutenir la bourgeoisie dans sa lutte pour la démocratie. En d'autres termes, la lutte parlementaire n'est pas dirigée *contre* l'ennemi de la classe ouvrière, mais est menée justement *dans l'intérêt* de cet ennemi, non pour l'organisation sociale et politique de la classe ouvrière — qui est le socialisme — mais plutôt pour l'organisation de son ennemi, pour la démocratie bourgeoise.

Ce fait ne saurait être dissimulé ni par les programmes de lutte de classe, ni par la phraséologie gonflée de quelques partis socialistes. Une des tâches les plus ingrates de l'historien est d'établir, à l'aide des documents existants des périodes antérieures, des théories, des programmes, des écrits, des personnes agissantes, de leurs opinions sur les buts et les causes de leurs actes, les motifs réels des actions. Il constatera que les idées que ces personnes se forment sur les changements de leurs temps, ne coïncident que très rarement avec l'histoire réelle, qu'un mur infranchissable sépare leur conscience et la réalité. Nous croyons que les historiens futurs du mouvement politique actuel du prolétariat verront dans les idées originaires sur la fonction des partis socialistes des illusions analogues, des notions ne coïncidant pas avec l'histoire réelle et trouveront la source de l'erreur dans les opinions sur la nature des partis politiques et des classes, développées plus haut.

Un parti ouvrier politique, qui pourrait se contenter de la tâche de préparer et de former la démocratie bourgeoise, afin de faciliter uniquement la constitution en classe et la lutte de classe du prolétariat, serait un moyen utile de l'évolution sociale. Au contraire, un parti parlementaire qui prétendrait être la véritable organisation de classe du prolétariat, l'organe principal et décisif de sa lutte de classe, qui revendiquerait le rôle de conduire la classe ouvrière au socialisme, ne ferait qu'en usurper la fonction qui appartient exclusivement à l'organisation et à la lutte économiques, porter le désordre dans le mouvement ouvrier et servir finalement la cause de l'ennemi. Au contraire, la tâche unique de la classe ouvrière n'est plus le développement, la consolidation de la démocratie bourgeoise, mais surtout la désorganisation de l'Etat démocratique déjà consolidé, la démolition du régime bourgeois et de toutes les institutions qui le soutiennent. Et de cette manière, la mission du parti parlementaire est achevée, dès que la classe ouvrière s'engage dans son action politique originale et directe.

Ervin Szabo.

Buda-Pest, décembre 1909.

Les Retraites ouvrières et le Projet de loi

I

« Messieurs, ma première pensée, étant donnée la sollicitude que nous avons tous pour le problème dont la solution va vous être remise, eût été au nom du Gouvernement, de demander l'*urgence* sur la proposition. Mais je me rallie aux observations présentées par l'honorable M. Cuvinot... Je me permets cependant dès maintenant, de demander au Sénat qu'il veuille bien, dans la mesure où cela lui sera possible, hâter la seconde délibération, *afin que nous puissions au plus tôt, le plus rapidement possible, et certainement dans cette législature, porter à la Chambre le projet qui sera sorti des délibérations du Sénat.* » (1) *(Applaudissements sur un grand nombre de bancs).*

Ainsi s'exprimait Viviani au Sénat, le 4 novembre 1909. Le Sénat repoussa l'urgence de la discussion sur les retraites et décida de procéder à une deuxième lecture du projet.

Je n'ai cité la déclaration de Viviani que pour bien montrer le but qu'on poursuit. Nous sommes à la veille des élections législatives: il est donc temps que la machine parlementaire se mette à moudre une loi sociale. Se présenter devant les électeurs avec, comme « réalisations », l'Ouenza, les scandales de la marine et des Messageries Maritimes, est un bagage plutôt maigre. Quelle bonne aubaine si on pouvait faire voter la loi sur les Retraites Ouvrières!

Rappelons que, depuis 1891 la question est à l'ordre du jour du Parlement et que, le 23 février 1906 — *quatre mois avant les élections* — la Chambre des Députés, par 501 voix contre 5, votait une loi sur les Retraites ouvrières. A quatre ans de distance, ce sont les mêmes mobiles qui font agir Viviani et le parlement, et qui expliquent aussi les véhéments et inconséquents articles de Jaurès dans l'*Humanité*.

C'est en 1891 que MM. Constans et Rouvier déposaient sur le bureau de la Chambre le premier projet de loi de Retraites ouvrières. Le 11 février 1893, M. Guieysse, député de Lorient, déposait un premier rapport, au nom de la Commission du travail. Dans ce rapport, il écartait les propositions attri-

(1) *Officiel* du 5 novembre, page 840.

buant le droit à la retraite à toute personne arrivée à un âge avancé et n'ayant pas de ressources susceptibles de suffire à ses besoins. M. Guieysse, au nom de la Commission, justifiait cette décision en disant que: « la Commission avait estimé que *l'adoption de ce principe serait un coup funeste porté à l'épargne et à l'initiative individuelle* ». Mais il ajoutait: « Une caisse de retraites bien organisée doit être doublée d'une caisse de secours, d'invalidité et de maladie, pour venir en aide aux ouvriers, trop nombreux, que le chômage, une famille trop nombreuse ou d'autres causes indépendantes de leur volonté, empêchent de faire acte de prévoyance ».

Dès ces débuts, il semble donc que la caisse de retraites fût voulue pour les privilégiés de la classe ouvrière, sans être rendue obligatoire pour tous.

Le résumé des décisions de la Commission l'indiquait d'ailleurs. Il y était dit: « La commission a adopté pour bases du projet de loi sur la caisse nationale de prévoyance, le principe de la contribution des patrons et de l'Etat corrélative des versements *entièrement facultatifs* des adhérents. »

Ce projet repoussait la retenue obligatoire, *par les patrons,* des cotisations ouvrières pour les retraites, craignant que cette retenue fût une cause « de conflits fréquents entre le patron et les ouvriers ».

Pour la capitalisation, il prévoyait 12 milliards de francs vers la cinquantième année. Craignant qu'une telle accumulation de capitaux sur le marché provoquât une baisse du taux de la rente, le rapporteur déconseillait les achats de rente d'Etat. « Il est nécessaire — disait-il, et c'est l'idée chère à Millerand, aujourd'hui, — *de donner la plus grande expansion à ces capitaux en les renvoyant à leurs sources originaires,* le commerce et l'industrie. Au lieu de *capitaux morts,* pesant de tout leur poids officiel sur le marché financier, il faut des capitaux *rendant la vitalité aux grosses entreprises industrielles,* fructifiant pour la plus grande prospérité de la richesse publique, et astreints à un remboursement continuel, en créant des œuvres utiles à la patrie et en répandant le travail dans la masse entière des citoyens... »

En résumé, ce projet: 1° reposait sur la faculté des versements pour les intéressés; 2° insistait sur la nécessité de ne pas accumuler les capitaux en rentes d'Etat; 3° prévoyait le développement de l'épargne et de la prévoyance grâce à cer-

tains avantages accordés aux déposants; 4° estimait, contrairement au gouvernement d'alors, qu'il n'y pouvait avoir aucune clause de déchéance dans le projet.

Ce projet ne fut jamais discuté.

Après le rapport de M. Guieysse, nous avons celui de M. Audiffred — 19 décembre 1896, — rapporteur de la Commission, qui était saisie de *quatorze propositions de lois.*

Cette Commission, comme la précédente, avait basé son projet de loi sur la *liberté des versements.* Dans son exposé des motifs, M. Audiffred donnait les raisons de la nécessité de cette liberté. Elles sont vraiment curieuses; en voici quelques-unes: « L'acte de prévoyance — disait-il — précisément parce qu'il est un acte moral de l'ordre le plus élevé et parce qu'il impose à celui qui le réalise une privation momentanée, est difficile à accomplir. Mais, il est de toute évidence qu'on ne saurait songer à imposer aux industriels l'obligation de la prévoyance, car la vertu ne se décrète pas... l'employé et l'ouvrier doivent être les propres artisans de leur émancipation matérielle, *il n'y a pour eux de dignité qu'à cette condition...* » Quel dommage vraiment, M. Audiffred, que l'on fasse si souvent bon marché de la dignité ouvrière et que l'on ne parle de respecter cette dignité que pour imposer seulement des charges matérielles aux travailleurs!

Tout comme M. Ribot, M. Audiffred insistait sur la portée « paix sociale » de la loi sur les retraites. S'adressant aux patrons, il leur disait: « Les institutions de prévoyance qui associent le patron et l'ouvrier au paiement des dépenses... par cela même qu'elles contribuent à *la paix sociale* et *à l'entente cordiale entre ces deux facteurs* du travail, constituent donc des dépenses qu'un industriel avisé et intelligent doit s'imposer, avec la double pensée qu'il fait œuvre d'émancipation matérielle et de relèvement moral à la fois philanthropique et *profitable à son industrie.* » Comme on le voit, en 1896, M. Audiffred pensait exactement comme pensent actuellement les Viviani, Millerand, Ribot, etc.

Enfin, le rapporteur indiquait que les progrès réalisés et ceux en cours de réalisation apporteraient un accroissement de production, et comme conséquence, une augmentation de salaires qui faciliterait une plus grande épargne. Il fixait à 4 pour cent les versements annuels, et autorisait le patron

à prélever sur les ouvriers une cotisation de 2 pour cent, pouvu que lui-même prît l'initiative d'un pareil versement. Il rendait obligatoires les versements des patrons, en ce sens que si *l'ouvrier était libre* de cotiser pour une retraite, du moment qu'il cotisait, le *patron était obligé* de verser une cotisation égale à celle de l'ouvrier; car, disait le rapport, « il est bien certain que l'ouvrier seul, abandonné à lui-même, ne peut parvenir à réaliser les ressources indispensables pour mettre sa vieillesse à l'abri du besoin. Dès lors naît pour le patron le devoir de l'aider à obtenir ce résultat, et, lorsqu'il s'impose un effort personnel, de le soutenir et de lui apporter un concours effectif pour la constitution de sa pension de retraite. »

Après avoir signalé comme douteuse la capitalisation des versements, le rapporteur concluait en disant: « la loi des retraites... la publicité qui s'attachera, en fait, à son fonctionnement, en fera vraiment l'école de la prévoyance et de l'épargne. Ce sera un appoint décisif au mouvement de diffusion de la richesse entre tous les citoyens. »

Cette proposition de loi fut déposée sur le bureau de la Chambre, le 4 juillet 1898. Si elle ne fut jamais discutée, elle avait inspiré, vraisemblablement, à Millerand, avant les élections de 1898, son discours de la salle Vianey *contre la capitalisation,* qu'avec Jaurès, il défend aujourd'hui. « Où mettrez-vous — s'écriait alors Millerand — les 25 ou 30 milliards que vous aurez amassés en 20 ou 25 années? Les placerez-vous en rentes sur l'Etat? Mais la Caisse de Dépôts et consignations, qui en a seulement cinq ou six provenant des caisses d'épargne, ne sait plus où donner de la tête! — On a dit: *Nous ferons des placements industriels.* Mais dans quelles industries? Croyez-vous que les mines, les grandes industries métallurgiques ou autres qui rapportent, consentiront bénévolement à recevoir vos capitaux pour vous en servir les intérêts? Leurs directeurs aiment beaucoup mieux travailler pour eux-mêmes. Les grandes industries productives vous sont donc fermées. Il y en a qui vous sont ouvertes: il y a tous les Panamas qui sont prêts à recevoir des capitaux. Cette solution n'a qu'un inconvénient, c'est que, non seulement ces placements ne produiront pas d'intérêts, mais qu'ils engloutiront les capitaux. Ce projet n'est donc pas viable. »

Ainsi parlait Millerand en 1898. Mais où sont ces temps lointains?

Le 9 mars 1900, deuxième rapport de M. Guieysse, fait au nom de la Commission d'assurance et de prévoyance sociale, qui était saisie de *huit* propositions de loi et d'un projet du gouvernement présenté par le Ministre du Commerce. Millerand était ministre de ce Département.

Cette Commission affirma, par la voix de son rapporteur, la nécessité de « séparer la prévoyance de l'assistance, en n'accordant les bénéfices de la loi des retraites qu'à ceux des travailleurs qui auraient fait des efforts en vue de l'avenir. » Les bases de son projet étaient les suivantes :

1° la création de caisses *régionales,* pour recevoir l'inscription des travailleurs et organiser la *capitalisation* des versements. — Ces caisses, disait le rapporteur, constituent le seul système « qui puisse permettre la meilleure utilisation de la richesse publique. » Les réserves accumulées par la capitalisation étaient évaluées par lui à 11 milliards, vers la quarantième année. Pour garantir les retraites, il préconisait la solution suivante : « Diviser les titres de la dette publique en séries remboursables par voie de tirages au sort, et appliquer à leur remboursement au pair les capitaux des caisses régionales. Pour 100 millions de versements patronaux ou ouvriers, ce seraient 3 millions de titres de rentes, aujourd'hui aux mains de particuliers, qui seraient convertis en titres nominatifs appartenant aux caisses régionales... Le but à atteindre, disait-il encore, c'est le remboursement par une sorte d'expropriation des titres de la Dette. » La rente éteinte se trouverait remplacée par les « annuités des pensions ».

2° L'obligation de l'inscription à ces caisses régionales pour tous les travailleurs de l'industrie, du commerce et de l'agriculture. Comme on le voit, la commission avait abandonné le système de la « liberté dans les versements ».

3° L'égalité dans les versements des patrons et des ouvriers, versements devant servir à constituer une retraite à 65 ans et des allocations en cas de décès. Ces versements fixés à 5 et 10 centimes par journée de travail et, suivant l'âge et le salaire. Le versement annuel moyen par année était évalué a 40 francs. Les patrons devaient retenir les quotités au moment du paiement du salaire et y ajouter leur contribution personnelle.

4° L'Etat devait majorer les pensions, afin de permettre qu'à soixante-cinq ans, l'assuré ait une retraite de 360 francs par

an. Mais, disait le rapport, « il a paru juste que cette majoration ne soit accordée qu' *aux véritables prévoyants;* c'est pourquoi, pour ne pas faire rentrer la loi dans l'assistance proprement dite, il a paru juste de demander aux travailleurs une *preuve sérieuse de continuité de ses efforts et d'exiger de lui des versements* représentant 7.500 journées de travail, ou trente ans en moyenne avec 250 jours de travail par an ».

5° L'anticipation des retraites en cas d'invalidité. — La constitution pour les travailleurs, par dispositions transitoires et dès la promulgation de la loi, d'allocations viagères croissant de 150 à 360 francs, suivant les efforts produits.

Ainsi ce nouveau projet admettait l'obligation dans les versements, la capitalisation et excluait la répartition.

Cette fois, le projet vint en discussion devant la Chambre. Cette discussion, commencée en juin 1901, se poursuivit durant seize séances, et l'article premier fut voté. Mais les élections de 1902 approchaient. Il n'était pas possible de voter le projet, puis de le faire adopter par le Sénat avant la fin de la législature. Que fait la Chambre?... Elle ordonne une enquête sur l'ensemble du projet.

Le Congrès Confédéral de Lyon s'occupa de la question. Il désigna une commission qui rédigea la motion suivante:

Considérant:

Que tous les travailleurs ont, par leur travail, droit à la jouissance absolue de toute la richesse sociale;

... ...

Le Congrès décide:

1° Que toute retraite ouvrière doit être applicable à tous les travailleurs sans distinction de sexe, de nationalité et de profession.

2° Qu'elle ne comporte aucun versement patronal et ouvrier;

3° Que la limite d'âge soit fixée à cinquante-cinq ans;

4° Que la retraite soit fixe et égale pour tous;

5° Qu'elle permette aux travailleurs de vivre honorablement et non de végéter;

6° Qu'elle soit anticipatrice et totale pour tous les travailleurs invalides;

7° Qu'en cas de mort du soutien de famille, la veuve ou compagne de ce dernier puisse toucher par anticipation la retraite totale qui était due à son soutien;

8° Que la retraite assure immédiatement l'entretien des vieillards et des invalides (1).

(1) Compte-rendu du XII[e] Congrès National Corporatif. Page 188.

A ces considérations, Guérard, secrétaire du Syndicat national des Chemins de fer, proposa d'ajouter: « qu'on ne tienne aucun compte de l'âge et que la retraite soit due *après vingt années* de travail, quel que soit l'âge; toutefois, il est bien entendu que les années d'apprentissage ne seront pas comprises dans ces vingt années (1) ».

Le Congrès adopta cet amendement, avec l'ensemble de la proposition de la Commission.

En regard de cette résolution, il est intéressant de mettre les réponses ouvrières faites à l'enquête officielle de 1901.

Le nombre des réponses sur l'ensemble du projet soumis à la Chambre, fut de 1959. 215, soit 11 o/o seulement, étaient *favorables* au projet.

Pour l'ensemble, sur le nombre des syndicats ouvriers et des Bourses du travail, *ayant répondu,* 12 o/o seulement étaient favorables.

Pour *le principe de l'obligation des versements,* 1.971 réponses furent reçues. 253, soit 13 o/o, étaient favorables, 87 o/o défavorables.

La proportion des syndicats ouvriers et des Bourses du travail, *ayant répondu,* était de 8 o/o favorables.

Sur le principe *de la participation égale des patrons et des ouvriers,* 1074 réponses, dont 92 o/o de *défavorables.* 96 o/o des syndicats ouvriers et Bourses du travail ayant répondu étaient défavorables à cette égalité de cotisations.

Sur le taux du versement (5 à 10 centimes par journée de travail) 804 réponses. 98 o/o des syndicats ouvriers et Bourses du Travail ayant répondu, déclarèrent cette cotisation *trop élevée.*

Aussi M. Guieysse, dans un rapport supplémentaire du 31 janvier 1902, déclarait que l'enquête «... n'a abouti qu'à des résultats négatifs, quant à des dispositions nouvelles à adopter », et, au nom de la Commission, il maintenait intégralement le projet soumis à l'enquête. Puis, *les élections ayant lieu le mois d'avril* suivant, le projet s'en alla dormir dans les cartons parlementaires.

Les élections de 1902 ont lieu, et c'est seulement deux ans et demi plus tard, le 22 novembre 1904, que M. Guieysse dépose

(1) Compte-rendu du XII[e] Congrès National Corporatif. Page 192.

un troisième rapport — le quatrième sur la question — au nom de la nouvelle Commission qui avait été constituée.

Cette commission examina douze propositions. Six d'entre elles demandaient l'établissement du droit à une pension pour tout français indigent ou n'ayant qu'un revenu insuffisant. Les six autres admettaient, avec ou sans l'obligation, les versements simultanés des employeurs, des ouvriers et de l'Etat.

Le nouveau projet auquel aboutit la Commission, reposait sur les bases suivantes:

1° Les versements étaient fixés à 2 o/o des salaires pour les ouvriers et les patrons, soit 4 o/o.

2° Les ouvriers agricoles devaient verser 5 centimes par jour, quel que soit leur salaire, dont moitié à la charge du patron et moitié à verser par l'ouvrier. Pour la réussite de la loi des retraites, disait le rapporteur, « le sacrifice demandé aux travailleurs est nécessaire », comme « c'est un devoir pour l'employeur d'y collaborer ». Quant à l'Etat, son intervention ne peut que se présenter «... sous forme d'un complément des retraites acquises par les travailleurs, de façon à garantir un minimum ».

En outre, le projet prévoyait et admettait les versements *facultatifs* des petits patrons, artisans et cultivateurs.

3° L'âge de la retraite était fixé à 60 ans. L'invalidité, en dehors des cas prévus par la loi sur les accidents du travail, donnait droit à la liquidation de la retraite, augmentée d'une certaine majoration de l'Etat. Les vieillards de 65 ans auraient, *immédiatement,* touché une retraite.

4° En cas de décès prématuré, la veuve, ou les enfants âgés de moins de 16 ans avaient droit à une allocation.

5° En conclusion, le rapporteur déclarait: « La commission, après un examen approfondi, s'est rallié au système *de la capitalisation* en faveur duquel M. le Ministre des Finances s'est prononcé nettement de son côté ». Le rapport indiquait alors, défalcation faite des dépenses, les capitaux qui resteraient à employer: « Après dix ans, il aura fallu faire emploi de 3 milliards 356 millions. Après vingt ans, il aura fallu faire emploi de 7 milliards 212 millions. Après trente ans, commencement de la période normale, de plus de 10 milliards. Enfin, après trente ans, le *capital représentatif* de la valeur des pensions de diverses natures ne s'élèvera pas à moins de 20 milliards de francs ».

Le 5 juillet 1905, la Chambre commence la discussion de ce projet; elle le vote, par 501 voix contre 5, le 24 février 1906, moins de trois mois avant les élections.

Le 6 mars suivant, le projet est transmis au Sénat, qui nomme une commission. Cette commission, le 14 juin 1906, adresse au gouvernement une lettre lui demandant les renseignements suivants:

1° Evaluation des dépenses annuelles auxquelles donnerait lieu l'application de la proposition de loi, telle qu'elle a été votée par la Chambre des députés, depuis la première année de cette application jusqu'à l'époque du roulement continu;

2° Evaluation des frais d'administration correspondante;

3° Progression du nombre des assujettis et du montant annuel des versements des patrons et des salariés;

4° Nombre annuel des bénéficiaires de rentes ou d'allocations de vieillesse ou d'invalidité.

Nous sommes en 1906. Le premier projet a été déposé en 1893, c'est-à-dire *treize ans auparavant*. On peut donc croire que les gouvernements successifs ont pris grand soin de faire établir des tables de mortalité, de réunir l'ensemble des renseignements nécessaires à l'établissement d'une pareille loi.

Ce serait mal connaître notre admirable République parlementaire. Lisez plutôt la réponse monumentale de M. Sarrien, président du Conseil: « Le gouvernement n'est pas en mesure d'apporter dès aujourd'hui une réponse précise aux questions posées par la Commission, étant donné *qu'il existe des différences considérables entre les chiffres avancés par le Ministère du commerce, par la Commission de la Chambre et par le Ministre des finances* ».

Ainsi, on a discuté pendant *treize ans* au sein des Commissions. La Chambre a voté un projet, discuté, revu, *remanié par quatre commissions, sous quatre législatures différentes,* et elle a voté *sans connaître,* sans *avoir ordonné les recherches, fait établir des tables de mortalité,* en un mot sans s'être procuré la substance même de la réforme. Vraiment, on croirait rêver devant de pareilles constatations. Et, si nous ne connaissions le moulin à paroles qu'est l'enceinte du Palais Bourbon, nous pourrions nous en étonner.

« Confiance! », nous crie Jaurès. Hélas! sur ces principaux points, nous sommes aussi avancés qu'en 1893. Comment vou-

drait-il que nous ayons confiance, si même nous étions partisans de la capitalisation?

Devant la Commission sénatoriale, Viviani déclara qu'il y aurait 1 million 50.000 bénéficiaires — « parties prenantes » pour parler le langage sénatorial — correspondant à une dépense de 126 millions par an. M. Caillaux lui répondit, en alléguant qu'il y en aurait 2 millions 200.000, c'est-à-dire le double, correspondant à une dépense de 264 millions de francs par an.

La Commission s'arrêta au chiffre de 1 million 375.000.

Voilà sur quelles bases reposait le projet de loi sur les retraites, voté par la Chambre en 1906.

Le 28 décembre 1906, la Commission sénatoriale décidait, à son tour, de faire une enquête.

Elle expédia 28.076 questionnaires et reçut 9.582 réponses. Ces réponses furent divisées en quatre catégories: 1° Les salariés; 2° les employeurs et mixtes; 3° les agricoles; 4° les mutualistes.

A la question « *Etes-vous partisan du prélèvement obligatoire sur les salaires?* », 8.563 réponses furent données, dont 2.822 favorables et le reste contre. Sur 1100 réponses de salariés, 349 sont favorables. Sur 4.871 réponses de mutualistes, 1811 sont favorables. Sur 1588 réponses des groupements agricoles, 473 sont favorables. Sur 1.004 réponses d'employeurs, 249 sont favorables.

A la question « *Etes-vous partisan du versement obligatoire des employeurs?* », 8.200 groupements ont répondu, dont 2.808 favorablement. Sur 4.766 groupements mutualistes, fait à remarquer, 1708 seulement sont pour cette obligation. Par contre, sur 911 réponses de salariés, 592, soit 65 o/o, y sont favorables.

A la 3e question « *Etes-vous partisan des versements égaux des salariés et des employeurs?* », 7.925 réponses sont parvenues, dont 2.367 de favorables. Sur 4.569 réponses de groupements mutualistes, 1.575 y sont favorables. 295 réponses de salariés, sur 983 avis exprimés, sont favorables. Sur 1.481 réponses de groupements agricoles, 324 seulement sont favorables. Quant aux patrons, 173 sur 892, y sont favorables.

La 4e question demandait: *Les versements doivent-ils être proportionnels aux salaires?* » 4.705 avis exprimés, dont 3.478 favorables. Mutualistes: sur 2.950 réponses, 2.306 sont favo-

rables. Ouvriers: 378, sur 665 réponses. Patrons: 280, sur 430 réponses. Agricoles: 514, sur 660 réponses.

5e question: « *Ou fixés par journée de travail?* ». 4.140 réponses, dont 1.281 favorables. Mutualistes: sur 2.535, 743 seulement de favorables. 139 groupements de salariés favorables, sur 575 réponses. 134 de patrons favorables, sur 383 réponses. 265 agricoles favorables, sur 647 réponses.

6e question. « *Etes-vous partisan de la capitalisation* »? Sur 6.091 groupements ayant répondu, 2.917 sont favorables à la capitalisation. Ils se répartissent en: 1.700 groupements de mutualistes, sur 3.528 réponses; 756 favorables, sur 1.111 réponses des groupements agricoles; les salariés ont 198 réponses favorables, sur 829; les patrons, 263 favorables, sur 623 réponses.

7e question: « *Ou du système de répartition* »? 5.902 groupements ont répondu, donnant 3.309 réponses favorables. Salariés: 633 groupements favorables à la répartition sur 829 ayant répondu. 1.936 mutualistes favorables, sur 3.345 réponses. 369 d'agricoles favorables, sur 1.108 réponses; 371 de patrons favorables, sur 620 réponses.

Enfin, la dernière question: « *Préférez-vous, au régime de l'obligation, un système basé, comme dans la loi Belge, sur la prévoyance libre et la mutualité, avec encouragements de l'Etat et comportant des versements facultatifs des salariés et des employeurs, et des encouragements obligatoires de l'Etat?* ». — 8.926 réponses, dont 5.744 favorables. Naturellement, les mutualistes l'emportent. 5.032 ont répondu, dont 3.044 favorablement. Par contre, sur 1.222 groupements de salariés, 250 seulement ont répondu favorablement.

Le Sénat n'a tenu aucun compte de ces réponses. Dans son projet, il impose les versements. S'il n'a pas imposé la capitalisation totale, il capitalise, néanmoins les versements des salariés.

Le 16 février 1907, le Ministre du Travail était entendu par la Commission. Il déclarait qu'il était tombé d'accord avec le Ministre des Finances, pour substituer à « l'indétermination » des charges de l'Etat, le système du *forfait* et « rejeter sur les bénéficiaires » les charges de cette « indétermination ». Le Ministre des finances appuyait ces déclarations en disant: « le sacrifice de 100 millions (par an) constitue, dans l'état actuel de nos finances, un maximum au-delà duquel il serait imprudent d'aller. » C'est net. Quel que soit le nombre de bénéficiaires,

l'Etat n'apportera pas plus de cent millions. Le supplément sera ou pris sur les versements, ou viendra en diminution des pensions bénéficiaires.

Bref, le 14 décembre 1908, la Commission du Sénat ayant adopté, en première lecture, les principaux articles de son projet, le transmettait au gouvernement. Ce dernier, le 14 janvier 1908, envoyait à cette Commission un projet qu'il avait, disait-il, rédigé en s'inspirant « le plus possible de celui de la Commission ».

Ce sont ces deux projets que discute actuellement le Sénat et dont nous allons essayer de résumer les deux premiers articles votés.

II.

L'article premier du projet accorde aux salariés du commerce, de l'industrie, etc., « au fur et à mesure qu'ils atteindront 65 ans, une allocation viagère annuelle de 120 francs » et, le cas échéant, une retraite de vieillesse ou d'invalidité.

Immédiatement se pose une question. Quel sera le nombre d'assujettis à la loi? Pour fixer ce chiffre, le rapporteur a pris comme base le recensement de 1901. Page 500 du tome IV, on constate que la population active, en France, est de 19 millions 715.506 personnes, desquelles il faut déduire 1 million 297.569 pour les services publics, y compris l'armée. Reste 18 millions 417,037 personnes.

De ce chiffre, il a déduit 2 millions 391,949 chefs d'établissements proprement dits; reste alors 16 millions 189.334 assujettis de *moins de 60 ans.*

Ici encore, il a été fait deux catégories:

1° Les *assujettis obligatoires,* au nombre de 10 millions 541.355 — dont 3 millions 983.399 *femmes* — âgés de *moins* de 60 ans, occupés dans l'industrie, le commerce, les professions libérales; l'agriculture, forêts, pêches et domestiques; plus 790.140 fermiers et métayers.

2° Les petits patrons, au nombre de 3 millions 647.979, moins 790.140 fermiers et métayers, soit 2 millions 857.839 petits patrons, « assujettis facultatifs » à la loi.

En ajoutant 867.265 ouvriers ayant plus de 60 ans, 968.958 petits patrons ayant plus de 60 ans, le total des assujettis *obligatoires et facultatifs* est de 16 millions 25.557.

Le Sénat a consacré neuf séances à discuter ce premier arti-

cle. Certains voulaient que « les colons partiaires ou métayers et fermiers, toutes les fois qu'ils travailleront » aient droit à l'allocation de l'Etat. Viviani intervint et fit remarquer que si on admettait cette thèse, la première année, les charges augmenteraient de 16 millions, et, en période normale, de 13 millions 900 mille francs (1). Par 141 voix contre 137, le Sénat repoussa cette modification, qui sera reprise en deuxième lecture.

Un autre amendement, demandant que « les petits propriétaires cultivant eux-mêmes ou à l'aide de la main-d'œuvre familiale » puissent voir leur rente augmentée de l'allocation de l'Etat, eut le même sort.

Un troisième, accordant cet avantage aux colons, métayers, propriétaires « dont les revenus de toute nature ne seront pas supérieurs dans leur ensemble à 550 francs », fut également repoussé (2).

Enfin, un dernier amendement dont l'importance est grande, fut proposé. Il disait : « Les salariés dont la rémunération annuelle dépasse 3.000 francs ne seront pas soumis aux obligations de la présente loi ; ceux dont la rémunération annuelle atteindra 3.000 francs cesseront de faire partie de la liste des assurés ; mais ils conserveront leurs droits acquis (3) ».

Cet amendement fut renvoyé, pour être discuté, avec les articles 4 ou 11 du projet. A ce moment, déclara le rapporteur, la Commission combattra, dans l'article 4, « la confiscation que l'on propose de faire, de l'allocation viagère, à l'encontre des employés et commis qui ont eu le malheur, pendant les trois dernières années de leur existence de travail, de gagner plus de 2.000 francs par an » (4).

Il ressort nettement de cette déclaration que tous ceux qui, à 62 ans, gagneraient plus de 2.000 francs par an, toucheraient une retraite pour laquelle l'Etat ne verserait *pas un centime*.

Bref, le Sénat, *en première lecture*, a voté l'article premier ainsi çonçu :

« Les salariés des deux sexes de l'industrie, du commerce, des « professions libérales et de l'agriculture, les serviteurs à gages et

(1) Séance du 7 décembre 1909. Page 1025.
(2) Séance du 7 décembre 1909. Page 1035.
(3) Séance du 9 décembre 1909. Page 1041.
(4) Séance du 9 décembre 1909. Page 1048.

« tous autres salariés qui ne jouissent pas d'une retraite ou n'ont « aucun droit à la retraite sur les fonds de l'Etat, des Départements « et des communes, bénéficieront dans les conditions déterminées par « la présente loi, d'une retraite de vieillesse » (1).

Il a fallu neuf séances au Sénat pour arriver à ce texte et la discussion des amendements cités plus haut reprendra avec les articles 4 et 11 du projet. Puis, on viendra à la deuxième lecture. Pourvu qu'à cette seconde lecture, il y ait encore d'autres amendements, le projet n'est pas prêt d'être voté!

L'article 2, dont les principaux paragraphes ont été discutés au cours de la discussion générale, concerne les versements patronaux et ouvriers.

La Commission avait établi le système suivant: les salariés de 15 à 18 ans paieraient 3 francs par an de 18 à 65 ans, 6 francs. Ces versements seraient effectués à capital aliéné, si l'assuré ne demandait pas qu'ils le soient à *capital réservé.*

Les employeurs paieraient 4 fr. 50, pour les salariés de 15 à 18 ans, et 9 francs, pour ceux de 18 à 65 ans. Ces versements auraient été exigibles, à raison de *3 centimes* par journée de travail.

La Commission prévoyait la *capitalisation des versements ouvriers* et la *répartition des versements des employeurs.* Cette manière de faire avait toutes les sympathies des employeurs et voici pourquoi: D'une part, en versant 3 centimes par journée de travail et en admettant, *ce qui est un maximum aujourd'hui,* que l'ouvrier travaille 270 jours par an, ils auraient payé 8 francs au lieu de 9 francs par an. D'autre part, ces 8 francs, ils ne les auraient payés que dans dix ans; car, la première année, le patron versait seulement 0 fr. 90, la seconde année *deux fois* 0 fr. 90, soit 1 fr. 80; la troisième année, *trois fois* 0 fr. 90, soit 2 fr. 70, par ouvrier, et ainsi de suite jusqu'à la dixième année.

Comme on le voit, le système était ingénieux. Sur ces bases, la Commission avait établi une moyenne de cotisations de 5 fr. 47 pour les ouvriers et de 8 fr. 20 par an pour les patrons.

De plus, elle avait admis « l'hypothèse » qu'il y aurait:

1° 4 millions de petits patrons — en chiffres ronds — travail-

(1) Séance du 3 décembre 1909. Page 1011.

lant seuls ou avec un ouvrier et qui verseraient 5 fr. 47 par an;

2° Un million de petits patrons qui voudraient assurer « à leurs enfants le bénéfice intégral de la loi » et consentiraient à verser 8 fr. 20 par an pour eux, pendant que ces enfants verseraient 5 fr. 47.

3° Que neuf millions 862.621 assujettis, *grâce aux encouragements prévus par la loi,* n'hésiteraient pas à majorer leurs versements, et à payer 3 francs de plus chacun, soit 9 francs par an au lieu de 6 francs.

De sorte qu'en totalisant les chiffres, voici les recettes que prévoyait la Commission:

Les cotisations des ouvriers (article 2) 59 millions 175.726 francs. Les versements facultatifs (3 francs venant s'ajouter aux 6 francs obligatoires) 29 millions 587.863 francs. Les versements des enfants de petits patrons dont les parents voudraient garantir l'avenir, 5 millions 470.000 francs. Au total: 94 millions 233.589 francs par an.

Les cotisations patronales obligatoires (9 francs par ouvrier) donneraient 88 millions 763.589 francs. Celles des petits patrons ayant assuré leurs enfants, 8 millions 200.000 francs. Au total: 96 millions 963.589 francs.

En outre, la Commission a prévu que les cotisations facultatives donnant droit aux majorations des retraites par l'Etat, donneraient 21 millions 880.000 francs, soit un total de recettes annuelles — prévues — de 213 millions 77.175 francs. Cette explication vise 16 millions 810.560 assujettis, *obligatoires et facultatifs.*

Laissons de côté les assujettis facultatifs, pour prendre ceux qui sont *obligatoirement* incorporés à la loi. Pour ceux-là, leurs versements (ouvriers) seraient de 59 millions 200.000 francs qui, majorés d'un tiers par l'Etat, soit 19 millions 700.000 frs, donnent un total *à capitaliser* de 78 millions 900.000 francs. Les patrons verseraient 88 millions 800.000 francs, que l'Etat augmenterait d'une somme de 35 millions 800.000 francs, afin de servir une rente viagère de *cent vingts francs* aux vieillards ayant actuellement 65 ans.

De plus, le projet prévoyant une subvention de un franc par an — titre II, article 18 — et par membre, assujettis ou non, mais appartenant à une société de secours mutuels, soit cinq millions; des allocations, en cas de décès, évaluées à 14 mil-

lions 400.000 francs; les frais de gestion, 15 millions; au total, 34 millions 400.000 francs, encore à la charge de l'Etat. Il en résulte, qu'avec le projet de la Commission, les ouvriers et patrons verseraient 148 millions par an; l'Etat 89 millions 900.000 francs. Total: 237 millions 900.000 francs.

Avec ce système, le vieillard qui aurait 64 ans, quand la loi entrerait en application, toucherait, à 65 ans, une allocation de 120 francs, plus 0 fr. 92, de rente. Celui qui aurait 60 ans, 120 francs, plus 5 fr. 19 de rente=125 fr.19; celui qui aurait 50 ans, 120 francs plus 20 fr. 73 de rente=140 fr. 73; celui qui aurait 40 ans, 120 francs plus 44 fr. 70 de rente=164 fr. 70; celui qui aurait 30 ans, 120 francs, plus 79 fr. 90 de rente=199 fr. 90; enfin celui qui aurait 15 ans — toujours au moment où la loi entrerait en application — toucherait, dans cinquante ans, 120 francs, plus 147 francs, soit 267 francs de rente.

De plus, en cas de décès d'un assuré, avant qu'il ne soit pourvu d'une retraite, l'article 7 du projet donne:

1° A la veuve, sans enfant, une mensualité de 50 francs par mois, pendant trois mois;

2° A la veuve, avec un enfant, une somme de 50 francs par mois, pendant quatre mois;

3° A la veuve, avec deux enfants, une somme de 50 francs pendant six mois;

4° A la veuve, avec plus de deux enfants, une somme de 50 francs par mois, pendant six mois.

Aux orphelins de père et de mère, suivant leur nombre, les mêmes avantages.

Ce projet — déduction faite des charges énumérées ci-contre — donnerait comme *capitalisation, cinq milliards et quatre cent millions de francs, vers la quarantième année, et six milliards cinq cent millions, vers la quatre-vingtième année.*

Telle est la substance, si je puis m'exprimer ainsi, du projet de la Commission (article 2). Voyons ce que lui opposait le gouvernement.

D'abord, notons, ici, un point d'histoire. Le projet du gouvernement a été inspiré à Viviani par M. Fuster, qui fut, et est resté, membre influent, du secrétariat du *Comité des Houillères de France,* le frère jumeau *du Comité des Forges de France.* M. Fuster est un homme remarquable, disons-le de

suite. Il est extrêmement habile au maniement des statistiques. Partisan de la capitalisation — cela lui a causé de sérieux ennuis avec ces Messieurs du *Comité des Houillères,* qui sont pour la répartition mitigée de la Commission, car cela « échelonne leurs charges » sur dix ans, comme je l'ai démontré plus haut —, il a suivi, dans la coulisse, la discussion au Sénat et largement documenté et aidé notre Ministre du Travail. Après chaque séance, on appelait M. Fuster, qui tuyautait Viviani. Enfin, disons que si M. Fuster n'est plus attaché complètement au *Comité des houillères de France,* il a su y garder une fonction importante. Et j'en arrive au système du gouvernement.

Ce dernier demandait que la cotisation soit égale — neuf francs — pour les ouvriers et pour les patrons, et que les deux versements soient capitalisés, formant ainsi le capital constitutif des retraites.

En prenant le chiffre des assujettis obligatoires — 10 millions 810.000 francs —, les versements ouvriers atteindraient 97 millions 300.000 francs. Ceux des patrons étant égaux, les versements ouvriers et patronaux seraient de 194 millions 600.000 francs.

La rente viagère serait de 60 francs par an seulement, mais dès la première année l'Etat majorerait cette rente de 40 francs. La seconde année, cette majoration tomberait à 38 francs, la troisième année à 36 francs; la quatrième année à 34 francs, tout en donnant toujours la rente viagère de 60 francs. Comme 34 et 60 ne font que 94 francs, le surplus est compris dans la rente prélevée sur les intérêts des capitaux. Bref, vers la vingtième année, l'Etat n'aurait plus aucune majoration à faire.

Le système Viviani-Fuster est très ingénieux. Avec lui, la dépense annuelle prévue, en période constante, pour couvrir l'allocation fixe de 60 francs par assuré, s'élève à 62 millions 300.000 francs. L'annuité complémentaire (40 francs), pendant la période transitoire, donne une moyenne de 11 millions 300.000 francs. En y ajoutant, comme dans le projet de la Commission, les subventions aux mutualistes, allocations aux veuves et orphelins des décédés, les frais de gestion, qui sont de 34 millions 400.000 francs, la totalité des charges de l'Etat serait de 108 millions de francs. Plus 194 millions 600.000 francs versés par les ouvriers et patrons. Nous avons ainsi un total général de versements de 302 millions 600.000 francs.

Le système du gouvernement aurait donné aux vieillards ayant 64 ans, au moment de l'application de la loi, à 65 ans, une allocation de 100 francs, plus la rente de 2 fr. 06=102 f. 06 de rente; à celui qui aurait 60 ans, à 65 ans 92 francs, plus 11 fr. 68 de rente=103 fr. 68; à celui ayant 50 ans à 65 ans 72 francs, plus 46 fr. 64 de rente=118 fr. 64; à celui ayant 40, à 65 ans 60 francs plus 100 fr. 58 de rente=160 fr. 58; à celui ayant 30 ans, à 65 ans 60 francs plus 179 fr. 78 de rente=239 fr. 78; enfin celui qui, au moment de l'application de la loi aurait 15 ans et verserait jusqu'à 65 ans, soit pendant 50 ans, toucherait une allocation de 60 francs, plus 354 fr. 23 de rente=414 fr. 23 de rente.

Comme celui de la Commission, le projet du gouvernement prévoit une allocation, en cas de décès de l'assuré, avant qu'il ait droit à sa rente, de 50 francs par mois, pendant six mois, pour les veuves et les orphelins.

Avec ce système, l'Etat capitaliserait *dix milliards six cent cinquante millions vers la quarantième année, et treize milliards deux cent cinquante millions, vers la quatre-vingtième année.*

Ainsi les deux projets se ramènent à ceci:

Avec le projet de la Commission, cotisation ouvrière majorée d'un tiers par l'Etat, et *capitalisation* des deux versements. *Répartition* des cotisations patronales, avec versement complémentaire de 35 millions, fait par l'Etat, pour donner une rente viagère fixe de 120 francs par an, aboutissant, dans cinquante ans, à une rente totale — allocation 120 francs, rente 147 francs — de 267 francs.

Avec le système du gouvernement: *capitalisation* des versements patronaux et ouvriers — 18 francs par an —; rente viagère de 60 francs, complétée par une allocation de 40 francs, la première année, et décroissant de deux francs en deux francs, pour cesser à la vingt-et-unième année; à partir de cette dernière date, allocation viagère de 60 francs, augmentée d'une rente de 275 fr. 60, donnant au total, dans cinquante ans, une rente de 414 fr. 23 centimes (1).

(1) Tous ces chiffres sont ceux qu'a donnés M. Cuvinot, rapporteur. Le système de la Commission repose sur un versement de 6 francs, majoré d'un tiers par l'Etat et capitalisé. Celui du gouvernement repose sur des versements patronaux et ouvriers de 9 francs; total. 18 francs par an.

Le texte définitivement voté est le suivant :

La retraite de vieillesse est constituée par des versements des assurés, par des contributions des employeurs et par des versements facultatifs. Elle est augmentée par l'Etat d'une allocation viagère. Les versements obligatoires des salariés, comme les contributions des employeurs, sont établis sur les bases suivantes : les versements seront de 9 francs pour les hommes, 6 francs pour les femmes et 4 fr. 50 pour les mineurs au-dessous de 18 ans. Les versements seront effectués à capital aliéné : toutefois, si l'assuré le demande, ils seront faits à capital réservé. Pour les salariés dont le salaire n'est pas supputé au mois, les versements obligatoires sont calculés par journée de travail et liquidés par multiple de 0 fr. 05, sans pouvoir dépasser par année en cours 9 francs pour les hommes, 6 francs pour les femmes et 4 fr. 50 pour les mineurs de moins de 18 ans, le tout dans les conditions déterminées par un règlement d'administration publique. La cotisation de l'employeur reste uniquement à sa charge, toute convention contraire étant nulle de plein droit. Un règlement d'administration publique déterminera la situation des salariés qui travaillent aux pièces, à domicile ou à la tâche (1).

Si nous prenons, d'une part, les chiffres du gouvernement et de la Commission, qui ont fixé, le premier à 10 millions 400.321 et la seconde à 10 millions 810.560 le chiffre des assujettis obligatoires à la loi, et, d'autre part, le recensement officiel de 1901 (2), qui a servi de base à leurs calculs, nous pouvons nous faire une idée des versements patronaux et ouvriers. Prenons le chiffre de la Commission. Nous voyons qu'il y aura 1 million 927.580 assujettis de moins de 18 ans — dont 768.289 jeunes filles —, qui verseront 4 fr. 50, soit au total 8 millions 674.190 francs par an. Reste 8 millions 883.140 assujettis de 18 à 65 ans, desquels il faut retrancher 3 millions 215.110 femmes, qui verseront 6 francs, soit au total 19 millions 290.660 francs. Enfin il y a 5 millions 698.030 hommes, de 18 à 65 ans, qui paieront 9 francs, soit au total, 51 millions 12.270 par an.

En tenant donc pour exact le chiffre de 10 millions 810.560 assujettis obligatoires, donné par la Commission, la classe ouvrière, la première année d'application de la loi, versera en totalité 78 millions 969.320 francs. Comme les patrons seront tenus aux mêmes versements, cela donne une recette totale de 157 millions 938.640 francs.

(1) *Officiel*, séance du 21 décembre 1909. Page 1178.

(2) *Bulletin de l'Office du Travail*, année 1906. Page 42.

Avec ces versements, quelle sera la rente?

Nous avons vu que, d'une part, les calculs basés sur un versement de 6 francs, majoré du tiers par l'Etat et capitalisé, donnerait, 50 ans après la mise en application de la loi, 147 francs par an, qui seraient majorés d'une allocation viagère de 120 francs, fournie par la répartition des cotisations patronales, ce qui donne un total de 267 francs de rente annuelle.

D'autre part, nous savons qu'en capitalisant les cotisations ouvrières — 18 francs par an —, l'Etat donnerait une rente de 354 fr. 25, qu'il majorerait de 60 francs, entièrement à sa charge, ce qui donne une rente totale de 414 fr. 23 par an.

Mais pour cela, on prévoyait une recette en cotisations ouvrières et patronales de 194 millions 600.000 francs. En prenant le plus haut chiffre d'assujettis, on n'a plus qu'une recette de 157 millions 938.640 francs, soit 36 millions 600.000 francs de moins par an.

Il serait hasardeux de fixer un chiffre, car les bases mêmes de la discussion sont trop fragiles. Mais d'après la comparaison établie par M. Cuvinot (1), voici des chiffres qui, faute de mieux, peuvent donner une indication. Avec des versements de 6 à 9 francs — qui sont ceux de l'article voté — le gouvernement prévoyait une recette de 148 millions à capitaliser, au compte de chaque assuré, et donnant, dans 50 ans, une rente de 275 fr. 60. Cette rente serait majorée de 60 francs par l'Etat, et pour cela on a prévu une dépense de 62 millions 300.000 frs, ce qui donne une rente totale de 335 fr. 63 par an.

La Commission opposait son projet d'une cotisation de 6 et 3 francs (en-dessous et au-dessus de 18 ans), donnant 59 millions 200.000 francs de cotisations ouvrières, majorées du tiers par l'Etat, soit 19 millions 700.000 francs. Au total, 78 millions 900.000 francs à capitaliser, donnant une rente de 236 fr 15 dans cinquante ans, à laquelle viendrait s'ajouter l'allocation viagère de 120 francs fournie par les cotisations patronales (88 millions 800.000 francs par an), augmentée de la majoration de l'Etat (35 millions 800.000 francs). L'économie du projet de la Commission laisse apparaître un bénéfice de 30 millions, en chiffre ronds, pour l'Etat.

---

(1) Ces deux nouveaux projets ont été établis par la Commission, pour démontrer au gouvernement que la différence du projet de la Commission avec le sien était peu sensible.

III

Telles sont les rentes théoriques qu'on fait miroiter à nos yeux au moyen de la capitalisation. Tout est théorique dans la loi. Rien n'est sûr, ni fixé exactement. On dit qu'il doit y avoir 10 millions 810.000 assujettis. C'est M. Cuvinot, rapporteur, qui fixe ce chiffre. Dans un rapport du 2 avril 1909, il le prend pour base, afin d'établir les versements patronaux qu'il évalue, au total, à 93 millions 740.000 francs par an.

Au Sénat, pendant le cours de la discussion, il déclarait — séance du 4 novembre 1909 —. qu'après correction, le chiffre réel de ces versements seraient de 88 millions 700.000 francs. Puis — même séance — il finit par admettre un déchet de 15 pour cent, ramenant à 75 millions 400.000 francs son chiffre de 93 millions.

Jaurès, qui, dans *l'Humanité,* mène la campagne pour la capitalisation (que l'on sait), s'est bien gardé de faire ressortir les variations du nombre de « parties prenantes », fourni par les ministres du Travail et des Finances, et les différences sensibles qu'il y avait entre eux. Quand le ministre du Travail — toujours théoriquement — affirme qu'il y aura un *peu plus d'un million de bénéficiaires,* le ministre des Finances lui répond qu'il en trouve, lui, plus de deux millions. M. Cuvinot essaie de les concilier et fixe ce chiffre à 1 million 387.000 bénéficiaires... quand la loi sera en pleine application.

Combien y aura-t-il de nouveaux bénéficiaires chaque année? 111.588 répondent en chœur le rapporteur et le gouvernement. Pardon, leur réplique, au Sénat, M. Brager de la Ville Moysan, j'ai fait des calculs et votre chiffre est inexact!

Comme le gouvernement, ce sénateur a pris les chiffres du recensement de 1901, publiés dans le *Bulletin de l'Office du Travail* de janvier 1906, page 42. Comme tout le monde, il a vu que, de 60 à 64 ans, il y avait 385.231 ouvriers. Seulement, en retirant les salariés des mines, des chemins de fer et les inscrits maritimes — qui ont une loi spéciale pour leurs retraites —, il en reste 378.156. En appliquant à ces chiffres la table de mortalité tirée du recensement de 1901, il a abouti aux résultats suivants:

Salariés de soixante ans	80.250
Salariés de soixante et un ans	78.056
Salariés de soixante-deux ans	75.740
Salariés de soixante-trois ans	73.314
Salariés de soixante-quatre ans	70.788

Il y a donc 70.788 salariés de 64 ans. « Je pose alors, dit M. Brager de la Ville Moysan, immédiatement la question: comment ces 70.788 salariés de soixante-quatre ans peuvent-ils devenir, à 65 ans, 111.500 bénéficiaires de la loi, puisque dans le système du gouvernement, les salariés ayant versé pendant les trois dernières années peuvent seuls bénéficier de la pension? » (1) Et M. Brager de la Ville Moysan ajoute qu'en appliquant à ces 70.000 la table de mortalité, il reste, en réalité, 68.140 bénéficiaires, à 65 ans, chiffre qui, d'après lui, serait encore trop élevé, car il comprend tous les bénéficiaires, hommes et femmes, et la mortalité est plus considérable pour les hommes que pour les femmes.

On voit à quelles différences d'appréciation sont sujets les calculs des uns et des autres, faute d'indication précise. Jaurès peut, tout à son aise, se gausser de quelques erreurs de certains militants ouvriers. Que n'en fait-il autant envers le gouvernement? Pour ma part, j'ai voulu voir les résultats donnés en Allemagne par la loi, après vingt ans d'application. J'avoue que le chiffre de *un million trois cents quatre-vingt sept mille* vieillards qui, en France, bénéficieraient de la loi me laisse profondément rêveur.

On sait qu'en Allemagne la loi *d'assurance obligatoire* en cas d'invalidité, de maladie et de vieillesse, fonctionne depuis 1891. L'âge de la retraite est fixé à 70 ans. Au 31 décembre 1906, le nombre d'assurés s'élevait au chiffre de 14 millions 142.700, soit 3 millions 500.000 assurés obligatoires *de plus qu'en France*. Or, du *1er janvier 1891 au 31 décembre 1908*, il a été accordé 1.632.873 rentes d'invalidité, soit une moyenne de 96.051 par an, puisqu'il y a 97 ans d'écoulés. Le nombre de rentes pour maladies, s'est élevé à 90.476, soit une moyenne de 5.322 par an. Enfin, le nombre de rentes pour la vieillesse — 70 ans — a été de 470.379, soit une moyenne de 27.669 rentes. Au total: 2 millions 193.728 rentes, depuis 17 ans, et une moyenne de 129.042 rentes par an.

(1) *Officiel*, séance du 21 décembre 1909. Page 1170.

Si je prends le nombre de rentes en cours au 1er janvier 1909, c'est-à-dire *vingt ans après l'application de la loi,* je constate qu'il y a 868.086 rentes de servies pour invalidité; 19.087 pour maladies, et 108.637 seulement pour cause de vieillesse. Au total: 995.810 rentes, pour 14 millions 142.700 assujettis, ce qui représente un peu plus de 7 pour 0/0 (1).

Comment, en France, aurions-nous 1 million 387.000 bénéficiaires, 392.810 de plus qu'en Allemagne, avec 10 millions 800.000 assujettis obligatoires — ce qui représente une moyenne de 13 p. 0/0 en chiffres ronds, — parmi lesquels on compte trois millions neuf cent quatre-vingt-trois cent trente-neuf femmes, qui, *sûrement,* ne connaîtront jamais de retraites.

Ces chiffres prennent une importance d'autant plus grande à mes yeux, qu'en Allemagne, il y a soixante millions d'habitants et que les règles de l'hygiène y sont autrement appliquées et respectées qu'en France. Aussi quand nous affirmons, à la *Confédération Générale du Travail,* qu'il y aura, tout au plus, 5 0/0 d'ouvriers qui profiteront de la retraite *théorique* qu'on leur promet, nous ne devons pas être loin de la vérité. Jaurès peut se moquer des chiffres de notre camarade Sieurin, dans la *Voix du Peuple,* je le mets au défi de critiquer les chiffres ci-contre, que M. Milliard, sénateur, a relevé de son côté: « Savez-vous quel était le nombre des retraites, à la date du 1er janvier 1909 en Allemagne? *Cent huit mille six cent trente-sept,* pour un pays qui compte plus de soixante millions d'habitants ».

A l'heure où je termine cet article, le Sénat discute l'article 3. Ici se greffent de nouvelles difficultés d'application. Laissera-t-on, comme le demande la Commission, la faculté aux assujettis de payer leurs cotisations par l'intermédiaire des sociétés ou unions de sociétés de secours mutuels ou syndicats, etc.? Les comptes individuels des assurés seront-ils ouverts à la *Caisse nationale des Retraites* ou, comme cela est prévu à l'article 15, auront-ils la faculté de les faire ouvrir aux cais-

(1) De 1891 au 31 décembre 1898, il a été remboursé 1.813.891 rentes, pour cause de mariage; 5.477 pour cause d'accidents et 400.426 par suite de la mort de leur titulaire. Au total: 2 millions 219.794 et une moyenne de 123.310 francs. Ces remboursements, pour leur totalité, représentent 85 millions 283.425 francs.

ses des sociétés de secours mutuels patronales et de syndicats professionnels, placés sous le contrôle de la *Caisse des Dépôts et consignations* (article 16)? Ces mêmes sociétés (article 17) pourront-elles « assurer elles-mêmes leurs sociétaires »? Qui l'emportera en deuxième lecture de la capitalisation mitigée comme le demande la Commission, ou de la capitalisation totale, comme le désire le gouvernement.

Autant de questions brûlantes qui se posent et qui soulèveront de longues discussions, qui pourraient bien empêcher la loi d'être votée avant les élections. Briand vient de manifester cette crainte, en disant: « Si, tant au Sénat qu'à la Chambre, on n'apporte pas un grand esprit de ténacité, de méthode, il sera impossible d'aboutir avant les prochaines élections au vote de la loi des retraites ouvrières. (*Très bien! très bien! sur divers bancs à l'extrême gauche et à gauche)* » (1).

« Très bien! très bien! » Seulement n'oubliez pas, Messieurs, que même si la loi est votée, nous ne serons pas dupes. Nous savons qu'après, il y aura encore à trouver l'argent pour l'appliquer.

Nous l'appliquerons, a dit Viviani au Sénat, « quand nous aurons trouvé l'argent pour le faire ». Et à qui lui demande comment on placera les fonds, il répond encore: Votez toujours la loi, des règlements d'administration publique en détermineront l'application! M. Cuvinot lui-même a mis dans son projet — article 3 —: « Un règlement d'administration publique fixera les dispositions relatives aux assujettis ». En un mot, toute la loi repose sur des règlements d'administration publique, qui sont « le salut des législateurs embarrassés » (2).

Conclusion? — On a parlé de la loi sur les retraites, en 1893, à la veille des élections; en 1897, parce qu'en 1898 il y avait des élections; en 1904, parce qu'en 1902, il y avait des élections; elle fut votée par la Chambre en février 1906, parce qu'on craignait les élections de Mai 1906. Le Sénat et la Chambre vont la voter, en 1910, à la veille des élections.

Il restera ensuite à élaborer les règlements d'administration publique, qui organiseront son application. Pourvu que le Gou-

(1) *Officiel* du 12 janvier 1910. Page 28.

(2) *M. Jénouvrier,* séance du Sénat, 25 novembre 1909. Page 959.

vernement et le Conseil d'Etat s'entendent et en arrêtent le texte pour 1914, à la veille des élections suivantes, les électeurs seront contents.

Pour l'instant, le fait incontestable, c'est que la classe ouvrière, sur ses maigres salaires devra prélever neuf francs par an — 15 francs, quand le mari et la femme travailleront en usine, pour une rente que les 95 p. o/o d'entre eux ne toucheront jamais. Quant aux 5 p. o/o restant, quelle sera leur rente? Cela importe peu au gouvernement. Ce qu'il veut avant tout, c'est faire avaler la loi à la classe ouvrière. C'est pourquoi on a « enflé » le plus possible le chiffre des retraites. Ecoutez, plutôt, la chanson de Viviani :

« *Nous faisons une loi sociale* — disait Viviani au Sénat — *Une loi politique vaut par la vertu de sa promulgation* au *Journal officiel. Il n'en va pas de même d'une loi sociale.* Elle vaut par la vertu intrinsèque, elle vaut par l'attrait supérieur, par la réduction suprême qui se dégage d'elle et qui attire à elle les sympathies. Et lorsqu'une loi se présente, qui, à son fronton, à son sommet, offre une rente de 365 francs, il est hors de doute que, pour accéder volontairement à cette loi, les travailleurs subiront la retenue et accumuleront les sacrifices de meilleure grâce, que pour une loi qui leur assure un avantage, je ne veux pas dire médiocre, mais en tout cas singulièrement inférieur à celui dont je viens de parler. Voilà les avantages sociaux ». (1)

Dans cinquante ans, nos ministres seront complètement oubliés, mais le prolétariat aura payé et il aura une fois de plus été dupé.

A. Merrheim.

(1) Séance du 11 novembre 1909. Page 888.

La question Agraire et le parti socialiste

Intervention au Congrès Socialiste, tenu à St-Etienne du 11 au 14 avril 1909.

(D'après le Compte-rendu Sténographique) (1)

Le Président. — La parole est à Lagardelle.

Lafont. — Je donne mes dix minutes à Lagardelle.

Hubert Lagardelle. — Citoyens, la complexité de la question agraire a été reconnue par tous les camarades qui se sont succédés à cette tribune, et c'est un grand mérite que tous ceux qui assistent à ce congrès, cherchent à examiner ce problème, en y apportant une prudence extrême. Nous sentons tous qu'en l'absence de discussion préalable, de documents et d'informations qui nous manquent, nous ne pouvons pas donner des formules définitives et intransigeantes. Nous recherchons la possibilité de résoudre ultérieurement, lorsque ces documents qui nous font défaut seront mis à notre disposition, le problème lui-même. Aujourd'hui, nous essayons de le poser sous toutes ses faces, et c'est pourquoi, en même temps qu'un sentiment de prudence a animé tous ceux qui ont parlé, il y a eu aussi, il faut le reconnaître, une réelle audace de leur part, à envisager de front la question, en apportant, chacun sous sa responsabilité personnelle, avec le relativisme nécessaire, ses indications et ses observations.

D'ailleurs, s'il y avait quelque considération qui dut nous aider à aborder prudemment et audacieusement, à la fois, le problème, c'est l'attitude du socialisme international, qui, lui, n'est pas plus avancé que nous. Lorsqu'en 1896, le Congrès international de Londres mit à son ordre du jour le problème agraire, il reconnut qu'il n'avait pas les éléments d'appréciation suffisants pour le résoudre, et il renvoya la question à un

(1) Corrigé, quant à la forme, en quelques passages. La sténographie de cette intervention a été publiée sans avoir été revue par moi. Il s'y est glissé des monstruosités, que les lecteurs du *compte-rendu officiel* supprimeront d'eux-mêmes. Je crois cependant utile de faire paraître ici le texte rectifié.

Congrès ultérieur, qui n'a pas encore été tenu. Dans les pays qui nous entourent, même situation. Le socialisme allemand, si fier de sa pensée théorique, n'a pas abordé avec une décision suffisante la question agraire. En 1895, à son Congrès de Breslau, il s'est trouvé devant des difficultés inextricables, et depuis, dans ses congrès, la question a pu se poser parfois, plus ou moins obscurement, sinon ouvertement, mais elle n'a pas été résolue. Lorsque les paysans bavarois, qui ont à leur tête von Vollmar, viennent opposer leurs revendications à celles des ouvriers de la grande industrie de la Prusse rhénane ou de la Westphalie, on sent qu'il y a là des problèmes décisifs, qu'il faudra bien que le socialisme allemand aborde un jour ou l'autre. Quant à l'Italie, qui est une démocratie rurale comme nous, le Parti socialiste, depuis son Congrès de 1897, n'est plus revenu sur la question agraire. Le Parti ouvrier belge, lui-même, se trouve aujourd'hui en pleine incertitude. Je ne parle pas de nos camarades russes, qui ont en face d'eux cette masse énorme de 100 millions de paysans, perdus dans ces plaines qui s'ajoutent aux plaines, et qui font que le problème rural en Russie domine toute la question socialiste.

Ainsi donc, ni la social-démocratie allemande, ni le socialisme italien, belge ou russe n'ont encore pu apporter des solutions qui satisfassent les uns ou les autres. C'est partout, dans le socialisme international, la même inquiétude en face du problème agraire, et c'est pour cela que nous avons bien le droit, avec prudence, mais aussi avec audace, de l'aborder ici avant les autres.

La difficulté, vous l'avez tous sentie, elle est éclatante. Si nous essayons de préciser, d'après les discours qui ont été prononcés ici, la façon dont la question se pose, nous voyons qu'il y a, extérieurement, tout au moins, une contradiction dont il faut que nous sortions.

Quel est le problème? Vaillant l'a posé. Il doit y avoir unité de pensée et d'action, aussi bien dans les milieux industriels que dans les milieux ruraux. Nous ne pouvons pas avoir un visage de petit propriétaire individualiste, quand nous nous tournons vers la masse rurale, et un visage de prolétaire socialiste, quand nous regardons vers la masse industrielle. C'est le problème de l'unification de l'action et de la pensée socialistes que nous avons à résoudre.

Ah! certes, il y a bien, en apparence dans ce désir d'unité, quelque contradiction, puisque nous nous trouvons en présence de milieux aussi divers que les milieux urbains et les milieux ruraux et que nous constatons entre eux un antagonisme reél. Comment! Il faut que nous ayons une unité d'action? Mais il y a là des milieux opposés!... Et les maîtres du socialisme nous ont enseigné, selon une conception générale, une méthode d'investigation qui s'appelle le matérialisme historique, que les idées naissent des faits et qu'il n'est pas possible d'obtenir que les faits engendrent des idées contraires à eux. C'est dire que les faits productifs d'idées capitalistes doivent être improductifs d'idées socialistes. Or, le socialisme est toujours apparu comme une création du milieu industriel. Est-ce que, lorsqu'on va s'adresser aux milieux ruraux, en vertu même de cette conception du matérialisme historique, de cette dépendance des idées à l'égard du milieu, de cette production des idées par le milieu, on ne va pas se buter fatalement à une impasse? Unifier la pensée et l'action socialistes dans des milieux différents, qui doivent porter des idées et des sentiments différents, n'est-ce pas la quadrature du cercle?

Voilà le problème, tel qu'il se pose, dans toute son ampleur et aussi dans toute sa complexité. Si nous développons davantage cette pensée que le socialisme, dans ce qu'il a d'essentiel, est lié à la grande industrie, la difficulté nous apparaît plus nettement encore.

Si le socialisme et le capitalisme sont les deux faces d'une même réalité, il est évident que c'est dans la mesure où les forces productives se développent que la classe ouvrière augmente en volume et en action. Je n'ai pas besoin d'insister autrement sur ce postulat que le socialisme est le produit de ces deux forces: l'évolution économique, qui transforme la société, et la classe ouvrière, qui s'adapte à l'évolution économique.

Mais, comment la classe ouvrière se comporte-t-elle et se trouve-t-elle, par suite même de la situation qu'elle occupe dans l'ensemble de la production, à l'égard de la propriété? Dans le système capitaliste, la classe ouvrière est *hors la propriété*. Nous sommes ici en présence de la seule classe qui ne soit pas adhérente, par toutes les fibres de ses intérêts moraux et matériels, au régime capitaliste. Les ouvriers sont

des *sans-propriété,* et c'est parce qu'ils sont des *sans-propriété,* qu'ils ont en eux la force de se révolter contre le régime actuel et de chercher des formes nouvelles de vie. C'est le premier caractère. Il y en a un second: c'est qu'ils constituent une classe distincte. Ce n'est pas seulement, en effet, parce qu'ils sont hors la propriété, qu'ils sont les agents de la transformation sociale; c'est aussi parce qu'ils peuvent former une classe consciente, c'est-à-dire un bloc économique et moral d'hommes qui sont soudés entre eux par un sentiment extrêmement fort de leurs intérêts moraux et matériels.

Ouvriers sans propriété, et ouvriers constituant une classe cohérente, voilà ce que le socialisme a vu dans l'évolution économique et dans l'évolution de la classe ouvrière. Et c'est pourquoi nous disons: le milieu essentiellement productif d'idées socialistes, c'est le milieu industriel; la classe qui porte en elle les destinées du socialisme, c'est la classe ouvrière. Cela, c'est l'unanimité du socialisme international qui le proclame et l'affirme.

Et si nous nous retournons maintenant vers les milieux ruraux, si nous envisageons les formes multiples et diverses de l'exploitation rurale et des classes qui y correspondent, qu'est-ce que nous apercevons? Ah! certes, il y a une analogie possible entre le milieu industriel et le milieu agricole, là où il y a grande propriété, là où il y a monoculture, et, par conséquent, prolétariat. Ici, la question est extrêmement simple: la grande propriété industrialisée développant des formes techniques supérieures d'exploitation, se comporte comme la grande industrie, et en face d'elle, le prolétariat rural, lui-aussi, dans ses méthodes d'action et d'organisation, est identique au prolétariat industriel.

Est-ce que les vignerons du Midi, avec leur mouvement admirable de syndicalisme agraire, n'ont pas la même forme d'organisation et d'action, que les ouvriers de la grande industrie? Est-ce que les bûcherons du Cher, que connaît si admirablement Mauger, eux aussi, ne se sont pas profondément organisés, dans des syndicats vastes et puissants, et est-ce qu'ils ne mènent pas contre le patronat une lutte analogue à celle des prolétaires de l'industrie? Et encore, est-ce que dans la Seine-et-Marne, les ouvriers agricoles, dans les Landes, les résiniers, ne s'organisent pas d'une façon semblable?

Donc, ici, l'analogie est possible, parce que nous avons même terrain, même évolution économique, par suite même capitalisme et même prolétariat. De même, partout où il existe, à l'état plus ou moins épars, des ouvriers agricoles, la solution est simple. Là où il y a des ouvriers dépendant de la moyenne propriété, si isolés soient-ils, des valets de ferme perdus dans quelque exploitation rurale, des travailleurs attachés sous quelque forme que ce soit à la propriété paysanne, même en face des petits propriétaires, ils se comportent, dans leur action, dans leurs sentiments moraux, dans la conscience de leurs intérêts économiques, comme le prolétariat de la grande industrie. Ici encore, la question est facile. De même, lorsqu'on parle comme Compère-Morel l'a fait, des fermiers, des métayers, bien que leur attitude varie avec leur situation de fait, on peut, cependant les saisir, dans la mesure où ils se rapprochent du prolétariat et où ils se différencient de la grande propriété.

Mais là où le problème se pose d'une façon plus dramatique, c'est à l'égard de la seule classe vis-à-vis de laquelle nous sommes dans un état d'inquiétude : *les petits propriétaires paysans,* pour lesquels le faire valoir direct est la règle, ou qui utilisent simplement quelques bras pour le complément de l'exploitation rurale. C'est ici qu'est la difficulté : en face de ce propriétaire paysan, qui possède et qui a le sentiment de la possession. Celui-là, si nous l'observons psychologiquement, nous voyons la différence fondamentale, nous n'avons pas à le nier, qu'il y a entre lui et l'ouvrier de la grande industrie. Il n'est pas hors de la propriété, lui, il est dans la propriété ; il tient à la terre, comme les plantes, par la racine ; il est violemment emporté par la volonté de posséder, d'améliorer sa situation économique, de s'émanciper dans les cadres mêmes de la société actuelle ; il n'est pas rejeté par les conditions de sa vie en-dehors des limites mêmes du capitalisme, il y est incorporé ; et tous ceux qui ont étudié la psychologie paysanne, depuis Balzac, ont pu démontrer quel âpre sentiment de propriété est au fond de l'âme rurale, quel désir farouche elle recèle de posséder et de défendre le sol. Et c'est pour cela que Marx a parlé — et on le lui a reproché souvent — des sentiments arriérés des ruraux et de l'imbécilité paysanne. C'est qu'il voyait ces hommes ainsi emmurés dans une forme antérieure et rétrograde de production, ne participant en rien au mouvement de la culture moder-

ne, précisément parce qu'ils sont prisonniers de leur individualisme attardé et qu'ils restent immobilisés, à un stade déjà dépassé de l'évolution économique.

C'est ainsi, citoyens, si on l'envisage extérieurement, que le problème se pose. Il semble qu'il y ait un antagonisme absolu entre le petit propriétaire rural et l'ouvrier industriel. Que faire? Va-t-on passer outre et ne pas tenir compte du monde rural? Et cependant la propriété paysanne subsiste, le petit propriétaire foncier ne disparaît pas. J'appartiens — chacun doit dire ce qu'il connaît sur la question agraire — à un pays relativement prospère. C'est cette partie du Sud-Ouest, aux environs de Toulouse, où la petite propriété se développe si fortement, où elle n'est nullement menacée par la concentration terrienne, où elle a trouvé, dans ces dernières années, des chances inespérées de vie, où elle a même ajouté quelques petites cultures maraîchères à ses ressources habituelles. Eh bien, ces paysans individualistes, ces propriétaires, sont là, ils sont près de nous, vivant et agissant, et comme en France il y en a des millions et des millions, nous sommes bien obligés de dire quelle va être notre attitude, en face de ces producteurs qui appartiennent à un milieu si différent du milieu ouvrier, qui ont une psychologie si passionnément propriétaire. Comment les prendre, puisqu'ils faut les prendre? Nous ne pouvons évidemment être ni des sauveurs, ni des naufrageurs.

Nous ne pouvons pas être des *sauveurs*. Vous vous souvenez des critiques qu'Engels a adressées au programme du *Parti ouvrier français,* formulé au Congrès de Nantes, de 1894. Faites bien attention, disait-il, vous allez promettre aux paysans ce que vous ne pourrez pas tenir. Vous savez, parce que vous connaissez les exigences mêmes de l'évolution économique, que les petites propriétés sont menacées et qu'elles seront, peut-être, emportées, un jour ou l'autre; vous savez en tout cas que leur situation peut devenir incertaine; et si vous promettez aux paysans de les maintenir d'une façon irréductible à leur motte de terre, si vous voulez élever autour d'eux une sorte de muraille de Chine qui les protègera contre les tempêtes du mouvement économique, faites attention qu'ils ne se retournent contre vous, le jour où ils verront que les promesses que vous leur avez faites, vous n'avez pas pu les tenir. Et ces hommes, qu'un moment, peut-être, vous aurez conquis, se retourneront, le lendemain, contre vous et seront vos pires adversaires...

Guesde. — Nous ne leur avons jamais promis la survivance.

Lagardelle. — Je ne dis pas que cette croyance ait été dans votre esprit, à vous, personnellement, Guesde. Je dis que Engels a exprimé, dans un article que j'ai là, les idées mêmes que j'ai essayé de résumer.

Eh bien, Engels avait raison, non pas contre vous, si vous y tenez, puisque vous contestez, mais au point de vue général du problème agraire lui-même. Non, on ne peut pas se poser en sauveurs d'une petite propriété qui est peut-être menacée dans son existence, qui en tout cas développe des sentiments qui ne sont pas socialistes. Mais, d'autre part, nous ne pouvons pas être des *naufrageurs,* ni prophétiser un mouvement de concentration plus ou moins contestable, et aller de village en village prononcer la même oraison funèbre de la petite propriété. Il arriverait une fois de plus ce que Roldes a si éloquemment raconté, et ce qui se passe toujours en pareil cas: c'est que dix minutes après, une fois que les formules abstraites ont été prononcées par l'orateur de passage, les hommes qui les ont entendues ne s'en souviennent plus, parce qu'elles ne correspondent ni à la réalité des faits, ni à ce qui est l'essence de leur vie quotidienne.

Donc, ni sauveurs ni naufrageurs! Mais alors, la situation devient inextricable? Est-ce que nous sommes, réellement, enfermés dans un cercle dont nous ne puissions sortir?

Eh bien, je crois qu'il faut dire, abordant ce problème en toute franchise: Non, nous ne pouvons pas demander aux milieux ruraux la même production d'idées socialistes qu'aux milieux industriels. Tous les milieux ne sont pas également favorables à la germination de la pensée socialiste, et de même que Compère-Morel lui-même, lorsqu'il sème du blé n'attend pas qu'il pousse du foin, ni lorsqu'il plante un pommier, n'espère pas qu'il porte des prunes, de même, nous ne pouvons pas vouloir que des milieux aussi opposés nous donnent une moisson de sentiments identiques.

La première réponse au problème agraire est donc la suivante: nous nous mentirions à nous-même, si nous espérions des sentiments purement socialistes de la part des paysans. Ah! sans doute, je l'admets, on peut faire beaucoup pour améliorer leur situation économique et morale et les rendre, par là, sympathiques au parti socialiste: d'abord, on peut, par la critique du régime capitaliste essayer de donner aux ruraux une

notion des lois économiques qui pèsent sur eux; on peut ensuite leur proposer ces solutions pratiques, immédiates, dont Compère-Morel s'est fait ici l'interprète; on peut leur recommander toutes les associations possibles, mutuelles-bétail, incendie, groupements communs pour l'achat d'engrais, des machines, etc; on peut surtout développer, selon la conception qu'a exposée notre camarade Héliès, les coopératives de production rurale, en les joignant aux coopératives de consommations urbaines. Oui, cela est désirable. Mais cela, d'autres partis que nous l'ont accepté! Cela ne saurait être caractéristique d'une politique socialiste. Si nous y adhérons de tout cœur, il n'y a pas là l'empreinte, la marque essentielle du socialisme. Et lorsque nous disons cela aux paysans, il faut bien nous rendre compte que même si nous leur donnions la possibilité, comme vous le disiez justement, Compère-Morel, de passer d'un état d'individualisme économique à un stade d'organisation capitaliste supérieure, si nous leur donnions la faculté de se défendre contre les incertitudes de leur sort, le malaise de leur vie économique, nous ne pourrions pas espérer que leur psychologie en soit par là-même transformée et qu'ils deviennent du coup des hommes hostiles au régime capitaliste et à la propriété.

Donc, relativisme, au point de vue socialiste, des mesures utiles que vous proposez et que je défends avec vous. Il faut alors autre chose et essayer d'une autre façon de rendre les paysans plus sympathiques au socialisme. C'est ici que je crois que le programme général du Parti socialiste peut être singulièrement utile, et que, là où nous sommes impuissants à transformer un propriétaire en non-propriétaire, psychologiquement s'entend, nous pouvons, par une vive critique exercée contre l'Etat, par un assainissement du milieu démocratique, au point de vue politique et administratif, au point de vue financier, prendre les paysans fortement, profondément.

J'ai essayé, il y a quelques mois, à Toulouse... *(Murmures, interruptions diverses)*.

Une voix. — Conclusion!

Voix nombreuses. — Parlez, parlez!

Le Président. — Je suis obligé, les vingt minutes étant écoulées, de consulter le Congrès. Le Congrès est-il d'avis que Lagardelle puisse poursuivre son exposé? (Approbation).

Hubert Lagardelle. — Ah! je ne prétends pas apporter une so-

lution: je fais effort loyalement et modestement pour donner quelque indication...

Je disais que j'ai essayé, au Congrès de Toulouse, d'exposer comment, à mon sens, le Parti socialiste peut tirer, pour sa politique propre, de l'expérience syndicaliste, des conclusions neuves, comment, en face de l'Etat démocratique, de plus en plus coûteux, incompétent et démagogique, il peut réclamer l'introduction de principes nouveaux d'organisation libre du travail et de responsabilité économique; et la grève récente des employés des postes, qui n'est pas seulement un mouvement passager de révolte et d'insurrection sans lendemain, qui est un mouvement de conscience professionnelle, d'émancipation du travail dans des cadres déterminés, la grève des postes a montré comment les quelques indications abstraites que je vous avais formulées correspondent au sentiment intime des masses organisées. Quelle est la critique que nous adressons à l'Etat, tel que nous le voyons devant nous? C'est, tout d'abord de développer les dépenses improductives d'une façon abusive, c'est la multiplicité des fonctions qu'il crée, c'est l'extension d'une machinerie administrative toujours plus nombreuse, qui opprime le pays, qui est incompétente et qui empêche l'organisation rationnelle et libre du travail. Tout ce parasitisme administratif est extrêmement coûteux et ce sont les producteurs de tout ordre qui en supportent la charge. Et plus que personne, en face des impôts croissants, les paysans en ont le sentiment profond.

Je sais bien qu'on nous dit que la démocratie est un gouvernement cher. Mais on oublie que c'est la condamnation même de la démocratie qu'on prononce. Vous vous souvenez de ce que Marx avait vu surtout dans la Commune de Paris, au point de vue prolétarien: c'est qu'elle voulait être un *gouvernement à bon marché*. L'Etat à bon marché, et par conséquent l'Etat limité, bridé, réduit, voilà ce que le parti socialiste doit offrir, dans son action immédiate, aux masses populaires! N'est-ce pas là la politique que nous dicte le mouvement syndicaliste? Un mouvement semblable à celui des postes, quel but a-t-il? Il a pour but essentiel de réduire le parasitisme et la hiérarchie dans l'Etat, de remettre aux fonctionnaires compétents, aux ouvriers qui travaillent, l'organisation même du travail, et par conséquent non seulement de balayer du même coup toute au-

torité extérieure au monde des producteurs, mais aussi d'économiser par là-même les traitements onéreux que la foule des hauts fonctionnaires, encombrantes et dispendieuses créatures des partis politiques, imposent de plus en plus au pays. Ce qui fait que ce travail de limitation de l'Etat n'est pas seulement un mouvement d'émancipation du travail à l'intérieur de l'Etat, mais encore un mouvement d'économies profondes et d'assainissement financier de l'Etat.

Et alors, lorsque vous vous retournerez vers le paysan et que vous lui direz. « Tu es un producteur comme l'ouvrier; l'impôt que tu paies va servir à développer ce parasitisme étatique, à nourrir cette nuée de grands fonctionnaires inutiles et autoritaires »; lorsque vous lui montrerez que le but du Parti socialiste est de démanteler l'Etat, en lui enlevant cette puissance de coercition qui s'appuie sur le développement illimité d'une clientèle avide; lorsque vous lui indiquerez la possibilité de faire, grâce à une politique socialiste, des économies, de plus en plus grandes, en donnant au travail, selon les principes syndicalistes, une liberté réelle compensée par une responsabilité effective, alors le paysan se rendra compte qu'il est en présence d'un parti qui n'est pas semblable aux autres, qui ne vise pas à la conquête du pouvoir pour nourrir ses clients électoraux, qui ne rêve pas un accroissement nouveau de la puissance étatique et des services onéreux qui l'accompagnent.

Voilà, comment, citoyens, si le Parti se présente en face de toute les classes productrices avec un programme s'inspirant du syndicalisme... (Nouveaux murmures, vives interruptions sur certains bancs).

Une voix. — C'est assez!

Roland. — Ce professeur d'agronomie va nous tenir pendant plusieurs heures!

Hubert Lagardelle. — Ah! citoyens, pour quelques minutes de plus, que vous voilà intolérants! Et vous vous préparez à construire la société future...

Roland. — Notre premier soin sera de vous supprimer.

Hubert Lagardelle. — Merci! mais je suis bien tranquille. La société capitaliste durera plus que vous et moi!...

Lafargue. — Assez! Vous n'avez plus le droit de continuer.

Le président. — Citoyen Lafargue, vous devriez être le der-

nier à protester, car, vous, vous avez parlé librement, pendant près d'une heure. (1)

Ghesquière. — Il y a une décision prise: on ne doit parler que dix minutes! (Nouvelles interruptions, bruit).

Le président. — Je mets aux voix la question de savoir si Lagardelle peut continuer.

(Adopté).

Hubert Lagardelle. — Citoyens, je n'insiste pas, devant l'intolérance invétérée de cette partie du congrès (les guesdistes), et je finis. Je disais que, du jour où le Parti parlera ce langage à toutes les classes productrices, l'unité relative d'action, la seule que nous puissions espérer, sera, dans une certaine mesure, établie entre les milieux ruraux et les milieux industriels. Paysans et ouvriers seront touchés par le seul côté où leurs revendications sont communes.

Et j'ai le droit de conclure: Si le Parti socialiste se présente ainsi devant les masses populaires qui ne sont pas ouvrières, avec un programme de réduction de l'Etat, de moralité financière, il pénétrera les milieux ruraux. S'il vient, au contraire, avec des programmes dogmatiques, des formules abstraites, il ne les touchera pas. S'il leur offre un programme conservateur, il ne les saisira pas davantage, puisqu'il prendra le masque des partis purement démocratiques. Il faut qu'emporté par cet idéalisme qui sort de la masse ouvrière syndicaliste (Interruptions)... il apparaisse comme le seul parti de propreté politique, et d'action anti-étatique. Et il le peut en faisant siennes les revendications essentielles et les idées fondamentales du syndicalisme. Il y a là une issue pour le Parti socialiste, acculé aujourd'hui à l'impasse de la question agraire, s'il veut prendre le paysan dans son désir de ne plus être exploité par l'Etat parasitaire... *(Bruit)* Si le Parti veut adopter cette politique, s'il veut introduire dans l'organisation même des services publics actuels, en attendant de les transformer complètement, les principes du syndicalisme, le Parti atteindra les paysans. Sinon, les paysans lui échapperont, et il restera les bras vides et ballants devant la plus grande masse de producteurs qu'il y ait dans notre pays. *(Vifs applaudissements.)*

Hubert Lagardelle.

(1) Le compte-rendu officiel ne fait pas mention des interruptions de Roland et de Lafargue. Elles furent assez nettes pour n'être pas omises. Je les rétablis ici, conformément à la vérité.

ENQUÊTES & DOCUMENTS

La Crise Syndicaliste

ENQUÊTE (1)

III

G. YVETOT

Secrétaire de la *Confédération générale du Travail* (Section des Bourses)

Non, ce n'est pas une *crise,* mais un *malaise* que subit le syndicalisme.

Pour qu'il y eut *crise,* il faudrait que se perçoive un péril, et jamais le syndicalisme révolutionnaire en France ne se porta si bien, malgré le malaise en question. D'ailleurs, il se remet peu à peu, comme un adolescent se remet d'un malaise de croissance. Tant pis pour ceux qui, à chaque époque difficile de sa jeunesse, ont cru le Syndicalisme perdu. De cette épreuve encore, il sortira mieux assaini, plus vivant, plus actif et plus menaçant.

Ce malaise, d'où provient-il?

Il provient encore des deux tendances du syndicalisme. Les hommes de chacune de ces tendances s'épient, se surveillent, se menacent sans cesse.

L'une de ces tendances dite « révolutionnaire » *est* et *reste* pour *agir*. L'autre voudrait être pour *ne pas agir*. La première est à la tête de la C. G. T. La seconde voudrait s'y trouver.

La tendance dite « réformiste » n'en est plus à compter ses assauts contre la tendance dite « révolutionnaire ». Celle-ci résiste imperturbablement.

Les congrès nationaux de Bourges (1904), d'Amiens (1906), — pour ne citer que ceux-là — ont enregistré ces assauts... et ces échecs des réformistes.

A ces Congrès, cependant, on bataillait assez ouvertement. Il n'y avait pas d'équivoque: on était d'un côté ou de l'autre

(1) Voir le dernier numéro du *Mouvement Socialiste.*

des combattants. Les arguments échangés — souvent avec passion — visaient plus la tactique des individus que les individus eux-mêmes. On ne passait pas subitement d'un camp à l'autre pour des vanités froissées, pour des rancunes ou des vengeances personnelles inassouvies. Il y avait encore quelque noblesse et quelque loyauté à ces combats de tactique contre tactique, de tendance contre tendance. Ça reviendra!

A Marseille, en 1908, il n'en est plus de même. On sent qu'il y a comme une gêne parmi les combattants en présence. Les troupes sont mêlées. Ce ne sont plus les idées qui sont en jeu, ce sont les individus.

De plus, l'incohérente répression de Clémenceau, après son criminel guet-apens de Draveil et de Villeneuve-Saint-Georges, maintient en prison la plupart de ceux contre lesquels on aurait voulu porter des griefs. Sauf quelques délégués (dont les noms ne valent pas d'être cités), qui eurent le triste courage de déblatérer contre les militants en prison, jugeant et critiquant leur conduite dans la journée du 30 juillet, sauf ceux-là, tous les délégués semblaient unanimes à ne porter aucun grief sérieux contre les absents, dont on discutait la gestion morale de la C. G. T.

En effet, ce n'était pas le moment de dire hautement des absents ce que d'ailleurs, on n'aurait peut-être pas dit non plus s'ils avaient été là.

Aussi, pour cette raison sans doute, pour ce prétexte plutôt, certains délégués firent comprendre que moins ils en disaient, plus ils en pensaient. Sournoisement, de façon insinuante, on jeta le trouble, la défiance parmi les délégués de province. Comme par enchantement, se trouva une voix autorisée pour lancer en sourdine à tous les échos, les plus bêtes calomnies, les plus stupides insinuations. Tout cela en accusations incomplètes d'abord, puis en accusations bruyantes et en déclamations ridicules, lorsque Griffuelhes lui-même, à sa sortie de prison, somma son insulteur d'affirmer ses dires.

Les desseins inavoués et inavouables des adversaires de la C. G. T. et surtout de son bureau furent ainsi admirablement servis.

Ne pouvant l'atteindre autrement, c'est sur sa gestion de la Maison des Fédérations que l'on crut pouvoir « tomber » Griffuelhes. Je ne crois pas qu'on y réussisse. Le temps, s'il ne désarme pas les gens de mauvaise foi, atténue tout au moins

la cécité d'un grand nombre. Le temps vient toujours à bout de la farouche activité des malfaisants qui se fatiguent vite. Et puis, il apporte fatalement des arguments nouveaux à ceux qui, patiemment attendent l'heure des justes compensations morales, où leur bonne foi, leur désintéressement et leur mérite peuvent être enfin reconnus. Donc, j'en suis certain, Griffuelhes aura très prochainement sa revanche. On reconnaîtra que la seule chose sur laquelle il était inattaquable, c'était l'honnêteté, on conviendra que la seule œuvre vraiment réalisée pour l'indépendance de la C. G. T. et d'autres organisations, le fut par lui.

Est-ce à dire que Griffuelhes est irréprochable?

Je dois le dire: Si les événements de Villeneuve-Saint-Georges n'étaient survenus pour nous rassembler sous le même toit hospitalier que la République réserve à ceux qui prennent au sérieux leur rôle de militants syndicalistes; si tous deux, au lieu d'être à Corbeil, nous avions été au Congrès de Marseille, sans doute, c'est en adversaires que nous y serions allés. J'avais personnellement bien des griefs à formuler. J'avais à cœur certains faits, certaines paroles du Secrétaire Général de la C. G. T., sur lesquels j'aurais voulu devant le Congrès, de claires explications. Il s'agissait de sa tactique; il s'agissait de sa conduite en certaines circonstances de la lutte, et non pas de ce qu'il fit avec tant de courage et de persévérance, pour mettre la C. G. T. chez elle.

Et c'est parce qu'ils savaient cela que beaucoup se sont étonnés de ne pas me voir du côté de ceux qui ont voulu salir Griffuelhes, quand il était en prison.

Je ne remercie pas ceux-là de m'avoir cru capable d'une lâcheté.

J'aurais pu, m'a-t-on dit, ne me mêler en rien à cette affaire. Sans doute, si j'avais été un neutre. Or, je n'en suis par un. Quand il y a urgence à s'affirmer — qu'il y ait péril ou gloire — je sais oublier tout, sauf ce que la raison me dicte comme devoir. Entre les ennemis de Griffuelhes et lui, j'ai choisi et je ne me suis jamais repenti de mon choix.

Ouf! je me suis un peu soulagé et j'ai dit quand même quelles étaient, selon moi, les causes de ce que j'appelle, non pas la *crise,* mais le *malaise* du syndicalisme.

Il me reste à dire par quels moyens et à quelles conditions ce *malaise* peut prendre fin.

J'ai dit que la revanche de Griffuelhes était immanquable. Que de satisfactions déjà :

Démissionnaire du poste de secrétaire de la C. G. T., il était aussitôt proposé par sa fédération (Cuirs et Peaux) comme candidat au poste qu'il venait de quitter. S'il eût accepté, il eût été réélu. Il n'accepta pas.

Les réformistes s'en furent chercher à Montpellier l'ex-anarchiste révolutionnaire Niel. Celui-ci, dépaysé, ne put longtemps tenir la place où il avait été élu de si drôle façon. Il démissionna. Son ami Thil le suivit. Jouhaux a remplacé Niel, et aujourd'hui tout va bien.

Griffuelhes, au Congrès de Fougères, est pressenti comme secrétaire de la *Fédération des Cuirs et Peaux* en remplacement du camarade Voirin, démissionnaire volontaire qui aime mieux reprendre le travail et qui insiste pour que Griffuelhes lui succède.

L'Imprimerie de la Maison des Fédérations — cause ou prétexte de tout le mal — est maintenant prospère. Un outillage nouveau, une rotative y sont installés. Griffuelhes va rendre des comptes à la Commission désignée pour cela. Il va publier une brochure pour répondre aux arguments de ses adversaires. Même ceux qui n'ont pas voulu se rendre à son invitation, en juin dernier, devront se rendre à l'évidence des chiffres et des arguments fournis. Bien entendu, cela ne pourra donner satisfaction à tous ceux qui espéraient autre chose, comme, par exemple, le retour de la Maison des Fédérations à ceux qui ont tout fait pour l'empêcher de s'édifier.

Enfin, Griffuelhes je l'espère, dira comment il entend réaliser son rêve pour l'indépendance des organisations syndicales. Il doit être conforme au nôtre, c'est-à-dire que la Maison des Fédérations devienne celle des Fédérations y ayant leur siège et de l'Union des Syndicats. C'est à notre Paris ouvrier qu'il appartient de donner un exemple sérieux de possibilité d'indépendance matérielle.

Malgré tout, Griffuelhes y aura fortement contribué.

A tout prendre, toutes les méchancetés, toutes les mesquineries dont Griffuelhes fut le point de mire n'auront pas été inutiles. Certains intellectuels, qui lui faisaient une cour assidue et lui faisaient croire que le syndicalisme datait de son avènement, l'avaient gâté. Les événements, mieux que tous les conseils l'auront aguerri, puisqu'ils ne l'ont point découragé.

Il comprend peut-être maintenant qu'il vaut mieux encore de francs amis, de loyaux adversaires que des thuriféraires maladroits qui cassent leurs encensoirs sur le nez de leurs idoles, ou des égaux suiveurs prêts à louanger, prêts à salir, suivant leurs intérêts. A qui sait en profiter, la vie est un enseignement salutaire.

Après tout cela, la paix reviendra. Des militants qui se regardaient « en chiens de faïence », commencent déjà à se lasser d'une attitude aussi laide.

En province, ce sont ordinairement les endroits où la désunion, les scandales sont en permanence qui semblent les plus affectés de ce qui se passe à Paris. On dirait qu'ils trouvent une consolation à s'occuper des scandales parisiens pour oublier les leurs et négliger de les aplanir.

Lors de la dernière Conférence exceptionnelle des Bourses, des délégués sont venus de très loin à Paris non pas pour l'ordre du jour de la Conférence, mais pour le scandale qu'ils flairaient. La meilleure preuve, c'est qu'ils n'ont encore rien fait pour l'application des décisions prises sur les questions discutées et solutionnées à cette conférence.

Non, le Syndicalisme n'est pas en péril. Son malaise se dissipe. Il va disparaître.

L'application de la Carte et du Timbre confédéraux remue le fond même de la masse ouvrière. C'est d'en bas, maintenant, que va venir le souci d'être unis entre exploités par la C. G. T. Ce sont les syndiqués qui vont obliger leurs fonctionnaires syndicaux à faire le nécessaire pour que nul ouvrier syndiqué ne reste en dehors de la *Confédération,* pour que nul syndicat ne reste en dehors de sa fédération de métier ou d'industrie et pour que nul ne reste en dehors de l'Union de Syndicats locale ou départementale. C'est la *Voix du Peuple* reprenant un essor nouveau et la C. G. T. devenant plus forte, parce que moins ignorée des masses syndicales, parce que plus soutenue, plus aimée par les syndiqués eux-mêmes, et parfois *malgré leurs militants.*

Cette *démocratisation syndicale* qu'impose la Carte et le Timbre vont tellement rapprocher le syndiqué de la C. G. T., il va tellement s'y intéresser que les scandales, les rivalités personnelles des militants entre eux auront tendance à disparaître,

parce que leurs motifs ne pourront plus lui être cachés ou dénaturés.

Qu'un bon vent d'indépendance souffle par toute la France sur les Unions locales et départementales et leur inspire des idées, des initiatives d'indépendance. Qu'elles arrivent à se mettre chez elles, à se passer de subvention.

Alors, la politique n'aura plus prise sur les syndiqués, les politiciens iront à leurs partis et les syndicats feront leurs affaires en paix.

Quand le syndiqué connaîtra mieux la C. G. T., on peut être sûr que le plus grand nombre saura vite distinguer parmi les militants quels sont les plus sincères et les mieux doués pour la lutte.

Les cabotins et les bambocheurs, les bavards et les paresseux auront fini leur règne. Il n'est que temps qu'ils retournent leurs vestes et cherchent ailleurs leurs intérêts. Les syndiqués vont voir clair.

C'est alors qu'un *malaise* comme celui dont il est question ne se représentera plus, parce que c'est ainsi qu'aura disparu celui-ci.

Ainsi soit-il!

G. Yvetot.

IV

MARTY-ROLLAN

Secrétaire de l'Union des Syndicats Ouvriers de Toulouse et de la région.

Les difficultés du syndicalisme viennent de ce qu'il doit s'identifier au mouvement quotidien de la vie. En effet, je ne me suis jamais figuré le syndicalisme comme une sorte de science exacte, aux propositions immuables et aux vérités intangibles. Il procède de la vie sociale, il est la vie sociale elle-même.

Malheureusement, tant d'ignorance est à ce point répandue dans la classe ouvrière que le prolétaire donne tous les jours la preuve qu'il a plus besoin de croire que de se convaincre, en se rendant compte des difficultés de la vie économique. C'est lorsque l'ouvrier vient au syndicalisme, en adhérant au syndicat de sa corporation, qu'on est obligé de lui faire comprendre ce qu'est exactement un syndicat, de lui exposer les raisons multiples qui légitiment les revendications ouvrières, de lui justifier les fins révolutionnaires du syndicalisme, en lui démontrant la déchéance de la société présente, le besoin de transformation qui s'impose.

Préjugés de races, de sentiments, de patrie, besoin obscur et violent de justice, amour mal défini de l'égalité, amertume et dégoût produits par les palinodies politiques, tout cela se combine, se heurte, se débat, se confond dans le cerveau du prolétaire, dont le gros bon sens est presque toujours tenu en échec par l'ignorance, jusqu'à ce qu'il finisse par tomber dans l'indifférence, la veulerie, la lâcheté, le découragement.

D'une façon générale, l'ouvrier adhère au syndicat, d'une part : parce que ce besoin violent de justice sociale qui est profondément ancré au cœur de tout producteur, l'y pousse malgré tout ; d'autre part, parce que le syndicat l'intéresse et flatte son égoïsme par ses diverses œuvres d'assistance et de secours.

Mais la masse prolétarienne trace vite des ornières où elle s'enlise. Le prolétaire a une tendance trop manifeste à considérer le syndicat — lorsqu'il y adhère — comme un nouveau rouage de la société présente, sorte de mécanisme de main-

tien, qu'il serait fou et dangereux de considérer comme un merveilleux outil de transformation sociale.

Donc, la masse ouvrière ne sait pas ce que c'est exactement que le syndicat, et elle a peur de le savoir. Et alors le syndicalisme devient le terre à terre de la lutte pour la vie, pour l'amélioration immédiate seulement des conditions de travail. Et de ce terre-à-terre, il est bien évident que certains militants s'en contentent: la tranquilité, au sein d'une considération à peu près générale, n'étant pas chose à dédaigner, pour trop de citoyens, malheureusement.

La vérité, c'est qu'il faut faire surtout du Syndicat l'instrument de révolution, en profitant de la propagande qu'il provoque, pour ruiner des symboles comme le drapeau et des idoles comme la patrie, pour inculquer l'esprit de classe dans la masse. Tout cela ne peut nuire ni déranger la besogne immédiate qui s'impose au syndicat: élévation des salaires, réduction du temps de travail.

L'esprit de révolte est nécessaire à l'âme prolétarienne, comme le soleil aux fruits, pour mûrir. Le travailleur doit compter sur lui-même. La politique gêne l'émancipation ouvrière. Il faut réagir sur le milieu ambiant. Et la meilleure manière de réagir pour le prolétaire est de réclamer *ses droits,* d'en forcer la reconnaissance sans cesse et à tout propos.

Il faut aider les syndiqués qui veulent comprendre le syndicalisme comme la condamnation de leur vie de misère et de privations et comme l'union étroite de tous les militants qui parlent et écrivent en leur nom. Mais il y a des militants qui se contentent d'étudier le syndicalisme, alors qu'ils devraient *le vivre,* et pénétrer davantage la masse qui les attend et qui ne demande qu'à les croire et se laisser guider par eux. Ces militants inventent des mots, établissent des formules. Comme si les formules, les mots, possédaient une vertu salutaire suffisante? Comme si depuis le temps que l'on a dit « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous!. », les prolétaires de tous les pays étaient véritablement unis?

Ce sont ces difficultés du syndicalisme qui causent sa marche lente. Mais, dit-on, il y a énervement dans les milieux syndicaux? Disputes entre les « chefs »? Et après? Un seul exemple, pour être court. Est-ce que ces disputes ont entravé la propagande de la *Fédération nationale des Travailleurs de l'industrie du Bâtiment,* dont le nombre des syndicats adhérents dépasse 400 avec 60.000 membres cotisants? Effacement

de la C. G. T? Simplement besoin d'organisation plus nette et besoin qui force à la réflexion, à l'étude, pour rendre plus vives et plus sûres l'offensive et la défensive ouvrières. Désarroi des esprits? Non, mais ennui réel de voir des militants considérés, lesquels, aux premiers jours de leur propagande, ont engagé l'organisation syndicaliste dans la voie dite révolutionnaire, qui est la voie toute naturelle du syndicalisme, ennui de voir ces militants ralentir peu à peu leur marche, finir par s'arrêter et marquer le pas avec force, comme pour donner l'illusion à la masse ébranlée qui les pousse par derrière, qu'ils vont encore de l'avant sur le chemin des réalisations espérées.

Si les disputes entre « chefs », si le besoin d'organisation, si la propagande actuelle de certains militants devenue *régressive,* comparée à leur propagande ancienne, si tout cela peut constituer une crise du syndicalisme, je pense que la crise n'est pas dangereuse.

Et je pense encore qu'il est vain de s'embarrasser de mots. Une chose va dominer à la C. G. T.: la nouvelle organisation administrative qu'elle a entreprise et qui entrera en vigueur à partir du 1er janvier 1910. Il y aura d'abord perturbation, et perturbation assez sensible. Mais tout se tassera, tout se calmera. Il y a un fait écrasant: la constitution de la fédération du Bâtiment. Quoiqu'on dise, quoiqu'on fasse, cet exemple entraînera des constitutions semblables parmi d'autres organisations. Les « chefs » — si « chefs » il y a — pourront se jeter des tendances différentes à la tête, se figurer qu'ils incarnent le syndicalisme, la lutte ouvrière accusera malgré tout une ampleur et une vigueur de plus en plus grandes, et, de plus en plus, dans un mouvement quelconque: conflits, grèves, etc., on n'admettra pas, on ne voudra pas, on ne permettra pas — cela par tous les moyens — que les camarades puissent être vaincus.

Pour finir, je dirai à ceux qui croient à la crise du syndicalisme et voudraient sortir de cette crise, que les moyens d'en sortir ne sont pas nombreux. Il n'y en a qu'un: activer la propagande révolutionnaire, car c'est la seule qui correspond justement aux pensées, aux sentiments, aux besoins, aux aspirations de la masse ouvrière, *que l'on ne pénètre pas assez.*

MARTY-ROLLAN.

Le Monopole de l'Enseignement
ET LE SOCIALISME

ENQUÊTE (1)

III

L. JOUHAUX
Secrétaire de la *Confédération générale du Travail*

Je n'ai pas la prétention, en ces quelques pages, de traiter la question de l'enseignement au point de vue professionnel. Mes aptitudes sur ce chapitre, sont trop insuffisantes pour que je l'essaie. Cependant j'estime nécessaire d'exprimer mon opinion, au moment où le conflit entre les deux enseignements, laïque et religieux, devient le plus aigu.

De prime abord, deux questions se posent: La première est de savoir si, dans les circonstances actuelles, nous devons prendre la défense de l'enseignement laïque contre l'enseignement religieux? La seconde, qui, d'ailleurs découle logiquement de la première, est de savoir si nous pouvons nous déclarer partisans du monopole de l'enseignement à l'Etat.

En ce qui concerne la première question, il est utile, me semble-t-il dans les conditions présentes, pour des révolutionnaires, de s'opposer à un retour offensif de l'éducation religieuse. L'enseignement congréganiste ne correspond pas aux aspirations de la classe ouvrière. Malgré les nouveaux courants qui se dessinent dans les milieux catholiques, malgré la renaissance du socialisme chrétien, nous ne pouvons accepter l'enseignement religieux.

N'est-il pas tout entier basé sur une morale de résignation et de macération? Ne détruit-il pas chez l'enfant tout développement des sentiments de révolte? N'annihile-t-il pas tout esprit de critique, tout éveil de conscience intelligente et raisonnée? Loin de favoriser l'éclosion, l'épanouissement de l'ini-

(1) Voir les numéros 215 et 216 du *Mouvement Socialiste*.

tiative individuelle, il la refrène, la paralyse, l'anéantit. Un tel enseignement ne peut livrer à la vie que des êtres sans volonté, sans énergie, incapables de réagir contre les forces mauvaises de notre société.

Si quelquefois, l'ouvrier religieux, frappé trop rudement par les réalités sociales, s'éveille à la vie, il va, poussé par sa croyance en la charité chrétienne, s'enrôler dans *les Syndicats jaunes* ou sous la bannière du *Sillon*. Il faut de fortes secousses, comme celles qui se sont déroulées pendant la grève de Mazamet, pour que ces masses amorphes, ces bataillons d'ilotes, comprennent l'utilité de rejoindre les Syndicats rouges et acceptent l'idée de la suppression du patronat et du salariat.

Pour réaliser notre but, nous devons supprimer toutes les causes qui, demain, pourront constituer autant d'obstacles sur notre route. L'enseignement religieux étant de ces causes, nous devons le combattre.

Mais, est-ce à dire que nous devions tomber en admiration devant la laïque? et proclamer la nécessité du Monopole de l'enseignement à l'Etat?

Ce serait tomber de Charybde en Scylla. Et nous commettrions, en affirmant cela, la plus grossière contradiction. Quel résultat aurions-nous acquis? Aucun. Pas plus que l'école religieuse, la laïque ne répond aux aspirations du prolétariat organisé.

Certes, nous voulons bien croire qu'il y ait eu un certain progrès réalisé. L'on n'enseigne plus aujourd'hui dans les écoles de l'Etat, la croyance en un Etre suprême. Mais, n'a-t-on pas remplacé cette religion surannée par d'autres religions? L'on n'inculque plus à nos enfants l'amour d'un Dieu universel et tout puissant! Mais on leur apprend à adorer la Patrie, à mourir pour elle.

Mourir pour la patrie,
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

Tous les livres de la laïque sont pleins de ces inepties. L'histoire de France ne repose que sur les hauts faits-d'arme des grands guerriers. C'est la glorification des boucheries internationales.

Aux enfants l'on apprend que tous les citoyens se doivent

entièrement à la grandeur de la Patrie. Comme si les prolétaires qui ne possèdent rien avaient une Patrie!

Le respect de la *propriété patronale, l'obéissance passive aux lois, la croyance aux palinodies parlementaires,* sont aussi des enseignements laïques. Les programmes sont imprégnés du plus pur esprit conservateur bourgeois. C'est en vue et pour la défense des intérêts des capitalistes républicains, que sont instituées les écoles de l'Etat.

Nos politiciens modernes ont remplacé la croyance religieuse par trois nouvelles religions: le *Militarisme,* le *Patriotisme,* le *Parlementarisme.*

Ces trois sortes de croyances sont aussi funestes, aussi désastreuses pour l'avenir de la classe ouvrière que la religieuse. Aussi devons-nous au même titre les combattre.

Non! Les militants syndicalistes révolutionnaires ne peuvent être partisans du monopole de l'enseignement.

D'ailleurs la classe ouvrière organisée n'a-t-elle pas, à différentes reprises, manifesté sa volonté sur ce sujet?

Au Congrès de Paris en 1900, c'étaient les Bourses du Travail qui reconnaissaient l'utilité de créer des écoles syndicales. A Marseille, en 1908, une des questions les plus importantes de la conférence des Bourses fut celle de *l'adaptation de l'enseignement aux besoins de la classe ouvrière.*

Les Syndicats d'institutrices et d'instituteurs nouvellement formés ne tentèrent-ils pas, la même année, sur l'instigation des militants syndicalistes, l'organisation d'un Congrès mixte? Où se seraient réunis les délégués des Bourses du Travail et des Syndicats de l'enseignement, en vue de réaliser la formule d'un programme donnant satisfaction aux aspirations des ouvriers organisés? L'Etat, naturellement, a interdit ce Congrès. Il aurait constitué un danger aux yeux des classes dirigeantes et possédantes.

Ces diverses manifestations de l'organisation syndicale sur le terrain de l'enseignement sont une démonstration très claire des sentiments que professent à l'égard du monopole les militants ouvriers. Si nous sentons la nécessité de prendre part à la lutte engagée, notre rôle doit se former à la seule défense des institutrices et instituteurs syndiqués, tout en nous déclarant contre tout *projet de monopolisation.* Le monopole avec ses méthodes unitaires d'éducation est, pour les révolu-

tionnaires, inacceptable. Notre action journalière s'opérant en marge de la légalité bourgeoise, nous ne pouvons tolérer que l'on enseigne à nos enfants la croyance en cette même légalité.

Tous nos efforts tendent à élargir les vieux cadres de cette société capitaliste! Et nous serions assez naïfs, assez inconséquents pour permettre l'établissement du monopole de l'Etat? Nous donnerions au gouvernement, « expression politique de la classe bourgeoise », la possibilité de façonner, de modeler suivant ses intérêts, le cerveau de nos enfants? Une pareille hypothèse est inadmissible.

Si nous avons une somme d'énergie à dépenser, s'il nous faut combattre, que ce soit au moins pour améliorer la situation présente, et non pour permettre de conserver indéfiniment l'état social actuel. Toutes les religions doivent être par nous combattues, la religion de l'Etat, la religion de la Patrie comme la religion de Dieu. Nous aspirons à l'avènement d'une société meilleure, plus juste, plus humaine. Pour cela il nous faut réaliser l'entente entre tous les travailleurs du monde entier, en nous efforçant de faire disparaître les haines héréditaires, les haines ancestrales, entretenues et propagées par tous les gouvernants. Nous devons combattre l'armée, comme une institution mauvaise, mise au service du capital contre le travail. Nous devons enseigner à tous et surtout aux jeunes, que le travail seul est producteur de bien-être. Il nous faut former, dans nos enfants, *les producteurs libres de demain*. La jeune génération doit être éduquée dans l'amour du travail, dans la haine des guerres et des oppresseurs. *L'Enseignement de l'Etat ne peut pas nous donner ce résultat.*

L'enseignement que nous désirons pour cette génération, nous le voudrions complètement basé sur le *principe de la lutte de classe,* et non sur un principe de conservation sociale. Nous ne pouvons atteindre ce but qu'en réalisant, à l'aide de nos camarades institutrices et instituteurs, « loin du contrôle de l'Etat », la tenue de congrès mixtes.

Dans ces congrès, nous étudierons en commun les *moyens propres et surtout pratiques* pour l'adaptation de l'enseignement aux besoins de notre classe. Nos enfants, sans être notre propriété, sont cependant les êtres sur lesquels reposent nos plus grandes espérances. Pour matérialiser ces espérances, il est indispensable que nous les éloignions du contact *perni-*

cieux, dangereux et déprimant de l'enseignement bourgeois. Leur éducation, en vue des luttes futures, doit être faite en dehors de la légalité, en marge des codes d'instruction civique et de morale caduque. *Ce ne sont pas des citoyens électeurs que nous voulons former, mais des hommes libres.*

Aussi est-ce vers les *écoles syndicales* que vont nos aspirations et non vers le *Monopole à l'Etat.* L'Etat, instrument de domination de la bourgeoisie libérale, nous répugne autant que l'Eglise catholique et chrétienne. Encore une fois, tout en étant contre un retour offensif de l'école congréganiste, nous sommes surtout contre le monopole de l'enseignement. *Ni monopole religieux, ni monopole laïque*! Tous les deux, quoique pour des raisons différentes, entravent l'essor de la classe ouvrière. Ce à quoi nous aspirons aujourd'hui, ce que nous saurons réaliser demain, *c'est la possibilité d'éduquer nos enfants, en vue de la prochaine transformation sociale.*

L. Jouhaux.
Secrétaire de la *Confédération générale du Travail.*

IV

J.-L. BRETON

Député du Cher

J'ai toujours été partisan du monopole de l'enseignement par l'Etat et je le suis plus que jamais.

La scandaleuse campagne menée en ce moment par l'Eglise contre l'Ecole laïque montre, en effet, avec une netteté absolue, toute l'importance de cette grave question.

Cela devrait mettre fin aux incompréhensibles hésitations de nos socialistes libéraux qui, sous le prétexte de permettre la fondation hypothétique de quelques très rares écoles à tendance socialiste, se montrent tout disposés à favoriser un nouvel essor de l'enseignement clérical.

Mais, n'y a-t-il pas chez certains d'entre eux le secret désir de faciliter, par l'introduction dans les programmes électoraux de la liberté de l'enseignement, ces monstrueuses coalitions avec la réaction qui semblent se préparer pour les prochaines élections?

Jointe à la représentation proportionnelle, la liberté de l'enseignement constituera, en effet, un merveilleux terrain de concentration des opinions les plus opposées.

J.-L. Breton.

La Coopération et le Socialisme

ENQUÊTE (1)

III

E. ANSEELE

Membre de la Chambre des représentants de Belgique

Que vous dire? C'est nous, les socialistes belges, qui triomphons. L'Internationale reconnaîtra officiellement notre mouvement coopératif, comme, à Stuttgart, elle s'est beaucoup rapprochée de notre conception du mouvement syndical. L'Internationale devient de plus en plus ouvrière par le caractère ouvrier de ses organisations et de ses moyens de lutte.

La *neutralité coopérative* est impossible. Les coopératives qui ont des locaux et de l'argent ne peuvent refuser ni l'un ni l'autre aux ouvriers en temps de grève, lock-oot ou crise. Elles doivent intervenir pour les ouvriers en lutte contre le capitalisme, et la neutralité dans pareil cas serait de la trahison.

Que cette intervention ne se fasse pas partout de la même façon, d'accord. Mais elle doit se faire.

Voilà toute la question, la seule question même.

Nous l'avons réalisée chez nous. On peut le faire partout. Et cela ne fera que du bien à la Coopération et au Socialisme.

E. Anseele.

---

(1) Voir le dernier numéro du *Mouvement Socialiste*.

LES ORGANISATIONS SOCIALISTES

Le Parti socialiste italien
ET LE SYNDICALISME

I

Si, pour juger la situation présente du mouvement qui s'inspire des idées syndicalistes révolutionnaires, en Italie et ailleurs, on tenait compte du peu d'influence qu'ont eu sur les masses ouvrières quelques manifestations du socialisme officiel, on aurait, sur cette situation, une opinion beaucoup plus favorable et, en tout cas, plus exacte.

Les manifestations auxquelles je fais allusion ne sont pas politiques. En un certain sens, il n'est pas étrange que les masses aient confiance en des hommes qui, au point de vue politique, ne la méritent plus, mais qui, cependant, leur ont donné autrefois la première inspiration à l'éveil de leur conscience. Macaulay, à propos de la sympathie que les masses populaires de Londres montrèrent au bâtard de Charles II, même quand celui-ci se fut rendu indigne, par ses indécentes sollicitations de pardon à Jacques II, contre lequel il s'était dressé comme prétendant, observe que dans le peuple la fidélité est un besoin instinctif. Rarement, le peuple se lève pour renverser ses idoles d'hier, et, lorsque cela arrive, c'est parce qu'il s'agit de couches nouvelles de la population, auxquelles ces idoles étaient étrangères, et ne s'exaltant d'ailleurs que passagèrement.

Ce qui frappe le plus, c'est l'incapacité des masses ouvrières à comprendre *les défaillances morales* de leurs coryphées.

Quelle vertu persuasive pourrait exercer une conception politique toute inspirée des exigences de la lutte, de sacrifice et d'enthousiasme, sur un prolétariat, qui se trouve à ce point blasé qu'il ne sent plus la puissance de l'idéal moral, ou qui est encore si primitif qu'il ne peut s'élever au niveau du prolétariat socialiste, Le prolétariat italien, qui en est à ses premiers pas encore, qui se trouve travaillé par les besoins immédiats du pain quotidien, pouvait-il entendre quelque appel à la lutte et au renoncement, lui qui ne savait pas encore apercevoir les

défauts moraux de ses hommes, et qui, par « discipline de parti », chantait les louanges des politiciens, des brouillons aux consciences obliques, qui pullulaient parmi les coryphées les plus célèbres du socialisme italien.

II

Le mouvement syndicaliste est né en Italie tout de travers. Au lendemain du congrès d'Imola, on vit clairement que le parti socialiste italien constituait un véritable cas exceptionnel dans le socialisme contemporain. La plupart de ses chefs et de leurs disciples ignoraient purement et simplement quels devaient être les devoirs du socialisme dans notre société et quelle action les socialistes devaient déployer. Il y avait aussi chez eux une énorme ignorance des principes et des doctrines, qu'aujourd'hui encore les réformistes confessent, et qu'on doit considérer comme inhérente à cette particularité du tempérament italien, qui est la légèreté et l'histrionisme. D'ailleurs, cela est notoirement la caractéristique de l'*Europeus meridionalis*. Tout cela faisait qu'en Italie, on appelait socialisme un mélange de conceptions bureaucratiques et de philantropisme archaïque, greffées sur une politique provinciale inspirée par une vague démocratie artisane et paysanne.

Pour réagir, il fallait tout recommencer: restaurer les principes, remuer le vieux fond révolutionnaire, sans lequel il est impossible d'arriver à une conception radicale, secouer les masses de leur torpeur et heurter leurs habitudes de passivité. Comme moyen pédagogique: l'appel aux énergies révolutionnaires, la secousse insurrectionnelle, ou ce qui lui ressemble, le mépris de la plus grande institution conservatrice contemporaine: la monarchie, la sympathie pour les actes d'énergie individuelle, dont l'anarchisme a donné l'exemple, mais qui commencent à se raréfier dans ces derniers temps et qui semble vouloir disparaître; tout cela était à la portée de tous et d'une intelligence immédiate. Ce fut l'œuvre que tenta — non sans quelque succès — le groupe milanais de l'*Avanguardia Socialista* de l'hiver de 1902 à l'automne de 1906. Les hommes qui participèrent à ce mouvement avaient la pleine conscience des défauts théoriques de leur œuvre, mais elle était aussi la seule qui pût briser et détruire l'éducation de mesqui-

nerie légalitaire et de quétisme petit-bourgeois, qu'avait donnée le parti socialiste. Nous nous mouvions dans un bourbier, où pourrissaient les sentiments les plus vulgaires: l'égoïsme du morceau de pain, la peur de la révolte, la préoccupation électorale, les ambitions des banqueroutiers. Pour faire disparaître cette mare stagnante et empoisonnée, tout moyen était bon.

Mais vint la désillusion vite, et, avec elle, une erreur, peut-être la seule erreur dont se soit rendu coupable ce mouvement. On vit que le parti était inguérissable. Le microbe de l'obéissance passive était devenu organique.

Les masses, inclinées à l'adoration, restaient prostrées, même quand on leur démontrait, quand on leur faisait toucher du doigt que ses idoles étaient de carton. On se demanda, alors, si le bon moyen ne serait pas d'opposer au parti, le Syndicat.

Dans sa critique du Parti Socialiste, l'*Avanguardia Socialista* n'avait pas manqué de mettre en évidence que le défaut résidait précisément dans la constitution du Parti. L'indice de la nouvelle orientation — qu'on voulait donner avec précaution, — c'était le fait que l'*Avanguardia* répandait dans ses colonnes l'enseignement de Sorel sur la vertu implicitement socialiste du Syndicat et l'opposait au Parti. Quand, après le départ d'Enrico Leone et de ses amis de l'*Avanti* de Ferri, le moment parut propice d'opposer le Syndicat au Parti, l'*Avanguardia* n'hésita pas à seconder le mouvement, que Leone avait commencé, et qui, à vrai dire, avait été préparé par le souffle nouveau que notre journal avait répandu sur le parti. Un seul danger menaçait. Etant donné le peu d'énergie révolutionnaire du tempérament italien et son goût médiocre pour les solutions nettes, est-ce que, derrière le syndicalisme purement ouvrier, n'apparaissait pas le spectre d'un nouveau réformisme flasque, craintif, ennemi des audaces et porté aux compromissions avec la monarchie? S'il en était ainsi, il ne convenait pas de rompre les liens avec un mouvement politique non ouvrier, où pourraient s'accumuler les énergies et les initiatives révolutionnaires. En fait, entre Leone et l'*Avanguardia Socialista* il n'y eut pas d'autre dissension.

Mais il y a un point qu'on n'avait pas considéré. Un mouvement ouvrier, comme le mouvement italien, suscité en grande partie, ce qui le distingue du mouvement français, par le parti

socialiste lui-même, qui l'avait inspiré ou protégé dans toute la période difficile des débuts, pouvait-il vraiment servir de levier contre ce même parti socialiste, ou n'était-il, pas tôt ou tard, destiné à tourner dans son orbite.

L'expérience démontra que, dans le mouvement syndical italien, né sous l'inspiration directe du parti socialiste, gisaient les mêmes défauts que dans ce parti. Les idées syndicalistes révolutionnaires eurent quelque fortune auprès des cheminots et dans quelques centres agraires. Mais discourir sur la nature et sur les causes de cette fortune, pourrait nous mener loin et devrait nécessairement nous conduire à des appréciations personnelles. Quoi qu'il en soit, si parmi les paysans de plusieurs endroits de l'Italie centrale, plusieurs montrèrent quelque sympathie pour le nouveau mouvement, les cheminots, eux, qui étaient pourtant en mesure de le faire, ne firent rien pour lui donner l'appui matériel de leurs forces. Cela nous permet de croire que les idées syndicalistes des cheminots ne furent autre chose qu'une réaction sentimentale contre les ententes indignes intervenues à leurs dépens, entre les députés socialistes et le gouvernement.

Le mouvement syndical italien recrute surtout des masses qui, en grande partie, ne naissent qu'aujourd'hui seulement à la vie sociale. Les classes ouvrières italiennes n'ont pas derrière elles de traditions combattives ou les souvenirs d'une action collective. Au mouvement de l'unité italienne, elles ne donnèrent aucune contribution, même les généraux autrichiens se sont toujours vantés d'avoir été aidés par les paysans de Lombardie, de Venise et du Piémont, contre les soldats italiens. Une exception est faite seulement pour les artisans milanais, qui fournirent une forte contribution aux combattants des cinq journées, tandis que les artisans napolitains étaient tous des bourbons. Voilà ce qui fait que les ouvriers italiens ne trouvent en eux-mêmes aucune indication, pour relever ou voir les erreurs ou les trahisons de leurs chefs, aux mains desquels ils sont contraints d'abdiquer toute initiative.

La tentative d'opposer à la dégénérescence du Parti l'*instinct sain* du Syndicat, était purement illusoire. Moi, je ne partageais pas cette illusion, mais je crus à l'opportunité d'insister sur cette affirmation, dans l'espoir de corriger et de maintenir le Parti. Il sembla pour un moment, que la fortune secondât cet effort. Enrico Ferri, qui n'a jamais eu des idées

personnelles nettes, mais qui a possédé toujours un instinct très fin des attitudes qui pouvaient aider aux succès personnels, pointait à gauche avec le même élan et avec la même sincérité apparente, avec laquelle il va aujourd'hui plus à droite qu'un... ex-ministre italien! Au congrès de Bologne, au congrès de Rome, il fut possible de maintenir le parti sur sa ligne moyenne de dignité et respectabilité politique.

Malheureusement, la grande majorité des syndicalistes italiens n'avait rien compris à la vérité vraie du mouvement ouvrier en Italie. Ils cédèrent à l'illusion de croire qu'en Italie il pouvait y avoir un mouvement ouvrier syndicaliste à tempérament révolutionnaire. *La vérité était que leur prestige, quel qu'il fût dans le mouvement ouvrier, dérivait de l'influence morale qu'ils avaient su exercer dans le Parti.*

Tout lien étant rompu entre eux et le Parti, fut aussi rompu entre eux et le mouvement ouvrier. Les tentatives faites à Parme, à Sampiardarena furent toutes basées sur une équivoque, qui viciait l'action du Parti Socialiste: on prenait l'opinion du secrétaire d'une Chambre du Travail pour l'opinion — souvent inexistante — de ses membres. Naturellement, sur cette terre peu solide, on bâtissait des châteaux de sable.

Je ne veux pas dire que la sortie du parti ne fût devenue une nécessité d'hygiène morale. Un parti qui se déshonore jusqu'au point de désavouer les grèves de classe des cheminots, les mouvements d'incoercible réaction des masses paysannes méridionales contre l'oppression des autorités, un parti, qui vend au gouvernement ses votes parlementaires en échange de faveurs politiques et privées pour ses propres membres, un tel parti, qui a perdu le sens de l'honnêteté politique et de la décence morale, n'a plus le droit de compter dans ses rangs des hommes non seulement droits et consciencieux — (parce que de tels hommes, il y en a certainement et il y en aura encore) —, mais qui ne peuvent plus, désormais, faire illusion sur les motifs qui dirigent l'action des principaux chefs du mouvement.

Il me semble que la physionomie morale du Parti Socialiste et du mouvement ouvrier qui en dérive est donnée par l'épisode significatif qu'ont rapporté les journaux bourgeois: il a suffi d'un voyage à Turin du Président du Conseil pour faire changer l'opinion des dirigeants de la *Confédération du Travail* sur la façon de recevoir le Tzar!

III

Et le syndicalisme? Est-il mort?

Dort-il? Se réveillera-t-il?

Rien de tout cela! *Le syndicalisme ne peut pas être autre chose qu'une manière de considérer le mouvement ouvrier, une vue théorique sur les forces qui sollicitent les nouvelles formations sociales et sur les éléments dont elles seront composées.* Ce qui intéresse le syndicalisme, c'est la formation et la mise en valeur de quelques éléments spontanés du devenir social (la violence prolétarienne, la séparation des classes, l'action syndicale non politique), et la prévision du terme même de ce devenir (la production syndicale libre). Prévision qui concerne non le mouvement ouvrier tout entier, mais seulement ces éléments qu'on considère décisifs dans le cours de l'évolution. D'où cette règle de prudence, que si le mouvement ouvrier se composait seulement de ces éléments, l'évolution révolutionnaire en serait énormément abrégée. Mais cette considération historique sur les éléments du devenir social, ainsi que la tactique qui en dérive, n'empêchent pas de reconnaître la nécessité du mouvement dans sa réalité concrète, c'est-à-dire avec toutes les opportunités, les contingences, les excès et les déviations qui l'accompagnent.

Or, si le syndicalisme n'est qu'un fragment d'une action plus vaste, dans le mouvement ouvrier, il est naturel qu'il ne puisse être tout le mouvement ouvrier, c'est-à-dire que ce dernier ne puisse pas réaliser toutes les exigences de la doctrine syndicaliste. En d'autres termes, dans le mouvement ouvrier, il y aurait, outre la tendance révolutionnaire fondamentale et aux trois quarts inconsciente, une action d'adaptation normale à l'ambiance, une coexistence de la révolution avec la conservation. Cela expliquerait pourquoi toutes les tentations que nous connaissons en Italie ou en France de modeler le mouvement ouvrier sur les exigences théoriques du syndicalisme révolutionnaire, n'ont pas eu grand succès. La vie des organisations ouvrières doit être une chose complète, d'action pratique et d'action révolutionnaire à la fois; mais qu'on prenne garde que l'action révolutionaire ne consiste pas dans ces niaiseries que prêchent les socialistes (action parlementaire, lois sociales, étatisation), mais, au contraire, dans quelques éléments incons-

cients et moins compris, que la vie du Syndicat nous a manifestés, (violence prolétarienne, élévation technique du travail, augmentation du Syndicat). On peut tranquillement affirmer qu'aucun des moyens que les réformistes indiquent ne contient une parcelle d'efficacité révolutionnaire dans le sens du but final. *Le socialisme se trouve absolument dans une autre direction et il n'a aucun rapport avec l'action des réformistes.*

Si le Parti Socialiste n'était pas si misérablement déformé, il n'y aurait aucune raison pour que les syndicalistes ne travaillâssent d'accord avec lui. La possibilité d'un mouvement ouvrier purement syndicaliste, faisant défaut, du moins pour le moment —, c'est-à-dire d'un mouvement non politicien, non démocratique, non opportuniste dans le sens des concessions nécessaires au moment, — le syndicalisme peut parfaitement se servir de l'action du parti socialiste. C'est une idée ancienne que j'ai soutenue dès que j'ai eu la responsabilité de l'action des groupes révolutionnaires du parti et je ne la renie pas maintenant, parce que quelque imbécile, qui ignore l'histoire de Blanqui, aura bavardé je ne sais comment sur le blanquisme (1).

Mais cette collaboration a été rendue impossible par la décadence morale du parti socialiste en Italie. En pourra-t-on parler encore demain? C'est ce que je ne peux pas prévoir. Il faudrait que le parti sut se libérer de ses misères intérieures, et qui sait si cela ne serait pas facile par l'éventuelle participation de quelques socialistes au pouvoir?

ARTURO LABRIOLA.

(1) Pour nous entendre une bonne fois pour toutes, le *blanquisme* consiste dans l'action conspiratrice et insurrectionnelle contre un gouvernement oligarchique et réactionnaire. Dans un régime de discussion et de liberté, le *blanquisme* renonce à la conspiration et à l'insurrection, pour devenir un élément *d'opposition parlementaire.* Blanqui, en effet, n'a jamais conspiré sous un gouvernement démocratique ou républicain. C'est ainsi que Geffroy, dans son *Enfermé, qualifie* la politique de Blanqui. A ce sujet, je regrette de constater que dans son *Sindacalismo,* Enrico Leone, écrivain informé et certainement non superficiel, attribue à Blanqui la paternité des journées de Juin. Cela n'est pas vrai pour trois raisons: 1.) parce que Blanqui n'a jamais conspiré contre les gouvernements républicains; 2.) parce que Blanqui aurait certainement dissuadé l'insurrection, qui était pourtant inévitable; 3.) parce que Blanqui... était déjà en prison pour une autre et bien plus misérable affaire, quand l'insurrection éclata.

Le *blanquisme,* donc, ne mène pas au socialisme révolutionnaire, qui marque les oppositions ouvrières dans les gouvernements démocratiques, *mais au socialisme parlementaire d'opposition permanente,* dans le genre de celle que prêchait autrefois Enrico Ferri.

Est-ce clair?

REVUE DES LIVRES

La mort de Ferrer et la puissance de l'opinion publique, par Edouard Bernstein.

(Sozialistische Monathsefte du 4 Novembre 1909)

Selon Bernstein, on a reproché à tort à la social-démocratie allemande de s'être montrée passive dans le cas de Ferrer. Elle a agi cependant. Ennemie de toute peine de mort, comment aurait-elle pu ne pas protester? Mais la protestation contre la mort de Ferrer ne pouvait pas être la même dans tous les pays. Là où la lutte contre l'Eglise joue un rôle principal, l'affaire Ferrer a eu naturellement une plus grande répercussion; il en a été différemment dans les pays où cette lutte ne prend pas un caractère aussi aigu qu'en France, Belgique, Italie. Ce n'est que lorsque le cas Ferrer eût la valeur d'un symbole, lorsqu'il devint l'expression typique de la lutte contre un régime férocement réactionnaire, qu'il s'imposa à la social-démocratie, comme il s'imposait à l'opinion européenne. La social-démocratie s'est conduite comme dans l'affaire Dreyfus. Ce qu'il faut encore retenir, déclare Bernsteim, c'est la puissance de l'opinion publique en Europe.

Pour le Congrès des Socialistes de Prusse, par Hans Bloch (Neue-Zeit, 31 décembre 1909). Cet article, paru avant le congrès des socialistes de Prusse, qui s'est tenu au commencement de janvier, indique que la seule question importante qui se posait à l'attention du congrès, c'est la réforme électorale. Depuis quelque temps, le parti socialiste allemand a fait de grands efforts pour déterminer le gouvernement prussien à introduire la réforme électorale; des manifestations monstres ont été organisées, l'année dernière, sans aucun résultat. Il s'agit maintenant de les renouveler et de redoubler les efforts en ce sens. Les moyns usités jusqu'ici: les manifestes, les réunions et les démonstrations dans la rue, doivent être de nouveau employés, mais avec plus de force et plus de fréquence.

La Théorie de l'Excitation, par *Mehring (Neue Zeit, 10 décembre 1909).* Réponse à l'article de Bernsteim sur la *Théorie dans le parti socialiste,* que nous avons résumé dans notre dernier numéro. Mehring accuse Berstein d'avoir voulu exciter les syndicats contre l'*Ecole Socialiste.* — Dans un filet du *Sozialistische Monatshefte,* Berstein réplique à cette réponse de Mehring. Il reproche à son contradicteur de n'avoir pas soufflé mot de ses vraies critiques, visant la méthode des professeurs de théorie à l'Ecole Socialiste.

La Crise Constitutionnelle en Angleterre, par Théodor Rothstein *(Neue Zeit, 17 décembre 1909).* Le refus par la Chambre des Lords de voter le budget a amené une crise constitutionnelle en Angleterre. L'auteur insiste sur l'importance et les causes de cette crise. Il indique l'attitude que doit avoir le prolétariat: pour lui, il dit pousser les libéraux en avant, toujours en avant... jusqu'à la révolution finale.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

A. Ryan. — Le Salaire et le Droit à l'existence. *(Paris, 1910, Giard et Brière; 8 fr.).*
F. Dubief. — L'apprentissage et l'enseignement technique. *(Paris, 1909, Giard et Brière; 4 fr.).*
G. Hervé. — L'Internationalisme. *(Paris, 1910, Giard et Brière; 2 fr. 50).*
Nelly Roussel. — Quelques lances rompues pour nos libertés. *(Paris, 1910, Giard et Brière; 1 fr. 50).*
C. Brouilhet. — Le Conflit des doctrines dans l'Economie politique contemporaine. *(Paris, 1909, Alcan; 3 fr. 50).*
Georges Renard. — Discussions sociales d'hier et de demain. *(Paris, 1909, Albin Michel; 3 fr.).*
K. Kautsky. — Le Programme Socialiste. *(Paris, 1909, Rivière; 6 fr.).*
Arturo Labriola. — Karl Marx; l'Economiste; le Socialiste. *(Paris, 1909, Rivière; 4 fr.).*
H. Parigot. — Renan. *(Paris, 1909, Flammarion; 3 fr. 50).*
Ch. Gide et Ch. Rist. — Histoire des Doctrines Economiques. *(Paris, 1909, Larose; 12 fr.).*
Marcel Cruppi. - Le Divorce pendant la Révolution. *(Paris, 1909, Rousseau)*
Ch. Berteaux. — La Crise de l'Apprentis. en France. *(Paris, 1909, Rousseau)*
J. Dupuis. — La délégation ouvrière dans l'usine. *(Paris, 1909, Rousseau).*
E. Halary. — L'apprentissage et l'enseignement professionnel. *(Paris, 1909, Jouve).*
A. Toulouse. — Les Sociétés coopératives de consommation dans la région minière du Nord de la France. *(Lille, 1909, Liegeois-Six).*
M. Brocart. — La Démocratie Socialiste allemande et autrichienne et les élections de 1907. *(Paris, 1909, Michalon).*
G. Louis Jaray. — La question sociale et le socialisme, en Hongrie. *Paris, 1909, Alcan; 5 fr.).*
D. Parodi. — Traditionnalisme et Démocratie. *(Paris, 1909, Colin; 3 fr. 50).*
Ch. Gide. — Les Coopératives de Consommation. *(Paris, 1909, Colin, 3,50).*
M. Bouteloup. — Le travail de nuit dans les boulangeries. *(Paris, 1909, Larose).*
J. Français. — L'Eglise et la Sorcellerie. *(Paris, 1910, Nourry; 3 fr. 50).*
G. de Contenson. — L'Avenir du patriotisme. *(Paris, 1909, Librairie des Saint-Pères; 3 fr.).*
Aldof Wagner. — Geschichte des Lamarkismus. *(Stuttgart, 1909, Franckysche Verlags-handlung).*
Adolf Leiber. — Lamark, *München, 1910, Ernest Reinhardt).*
Lily Braun. — Memoiren einer Sozialisten. Lehrjahre. *(München, 1909, Albert Langen).*
G.Mayer. - J.-B. v.Schweitzer und die Sozial demokratie. *(Iena, 1909, Fischer)*
Boudin. - Das theoretische System von Karl Marx. *(Stut. 1909, Dietz; 2m50).*
W.Sombart.— Das Lebenswerk v. Karl Marx. *(Iena, 1909, Fischer 0,80 pf.)*
Hammacher. — Das philosophisch-œkonomisch. System des Marxismus. *(Leipzig, 1909, Dunker und Humblot; 17 m.).*
Stammhammer. — Bibliographie des Sozialismus und Kommunismus. III. *(Iena, 1909, Fischer; 18 m.).*
M. Hillquit. — Socialism in Theory and Practice. *(New York, 1909, Macmillan u C°).*
J. Spargo. — The Marx he Knew. *(Chicago, 1909, Kerr et C°).*
Ervin Szabo. — Marx às Engels vélo gattot muvei. *(Budapest, 1909).*
Paolo Orano. — L'idea sindacalista. *(Lugano, 1909, Pagine Libere).*
Arturo Labriola. — Il Capitalismo. *(Torino, 1910, Bocca).*
F. Consentini. — Il Socialisma Giuridico. *(Catania, 1909, Gianotta).*
Enrico Leone. — La Revisione del Marxismo. *(Roma, 1909, Divenire Sociale).*

Le Gérant, G. SÉVERAC.

Aurillac, Imprimerie Moderne, 6, rue Guy-de-Veyre.

ÉTUDES & CRITIQUES

Syndicalisme Français et Syndicalisme International

I.

Les lecteurs du *Mouvement Socialiste* connaissent la nature du différend qui divise la France syndicale et le mouvement syndical des autres nations. Ils se souviennent des résolutions prises par la IVe Conférence Syndicale Internationale, tenue à Amsterdam (1905), et par la Ve, tenue à Christinia (1907) (1).

Ces deux résolutions, procédant du même esprit, se contredisaient cependant, puisque la première déclarait que les conférences syndicales internationales se borneraient à discuter des questions d'ordre administratif, pour n'aborder jamais des points relatifs à la tendance et à la tactique du mouvement syndical. La conférence de Christiania, dans la première partie de sa motion, rappelait et confirmait la résolution de la conférence d'Amsterdam et, dans la deuxième partie, elle conseillait à la France syndicale la participation directe aux congrès politiques socialistes internationaux. Or, cette participation est une des manifestations dictées par la tendance, par la tactique choisies par tout mouvement ouvrier. De ce fait, la conférence de Christiania, pleine de zèle, dépassait la mesure, en faisant éclater les mobiles qui guidaient la majorité des délégués, et commettait une grosse maladresse, que ses auteurs, par la suite, auraient d'ailleurs voulu effacer.

Mais comment l'effacer, cette maladresse? Par quelle chinoiserie pourrait s'opérer une retraite, qui ne serait pas une retraite? Les juristes du mouvement syndical germanique se creusaient bien la tête, sans toutefois parvenir à trouver la solution. Et cependant, il était impossible de maintenir écartée par une étroitesse de vues et de pensées, la France syndicale, du *Bureau syndical international.*

D'un autre côté, les pays étrangers ne pouvaient céder à la France, légère et tapageuse, dont le mouvement syndical est,

(1) Voir le *Mouvement Socialiste* de décembre 1907.

à leurs yeux, encore dans l'enfance! Ils ne pouvaient faire des ouvertures officielles, si déjà un accord tacite ne s'était opéré, accord qui eût fait de ces ouvertures une reprise de pourparlers, dont les suites seraient la reconnaissance par la France de la suprématie allemande. On est en droit de tirer de pareilles déductions, si on veut bien établir les rapprochements qui s'imposent.

Nous savons que le *Bureau syndical international* éprouvait une certaine gêne, en présence de l'indifférence française, due à son attitude. Il eût voulu y mettre fin pour que disparût sa propre responsabilité. Nulle occasion ne s'offrant, la situation devenait fort délicate. C'est alors que surgirent les incidents que l'on sait à l'intérieur du rouage confédéral. Le Bureau de la C. G. T. se modifia. Un secrétaire, plein de sa personne, mais nullement rempli de capacité, fut placé à la tête de la C. G. T. Ce jour-là, la reprise des pourparlers devenait possible. Pour cela, des intermédiaires officieux auraient leur utilité. On y eut recours. Sans doute, le nouveau secrétaire confédéral dut donner des garanties, il dut se montrer prêt à tout accepter. Il fallait simplement donner à la France syndicale, une satisfaction platonique, qui lui cacherait les véritables conséquences des conventions auxquelles elle se rallierait. A la France syndicale on accorderait la faculté de soumettre longuement ses points de vue et, le droit de discussion respecté, on demanderait aux autres pays de renouveler l'affirmation de leurs conceptions sur le rôle du mouvement syndical, en conformité des résolutions d'Amsterdam et de Christiania.

Ainsi se terminerait un différend regrettable au même degré pour les autres pays et pour la France. Le mouvement syndical, le lendemain comme la veille, serait le vassal du mouvement politique qui, à tout prix, veut faire du syndicat un organisme de lutte au service de ses plans électoraux.

II

Peu de jours après l'installation du nouveau secrétaire confédéral Niel, l'idée d'une conférence extraordinaire vient à l'esprit du *Bureau syndical international*. Cette idée prend corps; le lieu est choisi: c'est Paris. Une invitation est aussitôt lancée aux centres syndicaux de chaque pays, avec un ordre du jour qui contient le point tenant à cœur à la France syndi-

cale. Celle-ci, en effet, dans son congrès syndical de Marseille (1908) a proclamé, on s'en souvient, son désir de voir se substituer aux conférences entre secrétaires confédéraux de chaque pays, des congrès syndicaux internationaux.

La conférence, ainsi convoquée, doit se tenir en août.

Le mois d'août arrive. Le bureau de la C. G. T. est à nouveau changé! Les combinaisons disparaissent, mais le plan reste. La France aura sa discussion; elle pourra à son aise formuler sa proposition en vue de la tenue de congrès syndicaux internationaux, et cette latitude lui sera d'autant plus accordé que le rejet de la proposition sera catégorique et formel. Le résultat sera identique, à celui de la conférence d'Amsterdam; la forme du rejet aura seule changé. La question préalable, brutale, cassante, sera écartée, et, naturellement, pour mieux faire éclater la tolérance des autres pays à l'égard de la France, pour mieux faire ressortir l'esprit de libre examen qui anime chaque délégué, un compère posera la question préalable. Et la question préalable, posée en termes impérieux, sera à peine défendue! Puis, la conférence terminée, chacun pourra dire à la France syndicale: votre droit de discussion a été respecté, votre point de vue a été entendu, les délégués vous ont écouté, et, dans leur pleine liberté, ils se sont prononcé dans un sens qui n'est pas le vôtre. Il ne vous reste plus qu'à vous incliner devant la volonté de la conférence.

Reconnaissons que ce langage est logique! Aussi nous expliquons-nous mal l'obstination de l'Allemagne syndicale, qui, si elle eût été habile, aurait plutôt joué la scène de la VI[e] conférence.

Aujourd'hui, la situation est légèrement modifiée. L'est-elle au point de rassurer tous les esprits sur la bonne besogne que peut remplir la conférence? Gardons-nous bien de l'affirmer. Ajoutons que le problème n'est pas résolu, il demeure entier. *Il consiste à savoir si le mouvement politique sera le régent du mouvement syndical.* Et qu'on ne dise pas toujours que, puisque dans la plupart des pays, il en est ainsi, c'est donc que cette dictature est nécessaire. Nous répondrons que, dans la plupart des pays, la monarchie gouverne encore les Etats, et cependant elle n'est pas considérée par nos contradicteurs comme le meilleur mode de gouvernement.

III

Examinons à présent le travail de la VI^e^ conférence. Je rappelle son ordre du jour: *Rapport du secrétaire international; étude et décisions sur les propositions relatives au secrétariat international; organisation des congrès internationaux des ouvriers; les mesures arbitraires contre les ouvriers étrangers en Prusse; importation des traîtres ou sarazins; limitation de la durée de travail et règlementation du travail à domicile.*

La conférence s'ouvrit le 30 août 1909 et se clôtura le 1^er^ septembre. Y prirent part 18 pays, représentés par 20 délégués. Parmi ces pays, les suivants s'étaient bornés à adresser leur adhésion morale: Finlande, Suède, Serbie, Bulgarie. Pour la première fois, les Etats-Unis participaient à une conférence; ils étaient représentés par le président de la *Fédération américaine du Travail,* Gompers.

On pouvait croire, par l'insistance naturelle du *Bureau international* auprès des Etats-Unis, à l'effet de les voir participer aux travaux des Conférences syndicales (cette insistance date de 1902), que l'accueil qui serait fait au délégué américain serait cordial, courtois, même sympathique. Il n'en a pas été ainsi. Gompers fut reçu avec arrogance, insolence même. Pourquoi? Gompers n'est pas social-démocrate, et il ose banqueter avec les grands capitalistes et les gouvernants américains. Aussi, la social-démocratie donna-t-elle le mot d'ordre d'accueillir Gompers avec hostilité. On devait lui reprocher son attitude antisocialiste et amicale à l'égard des maîtres des Etats-Unis. Le mot d'ordre fut suivi par la plupart des délégués, dont sept appartiennent au Parlement de leur pays. Seul, le secrétaire international, Legiens, dont les conflits avec le comité directeur du parti socialiste allemand sont fort connus, eut une attitude toute différente. C'est qu'il a une conception syndicale par bien des points commune avec celle qui anime Gompers. Et il offre, sur ses compatriotes, cette supériorité de proclamer loyalement cette communauté de vues. Ses co-délégués se bornent, en effet, à imiter Gompers. Il y a cette seule différence: c'est qu'ils agissent au nom du socialisme, tandis que Gompers agit au nom d'un vague démocratisme d'affaires. Donc, que Gompers se borne à faire une profession de foi socialiste, et son syndicalisme sera conforme à celui

que les Congrès politiques social-démocrates ne cessent de prôner!

Les travaux débutèrent par l'adoption d'un ordre du jour, voté par des délégués *chargés pourtant de ne faire qu'une besogne administrative,* et qui fut déposé par l'Allemagne, « *exprimant les plus vives sympathies aux camarades espagnols* « *qui, à l'ordre de mobilisation ont opposé la grève générale.* » Le même ordre du jour s'adressait aussi aux grévistes suédois.

Ainsi les délégués approuvent les Espagnols d'avoir fait l'insurrection par la grève générale, et ils se refusent à discuter, parce que n'étant pas de leur domaine, l'idée même de grève générale. Comprendra qui pourra!

Après une courte discussion relative à l'Amérique et à la France, le rapport du secrétaire fut adopté. Un des arguments invoqués par Gompers, pour expliquer la non-adhésion des Etats-Unis au *Bureau syndical international,* fut leur éloignement. Leur délégué aux conférences devrait dépenser pour son déplacement, de fortes sommes. Mais ne sommes-nous pas en droit de demander, nous, à qui on a toujours parlé des millions que possèdent les trades-unions américaines: à quoi sert d'étaler insolemment sa fortune, si on a recours ensuite à de pareilles raisons?

Un autre argument doit être également retenu. Celui-là, fut fourni par le délégué hollandais. Parlant de Gompers, il s'écria: « Gompers a peur de soumettre *sa tactique à l'appréciation de gens qui ne sont pas ses compatriotes* ». Que veulent dire ces mots, sinon que les délégués apprécient des questions de tactiques, qu'eux-mêmes avaient cependant mises en dehors de toute discussion des conférences! Et c'est à bon droit que le délégué français, qui s'abstint justement de prendre part à la querelle de boutique entre partis politiques qu'était le cas Gompers, déclara: « On discute depuis deux heures sur la question Gompers, non sur l'irrégularité de l'inscription de sa proposition, *mais sur son attitude générale.* Je prends acte de ce précédent, au nom de la C. G. T! »

Diverses résolutions furent prises relatives à la publication de statistiques pour lesquelles les organisations réformistes et révolutionnaires manifestent la plus grande indifférence. Divers pays furent ensuite invités à admettre sans difficulté les ouvriers étrangers régulièrement syndiqués dans leur na-

tion d'origine. Et on aborda enfin la question principale : celle des *congrès syndicaux internationaux.*

La discussion fut longue. Y prirent part d'une façon spéciale, la France, l'Autriche, la Hollande, l'Allemagne et l'Angleterre. Résumons les divers arguments qui se firent jour.

La France revendiqua l'autonomie de son action syndicale à l'égard des partis politiques ! D'où pour elle, la nécessité de réunions des assises internationales, qui, par leur importance, pourraient aborder les problèmes d'ordre général intéressant l'ensemble de la classe ouvrière.

L'Autriche, avant toute discussion, avait, par une déclaration, signée aussi de l'Angleterre, la Belgique, le Danemarck, la Hollande, la Suisse, l'Italie, la Croatie, la Bosnie, la Hongrie, posé la question préalable. L'Allemagne avait refusé sa signature, elle voulait, pour les raisons données, la discussion. Le délégué autrichien parla du *bras droit:* action politique, du *bras gauche:* action syndicale, unis par le même *corps:* la classe ouvrière. Il faut repousser, à son avis, et pour toujours, la tenue de congrès internationaux.

La Hollande prôna la tactique syndicale chère à la social-démocratie, et elle reprocha à la France, d'introduire la politique dans le débat. Si la politique, déclara le délégué hollandais fait des arrivistes, la faute en est aux syndicalistes français, qui ne demeurent pas en contact avec l'action politique !

L'Allemagne estimait qu'actuellement, la conférence peut mieux que le Congrès international, faire besogne utile, pour fortifier le mouvement syndical. Il faut, disait son délégué, créer partout, et en France en particulier, des organisations fortes, et alors seulement on verra à tenir des Congrès internationaux.

L'Angleterre attacha au syndicalisme une valeur supérieure, sans cependant condamner l'action politique, le bulletin de vote étant une arme nécessaire.

Au moment de passer au vote, la Suisse, l'Italie, la Belgique déclarèrent que leur refus actuel ne préjugeait rien pour l'avenir, les circonstances pouvant un jour, rendre indispensables les congrès internationaux.

En présence de cette affirmation, les délégués français retirèrent leur proposition.

Au sujet du régime prussien, le délégué allemand signala les procédés employés par l'Etat à l'égard des ouvriers étrangers. Pour passer la frontière, un droit de 6 fr. 50 leur est

imposé, ainsi qu'une carte d'identité dont le coût est de 3 fr 75. Ces mesures ont pour objet de permettre au gouvernement français de faire pression sur les ouvriers étrangers en cas de grève. Ces travailleurs doivent se plier aux exigences qui leur sont faites sous peine d'expulsion. Le délégué voudrait que, dans chaque pays, du sein des parlements, une protestation s'élevât, dont le régime prussien aurait à tenir compte.

La Belgique demanda que le *Bureau Syndical international* se mît en rapport avec le *Bureau socialiste international,* pour une action à mener contre de semblables procédés. Pour la France, le *Bureau socialiste international* s'adresserait au groupe socialiste parlementaire.

L'Autriche appuya ces propositions, combattues par la France, qui voulait que liberté soit laissée à chaque pays, d'agir comme il le jugerait utile et efficace.

L'Angleterre demanda qu'il soit dit que les organisations « sont invitées à lutter par tous les moyens possibles ».Deux textes étaient en présence: celui de la Belgique, celui de l'Angleterre. Ce dernier fut adopté par 9 voix contre 6, et quelques abstentions.

L'importation des sarrazins retint ensuite l'attention des délégués. Il n'est pas rare, en effet, de voir en cas de grève, des Jaunes anglais recrutés pour l'Allemagne, et *vice versa.* Il en résulte une situation grave, pour laquelle une solution doit être recherchée. A ce sujet, l'Angleterre dit qu'elle a fait demander une loi déclarant illégales les importations de sarrazins en temps de grèves. La Belgique préfère la pratique suggérée par *l'action directe:* il n'y a qu'à mener une action vigoureuse contre les Jaunes.

La réduction des heures de travail qui, en Danemarck, va être l'objet d'une agitation spéciale, provoqua quelques discussions. L'Autriche préférerait que, s'il y a lieu de concentrer les efforts internationaux sur un pays, on choisît celui qui a les journées les plus longues. La question, pour étude, fut renvoyée au *Bureau syndical international.* Enfin, le travail à domicile fut l'objet d'un léger examen.

Avant de terminer la conférence, le délégué français manifesta le désir de voir, dans le Compte-rendu des rapports internationaux — brochure qui contient des notes fournies par chaque pays — des renseignements débarrassés de tout esprit injurieux et méchant. Il fonda sa proposition sur ce fait que, dans les notes sur l'Espagne, il avait lu un passage acrimo-

nieux et injuste pour les organisations ouvrières de Barcelone, accusées d'être les complices de la réaction. Ce sont, notons-le, ces organisations qui avaient fourni les militants de l'insurrection, et on sait que c'est sur eux — et à quel point! — que la main de la réaction s'est abattue. Le délégué français avait donc raison de formuler pareil souhait pour l'avenir.

IV

Et maintenant, quelle conclusion comporte-t-il de tirer de cette nouvelle rencontre du syndicalisme français et du syndicalisme international?

Certes, si le travail de la VI[e] conférence syndicale internationale fut plus important et plus sérieux que celui des conférences précédentes, on ne peut pas dire que des modifications profondes soient intervenues dans l'orientation du syndicalisme international. L'on a fait de vagues concessions de forme au syndicalisme français. Mais, en fait, il n'y a rien de changé. L'axe du mouvement syndical international se situe de plus en plus à droite. Ce n'est pas les partis social-démocrates qui s'en plaindront, n'est-il pas vrai? C'est à cette seule condition qu'ils peuvent paraître révolutionnaires.

Victor GRIFFUELHES.

L'ART & LA LITTÉRATURE

Le Capitalisme dans le Théâtre de Bernard Shaw[1]

Chaque pièce du Théâtre de Bernard Shaw, le Molière contemporain, est pour ainsi dire une critique de la société entière. Ce théâtre, on le sait, est de la haute comédie, c'est-à-dire un mélange de comédie de caractères, de comédie de mœurs et de comédie d'idées, comme est le théâtre de Molière et de Beaumarchais. La comédie vit de critique. Il n'y a pas de comédie sans critique. Aussi, les comédies shawiennes contiennent une critique de la société contemporaine. Et cette critique, qui s'exprime non point en des tirades, mais en un dialogue extrêmement vif, sautillant d'une idée à une autre, pour revenir ensuite à l'idée première; en un dialogue qui est l'image parfaite d'une conversation réellement tenue entre gens vivant de la vie de chaque jour, cette critique, dis-je, est profonde, acérée. Elle fouille jusqu'au tréfonds social et en étale les hideurs, les défauts. Aussi ressort-il de ses pièces si amusantes, si vaudevillesques et même burlesques, un enseignement et une morale qui n'est pas immorale comme la morale bourgeoise.

Le théâtre de Bernard Shaw fait la critique de la société, dans sa base et non dans son fonctionnement, avec une telle précision, un tel soin qu'il indique ce que doit être une société meilleure construite sur des bases plus équitables, conformément à la raison, à la nature des êtres et des choses.

La base de la société contemporaine est l'argent, la richesse Aussi, chacun veut-il sans cesse en acquérir. Malgré que, selon l'impression de Cokane, dans *Non Olet* (2), « l'amour de l'argent est la racine de tout le mal », quasi tout le monde répond

---

(1) Fragment de la septième leçon en Sorbonne (cours libre) et à l'*Université Nouvelle* de Bruxelles, sur le Théâtre de Bernard Shaw. Les six premières leçons de ce cours vont paraître cette année, sous le titre *La Quintessence du Shawisme*.

(2) Cette pièce, parue en une édition d'un tirage très réduit (cent exemplaires) ainsi que les 6 autres pièces des *Pièces Plaisantes et Déplaisantes*, paraîtra cette année en une édition de librairie.

avec Léchepié « Oui, monsieur, oui, mais nous voudrions bien tous que cette racine pousse dans notre jardin ».

L'argent domine tout. Il est le Maître. Ecoutez ce que dit Léchepié qui, chassé par son patron Sartorius, et devenu riche, vient proposer une affaire à Sartorius:

Entre vous et moi, Sartorius, c'est d'homme à homme... Autrefois, c'était le pognon qui était mon maître, pas vous, soyez-en sûr. Maintenant que je suis indépendant sous le rapport du pognon...

Et c'est parce que l'argent est le maître, que chacun veut en acquérir.

Allons, Sartorius, allons, ne soyez pas ostiné. Je viens ici en ami pour vous faire gagner du pognon. Inutile de me faire accroire que vous êtes au-dessus du pognon...

Et Sartorius, après avoir hésité un moment, vaincu sa vanité blessée d'être traité en égal par un ancien employé qu'il a chassé, et répond:

Combien?

L'argent, la richesse donnent le rang dans la société. Voyez plutôt dans l'*Homme et le Surhomme* (1), Malone, le milliardaire américain, disant:

La position sociale de mon fi en Angleterre, mademoiselle, sera exactement ce qu'y me plaira qu'elle soit, ce sera celle que je lui achèterai, vous entendez...

Aussi, est-il nécessaire que l'on ait de l'argent, que l'on soit riche. C'est le désir d'un chacun.

Violette

Quand il s'agit de l'amour, Hector, tu peux être aussi romanesque que tu veux, mais quand il s'agit de l'argent, il ne faut pas être romanesque, ah mais non!... Quant à songer à la pauvreté, à la lutte pour la vie et à tout le diable et son train, ah, non, non, je m'y refuse absolument. Ce serait trop stupide!

Hector

Tu n'auras pas à le faire, tu n'auras pas à le faire. Je ferai en sorte d'emprunter l'argent à papa, jusqu'à ce que je puisse marcher de mes propres forces, et alors je pourrai avouer et payer en même temps.

Violette

Tu veux travailler!... Tu veux travailler! Mais tu désires donc gâter notre mariage?

(1) Cette pièce est encore inédite en français.

Violette est une jeune fille de la haute bourgeoisie, mariée clandestinement à un Américain, Hector Malone, fils d'un milliardaire. Elle est très positive et dit nettement les choses, sans les farder. Ecoutez encore ce qu'elle dit à son beau-père:

Violette

...Il faut qu'Hector ait de l'argent.

Malone

Ah!... Très ben, très ben. Rien ne l'empêche de travailler pour en gagner.

Violette

A quoi bon avoir de l'argent, s'il faut travailler pour le gagner?

La conséquence de la possession de l'argent est, en effet, le discrédit du travail. Le travailleur, n'ayant pas de fortune, occupe dans la société contemporaine un rang au bas de l'échelle sociale. Travailleur, c'est mendiant.

Malone

Moi, je sais ce que j'ai à dire... Elle a épousé un mendiant.

Hector

Non, elle a épousé un Travailleur!

(Sa prononciation américaine, dit Shaw, dans le jeu de scène, prête une intensité formidable à ce mot simple et impopulaire).

Mais si, être travailleur, c'est ne pas faire partie de la société mondaine, si le travail est discrédité, comment acquérir les richesses qui sont nécessaires pour être indépendant et pour tenir un rang social élevé? Comment, en notre régime capitaliste actuel, devient-on détenteur du capital, de la richesse? Par l'exploitation des travailleurs, des pauvres, répond le théâtre Shawien, car c'est le travail qui crée les richesses. Entendez ce discours si bref de Mendoza, le chef de brigands, à ses compagnons:

Pour moi, dans nos affaires d'intérêt, le sens commun me suffit... Eh bien, quelle est notre affaire à nous?... C'est d'arrêter les automobiles et d'assurer une distribution plus équitable des richesses.

Le social démocrate boudeur

Toutes créées par le travail, notez-le bien.

Mendoza

Certainement. Toutes créées par le travail, et en train d'être dissipées par d'opulents vagabonds dans les antres du vice qui enlaidissent les plages ensoleillées de la Méditerranée. Nous intercep-

tons ces richesses. Nous les remettons en circulation parmi la classe qui les a produites, et qui en a surtout besoin, la classe des travailleurs.

Donc, le travail crée les richesses, mais la classe des travailleurs n'en bénéficie point de ces richesses. C'est la classe des capitalistes qui en bénéficie. Elle vit de l'exploitation des travailleurs, des pauvres. C'est là l'idée principale qui fait le sujet de deux pièces: *Non Olet,* la *Profession de Madame Warren* (1). Aussi sommes-nous embarrassés dans le choix des citations pour éclairer nos assertions. Donnons cependant celles-ci. D'abord un fragment de la scène du 2e acte, entre Mme Warren et sa fille Vivie:

Vivie

Mais pourquoi avoir choisi ce métier-là? Il doit être aisé, ce me semble, de faire des économies et de bien gérer ses affaires en n'importe quel métier.

Mme Varren, (sarcastique)

Ah oui!... Faire des économies!... Mais dis-moi donc dans quel autre métier une femme peut faire des économies? Dis-le moi donc?... Ha! ha!... Est-ce que tu peux faire des économies en gagnant cent sous par semaine et en t'habillant avec, par-dessus le marché?... Allons donc!... Voyons, sois franche... C'est y possible?... Non, n'est-ce pas?... Enfin, franchement, crois-tu que nous aurions été trop bêtes de laisser les autres profiter de notre beauté en nous employant comme demoiselles de magasin ou serveuses? Ça valait-il pas mieux de mettre nous-même notre beauté en valeur, de façon à en recueillir tous les bénefs, au lieu des gages de famine qu'on nous donnait?... Oui, n'est-ce pas?

Vivie

Je ne dis pas, mais vous n'aviez pas le droit d'en mettre d'autres en valeur pour en recueillir le bénéfice.

Mme Varren (avec passion).

Pas le droit! Oh la la!... T'es rien drôle!... Mais, est-ce que le proprio de la fabrique de céruse n'a pas le droit d'empoisonner ses ouvriers? (Vivie fait un signe d'acquiescement)... Oui, eh ben, c'est la même chose! Lui comme moi, comme tous les patrons d'ailleurs, nous faisons tous la même chose...

Encore cette réponse de Sir George Crofts, le gentilhomme,

(1) *La Profession de Mme Warren,* qui fait partie des *Pièces Déplaisantes et Plaisantes,* est dans les mêmes conditions que *Non Olet.*

commanditaire de Mme Warren pour l'exploitation de maisons de prostitutions, à Vivie qu'il désire épouser :

Voyons, pourquoi diable ne placerais-je pas mon argent de cette façon? Je ne fais que prendre l'intérêt de mon capital, tout comme les autres. Vous ne pensez pas que je salisse mes propres mains à la besogne, j'espère... Voyons, vous ne refuseriez pas de faire la connaissance du cousin de ma mère, le duc de Belgravia, parce que ses rentes sont gagnées d'étrange façon?... Je ne suppose pas que vous tourniez le dos à l'archevêque de Cantorbéry, parce que ses revenus proviennent de biens ecclésiastiques dont certains locataires sont des publicains et des pécheurs?... Vous rappelez-vous votre bourse Crofts à Newnham?... Eh bien! Elle a été fondée par mon frère, membre du Parlement. Il tire ses 22 pour cent de rente d'une fabrique où travaillent 600 jeunes filles, dont pas une, vous entendez, pas une ne gagne de salaire suffisant pour vivre... Comment pensez-vous que la plupart d'entre elles s'arrangent?... Demandez à votre mère... Et vous croyez que, moi, je vais laisser échapper un revenu de 35 pour cent quand tous les autres, en hommes sensés qu'ils sont, empochent ce qu'ils peuvent?... Ah! Non, alors! Pas si bête!... Si vous cherchez et choisissez vos connaissances d'après leurs principes moraux, vous feriez mieux d'abandonner ce pays, à moins que vous ne désiriez vivre en dehors de toute société respectable.

Si, quittant *La Profession de Mme Warren,* nous prenons *Non Olet,* alors, nous entendons Léchepié expliquer au Dr Trench et à son ami Cokane, quelle est la base de la fortune de son patron Sartorius :

Cokane

De quelle espèce de propriété s'agit-il?... Des maisons?

Lechepie

Oui, des maisons, louées à la semaine, à la chambre ou à la demi-chambre... même au quart de chambre. Ça rapporte gros quand on sait comment que s'y prendre, allez!... Rien de meilleur. On a calculé, monsieur, que proportionnellement à la superficie, vous pouvez obtenir un loyer plus conséquent en louant à la chambre que vous ne le pouvez en louant un hôtel particulier des quartiers chics.

Trench

M. Sartorius, j'espère, n'a pas beaucoup de propriétés de ce genre, quel qu'en soit le rapport.

Lechepie

Mais y n'a que ça, Mossieu, y n'a que ça et ça prouve son bon sens, allez. Chaque fois qu'il a pu ramasser une dizaine de mille francs, il a acheté des vieilles maisons... d'horribles turnes que vous pourriez à peine voir sans vous boucher le nez. Il en a à St-

Giles, il en a à Marylebone; il en a à Bethnalgreen... Regardez comment qu'y vit lui-même et vous verrez le bien qu'il en tire pour lui. Pour lui-même, est-ce pas, il aime une mortalité basse et un sol de sable. V'nez donc avec moi au Robbins Row et vrai de vrai, je vous montrerai un sol et une mortalité!!! Notez bien, messieurs, notez bien, c'est moi qui fais que ça rapporte tant... attrapez-le donc à aller toucher ses propres loyers! A d'autres!

Trench

Voulez-vous dire que toutes ses propriétés... *tous* ses revenus... proviennent de cette source?

Lechepie

Oui, Mossieu, oui, jusqu'au dernier sou.

Nombre de fois, dans le théâtre Shawien, nous retrouvons la même idée: l'exploitation du travailleur par le capitaliste. Encore cette énergique observation de Morell à son beau-père, Burgess, dans *Candida,* au sujet d'une soumission pour la fourniture des vêtements de l'hospice?

Oui, votre offre était la plus basse, parce que vous payiez aux femmes qui confectionnaient ces vêtements, des salaires moindres que ceux donnés par les autres patrons, des salaires de famine... des salaires de prostitution...

Donc, la classe capitaliste — noblesse comme bourgeoisie — vit de l'exploitation du travailleur. C'est ce qui résulte des citations que nous venons de faire. C'est d'ailleurs ce que dit textuellement John Tanner, un Membre de la Classe Riche Oisive. Mendoza, dans la sierra Nevada, ayant avec ses brigands, arrêté son automobile, se présente ainsi:

Je suis un brigand, je vis en dévalisant les riches.

Et Tanner de répliquer aussitôt:

Moi, Monsieur, je suis un homme du monde, je vis en dévalisant les pauvres... Votre main!

Pour être riche, l'exploitation du travailleur, du pauvre, est nécessaire. Pas d'autre moyen de s'enrichir, car, nous l'avons vu, c'est lui qui produit la richesse en travaillant, c'est-à-dire en mettant en œuvre les choses de la nature. Et pour s'enrichir, tous les moyens sont également bons, car tous se résument en la dévalisation du travailleur. Il est dévalisé directement par les membres de la classe riche oisive ou travailleuse. Il est dévalisé indirectement par les brigands et autres voleurs selon la loi, qui, en dépouillant les riches, prennent des biens

dont les pauvres ont été dépouillés et qui, en ce faisant, obligent les riches à avoir armée et police pour leur protection, ainsi que le montre la dernière scène du troisième acte de *L'Homme et le Surhomme,* armée et police, entretenues aux dépens des travailleurs, les seuls producteurs.

L'exploitation de l'homme par l'homme est générale. Le prolétaire ne s'y soustrait point, même en restant prolétaire, car le capitaliste sait se servir de lui pour exploiter ses compagnons de classe, même les plus misérables, ceux qui crèvent littéralement de faim.

Lechepie

...Moi, j'ai eu d'la galette là ousqu'aucun aut'collecteur n'aurait pu en tirer... Et voilà les remerciements que j'obtiens!... Pourtant, regardez ce sac, su'la table. Toute la galette qu'est dedans, oui, toute, aurait servi à acheter du pain à des gosses piaillant la faim. Mais non, je l'ai prise pour lui. Oui, certes, messieurs, j'sis pas mal endurci dans c'te besogne, et pourtant y a là du pognon qu'j'aurais jamais pu prend' pour le satisfaire, si qu'j'avais pas pensé à mes prop' gosses dont le pain dépend d'moi... Croyez-vous t'y qu'y m'a congédié parce que j'ai été trop dur?... Pas du tout, pas du tout, c'est parce que j'l'ai pas été assez, v's entendez! Jamais j'l'ai entendu dire qu'il était satisfait, non, jamais, y ne l'serait jamais, même si que je les écorchais vivants... Oh! j'dis pas qu'y soit l'pire des proprios, y pourrait pas êt' pire que certains d'ent' eux, mais y n'est pas meilleur que les pires de ceuss avec lesquels j'ai eu affaire...

Sartorius est comme tous les capitalistes. Il n'est pas UN capitaliste. Il est LE capitaliste, tout comme Crofts, Mme Warren, Burgess, Trench, et d'autres encore sont chacun LE capitaliste vu sous un certain aspect.

La classe capitaliste présente, en effet, des variétés dans ses membres. Il y a le capitaliste oisif et le capitaliste travailleur. Ce dernier cherche à entrer dans la caste des oisifs, car elle est au haut de l'échelle. C'est elle en effet, qui bénéficie du travail de tous les autres. C'est la caste parasite par excellence. Elle consomme sans produire. Le capitaliste travailleur est un parasite de moindre importance, car il aide à la production dont il accapare plus que sa part naturelle. Le capitaliste oisif, ce pou de la société, appartient soit à la noblesse, soit à la bourgeoisie. Il est peu de spécimens de ces parasites dans le théâtre de Bernard Shaw. Il y a Crofts, Trench, qui sont des nobles; Ramsden, Tanner, qui sont des bourgeois, encore, ce dernier est-il le type du révolté, du révolutionnaire, et s'est-il mis en

dehors de sa classe, bien qu'il ait signé son livre, *Le Manuel de Poche du Parfait Révolutionnaire* (1) de son nom suivi des lettres M. C. R. O. qui veulent dire *Membre de la Classe Riche Oisive*. Les capitalistes travailleurs sont plus nombreux dans les pièces de Bernard Shaw, comme dans la société contemporaine où leur nombre dépasse de beaucoup celui des capitalistes oisifs. Les capitalistes travailleurs, ce sont les Burgess, les Sartorius, les Mme Warren, les Malone, les Crampton, les Undershaft, les Broadbent. Ils mettent la main à la pâte; ils se salissent les mains à la besogne, comme dit Crofts. Ils exercent, en effet, des métiers, sont industriels, commerçants, hommes de lois, ingénieurs, militaires, provénètes, car tous les métiers se valent, chacun d'eux est comme tous les autres, ainsi que Mme Warren nous l'a dit. En tous ces métiers, ils exploitent le travailleur, afin d'accaparer les richesses qu'il produit. Car la fortune, comme le dit Mme Warren à sa fille, « ça signifie une nouvelle robe chaque jour, le théâtre et les bals chaque soir. Ça signifie l'élite des gentilshommes de l'Europe à tes pieds. Ça signifie une maison magnifique et un tas de domestiques. Ça signifie les mets et les boissons les plus recherchés. Ça signifie enfin tout ce que tu aimes, tout ce que tu désires, tout ce que tu peux rêver... » La fortune, ça signifie aussi, comme le dit Vivie, « mener la vie habituelle de chasse, de sports, de diners, de paresse », ça signifie « trotter au Bois pour servir de réclame à sa couturière et à son carrossier, et s'ennuyer à l'Opéra pour y étaler une vitrine de diamants ».

Voilà la vie des détenteurs de la fortune, des riches, des capitalistes oisifs ou non. Avec Sir George Crofts, le souteneur capitaliste, comme Vivie le qualifie, chacun d'eux pourrait répéter:

> Je suis plein de sentiments humains et honnêtes. En moi, la vieille race des Crofts apparaît dans une sorte de haine instinctive pour tout ce qui est bas...

Comme Crofts, chacun d'eux pourrait dire:

> Ma règle de conduite est très simple. Je la crois très bonne: l'honneur d'homme à homme, la fidélité entre l'homme et la femme, pas d'affectation de piété en faveur d'une religion plutôt que d'une autre, mais une honnête croyance que les choses tendent au bien, après tout.

---

(1) Paru dans la *Grande Revue*, novembre 1909.

Aussi, le capitalisme est-il presque toujours ou conservateur, ou libéral, plus ou moins radical, ou radical plus ou moins libéral. S'il est conservateur, il est comme Sartorius. Trench, « pas un conservateur étroit, plein de préjugés, ni opposé au vrai progrès, mais un vrai conservateur, un parfait conservateur ». S'il est libéral radicalisant, ou radical libéralisant, il est comme Roebuck Ramsden, darwinien, libre-échangiste, aux opinions avancées il y a un demi-siècle, mais aux opinions en retard maintenant, comme le lui prouve John Tanner.

John Tanner, le Surhomme, est, lui, socialiste, il le dit à Mendoza. D'ailleurs, voici le passage:

Mendoza

...Naturellement, nous avons des vues toutes modernes en ce qui concerne l'injustice de la distribution actuelle des richesses; autrement, nous perdrions le respect de nous-même. Mais rien qui pourrait provoquer votre colère, sauf deux ou trois emballés.

Tanner

Je ne songeais nullement à quoi que ce soit qui puisse vous discréditer... En fait, moi-même, je suis un peu socialiste.

Straker

Je remarque que la plupart des riches le sont.

Mendoza

Parfaitement, c'est vrai... A notre époque, c'est dans l'air.

Straker

Le socialisme va se relever un peu si vos copains y mordent.

Mendoza

C'est vrai, Monsieur, un mouvement qui est confiné aux philosophes et aux honnêtes gens ne peut jamais exercer aucune influence réelle. Ils sont trop peu nombreux... Tant qu'un mouvement n'est pas capable de s'étendre parmi les brigands, il ne peut jamais espérer avoir une majorité politique.

Maintenant, le socialisme s'étendant parmi les brigands, puisque riches et hors la loi se mettent à être socialistes, doit sans doute avoir une majorité politique. Il doit être la force qui vaincra demain, du moins c'est ce que crie le théâtre entier de Bernard Shaw. Ceux qui, dans ce théâtre sont socialistes, symbolisent le socialisme sous ses formes variées, Morell, le socialiste chrétien de *Candida* (1). Straker, l'ouvrier socialiste, John Tanner, le socialiste anarchiste de l'*Homme et le Surhom-*

(1) Fait partie des sept *Pièces Plaisantes et Déplaisantes*, éditée en un tirage très restreint, paraîtra cette année en une édition de librairie.

me, Laurence Doyle, de *la Seconde ile de John Bull* (1), d'autres encore, sont toujours des hommes dans la force de l'âge, en pleine vigueur physique et intellectuelle. Toujours, ces forts triomphent des libéraux, des radicaux, des conservateurs, presque toujours concrétés en des vieux, comme Burgess, Ramsden, plus ou moins ridiculisés et bafoués.

Le capitaliste conservateur, libéral ou radical, est plein de sentiments humains et honnêtes, aussi, estime-t-il que le produit du travail des autres lui appartient de droit. L'argent est pour eux, pas pour les travailleurs. Ecoutez Burgess, répondant à son gendre, le socialiste-chrétien :

A quoi ça mène-t-y les ouverriers (d'avoir de l'argent), si ce n'est à boire et à s'donner des airs?... Vous pensez jamais au mal que vous faites z'en mettant de l'argent dans les poches des ouverriers qui savent seul'ment pas l'dépenser, et en l'enlevant à des gens qui pourraient en faire bon usage....

Le capitaliste est plein de sentiments humains et honnêtes, aussi exploite-t-il les travailleurs et garde-t-il l'argent pour lui, afin d'en faire bon usage.

De quelle façon exploite-t-il les travailleurs? Laissons répondre le capitaliste Trench, s'adressant au capitaliste Sartorius :

Trench

...Ce matin, j'ai découvert que votre fortune était due à un tas de malheureuses créatures qui n'ont pas de quoi manger chaque jour. Et pour leur extorquer vos rentes, vous les pressurez, vous les rudoyez, vous les obligez à travailler comme des bêtes, et vous les tyrannisez par mille chicanes mesquines.

Naturellement, le travailleur ainsi exploité, vit misérablement, en des taudis, déguenillé, il vit « comme des cochons », selon l'expression de Blanche Sartorius.

Ces gens ne sauraient pas vivre dans des demeures convenables, dit Sartorius à Trench. En une semaine, ils les auraient dévastées... Vous serez le bienvenu, allez, en remplaçant à vos dépens toutes les rampes, tous les balustres... qui manquent, mais vous les verriez manquer de nouveau moins de trois jours après... brûlés, Monsieur, oui, brûlés jusqu'au dernier bout de bois... Oh ! je ne blâme pas les pauvres créatures, elles ont besoin de feu, et souvent, elles n'ont pas d'autre moyen de s'en procurer...

(1) Inédite en français. Dans le cours libre que je fais en Sorbonne en Février-Mars 1910, je commente très longuement cette pièce.

La vie de ces malheureux, les damnés de l'enfer social, est horrible. Mme Warren en donne un aperçu quand elle conte à sa fille comment se passa sa jeunesse.

Mme Warren

Sais-tu ce qu'était ta grand'mère, dis?

Vivie

Non.

Mme Warren

Non, tu ne le sais pas... Eh ben! mois je le sais... Elle se disait veuve... J'en sais rien... Elle avait près de la Monnaie une échoppe de poissons frits dont nous vivions tous, elle et ses quat'e filles. Deux étaient du même père: Elisa et moi. Nous étions toutes deux jolies et bien bâties. Probablement que notre père avait de la galette et se nourrissait bien. Maman prétendait que c'était un bourgeois; à vrai dire, j'en sais rien... Les deux autres étaient nos demi-sœurs. Elles étaient mal venues, laides; de pauvres créatures minables mais dures au travail, et honnêtes donc!... Elisa et moi, nous les aurions à moitié assommées si notre mère ne nous avait à moitié assommées nous-mêmes pour que nous n'y touchions pas... Ah! c'étaient les membres respectables de la famille. Eh ben! Qu'y ont-elles gagné?... Je vas te le dire, moi... L'une trimait dans une fabrique de céruse, douze heures par jour et pour gagner onze francs par semaine, t'entends! Elle y resta jusqu'à ce qu'elle mourut, empoisonnée par le plomb... La pauvre! Elle croyait qu'elle s'en tirerait avec une légère paralysie des mains. Et elle en creva!... L'autre! Ah! L'autre... même qu'on nous la citait toujours comme un modèle à suivre. Elle avait épousé un employé de l'Etat, aux Halles de Deptford, et elle trouvait le moyen de tenir propres et soignés ses trois gosses et sa chambre, tout cela pour 22 fr. par semaine!... C'était un bon exemple, est-ce pas?... Mais ça ne dura que jusqu'au moment où son mari se mit à boire. Ah! alors!... ça valait la peine d'être respectable, est-ce pas?...

Vivie (maintenant pleine d'une attention pensive).

Pensez-vous ainsi, vous et votre sœur?

Mme Warren

Elisa ne le pensait pas, je t'assure. Elle avait trop de bon sens pour ça...

...Nous allions toutes deux à une école congréganiste; ça expliquait en partie, tu sais, les grands airs que nous prenions pour paraître supérieures aux enfants qui ne savaient rien et n'allaient nulle part. Nous sommes restées là jusqu'au soir où Elisa sortit et p'us jamais ne revint. La maîtresse d'école pensait que je suivrais bientôt son exemple, car, sans cesse le pasteur m'avertissait qu'Elisa

terminerait ses jours en sautant par-dessus le pont dans la rivière... Pauvre idiot!... Qu'est-ce qu'il en savait? Je craignais encore plus la fabrique de céruse que la rivière. A ma place, t'aurais fait de même, va... Ce pasteur me fit placer comme laveuse de vaisselle dans un restaurant de tempérance qui envoyait chercher de l'alcool quand on en demandait... Après ça je fus serveuse, et ensuite employée au bar de la station de Waterloo. Là, pendant 14 heures par jour, je servais à boire et je rinçais des verres; j'avais 5 francs par semaine et ma nourriture. Evidemment, c'était peu, mais c'était tout de même un grand avancement pour moi; tout le monde le disait... Enfin, un soir qu'y faisait froid et triste, alors que je me sentais si fatiguée que je pouvais à peine me tenir éveillée, imagine qui entra pour commander un demi scotch?... Elisa, ma chère! Elisa vêtue d'un long manteau de fourrure élégant et confortable, ayant à la main une bourse pleine d'or. Lorsqu'elle eut vu que j'étais restée jolie tout en grandissant, elle me dit, par dessus le comptoir: « que fait-tu donc ici, petite sotte, à user ta santé et ta beauté au bénéfice des autres?... » A ce moment-là, Elisa faisait des économies pour prendre une maison à Bruxelles, à son compte. Aussi pensa-t-elle qu'à deux on ferait plus vite des économies. Elle me prêta donc un peu de galette et aida mes débuts. Ah! ma chère... Je fis des économies avec constance et bientôt je pus lui rendre sa galette. Alors je m'associai à ses affaires. Pourquoi l'aurais-je t'y pas fait, dis?... La maison de Bruxelles était réellement de premier ordre; elle était bien meilleure, tu sais, que la fabrique où fut empoisonnée Marie Jeanne. Jamais t'entends, jamais aucune de nos jeunes filles n'a été traitée aussi mal que je l'avais été dans la cuisine du restaurant de tempérance ou dans le bar de Waterloo ou même à la maison... Voyons, aurais-tu voulu que je fusse restée là pour devenir une vieille peinarde, usée avant l'âge de 40 ans?

C'est la vie de ceux que l'on peut qualifier avec Shaw, de déchets sociaux. S'ils n'ont pas l'énergie, comme Mme Warren, comme Sartorius, de sortir de cet enfer social, en ne laissant pas échapper les circonstances favorables que le destin met sur leur chemin. Dans le théâtre de Bernard Shaw, on voit apparaître peu de ces déchets sociaux. Il n'y a guère que Tim Haffigan, l'alcoolique, et Patsy Farrell, le manouvrier paysan, dans *la seconde Ile de John Bull*. Mais s'il n'y a pas de personnages concrétant ces déchets sociaux, il en est parlé, comme nous venons de le voir, par ceux qui, grâce à des circonstances favorables et à une volonté énergique, ont pu fuir cette vie misérable, pour une autre, plus ou moins confortable, comme Sartorius, Mme Warren, Léchepié, Burgess.

L'autre fraction de la classe prolétarienne, celle qui possède

un métier, qui travaille, et vit de son travail personnel, la classe des ouvriers qualifiés, des employés, est représentée, dans le théâtre de Shaw, par la dactylographe Proserpine, le chauffeur-mécanicien Straker, l'actuaire Vivie, le garçon d'hôtel William, l'ex-garçon de restaurant Mendoza, etc. Cette fraction de la classe prolétarienne a le respect d'elle-même, ce que l'autre fraction, celle qui meurt de faim et qui est véritablement esclave, est dans l'impossibilité d'avoir, ainsi que le dit fort justement Mme Warren. Celui qui symbolise le plus complètement l'ouvrier qualifié, c'est Henry Straker, dans *L'Homme et le Surhomme*. Voici comment le présente Shaw dans un de ses habituels jeux de scène:

C'est un jeune homme vêtu d'un costume soigné en serge bleue. Avec Tanner et les amis de Tanner, ses manières ne sont pas du tout empreintes de déférence. Elles sont froides, pleines de réticence, les maintenant avec efficacité à distance, tout en ne leur donnant aucun motif de se plaindre de lui. Néanmoins, il a une façon spéciale de reposer son œil sur eux, assez cyniquement, d'ailleurs, en homme qui connaît bien les dessous du monde...

Complétons cette description par ce qu'en dit son patron Tanner:

...Il prend plus de peine à parler avec des locutions argotiques que jamais son père n'en prit pour parler académiquement. C'est une marque de classe chez lui. Jamais je n'ai rencontré quelqu'un plus imbu de l'orgueil de classe que l'est Henry... Si seulement tu pouvais sonder l'âme d'Henry, tu serais effrayé par la profondeur de son mépris pour les messieurs, et par l'arrogance de son orgueil d'être ouvrier... Oui, oui, il est vraiment heureux quand l'auto se détraque. Cela fait ressortir mon impuissance de Monsieur et son adresse et son ingéniosité d'ouvrier.

Octave

...Je crois absolument dans la dignité du travail.

Straker

Turellement, car vous n'avez jamais travaillé. Mon affaire à moi, c'est de réduire le travail humain. Vous obtiendrez plus de moi et d'une machine que vous n'obtiendrez de 20 travailleurs, et puis, ça ne demande pas tant à boire, bon Dieu!

Tanner

Tonnerre! Mon vieux, ne le mets pas sur l'économie politique. Ça ne serait pas du tout rigolo! Il connaît à fond cette foutaise, et nous, pas. Toi, tu n'es qu'un socialiste sentimental, un socialiste à la

manque, lui, c'est un socialiste scientifique... Voilà un phénomène social très important... Straker... l'Homme Nouveau.

C'est là plus l'ouvrier du XX^e^ siècle que celui du XIX^e^. Cependant, déjà depuis un quart de siècle, nous avons pu assister à la genèse de cet ouvrier, intelligent, habile technicien, sachant que ses vrais intérêts personnels sont concordants avec ses intérêts de classe, ayant le respect de soi-même, sachant se gouverner, ayant l'orgueil de classe, vivant avec dignité et presque avec confort. Straker est syndiqué, comme doit l'être tout travailleur, car son intérêt bien entendu le lui commande. Straker est socialiste, non par sentiment, mais par raison, par intérêt, car son intérêt est de faire cesser l'exploitation de l'homme par l'homme, pour que lui-même cesse d'être exploité (1).

Augustin Hamon.

(1) Le 16 février, à deux heures de l'après-midi, dans l'amphithéâtre Quinet, de la Sorbonne, Augustin Hamon commencera un cours libre sur trois pièces de Bernard Shaw: *On ne peut jamais dire, Le Disciple du Diable, La Seconde Ile de John Bull,* qu'il commentera au point de vue des caractères, des idées, des mœurs, et du comique.

ENQUÊTES & DOCUMENTS

Ministérialisme et Socialisme

Le problème de la participation des socialistes au pouvoir, qui s'était posé en France lors de l'entrée de Millerand dans le ministère Waldeck-Rousseau, est aujourd'hui à nouveau discuté en Belgique et en Italie.

Nous réunissons, pour les lecteurs du Mouvement Socialiste, *les opinions diverses qui se sont fait jour sur la question, dans le socialisme belge et le socialisme italien.*

Le Mouvement Socialiste.

I

EN BELGIQUE

Le 6 février, un congrès extraordinaire, réuni à Bruxelles, a voté, par 202 voix contre 77, la motion suivante, rédigée par Vandervelde:

1e Politique générale.

Considérant que le Parti ouvrier ne saurait, sans compromettre les intérêts dont il a la garde, ni prêter son appui systématique à un ministère bourgeois, ni s'engager par avance à rendre systématiquement impossible l'existence d'un gouvernement résolu à faire les réformes démocratiques urgentes que réclame la classe ouvrière;

Le congrès.

Déclare que les travailleurs belges ont le plus puissant intérêt à ce que la majorité cléricale soit renversée et à ce qu'aucun parti bourgeois n'ait, à lui seul, la majorité au Parlement:

Met la classe ouvrière en garde contre les dangers d'une politique qui, sous prétexte de bloc ou de coalition anticléricale, porterait atteinte à l'indépendance du Parti ouvrier;

Attire l'attention des militants sur la nécessité d'affirmer, en toutes circonstances, qu'au lendemain de la victoire des partis d'opposition, le Parti ouvrier gardera sa pleine et entière liberté d'ac-

tion; que sa politique sera ce qu'elle a toujours été: une politique de classe; que son attitude, vis-à-vis de tout gouvernement qui viendra à se constituer, s'inspirera uniquement de l'intérêt supérieur du prolétariat et dépendra, notamment, de l'attitude que prendra ce gouvernement à l'égard du *Suffrage Universel* et des autres réformes, politiques et sociales, dont la classe ouvrière poursuit la réalisation.

2e Participation gouvernementale

Le congrès,

Vu les résolutions du congrès international de Paris, confirmées par le congrès international d'Amsterdam.

Déclare:

1. Qu'il se refuse, tout d'abord, conformément aux décisions de ces congrès, à admettre comme possible la participation individuelle de certains socialistes, sans l'assentiment du Parti ouvrier, à un ministère quelconque, les dits socialistes, s'il pouvait s'en rencontrer, devant s'exclure, par ce seul fait, du Parti et de l'Internationale ouvrière;

2. Que, pour le surplus, la question de la participation gouvernementale est « une question de tactique, et non de principe » (résolution de Paris) qui devra être résolue par un congrès du parti, le jour où elle sera pratiquement posée;

3. Que la mission politique du Parti ouvrier, qui est principalement, de défendre les intérêts de la classe des travailleurs, et de propager les solutions les plus rapides et les plus rapprochées de son idéal révolutionnaire de transformation sociale, a été remplie jusqu'ici, surtout, sous son aspect critique et d'opposition, mais que le jour viendra où elle aura à se manifester sous son aspect constructif et gouvernemental; que, ce jour, le Parti ouvrier saura assumer les responsabilités du pouvoir, et traduire dans les réalités, par approximations de plus en plus parfaites, son programme immédiat et son programme idéal.

Emile Vandervelde, Antoine Delporte, Jules Destrée, L. Pirard, P. Van Langendonck, Emile Royer, Louis Bertrand, Léon Troclet, Modeste Terwagne, Samuël Donnay, Aug. Debunne, Georges Hubin, A. Brenez, D. Maroille, L. Pepin, Léon Furnemont, Edouard Anseele, Lampens, Jean Dauvister, Delbastée, Célestin Demblon, Dejardin, Mansart, Lambillotte, Grégoire Horlait, Schinler, Emile Vinck, Hector Denis.

Le *Mouvement Socialiste* ne peut manquer de rendre compte des discussions qui ont abouti à cette résolution. Mais je crois utile de résumer les controverses qui ont précédé et nécessité la tenue du congrès extraordinaire du 6 février.

La chute prochaine du gouvernement clérical, l'ascension inévitable des libéraux au pouvoir, l'évolution démocratique de la Monarchie belge avec l'avènement du roi Albert, ce sont autant de raisons qui ont fait se poser aux socialistes de Belgique la question de la participation au pouvoir.

D'abord commencée dans *le Peuple,* entre les trois protagonistes des trois tendances: Bertrand (ministérialiste), Vandervelde (conciliation du ministérialisme et de l'anti-ministérialisme), de Brouckère (anti-ministérialiste), la discussion s'est poursuivie devant le Conseil général, qui lui a consacré ses séances des 6, 13, 14, 20 et 27 octobre.

Ce sont les opinions émises au cours de ces séances que nous allons résumer, en donnant le plus souvent possible la parole aux orateurs eux-mêmes.

La première séance est celle du 6 octobre. *Camille Huysmans* présente un projet de plate-forme électorale au nom de la Fédération bruxelloise. Le programme intégral ne doit pas être abandonné, mais il leur semble utile de choisir une plate-forme spéciale en vue d'aboutir à plus de clarté, dans l'effort à accomplir. Il faut renoncer aux vagues généralités, pour préciser l'ensemble des réformes de nécessité immédiate pour la classe ouvrière. C'est dans ce but que la Fédération bruxelloise a formulé la proposition suivante:

Partisan, notamment, du suffrage universel, de l'impôt progressif sur le revenu, de la réforme de l'enseignement dans le sens de l'obligation scolaire, de l'instruction scientifique et professionnelle, de l'entretien de tous les enfants nécessiteux par les pouvoirs publics.

Le Conseil général est d'avis qu'une propagande intense. inspirée des principes fondamentaux du socialisme, doit porter en outre sur: a). la question militaire; b). les pensions ouvrières; c). les accidents du travail; d). les maisons ouvrières; e). la limitation de la durée du travail dans la grande industrie et fixation du minimum de salaire dans l'industrie à domicile.

Et charge le groupe parlementaire de déposer à la Chambre un ensemble de propositions complètes avant le 1er janvier 1910.

Huymans soutient cette proposition en insistant sur la nécessité de toutes ces réformes pour la classe ouvrière. La réforme militaire est à l'ordre du jour et le parti socialiste doit formuler sa résolution et se prononcer sur toutes les questions.

Troclet n'est pas partisan d'une plate-forme électorale. Une plate-forme atténue la critique âpre du régime social. Il aime

mieux soumettre tout le programme socialiste à la conscience ouvrière.

Louis de Brouckère préfère plutôt une déclaration formelle du Parti sur la situation politique, sur les solutions qu'il compte donner aux grandes questions qui se posent devant le pays.

Il faut, surtout, que le Parti précise l'attitude qu'il prendrait vis-à-vis d'un ministère de gauche, qu'il se prononce au *sujet de la participation ministérielle:*

> Il faut qu'on sache, une bonne fois, si nous sommes encore un parti d'opposition sociale, combattant tout gouvernement bourgeois ou simplement l'aile gauche de je ne sais quelle armée anticléricale. Au moment où mes amis annoncent partout la disparition prochaine de la majorité cléricale, il serait indigne de nous d'aller devant les électeurs sans leur dire ce que nous comptons faire, si elle est renversée.

Pour *Louis Bertrand,* c'est au congrès que la question, le jour où le gouvernement clérical sera culbuté, sera posée. Pour discuter maintenant cette question, le Conseil n'est pas mandaté.

Pour *Volckaert,* on a le mandat permanent de respecter les décisions du congrès international.

Bertrand oppose la question préalable à la proposition de Brouckère.

Pour *Smeets,* il s'agit de ne pas répéter la faute de *Vandervelde,* qui a refusé, au nom du groupe parlementaire, pour le Parti ouvrier, toute collaboration ministérielle alors que le congrès seul a le droit d'en décider.

De Brouckère rappelle que c'est décidé par le *congrès international.* Il est surpris de voir que les socialistes belges, qui sont d'habitude des modèles de discipline, sont prêts à manquer à la décision du congrès international, qui est formelle. Ce qu'on pourrait faire, c'est réclamer la révision de cette décision, au congrès de Copenhague.

A l'interruption de *Van Langendonck* qu'on n'en parle pas, *De Brouckère* lui répond qu'en ne parlant pas, on fait un prolétariat assoupi sans esprit de révolte ni de bataille! Il constate que malgré leur esprit pratique, les socialistes sont arrivés à ce résultat, que la classe ouvrière belge est plus exploitée qu'en France et en Allemagne; le prolétariat belge n'a plus l'énergie qu'il faut pour se libérer! « *Eviter de parler,* dit De Brouckère, c'est *éviter d'agir* et de stimuler l'action ouvrière et le triomphe de l'idée socialiste. »

Camille Huysmans, après L. de Brouckère, constate aussi que la classe ouvrière belge est molle. Les syndicats n'ont pas assez conscience de l'effort à faire sur le terrain de l'organisation sociale et de l'éducation prolétarienne. Quant aux Coopératives, Huysmans prononce des paroles sévères contre « *les coopératives qui deviennent des entreprises purement commerciales et ne sont plus imprégnées de l'esprit de lutte* ». Beaucoup de coopératives ont refusé leurs subventions pour venir en aide aux grévistes d'Ecaussinnes. Pour ce qui est du Parti Ouvrier, il doit être prêt à déposer des formules d'application immédiate en matière militaire comme dans tous les domaines. Il faut donner des résolutions tangibles. Pour les pensions ouvrières, il faut un projet organique avec la précision des ressources: 1 franc par jour, *sans versement ouvrier, sinon on prend dans la poche gauche ce qu'on met dans la poche droite.* Le groupe parlementaire doit élaborer une formule tenant compte de l'expérience faite. Huysmans termine en exprimant le désir que l'assemblée adopte la plate-forme de la Fédération.

La seconde séance est du 7 octobre.

Volckaert dit qu'il faut prendre position nette et ne pas avoir peur d'affirmer les principes socialistes:

Il faut, ou bien déclarer que le P. O. belge s'en tient à la déclaration d'Amsterdam, ou bien en réclamer la révision à Copenhague. Le Bureau de l'Internationale se réunit le mois prochain. Le moment est donc venu de prendre attitude.

Je ne veux pas qu'un congrès national, emballé au lendemain des élections, se prononce sans compétence sur une question qui relève du congrès international.

Pour moi, je veux qu'avant tout on fasse des socialistes et du socialisme.

Troclet ne partage pas le pessimisme de Camille Huysmans sur la situation; d'après lui, il n'y a pas d'avachissement. Il craint les cacophonies des plates-formes trop copieuses. Il tient à tout le programme, mais il faut le préciser suivant les circonstances et le milieu. Il oppose à la plate-forme de Huysmans un programme comprenant les assurances contre le chômage, les accidents, la maladie, la vieillesse, et la question militaire: ces réformes sont les plus désirées par le prolétariat des villes et des campagnes. En ce qui touche la question ministérielle, Troclet

voudrait *une collaboration socialiste très franche, très nette.* Il voudrait voir le gouvernement libéral réaliser deux ou trois réformes précises avec les socialistes, pendant une session.

A la question de *Baeck,* si les députés socialistes voteront les budgets, *De Broukère* répond que jamais un groupe véritablement socialiste ne votera le budget de la guerre. Mais cette réponse catégorique est combattue par *Furnémont* et *Royer* qui protestent.

Après les interventions de de Broukère, Troclet, De Backer, Huymans et Bertrand, on décide que le conseil désignera un comité de rédaction « ad hoc », pour élaborer une déclaration au lieu d'une plate-forme.

Bertrand prend la parole dans la question de la participation socialiste au pouvoir. Il faut être franc, mais habile aussi. Si les socialistes ont un programme, il faut qu'ils aient la confiance de l'appliquer eux-mêmes. Il ne faut pas renouveler la déclaration de Vandervelde, car cela serait un grand tort, et les adversaires en seraient enchantés. Il est vrai que le congrès d'Amsterdam s'oppose à toute participation! Mais, Bertrand rappelle qu'il a été toujours adversaire des dogmes et des chapelles. « *J'admets,* dit-il, *que les congrès internationaux décident de la doctrine, du but à poursuivre; quant aux moyens, ils doivent nécessairement varier d'un pays à un autre, suivant leur degré d'évolution démocratique* ». Et puis, il affirme que le congrès a décidé à une infime majorité.

De Brouckère rappelle à Bertrand que la décision a été votée par 25 voix contre 5.

Bertrand, reprenant son discours, objecte que *les congrès ne sont pas compétents en matière de méthode et de tactique.* Les faits sont plus forts que les théories. En Belgique, la question *ne se posera pas comme en France; en Belgique, il n'y aura pas* de félons ministériels parce que c'est le Parti qui décidera dans un congrès dûment éclairé!

Conreur rappelle que l'objectif du parti doit être triple: contre le capitalisme, le cléricalisme et le militarisme. Il constate, lui aussi, la *contradiction qui existe entre la décision d'Amsterdam et les décisions des congrès nationaux, qui autorisent eux, le cartel et l'alliance avec les libéraux. Lutter avec eux, et ne pas gouverner avec eux, c'est un non-sens.* On entre au ministère provincial, pour réaliser des œuvres et on refuserait un ministère gouvernemental pour réaliser des réformes!

Conreur fait la remarque que, *si les socialistes sont pour la conquête des pouvoirs publics et la lutte politique, il faut agir avec unité, suivant la décision d'un congrès national.*

Plusieurs orateurs proposent que la question ministérielle soit remise à un congrès national.

De Brouckère s'y oppose; il veut que la question soit tranchée:

Ce serait une déchéance, dit-il, pour le Parti ouvrier d'aller devant le Corps électoral en lui laissant croire qu'il participera au pouvoir, qu'il sera le dispensateur des faveurs ministérielles, pour capter les suffrages des quémandeurs de places. Ce serait une duperie qui nous déshonorerait.

Mieux vaudrait encore déclarer que nous sommes prêts à la collaboration libérale plutôt que nous réfugier dans une expectative vraiment trop prudente et indigne du socialisme.

Le président met aux voix la proposition suivante, déposée par Camille Huysmans:

Le Conseil général se rallie aux idées exprimées par la résolution de la Fédération bruxelloise et renvoie à une commission spéciale la rédaction d'une déclaration conçue en ce sens.

La proposition est adoptée.

La commission spéciale de rédaction est formée des citoyens de Brouckère, Furnemont, Huysmans, Mansart, Royer, Troclet et Vandersmissen.

Dans la séance du 13 octobre, *Souplit* fait connaître que le comité central de la Fédération socialiste de Charleroi l'a chargé de dire qu'à son avis, la discussion en cours ne pouvait actuellement aboutir devant le Conseil général. Il demande le renvoi de la question devant les fédérations régionales d'abord et ensuite devant le congrès national. A moins de déclarer que la question ne serait pas débattue en ce moment.

Bertrand estime que le débat doit être continué. *Souplit* demande l'ajournement.

De Brouckère, lui-aussi, est prêt à souscrire à un très prochain congrès, — mais remettre la question de la déclaration électorale jusqu'après les élections serait une amère plaisanterie.

On décide de continuer la discussion sur la participation au pouvoir.

Dans la séance du 14, *Bertrand* déclare que toutes les lamentations de De Brouckère et de Huysmans sont injustes. Ces lamentations n'ont rien de commun avec la participation au pouvoir. Mais on a voulu dire que la mollesse et l'avachissement procèdent de la tactique réformiste. Or l'avilissement des salaires belges n'est pas la faute des socialistes réformistes. En Amérique et en Angleterre, il n'y a guère des socialistes organisés, or c'est là qu'on trouve les plus hauts salaires. La cause réelle de l'avachissement du prolétariat belge, c'est la domination, la pression cléricale. Pour l'orateur, le débat actuel, c'est *la vieille lutte qui s'est toujours poursuivie au sein du Parti ouvrier. C'est la lutte entre les modérés et les intransigeants.* Les alliances avec les libéraux ont toujours donné de bons résultats. Sans ces alliances, on n'aurait pas eu des sénateurs et des députés socialistes. Avec la méthode intransigeante, on n'aurait pu rien obtenir :

Nous avons intérêt, au point de vue social, à maintenir l'antagonisme entre les deux partis bourgeois ; à ne pas les confondre, à ne pas les rapprocher.

En question de tactique, il faut distinguer les principes sur lesquels il faut être intransigeant et les méthodes où il faut montrer une confiance mutuelle.

Il doit en être ainsi pour les congrès internationaux qui doivent tracer les principes et laisser la liberté aux diverses nations en ce qui concerne les méthodes.

Voilà la vérité qui aidera au développement rationnel de notre action.

Comment l'esprit scientifique de de Brouckère n'aperçoit-il pas que la question sociale et politique se pose autrement dans les pays de diverses cultures économiques et intellectuelles ?

Il y a des peuples avancés en fait de liberté politique. Il en est d'autres qui ne jouissent même pas du régime parlementaire, et on admettrait que ceux-ci fassent la loi, décident des tactiques aux autres ! C'est absurde et injuste !

Faisons de la politique expérimentale et positive.

La méthode de liberté adoptée à Quaregnon, en 1894, a été bonne. Continuons-la.

On parle de division. C'est faux ! Nous sommes unis. Il n'y a pas deux partis, deux socialismes !

Nous sommes d'accord sur le but, les principes. Nous sommes partagés en modérés et révolutionnaires. Tant mieux! Il faut laisser une certaine liberté. C'est l'intérêt du parti; tantôt, cela stimule l'action, tantôt, cela l'éclaire!

Si on nous pose la question de la participation au pouvoir, dans la prochaine campagne électorale, nous ne serons pas embarrassés. J'avouerai, quant à moi, notre discordance sur la collaboration socialiste au pouvoir et je m'en remettrai à la décision souveraine du congrès national, notre souverain.

Ce ne sera pas manquer de franchise; ce sera une politique intelligente et nette.

De Brouckère, pour préciser, dès l'abord, l'objet du débat, formule l'ordre du jour suivant:

Le Conseil général constate que le Parti, en vertu même de sa déclaration de principes et des résolutions des congrès internationaux, en particulier de la résolution d'Amsterdam sur l'action politique, ne saurait ni participer à un gouvernement bourgeois ni lui accorder son appui systématique, que ses représentants ne sauraient notamment, quel que soit le ministère au pouvoir, voter les budgets essentiels de l'Etat capitaliste.

Il faut choisir entre la *politique du bloc* et la *politique de classe.* La formation du parti socialiste, sa fusion avec les ouvriers non socialistes, ont marqué le début d'une ère d'énergie heureuse, de luttesintransigeantes passionnées et fécondes. La première campagne électorale, celle de 1894, a été menée dans ce même esprit, contre tous les adversaires, et nulle ne fut plus féconde en succès. Mais depuis, on a changé de tactique. On avait admis au congrès de Quaregnon que le parti pourait contracter des alliances occasionnelles, mais ces alliances exceptionnelles ont fini par devenir des alliances permanentes. Et, c'est ainsi que le parti socialiste belge est arrivé à une politique entièrement nouvelle, qu'il faut juger non d'après des formules, mais d'après ses résultats. Le parti adoptant cette politique nouvelle, au lieu d'avancer de son but, s'est écarté de plus en plus de sa route. Cette *politique du bloc* met le parti dans l'impossibilité de poursuivre la critique impitoyable du régime capitaliste.

Anseele s'écrie: « Vous êtes des négatifs, nous sommes des positifs, nous autres! »

De Brouckère ne veut pas qu'on renouvelle cette opposition

usée des révolutionnaires négateurs et des réformistes positifs, parce que les périodes de révolution ont été les plus fécondes en réformes.

La tâche essentielle du parti est de soumettre toutes les institutions, toutes les réformes partielles à une critique implacable, de pénétrer le prolétariat de la nécessité d'une refonte complète de la société. Et la collaboration gouvernementale, qui empêche cette critique, est plus dangereuse encore, en Belgique, parce que le prolétariat belge est plus indifférent, plus engourdi, plus veule.

Il est vrai que le Parti ouvrier a fait de grandes choses: le grand essor donné à la coopération socialiste, la création des Maisons du Peuple, la lutte antimilitariste, — mais tout cela dans la première période de son développement, dans la période d'indépendance. — Or, quels sont les résultats de la période, de l'action commune avec les libéraux? On n'a pas étendu l'action coopérative à des régions nouvelles; on ne l'a même pas renforcée là où elle existe. Beaucoup de coopératives ne sont plus socialistes; *elles tendent à devenir des maisons de commerce plutôt que des œuvres de propagande.* Le mouvement mutualiste n'est plus imprégné du même idéal qu'au début.

De Brouckère continue en ces termes:

> Et notre organisation syndicale? Le syndicalisme a fait le tour du monde industriel avant de passer chez nous. Et s'il a pris enfin quelque développement, ç'a trop souvent été malgré l'indifférence, parfois de l'habileté d'éléments du Parti. Nous avons provoqué, par notre impéritie, la crise du neutralisme, et bien peu nombreux sont les militants politiques qui nous ont aidé à la conjurer.

Contre ces déclarations de *de Brouckère, Anseele* proteste; *Furnémont* s'élève avec violence contre l'orateur.

De Brouckère poursuit. Il faut, dit-il, le courage de dire la vérité à ses amis. Après avoir expliqué les causes des bas salaires en Belgique, un des pays les plus industriels et les plus prospères de l'Europe, il revient à la question de la collaboration gouvernementale.

Il examine, d'abord, ce qui adviendra si l'on fait le bloc avec les libéraux pour soutenir un ministère de gauche. On sera dans la situation où se débattent aujourd'hui les domestiqués de la démocratie chrétienne. Ils étaient démocrates tant qu'ils

n'étaient pas embrigadés dans une majorité de gouvernement. Depuis, ils ont renié successivement tous leurs principes, pour sauver leur gouvernement. Et ne nous annonce-t-on pas maintenant que pour sauver éventuellement le ministère Hymans, nos amis iraient jusqu'à voter le budget de la guerre? Nous ne serions plus que les domestiqués des libéraux.

Et voilà, poursuit de Brouckère, vers quelle situation nous allons d'un cœur léger! la moitié des prolétaires asservie à gauche, l'autre moitié à droite. Nous en serions revenus à notre point de départ de 1886, à la vieille balançoire clérico-libérale que dénonçait avec tant d'éloquence notre *Catéchisme du Peuple*. Et ne dites pas que vous allez maintenant à la démocratie, car il y a certes plus de démocratie chez certains droitiers que chez les Waroqué et le Boel.

... Il faut soutenir, dit-on, le gouvernement libéral pour se débarrasser du clérical. En est-on sûr?

Il n'y a plus, dans le pays, de majorité cléricale, plus de puissance cléricale prépondérante. Le ministère de droite est donc fatalement condamné, peut-être même tombera-t-il avant les élections. Si un ministère libéral arrive au pouvoir et si nous lui refusons son budget, il sera renversé. Mais comment les catholiques reprendraient-ils le pouvoir s'ils n'ont plus de majorité? Ce serait le gâchis? Serait-ce un si grand malheur! L'idée de voir la bourgeoisie privée du budget de la guerre, des cultes, de la dette, va-t-elle effrayer les révolutionnaires?

Les capitalistes n'auraient d'ailleurs que trop de moyens de dénouer la situation. Ils peuvent, de mille manières, soutenir en commun un gouvernement. Le bloc bourgeois se consoliderait sans doute autour d'une combinaison de centre. Ne voit-on pas l'avantage qui en résulterait pour nous? Les travailleurs encore retenus dans les vieux partis viendraient bien plus facilement à nous si on ne savait plus cacher sous un manteau de religion ou de philosophie, la défense des intérêts capitalistes dont ils sont chargés.

Alors les ouvriers chrétiens se rapprocheraient de nous, comme ils font en Allemagne, depuis que le Centre a jeté son masque démocratique.

Nous rentrerions ainsi dans la vérité politique, et j'estime que, loin d'obtenir d'une telle situation politique moins de réformes que sous un ministère libéral, le prolétariat en conquerrait davantage. Car, à mesure que s'élimine le caractère confessionnel ou anti-religieux des gouvernements, il devient plus difficile de leurrer les ouvriers de satisfactions illusoires, de grands mots creux et d'idées décevantes. Il faut les apaiser par des réformes réelles.

Pour de Brouckère, les réformes dépendent bien moins de la composition du gouvernement qui les octroie, que de la puissance et de l'énergie du prolétariat qui les réclame. Développer cette puissance, cultiver cette énergie, c'est la méthode révolutionnaire, intransigeante, qui constitue en même temps la meilleure des politiques réformistes :

Les meilleures réformes ne sont pas celles que nous négocions avec de prétendus démocrates bourgeois, au prix de notre indépendance et de nos principes. Ce sont, l'histoire le démontre, celles que nos adversaires réalisent contre nous pour séduire une partie de nos troupes. Les premières nous lient à l'ordre capitaliste, dont elles nous amènent à célébrer les améliorations prétendues, les autres nous poussent, après les avoir conquises, à en démontrer l'insuffisance et la contradiction.

Et alors, par la discussion critique des réformes elles-mêmes, nous faisons entrer dans les cerveaux ouvriers et la conviction toujours plus intense de la nécessité des réformes et la notion toujours plus claire de leur insuffisance, et l'idée toujours plus précise et plus forte d'une refonte sociale complète qui, seule, les rendra effectives. C'est le socialisme cela. La politique de collaboration, en tuant la critique, tuerait le socialisme lui-même.

Je tenais à le dire, en ce moment où nous courons un grand danger. Je ne me fais pas d'illusion sur le vote du conseil. Parmi ceux mêmes qui trouvent que j'ai raison, beaucoup se sentent entraînés par les circonstances, plus fortes que leur volonté, et ferment les yeux au danger. J'adjure ceux-là, j'adjure le prolétariat de Belgique de se ressaisir : ce n'est pas en s'abandonnant mollement au courant que les partis d'avant-garde font triompher leurs idées.

Quoi qu'il arrive, j'ai accompli mon devoir. Je serai battu aujourd'hui, mais j'aurai contribué, dans la mesure de mes forces, au réveil prochain de la conscience ouvrière.

Emile Royer estime que la question de la collaboration ministérielle ne se posera pas, sans doute, demain. Pour lui, la question qui se débat est beaucoup plus ample, plus grave que celle de la collaboration ministérielle.

Il combat la motion de Brouckère, parce qu'en refusant l'appui aux libéraux, ceux-ci se trouveraient dans l'impossibilité de gouverner, puisqu'ils n'auraient pas la majorité à eux-seuls, comme l'ont actuellement les catholiques. Et les électeurs, constatant l'impuissance de l'opposition actuelle, à former un ministère, ramèneraient les cléricaux au pouvoir. Il faut combattre le cléricalisme de toutes nos forces.

Royer montre, ensuite, les méfaits du gouvernement clérical, qui, *après avoir réussi à tenir toute la bourgeoisie, veut tenir aussi la classe ouvrière, par un vaste système de corruption et de favoritisme gouvernemental.* Il indique la nécessité impérieuse de combattre l'œuvre de cléricalisation du pays, en octroyant de nouveaux subsides aux écoles professionnelles. Il veut, lui-aussi, comme *de Brouckère,* la révolution sociale, mais encore faut-il un prolétariat capable de la faire. Par conséquent, les socialistes devraient soutenir un gouvernement de progrès, qui voudrait restaurer l'enseignement public et accomplir la grande réforme de l'instruction obligatoire. Il finit en déposant la déclaration suivante:

Le Conseil général déclare que la classe ouvrière a le plus grand intérêt à ce que le gouvernement clérical soit renversé et à ce que le parti clérical ne revienne pas au pouvoir.

Il déclare, d'un autre côté, qu'il y a, pour la classe ouvrière et pour le Parti ouvrier, un intérêt supérieur à respecter les décisions des congrès socialistes internationaux.

Et passe à l'ordre du jour.

Colleaux soutient que le débat est dangereux à cette heure. La situation est difficile. Le but à atteindre, c'est la débâcle cléricale et le triomphe socialiste. Débâcle cléricale, en conservant aux libéraux l'élément doctrinaire et enlevant aux cléricaux, les ouvriers assujettis! Triomphe socialiste, en enlevant aux libéraux les éléments démocratiques flottants! Toute déclaration actuelle est nuisible.

Colleaux est adversaire des alliances et de la collaboration au pouvoir; seulement il subit les faits et subordonne sa méthode aux nécessités. Les socialistes subiront la participation au pouvoir. Les faits sont plus forts que nous.

L'orateur dépose l'ordre du jour suivant:

Le Conseil général, tout en affirmant son énergique volonté de poursuivre la réalisation intégrale du programme du Parti ouvrier;

Croit cependant utile de faire porter plus spécialement la propagande en vue des prochaines élections législatives sur les réformes suivantes.

Déclare vouloir conserver au Parti ouvrier sa pleine et entière liberté d'action et le droit d'agir en toute occasion pour le plus grand bien du prolétariat.

Au début de la séance du 19 octobre, *Souplit* dépose l'ordre du jour suivant, au nom de la Fédération de Charleroi :

Imprégné de la libre discussion surgie pendant deux séances sur la question ministérielle, le Conseil général décide de reporter la question devant les Fédérations d'arrondissements, et ensuite devant un congrès national;

Il est entendu qu'une résolution devrait être prise avant le 1er janvier 1910.

Macs lit un ordre du jour émanant de la Fédération Anversoise :

Le congrès de la Fédération socialiste d'arrondissement d'Anvers, réuni le 17 octobre, émet le vœu que la discussion entamée au Conseil général, au sujet de la participation ou non-participation de mandataires socialistes à un ministère d'un gouvernement bourgeois, soit renvoyée aux fédérations d'arrondissements, pour y être discutée et portée à l'ordre du jour du prochain Congrès national du Parti.

Debarsy défend le principe de la participation des socialistes au pouvoir. Les ministres socialistes ne perdraient pas le contact avec le Parti Ouvrier; ce ne seraient ni des Briand ni des Millerand. Les ministres socialistes auraient à prendre le mot d'ordre auprès du Parti Ouvrier. Il faudra se faire des concessions, faire preuve de tact. Mais tout se fera sous le contrôle et avec le concours du Parti. On a arraché des réformes sans collaboration; mais si on avait participé au pouvoir, depuis dix ans, on en aurait réalisé bien d'autres et transformé l'atmosphère nationale. La collaboration gouvernementale vaut mieux que la pression du dehors.

Que ferait, demande-t-on, un ministre socialiste devant la grève violente?

Que ferait un ministère socialiste? Qu'adviendrait-il au cas où la grève suspendrait un service public? Ne dites pas, par avance, que toute revendication ouvrière est légitime! Comme si l'intérêt professionnel particulariste ne pouvait être en conflit avec l'intérêt collectif, l'intérêt social!

L'orateur s'élève jusqu'à l'examen des conditions de travail en régime collectiviste, *où les conseils d'arbitrage pourront atténuer la grève, mais non en dénier le droit.* Il reste partisan de la politique de collaboration.

Anseele prend la parole : C'est entendu, dit-il. Tout le monde veut des réformes. Mais comment aboutir? De Brouckère veut y arriver par la force du dehors, en créant le gâchis parlementaire et en acculant un gouvernement de concentration à des

concessions. C'est la politique des intransigeants, tandis que les réformistes veulent toute autre chose. Ils veulent qu'un gouvernement ne puisse gouverner sans leur collaboration pour accomplir des réformes. Ce n'est pas vrai que le prolétariat belge est avachi. Le mouvement syndical bruxellois va toujours progressant. La presse socialiste s'est développée, sans que le « Peuple » en souffre. L'accusation portée contre les coopérateurs qu'ils ne sont que des mangeurs de pain, est injuste. A Gand, il y a 9.000 coopérateurs et 9.000 lecteurs du *Vooruit*. Même proportion au Berinage. De même, en Flandre et au Hainaut. Ce sont des chiffres qui crient contre l'avachissement. De Brouckère demande plutôt le gâchis avec un gouvernement de centre que de faire des concessions au parti libéral. Et, pendant le gâchis, c'est le Parti ouvrier qui payera les pots cassés. On en a fait l'expérience à Gand.

Je demande poursuit Anseele, au Parti ouvrier de ne pas le faire au Parlement. Soyons nets de part et d'autre.

Ce que de Brouckère nous demande de faire au gouvernement, nous l'avons fait en petit, à Gand, mais par l'intransigeance des libéraux qui auraient voulu nous traiter à merci, et nous enlever notre indépendance de parti de classe.

Nous avons voté contre les budgets, oui, mais sans gaieté de cœur car cette politique négative nous répugne, à nous qui sommes avant tout *un parti de gouvernement*.

Oui, proclamons-le, *nous sommes un parti de gouvernement,* et si nous recourons parfois à des moyens illégaux, c'est parce qu'on nous met hors la loi et qu'on veut nous empêcher de conquérir le gouvernement.

Mais ce fut à Gand une période douloureuse, pendant laquelle les cléricaux étaient maîtres du budget, par la faute de l'intransigeance doctrinaire. Nous avons alors perdu un siège. Mais le bloc du prolétariat est resté et voilà la force du Parti ouvrier.

Et c'est à cette politique négative que nous avons pratiquée malgré nous, qu'on nous convie ! Non ! Nous n'en voulons pas ! Soyons très clairs. Nous devons dire que nous ferons tout notre possible pour empêcher le retour d'un gouvernement clérical, pour empêcher un gouvernement du centre et pour faire vivre un gouvernement libéral, même sans ministre socialiste.

Mais le gouvernement libéral ne pourra nous traiter en parti à qui ont fait l'aumône, mais d'égal à égal, de gouvernement libéral à Parti ouvrier.

Ce qu'on va exploiter, c'est l'idée de l'épée de Damoclès socialiste suspendue au-dessus de la tête du gouvernement libéral.

Eh bien ! je ne veux pas qu'on nous accuse de vouloir faire

cela par caprice et sans motifs graves et publiquement délibérés.

Je dis qu'avec l'unité ouvrière, qui persistera, nous saurons résoudre tous les problèmes qui se présenteront devant nous. Vous parlez d'un cœur léger d'un gouvernement libéral, de la vieille balance clérico-libérale. Non! Si la balance doit fonctionner encore, elle sera influencée par nos forces du Parlement et du dehors, qui feront incliner le plateau de notre côté.

Quelle différence énorme entre des réformes arrachées à un gouvernement réactionnaire et des réformes consenties par un gouvernement démocratique! On diminue le prolétariat en mendiant les réformes aujourd'hui, et quelles réformes! Les nôtres seront plus profondes et la mentalité ouvrière qui en résultera sera une mentalité non de mendiants, mais de démocratie, d'égalité, de dignité! Toute l'illusion des jaunes tombera. Avec la chute du gouvernement clérical tombera tout cela, et ce sera une poussée plus fière, plus digne... plus démocratique dans notre prolétariat.

Anseele ne se dissimule pas qu'il y aura des heures difficiles, où il faudra faire face à la calomnie, aux critiques, aux outrages. Mais cela importe peu, à son sens. Pour lui, d'ailleurs, la situation est internationale. *Le capitalisme a plus de force de résistance qu'on n'avait cru.* Et l'heure de sa chute vient moins vite qu'on ne l'a prophétisée. Anseele conclut:

A une situation nouvelle, des moyens nouveaux! Voyez l'effort syndical qui est un indice. Vous nous reprochez de pactiser avec des gouvernements bourgeois. Quand les syndicats font des contrats collectifs avec le patronat, n'est-ce pas un hommage, une reconnaissance du droit, du règne du patronat! N'est-ce pas la même chose?

Et je dis qu'il n'y a pas là de déchéance, mais un progrès. Signer des réformes ouvrières avec un gouvernement bourgeois, signer des conditions de travail avec le patronat, c'est la même chose et c'est la reconnaissance de notre force de classe et de parti!

De même que nous défendons nos salaires, de même nous défendons nos réformes. Nous voulons les élargir les unes et les autres. Nous voulons élargir l'intelligence et la conscience ouvrières pour faire la révolution économique et sociale, qui n'est possible qu'ainsi.

Syndicalistes, continuez avec notre aide, et nous, réformistes, nous ferons de même sur le terrain politique.

Nous marchons! Nous avançons! Renverser le gouvernement en 1910! Quelle joie!

Soyons nets et clairs dans notre propagande et notre action. Disons que nous voulons aller vers un gouvernement démocratique, avec ou sans ministres socialistes.

C. Huysmans reproche à Colleaux d'avoir dit, l'autre jour: « Nous allons nous noyer », et puis de s'incliner devant la majorité qui, d'après lui, conduit le parti socialiste à l'abîme. Il reproche aussi à Bertrand d'avoir changé de tactique. Il fait des citations pour prouver que le Bertrand de 1886 ne ressemble en rien au Bertrand de 1909. En 1886, Bertrand défendait les thèses révolutionnaires; aujourd'hui, il se fait l'apôtre du réformisme.

Bertrand l'interrompt, disant qu'il était sincère alors comme aujourd'hui.

Huysmans montre comment dans les régions où l'on pratique les alliances avec les libéraux, contre le cléricalisme, l'action socialiste fléchit. Il y a des milieux où député libéral et député socialiste, action libérale et action socialiste marchent de pair, à tel point qu'on ne parvient plus à les distinguer.

Bertrand se trompe quand il soutient qu'on peut faire au gouvernement ce qu'on fait aux collèges échevinaux. On n'entre pas au gouvernement, libre d'engagements; il faut se mettre d'accord sur un programme d'action, sur le programme d'un chef de cabinet. Les échevins sont entrés aux collèges sans accepter aucun engagement, les mains libres. Donc, il n'y a pas d'analogie.

La déclaration de Vandervelde n'a pas fait tant de tort.. On oublie qu'en 1908, la victoire socialiste est venue malgré la déclaration de Vandervelde.

Vandervelde interrompt:

C'est, dit-il, avec l'approbation unanime du groupe et du Parti ouvrier que j'ai déclaré que nous attachions plus d'importance aux réformes démocratiques qu'aux portefeuilles ministériels. Et ce serait une honte pour le Parti ouvrier, de parler et de penser autrement.

Huysmans est contre le *bloc*. Il veut une expectative bienveillante, mais aucune confusion. Il n'entend pas lier la propagande de recrutement du Parti ouvrier à une convention parlementaire. L'action du Parti doit rester libre et autonome. Il ne restera aux libéraux que la défense des écoles, la seule question sur laquelle le Parti soit d'accord avec eux. Et ils se suicideraient, s'ils abandonnaient l'œuvre des réformes scolaires.

Anseele s'écrie :

Anseele s'écrie : Pas de réforme scolaire sans réforme financière ; pas de réforme financière sans nous.

Huysmans répond et continue. Notre programme prévoit des réformes financières. Mais vous, vous ne voulez pas arracher les réformes, mais les obtenir en douceur. C'est ainsi qu'on fait un prolétariat de mendiants et d'esclaves. Le prolétariat n'obtient rien que par sa seule force. On l'oublie trop, même dans les milieux syndicaux, où les vieux états-majors s'opposent aux méthodes modernes et empêchent même la concentration des coopératives.

La Fédération des coopératives, malgré tous ses efforts, ne fait pas plus d'affaires que les coopératives de Bruxelles ou de Jolimont. Vous êtes des localistes en matière coopérative, comme en matières syndicale et politique. Cette constatation prouve que notre prolétariat ne comprend pas la force de cohésion. Nous avons trop de partis pour faire le grand Parti ouvrier que nous voulons.

L'esprit de solidarité n'imprègne pas assez la coopération belge, qui n'a pas fait son devoir pour la Suède.

En terminant, je pourrais dire d'Anseele ce que j'ai dit de Bertrand. Il n'a pas toujours défendu la politique de collaboration. Ne nous répondez donc pas avec dédain, comme si nous n'étions pas des gens pratiques, qui ne mettent pas les mains à la pâte.

Nous ne sommes pas des antiministérialistes, mais nous voulons non quelques-uns, mais tous les ministères.

Nous voulons y arriver avec notre majorité.

Troclet n'est pas content du discours de Camille Huysmans, parce qu'il n'a pas placé le débat sur le terrain du grand intérêt général du prolétariat socialiste. Il fait l'éloge des coopératives du pays de Liège, où il y a de nombreuses sociétés, puissantes et florissantes.

Et on pratique là, pourtant la politique de collaboration provinciale et communale. L'intransigeance est la caractéristique des partis faibles. Un parti fort, a le droit de traiter d'égal à égal avec son allié.

L'effort syndical, à Liège, a été intense. C'est l'influence cléricale qui combat le syndicalisme, par la femme qu'il fanatise. Le cléricalisme, c'est la résignation ; le syndicalisme, c'est la révolte. Il y a conflit fatal !

La critique socialiste, c'est l'âme de l'action. Seulement une réforme appelle une autre réforme, et c'est ainsi qu'on avance en action. C'est sous Millerand, qui n'a été qu'un radical-socialiste, en marge du parti socialiste, qu'on a fait en France plus

de réformes que sous autre gouvernement minimum de salaire, inscrit par simple décret, depuis dix ans, dans le cahier des charges des travaux publics de France; le travail des femmes et des enfants, protégé de même par décret; l'inspection ouvrière rénovée, vérifiée, etc...

Jules Leken interrompt: *Le danger, dit-il, de votre politique, c'est précisément la défense du programme radical par les socialistes sans que le prolétariat puisse distinguer entre le radicalisme et le socialisme!*

Troclet déclare qu'il importe peu, d'où viennent ces réformes; elles vont à la classe ouvrière, c'est l'essentiel.

Pour lui, un ministre socialiste, apportera à la création et à l'application des réformes ouvrières un esprit de classe, ce qu'un bourgeois libéral ne peut pas. Il faut être dans le cabinet pour influencer l'action administrative de préparation et d'application conclut-il. « *Entrons dans le conseil d'administration nationale: La Belgique. Les faits nous entraînent, nous poussent!* »

La dernière séance, celle du 27 octobre, va donner au débat une ampleur plus grande.

Smeets s'élève contre l'ordre du jour de de Brouckère. On a accusé la méthode réformiste d'être responsable de la politique actuelle. Mais la méthode révolutionnaire, qu'a-t-elle produit? Des emprisonnements et des massacres ouvriers, non des réformes.

Volkaert proteste.

Vandervelde: « Une enquête a établi que les salaires sont les plus bas et les journées les plus longues, en France, où est la Confédération du Travail ».

..De Brouckère: Oui, mais en Allemagne où l'on pratique la politique de classe, les salaires ont été le plus relevés et les journées le plus diminuées. »

« *Smeets* reprend son discours, accusant le stérilisé de la méthode révolutionnaire. Il veut soutenir un cabinet libéral, mais il repousse toute collaboration systématique.

Vandervelde ne partage pas l'opinion de de Brouckère ni d'Huysmans qui affirment que le prolétariat belge est engourdi, et avachi. Il reconnaît qu'il y a de l'inertie dans la classe ouvrière belge, mais ce n'est pas en raison de sa tactique, mais

à raison de sa situation économique et morale. Depuis vingt-cinq ans, la classe ouvrière belge a fait un admirable effort pour se relever.

Vandervelde examine ensuite les trois hypothèses concevables: 1° Participation socialiste sans mandat du Parti ouvrier. 2° Collaboration en minorité, avec mandat du Parti ouvrier; 3° Collaboration égalitaire entre socialistes et libéraux.

Il ne discute pas la première hypothèse. Les socialistes belges n'auront pas de Briand et consorts, parce qu'ils restent fidèles aux congrès de Paris et d'Amsterdam.

Quant aux collaborations en minorité, le Parti ouvrier belge le repoussera, car ce serait la politique des otages.

La troisième hypothèse est absolument improbable, dans l'état actuel des choses. Donc, Vandervelde n'aura pas d'objections personnelles à voter la première partie de l'ordre du jour de de Brouckère. Mais, il pense que c'est un peu ridicule de se prononcer prématurément. Si la question se présente en 1910, le congrès ouvrier repoussera, selon toutes vraisemblances, la collaboration. Il ne faut pas s'engager sur une question qui n'est pas posée; il faut pratiquer la politique des mains libres.

Quant à la résolution du congrès international d'Amsterdam qu'on invoque souvent, Vandervelde soutient que le congrès international n'a pas tranché la question d'une manière absolue. C'est une question de tactique et d'opportunité nationales.

Mais il y a un autre problème plus intéressant à discuter, le problème posé par de Brouckère: *politique du bloc* ou *politique de classe*. Il faut choisir entre la politique d'union étroite, de cartels multiples, politique qui lie le Parti ouvrier à celle du parti libéral, et la politique des mains libres. Il repousse la politique d'inféodation anticléricale et il veut la politique d'indépendance.

Mais de Brouckère, poursuit Vandervelde, veut nous faire prendre l'engagement de voter systématiquement contre tous les budgets du gouvernement libéral qui prendrait le pouvoir demain.

Que ferons-nous au vote sur les budgets? Eh bien! je n'entends pas trancher cette question aujourd'hui. Ce sera l'œuvre du Parti, représenté par son Conseil général.

Mais je vous avoue avec cynisme que, si un gouvernement de gauche déposait un projet de S. U. communal et provincial, par exemple; si M. Woeste déclarait être prêt à voter contre le contingent, par tactique, pour empêcher la réforme électorale, je voterais, après m'en être nettement expliqué, le contingent pour des

raisons politiques comme les catholiques voteraient contre, pour des raisons politiques aussi.

...Je dis que le Parti ouvrier doit rester libre, maître de son action, ne pas se lier vis-à-vis de lui-même. Au surplus, si nous commettions la folie de dire que nous rendrions impossible l'avènement d'un gouvernement libéral, la question ne serait même pas posée, car par notre faute nous perpétuerions les cléricaux au pouvoir. Cela, je ne le ferai jamais!

Un homme politique en Belgique n'a pas le droit d'ignorer le cléricalisme. Oh, je ne mettrai jamais la question anticléricale au-dessus de la question sociale. Ils sont heureux les pays, comme l'Angleterre et les Etats-Unis, qui ignorent la question cléricale. Mais le cléricalisme en Belgique est la barrière à toute grande réforme politique et économique. Le jour où il sera culbuté, la démocratie coulera à pleins bords.

Le parti clérical renversé, notre situation serait admirable, puisque tout le parti bourgeois verrait son action dépendre de la nôtre. Il y aura à la Chambre un bloc intransigeant de socialistes, prêts à tout pour arracher des réformes. Dans les rangs libéraux et catholiques, il y aura des réformistes qui se bousculeront sur le chemin de Damas. Et nous serons sur le velours! Ce sera la floraison des réformes ouvrières.

Mais que faut-il pour cela? Il faut que nous soyons libres, comme Anseele à Gand...

Je ne veux pas de la politique du *bloc* qui nous lierait les mains. C'est pourquoi je veux la politique d'indépendance qui nous permettra d'agir en toutes circonstances, au mieux des intérêts du prolétariat.

Vandervelde dépose l'ordre du jour suivant:

Le Conseil général,

Estimant que la question de la participation gouvernementale devra être résolue le jour où elle sera pratiquement posée, en se conformant aux résolutions des congrès socialistes internationaux:

Déclare que les travailleurs belges ont le plus puissant intérêt à ce que la majorité cléricale soit renversée et à ce qu'aucun des partis bourgeois n'ait, à lui seul, la majorité au Parlement;

Met la classe ouvrière en garde contre les dangers d'une politique qui, sous prétexte de « bloc », ou de coalition anticléricale, porterait atteinte à l'indépendance nécessaire du Parti ouvrier et impliquerait, dans l'avenir, l'appui systématique donné par les mandataires socialistes à un gouvernement bourgeois;

Attire l'attention des militants sur la nécessité d'affirmer, en toutes circonstances, qu'au lendemain de la victoire des partis d'opposition, le Parti ouvrier gardera sa pleine et entière liberté d'action: que sa politique sera ce qu'elle a toujours été: une po-

litique de classe; que son attitude, vis-à-vis du gouvernement qui viendra à se constituer, s'inspirera uniquement de l'intérêt supérieur du prolétariat, et dépendra, notamment, de l'attitude que prendra un gouvernement à l'égard des réformes politiques et sociales dont la classe ouvrière poursuit la réalisation;

Passe à l'ordre du jour. »

C'est *de Brouckère* qui répond à Vandervelde. Il constate avec plaisir que l'ordre du jour Vandervelde condamne en termes formels la politique du bloc et il en voterait volontiers la partie essentielle, si le commentaire qu'il en a fait dans son discours ne lui inspirait quelque inquiétude. Il ne faut pas qu'en réprouvant le mot on se réserve de pratiquer la chose!

Faire le bloc, dit de Brouckère, si je ne m'abuse, c'est pratiquer une politique de collaboration si étroite, de responsabilités tellement partagées que la ligne de démarcation entre notre parti et quelque autre s'efface ou s'atténue. Nous sommes d'accord pour dire qu'il y a bloc quand on fait entrer un représentant du socialisme dans un ministère bourgeois. Mais je ne comprends pas du tout comment Vandervelde explique qu'il n'y a plus bloc quand on en fait entrer quatre ou cinq.

Vandervelde. Je ne me suis pas prononcé sur cette dernière hypothèse. Je la réserve.

De Brouckère. Et c'est cette réserve même que je conçois mal. Cette participation en nombre est, d'ailleurs, comme tout autre, contraire à la résolution d'Amsterdam, qui déclare en propres termes: « *Que le parti socialiste ne saurait accepter aucune participation au gouvernement dans la société bourgeoise* ».

Comment un texte aussi clair peut-il être interprété comme permettant ce qu'il condamne en termes exprès? On invoque que la phrase se termine par ces mots: « Et ce conformément à la résolution Kautsky »... Or, la résolution Kautsky est moins claire et l'on veut projeter son ombre sur la résolution d'Amsterdam, lumineuse par elle-même. Or, Kautsky a toujours affirmé que sa résolution de Paris condamnait la participation, sauf dans des cas tout à fait exceptionnels et improbables et n'a demandé au congrès de Dresde (dont on a repris le texte à Amsterdam), d'introduire dans la résolution les mots invoqués que pour affirmer plus fortement qu'à Paris. Déjà le ministérialisme avait été condamné sous toutes ses formes.

De Brouckère explique comment les choses se sont passées à Amsterdam:

A Amsterdam, d'ailleurs, deux résolutions étaient en présence, celle votée et celle présentée par Adler et Vandervelde. Elles ne différaient en somme que sur un point: toutes deux rappelaient la résolution Kautsky, mais la première contenait en outre la phrase que j'ai citée. Vaillant déclarait vouloir la voter pour couper court à toute participation. Vandervelde, de son côté, signalait en quoi son texte était moins absolu.

Vandervelde relit son discours à Amsterdam. Ce que le congrès a voulu, c'est interdire toute participation isolée.

De Brouckère répond: Si l'on admet l'interprétation Vandervelde, la phrase de la résolution relative à la non participation au pouvoir perd toute portée, les ordres du jour de Dresde et Adler-Vandervelde ne diffèrent plus que par des détails de rédaction et il faut admettre que le congrès qui, pour choisir entre elles, a institué le plus grand débat de nos annales, s'est livré à une pure logomachie.

Et si un doute subsiste, pourquoi la section belge ne s'adresse-t-elle pas à l'Internationale? Chaque fois que je pose cette question, je me heurte à un mutisme qui m'étonne un peu.

Vandervelde: « Nous disons que la question n'est pas posée et ce n'est donc pas à nous de la poser. »

Mais de Brouckère ne veut plus s'attarder à cette discussion byzantine et il en veut au discours d'Anseele, qui lui paraît le plus clair, le plus vigoureux de la thèse qu'il combat:

Anseele a très justement comparé la situation politique générale qui se produira peut-être demain à la situation communale gantoise. Là, les libéraux ont voulu asservir les socialistes; plutôt que de supporter cette situation, les socialistes ont créé le gâchis, qu'ils ne cherchaient pas, mais qu'ils ont subi.

Eh bien, plutôt que de voir mon parti subir au parlement la domination libérale, je préférerais de même le gâchis.

Nous tenons fanatiquement à notre indépendance, parce que l'indépendance politique du prolétariat, c'est le socialisme même. C'est par elle que le prolétariat se déclare majeur, proclame qu'il veut faire ses affaires lui-même et non plus par personnes interposées. Plutôt que de sacrifier une parcelle de cette indépendance, que croule le cabinet libéral, toutes les combinaisons parlementaires, et que le socialisme reste debout!

Eh bien, maintenant, voyons si cette indépendance essentielle, nous n'allons pas la compromettre par une politique de collaboration.

Vandervelde dit non. Anseele qui, peut-être voit la réalité de plus près, ne s'exprime pas tout à fait de même. Il faudra, nous dit-il,

prendre garde à l'épée de Damoclès suspendue sur la tête du gouvernement. Il faudra nous engager à y mettre une chaîne de sûreté. Voilà un engagement qui limite notre correspondance.

En fait, nous prenons des engagements tous les jours, non par des pactes, mais par l'ensemble de nos attitudes qui lient un parti. Nous allons au scrutin en laissant croire au pays que le salut est dans l'avènement des libéraux. Nous plaçons sur cette éventualité toute notre fortune politique. Serons-nous encore libres ensuite de ne pas les soutenir? Nous reculerons devant la crainte des conséquences que nous aurons nous-mêmes créées.

Nous, nous ne serons plus les maîtres de faire à notre gré la balance parlementaire.

...Nous serons prisonniers d'un cabinet, prisonniers des doctrinaires. A quelle capitulation cette situation ne nous entraînera-t-elle pas? On parle déjà, tranquillement, de voter le budget de la guerre. Simple geste, dit-on. Si même ce n'était qu'un geste, il est des gestes essentiels, nécessaires. Un parti qui fléchit sur de pareils objets est un parti sans idéal et un parti sans idéal est sans force et sans avenir.

Vandervelde nous dit: Sous ce nouveau régime, la démocratie coulera à pleins bords! Oui! les démocrates chrétiens seront affranchis des lisières gouvernementales, mais vous, vous serez asservis aux libéraux, et ce sont les socialistes qui, pour sauver le cabinet, voteront contre les propositions trop radicales de MM. Renkin et Carton de Wiart. Comment ne voyez-vous pas qu'une telle situation entraîne fatalement la ruine morale du parti et la division du prolétariat?

Que faire alors? m'avez-vous dit. Je vous ai répondu: Voter les réformes avec tous ceux qui en veulent, mais ne voter avec personne les budgets de la classe capitaliste, ne soutenir avec personne un gouvernement bourgeois.

Nous sommes d'accord pour dire que cela amènerait un gouvernement de coalition, un rapprochement clérico-libéral. Vous le redoutez, vous trouvez plus habile de diviser vos adversaires, mais vous oubliez que ce sont les travailleurs surtout que vous divisez en croyants et non croyants, en serviteurs de la droite et serviteurs de la gauche.

Un gouvernement du centre, avec une apposition prolétarienne, c'est la vérité politique; le bloc des gauches, c'est le mensonge politique, l'affirmation d'une communauté d'intérêts entre patrons et ouvriers que tout divise. Nous n'avons pas intérêt au mensonge.

En terminant son discours, dont j'ai admiré le ton et l'élévation de vue, Anseele nous disait: Partout l'on constate que le capitalisme est plus fort qu'on n'avait cru et partout l'on doit modifier en conséquence nos méthodes.

Oh oui, le capitalisme est fort... et il est habile. A sa politique

de violence contre le socialisme succède un peu partout une politique d'appaisement. C'est quand on veut apprivoiser les révolutionnaires que la révolution court le plus grand danger. On nous promet de petites réformes, mais on nous vole notre arme.

Oui, le capitalisme dispose d'une force auprès de laquelle la nôtre est encore minuscule. Croyez-vous qu'il puisse nous proposer sérieusement de partager le pouvoir? Ne croyez-vous qu'il ne nous en cède, avec une place de ministre, que les apparences... et les responsabilités?

Un ministère mixte, c'est comme un syndicat mixte: c'est le patron qui y règne, quant au contrat collectif qu'invoquait Anseele, on lutte pour l'obtenir, on ne collabore pas...

C'est dans les écrits d'un modéré comme Webb que j'ai appris à quel point l'arbitrage est décevant pour la classe ouvrière.

Comment éviter l'apprivoisement patronat? En développant la conscience de classe en travaillant à l'éducation du prolétariat...

C'est nous, les marxistes, qui faisons de l'éducation des travailleurs, de la formation de leur esprit de leur conscience de classe la tâche essentielle du socialisme. Education à l'école, mais surtout éducation par la vie!...

...Et nous voyons dans les réformes surtout, avant toute chose, l'un des moyens de cette éducation. C'est peu de chose que quelques francs de pension, l'essentiel, c'est la conscience plus claire que prend l'ouvrier de son droit à une vieillesse aisée et des moyens de réaliser l'ordre nouveau qui la lui assurera.

Seulement, prenez-y garde! Cette conscience-là, vous ne la donnerez, cette éducation-là, vous ne la ferez qu'à la condition que le socialisme demeure indépendant...

Le Conseil général décide, après la clôture des débats, ordres du jour à l'examen des fédérations régionales et éventuellement, à un congrès du parti ouvrier.

De Brouckère demande qu'on convoque un congrès extraordinaire avant les élections. Ce serait, sinon, une amère raillerie.

Hubin président demande qu'on discute d'abord dans les fédérations. Et le Conseil général décidera s'il y a lieu de convoquer un congrès extraordinaire.

Vandervelde propose que les fédérations délibèrent avant le deuxième mercredi de décembre. A ce moment, le Congrès décidera s'il y a lieu alors de convoquer un congrès extraordinaire.

On sait, comme nous l'avons dit au début de cette relation, que le congrès a été tenu le 6 et qu'il a pris la résolution que nous avons rapportée. L'importance d'une telle manifestation n'échappera à personne: elle indique clairement l'évolution du socialisme belge. J. C.

LES ORGANISATIONS SOCIALISTES

Le Congrès socialiste autrichien
DE REICHENBERG

On sait que le parti socialiste autrichien est, par sa composition même, un parti international. Il englobe les partis socialistes autonomes des différentes nationalités d'Autriche. Au milieu des passions chauvines déchaînées et de luttes nationales sans trêve qui déchirent le pays, entravent et empoisonnent la vie politique, le Parti socialiste seul a su maintenir l'unité indéfectible du prolétariat militant de toutes les nationalités autrichiennes. Et son groupe parlementaire qui, depuis les élections de 1907, les premières élections ayant eu lieu sur la base du suffrage universel *égal,* compte quatre-vingt-dix membres, est, en vérité, l'unique symbole vivant de l'unité organique d'un pays qui, sans cela, mériterait encore d'être qualifié de simple « expression géographique ».

Toutefois, les questions nationales ne laissent pas d'être une source d'embarras pour le Parti. Au Congrès général de Brunn, en 1899, fut bien trouvée et votée une heureuse solution du problème basée sur *l'autonomie* de toutes les nationalités. Mais en attendant la réalisation de ce programme dans et par l'Etat, les conflits nationaux continuent à s'envenimer. Les partis bourgeois nationaux et la bureaucratie gouvernante en vivent et s'en engraissent. Il ne tiennent donc point à les résoudre, selon la justice. La réforme électorale de 1907 n'y a rien changé.

Or, la démagogie nationaliste des partis bourgeois, qui traîne à sa remorque les éléments arriérés du prolétariat lui-même, oblige les socialistes des différentes nationalités à se mêler, eux aussi, aux conflits surgissant au gré des événements.

C'est surtout le cas en Bohême, ce champ clos de la lutte nationale entre Tchèques et Allemands. On n'ignore pas qu'il existe de ce fait une certaine tension entre le Parti socialiste Tchèque et les socialistes de Bohême de langue allemande, tension qui se répercute dans l'organisation générale du Parti, ainsi que dans l'organisation syndicale. C'est par suite de ces frottements que, depuis 1905, on n'a pas jugé utile de convo-

quer un congrès général, c'est-à-dire international, du Parti autrichien. D'après les statuts, ce congrès devrait avoir lieu tous les deux ans, alternant ainsi avec les congrès socialistes de différentes nationalités, qui se réunissent également à intervalle de deux ans.

Au commencement du mois de septembre 1909, les socialistes tchèques ont tenu leur congrès à Prague. Les socialistes autrichiens de langue allemande se sont réunis, à leur tour, en Congrès, à Reichenberg (Bohême du Nord).

Ce dernier congrès est particulièrement intéressant pour la connaissance du socialisme autrichien. Nous allons essayer d'en donner, pour les lecteurs du *Mouvement Socialiste,* une exacte physionomie.

1° *Les forces du Socialisme autrichien.*

La Commission administrative du Parti a présenté au Congrès un rapport très instructif et qui donne, en raccourci, l'image fidèle de toutes les branches de l'activité du Parti, ou plutôt de celle du prolétariat organisé. Le rapport comprend, en effet, à côté de l'action politique et éducative, l'action coopérative et syndicale.

Nous en extrayons les faits et les chiffres les plus caractéristiques (lesquels s'appliquent, bien entendu, au socialisme autrichien de langue allemande seulement) :

Organisation politique. — Le Parti compte 1.100 groupements locaux et 112.000 membres, dont 44.000 à Vienne. A remarquer toutefois que les 20 groupes de la capitales comptent au total 2.444 membres seulement. Le reste n'est pas organisé, au sens strict du mot. Ce sont des abonnés de la *Volkstribune,* organe hebdomadaire.

Le rapport insiste sur le nombre « insignifiant » de socialistes organisés, en comparaison avec le nombre de syndiqués de langue allemande qui est de plus de 300.000 et avec les 500.000 voix obtenues par les candidats du Parti en 1907.

Il faut ajouter que depuis le congrès de 1907 le Parti a gagné 15 à 20 mille adhérents. Mais cela ne suffit point à nos camarades autrichiens. La tâche principale du congrès de Reichenberg sera précisément de fortifier l'organisation.

Agitation. — Pendant les deux dernières années, le Parti a organisé 29.780 réunions, dont 10.463 réunions de groupes, 15.740 séances des « hommes de confiance » ou réunions sur invitations personnelles (les dernières, pour éviter les tracasseries policières), et 3.577 réunions publiques.

Il y a eu, d'autre part, 25.449 réunions publiques, syndicales ou mixtes et 5.476 réunions syndicales sur invitations personnelles.

Le *Premier Mai,* dont on sait l'éclat particulier en Autriche, fut signalé, en 1908 et en 1909, comme toujours par une *cessation de travail* très étendue. Les travailleurs ont chômé dans presque toutes les localités industrielles.

La Presse. — Le Parti possède deux quotidiens, à Vienne et à Graz. Quatre journaux paraissent trois fois par semaine, neuf paraissent deux fois par semaine, neuf hebdomadaires, un, le *Journal des Ouvrières,* bi-mensuel et un mensuel, — au total, 26 organes.

Il y a, en outre, 48 journaux syndicaux, une revue scientifique mensuelle, un organe pour la jeunesse, une revue de combat contre l'alcoolisme, un journal satirique et plusieurs journaux de sport.

La presse a souffert un peu, par suite de la crise industrielle. Cependant l'*Arbeiter-Zeitung,* l'organe central du Parti, a gagné par raport à 1907, 4.800 abonnés. Il a pu aussi verser une certaine somme à la caisse électorale.

Le *Journal des Ouvrières* a atteint un tirage (vendu !) de 16.000 exemplaires, ayant gagné, en 1907, 2.000 abonnés. Sur ses bénéfices nets, il a versé au Parti 500 couronnes.

La revue scientifique, la *Lutte,* parue le premier octobre 1907, a terminé la première année avec un bénéfice net de 1.121 couronnes (plus de 1.500 francs). Le nombre des abonnés s'élève à 3.618, en baisse de 666 sur l'année précédente.

La *Librairie* du Parti fait de bons progrès. Elle verse déjà des sommes importantes à la caisse du Parti.

Finances. — Les recettes s'élèvent, pour les deux dernières années, à 189.503 couronnes contre 138.876 couronnes de dépenses.

Les Coopératives. — L'Union centrale des coopératives autrichiennes comptait, en 1908, 483 coopératives dont 326 de langue allemande, 101 tchèques, 29 polonaises, 17 italiennes et 10 slovènes. Parmi ce nombre, 418 coopératives de consommation, les autres sont des coopératives de production, de construction de maisons ouvrières et de restaurants coopératifs.

Sur les 418 coopératives de consommation, 383 seulement ont présenté un rapport à l'Union. Elles comptent ensemble 206.620 adhérents. Leur chiffre d'affaires est de 59 millions 606.408 couronnes par an, leur bénéfice net s'élève à 3 millions 188.000 couronnes.

Les syndicats. — De 1906 à 1907, le nombre des syndiqués de toute nationalité a monté de 448.000 à 501.000. En 1908, il a un peu baissé, par suite de la crise industrielle. Les syndicats comptaient, à la fin de 1908, 482.000 cotisants.

Les quarante-huit journaux syndicaux de langue allemande ont atteint, au total, un tirage de 321.550 exemplaires.

La cohésion intérieure des syndicats et leur puissance financière

ont fait beaucoup de progrès. Voici le chiffre de caisse en couronnes (1couronne vaut 1 fr. 40).

1906. — Recettes: 6.982.374 dépenses: 5.609.810.

1908. — Recettes: 9.329.003 ;dépenses: 8.354.995.

Les actifs nets ont monté de 7.138.906 couronnes à 9.978.370 couronnes, en deux ans.

A la fin de 1907, les syndicats possédaient en caisse, à titre de fonds de grève et de lock-out, la somme de 2.558.000 couronnes; à la fin de 1908, 2.648.000 couronnes.

En outre, les syndicats, qui, en Autriche, sont plus intimement liés avec le Parti socialiste que partout ailleurs, ont versé à la caisse du Parti, à titre de cotisation, la somme de 28.223 couronnes.

Enfin, quant à l'organisation des jeunesses et des femmes socialistes et à l'œuvre éducative, nous ne pouvons, faute de place, qu'indiquer que toutes ces branches de l'activité du Parti vont en se développant d'année en année.

En dehors des différents rapports, l'ordre du jour comporte les points suivants: 1. *Organisation;* 2. *Presse;* 3. *La politique étrangère et les armements;* 4. *Les impôts indirects et le renchérissement des objets de première nécessité;* 5. *L'assurance sociale* (1).

2° *Les Débats sur la tactique.*

Le socialisme autrichien ne rappelle que de très loin les divergences de tactique qui sont à l'ordre du jour de la social-démocratie allemande. Il ne connaît point de « tendances », pour ainsi dire, organisées. Il ressemble beaucoup, à cet égard, au Parti ouvrier belge, qu'il rappelle aussi par son organisation *synthétique,* qui groupe dans le Parti ou autour du Parti, tous les modes de l'activité ouvrière.

Ce fait est d'autant plus intéressant à signaler que le socialisme autrichien est de tout temps resté en étroite communion d'idées avec le socialisme allemand. C'est la doctrine marxiste qui fait le fonds intellectuel du Parti, aussi bien en Autriche qu'en Allemagne.

Comment expliquer ces dissemblances pratiques des deux mouvements qui dès le début, ont subi la même empreinte doctrinale? Il serait trop long d'y donner une réponse détaillée. Disons seulement que le milieu historique de la social-démo-

(1) Le nombre des délégués au Congrès était de 204, dont 14 femmes.

cratie autrichienne lui a imposé jusqu'en ces dernières années, une lutte de tous les instants pour son existence même. Lois d'exception, arbitraire gouvernemental et judiciaire, tracasseries policières à la russe, législation réactionnaire sur la presse, les réunions et le droit de coalition, système électoral basé sur les privilèges de naissance et de fortune, et, brochant sur le tout, les antagonismes des nationalités en permanence et l'évolution économique longtemps en retard, — il fallait combattre et vaincre tous ces obstacles et toutes ces entraves pour que la classe ouvrière arrivât enfin à respirer un peu d'air libre, pût se mouvoir à peu près librement.

Exception faite des conditions encore plus terribles dans lesquelles se débat le mouvement ouvrier de Russie, on peut hardiment dire que le prolétariat d'Autriche a eu à soutenir le plus dur combat et le plus long pour obtenir simplement *le droit à la lutte,* pour pouvoir lutter à armes à peu près égales, politiquement, s'entend.

On comprend dès lors le caractère combatif de la social-démocratie autrichienne, aidé d'ailleurs par un tempérament vif, presque méridional. Et l'on s'explique aussi l'absence de déchirements intérieurs depuis le Congrès unitaire de Hainfeld (1889), qui a vraiment créé le parti social-démocrate, en Autriche.

La lutte des « tendances » surgit dans le mouvement socialiste et ouvrier, en général, très tôt ou très tard. Elle est sa maladie d'enfance, lorsqu'il est encore trop faible pour agir. Elle est sa « crise de croissance », quand l'action antérieure a abouti à des mécomptes, qui montrent aux uns la nécessité de changer de méthode, tandis que les autres y puisent des raisons pour persister dans la vieille tactique, peu à peu déformée par l'action. Le socialisme autrichien, lui, qui a dépassé ses maladies d'enfance, depuis vingt ans, n'est pas encore près de subir sa « crise de croissance », — si crise il y aura.

On chercherait donc en vain dans les débats sur la tactique du congrès de Reichenberg un écho de la lutte des « tendances » qui, à l'état aigu ou latent, domine les congrès de la social-démocratie allemande. Ils n'en présentent pas moins un grand intérêt à plus d'un titre.

C'est pour la première fois que le Parti, réuni en Congrès, eut à se rendre compte du changement profond survenu dans

sa manière d'être, à la suite de l'éclatante victoire électorale de 1907.

Jusqu'alors, parti de combat surtout extra-parlementaire, faisant sans cesse appel à l'action des masses, à la « pression du dehors », efficacement mise en œuvre par de grandioses manifestations dans la rue, — qu'il avait conquise de haute lutte, — le socialisme autrichien s'est vu subitement en possession de quatre-vingt-dix mandats législatifs, c'est-à-dire d'une force parlementaire qu'il était impossible d'employer rien que pour une besogne de critique et de protestation.

Le groupe parlementaire s'est mis résolument — et avec grande conviction! — au « travail positif ». Mais, ici, il se heurte à la vieille stérilité organique du parlementarisme autrichien. Le parlement du suffrage universel, la « maison du peuple », s'est montré pour le moins aussi impuissant que ses prédécesseurs à apaiser les conflits des nationalités. L'obstruction démagogique des partis bourgeois détraquait plus que jamais le mécanisme législatif. Si bien que le ministère Beck, qui fut le premier essai d'un gouvernement parlementaire, fit place au ministère bureaucratique de M. Bjenerth.

Bref, le groupe socialiste se vit bientôt réduit à défendre l'instrument parlementaire même contre l'obstruction nationaliste et bourgeoise. Il marcha donc, plus d'une fois, avec le gouvernement, afin d'assurer le fonctionnement du Reichsrat et d'empêcher la faillite du parlement du suffrage universel. Ce fut notamment le cas, à propos de la mise à l'ordre du jour du projet du budget.

La déception du prolétariat organisé fut d'autant plus profonde que les espérances qu'il avait mises dans le parlement réformé, ce fruit de ses efforts et de ses luttes pendant vingt années, étaient plus grandes. C'est cette désillusion amère de la grande masse des militants qui se fit jour au Congrès de Reichenberg.

On vient de voir les difficultés toutes particulières du parlementarisme autrichien, qui ont si fortement entravé l'action du groupe socialiste et provoqué par contre-coup, une profonde déception parmi le prolétariat.

Tout en tenant compte de ces difficultés, exposées de manière incisive par le rapporteur du groupe, le citoyen Seitz, et le leader du Parti, le citoyen Adler, nombre d'orateurs, aussi bien des intellectuels marxistes, comme le citoyen Bauer et le dépu-

té Renner, que des délégués ouvriers, n'ont pas épargné leurs critiques au groupe parlementaire et à la Direction du Parti.

Ils reprochaient à cette dernière d'avoir délaissé l'action des masses, au profit d'un parlementarisme exclusif. Et ils faisaient grief au groupe parlementaire de son rôle parfois trop effacé et de son attitude souvent « opportuniste ».

Dans cet ordre d'idées, plusieurs orateurs ont sévèrement apprécié la visite à la Cour, faite par le vice-président socialiste du Reichsrat, Pernerstofer, avec tout le bureau du parlement. Et les débats ont montré que cette démarche avait profondément froissé les sentiments de presque tous les militants, aussi bien de l'organisation politique que des syndicats.

Le reproche atteint, bien entendu, le groupe tout entier, dont le citoyen Pernerstofer n'a fait qu'exécuter la décision.

Ajoutons que le vice-président socialiste a dit spirituellement pour sa défense qu'il avait un désir très modéré de voir l'empereur et que celui-ci n'a guère dû être enchanté de recevoir un homme qui avait dit dans un discours: « Six cents années de Habsbourg, aucun peuple du monde ne saurait le supporter ».

Le Congrès n'a pas voté de résolution à propos de l'incident Pernerstorfer. Mais il reste entendu que le fait ne se répètera plus. Comme l'a souligné, dans son résumé, le rapporteur du groupe, à l'avenir, le groupe parlementaire tiendra compte des sentiments antimonarchistes de la grande masse des militants.

En ce qui concerne l'attitude générale du groupe, le Congrès lui a exprimé, par un vote unanime, sa gratitude et sa confiance.

3° *La question nationale*

Cette question a donné lieu, au cours des débats sur le rapport parlementaire, à une discussion très intéressante, dont nous indiquerons les lignes générales.

Le socialisme autrichien a à prendre parti dans des conflits nationaux entretenus et attisés à plaisir par les partis bourgeois de toutes les nationalités. Les heureux citoyens d'un pays nationalement homogène, comme la France, peuvent se faire difficilement une idée de ce que sont les rivalités de différents groupements ethniques forcés de vivre côte à côte, non pas seulement dans les cadres d'un même Etat, mais aussi dans

une même et seule région, voire dans une même et seule localité.

Ce mélange enchevêtré des nationalités complique le problème à l'infini. Chaque nationalité est, en effet, dans les différentes régions et localités, tour à tour majorité et minorité, selon le hasard des migrations. Pour ne parler que du conflit qui prédomine, de celui entre tchèques et allemands, le tchèque, opprimé à Vienne, prend sa revanche à Prague. Et la Bohême, le pays tchèque lui-même, a toute une région appelée « Bohême allemande », où la majorité de la population est de langue allemande.

Or, il y a dans le domaine national des questions qui ne sauraient être indifférentes à la classe ouvrière elle-même. « Hérésie patriotique! » s'écriera-t-on peut-être. — Attendez!

Il est bien sûr que le prolétariat n'a que faire de la rivalité « budgétivore » des partis bourgeois, allemand, tchèque et autres. Le prolétariat n'a aucun intérêt à la lutte des fils à papa pour l'assiette au beurre, pour les emplois et les sinécures.

Mais, pour être prolétaire, on n'en parle pas moins telle langue et non pas telle autre. L'ouvrier tchèque ou allemand est opprimé, blessé dans ses intérêts les plus légitimes, lorsqu'il ne peut pas envoyer ses enfants à une école où l'enseignement est donné dans sa langue maternelle. Il est encore opprimé, lorsque la langue officielle de l'administration et des tribunaux n'est pas la sienne.

Donc, la question des langues et des écoles est, en Autriche, d'un intérêt vital pour le prolétariat lui-même. C'est ce qui fait que la démagogie nationaliste et bourgeoise trouve encore tant de dupes parmi les travailleurs d'Autriche.

D'autre part, le Parti socialiste est forcé, lui aussi, de prendre position dans les conflits incessants qui surgissent surtout à propos des langues et des écoles. Son programme national, voté au Congrès de Brünn (1899) et ayant pour base l'autonomie de toutes les nationalités, ne saurait évidemment l'en dispenser. Strictement appliqué en ce qui concerne l'organisation du Parti, il ne peut attendre sa réalisation dans l'Etat que d'un avenir plutôt lointain.

Quelle doit donc être l'attitude du Parti en face des conflits nationaux de tous les jours? Quelle doit être sa tactique dans

le domaine national? Et quels sont, en particulier, les moyens les meilleurs pour combattre la démagogie nationaliste?

Les débats de Reichenberg ont montré que la tactique observée jusqu'ici trouve, malgré quelques critiques et reproches, l'approbation générale du Parti.

Le citoyen *Strasser,* de Reichenberg, ouvre les débats. Il déplore que des conceptions nouvelles se fassent jour dans le Parti. On commence à proclamer, dit-il, qu'il y a des antagonismes nationaux qui touchent aussi aux intérêts du prolétariat. Or, selon la vieille tradition, ces antagonismes ne jouent qu'au sein de la bourgeoisie.

Le citoyen *Adler* lui répond que la cohésion internationale suppose nécessairement l'autonomie nationale. La vieille tradition ne suffit plus en face des problèmes nouveaux. Nous sommes de bons Allemands, voire de meilleurs Allemands que les partis bourgeois. Mais il va sans dire que le groupe parlementaire n'a jamais manqué de combattre les excès du nationalisme.

Le citoyen *Bauer* insiste sur la nécessité d'une lutte courageuse contre le nationalisme. Mais le nationalisme bourgeois ne pourrait être vaincu que sur son propre terrain. Il s'agit, pour le Parti, de défendre les véritables intérêts de la nation, qui sont en même temps ceux du prolétariat, et de désarmer ainsi le nationalisme bourgeois, qui ne cherche qu'à perpétuer les conflits nationaux.

Il sera facile de démontrer aux masses que ces conflits les menacent dans leur bien-être, en empêchant tout travail de réforme et en les frustrant ainsi des bienfaits de la démocratie.

Le citoyen *Renner,* député, abonde dans le sens du précédent orateur.

Le citoyen *Austerlitz* fait ressortir la différence fondamentale qui existe entre l'internationalisme pour ainsi dire abstrait, tel qu'il peut être pratiqué par les Partis socialistes des différents pays, et l'internationalisme concret du Parti socialiste d'Autriche, qui se heurte aux antagonismes des nationalités vivant dans un seul et même pays. La somme d'internationalisme que le Parti a déjà réalisée, et pour toujours, dans sa propre organisation, est un sûr garant de la victoire finale du socialisme international en Autriche.

A la suite de ces débats, le Congrès a voté, à l'unanimité, la

proposition Adler, qui charge la direction du Parti, d'accord avec la décision du récent Congrès des socialistes tchèques, de se concerter avec les organismes centraux de tous les Partis socialistes d'Autriche, pour préciser et développer le programme national de Brünn. Le projet, ainsi élaboré, devra ensuite être soumis au Congrès général.

4° *L'organisation du Parti.*

La législation réactionnaire d'Autriche sur les associations n'a pas permis au Parti de se donner une organisation uniforme, basée sur des *groupements fixes* de ses membres. Jusqu'ici, c'est encore le type d'organisation dit *flottant* qui prédomine. Cela veut dire que les militants ne font point partie d'un groupe. Ils sont seulement encadrés par des « hommes de confiance », élus en réunion publique, et auxquels ils versent leurs cotisations. D'autre part, à Vienne, c'est l'organe hebdomadaire, la *Volkstribüne,* qui est pour 95 pour cent des adhérents, le seul lieu d'organisation. Parmi les 44.000 adhérents que le Parti compte dans la capitale, il n'y a que 2.444 membres faisant partie de vingt groupes politiques.

Cependant, à mesure que le Parti augmente en force et en influence, il devient moins difficile de passer à travers les mailles d'une législation policière surannée. Aussi, depuis quelque temps, un courant se manifeste-t-il en faveur de l'organisation fixe en groupes. Le Congrès de 1907 a fait le premier pas dans cette voie. Le Congrès de Reichenberg est venu compléter l'œuvre de réorganisation.

Les nouveaux statuts font un devoir aux militants de mettre à la base de l'organisation le groupe politique. Nul ne sera considéré comme membre du Parti s'il n'adhère pas au groupe local. Le type d'organisation dit flottant n'est admis qu'à titre provisoire.

La cotisation et la carte du Parti sont unifiées. La cotisation ne sera pas inférieure à 20 hellers (21 centimes) par mois et par membre.

5° *La Presse du Parti.*

Cette question a donné lieu à une discussion étendue, qui montre le vif et profond intérêt que les militants portent au

développement de la presse socialiste considérée comme l'arme la plus puissante dans le combat de la classe ouvrière.

L'*Arbeiter-Zeitung* de Vienne, l'organe central, qui est l'un des journaux socialistes le mieux rédigés, a occupé, bien entendu, dans les débats, la place la plus large. Pas de détail quelque peu important ayant trait à la rédaction qui ne fût l'objet d'une observation amicale, dictée par le désir de faire gagner au journal toujours plus de sympathies ouvrières.

Une note de critique acerbe fut apportée par le citoyen Petersilka. Il avait à motiver la proposition de l'arrondissement de Waehring, à Vienne, reprochant à la rédaction de négliger les luttes syndicales et de ne pas tenir un langage suffisamment socialiste.

Pour ce dernier point, à en juger par le discours du citoyen Petersilka et la réplique du rédacteur en chef, le citoyen Austerlitz, il s'agit, semble-t-il, des divergences de tactique qui commencent à se dessiner et qui, du reste, se sont déjà fait jour dans les débats sur le rapport parlementaire.

Quant au reproche de fait, le groupe de Waehring se plaint que la rédaction n'ait pas donné assez de place au lock-out des menuisiers. Le rédacteur en chef a répondu que les différentes phases d'un lock-out ou d'une grève ne présentent évidemment pas le même intérêt au point de vue journalistique. Lorsque le combat en arrive à la phase *stationnaire,* il n'y a plus matière à de longs articles. Au reste, l'*Arbeiter-Zeitung* n'a pas laissé passer un jour sans parler du lock-out. Et le secrétaire des menuisiers lui-même n'a rien trouvé à reprendre au journal.

La proposition du groupe de Waehring fut repoussée à l'unanimité moins une voix.

6° *Questions diverses.*

Après un rapport très substantiel du citoyen Renner, député, le Congrès adopte une résolution qui charge la direction du Parti d'engager une lutte énergique *contre les impôts indirects* et le renchérissement des objets de première nécessité.

En ce qui concerne spécialement le *lait et ses dérivés,* les conseillers municipaux du Parti devront demander la *régie municipale du lait* ou *des taxes municipales.*

Après deux rapports, présentés par le citoyen Reumann et la citoyenne Popp, le Congrès en adopte les conclusions qui

s'élèvent contre l'ajournement systématique *du projet de loi sur les retraites ouvrières,* proteste contre l'insuffisance de ce projet et demande au groupe parlementaire de lutter fermement pour les revendications ouvrières en matière d'assurance, y compris celles du prolétariat féminin.

Le Congrès adopte, sans débat et à l'unanimité, la résolution du rapporteur, le citoyen Adler, qui condamne *la politique de conquête et d'annexion* inaugurée par le baron d'Aerenthal, et les armements à jet continu qui en sont la conséquence.

La classe ouvrière est invitée à protester par des manifestations efficaces contre la politique de pillage et de famine du militarisme et des agrariens.

Le citoyen Hueber, le syndicaliste autrichien bien connu, rappelle la résolution de la récente *conférence syndicale internatonale,* au sujet des cartes de légitimation imposées en Allemagne, et surtout en Prusse et en Saxe, aux ouvriers étrangers.

Le Congrès proteste contre cette mesure policière et charge le groupe parlementaire de faire le nécessaire, pour que le gouvernement autrichien obtienne du gouvernement « allié » le retrait d'une mesure, qui non seulement dépouille les ouvriers étrangers du droit de coalition, mais est aussi une violation du traité de commerce austro-allemand.

B. Kritchewsky.

LES SYNDICATS OUVRIERS

LE XI^me^ CONGRÈS SYNDICAL BELGE

Ce qui caractérise les congrès ouvriers de ces derniers temps, c'est la tendance vers l'unité ouvrière, vers une organisation puissante, pour pouvoir répondre d'une manière efficace aux attaques du capitalisme. Ce qui a rendu la bourgeoisie forte, ce qui a contribué, dans une grande mesure, aux défaites ouvrières, partout, c'est la division du prolétariat. A l'action directe d'une bourgeoisie bien organisée, il faut opposer l'action directe d'un prolétariat conscient de sa mission et fortement groupé dans ses institutions de classe.

La nécessité impérieuse de la concentration ouvrière nationale et internationale, sans porter atteinte à l'autonomie locale, une propagande syndicale sans trêve, parmi les ouvriers non encore organisés, voilà le trait caractéristique de tous les congrès ouvriers, soit du récent congrès italien, qui a réalisé l'unité ouvrière, soit de la conférence syndicale internationale, soit enfin du congrès récent des organisations ouvrières belges.

Il est vrai que cette tendance vers l'unité rencontre encore beaucoup de difficultés, mais malgré et contre tous les obstacles, elle fait son chemin, et ce qui aujourd'hui n'est que le désir vif de quelques militants, sera demain une réalité vraie. Si elle n'est pas encore aujourd'hui en Belgique, espérons qu'elle sera bientôt. C'est à cette condition seulement que le syndicalisme belge peut devenir une force puissante et indépendante : il devra se débarrasser de toute tutelle ou de toute influence de parti.

Ce qui frappe l'observateur, c'est la présence, à titre de délégués, dans les congrès ouvriers belges, de journalistes, de députés, d'hommes étrangers aux organisations syndicales. C'est ce qui fait la faiblesse du syndicalisme belge. Si la présence d'un Huysmans, d'un de Brouckère, d'un Delaporte même et des autres députés socialistes, est nécessaire, dans des congrès politiques, elle n'a pas de raison d'être dans les congrès ouvriers. Encore une fois, il faut que les ouvriers fassent leurs affaires eux-mêmes.

Les travaux du onzième congrès syndical belge ont montré son importance pour le mouvement syndical. Beaucoup de questions discutées touchent à de graves problèmes.

Le congrès a eu lieu dans le vaste hall de la Maison du Peuple de Saint-Gilles-Bruxelles, le 25 et le 26 décembre 1909. Etaient représentés 197 groupes, par 210 délégués. C'est autour du rapport du scrétaire Bergmans, que s'est engagée la première discussion.

I. — Syndicats neutres et Syndicats affiliés au P. O.

Dioncre (typographes de Bruxelles) pose la question de l'unité syndicale. Il demande quelles mesures la Commission syndicale préconise pour aboutir à l'affiliation de toutes les fédérations nationales de métier, notamment de la Fédération du Livre.

Il importe, dit-il, que vous admettiez dans nos Fédérations de métier, *tant les groupes neutres que les groupes socialistes.* Voilà le moyen de sceller l'unité de notre classe. Même chez les neutres, les socialistes sont souvent en majorité. Mais les typographes constatent qu'en groupant tous les ouvriers du métier, ils arrivent à des résultats supérieurs que ceux auxquels ils seraient parvenus sous l'empire d'une organisation socialiste.

Les typographes ont fait chez eux la réforme de la limitation des 9 heures, alors qu'au Parlement vous y parvenez à peine.

J'émets le vœu que les fédérations de métiers, qui ont repoussé l'affiliation des neutres, reviennent sur ces décisions. Et si vous faites cela, je m'engage à porter une proposition d'affiliation de notre *Fédération nationale du livre.*

De Brouwer (Fédération du Bâtiment), déclare, lui aussi, que sa fédération agréera *tous les groupes, neutres ou affiliés au Parti Ouvrier, adhérent au principe de la lutte de classe.*

Pour *Baeck, président,* il ne faut pas prolonger ce débat d'à côté. La question d'affiliation des neutres aux fédérations de métiers socialistes n'étant pas à l'ordre du jour, il ne peut pas admettre qu'on la discute.

Camille Huysmans répond à Baeck, en lui disant que le congrès peut discuter cette question. Il est le maître de son ordre du jour.

Le problème, expose-t-il, est d'actualité et d'urgence: c'est le rapport du secrétaire qui a soulevé le débat. Il est juste et loyal de le

poursuivre .La question s'impose à toute l'organisation ouvrière belge. Elle produit un malaise qui pèse sur nous, partout. L'unité est faite à Anvers, ce n'est plus qu'une affaire de signature. La question est capitale. Je m'étonne qu'elle n'ait pas passionné davantage. *L'unification des forces ouvrières,* voilà le but. Ce que nous avons fait à Anvers, nous le ferons triompher aussi pour les 15.000 ouvriers de Verviers.

Je ne désire pas reviser l'article 5 bis des statuts, mais le Congrès peut, sans modifier le principe d'autonomie, émettre un vœu.

La discussion continue par une intervention intéressante de *Samyn* (Gand). *Huysmans* appuie de nouveau la demande des typographes. Pour *Vandersmussen,* la question peut être discutée ici, mais il oppose la question préalable à tout vœu ou toute résolution. Il veut, lui aussi, l'unité et la concentration, mais il ne veut pas de surprise ni d'abdication. *Baeck* propose la clôture de la discussion.

La clôture est votée. Le rapport du secrétaire est approuvé. La question préalable, opposée par *Vandersmussen* au vœu déposé par *Dioncre* et amendé par *De Brauwer,* est mise aux voix: elle est admise par 45 voix contre 33 et quelques abstentions.

Voici le texte déposé par Dioncre:

Le congrès émet le vœu de voir les fédérations ou centrales professionnelles nationales accepter dans leur sein *tous les syndicats professionnels qui se réclament des principes formulés dans les statuts de la Commission syndicale,* tout en laissant à la section professionnelle locale le soin de trancher la question de l'affiliation politique.

Cette question résolue, ou pour mieux dire mise en suspens, on passe à la question suivante:

II. — La Caisse Centrale pour Grèves et Lock-outs.

Bergmans rappelle les discussions antérieures sur cette question. La *Commission syndicale* a décidé de demander que les affiliations commencent *facultativement,* dès le premier janvier 1910, et *obligatoirembent,* dès le premier janvier 1911. Les mineurs, dans un rapport de *Lombard,* demandent que le délai de l'affiliation facultative soit prolongé, suivant les nécessités et les circonstances, en faveur des groupes qui ne sont pas encore en état de faire face à la cotisation obligatoire.

Lefevre, secrétaire de la Fédération textile (Gand):

La question, dit-il, a été assez discutée antérieurement. Les luttes deviennent de plus en plus longues et âpres. La Fédération nationale du textile a décidé de s'affilier dès 1910, à la caisse nationale centrale de résistance. Les mineurs doivent suivre cet exemple.

Les organisations non encore centralisées peuvent avoir besoin de délais. Mais les fédérations nationales, arrivées à maturité de concentration, doivent adhérer immédiatement.

Pladel, lui aussi, est pour l'affiliation obligatoire immédiate.

Solau repousse l'amendement d'ajournement formulé par Lombard et dépose la motion suivante:

Le Congrès décide que la caisse de réassurance de grève et de lock-out entrera en vigueur à partir du 1[er] janvier 1910; l'affiliation sera facultative jusqu'au 31 décembre 1910; à partir de cette date, elle deviendra obligatoire pour tous les syndicats, fédérations ou centrales affiliées à la Commission syndicale.

Sur cette motion une discussion s'engage:

Deslinne (carossiers de Bruxelles) proteste contre l'idée de Pladel d'abandonner ceux qui n'auraient pu faire acte de centralisation. La solidarité doit toujours dominer l'organisation. La classe ouvrière a pour devoir de soutenir tous les ouvriers en lutte contre le patronat.

Vandersmussen, défend l'ordre du jour Solau: L'obligation, à partir du 1[er] janvier 1911, doit être non platonique mais pratique. Plus de confusion entre la caisse de résistance et la caisse administrative. La cotisation de résistance doit aller exclusivement à la caisse de réassurance.

De Wilder, de la Fédération des mineurs de Charleroi, combat la motion de Solau et demande de tenir compte des difficultés de leur action. Une transformation des esprits et des organisations s'impose, mais il faut donner le temps de l'opérer.

Dioncre est pour la motion de Solau:

La classe ouvrière belge n'a pas encore atteint un degré d'organisation souhaitable. *On a trop négligé la propagande syndicale au profit de l'action politique.* Nous avons mandat de réclamer l'application facultative jusqu'à une certaine date. La proposition de Solau est sage. Pendant cette année de répit, on pourra tenter de créer une organisation syndicale plus profonde et plus sérieuse.

Delporte, député, répond aux critiques de Dioncre:

Dioncre, dit-il, a reproché aux politiciens du Parti ouvrier de n'avoir pas mieux organisé les mineurs. Si ceux-ci n'ont pas l'organisation des typos, ils ont pratiqué la solidarité si grandement que jamais ils n'ont frappé à aucune porte et que jamais ils n'ont fermé la leur aux autres. Cette protestation est de toute équité.

Les mineurs se trouvent dans des conditions économiques et morales particulières. Dans les autres métiers, la lutte est de tous les jours, chez les mineurs, les mouvements sont si favorables qu'ils dépassent toute encaisse de victoire.

La vérité est que les mineurs entrent en lutte avec la certitude, eux, d'affronter la misère. Mais les mineurs ont tort, je le dois dire par respect pour la vérité, car ils seraient bien plus forts s'ils avaient une organisation centralisée pour mieux mûrir leurs mouvements. Leur organisation centralisée mettrait fin à l'anarchie de leurs mouvements.

Camille Huysmans résume les quatre propositions en présence. Il se prononce pour la résolution Solau. Il ajoute:

Le congrès doit repousser l'ajournement réclamé par Lombard. Les mineurs ne viendront à nous que le jour où ils auront besoin de nous. C'est la force des choses qui a forcé les Anversois à l'unité et forcera les Verviétois à la centralisation.

Dans certains arrondissements, les mineurs, par la faute des leaders, ne sont pas réellement syndiqués. Leurs organisations sont des caisses d'épargne, des syndicats d'étiquette. Non, l'ensemble du mouvement ouvrier leur forcera la main. Nous sommes au tournant de l'histoire syndicale belge l'unité ouvrière se devra faire, par-dessus tous les amours-propres, et elle se fera par la dure leçon de l'expérience.

Après le résumé de Huysmans, on procède au vote.

La proposition Solau: Caisse facultative centrale nationale de résistance dès le 1er janvier 1910 et obligatoire dès le 1er janvier 1911, avec le titre: *Caisse de réassurance de grève,* et avec le mandat au Bureau de la *Commission syndicale* de ne plus reporter la question au prochain congrès, est admise à l'unanimité moins 7 voix.

III. — Le Journal des Correspondances.

L'ordre du jour pose ensuite la question du *Journal des Correspondances,* l'organe de la *Commission syndicale.*

Malhman dépose son rapport, demandant de faire du *Journal des Correspondants,* un organe directeur du mouvement ouvrier, en matière d'organisation et de tactique; il propose la nomination d'un rédacteur rétribué; il veut que le prix de l'abonnement soit porté à 5 francs et que la publication soit hebdomadaire. Une discussion s'engage sur le rapport de Malhman.

C. Huysmans craint de ne pas trouver les ressources nécessaires immédiates. Il dépose la résolution suivante, qui est adoptée:

Le congrès syndical,

Reconnaissant les avantages incontestables inhérents à la nomination immédiate d'un rédacteur spécial pour le « Journal des Correspondances »;

Estimant que les moyens financiers de la Commission syndicale ne permettent pas en ce moment de procéder à cette transformation;

1. D'abonner d'office tous les membres de comités, conformément à l'article 22 du règlement;

2. Charge la Commission syndicale d'étudier la question de la publication d'un organe hebdomadaire, avec rédacteur spécial;

3. D'inviter tous les secrétaires nationaux à envoyer mensuellement une correspondance à notre organe central.

IV. — *L'apprentissage et l'enseignement technique.*

Sur la question de l'*apprentissage* et l'*enseignement technique, Casterman* et *Penez* présentent la motion suivante:

Le congrès:

Considérant l'utilité de la participation des syndicats aux tentatives de réorganisation de l'apprentissage au moyen de l'enseignement professionnel;

Considérant qu'il est nécessaire d'exiger l'admission des syndicats à tous les organismes chargés d'étudier ou d'améliorer l'apprentissage des ouvriers;

Emet le vœu de voir les groupes étudier l'importante question de l'enseignement professionnel, de façon à en faire un examen approfondi au prochain congrès.

Penez, appuyant son ordre du jour, insiste:

Les écoles professionnelles ne répondent pas actuellement au but à atteindre. On fait des contremaîtres et des chefs d'usines, mais on ne fait pas d'ouvriers conscients de leur situation. Et nos

mandataires, en votant des subsides pour ces écoles, favorisent donc des ennemis de la classe ouvrière et feraient donc œuvre sage en cherchant à arriver au contrôle de cet enseignement.

V. — *Permutation des syndiqués*

Sur *la permutation des syndiqués d'une organisation à l'autre,* le Syndicat des carrossiers de Bruxelles dépose le vœu suivant:

Le Congrès émet le vœu:

a) Que l'ouvrier syndiqué, qui aura changé de métier, pourra entrer dans l'association de sa nouvelle profession, à condition de produire la preuve, par son carnet ou sa carte de membre: qu'il est syndiqué, qu'il a fait son stage réglementaire et se trouve en règle au point de vue cotisations dans le groupe qu'il a quitté;

b) Que l'ouvrier syndiqué aura également à produire la preuve qu'il travaille depuis trois mois au moins dans sa nouvelle profession;

c) Qu'il aura à se conformer aux règles et usages des syndicats, fédération ou centrale professionnelle dont il désire faire partie;

Le congrès émet aussi le vœu:

Que les membres qui entrent dans un nouveau syndicat, dans les conditions énumérées ci-dessus, auront droit à tous les avantages prévus de leur nouvelle organisation, après avoir fait un stage de trois mois, payé trois mois ou treize semaines de cotisations et travaillé au moins un mois pendant son stage dans l'industrie de sa nouvelle profession;

Toutefois son ancien syndicat devra lui garantir les droits et avantages pendant la durée de ce stage.

Diocre montre les dangers que présente ce vœu pour les typographes, qui ont fait des conventions avec des patrons, en ce qui concerne la fréquentation des cours professionnels comme stage et apprentissage.

Cœkelberg (métallurgistes) préconise ce système: l'ancien syndicat devrait subvenir aux indemnités pendant six mois, en cas de grève et un an pour les autres risques et charges.

Denan, du syndicat des ferblantiers, déclare que son association dispute nombre de catégories de travailleurs: lanterniers, ferblantiers, etc., au syndicat des carrossiers. Où doivent aller les ouvriers de l'automobilisme? Il demande qu'on tranche cette question, comme à l'étranger.

Salau voudrait qu'on facilitât la permutation syndicale, sans heurt ni duperie pour aucune organisation.

Lefèvre demande qu'on laisse à la *Commission* syndicale le soin d'examiner s'il ne vaut pas mieux étendre à tous, le système gantois, qui est le suivant: le délai de stage est de trois années, avec des exceptions pour les peintres et les maçons, professions saisonnières, pour lesquelles on exige neuf mois de stage dans la nouvelle corporation.

Van Rossbrœck appuie le vœu de la carrosserie.

Camille Huysmans amende la résolution ainsi: « exception pourra être faite en ce qui touche les professions saisonnières».

Longueville croit que la question devrait être discutée d'abord par les fédérations professionnelles, qui feraient un rapport au prochain congrès.

Pour *Delsinne,* il n'y a pas de conflit entre les fédérations de la carrosserie et des métallurgistes. Ce qu'il importe, c'est de créer plutôt la conscience ouvrière qui a des compétences professionnelles. Il faut renforcer l'esprit révolutionnaire du prolétariat. Le vœu actuel devrait prochainement revêtir un caractère obligatoire. C'est une condition du succès de nos efforts de concentration.

Après ces interventions, le vœu des carrossiers est adopté à une grande majorité.

Autre discussion d'ordre purement corporatif, et qui donne encore lieu à vive controverse: *Les porteurs de pain doivent-ils être syndiqués dans l'alimentation ou les transports?*

Masquelin votera contre la proposition du syndicat des boulangers, qui veut les affilier à l'alimentation.

De Cook (Bruxelles) soutient que les porteurs de pain doivent appartenir à l'alimentation.

Kerkinvir soutient qu'ils doivent être affiliés aux transports.

Lequy approuve l'attitude des boulangers et la justifie.

Vocq soutient qu'il y a solidarité de revendications entre porteurs de pains et boulangers.

Vandersmussen défend l'opinion contraire.

Le Congrès décide, à une énorme majorité, que les porteurs doivent s'affilier aux transports.

VI. — *Le travail de nuit dans les boulangeries*

Cette question, qui fait en ce moment l'objet des préoccupations des syndicats français, a été longuement discutée.

Octors fait un tableau saisissant de la situation lamentable des ouvriers boulangers. Il reproche seulement au syndicat des boulangers de s'être limité à demander la suppression du travail de nuit et du travail du dimanche. Il ne faut pas réclamer seulement le travail de jour et le repos du dimanche, mais il faut faire établir des conditions d'hygiène élémentaires dans les boulangeries.

Supposez, déclare Octors, qu'on supprime le travail de nuit! Et vous laisseriez travailler onze, douze et treize heures du jour dans des caves où l'on contracte l'asthme et l'anémie au contact des fours à briques. Les plantes en sous-sol blanchissent. De même les boulangers enterrés dans ces caves! Pourquoi n'avoir pas entrepris la campagne pour la limitation des heures de travail.

Pourquoi?

Parce que la campagne est menée contre les grandes coopératives par les petites boulangeries.

Les signatures des syndiqués socialistes n'auraient pas dû s'accoler aux signatures cléricales. En France comme en Belgique, ce sont des cléricaux qui ont pris la tête du mouvement.

Et leur tactique est connue.

La Maison du Peuple de Bruxelles doit s'imposer des sacrifices énormes pour maintenir ses conditions de travail. Ce qu'on veut, c'est accroître nos frais, augmenter notre matériel et notre personnel.

Oui, nous sommes partisans de ces deux réformes, mais à la condition que toutes les boulangeries soient mises sur le même pied.

En conclusion de son intervention, Octors dépose la résolution suivante:

1. *Suppression du travail de nuit* dans toutes les boulangeries, même dans celles où le patron travaille, soit seul, soit avec des membres de sa famille.

Le travail des boulangeries doit être interrompu à 9 h. du soir, jusqu'à 5 h. du matin.

L'interdiction s'applique aussi bien aux petits produits qu'au pain de ménage et de luxe.

2. *Il est permis de travailler le dimanche* dans les petites boulangeries et pâtisseries, et dans les grandes boulangeries, durant une demi-journée, au choix, le matin ou l'après-midi.

Dans les boulangeries faisant travailler le dimanche matin, les mêmes ouvriers pourront être employés depuis 5 heures du matin jusqu'à midi, un dimanche sur deux.

Dans celles travaillant le dimanche après-midi, les ouvriers pourront être employés de 1 h. à 9 h. du soir, un dimanche sur deux.

3. *Il est nécessaire de limiter la journée de huit heures,* à cause de la haute température des ateliers et aussi par le fait que les longues heures de travail produisent une influence néfaste sur la santé et la vie de famille des boulangers.

Les ouvriers boulangers ont droit à un jour de congé par semaine.

Ces réglementations seront appliquées à toutes les boulangeries, même à celles n'occupant qu'un ouvrier, ou un apprenti.

4. Il est défendu d'établir, après la promulgation de la loi ou de maintenir *plus de deux ans* après la promulgation de la loi, le fournil dans une cave ou dans un autre endroit mal aéré et éclairé.

Le cube d'air par ouvrier doit être déterminé suivant les lois de l'hygiène.

L'atelier doit être tenu dans un état constant de propreté.

Les petites boulangeries seront soumises à l'inspection du gouvernement comme les grandes.

5. Après une *période transitoire de cinq ans, le pétrissage à bras sera interdit.* (Cette dernière mesure tout spécialement pour la santé de l'ouvrier et dans l'intérêt du public.)

Enfin, pour terminer, Octors rappelle les réformes sociales réalisées à la Maison du Peuple de Bruxelles: minimum de salaire de 5 francs pour huit heures de travail — avec barême de salaire, congé du Premier Mai, huit jours de congé par an, un demi pour cent dans les bénéfices nets, pas d'amendes, représentation au conseil d'administration, 300 fr. d'indemnité à la famille en cas de décès, plus 300 fr. du personnel.

Decock ne veut pas que le conflit entre les coopératives et le syndicat des boulangers s'aggrave. Il s'explique sur les intentions des boulangers syndiqués:

La Fédération nationale des boulangers, dit-il, ne veut pas que la Maison du Peuple et le Vooruit commencent par supprimer le travail de nuit! Non! ce n'est pas l'initiative privée qui doit faire cela, c'est la loi.

On nous accuse de mener campagne contre les coopératives ou contre le patronat. Non! Nous ne combattons qu'un abus qui doit disparaître.

Nos syndicats sont faibles. Et si nous tenions aux porteurs, c'était pour les renforcer dans notre lutte.

Octors a déclaré que les frais seraient énormes pour la Maison du Peuple. Je vous démontrerai le contraire. Avec votre matériel, nous sommes capables de produire 40.000 kilos de pains en seize heures.

Decock demande qu'un projet de loi proscrivant le travail de nuit dans les boulangeries soit bientôt déposé par Lampens et

Antoine Delporte. Après un débat, auquel prennent part *Delporte, Heck, Octors,* l'ordre du jour *Octors* est adopté à l'unanimité.

VII. — Questions Diverses.

Le Congrès adopte ensuite quelques résolutions sur les questions diverses qui lui sont soumises. C'est d'abord l'ordre du jour de *Samyn* sur le *travail des enfants, des adolescents et des femmes*:

Le travail effectif des enfants et adolescents de moins de 16 ans et des filles et femmes de plus de 16 et de 21 ans, ne peut dépasser onze heures et demie par jour .La durée du travail effectif pour les enfants âgés de 12 à 13 ans, ne peut être supérieure à six heures par jour.

La prestation doit être séparée par au moins « trois repos » dont la durée totale ne peut être inférieure à une heure et demie.

La durée du repos de midi ne pourra être inférieure à une heure. Le 6 juin 1904, parut un nouvel arrêté royal qui apporta les modifications suivantes à l'arrêté royal du 6 décembre 1892, en ce qui concerne les filatures de coton, de lin et de jute: « La durée du travail des enfants et des adolescents âgés de moins de 16 ans, ainsi que les filles et femmes âgées de plus de 16 ans et de moins de 21 ans, ne peut dépasser onze heures par jour dans les filatures de lin et de jute et onze heures et demie dans l'industrie cotonnière.

En tout cas, il ne peut être travaillé plus de 60 heures par semaine dans les filatures de coton en Belgique, bien que la règlementation des heures de travail quotidiennes ne soit pas la même que celle en vigueur dans les filatures de lin.

Le congrès adopte ensuite l'ordre du jour suivant sur le *travail à domicile:*

Considérant que le travail à domicile échappe à tout contrôle et favorise dès lors l'exploitation des travailleurs;

Considérant que les enquêtes gouvernementales ont révélé à ce sujet des situation lamentables auxquelles il est urgent de mettre fin;

Considérant que le travail à domicile est caractérisé par trois maux principaux: la production dans des conditions antihygiéniques, des salaires misérables, l'utilisation abusive de la femme et de l'enfant;

Considérant que la loi favorise, par le manque de réglementa-

tion, le travail à domicile, forme arriérée de la production, alors qu'elle devrait augmenter le travail en fabrique, forme moderne de la production.

Le congrès décide:

De réclamer de la législature le dépôt et le vote d'un projet de loi stipulant:

1° Que les patrons faisant travailler à domicile et les ouvriers travaillant à domicile soient tenus de réclamer aux administrations communales, un certificat d'autorisation d'exercer ou de faire exercer leur industrie:

2° Que les locaux où s'exerce le travail à domicile aient un cube d'air à fixer par la loi et soient soumis au contrôle de l'inspection du travail;

3° Que des comités composés par moitié d'ouvriers et par moitié de patrons, présidés par une personne choisie par les intérêts en cause, soient constitués et chargés d'élaborer et de fixer un minimum de salaire pour chaque profession de travailleurs à domicile, d'accord avec les syndicats ouvriers.

Le congrès charge le groupe parlementaire de déposer une proposition de loi en ce sens au courant de la présente session.

Sur la question des *retraites ouvrières,* est adoptée la résolution suivante:

Considérant que la loi actuelle sur les retraites ouvrières accorde une pension « insuffisante » et que les vieux travailleurs ne peuvent subsister sans devoir recourir à la charité ou à la bienfaisance publique ou sans être à charge de leur famille, qui le plus souvent manque elle-même du nécessaire pour pourvoir à ses propres besoins;

Le congrès émet le vœu de voir le groupe parlementaire socialiste déposer, dans la session actuelle, un projet de loi sur les retraites ouvrières accordant une pension d'un franc par jour au moins aux travailleurs des deux sexes, sans versement.

Les habitations ouvrières sont l'objet de cette résolution:

Le congrès émet le vœu de voir élaborer une législation qui mette les communes et les ouvriers pauvres en état de construire et d'occuper des maisons hygiéniques. Ces maisons seraient louées aux ouvriers afin d'empêcher le patronat de lier les travailleurs à un atelier ou à une fabrique déterminés.

A propos de la *révision de la loi sur les accidents de travail,* la résolution ci-après est également adoptée, après un exposé d'Emile Vinck:

Le congrès demande que, conformément à la disposition contenue dans la loi elle-même, celle-ci soit soumise à revision;

Le congrès indique notamment les modifications suivantes à y introduire:

a) Le tribunal compétent sera au choix de l'ouvrier; ou celui du lieu du domicile de l'ouvrier;

b) L'indemnité forfaitaire sera portée de 50 à 75 p. c.;

c) Pour les jeunes ouvriers et leurs incapacités permanentes, la base du salaire moyen sera calculé d'après le salaire moyen d'avenir dans la même profession;

d) Suppression des huit jours pendant lesquels l'ouvrier ne touche rien si la durée de l'incapacité n'est pas plus grande;

e) Suppression pour l'ouvrier ou les ayant-droits des frais d'autopsie ou d'expertise, ces frais devront être avancés par le patron ou par le tribunal;

f) Suppression de l'assurance par des sociétés privées ou des syndicats patronaux et organisation de cette assurance rendue obligatoire, par des caisses gouvernementales.

Après le vote de ces diverses questions, la clôture du congrès est prononcée, et Huysmans prononce le discours final. Il signale la croissance de la Commission syndicale, groupant, en 1909, 72.000 syndiqués, alors qu'elle n'en comprenait que 34.000 en 1905. Il fait appel aux mineurs de Liège et du Borinage, aux verriers, aux syndiqués de Verviers, restés en-dehors de l'organisation centrale et il espère que le prolétariat belge poursuivra avec succès son unification.

A notre tour, souhaitons aux syndicats belges l'emploi de plus en plus fréquent des méthodes personnelles d'action, un sens de plus en plus aiguisé de la lutte et, pour un jour prochain, la pleine indépendance à l'égard de toute préoccupation électorale de parti.

P. Laurent.

LES GRÈVES

Le Mouvement des Employés Parisiens

Les Employés du « Bazar de l'Hôtel-de-Ville »

1° *Le « Bazar de l'Hôtel de Ville »*. — Une lutte, d'une importance capitale pour le monde des employés parisiens s'est engagée pendant quelques semaines, entre le *Syndicat des employés de la région Parisienne* et la direction du *Bazar de l'Hôtel de Ville*.

Ce n'est pas que les revendications présentées par les employés fussent bien considérables, puisqu'il s'agissait, au début, d'une demi-heure de travail par jour, mais c'est toute la question de la durée du travail qui était remise en jeu, après l'échec lamentable de la loi sur le repos hebdomadaire (1), et c'est aussi l'indication très nette qui est fournie par les employés du Bazar : 1° de leur valeur professionnelle ; 2° de l'incapacité notoire de leurs patrons.

Le *Bazar de l'Hôtel de Ville*, connu de tous les Parisiens, est un vaste magasin de détail qui est situé rue de Rivoli, entre les rues du Temple, des Archives et de la Verrerie, formant ainsi un vaste rectangle. A ce magasin de détail est jointe une maison de gros, qui est située rue de la Verrerie, et dont le chiffre d'affaires est important.

Le Bazar a été fondé par M. Ruel, oncle du Ruel d'aujourd'hui, et beau-père de l'autre directeur, M. Viguier. M. Ruel, l'ancien, passait pour un philanthrope mais sa philanthrophie s'exerçait surtout en faveur des malheureux de son quartier, qui étaient en même temps ses électeurs au conseil municipal. A sa mort, son neveu, M. Ruel, se crut lésé parce qu'il ne *retrouva* pas un testament le favorisant. Toujours est-il que la société fut constituée entre MM Ruel et Viguier, Mmes Ruel (Vve) et Becker (sa fille), au capital de 12.600.000 francs.

Cette maison fait un chiffre d'affaires de 40 millions environ,

(1) Personne n'ignore, en effet, parmi les employés de nouveauté, que le repos hebdomadaire n'existe pas en réalité, et que jamais on ne trouve les inspecteurs chargés de le faire appliquer ou de dresser des contraventions, qui, même lorsqu'elles sont dressées par le plus grand des hasards, ne comportent aucune suite sérieuse.

laissant de 10 à 12 millions de bénéfices nets à répartir entre les quatre associés.

Disons enfin que M. Viguier s'occupe spécialement de l'administration du magasin de détail, tandis que M. Ruel s'occupe de la maison de gros et centralise les achats.

2° *L'origine du conflit.* — Au mois de mai, après une démarche du Syndicat des Employés, mandaté par les employés du Bazar, les directeurs annonçaient à leur personnel que les magasins seraient fermés, tous les soirs, à 7 heures, et le samedi à 8 heures. Ce n'était pas une très grande faveur, puisque les autres magasins environnants (*Belle Jardinière, Samaritaine, Pygmalion)* fermaient déjà à 7 heures, tous les soirs. C'était cependant une victoire de l'action syndicale, puisque cette seule démarche avait suffi.

Au mois d'octobre, revenant sur leur parole, les directeurs annonçaient, par des affiches dans leur magasin, qu'*à partir du 2 novembre, les magasins seraient ouverts tous les jours, jusqu'à 7 h. et demie et le samedi jusqu'à 9 heures et demie du soir.*

Devant cette menace, les employés se réunirent, sur la convocation du Syndicat, et décidèrent de mener l'action nécessaire pour maintenir la fermeture à 7 heures tous les soirs.

Une délégation fut nommée et reçue par les directeurs. Ceux-ci déclarèrent que ce n'était qu'à titre d'essai que la fermeture à 7 heures avait été accordée et qu'ayant constaté une diminution dans leurs recettes, ils ramenaient les heures de fermeture à l'ancien règlement.

C'était un pauvre prétexte pour des patrons, qui gagnent 12 millions par an à partager entre quatre, mais ce prétexte était erronné, ainsi que le prouvèrent les employés (leur salaire moyen est de 120 à 150 francs par mois, y compris la guelte, et de 90 francs environ pour les caissières).

Le « Bazar de l'Hôtel de Ville » est, en effet, une vieille maison, qui n'a pas sû se mettre au niveau des grands magasins, en ce qui concerne l'administration. Dans les grands magasins, les rayons sont autonomes, c'est-à-dire que les chefs de rayon achètent eux-mêmes la marchandise, font eux-mêmes les prix, soldent à leur gré et sont responsables de leur gestion. La collaboration des employés est donc immédiate et constante; c'est une sorte de fédéralisme.

Au « Bazar », au contraire, les achats sont contractés et effectués par un seul homme (en l'espèce M. Ruel), qui n'est pas au

courant de la vente, qui ne se rend pas compte de l'écoulement des marchandises, qui est en un mot incompétent. Il se fait aider par d'autres incompétences et le personnel n'a rien à dire.

Les employés ont fait paraître un numéro spécial de la *Tribune des Employés,* où tous ces faits sont signalés. C'est ainsi qu'au rayon des chaussures, par exemple, il manque des séries courantes, et qu'il y a trois séries se rapprochant l'une de l'autre et faisant ainsi triple emploi. Au rayon des tissus, qui est en baisse également, non parce qu'on ferme une demie heure plus tôt (car il est stupide de prétendre que les clients viennent choisir leurs tissus à la nuit), mais par défaut d'organisation, on ne fait pas d'échantillonnage, et il est interdit de solder, quoi que ce soit, alors que, dans cette partie, les marchandises provenant de la saison précédente diminuent sensiblement de valeur.

Il en est de même pour les autres rayons en déficit et, ajoutez à cela la diminution générale des affaires dans tous les magasins cette année, on s'explique la diminution des recettes.

Les employés pouvaient donc ne pas admettre le prétexte donné par les directeurs ; ils se réunirent à nouveau et décidèrent de quitter le travail, le 2 novembre, à 7 heures, comme d'habitude. Le Syndicat fit également appel aux autres corporations pour manifester ce jour-là et pour boycotter le « Bazar de l'Hôtel de Ville ».

3° *L'action syndicale.* — Le 2 novembre, à partir de 6 heures, la partie de la rue de Rivoli où est situé le « Bazar », présentait un aspect inaccoutumé. D'une part, des groupes nombreux d'agents et de gardes républicains étaient postés aux alentours. A 7 heures, la sonnerie annonçant la fermeture du « Bazar » n'ayant pas fonctionné, un coup de sifflet parti d'une galerie du premier étage ; aussitôt une cinquantaine de sifflets se mirent en branle et les employés, en assez grand nombre, prirent leurs chapeaux et sortirent, tandis que ceux qui étaient restés étaient hués et obligés de partir eux aussi. Les cris de « fermeture, fermeture », alternaient avec les coups de sifflets, et, à 7 heures 10, la sonnette fonctionnant, les agents pénétrèrent dans le magasin et le firent évacuer. Les employés se réunirent aussitôt après et une manifestation semblable fut décidée pour le lendemain.

Le mercredi 3 novembre, 97 employés, signalés comme ayant entraîné les autres, furent renvoyés et, le soir, une cinquantaine se joignirent à eux par solidarité. A sept heures, la manifestation recommença. Cependant les devantures étaient à demi-bais-

sées depuis 6 h. et demie et les agents et les gardes républicains empêchaient les clients d'entrer. La manifestation eut lieu dehors et les patrons, copieusement hués, durent faire vibrer leur sonnette à 7 heures et quart.

Le jeudi, 4 novembre, même manœuvre, mais lorsque, le vendredi, les employés revinrent manifester, les magasins étaient fermés depuis 6 h. et demie. Depuis ce jour, le « Bazar » resta fermé tous les soirs entre 6 h. et demie et 6 h. trois quarts, mais même dans la journée, la clientèle était absente, et si le chiffre d'affaires avait quelque peu baissé quand on fermait à 7 heures, les pertes subies depuis le 2 novembre, furent effectivement considérables.

On employa également un sabotage spécial, qui consiste à faire de fausses commandes, ce qui désorganisa davantage encore l'administration.

Cela dura ainsi jusqu'au 16 Décembre; les fêtes du jour de l'an approchaient et cette seconde quinzaine de décembre est une des plus fortes, comme chiffre d'affaires, pour le Bazar. Aussi les patrons décidèrent-ils d'ouvrir coûte que coûte et de faire leur vente.

Il était dit que dans ce conflit toutes les armes seraient employées. En effet, il y eut, de la part des directeurs de la maison, un embauchage sérieux de *briseurs de grèves,* en réalité des bandes de gens sans aveu, dont les boulangistes et les nationalistes se servirent en leur temps. Ces gens à tout faire se postèrent, armés de matraques et de lanières de cuir, dans les divers rayons du magasin. On les reconnaissait aisément à une carte verte qui dépassait légèrement la poche de leur veston.

Lorsque 7 heures sonnèrent, et que les premiers coups de sifflets retentirent, les bandes se précipitèrent sur les militants du syndicat et même un peu sur tout le monde et commencèrent à frapper du poing, du pied et de leurs lanières. Un journaliste fut à moitié assommé, des clients paisibles jetés dehors et le citoyen Cejogumus, secrétaire adjoint du syndicat, reçut deux blessures au cou.

Le Patron chantait presque victoire, mais le syndicat ne s'arrêta pas et organisa une manifestation pour le dimanche 20, jour de dérogation. Pour précéder cette manifestation, deux affiches furent apposées, dont l'une intitulée: *A l'assassin! On assomme au B. H. V.,* eut pour effet de vider le magasin de ses clients comme eût fait une pompe aspirante.

Le Dimanche, 20 Décembre, le Bazar est obligé de fermer à 5 heures. La police brutalise et contribue au succès de la manifestation.

Cependant, on nous prévenait, au syndicat, que les Patrons étaient sur le point de céder, et qu'ils cherchaient un prétexte; ils faisaient afficher une *protestation* de leurs *employés!* avec comme en tête: *Bourse indépendante du travail!* Ils faisaient circuler une pétition dans laquelle les employés suppliaient leurs patrons de continuer la fermeture à 7 h. et demie.

Enfin, comme les fêtes du jour de l'an approchaient, une nouvelle manifestation fut organisée, et annoncée pour le 24 Décembre, veille de Noël. L'*Union des syndicats de la Seine* fit également une affiche.

Le 24 Décembre, à 3 heures, une affiche fut apposée dans les magasins et communiquée à la Presse. Ce placard disait que *devant la protestation spontanée de ses employés, qu'ils considérait comme un témoignage d'attachement, les patrons accordaient la fermeture à 7 heures, à partir du 10 janvier.* C'était la victoire du syndicat et l'affiche ridicule ne trompait personne. En effet, on fermait à 7 heures, pour faire plaisir à ceux qui voulaient travailler jusqu'à 7 heures et demie! C'était plutôt drôle.

Les Patrons craignaient quand même la manifestation et à 8 heures donnaient l'ordre de fermer leurs magasins, qui, les autres années, restaient ouverts jusqu'à *minuit* ce jour-là.

La victoire est assez belle pour que l'on ne récrimine pas. Pourtant, il apparaît qu'elle aurait pu être plus rapide (la bataille a duré deux mois), si les employés de la maison avaient agi avec plus d'ensemble. Néanmoins le résultat est acquis. C'est le principal.

Pendant le conflit, les employés signalèrent encore quelques faits, qui montrent les directeurs sous un jour spécial, entre autres celui-ci que je citerai en terminant:

Un inspecteur de la maison, ancien inspecteur de la sûreté (on aime à recruter de ce côté), était chargé de rendre aux caissières les pièces fausses qu'elles recevaient et dont on leur retenait le montant. Ce joli monsieur trouva très naturel de fabriquer des pièces de 5 francs fausses, qu'il rendait comme ayant été reçues par les caissières; de cette façon il augmentait ses revenus. Il fut découvert et congédié, mais les patrons se gardèrent bien de rembourser les malheureuses caissières!

(1) Dérogation à la loi sur le repos hebdomadaire.

4° *La Portée du conflit.* — De ce conflit il y a, à mon sens, à retenir deux choses :

1°) la conscience professionnelle des employés, qui signalèrent les raisons de la diminution des affaires et démontrèrent l'incapacité des dirigeants ;

2°) la force d'une action exercée directement sur le terrain économique, non seulement au point de vue des résultats obtenus, mais aussi en raison de sa valeur éducative, car nombre d'employés considéraient les patrons du « Bazar » comme de « bons patrons ».

Gaston Lévy.

REVUES DES REVUES

Les Revues Italiennes

La mort de Ferrer et la protestation ouvrière. — L'Absurde, par Enrico Leone.

(Ie Divenire Sociale, 10 octobre 1909)

La protestation ouvrière qui s'est élevée, tant en Italie qu'en France, contre la mort de Ferrer, est-elle, oui ou non, un illogisme, du point de vue syndicaliste? Les masses n'ont-elles pas obéi à une suggestion purement anticléricale et franc-maçonnique des bourgeois démocrates? Ou, au contraire, en agissant comme elles ont fait, ne se sont-elles pas souvenues du caractère ouvrier du mouvement de Barcelone, et ne devaient-elles pas, en outre, en-dehors des frontières mêmes du syndicalisme, s'insurger contre un des plus abominables forfaits des temps présents?

C'est ce qu'*Enrico Leone* se demande dans un article intitulé: *l'Absurde*. Il est logique, dit Leone, qu'on considère comme illogique la grève générale qui éclate à Rome, Milan, Naples, Turin, Florence, en signe de protestation contre le méfait accompli. Et pourtant, cet illogisme est logique. Le mouvement syndical écrit Leone, ne se maintient plus dans les limites étroites de l'Etat. Il brise ses cadres géographiques et affirme la nouvelle valeur antinationaliste qui sort de la conscience ouvrière. Aux affirmations idéalistes d'un internationalisme abstrait, se substituent des manifestations pratiques communes, qui font palpiter l'âme ouvrière mondiale.

Mais pourquoi, se demande Léone, avoir choisi la grève comme moyen de protestation? La grève n'est-elle pas l'arme des conflits économiques de classe et l'usage qui en a été fait, dans le cas Ferrer, n'est-il pas abusif? C'est de toutes façons, répond Léone, que le prolétariat a abandonné les voies de la démocratie. Quelle que soit l'action à mener, il entend ne la conduire que par ses propres procédés. De même que Platon avait cru nécessaire de s'éloigner de la démocratie athénienne, pour tenter la réalisation de son rêve communiste, de même le prolétariat rompt les vieux moules de la démocratie moderne: le comité, la protestation écrite, l'interpellation parlementaire et tous les vieux moyens occultes. Il veut lutter avec *ses* armes.

Voilà, aux yeux de Léone, la mentalité qui trace la ligne de démarcation entre le présent et tout ce que cache dans son sein la

nouvelle civilisation syndicaliste naissante. Et c'est précisément, dans la mesure où se développe cette originalité et cette spontanéité de moyens, d'institutions, d'organisations, que s'affirme la capacité du prolétariat à modifier l'équilibre actuel des rapports humains.

Le prolétariat italien et le prolétariat français ont donc compris, selon Leone, la portée historique de la semaine insurrectionnelle catalane. Le mouvement de Barcelone a fait, malgré tout, apparaître les premiers signes, vagues encore et à peine saisissables, de la civilisation anti-bourgeoisé, qui ne reconnaît pas pour siennes les gloires et les conquêtes militaires du capitalisme. Et Léone conclut: Ce fut le cri de la voix nouvelle, qui étouffera la voix ancienne, de l'idéal international qui éclipsera l'idéal national. Ce fut l'apparition d'une mentalité ouvrière inconnue jusqu'ici, célébrant son printemps.

Le Gérant, G. SÉVERAC.

Aurillac, Imprimerie Moderne, 6, rue Guy-de-Veyre.

ÉTUDES ET CRITIQUES

La Capitalisation et les Retraites ouvrières

On connaît l'économie du système de retraites ouvrières que le Parlement vient de voter. C'est: 1° *l'obligation,* c'est-à-dire l'obligation pour le salarié d'être affilié à la caisse de retraites; 2° la *triple* participation des ouvriers, des patrons et de l'Etat; 3° la *capitalisation* des versements ouvriers et patronaux.

On sait aussi que, selon ce système, l'Etat prélèvera annuellement sur le budget général une somme de 100 à 120 millions destinée à servir, pendant la période transitoire, une rente viagère aux vieux ouvriers ayant l'âge de la retraite. Cette rente viagère sera, les premières années, insignifiante, pour aller progressivement en augmentant, jusqu'à la période normale prévue, 40 années après le début d'application de la loi. A cette époque, les actuaires et financiers du gouvernement estiment que la retraite sera de 335 francs pour atteindre, 10 ans plus tard, son taux maximum, 414 fr. Alors cessera à peu près complètement la capitalisation et on procédera par la répartition des intérêts des capitaux et intérêts composés accumulés 40 ou 50 années durant et des versements ouvriers et patronaux. L'âge de la retraite est fixé à 65 ans; c'est-à-dire quand près de 95 0/0 des ouvriers qui auront versé seront morts.

Les versements ouvriers sont fixés à 9 francs pour les hommes au-dessus de 18 ans; 4 fr. 50 de 15 à 18 ans et 6 fr. pour les femmes. Les patrons doublent ces cotisations annuelles.

Indépendamment des objections de principe qu'on peut formuler à son encontre, des risques quasi catastrophiques qu'il comporte, de la corruption qu'il entraîne, de son caractère antisocialiste, essentiellement bourgeois et individualiste, ce système est-il vraiment sincère? On peut en douter si on considère que tous les calculs financiers sur lesquels il repose ont pour base des chiffres très fantaisistes et très controuvés les uns par les autres. Ainsi, ses auteurs tablent sur environ 11.000.000 de salariés assujettis pour fixer les ressources de la loi et en cela les statistiques de l'Office du Travail peu-

vent justifier ce chiffre. Mais, sur quels chiffres, sur quelles statistiques, sur quel recensement, sur quelle table de mortalité se basent-ils pour fixer le nombre des parties prenantes? En un mot, entre combien d'ayants-droit de 65 ans et plus sera partagé le gâteau de pâte maigre et sèche des retraites ouvrières? Des avis multiples et très opposés des ministres « compétents » et des parlementaires qui se sont spécialisés dans cette question, ce nombre des parties-prenantes oscille entre 1.052.000 et 2.200.000. Que valent ces chiffres? Le moins élevé n'est-il pas encore au-dessus de la vérité? Pour nous, on exagère encore lorsque l'on compte 1 million de travailleurs dépassant 65 ans.

Et dans ces conditions les mots de duperie et d'escroquerie appliqués à ce projet par la classe ouvrière organisée, ce dont Jaurès s'indigne, sont-ils trop gros? C'est ce que nous allons examiner en nous servant quelque peu de la controverse qui s'est établie à ce sujet dans l' « *Humanité* ».

I

Tout d'abord, il nous faut répondre au reproche qui a été fait au *Comité confédéral* de ne pas être intervenu en 1906, avant le vote du projet par la Chambre des députés et d'avoir ainsi, laissé s'engager dans la capitalisation le groupe parlementaire du Parti Socialiste. Il est pour le moins bizarre que le citoyen Jaurès qui nous fit ce reproche, ait défendu en même temps avec tant d'âpreté, le projet de capitalisation du gouvernement. Il est vrai que chaque jour, il a jetté du lest et qu'après 15 jours de controverse, il était loin de son affirmation première que « cette capitalisation — en vue des retraites — était le contraire du capitalisme ».

Qu'a donc fait la Chambre en 1906? Œuvre électorale au premier chef. Elle votait son projet le 24 février et elle se séparait en mars pour se représenter devant les électeurs au 1er mai. Qui donc oserait affirmer que lorsqu'elle émettait ce vote, elle avait le sentiment sincère de faire œuvre viable? Il n'est pas un député qui ait pu croire alors que le Sénat voterait le texte de la Chambre. Tous savaient que le texte reviendrait profondément modifié; qu'en un mot ce serait à recommencer. Mais les députés devaient se représenter devant

le corps électoral, devant les masses ouvrières non éclairées, non prévenues suffisamment contre la duperie de la capitalisation, et l'essentiel, même pour les députés socialistes adversaires de la capitalisation, le filet du citoyen Constant dans l'*Humanité* du 14 janvier 1910 l'indique clairement, c'était de ne pas sembler hostile aux retraites ouvrières. Et puis à quoi cela entraînait-il, puisqu'ils savaient tous qu'ils faisaient besogne vaine quant au fond?

La classe ouvrière, elle, que faisait-elle à ce moment? Quelles étaient les préoccupations des militants syndicalistes? Ils préparaient le 1er Mai 1906. Ils étaient en pleine agitation pour la journée de huit heures et pour le repos hebdomadaire. Ah! s'ils avaient abandonné cette campagne pour celle des retraites, on n'eut pas manqué de le leur reprocher! Puis, autant que les députés, ils savaient bien que ce que faisait la Chambre ne serait jamais promulgué; ils n'ignoraient rien des lenteurs parlementaires, dont la procédure leur a jusqu'ici fourni l'exemple constant que de la coupe aux lèvres, ou de la discussion à la réalisation, il y a loin.

Le reproche n'est donc pas mérité et tout au moins si faute il y a eu, elle a son explication très plausible. Enfin la classe ouvrière organisée avait déjà à maintes reprises fait connaître son sentiment et les parlementaires socialistes qui n'en ont pas tenu compte, qui ont préféré céder à des nécessités d'ordre purement politique en votant le projet de la Chambre, n'ont-ils pas commis une faute plus lourde?

On connaît la décision du Comité Confédéral. Sa campagne, celle sur laquelle il a invité toutes les organisations à porter leur effort, s'inspire de la réponse des syndicats aux 2 enquêtes. Elle visait l'âge et le taux de la retraite qu'il trouvait, celui-ci trop bas, celui-là trop élevé, elle portait aussi contre les versements ouvriers et contre la capitalisation. Elle s'affirmait enfin pour la répartition. La C. G. T. n'a donc pas changé de point de vue depuis 1901, et si aujourd'hui elle se préoccupe plus de ce problème qu'en 1906, c'est qu'elle a senti que des raisons d'ordre électoral font aujourd'hui que la majorité radicale voulait pouvoir faire état, devant le corps électoral, d'autre chose que de ses massacres ouvriers et de ses brutalités contre les fonctionnaires et contre les organisations ouvrières.

C'eut donc été une lourde faute que de laisser faire et c'est surtout contre la capitalisation, qui était le péril le plus menaçant

— le reste peut s'améliorer plus facilement —, que devait porter l'effort ouvrier.

Pour tout le prolétariat, toujours dupé, toujours victime, la capitalisation apparaîtra comme une véritable escroquerie; et c'était surtout contre elle, pour lui substituer la *répartition* de cet impôt nouveau et spécial aux ayants-droit à un âge où ils pourront encore en jouir, qu'une vaste agitation s'est imposée.

II

Qui ne voit le danger que présente la constitution d'un capital aussi formidable que celui que fourniront les cotisations accumulées, d'année en année, des 11 millions d'assujettis?

On objectera que ces milliards seront sagement employés à de grands travaux ou placés dans de grandes entreprises, qu'il fera de ce fait retour — en partie — sous forme de salaires aux ouvriers qui l'auront versé. Il ne restera donc pas improductif, il ne sera pas retiré de la circulation, car c'est avec les profits et les intérêts qu'il produira de la sorte, que les rentes seront servies!

Beautés de l'économie capitaliste! Du coup le prolétariat ne sera plus un paria dans la nation. Il aura « son » patrimoine, « sa» caisse. Il « possèdera » collectivement un capital — fait de ses privations sans doute, mais il n'en sera pas moins « capitaliste ». Il deviendra « actionnaire »! De sages financiers se chargeront pour lui, qui n'y connaît goutte, de faire de bons placements, de fructueuses opérations, les intérêts de ces placements constitueront ses rentes de vieillesse!

Le tableau est superbe, en vérité, et si, possédant de beaux milliards bien placés, les ouvriers parlent encore de lutte de classe, de révolution, s'ils s'indignent contre l'exploitation capitaliste, c'est qu'ils auront bien mauvaise tête.

Mais, serait-il indiscret de poser une petite question aux metteurs en œuvre de la capitalisation? Seront-ce les capitaux de la bourgeoisie qui serviront des intérêts à ce capital ouvrier, ou ne sera-ce pas encore, toujours, inéluctablement, le travailleur, par des prélèvements opérés sur le produit de son labeur? Ne sera-ce pas lui qui produira ainsi la rente destinée à ses frères trop âgés, en même temps qu'il en fournira le capital par une première cristallisation d'une partie de son travail?

Les grandes banques pourront alors, sans que l'on songe à elles, continuer à drainer l'épargne française à l'étranger. Elles pourront en toute sécurité commanditer les industries étrangères. Les travailleurs de France fourniront des capitaux aux entreprises de ce pays! Ce sera l'âge d'or de l'exploitation capitaliste.

Les potentats de l'industrie exploiteront en France les ouvriers français avec le capital fourni par ces mêmes ouvriers et ils exploiteront à l'étranger avec leurs propres capitaux qu'ils pourront grossir, des dividendes résultants de la mise en valeur des capitaux ouvriers par les bras ouvriers.

Il est compréhensible que les gouvernants, responsables de l'ordre bourgeois, aient rêvé pareil but. Avec les capitaux dont ils pourront réglementer, échelonner et fixer les modalités de l'emploi, ils feront ce qu'ils ne peuvent faire accomplir aux capitaux de la bourgeoisie. Ils pallieront, dans une certaine mesure, aux crises de chômage qu'ils ne voient jamais venir sans appréhender les risques des colères qu'elles portent en elles.

Certes, le prolétariat craint, lui aussi, le chômage et son cortège de misères. Mais a-t-il les mêmes raisons que les dirigeants pour accepter ce moyen d'y parer ?Ne peut-il pas prétendre que c'est aux capitaux bourgeois, et non par un supplément de privations et d'exploitation pour lui, qu'il doit être fait face à ces douloureuses et périlleuses échéances du régime capitaliste?

Puis, qui ne voit poindre un autre mal dans la bureaucratie, dans la nouvelle armée de fonctionnaires que nécessitera la capitalisation? Il est vrai que ce seront des emplois nouveaux où les influences politiques caseront leurs créatures, où les retraités de l'armée augmenteront leurs prébendes. Une loyale et peu coûteuse répartition ferait bien mieux l'affaire des salariés qui verseront et des vieux ouvriers qui doivent recevoir.

Mais, diront encore les défenseurs de la capitalisation, il fallait prévoir l'éventualité d'une guerre qui jetterait une telle perturbation que, du fait même que les cotisations ouvrières ne sauraient être perçues, la répartition de la rente deviendrait impossible ou trop réduite. Tandis que la capitalisation permettra la continuité du service des retraites.

Le bon billet! Mais c'est en cela justement que réside le péril le plus grand, pour les retraites, du fait de la capitalisation. C'est par elle que sera constitué un trésor de guerre qu'aucun gouvernement ne se fera scrupule d'employer pour

ce danger. Et s'il ne l'a plus dans ses caisses, ce trésor, il le gagera et avec la guerre sera englouti le capital. Il faudra recommencer une nouvelle capitalisation, à moins que...

Non vraiment, l'argument de la guerre ne tient pas plus que ne vaut le crédit fondé sur la loyauté, les scrupules des gouvernants.

« Quand dans la caisse nationale des retraites il y aura dix « milliards, a écrit Jaurès, ce seront dix milliards enlevés à la « bourgeoisie, appartenant à la classe ouvrière et qui, *exploi-* « *tés par elle,* produiront ses rentes de vieillesse. » Et il conclut de ce fait à un « *fragment de socialisation* » par ce qu'il appelle « *une forme d'application imprévue du mécanisme capitaliste.* » Si Jaurès se relit, maintenant qu'est calmée la fièvre de la discussion, les bras lui tomberont d'avoir écrit de telles énormités.

Pour lui, c'est toute une révélation. Mais s'il voulait bien pousser son raisonnement jusqu'au bout, il nous proposerait de continuer l'opération de capitalisation jusqu'à épuisement du capital bourgeois et son « accaparement » par le prolétariat. Ce serait la révolution par les moyens les plus doux! Après de telles affirmations, notre contradicteur devrait faire cette proposition! Mais sans aller jusque-là, pourquoi ne pas appliquer la capitalisation aux impôts annuels, en vue d'assurer dans 40 ou 50 années, avec le revenu, les dépenses budgétaires sans plus prélever d'impôts? On dirait à la bourgeoisie, d'ici-là, ce qu'on a dit aux travailleurs au sujet des retraites: payez et patientez; privez-vous de vos gendarmes, de vos juges, de votre armée; dans 40 ans vous aurez tout cela...

Mais Jaurès a préféré essayer de confondre les adversaires syndicalistes de la capitalisation.

Procédant par comparaison, non sans témérité, il a voulu voir dans l'action syndicale, dans la revendication de salaires supérieurs, une contradiction avec la position prise par le Comité confédéral contre la capitalisation. « Si, a-t-il dit, vous con- « damnez la capitalisation et son profit, parce qu'elle vous « apparaît comme une consécration du régime capitaliste, dis- « cuter des règlements d'atelier, c'est reconnaître l'autorité « patronale; réclamer de plus forts salaires, c'est sanction- « ner le salariat; réserver les fonds syndicaux en vue de la « grève, c'est faire œuvre d'exploitation capitaliste, si ces fonds « sont productifs d'intérêts. »

En vérité, nous n'avons jamais nié que, sur ce dernier point, la structure capitaliste de la société ne nous amenât à quelque contradiction pour la combattre. Mais le raisonnement n'est pas exact, quand il s'agit d'augmentation de salaires ou de règlement d'atelier. Dans le premier cas, le prolétariat tend à augmenter sa part des produits de son labeur et à réduire d'autant celle du patronat, et il y arrive d'autant plus sûrement qu'est davantage développée et combinée sa double action de producteur dans le syndicat et de consommateur dans la coopérative de consommation, pour empêcher l'augmentation du prix de vente du produit fabriqué. Dans le second cas, s'il discute les règlements d'atelier, ce n'est pas en vue d'affermir ou de reconnaître l'autorité patronale: mais, au contraire, pour la réduire toujours plus.

En est-il de même, ces mêmes principes valent-ils en ce qui concerne la capitalisation en vue des retraites ouvrières? Jaurès ne se trompait-il pas lourdement quand il prétendait que ce capital ne produira de profits que pour la classe ouvrière? Quelle erreur grossière pour un homme qui nous reproche l'irréflexion de notre hostilité à la capitalisation!

S'il devait en être ainsi que le prétendait Jaurès, mais encore une fois, nous entrerions, par la porte des retraites ouvrières, dans la voie de l'expropriation totale et nous aboutirions à la suppression de l'exploitation de l'homme par l'homme et à la transformation sociale intégrale!

Mais il faut en rabattre.

III

Pour que les socialistes partisans de la capitalisation aient été dans la vérité, il aurait fallu que la classe ouvrière possédât en propre, en tant que classe, le capital de la Caisse des Retraites et que, personnalité collective, elle en disposât avec autant d'autonomie et de souplesse qu'un capitaliste quelconque dispose de ses fonds.

Mais si cela était, le prolétariat serait déjà un Etat reconnu officiellement dans l'Etat. Or, en fait, est-ce à cela que tendent les efforts des administrateurs de l'Etat bourgeois, lorsqu'ils organisent la capitalisation? Non; la Caisse des Retraites sera une caisse de cet Etat bourgeois, administrée par lui,

ou tout au moins sous sa souveraineté, et pas plus respectée par lui que ne le furent d'autres caisses.

Qui donc pourrait croire que ce serait pour nuire à l'exploitation et aux profits bourgeois que fonctionnerait la capitalisation? Mais déjà, les chambres de commerce convoitent ce capital, dont elles viennent de demander une part au gouvernement.

Non, vraiment, ce ne sont pas des scrupules que nous avons eus à l'encontre de la capitalisation; non, ce n'est pas la crainte puérile de s'exploiter lui-même, qui a fait repousser la capitalisation par le prolétariat, mais bien parce qu'il ne voulait pas que la bourgeoisie l'exploitât avec son propre capital.

La Caisse des Retraites n'aura pas, en effet, une personnalité civile, elle ne sera pas une raison sociale pouvant exploiter commercialement ou industriellement. Son rôle capitaliste se bornera à prêter moyennant intérêt, soit à l'Etat, aux communes ou aux départements, soit aux industriels et aux commerçants et à détenir peut-être quelques actions de grandes entreprises.

Dans un cas comme dans les autres, la plus grosse partie des profits n'ira-t-elle pas à la bourgeoisie?

Expliquons-nous: Ce ne sera pas pour le généreux plaisir de payer 3 à 4 o/o d'intérêts que telle ou telle entreprise contractera un emprunt à la Caisse des Retraites, mais uniquement pour tirer du capital emprunté les 20 à 50 o/o de plus-value annuelle, que le travail exploité lui donnera. C'était donc une erreur de Jaurès de croire que les profits de ce capital, au lieu de se décomposer en deux parts, iront tout entiers au prolétariat.

Et, si au lieu de prêter, la Caisse achète des actions d'entreprises industrielles ou commerciales en vue du dividende, s'imagine-t-on que la bourgeoisie lui laissera s'approprier autre chose que ce dont elle ne voudra pas ou ne voudra plus? Elle ne lui cédera que ce qui sera devenu stérile. Mais jamais elle n'inclinera ses capitaux devant ceux de la Caisse des Retraites. Même si l'Etat, impressionné par la pression ouvrière et socialiste, faisait une place privilégiée aux capitaux de la Caisse des Retraites dans les Sociétés par action dépendant de sa puissance, l'agiotage des banques et des financiers en Bourse aurait tôt fait de détrousser la Caisse des Retraites de ses avantages.

Puis, ce n'est pas quand une entreprise est arrivée à son apo-

gée, quand ses actions sont au taux le plus élevé qu'il y a grand profit à s'en rendre acquéreur. C'est à l'émission, pour les premiers souscripteurs, qu'est surtout fructueuse l'opération. Mais c'est aussi la période d'agiotage intensif, du jeu en Bourse et partant source de périls pour des capitaux dont la gestion serait inévitablement rigide. Et enfin, l'âpreté que mettent les capitalistes — et qu'a dénoncée le citoyen Dubreuilh dans le même numéro de l'*Humanité* où Jaurès soutenait la capitalisation — à accaparer l'Ouenza, leur projet de dépouiller la nation des richesses de Meurthe-et-Moselle, et de la houille blanche des Alpes, ne nous permet pas de supposer, un seul instant, qu'ils sont prêts à abdiquer ou seulement à sacrifier une part de leurs profits.

La souplesse de leur jeu, la diversité de leurs moyens, l'obscurité dans laquelle ils opèrent, sont autant de garanties pour leurs capitaux contre la concurrence de ceux de la Caisse des Retraites. En tous les cas, au milieu de toutes ces hypothèses, où voit-on que les fonds de la capitalisation fructifient entièrement pour le prolétariat?

Les profits de la capitalisation iront donc malgré tout aux capitalistes parasitaires et non pas au prolétariat imaginairement capitaliste. Indépendamment des autres tares de la capitalisation, c'est donc bien à une exploitation de la classe ouvrière, avec les capitaux dont on l'aura spoliée, qu'elle nous conduit.

IV

Ceux qui ont défendu la capitalisation se sont indignés et scandalisés que par une expression sévère, mais juste de notre pensée, nous ayons qualifié d'escroquerie l'opération de capitalisation en vue des retraites ouvrières.

C'est que nous différons profondément d'appréciation sur les garanties qui seront données à la caisse des retraites. Nos antagonistes la voient intangible, hors de toute atteinte, surveillée par des représentants des ouvriers, des patrons et de l'Etat. Déjà, cette gestion en partie triple, autorise bien quelques craintes pour les intérêts ouvriers! Mais nos contradicteurs ne pouvaient admettre l'hypothèse qu'un gouvernement puise dans la caisse des retraites: « Ce serait alors une révolution irrésistible qui éclaterait, écrit Jaurès. »

Eh bien ! disons-le nettement, si nous avions cru les masses ouvrières susceptibles de faire une révolution parce que l'on aurait vidé cette caisse, nous aurions laissé opérer sans protester la capitalisation ! Mais nous savons trop que les calculs financiers ne sont pas les préoccupations dominantes des travailleurs. D'ailleurs, ils n'auront jamais la sensation assez profonde de posséder ces milliards, pour que le fait de les en dépouiller pût les déterminer à un mouvement révolutionnaire.

Nous l'avons déjà dit, le pire des périls pour la caisse des retraites, c'est l'éventualité d'une guerre, d'un conflit international. Et si le prolétariat n'est pas assez fort pour empêcher la guerre, comment pourrait-il s'opposer à ce que l'on puise dans la caisse des retraites, pour faire face aux dépenses militaires.

Sans doute, les gouvernants n'ont pas de budget occulte comme on s'est plu à nous le rappeler ; pourtant, le Panama dans lequel certains ministres ont plongé leurs mains pour... sauver la République menacée par le boulangisme, serait-il une leçon déjà oubliée ?

Puis, même au grand jour, un gouvernement « adroit », ne trouvera-t-il pas dans le Parlement, assez de complices pour désaffecter les capitaux de la caisse des retraites ? Un gouvernement qui fait feu de toutes pièces, au « nom de la patrie en danger », n'a plus de scrupules, si toutefois il en eût jamais. Déjà, n'est-il pas prévu, de droit, que le poids d'une guerre pèserait lourdement sur les fonds des petites bourses déposées dans les caisses d'épargne ?

D'ailleurs pour calmer toute protestation éventuelle, parmi les mille moyens dont il disposera, un gouvernement aura toujours la ressource de présenter l'opération comme une simple conversion ou comme un emprunt dont le budget paira les intérêts. Mais les milliards du travail n'en seront pas moins engloutis. — Donc, si ce n'est pas l'escroquerie certaine, c'est l'escroquerie possible, probable.

C'est à croire que les partisans de la capitalisation ignorent les exemples de spoliation de ce genre, et qui n'ont même pas l'excuse de la mobilisation. Qu'est donc devenue la caisse des Invalides de la marine, fondée par Colbert ?

Notre principal contradicteur Jaurès, a contesté que les inscrits aient été jamais volés. Il a déclaré que l'Etat est incapable d'être malhonnête, et il prend notre défiance pour une marque de faiblesse. Certes, la défiance irraisonnée, sans objet, autant

que Jaurès, nous en sommes adversaires... Mais, lui-même, est-il bien sûr de ne pas s'illusionner sur les prétendues garanties qu'offre la capitalisation et les avantages qui en découlent selon lui? Ne pourrions-nous pas, à notre tour, qualifier d'émolienre pour le prolétariat, la campagne qu'il mène en l'étayant d'une confiance imperturbable en les pouvoirs publics et en l'action que le prolétariat a sur eux? Pour un peu, l'Etat serait un grand bienfaiteur à l'égard des inscrits maritimes!

Eh bien! nous ne rechercherons pas à démêler, dans le fatras des textes de lois greffés les uns aux autres qui régissent les retraites des marins, si l'Etat y trouve son compte ou en est de sa poche. Ce qui n'est pas discutable, c'est que cette caisse de retraite, basée sur la capitalisation, n'a servi, jusqu'ici, que des dérisions de retraites.

Pour justifier la capitalisation, on nous opposait deux précédents: les mineurs et cheminots, dont les caisses de retraites sont basées sur ce système.

Vraiment, la comparaison entre ces deux caisses et l'institution de retraites ouvrières pour tous les salariés de toutes professions industrielles, commerciales et agricoles, était un peu risquée.

Il s'agit ici d'une véritable institution sociale assujettissant 11 millions de travailleurs accumulant un capital de plus de 10 milliards; il ne s'agissait là que de mesures d'ordre corporatif intéressant 175.000 mineurs et 280.000 cheminots et groupant quelques centaines de millions de capitaux.

En fait, quand, en 1894, le législateur est intervenu pour la caisse de secours et de retraites des ouvriers mineurs, il n'innovait pas. Ces caisses existaient déjà. Les Compagnies houillères les avaient créées; elle les géraient selon leur arbitraire fantaisie, et c'est à une réglementation, pour mettre fin aux abus des Compagnies, que peuvent être assimilés les lois des 29 juin 1894 et 16 juillet 1896.

C'est Goniaux, mineur, député, qui, au Congrès international des Mineurs tenu à Londres, en juin 1896, disait: « *que la loi pouvait être considérée comme progrès en ce sens qu'avant sa promulgation, la caisse des retraites étant patronale, si le mineur quittait le service de sa Compagnie, il perdait tous ses droits à sa retraite et même ses propres cotisations, tandis qu'avec la loi de 1894, on transfère ses cotisations à la caisse du district où il se rend.* »

On le voit, même dans ce cadre corporatif réduit les élus socialistes, mis en cause par Jaurès, peut-être légèrement, n'ont pas « créé » le système de la capitalisation. Il existait; ils l'ont réglementé.

On objectera qu'ils auraient pu, dès ce moment, lui substituer la répartition, si celle-ci est plus équitable. C'est vrai, mais pourtant, une explication s'impose. C'est que déjà une partie du capital nécessaire existait entre les mains des Compagnies de par la loi qu'elles avaient elles-mêmes imposée à leurs ouvriers et, dès lors qu'il ne s'agissait que de mettre fin à des abus, de réglementer; il eût été hardi, surtout à cett eépoque, de ne pas suivre la voie tracée dans le sens de la capitalisation.

Mais, est-ce à dire que les mineurs soient satisfaits de cette loi Dans chacun de leurs Congrès, la question revient et c'est eux qui, déjà, dénoncent les difficultés qu'ils éprouvent à exercer leurs droits administratifs, dans la gestion de leurs caisses de secours et de retraites.

A leur Congrès de Douai, en 1899, n'ont-ils pas voté une résolution où ils s'élevaient contre ce fait que « *depuis la mise en application de la loi du 29 juin 1894, sur les caisses de secours — et de retraites — bien peu des administrations ouvrières ont pu gérer les caisses dans* l'indépendance nécessaire *à la sauvegarde des véritables intérêts des malades.* »

N'avons-nous pas de bonnes raisons de taxer d'impuissance les garanties faites aux ouvriers, dans la gestion des milliards qui éveillent déjà les appétits de la bourgeoisie d'affaires?

C'est encore Cordier qui, dans la *Voix des Mineurs* du 6 novembre 1909, rappelle que c'est en vain que les représentants des ouvriers mineurs demandent au gouvernement compte des dépenses faites sur les 106 millions versés depuis 1894.

Puis, sait-on ce que la capitalisation sert de retraite aux vieux ouvriers mineurs, qui ont prélevé 2 p. 100 sur leurs salaires? Le taux de cette pension est, sauf quelques exceptions, si peu élevé qu'il a fallu que le parlement votât une loi prélevant 1.500.000 francs, tous les ans, sur le budget national, pour en faire des rentes viagères permettant de porter la retraite à 360 francs par an. Et à cela, Cordier oppose encore la possibilité d'une sage répartition portant la retraite à 730 francs.

En ce qui concerne les cheminots, là encore, le parlement a réglementé, généralisé une méthode; mais il n'a pas innové.

Ces deux exemples prouvent combien il est difficile de réformer un système, et que, quand on est engagé dans la voie de la capitalisation, on ne saurait en sortir.

« L'Etat ne saurait voler, nous a-t-on dit, il est nécessairement honnête, il ne peut escroquer. » Mais alors, si l'Etat est honnête, ses calculs, ses chiffres devraient être sincères. En est-il ainsi et pouvait-on vraiment oposer les chiffres officiels aux quelques erreurs de certains partisans de la répartition? Il était facile à nos contradicteurs d'objecter à ceux qui prennent 500.000 ou 600.000 comme diviseurs, c'est-à-dire comme bénéficiaires de la retraite, comme « parties-prenantes » pour parler le langage parlementaire: « Mais vous vous trompez car vous ne considérez que les ouvriers de 65 ans et plus, recensés parce que travaillant. » Il leur aurait été plus difficile de nous opposer leurs chiffres, de prouver la justesse de leurs propres calculs.

Comment! Mais avec quelle légèreté, commissions parlementaires et gouvernement, n'avaient-ils pas établi tous leurs chiffres? Ils constituaient un capital formidable en vue de taux déterminés de la retraite et ils étaient loin d'être d'accord les uns et les autres, sur le nombre des parties prenantes. Ainsi, devant la Commission sénatoriale, le ministre du Travail l'évaluait à 1.050.000, son collègue des Finances à 2.200.000 et la Commission, à son tour, le fixe à 1.357.000! Comprenne qui pourra.

Jaurès lui-même n'avait défendu que faiblement la capitalisation. « Il y a des camarades, écrivait-il dans « l'*Humanité* » « du 14 janvier 1910, qui croient que mon but est de défendre « *en elle-même* ou de glorifier la capitalisation. Je sais au con- « traire qu'elle a des inconvénients, comme elle a des avanta- « ges. »

Alors, pourquoi à notre adresse tant d'épithètes dédaigneuses? Pourquoi qualifier « d'absurde », de « frivole », de « légère » la campagne qu'il appelait de « panique » que menait la C. G. T.?

Ce qu'il nous a reproché surtout, c'est de critiquer une loi qui ne pouvait être promulguée avant la fin de la législature qu'à la condition de n'être ni remaniée, ni même discutée par la Chambre, à son retour du Sénat.

C'est là notre faute, selon lui, et où portait notre responsa-

bilité. Eh bien! cette responsabilité, nous la prenions, nous la revendiquions. La faute, aurait été de ne pas dénoncer les périls et la duperie de la capitalisation. Nous n'agitions pas un fantôme pour affoler le prolétariat; nous appelions les choses par leur nom et ce qui nous apparaissait une escroquerie, nous le qualifiions escroquerie.

Notre devoir était de la dénoncer à nos camarades ouvriers, hélas! trop indifférents. Notre devoir était encore de leur signaler qu'au lieu et place de la capitalisation qui ne donnera que 335 francs aux vieux ouvriers de 65 ans dans 40 années et une aumône de 60 à 120 francs tout de suite, si les gouvernements le voulaient, dès maintenant, sans rien demander à l'effort ouvrier directement, en captant les profits immenses de quelques gros monopoles financiers, tels ceux des assurances. en reprenant ou en conservant à la nation, les immenses richesses naturelles du sol, telle la houille blanche, les gisements de Meurthe et Moselle et de l'Ouenza que se disputent violemment les financiers cosmopolites, si l'Etat faisait cela disons-nous, il y trouverait de larges ressources, plus que suffisantes, pour alimenter le service social des retraites.

Et en tous les cas, la répartition simple et loyale des cotisations annuelles prélevées d'une façon ou d'une autre, mais inévitablement sur le travail, aurait pu de suite, servir aux vieux travailleurs une retraite supérieure à celle que leur promet la loi nouvelle.

V

Mais nous étions en bonne société pour qualifier durement, pour juger sévèrement, les projets basés sur la capitalisation. L'opinion de la C. G. T. fut celle de gens parmi lesquels il s'en trouvait un dont Jaurès lui-même et tout le monde officiel vanta toujours le sens pratique, le caractère réfléchi; ce fut celle d'un homme qui se défendit toujours de tomber dans les excès. Et serait-ce parce que cet homme « sage », à l' « esprit pondéré », aurait, depuis qu'il est devenu ministre, changé d'avis que la classe ouvrière aurait dû, elle-aussi, changer d'opinion? Il faut bien convenir qu'elle n'avait pas les mêmes raisons que l'ex-socialiste Millerand pour ne plus penser que la capitalisation est une duperie et une escroquerie. Ou bien était-ce parce que cette opinion était celle que professait un socialiste avant de de-

venir ministre, qu'elle était sans fondement, sans valeur, et que nous avions tort de la faire notre? Alors, il aurait fallu conclure que le prolétariat doit être, dans son intérêt, avec Millerand ministre, contre Millerand socialiste!

Eh bien, au risque de peiner quelques parlementaires socialistes et leurs collègues de toutes étiquettes, nous étions aujourd'hui encore, sur ce point précis des retraites ouvrières basées sur la capitalisation, avec Millerand socialiste. Il s'agissait du projet Constans, on s'en souvient. Et voici ce que disait Millerand:

Ce projet de retraites ouvrières, disait-il, offre à tous ceux qui ne savent comment ils pourront vivre quand l'outil leur tombera des mains, un tel espoir, il a suscité dans toutes les classes un tel élan, il est si populaire que tous les partis ont essayé de le réaliser. M. Constans, lui-même, a déposé un projet de caisse de retraites...

Jaurès. — C'était par compensation à la fusillade de Fourmies.

Millerand. — En effet, comme dit Jaurès, c'était la rançon de Fourmies, insuffisante d'ailleurs et purement illusoire. Celui qui avait rédigé le projet, comme les rédacteurs des autres projets, du reste, s'était dit: Pour servir une retraite aux vieillards, il faut avoir les fonds nécessaires pour produire des intérêts annuels suffisants à payer ces retraites. C'est le système de la capitalisation. La conclusion, c'est qu'il faudrait d'abord que les travailleurs qui auraient déposé leurs versements mensuels attendissent 20 ou 25 ans avant que la loi ne commençât à produire des effets. Lorsqu'on aurait amassé 20, 30 ou 40 milliards, on pourrait penser à distribuer des retraites. Quelle assemblée voudra jamais d'une pareille loi et consentira à infliger immédiatement des sacrifices, toujours très lourds, à tous les travailleurs, avec l'espoir qu'un quart de siècle plus tard ces sacrifices porteront leurs fruits?

Il y a un autre obstacle aussi considérable à la réalisation de cette idée. Où mettrez-vous les 25 ou 30 milliards que vous aurez ramassés en 20 ou 25 années? Les placerez-vous en rentes sur l'Etat? Mais la caisse des Dépôts et consignations, qui a seulement 5 à 6 milliards provenant des caisses d'épargne, ne sait déjà où donner de la tête! On a dit: nous ferons des placements industriels. Mais dans quelles industries? Croyez-vous que les mines, que les grandes industries métallurgiques ou autres, qui rapportent, consentiront bénévolement à recevoir vos capitaux pour vous en servir les intérêts? Leurs directeurs aiment beaucoup mieux travailler pour eux-mêmes. Les grandes industries productives vous sont donc fermées.

Il y en a qui vous sont ouvertes; il y a tous les Panamas qui sont prêts à recevoir ces capitaux. Cette solution n'a qu'un inconvénient, c'est que non seulement ces placements ne produiront pas d'intérêts, mais qu'ils engloutiront les capitaux. Ce projet n'est donc pas viable.

Nous applaudissions alors à ces déclarations et nous y avons applaudi encore aujourd'hui, puisque nous n'avons jamais cessé de les croire justes.

Quelles étaient donc les étranges considérations que ont fait que pour certains ce qui était exact en 1898, soit inconsidéré et faux en 1910 C'est ce que nous allons essayer de dégager brievement.

Nous avons, plus haut, fait état d'un phénomène à peine pressenti en 1898, et qui, depuis, se précise toujours davantage. Les capitalistes de France, les grandes banques de ce pays, exportent l'or français à l'extérieur. Les études de Merrheim dans la *Voix du Peuple,* de Lysis, dans la *Grande Revue,* de Salus, dans l'*Humanité,* nous ont montré les milliards de l'épargne de nos bons patriotes de France, expédiés patriotiquement par les grands comptoirs de la finance à l'industrie et aux gouvernements de l'étranger. L'industrie de la France se trouve de ce fait privée de nombreux capitaux et en état manifeste d'infériorité devant la concurrence étrangère.

Cet état de choses ne va pas sans inquiéter les administrateurs les plus adroits, les plus avertis, les plus clairvoyants de la classe bourgeoisie, ceux dont Waldeck-Rousseau fut le chef d'école. Mais comme ils reculent devant les mesures qui limiteraient les prérogatives du capitalisme, des grandes banques qui font la pluie et le beau temps par leur presse sans scrupule, ils cherchent ailleurs des capitaux pour régénérer l'industrie française, renouveler son outillage usé et incomplet, et lui redonner, durant quelque temps, un peu de prospérité. Dans leur bonté d'âme, ils ont pensé aux milliards de la caisse de retraites. Mais pour les avoir, ces milliards, il faut capitaliser. Et voilà une des raisons essentielles qui les a fait s'accrocher envers et contre tout, contre le prolétariat surtout, à la capitalisation.

La loi, nous le disons au début de cette étude, prévoit en effet des placements industriels commerciaux, concurremment à l'achat de rentes d'Etat etc... Il est aisé de prévoir qu'en plus des fonds prêtés à l'industrie directement par la caisse des retraites, ce sera encore une grosse partie des capitaux bourgeois, exclus de la rente de l'Etat, qui iront à l'industrie, à moins qu'ils ne prennent, eux aussi, le chemin de l'étranger. Voilà la grande idée!

N'est-ce pas là un beau rêve? Et ce rêve n'était-il pas suscep-

tible de gagner à lui quelques esprits plus conservateurs que socialistes et qui ont vu déjà dans ce renouveau de prospérité industrielle, un bienfait pour le prolétariat?

Mais ce n'est qu'un rêve, hélas! que contrarie toute l'économie capitaliste? Qu'on y réfléchisse; la capitalisation ne va-t-elle pas faciliter la fuite des capitaux français? Or, si l'industrie française ne peut soutenir la concurrence étrangère qu'avec des prêts de capitaux hardis, les seuls capitaux fournis par la classe ouvrière ne pourront suffire, et notre industrie sera toujours en état d'infériorité. Ce ne sera pas un remède contre le chômage, c'en sera une aggravation, et plus il y aura de chômage, moins s'élèveront les versements à la Caisse des retraites; par conséquent moins élevés seront les prêts industriels et plus à court sera l'industrie; plus pauvre la Caisse des retraites, plus réduite la rente. C'est la faillite de la capitalisation.

Si, reculant devant la nécessité de metre un frein à l'exode des capitaux français, on compte pour sauver l'industrie de ce pays, sur les fonds de la Caisse des retraites, qui ne voit que ce seront alors les bénéfices obtenus par les entreprises bénéficiaires de l'industrialisation des fonds de cette caisse, qui prendront la route de l'étranger?

Pompe aspirante et refoulante de l'or français la capitalisation aspirera les gros sous des travailleurs, et les refoulera, transformés par l'exploitation du travail, de l'autre côté de la frontière.

Hypothèse absurde! dira-t-on. Absurdité aussi, aurait-on dit il y a 30 ans à celui qui aurait prévu que l'épargne des « patriotes » de France servirait, entre les mains des financiers cosmopolites, à ruiner l'industrie française. Méchanceté et sottise aurait-on dit, en 1898, à celui qui aurait prévu que Millerand serait, 3 ans plus tard, pour la capitalisation des versements faits à la Caisse des retraites.

Puis, les hommes de cette école politique à laquelle nous devons Millerand et Viviani ministres, n'ont-ils pas dans leur plan d'enrayer l'ardeur revendicative du prolétariat d'avant-garde?

C'est dans les rangs de cette avant-garde révolutionnaire que se trouvent les plus pressés de s'affranchir. Il en est dont l'enthousiasme l'emporte sur la réflexion et, pour certains, l'association de production apparaît comme le refuge immédiat de tous ceux qui veulent « pratiquement s'émanciper », se « soustraire au joug du patronat. » On connaît le raisonnement; les

militants avertis savent ce qu'il vaut. Et pourtant, tous les jours, des travailleurs, et non les moins ardents dans les revendications ouvrières bifurquent dans la voie de la coopération de production, s'y embourbent en même temps qu'ils s'écartent de la lutte directe contre le patronat et la société capitaliste.

Or, aux 300.000 francs de subventions annuelles pour les associations ouvrières de production, ne projette-t-on pas de joindre quelques millions que « prêterait » la Caisse des retraites »? Ce serait la plus sûre déviation — prévue d'ailleurs — du mouvement syndicaliste. Mais c'est aussi un piège trop doré: il est vu de loin. Ce n'est pas au moment où les coopératives de consommation précisent leur rôle, quand par leur *Magasin de gros* elles ramènent à leur juste valeur, elles démontrent les dangers de la coopération de production autonome, que pareilles visées méritent d'être défendues.

VI

Certains de nos contradicteurs avaient tenté de faire état contre nous de ce que par tactique politique, certains journaux de la bourgeoisie étaient, eux aussi hostiles à la loi des retraites ouvrières.

Mais leurs arguments n'avaient rien de commun avec les nôtres. C'est contre l'obligation que s'élevait le « *Temps* » et non contre la capitalisation, alors que nous étions, nous, contre cette dernière et favorable à celle-ci, en ce sens que l'obligation devrait être surtout *pour l'Etat* d'assurer des retraites aux vieux ouvriers.

Il n'est pas jusqu'à M. Pelletan, qui quoique comme nous, adversaire de la capitalisation, ne la combattit pas, — il s'en défendait bien — pour les mêmes causes que nous. C'est pour des raisons d'ordre purement financier qu'il s'inquiétait de ses conséquences et peut-être n'avait-il pas tout à fait tort.

Au reste avons-nous besoin de nous défendre des concours qui n'en étaient pas, venant de gens qui sont beaucoup plus nos adversaires qu'ils ne sont ceux de la Caisse des retraites? Personne n'a pu s'y méprendre. Ils étaient à n'en pas douter, nos ennemis irréductibles sur cette question, comme sur toutes celles qui touchent aux intérêts et à la liberté de la classe ouvrière. Nous ne nous serions même pas préoccupé de leurs agissements, si l' « *Humanité* » n'avait pas prêté les colonnes de sa première page à une coupure du « *Temps* » et de la « *Patrie* ».

Maintenant, si pour aboutir, si pour ne pas laisser plus longtemps les vieux mourir de faim ou mener au crépuscule de leur existence de labeur, une vie de privations et d'humiliations, il faut demander un supplément de sacrifices à la classe ouvrière; si la société bourgeoise n'a pas plus de cœur que le capital de scrupules et qu'elle se refuse à satisfaire à ses obligations les plus humaines; si elle n'a de générosité que pour les œuvres de mort et non pour les œuvre sde vie; si le prolétariat n'est pas encore assez organisé pour exiger les réparations qui lui sont dues et qu'en principe on ne lui conteste même plus; si, en un mot, la triple participation comprenant les cotisations ouvrières, patronales et la contribution budgétaire de l'Etat était indispensable, soit. C'est, à la rigueur, pour le but à atteindre, un mal tolérable; car en définitive, d'où que viennent les cotisations, d'où que viennent les fonds, c'est toujours sur le produit du travail qu'ils seront prélevés.

Mais il n'en allait plus de même de la capitalisation. La classe ouvrière ne pouvait laisser s'accomplir sans protester, la plus scandaleuse spéculation que l'on puisse imaginer sur son dos! Elle ne pouvait plus ignorer que ce ne seront pas les milliards entassés, capitalisés, fournis par elle, prélevés sur son effort de production qui lui seront restitués sous forme de rente de vieillesse. En réalité, on ne capitalisera que pour faire produire des intérêts à ce même capital. Et quelle sera la source de ces intérêts, sinon le travail? Et ce seront ces intérêts qui serviront les rentes à ceux des prolétaires qui ne seront pas morts à la peine!

C'est d'une homéopathie trop brutale que de prétendre soigner les miséreux vieillis, les rares qui ne seront pas morts à la peine — par un accroissement de misère résultant d'un supplément d'exploitation des travailleurs durant leur misérable existence.

Il est déjà scandaleux que l'ouvrier, dont le travail est le facteur indispensable de toute la richesse sociale que d'autres accaparent, n'ait pas droit à autant d'égards au moins que le sous-officier qui a passé quinze années dans une caserne, sans produire! Comment! à celui-ci, qui est jeune et valide, auquel sont arbitrairement réservés les bons emplois des administrations publiques, la société, ou plutôt le travail ferait de 8 à 1.200 francs de rentes, et celui-là auquel on demande tant, qu'on dépouille de tout, n'aurait, durant 45 ou 50 années de

travail exploité, que l'hypothétique espoir de ne mettre dans sa pauvre vieille bouche édentée que la croûte de pain dur, que les 335 francs de rentes, qu'on lui promet dans 40 ans, l'autoriseront à peine à se procurer !

Puisque c'est le travail qui paiera ce nouvel impôt, au moins, il aurait dû être réparti de suite et intégralement à ceux des travailleurs qui ne peuvent plus produire.

C'est un devoir de solidarité dont les exploités feront, en définitive, seuls les frais. Ils ne voulaient pas s'y soustraire. Mais si, dans l'état actuel des choses, c'est l'Etat qui doit être l'intermédiaire entre le salarié valide qui donnera et le travailleur invalide ou trop âgé qui recevra, pourquoi ne l'aurait-il pas fait sans spéculer, en rendant loyalement de la main droite ce qu'il prendra de la main gauche.

C'est pour toutes ces raisons que la *Confédération Générale du Travail* a combattu le principe de la capitalisation. Puisse l'avenir ne pas confirmer trop cruellement, pour le prolétariat, ses prévisions et ses critiques !

A. Luquet,

Secrétaire de la *Fédération des Ouvriers Coiffeurs.*

Marx et Hegel[1]

En lisant le gros volume que M. Hammacher vient de consacrer à la critique minutieuse du système philosophico-économique du marxisme (1), j'aurais dû éprouver un vif plaisir. Je me suis trouvé d'accord avec l'auteur sur bien des points et j'ai vu, confirmés par ses vastes analyses, les doutes et les réserves que j'avais exprimés, il y a quatorze ans. Au contraire, c'est un sentiment d'impatience et d'ennui qui m'a envahi et qui s'est accru à mesure que j'ai avancé dans la lecture du livre. Et lorsque j'ai essayé de mieux formuler moi-même la raison, je me suis trouvé devant une autre idée, qui avait constitué, elle aussi une des idées directrices de mon interprétation du marxisme. Une critique de Marx philosophe, me semble, à présent comme

(1) *Emil Hammacher. Das philosophisch-ôkonomische System des Marxismus, unter Berücksichtigung seiner Fortbildung und des Sozialismus dargestellt und kritisch beleuctet.* (Leipzig, Duncker und Humblot, 1909; 8° gr. XII-730).

Voici la table des matières de ce livre:

Introduction. — Première partie: — « *Les conditions du développement du Marxisme* » — *Hegel. — La scission de l'école hégélienne. — Marx et Engels, disciples de Feuerbach. Les rapports du matérialisme, du libéralisme et du socialisme. Les enseignements immédiats de l'histoire contemporaine.*

Deuxième partie: — « *Le système du matérialisme dialectique* ». — *Hypothèse générale. — Logique et dialectique. — La science de la nature inorganique et organique. — Les sciences historiques (Conception du matérialisme historique. Généralités). — Première partie de la conception du matérialisme historique: Statique Sociale. — La conception du matérialisme historique: Dynamique sociale. — La conception du matérialisme historique. L'ancienne dialectique de l'histoire. — La théorie appliquée au matérialisme historique. — La théorie appliquée La société bourgeoise. — La théorie appliquée: La société future.*

Troisième partie: — « *La critique du marxisme* ». — *Les hypothèses logiques et métaphysiques. — La conception du matérialisme historique en contradiction avec elle-même. — Critique de la statique sociale. — Critique de la dialectique. — Critique des théories économiques. — Ce qu'il y a de vrai dans la théorie du matérialisme historique appliqué. — Le socialisme comme nécessité morale.* — Conclusion: *Appréciation générale du marxisme.*

alors, aussi unilatérale et aussi naïve, que le serait une critique de Léopardi philosophe. Léopardi, eut, sans doute, une culture philosophique et esquissa un système, mais il fut essentiellement poète, et c'est du point de vue esthétique qu'il faut considérer son œuvre et même sa philosophie, reflet de sa poésie. Marx, formé intellectuellement en Allemagne, entre 1830 et 1840, eut une culture philosophique plus grande que celle de Léopardi et il eut plus que lui des prétentions de théoricien. Mais, il fut essentiellement, un homme pratique, un révolutionnaire, un agitateur, un organisateur du mouvement ouvrier; et qui considère le marxisme, c'est-à-dire cet ensemble de théories qu'il inventa et qu'Engels développa sur quelques points, comme un « système » et s'efforce de le rendre plus solide ou de le diviser « théoriquement », court le risque de perdre le caractère original et fondamental de ce fait historique; ou (comme il me semble que cela est arrivé à Hammacher) d'écrire un livre, en grande partie, juste, mais avec une « perspective » fausse. Je ne dis pas qu'il soit inutile, en face des illusions théoriques de Marx et de ses disciples, de démontrer l'incohérence et l'impossibilité de soutenir les théories philosophiques et économiques du marxisme: quoique cette polémique me semble aujourd'hui attardée. Mais, en tout cas, on touche autrement au cœur ces théories et en même temps on leur rend justice, et on explique l'efficacité avec laquelle elles ont opéré et opèrent encore, lorsqu'on montre leur origine et leur caractère intime sous leur vrai jour d'affirmations pratiques.

Que de peine ne s'est-on pas donnée pour comprendre, par exemple, dans quel sens Marx aurait « renversé » la philosophie hégélienne et remis sur ses pieds la vérité qui marchait sur la tête? Mais, la recherche, si elle vise une construction purement théorique, n'a donné et ne donnera jamais un résultat satisfaisant. Le « renversement » et la négation théorique de la philosophie n'auraient pas pu consister, en autre chose, que dans le fait d'opposer à la méthode spéculative et dialectique, la méthode naturaliste; au dynamisme le mécanisme, à l'histoire le hasard, à l'idée le fait aveugle, au sujet l'objet, à l'esprit la matière, c'est-à-dire, à une philosophie idéaliste une philosophie nettement matérialiste, d'un matérialisme comme celui du XVIII[e] et du XIX[e] siècle, avec Büchner, Vogt et Moleschott. Mais d'un tel matérialisme, Marx ne voulut rien savoir; il conservait leur valeur à l'activité, à l'histoire, à la dialectique et s'opposait nettement au matérialisme objectif, détestant les nouveaux dé-

fenseurs qu'il avait trouvés. On aurait pu aussi, interprétant la pensée d'Hegel d'une manière purement intellectuelle et logique, opposer à son idéalisme une philosophie de l'irrationnel ou, mieux encore, de la volonté, comme firent les disciples de Fichte, Schelling dans la dernière période et celui qui donna la forme populaire à cette tendance, Schopenhauer. De même, cette philosophie qui aboutit à la transcendance ou au pessimisme, et nie l'histoire, ou en fait l'histoire d'une chute et d'un péché originel, était pleinement étrangère à Marx, et il la méprisa tant, qu'il ne s'aperçut presque pas de son existence. Qu'était ce matérialisme, cette *praxis* qu'il opposait à la philosophie hégélienne? La formule, adoptée par lui, sera incohérente et sans signification philosophique, mais n'avait-elle pas une autre « signification »? Etait-ce une extravagance et rien qu'une extravagance? Et alors comment expliquer son importance pour Marx et les marxistes?

Il suffit de savoir lire les célèbres gloses sur Feuerbach, écrites en 1845, pour trouver l'issue du labyrinthe. Dans ces gloses, devant la philosophie préexistante, ce ne sont pas les autres philosophes, comme on pourrait s'attendre, mais les « révolutionnaires pratiques » qui prennent la parole. Et voici comment les révolutionnaires parlent du problème de la connaissance (problème qui inclut celui de la transcendance): « La question de savoir si la pensée humaine parvient à la vérité objective, n'est pas une question théorique, mais pratique. C'est dans la pratique que l'homme peut trouver la vérité, c'est-à-dire la réalité et la puissance. La discussion sur la réalité ou l'irréalité d'une pensée qu'on isole de la pratique, est une question purement scolastique » (II). Ou encore sur le problème religieux: « La philosophie n'a pas encore atteint vraiment le but d'une critique définitive de la religion, quand elle a montré les raisons terrestres du supra-terrestre, et par exemple, la génèse de la sainte famille humaine; il faut que cette famille soit « pratiquement renversée » (IV). Et sur l'ancien et le nouveau matérialisme: « Le point de vue de l'ancien matérialisme est la société bourgeoise; le point de vue du nouveau, c'est la société humaine ou l'humanité associée » (VIII). Enfin, le programme de la nouvelle philosophie: « Les philosophes ont seulement interprété le monde, mais il s'agit de le changer » (X).

En d'autres termes, le « renversement » consiste dans la substitution de la pratique à la philosophie, du révolutionnaire ou philosophe; renversement parfaitement intelligible, parce qu'il

est indubitable que la pensée s'annihile dans l'action, comme l'action dans la pensée. Mais, s'il en est ainsi, il est clair, en même temps, que Marx ne « renversait pas la philosophie hégélienne », mais bien la « philosophie en général », toute sorte de philosophie, et à l'action de philosopher, il substituait l'activité pratique, qui, pour lui était l'activité révolutionnaire du prolétariat. Dans une pauvre langue, sous une phraséologie philosophique, il exprimait ce qui était de son temps et de son pays: d'une part, son indifférence personnelle pour la spéculation, et de l'autre, son grand intérêt pour la politique.

On peut trouver la confirmation de tout cela, dans la même critique que Marx fait, dans la *Sainte Famille,* de la méthode spéculative, qui consiste, selon lui, à donner une réalité aux idées; critique qui aurait pu paraître justifiée, si elle s'était adressée aux seuls concepts empiriques ou abstraits, mais qu'il dirige, au contraire, contre toute sorte de concepts et contre la pensée. Une confirmation plus explicite nous en est offerte par Engels, dans son opuscule sur Feuerbach. Non seulement il répète (contre Hume et Kant) que le problème de la réalité du bien-être se résoud, grâce à l'expérimentation et à l'industrie, c'est-à-dire par la production pratique des choses, mais il ajoute naïvement que c'était la conséquence qu'il avait tirée avec Marx de l'étude de la philosophie hégélienne. Avec Hegel, c'est la fin de la philosophie, parce que Hegel, dissolvant la philosophie dans l'histoire de la philosophie, montrait l'irrationnalité d'une philosophie absolue et laissait le champ libre à l'expérimentation et à la pratique. Une philosophie absolue (c'est-à-dire abstraite), n'est pas possible; donc la philosophie n'est pas possible. Ce sont eux qui formulèrent cette enthymène, ignorant que la négation de la philosophie abstraite et historique est l'affirmation de la vraie philosophie concrète et historique. On doit interpréter de même cette formule d'Engels que le prolétariat allemand est l'héritier de la philosophie classique allemande, héritier qui ne continuera pas l'œuvre de son prédécesseur, mais en entreprendra une autre, et d'une nature tout à fait différente.

Par là s'explique aussi l'habitude constante de Marx et Engels de ne remarquer dans les philosophes que ce qui n'est pas philosophique: les tendances pratiques, les intérêts sociaux et de classe qu'ils représentent. C'est ainsi qu'ils découvrent dans le matérialisme du dix-huitième siècle la vie française d'alors, concentrée dans le moment présent immédiat, dans les jouissances et dans les intérêts mondains; en Hegel, l'Etat prussien;

en Feuerbach, les aspirations de la vie moderne, à laquelle la société germanique ne s'est pas encore élevée; en Stirner l'âme des merciers; en Schopenhauer, l'âme des petits bourgeois; et ainsi de suite. Cette habitude s'est continuée chez les plus grands marxistes, comme chez Antonio Labriola, et, avec une vraie génialité, chez Sorel, dont l'esprit si pénétrant met en relief l'aspect non philosophique des philosophes. Mais la philosophie? Quelques justes et importantes que soient les observations de ce genre, il ne faut pas méconnaître qu'elles sont analogues aux observations qu'on peut faire sur le caractère pratique et moral des sentiments chantés par les poètes; c'est-à-dire qu'elles laissent toujours ouverte la voie à cette question: Et la poésie? De même que la négligence de la forme poétique pour le contenu psychologique est le signe caractéristique d'un esprit rebelle à la jouissance, à la critique et à l'histoire de l'art, de même la négligence de la philosophie pour le même contenu psychologique montre un esprit peu philosophique et dans lequel prédominent d'autres intérêts, surtout l'intérêt pratique.

Ce qu'on a dit de la philosophie, on pourrait aussi l'étendre à la manière dont la science économique a été traitée dans le marxisme. De même que la première était pour Marx « l'expression abstraite des conditions existantes », de même, l'économie politique anglaise, par exemple, était le reflet scientifique des conditions économiques anglaises. D'où la recherche d'une science économique qui fut propre au prolétariat et qu'il crût développer dans le *Capital,* au moyen du concept de la plus-value. La critique que Marx adresse aux autres économistes atteint, d'ordinaire, son point culminant dans les révélations de leurs secrets moteurs de classe. Assurément, ceux-ci existaient parfois effectivement, et devaient justement être dévoilés et rendus inoffensifs; mais, d'autre fois, ils étaient absents, et, en tout cas, ne résultaient jamais de la critique directe et scientifique de la partie proprement scientifique. Puis, les marxistes se sont donnés une grande peine pour se convaincre que l'économie pure ou du degré final d'utilité, est une théorie et non pas une défense dissimulée de l'ordre économique bourgeois. Obstination ou méfiance caractéristique du conspirateur, qui flaire partout le policier, et de l'homme d'action qui, dans tout beau discours, soupçonne un expédient pour le confondre et l'éloigner ou le distraire de sa fin.

Dans les explications données plus haut, il reste, en grande partie, à préciser cette question: si et en quoi le marxisme ou le

matérialisme historique modifia et fit progresser l'idéalisme de Hegel. Pour que cela eût pu arriver, le matérialisme historique aurait dû être avant tout, une philosophie et non pas la négation de toute philosophie et la raison d'une action pratique, une interprétation du monde et non pas une tentative de changer le monde. A vrai dire, la philosophie de Hegel, qui résolvait tant de problèmes, et en laissait tant d'autres non résolus et en faisait entrevoir d'autres, n'eut pas une bonne fortune chez ses disciples immédiats. Les orthodoxes, ou les hégéliens de droite, comme on les appelait, préoccupés surtout d'une conciliation de l'hégélianisme avec le christianisme, s'abandonnèrent à un travail stérile de scolastique fermée et consolidèrent et développèrent ce qu'il y avait d'artificiel dans le système. Les hétérodoxes, ceux de gauche, pleins de courage et sans préjugés, tous furent enveloppés de l'atmosphère de la révolution qui s'approchait ; et substituèrent au problème philosophique le problème politique et social : la lutte contre l'Eglise, l'alliée de l'ancien Etat, contre la société féodale persistante, contre la nouvelle société bourgeoise, contre la société en général ; et ils furent, tour à tour, anticléricaux, antiféodaux, libéraux, socialistes, anarchistes.

De cette corruption de la philosophie par la politique et de ce milieu d'une foule d'âmes affinées, sortit Karl Marx. On ne discuta jamais tant Hegel que dans ce temps ; et, cependant les vrais problèmes de la philosophie hégélienne restèrent intacts. Ces successeurs ne manquaient certainement pas de talent, mais ils avaient un autre talent. Ça et là, brillaient à leurs yeux quelques insuffisances du système qu'ils avaient devant eux, par exemple l'impossibilité de traiter d'une manière spéculative les sciences naturelles, l'impossibilité de soutenir une philosophie qui, constituant le sommet de l'esprit, arrive (comme disait Marx), « post festum », à une équivoque sur la religion. On tenta aussi, bien que d'une manière inconsciente et confuse, quelques corrections, par exemple sur le concept de la nature. En effet, si le matérialisme historique prétendait, (avec une absurdité évidente) de rendre matérialiste l'histoire, on ne peut pas nier que dans cet effort il lui arriva, en quelque manière, de rendre « historique » la matière ou même la « nature », et de donner la main à ce mouvement darwinien qui avait tant de répugnance pour l'hégélianisme orthodoxe. Mais, en général, ce qui résulta d'un tel travail spirituel, ce ne fut pas un système, mais le *Mani-*

feste des Communistes, l'union du prolétariat des diverses nationalités, l'*Internationale.*

Aussi, les idées hégéliennes acceptées par Marx, et en première ligne la méthode dialectique, ne donnèrent pas lieu dans son esprit à une élaboration ultérieure et elles restèrent même mutilées dans leurs racines logiques vitales. La dialectique devint une formule, un simple support pour le mouvement ouvrier; celui-ci, par la force de cette formule, fut ainsi détaché de l'utopie, relié désormais à l'histoire précédente, concilié avec la bourgeoisie comme la conséquence avec les prémisses, et pratiquement détourné des révoltes aveugles contre les conditions du monde moderne, de ces destructions de machines auxquelles les ouvriers s'adonnaient dans les premiers temps, et des barricades, qu'ils ne purent pourtant pas s'abstenir de construire encore plusieurs fois, en 1848 et dans les années suivantes. Chez Engels, surtout, on peut observer comment la dialectique prend le caractère d'une formule sacrée et presque magique. La justification logique, qu'il essaya une fois, est si pauvre qu'il ne vaut pas la peine d'en parler.

De support pour la pratique, la dialectique devint aussi un support pour l'historiographie marxiste, qui s'en sert pour esquisser une histoire générale économique et pour décrire en particulier l'économie de l'époque moderne, de la fabrique et de la grande industrie. C'est pourquoi, avec raison, le Dr Hammacher, à côté de la valeur de Marx comme organisateur et homme politique, met aussi la valeur de Marx comme historien. L'hégélianisme féconda ainsi l'action comme l'observation sociale de Marx, pour l'une et pour l'autre, la dialectique fut un instrument puissant, rigoureusement manié, bien qu'inconnu et mystérieux dans sa constitution intime.

Cependant, nonobstant sl pauvreté théorique, à cause même de cette pauvreté, il est arrivé que le marxisme fut un des plus actifs véhicules, pour le rapprochement des intellectuels modernes et de Hegel, et pour la reprise des problèmes de la philosophie idéaliste. Mieux que dans les livres ennuyeux des Rosenkranz, des Erdmann, des Michelet et des Vera, l'esprit de Hegel a été conservé dans l'historiographie marxiste et dans les prémisses des manifestes et des programmes du socialisme. Dans ce sens, il est exact que Marx et Engels (et non pas, à vrai dire, « les ouvriers allemands ») « maintinrent vivantes les traditions de la métaphysique allemande ». Le moment vint où de l'historiographie et de la politique imbue de dialectique, on re-

monta à cette dialectique même et à la philosophie à laquelle elle est intimement liée. Et, alors, le marxisme cessa d'exister, comme philosophie (matérialisme historique) et comme théorie économique (théorie de la plus-value). Le matérialisme historique apparut, tout au plus, comme un simple canon empirique d'interprétation historique; la théorie de la plus-value, comme un simple procédé comparatif, servant à faire ressortir la différence entre la société fondée sur le capital et celle fondée sur le travail libre; expédient et procédé qui pouvaient servir à la connaissance, mais qui n'étaient pas de la connaissance et beaucoup moins de la philosophie. Celle-ci s'est rattachée désormais à l'histoire même, et poursuit son propre chemin: le chemin, que parcourut Hegel le philosophe, le philosophe et non Hegel le serviteur de l'Etat prussien. La philosophie, reprenant possession de ses biens et enlevant au marxisme son masque scientifique, doit être consciente d'avoir enlevé un masque et non pas réfuté le marxisme, irréfutable parce qu'il est non un masque mais une réalité, non une pensée mais une action, et c'est comme tel, qu'il a opéré et opère encore dans la vie moderne. Et sa nouvelle action s'appelle syndicalisme, sa nouvelle volonté Georges Sorel; un nom que, à mon grand étonnement, je n'ai pas rencontré même une seule fois dans le livre du Dr Hammacher, trop prêt à s'arrêter aux volumes de ses compatriotes et trop ignorant de ce que le marxisme a produit hors de l'Allemagne et qui vaut quelque chose de plus que le marxisme des Kautsky et les critiques anti-marxistes des Stammler.

Il fallait, d'autant plus, tenir compte de Sorel, que le Dr Hammacher parle longuement du marxisme, considéré comme mouvement pratique et éthique; et la forme la plus intéressante de ce mouvement est, sans doute de nos jours, le syndicalisme.

Est-ce que la philosophie, cet idéalisme rénovateur, peut donner la direction pour résoudre la question sociale, comme le pense le Dr Hammacher, d'accord avec les autres professeurs de philosophie allemands? Les questions pratiques sont résolues par les hommes pratiques et non pas par les philosophes, par l'idée qu'on pose comme passion, et non par l'idée qu'on pense comme concept (voilà une proposition d'hégélianisme véritable, qui a été souvent oubliée par l'école hégélienne). Que le philosophe prenne parti pour le socialisme ou le libéralisme, cela semble aussi peu sérieux que d'attendre de lui une réponse sur l'opportunité de renouveller la triple-alliance ou d'adopter une

forme déterminée de fusils et de canons. La pensée, certainement, pénètre partout et conditionnant l'action la modifie ; mais l'action a son propre et irréductible originalité. Celui-là seulement, qui, à la perception aiguë de la réalité historique qui l'entoure, unit une intuition « pratiquement et moralement inventive », développera de fait une action qui sera classée, ensuite, comme socialisme, libéralisme, conservatisme, etc. Et la sympathie, pratiquement et moralement inventive, appartient non seulement aux chefs, mais aussi aux humbles soldats, aux soi-disantes « masses », chez lesquelles elle se manifeste par la vertu de la fidélité, par le ralliement rapide et dévoué auteur des chefs, par la création des chefs même, alimentant l'ardeur avec l'ardeur, appuyant les délibérations chancelantes par un instinct sûr. C'est pourquoi il appartient à la dignité du philosophe, dont l'âme est animée par la seule flamme de la connaissance, de ne pas se mêler aux luttes, où en tant que philosophe, il n'a rien à faire et où il n'est pas à même de payer de sa personne.

Benedetto Croce.

ENQUÊTES ET DOCUMENTS

La Représentation Proportionnelle et le Parti Socialiste

ENQUÈTE

Les avis ne sont pas unanimes, dans les milieux socialistes sur les avantages que l'introduction de la Représentation Proportionnelle *apporterait au Parti Socialiste. Nous publions les opinions de quelques-uns des partisans et des adversaires de la R. P. Nos lecteurs auront ainsi sous les yeux les arguments des uns et des autres.*

Le Mouvement Socialiste.

I

Robert LOUZON

S'il fallait encore des preuves de la façon dont le Parti Socialiste, ou tout au moins son état-major, se constitue à chaque occasion le défenseur des institutions de la société bourgeoise, la part que prennent aujourd'hui les élus socialistes dans la campagne pour la Représentation Proportionnelle en constituerait une des plus décisives.

Bien que la question de la Représentation Proportionnelle fut posée depuis quelque temps déjà, la campagne des proportionnalistes n'a été, en effet, sérieusement menée et avec la volonté d'aboutir qu'à partir d'une date qui est à elle seule une explication: cette date, c'est la première grève des Postes.

A l'époque tourmentée où nous vivons, où les évènements les plus caractéristiques se succèdent avec une rapidité folle, les faits passent vite et les commentaires, dont on les a accompagnés, s'oublient plus vite encore.

Mais si l'on veut bien se reporter aux journaux d'alors, on retrouvera facilement l'explosion d'indignation et de mépris que souleva lors du mouvement postal la lâcheté et l'incohérence du Parlement. Toute la presse, depuis la plus conservatrice jusqu'à la plus radicale, celle qui au moins, n'était pas inféodée de très près au ministère Clémenceau, daubait à qui mieux mieux sur les deux Chambres.

L'opinion publique semblait prête à mettre en pièce le parlementarisme, la presse sonnait l'halalli.

L'échec de la seconde grève des Postes, le remplacement du dictateur fanfaron qu'était Clémenceau, par le maître doucereux qu'est Briand, arrêtèrent un moment cette explosion de mépris et de colère. Mais l'alerte avait été chaude et les parlementaires avisés, comme Jaurès, qui sont tellement identifiés avec le parlementarisme qu'ils ressentent comme des blessures personnelles les coups qu'on lui porte, comprirent que pour rehausser un peu le prestige des institutions parlementaires, il fallait les transformer et même les transformer profondément.

Le bâteau de la R. P. fut définitivement lancé à grands coups de fanfare (1). Grâce à l'appoint socialiste, le parlementarisme allait être sauvé. La bourgeoisie pouvait dormir tranquille.

Mais si nos députés socialistes n'ont vu avant tout, dans la Représentation Proportionnelle, que le moyen de sauver le parle-

(1) Le désir de sauver coûte que coûte le parlementarisme ne fut pas l'origine première de la Représentation Proportionnelle. Cette origine doit être recherchée dans le succès considérable remporté par les radicaux aux dernières élections. Depuis longtemps, jamais parti n'avait eu une telle majorité à la Chambre.

Or, tant que la majorité dans le pays est incertaine, qu'aucun Parti n'arrive à dominer complètement le Parlement, il importe peu que le nombre des élus soit proportionnel ou non au nombre de voix obtenues; mais le jour où les partis d'opposition ont perdu l'espoir de devenir bientôt la majorité, et où, même en se coalisant, ils ne peuvent arriver à menacer sérieusement le parti au pouvoir, ils supportent difficilement que chacun de leurs élus ne représente en moyenne qu'un nombre de voix inférieur à celui représenté par un élu de la majorité, ce qui arrive avec le système actuel. D'où l'idée d'instituer la R. P.

Mais ce qui est incontestable, c'est que si l'origine de la R. P. se trouve dans le triomphe du parti radical aux élections de 1906, ce n'est que le discrédit où est tombé le parlementarisme dans le courant de 1909, qui a secoué les partisans de la R. P., réveillé leurs énergies, et leur a donné presque la force de triompher.

mentarisme aux abois, il ne s'ensuit pas que ce changement de vote de scrutin ne puisse avoir des conséquences fâcheuses au point de vue socialiste et qu'il est peut-être utile de les rechercher.

Le remplacement du système de scrutin actuel par le scrutin de liste avec ou sans Représentation Proportionnelle, serait sans doute sans influence directe appréciable sur la classe ouvrière.

Nous sommes de ceux qui croyons que le prolétariat acquiert une conscience de classe de plus en plus nette, et qu'il se détache par suite de plus en plus complètement de toutes les institutions bourgeoises, le parlementarisme y compris.

Ce détachement est arrivé à un point où il semble qu'il ne court plus de danger. On aura beau changer le mode de scrutin, on pourra même réduire l'indemnité parlementaire, cela ne fera ni chaud, ni froid aux militants ouvriers.

Scrutin de liste ou scrutin uninominal, représentation proportionnelle ou système majoritaire, ils savent qu'il en sortira toujours un Parlement, chargé de faire les affaires des bourgeois, leurs maîtres, et que c'est à eux seuls qu'incombe le soin de faire la Révolution.

Mais à côté de la classe ouvrière, gênant constamment sa marche, se tiennent les grandes masses paysannes.

Ce sont elles qui font la majorité à la Chambre, ce sont elles qui forment aujourd'hui les gros bataillons du parti radical, ce sont elles que les ministères, quels qu'ils soient, trouvent toujours derrière eux, lorsqu'il s'agit d'enrayer ou de réprimer le mouvement syndicaliste.

« Ruraux », s'écriait le prolétariat parisien en face de l'Assemblée de Bordeaux; « Ruraux » ne peut-on s'empêcher de s'écrier à la vue d'une de ces séances de la Chambre où l'on discute des droits ouvriers.

C'est toujours cette même haine contre tout mouvement révolutionnaire, toujours ce même mépris de tout idéalisme, ce besoin d'étouffer la pensée et la liberté, chaque fois que l'occasion se présente. La *diminutio capitis* que Clémenceau et Briand ont voulu imposer aux fonctionnaires, n'a pu ne pas soulever les protestations unanimes du Parlement que parce que ce Parlement était composé essentiellement de représentants des paysans, les ennemis-nés des fonctionnaires.

Ils étaient royalistes en 1871; ils sont républicains et radicaux en 1910, mais « ruraux » ils le sont toujours.

Une évolution paysanne présenterait donc un intérêt majeur pour le socialisme. Or l'abandon du scrutin d'arrondissement aura des conséquences très sérieuses pour le paysan.

Le scrutin d'arrondissement, dans ce qu'il a, semble-t-il, de plus bas, dans celui de ses défauts qui constitue l'arme essentielle de ses adversaires, a été un bienfait pour le paysan. Le député d'arrondissement n'est pas élu parce qu'il a telles ou telles idées, parce qu'il appartient à tel ou tel parti; il est élu à cause du soin qu'il prend et des succès qu'il remporte dans la défense des « intérêts de clocher » de son arrondissement.

Pour chaque village, il y a un certain nombre de questions économiques essentielles dont la solution amène des changements profonds dans la vie de chacun des habitants, mais que le village ne peut résoudre à lui tout seul, parce qu'il n'est pas assez riche.

Pour l'habitant des villes, il est difficile d'imaginer combien la question de l'eau, par exemple, est importante à la campagne. Un village qui n'a pas d'eau, dont les ménagères sont obligées d'aller chercher l'eau dans une vallée en contre-bas, distante de un ou deux kilomètres, votera comme un seul homme pour le député qui fera obtenir la subvention du Pari Mutuel, qui lui permettra d'amener l'eau sur la place publique.

La construction d'une école, là où les enfants avaient auparavant à faire une ou deux lieues l'hiver dans la neige, pour aller apprendre à lire, sera un véritable bienfait. Il en sera de même de l'établissement d'un poste ou du téléphone.

Or, le souci de la réélection a fait faire des prodiges aux députés d'arrondissement, pour arriver à doter les villages de leurs circonscriptions de ces améliorations essentielles. J'écris ces lignes d'une région de montagne, où l'une des premières choses qui frappent, lorsqu'on parcourt le pays, c'est le nombre considérable de routes, longues de cinq, six, dix kilomètres, routes faites en pays de montagnes, ayant coûté très cher par conséquent à établir, et qui ont été construites uniquement pour desservir chacune un seul pays, village souvent seulement de trois ou quatre cents habitants.

Presque tous ces villages étaient déjà desservis par de bons chemins muletiers, mais ils ont voulu de plus une route carrossable; on la leur a donnée. Avec un autre scrutin que le scrutin d'arrondissement, cela n'aurait jamais été possible.

C'est aussi au scrutin d'arrondissement qu'il faut attribuer le développement considérable des chemins de fer d'intérêt local en ces dernières années.

C'est là d'ailleurs ce qui fait enrager les conservateurs, et constitue le fond de leurs arguments en faveur de la R. P. On sacrifie, disent-ils, l' « intérêt national » aux « intérêts locaux ». L'*Echo de Paris,* qui est quasiment l'organe officiel des proportionalistes, évoque cet argument, chaque jour, sur tous les tons .

Et il est de fait que si les quelques centaines de millions qui ont été employées en subventions aux communes, avaient été consacrées à construire quelques *Dreadnoughts,* la France pourrait sans doute faire une autre figure dans le monde; il est certain que le percement de la Faucille ou du Mont-Blanc, l'établissement d'une grande voie ferrée Est-Ouest, ou la construction de voies fluviales entre les bassins miniers du Nord et de l'Est, seraient d'une autre utilité pour le développement industriel et commercial que tous les « tortillards » de Normandie ou de Sologne. Mais ce que n'avouent pas les conservateurs proportionnalistes, c'est qu'en défendant « l'intérêt national », ils défendent uniquement leurs intérêts, ou plutôt les intérêts de ceux qu'ils représentent, les bourgeois de la grande, de la moyenne ou de la petite ville.

Car « l'intérêt national » n'existe que pour la bourgeoisie. L'industriel qui vend par toute la France, le commerçant qui trafique avec les cinq parties du monde, le rentier qui possède des fonds d'Etats de toutes natures, européens, américains ou asiatiques, ont intérêt à la prospérité de la Nation et à la grandeur du Pays.

Mais pour le paysan, il n'y a pas « d'intérêt national », il n'y a que des « intérêts locaux ».

Que lui importe que sa patrie possède l'empire des mers, s'il n'a pas d'eau pour faire boire ses bêtes; que lui importe les grandes voies ferrées internationales qui sillonnent son Pays, s'il a besoin de plusieurs jours pour gagner la gare la plus proche.

La « Proportionnelle » est favorable aux intérêts nationaux de la bourgeoisie, c'est entendu; mais le scrutin d'arrondissement est favorable aux progrès de la vie matérielle des paysans.

Or, si une transformation doit se faire dans l'esprit des paysans, si les paysans doivent cesser d'être les adversaires de la classe ouvrière des villes, si même, un jour, doit prendre naissance un socialisme paysan, cela ne se produira qu'à la suite du changement des conditions de la vie matérielle du paysan.

Le scrutin d'arrondissement a amorcé ces changements. Qu'il continue son œuvre !

Peut-être un jour, grâce à lui, verrons-nous la classe paysanne, soit disparaître complètement devant le fermier capitaliste, soit s'élever au degré de conscience de la classe ouvrière et vouloir elle aussi conquérir son émancipation par le renversement de la bourgeoisie.

En tous cas, quelle que soit l'hypothèse qui se réalise, on peut sans crainte affirmer que ce n'est que par le progrès matériel apporté au village même que disparaîtra l'idiotisme paysan, et cela suffit à défendre le scrutin d'arrondissement.

R. Louzon.

II

P.-G. LA CHESNAIS

Le parti socialiste est résolument favorable à la Représentation Proportionnelle, et non seulement en France, mais partout. Pourquoi ? Il est facile, surtout en France, de voir les raisons pour lesquelles les socialistes, presque unanimement, ont été si chauds partisans de la réforme électorale, aussitôt qu'elle est parvenue à l'ordre du jour parlementaire, avec quelque chance d'aboutir dans un délai assez court. Lassés des compromissions avec les radicaux, lassés de discuter toujours la question des alliances ou des ententes électorales, irrités contre les radicaux, et surtout contre la brutalité de Clémenceau et le flegme doucereux de Briand, ils ont été heureux de pouvoir espérer que bientôt, grâce au nouveau mode de scrutin, les électeurs socialistes ne mêleraient plus leurs bulletins avec ceux des électeurs radicaux, tantôt en faveur d'un candidat radical, tantôt en faveur d'un candidat socialiste. Et la plupart des électeurs et même des militants socialistes n'y ont guère vu autre chose que cette satisfaction immédiate, cette suppression d'une difficulté particulièrement agaçante dans la vie politique du moment.

Mais la R. P. aura sans doute d'autres résultats que celui-là, et qui — s'ils seront peut-être moins sensibles dans la vie intérieure du parti socialiste — auront une importance beaucoup plus grande dans la vie politique générale, et devraient par suite intéresser davantage les socialistes.

Entendons-nous. Je ne prétends pas que la R. P. produira un changement considérable. D'abord, la société où nous vivons restera la même, cela est clair. Et cette société détermine les éléments essentiels de la psychologie du député, c'est évident. Il est inutile d'insister là-dessus, et de prévenir des illusions que personne ne se fait.

Alors, dira-t-on, à quoi bon se remuer tellement pour une réforme qui ne change rien à la société, qui modifiera seulement les formes de la vie politique, et qui n'empêche pas la vie sociale — c'est-à-dire, en somme, tout simplement, la vie, — d'être ce que nous la voyons? Laissons cela, et occupons nous d'affaires plus sérieuses.

On pourrait ainsi instituer un débat préalable, pour savoir, non pas si la R. P. peut ou non améliorer les conditions de la vie politique, mais s'il vaut la peine de s'occuper de ces conditions. Il pourrait y avoir, sur ce point, des défenseurs d'une doctrine d'indifférentisme absolu.

D'autres pourraient penser que le parlementarisme n'étant pas seulement une institution indifférente, mais une source de mal, il serait regrettable de soutenir une mesure qui, sous couleur de l'améliorer, la consoliderait. Et ceux-là seraient hostiles à la R. P., pour les mêmes raisons qui lui ont valu de recruter ses plus ardents partisans parmi les socialistes.

Toutes ces opinions existent, sans doute, mais non dans le parti socialiste. J'observe en effet, que, dans le parti, tout le monde, à peu près, est favorable à la réforme, à part des cas isolés, comme celui de J.-L. Breton. Il n'y a pas d'opposition. Il y a seulement un certain nombre de tièdes, de sceptiques, qui disent: Oui, c'est très bien, faites-le, mais c'est insignifiant. Ceux-là montrent affectation d'insouciance, mais ils laissent faire. C'est un fait bien exceptionnel qu'une réforme prônée par le parti socialiste ne rencontre pas, dans le parti lui-même, une plus vive opposition! — Cela viendra, peut-être.

Ce fait est d'autant plus remarquable qu'il s'agit ici d'une réforme *démocratique*. Je dis « démocratique » au sens précis du mot, en ce sens où le suffrage universel et le gouvernement constitutionnel sont démocratiques, parce qu'ils *tendent* à réaliser « le gouvernement du peuple par le peuple. » Car c'est là toute l'importance de la réforme. Elle permet aux partis organisés d'avoir leurs élus à eux, au lieu que les députés représentent, comme aujourd'hui, les électeurs multicolores d'une circonscription. Ainsi elle donne aux électeurs de chaque parti, s'ils le veulent, et dans la mesure où ils le voudront et où ils

s'organiseront pour cela, le moyen d'exercer sur leurs élus un contrôle. C'est bien là, n'est-ce pas, un développement, une réalisation plus grande de la démocratie. Quant à sa réalisation effective, elle dépendra, bien entendu, de l'aptitude que montrera la masse à se servir des moyens mis ainsi à sa disposition.

Aptitude très médiocre encore, cela est certain. Pourtant, la constitution, depuis dix ans, de grands partis nationaux représentant toutes les opinions politiques, — l'unification du parti socialiste n'ayant été qu'un exemple, parmi d'autres, de ce mouvement — est l'indice d'un progrès, et manifeste tout au moins un désir, de la part des électeurs, d'exercer sur leurs représentants une influence plus directe. Et c'est précisément ce fait de la formation de grands partis, qui subitement a ouvert les voies à la représentation proportionnelle.

Il n'est guère douteux que cette réforme rajeunira le parlementarisme. Les luttes politiques devenant moins confuses, les électeurs s'y intéresseront davantage. Beaucoup de gens, aujourd'hui, voyant l'incohérence des discussions à la Chambre et l'inanité du travail qu'elle fournit, voyant aussi le phénomène nouveau de la stabilité ministérielle et l'irresponsabilité croissante des gouvernements vis à vis du Parlement, avec le développement de l'arbitraire qui en résulte, se sont détournés avec dégoût de toute la machine politique, et volontiers condamnent le parlementarisme, au lieu de s'en prendre à la manière dont il est pratiqué. Les mêmes personnes, dont la sévérité à l'égard du parlementarisme est, aujourd'hui, d'autant plus âpre qu'elle exprime une déception, seront, demain, disposées à montrer de nouveau une confiance excessive dans l'action politique et les réformes, aussitôt que, grâce à la représentation proportionnelle, à la clarté et à la publicité plus grande qu'elle impose aux partis dans leurs relations à la Chambre, à l'obligation où ils seront d'observer leurs programmes un peu plus, l'espoir renaîtra de voir le parlement voter, sans mauvaise grâce, quelque amélioration sociale immédiate, même légère. Car les militants socialistes, les plus « conscients », — et j'y comprends les militants ouvriers qui ne sont pas du parti — passent, dans leur ensemble, très aisément d'un extrême à l'autre: ce qui prouve que leur « conscience » commence seulement à s'éveiller et est encore bien débile. Dans l'intérêt même de la Révolution sociale, il vaut mieux qu'elle attende, et que les militants — sans parler de leur nombre, — aient l'esprit plus mûr et soient mieux prêts.

Mais le parlementarisme, tel qu'il fonctionnera sous le régime de la R. P., sera plus éducateur et moins politique. Les luttes d'influence et les intrigues de groupes y tiendront un peu moins de place, et l'œuvre législative — où les lois sociales seront nécessairement les plus importantes — devra être l'objet, de la part de tous les partis, d'une étude sérieuse. Ainsi les conditions du travail de propagande, et les conditions de l'éducation même des militants seront modifiées. Tant mieux, si le parti pouvait devenir un peu plus modeste, et se résigner enfin aux besognes de préparation nécessaires.

P.-G. La Chesnais.

(à suivre)

Le Monopole de l'Enseignement et le Socialisme

ENQUÊTE [1]

G. YVETOT

Secrétaire de la Confédération Générale du Travail

(Section des Bourses du Travail)

L'originale invitation faite au monde ouvrier, par certains révolutionnaires, de défendre la Laïque, en présence des attaques de l'Eglise, remet en actualité la question du *Monopole de l'Enseignement.*

L'Eglise et l'Etat se disputent âprement le droit d'enseigner — c'est-à-dire d'abrutir — les générations qui nous suivent. Or, nous voudrions bien arracher à l'une comme à l'autre le cerveau de nos enfants. Nous n'avons pas de préférence... L'horreur de la peste ne nous fait pas envier le choléra.

Certes, je ne suis pas dupe des cris et des plaintes hypocrites des cléricaux demandant la liberté et se posant en martyrs des liberticides de gouvernement. Je sais trop ce qu'ils feraient s'ils étaient eux-mêmes les dispensateurs de la liberté.

Je ne demande pas non plus le retour à l'enseignement religieux qui nous fut imposé.

Mais il n'y a pas que cet enseignement de l'Eglise qui soit dangereux. Celui de l'Etat, qu'on lui substitue de plus en plus, ne vaut pas mieux.

Sans cela, nul *intellectuel* n'eut eu besoin de nous sonner la charge!

Franchement, n'est-ce pas un peu naïf de vouloir faire marcher la masse pour la Laïque, rempart de la République bourgeoise, pépinière de sujets respectueux auxquels on fait croire qu'ils forment le Peuple souverain?

En tous cas, les syndicalistes ne l'entendront pas ainsi ou ils seraient alors devenus aussi stupides en 1910, qu'ils étaient clairvoyants dix ans plus tôt.

---

(1) Voir les numéros 215, 216 et 217 du *Mouvement Socialiste.*

En effet, le Congrès des Bourses du Travail ,tenu à Paris en 1900, avait sérieusement discuté la question de l'enseignement concernant la classe ouvrière.

Etant à même de rendre compte de ce Congrès, dans l'organe de la Fédération du Livre, voici déjà ce que j'écrivais:

.....

Mais, à côté du cours professionnel, il y a lieu d'instituer dans les Bourses du Travail des cours d'instruction primaire et supérieure. Quelques-unes de nos Bourses du Travail ont déjà créé des Universités populaires en leur sein. C'est très bien.

Rompons avec l'état de choses actuel; cessons de toujours compter sur quelqu'un ou sur quelque chose pour notre bien-être ou pour notre liberté.

Faisons-nous à l'action, à toute l'action, et commençons par le commencement. Agrandissons toujours le cadre si restreint dans lequel se tiennent nos organisations.

De même que par nos cours professionnels nous arracherons au patron l'apprenti pour le faire nôtre, il faut que nous sachions non seulement parfaire, mais faire l'éducation et l'instruction de cet apprenti.

N'ayons crainte d'aller le plus loin possible dans le domaine de l'enseignement et, plutôt que d'arracher un à un tous les préjugés inculqués à nos enfants dans les écoles communales, donnons-leur un enseignement primaire d'où seraient extirpés tous les mensonges. Il est plus agréable de semer sur un terrain déjà préparé naturellement que de défricher: c'est une économie de temps et de peines et c'est une récolte sans mélange d'assurée.

Critiquer le système actuel, exposer ce que nous voulons accomplir, dit un autre congressiste, cela n'est pas suffisant. Il faut encore indiquer les moyens propres à en assurer l'établissement et le fonctionnement.

Un des moyens, et des meilleurs à notre sens, ce serait les « coopératives scolaires ».

« Par coopératives scolaires, disait Pelloutier, il faut entendre « l'association des élèves pour l'achat *en commun* et direct des « fournitures (cahiers, livres, instruments, etc.), chez les fabri- « cants, et *l'affectation du surplus au développement de l'école.* « C'est à l'aide de cet unique moyen, disait-il, qu'en plusieurs vil- « les d'Italie où l'instruction n'est pas obligatoire et où, par con- « séquent, les municipalités ne subventionnent point d'écoles, des « hommes ont pu créer eux-mêmes des établissements d'instruction « privée.

« En Amérique, on a fait de même en quelques endroits, en ajou- « tant au bénéfice des achats de fournitures celui de la vente des « produits horticoles ou autres dus aux élèves des cours profes- « sionnels. »

Cette discussion n'était guère subversive. Cependant, elle suscita de la part de quelques délégués des objections comme celles d'aujourd'hui.

Ils prétendaient que vouloir se passer de l'enseignement de l'Etat, c'était favoriser l'enseignement congréganiste.

A cela, Pelloutier fit cette réponse, que l'on trouvera dans le compte-rendu de ce Congrès de 1900:

> Je dois protester contre les objections faites par *Versailles* et *Tulle* contre l'organisation par les Bourses du Travail d'un enseignement primaire. Je suis pour la liberté intégrale, estimant qu'on ne peut fonder rien de durable par la proscription, et convaincu que, de même que les persécutions n'empêchent pas les idées justes de se répandre — voyez ce qui s'est passé pour les idées socialistes frappées dans tous les pays — la libre discussion et le libre examen font rapidement justice des *idées fausses.*

C'était sans doute un métaphysicien, ce précurseur du syndicalisme. J'étais de son avis en 1900 et je le suis encore en 1910. Si la troisième République, déjà trop mûre, n'a que du curé à nous donner pour calmer notre fringale, il y a des chances que nous devenions enragés. Cette nourriture-là est bonne pour des électeurs ignares et non pas pour des syndicalistes. D'ailleurs, nous devenons terriblement difficiles et pour satisfaire convenablement notre estomac fatigué, il faut que nous fassions notre cuisine nous-même.

Laissant se chamailler cléricaux et libres-penseurs, gens d'églises et gens de loges, nous trouvons qu'il serait superflu, inutile et même ridicule de nous mêler à ce conflit de concurrence de l'Eglise et de l'Etat en matière d'enseignement. Non, nous ne nous battrons pas pour leur laïque ni pour leur République bourgeoise.

Toutefois, il ne nous déplaît pas de voir les pères de famille plus ou moins chrétiens protester contre l'enseignement laïque qui leur semble *la fin de tout.*

Nous ne désespérons pas de voir bientôt les pères de famille — non pas libre-penseurs ou frères Trois Points, mais penseurs libres — protester également contre le même enseignement laïque qui doit certainement leur sembler *la continuation de tout...* Alors, nous en serons!...

L'enseignement de l'Etat n'est-il pas la consécration du respect de tout ce qui nous opprime L'enseignement laïque n'est-il pas la perpétuation du même fanatisme religieux, retiré du

Christianisme et de la Croix pour être reporté sur le Patriotisme et le Drapeau?

Je sais bien qu'on réplique à cela que les instituteurs s'affranchiront des dogmes de cet enseignement, comme ils se sont affranchis de l'autre... Est-ce bien eux, qui s'en sont affranchis?...

Je ne me fais pas d'illusion. Je sais approximativement sur quel nombre d'individus de raison, de désintéressement et de dévouement à notre cause ouvrière, nous pouvons compter parmi les membres de l'enseignement primaire.

Au moindre essai sérieux d'écoles syndicales ou ouvrières libres, ces rares instituteurs et les institutrices viendraient à nous!

On pourrait les compter alors, ceux qui, résolus et convaincus, briseront une modeste carrière d'instituteurs d'Etat pour se mettre à former des individus.

On pourrait les compter aussi ces institutrices de cœur haut, de sentiments simples et droits qui risqueront leur pain pour faire des filles du Peuple autre chose que des esclaves soumises au mâle, des résignées destinées à l'usine, à la misère, à de multiples maternités ou à la prostitution, comme en fait l'enseignement laïc!

L'organisation syndicale des instituteurs et institutrices tend heureusement à multiplier dans le corps enseignant les unités de conscience et de valeur. Mais en attendant, que nous sommes loin du but rêvé!

Je ne veux pas me donner la tâche vraiment trop facile d'exposer ici, en un parallèle sérieux et convaincant, ce qui s'enseigne à l'école congréganiste et ce qui s'enseigne à l'école laïque. Je ne veux pas davantage établir quelle corrélation existe entre la morale civique et la morale religieuse.

On sait bien que, d'une part comme de l'autre, c'est l'enseignement bourgeois, comme c'est la morale bourgeoise. Tout a été dit là-dessus. Nous sommes fixés.

A l'issue du Congrès national de Marseille de 1908, la Conférence des Bourses s'occupa tout particulièrement de la question ainsi posée à l'ordre du jour: « *Adaptation de l'enseignement aux besoins de la classe ouvrière* ».

Sur cette question, des rapports nombreux ont été soumis à l'appréciation de la Conférence. Bien qu'à ce moment je fusse en bonne compagnie à la prison de Corbeil, je pus cependant fournir mon idée au nom de la Bourse du Travail de Lorient.

Mon rapport fut, comme d'autres, lu, mais peu commenté. Le temps manquait. Néanmoins, tous les rapports et tous les ordres du jour tendaient à ce que la classe ouvrière s'interessât à l'enseignement, s'occupât de le donner elle-même, pour le ravir aux gens d'Eglise et pour ne pas le laisser accaparer par les gens de l'Etat. Personnellement, je ne doute pas de la puissance créatrice du monde ouvrier et c'est dans cet esprit que fut rédigé mon Rapport sur la question.

Pourtant, je dois convenir qu'il y a un saut de la théorie à la pratique (si modeste que je l'aie conçue), et je ne fus point étonné d'apprendre que la Conférence, se rendant compte des difficultés à résoudre, avait adopté l'ordre du jour présenté par les camarades Janvion et Klemzynski.

Cet ordre du jour résumait nos désirs en les ramenant pratiquement aux possibilités immédiates. Il considérait d'abord l'utilité de lutter contre l'enseignement officiel, et il donnait ensuite des indications pour réagir contre les méthodes de classe de l'enseignement bourgeois.

N'était-ce pas là le plus urgent?

Ainsi, à Paris, en 1900, comme à Marseille en 1908, les délégués de Bourses ou Unions de Syndicats prenaient résolument position contre le monopole de l'enseignement, contre l'enseignement laïque de l'Etat. En cela, ils se trouvaient en accord absolu avec les grands penseurs socialistes Marx et Proudhon, qui ont toujours combattu l'enseignement d'Etat. «*Une chose tout à fait à rejeter,* dit Marx, *c'est une éducation du peuple par l'Etat* » (1).

Le peuple est le nombre et il est la force. Mais le peuple n'en a pas conscience. On l'a habitué à toujours compter sur d'autres que sur l'ui-même.

Avec l'enseignement religieux, il compte sur Dieu qui, paraît-il, ne l'abandonne jamais ou ne paraît l'abandonner que pour l'éprouver. Qu'il espère et qu'il prie; qu'il soit soumis et résigné; qu'il remplisse ses devoirs de chrétien, ou de protestant ou de musulman, et s'il n'en est pas récompensé ici-bas, il le sera là-haut.

Avec l'enseignement laïque, il compte sur l'Etat qui, paraît-il, est une Providence pour l'honnête et respectueux citoyen.

(1) Lettre sur le programme de Gotha.

Qu'il produise et qu'il vote; qu'il obéisse aux lois et respecte la propriété; qu'il défende la Patrie et la République et leur donne beaucoup d'enfants, il sera l'égal du riche, il sera le Peuple souverain.

C'est l'école, puis la caserne, qui fait une génération de dupes soumises, de votards inconscients avec lesquels les crapules, les malins, les sans-scrupules ont beau jeu.

Pour réagir, pour faire des individus, pour dresser des révoltés, il faut des écoles nouvelles, rénovées, où l'enseignement, basé sur la nature et sur l'expérience, en un mot sur la vie, crée une génération d'hommes vraiment libres, de producteurs vraiment conscients de leur rôle.

Si la politique et l'enseignement de l'Etat, après la religion et l'enseignement de l'Eglise tend à duper, à tromper, à abrutir les individus, écartons-nous de la politique; passons-nous de l'enseignement de l'Etat. Dressons nos écoles syndicales. Pour cela édifions dans l'indépendance absolue nos Maisons du Peuple. Que nos immeubles ne soient pas le don ou le prêt de gens intéressés, de politiciens roublards; qu'ils soient de nous, à nous, pour nous.

Nous n'en sommes pas là?... C'est notre faute. Mettons-nous à la besogne pour y arriver. Nous en sommes capables.

En attendant, nous ne défendons pas l'enseignement laïque, car ce serait défendre la religion d'Etat. Nous ne préconisons point le Monopole de l'Enseignement, car ce serait fortifier l'Etat! Comptons sur nous et restons des hommes de liberté!

G. Yvetot.

(à suivre)

Ministérialisme et Socialisme [1]

II

EN ITALIE

Les retentissantes déclarations ministérialistes d'Enrico Ferri, son brusque passage de l'extrême-gauche à l'extrême-droite, ont donné lieu à de vives controverses dans la presse socialiste italienne. Venant après les discussions belges, ces débats contribuent à éclairer d'un jour encore plus vif les préoccupations des partis socialistes dans les pays démocratiques.

Les lecteurs du Mouvement Socialiste *nous sauront gré de reproduire ici les principales déclarations recueillies, sur le* Ministérialisme et le Socialisme, *par l'excellente revue* « Il Viandante », *que dirige notre camarade T. Monicelli.*

Le questionnaire soumis par « Il Viandante » *à ses correspondants, était le suivant:*

I. — Croyez-vous que la participation au pouvoir des représentants du parti socialiste soit en contradiction avec l'esprit et les méthodes de la lutte de classe?

II. — Dans l'affirmative, quelles seraient les conséquences mauvaises d'une pareille participation?

III. — Dans la négative, croyez-vous que cette participation, au moment actuel, ait un caractère de nécessité pour le prolétariat? Et quelles en seraient les conséquences pour les intérêts ouvriers?

IV. — Enfin, que pensez-vous de l'acceptation de la forme monarchique de l'Etat par les socialistes, qui serait implicitement affirmée par leur collaboration au gouvernement?

Le Mouvement Socialiste.

I

Rinaldo RIGOLA

Tout parti parlementaire sain et vivant doit tendre à participer au gouvernement et aussi à assumer le gouvernement d'un

pays. Il n'y a aucune contradiction, et il n'y en avait jamais, entre l'esprit et les méthodes de la lutte de classe et l'avènement des socialistes au pouvoir. Le plus loin que nous remontions le courant du socialisme classique, nous voyons que théoriquement s'exclut cette contradiction. En effet, le socialisme classique a toujours enseigné que le gouvernement n'est que le chargé d'affaires de la classe qui l'élit. De là, on a déduit la méthode de la conquête du pouvoir, moyen principal si non unique pour transformer la société capitaliste en société collectiviste.

Est-ce que les socialistes peuvent reconnaître la forme monarchique du gouvernement? Ils peuvent ou ne peuvent pas, selon la capacité d'adaptation qu'on assigne à la forme monarchique.

Je m'explique mieux: les socialistes ne doivent jamais regarder au sommet, mais toujours à la base. Tant que la base de la souveraineté populaire continuera à être la base actuelle du 8.6 o/o, tant qu'elle sera rongée par surcroît par des infiltrations malfaisantes et dissolvantes, une responsabilité du pouvoir de la part des socialistes ne sera ni logique ni possible.

Mais, quand le suffrage universel fonctionnera librement, même dans notre régime monarchique, le parti socialiste devra, pour ne pas finir dans l'impuissance, participer au pouvoir. Seul, ou accompagné, le parti socialiste au gouvernement fera peu ou beaucoup de bien, comme un parti au pouvoir peut le faire. Donc, on aura encore le temps d'en parler.

II

Claudio TREVES

Je ne crois pas qu'il suffise de l'exhibitionnisme de qui que ce soit pour rendre actuel le problème de la participation des socialistes au gouvernement, en Italie.

Et si l'on veut une opinion académique, je dirai que, moi aussi, je pense que le socialisme doit progresser par tous les moyens, depuis la protestation dans la rue jusqu'à la participation au pouvoir.

Seulement, il me semble que du point de vue historique, nous sommes plus près de la première que de la seconde.

III

Antonio GRAZIADEI

Je ne crois point que la participation des représentants du parti socialiste au gouvernement soit, au point de vue absolu en contradiction avec l'esprit et les méthodes de la lutte de classe. La lutte de classe et la collaboration de classe ne sont pas absolument incompatibles, l'une ne doit pas toujours et dans tous les domaines exclure l'autre. Elles sont plutôt complémentaires. Il y a des questions: la défense nationale, etc., pour lesquelles on ne peut pas ne pas concevoir la collaboration de classe. Il y en a d'autres: par exemple la distribution de la richesse, pour lesquelles on ne conçoit que la lutte de classe.

En outre, puisqu'il n'y a pas seulement deux classes, mais plusieurs, l'arme la plus efficace dans la lutte des unes contre les autres, c'est leur coalition contre les dernières. Ainsi, maintenant en Angleterre l'alliance du Parti du travail avec le Parti libéral, c'est-à-dire de la classe ouvrière et de la majeure partie de la bourgeoisie est indispensable dans la guerre contre la résistance des grands propriétaires fonciers. Aussi, en Allemagne, une entente entre le parti socialiste et quelques fractions du parti libéral va devenir l'unique moyen d'opposer un rempart à la puissance des agrariens et des militaristes. De même, la participation des socialistes au pouvoir ne peut trouver un obstacle infranchissable dans la forme monarchique de l'Etat, quand cet Etat a une forme constitutionnelle.

La monarchie est une institution politique qui a ses propres traditions, ses intérêts propres et qui tend naturellement à conserver les premières, à faire prévaloir les secondes. Mais, précisément pour cela, il n'est pas toujours vrai que la monarchie constitutionnelle soit contraire à toute forme de progrès. Dans beaucoup de cas, la monarchie peut fort bien devenir un facteur de progrès. Ainsi, par exemple, tout homme impartial devra reconnaître qu'en Allemagne et en Autriche, les intérêts de ces monarchies — qui, pourtant, ne sont pas complètement constitutionnelles — ont représenté un des facteurs qui ont conduit au suffrage universel.

En tout cas, si la monarchie constitutionnelle est dans la plupart des cas conservatrice, elle n'a jamais le pouvoir, précisément parce qu'elle est constitutionnelle, de s'opposer, comme un obstacle insurmontable, à l'évolution sociale. Dans un pays

où l'instruction et l'éducation politique sont largement répandues, l'opinion publique peut vaincre toute résistance qui vient de la part du monarque. En Angleterre et en Australie, la monarchie constitutionnelle s'est montrée compatible avec toutes les conquêtes faites par la classe ouvrière. Et c'est pour cela qu'en Australie, le parti du travail a été au pouvoir et qu'en Angleterre, dans le ministère actuel, figure un ancien propagandiste ouvrier et socialiste.

Voilà, du point de vue des principes généraux.

Si, au contraire, on pose le problème par rapport aux conditions spéciales d'un pays déterminé et d'un moment déterminé, la réponse peut être favorable ou défavorable, non pour des considérations de principe, mais pour des considérations pratiques.

En Italie, et dans le moment actuel, la participation des représentants du parti socialiste au gouvernement serait une erreur très grave, non par rapport à la métaphysique des méthodes de la lutte de classe ou du préjugé républicain, mais par rapport au degré de maturité de l'organisation ouvrière et de la vie publique.

Dans un pays et dans un moment où l'organisation ouvrière est encore à ses débuts et semble presque s'éloigner du chemin qu'elle a su se tracer; où beaucoup de régions souffrent d'un nombre d'illettrés effroyable, où toutes les provinces méridionales sont encore aujourd'hui dépourvues de toute préparation à un régime de liberté, la participation des socialistes au pouvoir signifierait une trahison même des espoirs les plus modestes.

Quant à la situation intérieure du parti socialiste et de l'organisation ouvrière, une telle participation, par ses inévitables désillusions, déterminerait le triomphe du syndicalisme révolutionnaire sur le syndicalisme réformiste, et avec lui une période nouvelle de paralysie.

IV

Angelo CABRINI

Parfaitement d'accord avec Trèves et tous les socialistes qui pensent que toute opinion sur la participation des représentants du parti socialiste au gouvernement, *dans le moment actuel de la vie italienne,* est académique, je ne crois pas que ces discus-

sions soient inutiles. Et je retiens que si le ministérialisme socialiste, dans la situation parlementaire de 1901, avait été précédé des débats calmes et objectifs sur un concours éventuel des députés socialistes à un gouvernement bourgeois, la masse se serait trouvée mieux préparée devant le fait nouveau, et les déchirures produites par ce choc sur son « état d'âme » auraient été moins dures et moins violentes.

Les socialistes peuvent-ils donner leurs hommes à un ministère sous la forme monarchique de l'Etat italien? D'abord, il faut bien nous entendre sur la signification des mots; ou pour mieux dire, il faut distinguer action socialiste et action socialiste.

Quand on entend par parti socialiste une véritable assemblée d'adversaires de la société présente, de défenseurs d'un groupe d'idées bien systématisées, décidés à agir avec la clarté des doctrines, comme flambeau qui donne la vie à ce vaste et multiforme mouvement prolétaire, il est évident que la participation des délégués d'un tel parti au gouvernement de l'Etat — en monarchie comme en République — ne pourrait que produire un préjudice à la continuité de la critique, à l'intransigeance de l'attaque, à la beauté du geste qui montre aux foules le règne de la justice réalisable d'un coup dans l'autre monde seulement.

Aucune contradiction, au contraire, entre la participation du parti socialiste au pouvoir et l'intérêt et les principes du parti même, quand celui-ci, comme organisation, est considéré comme une assemblée spéciale et transitoire, où vient le prolétariat réuni et aguerri dans ses syndicats, pour la longue œuvre de transformation des institutions de la société présente, et pour l'élargissement et la consolidation des conquêtes des classes ouvrières. Plus je vis au cœur de nos institutions d'Etat — dont l'utilisation est évidente en faveur des classes ouvrières, et par l'action d'une force politique toujours plus grande de ces mêmes classes, — plus la conquête du pouvoir exécutif central m'apparaît comme le couronnement logique et naturel de la conquête graduelle du pouvoir législatif.

Certainement, cette conquête n'est pas l'acte décisif, révolutionnaire, dictatorial, qui fut prophétisé comme le terme final de la marche du prolétariat; elle n'en est même pas la négation, parce qu'elle constitue un des actes de l'évolution démocratique. Et comme la pénétration socialiste dans le pouvoir lé-

gislatif est graduelle, de même doit être graduelle la pénétration dans le pouvoir exécutif.

L'Etat, d'ailleurs, n'est pas seulement l'ensemble des organes du gouvernement central; il comprend aussi les institutions locales: la commune, la province. Or, le préjugé de la chasteté me semble avoir été rejeté fort loin par le parti socialiste, le jour où il envoya ses hommes dans les conseils municipaux, dans les conseils provinciaux et puis dans les députations provinciales.

Donc, je ne me rallie pas à ceux qui contestent aux autres courants socialistes le droit de participer aux conseils communaux et provinciaux et au parlement, pour la grande raison qu'ils n'admettent pas la participation aux organes exécutifs. Moi, je trouve que la tribune des pouvoirs publics peut fort bien servir, si on ne veut sincèrement l'utiliser que pour la propagande et pour la protestation. Mais ils ne sont pas logiques, ceux qui — tandis qu'ils assignent au mandat législatif une fonction, qui ne s'arrête pas à la seule critique destructive, mais qui participe à l'élaboration des lois, à la direction du gouvernement, distinguant les bonnes réformes des mauvaises, proposant et votant des amendements, soutenant ou critiquant les attitudes des ministres, — s'arrêtent précisément sur le seuil du gouvernement.

Plus que tout autre parti populaire, le parti socialiste doit tendre à s'emparer du pouvoir exécutif, parce qu'aucun parti ne travaille plus que lui à multiplier les attributions de l'Etat, par les nationalisations, les municipalisations, les lois sociales sur le repos, sur les assurances, sur l'arbitrage. Les réformes utiles au prolétariat, plus elles frappent les intérêts bourgeois, en faisant prévaloir l'une ou l'autre de ces coalitions de partis, soutenue hier, patronnée demain par le prolétariat lui-même, — plus elles exigent des hommes sûrs et dévoués, qui aient la charge de travailler à leur réalisation; et le nombre de ces hommes sera en raison directe de l'influence que la force politique du syndicat ouvrier exercera sur la coalition victorieuse.

En ce qui concerne la forme du gouvernement, il n'y a aucun doute qu'une société socialiste puisse ne pas être républicaine! Mais le devenir socialiste — c'est-à-dire l'élévation graduelle des classes ouvrières par suite du développement des formations économiques et juridiques par lesquelles le socialisme se réalise — ne rencontre pas dans la forme monarchique constitutionnelle un obstacle systématique et infranchissable. Partout,

les monarchies doivent faire des concessions aux nouvelles forces sociales.

L'entrée d'un ou de plusieurs socialistes dans un ministère italien ne pourrait et ne devrait se produire que dans le but précis de réaliser des réformes; mieux encore, d'imprimer une direction réformatrice analogue à celle à laquelle travaille depuis longtemps la *Critica Sociale* et que la *Confédération du Travail* s'efforce de populariser dans nos syndicats encore pauvres. Les socialistes pourraient même participer à un ministère avec l'autorisation du parti, quand il s'agirait d'une nécessité de défense laïque, comme cela s'est produit en France par l'entrée de Millerand dans le ministère Waldeck-Rousseau.

Il se pourrait bien, que nous ayons des situations dans lesquelles il paraîtra utile à l'un ou à l'autre d'accepter une place dans le gouvernement, pour faire aboutir des réformes, tandis que *les leaders* du mouvement, tiraillés d'un côté par la préoccupation de ne pas perdre contact avec les masses non encore mûres et de l'autre par le désir d'une action gouvernementale sincèrement favorable aux réformes, gémiraient, n'ayant pas l'audace d'autoriser *le grand pas*. Et le voyageur non autorisé, mais non désavoué, s'aventurera par les voies de l'hérésie, en assumant toute la responsabilité de son acte. C'est ce que fit, en somme, Millerand, au temps de l'*Affaire*. Acte moralement bien différent de celui de Briand. Et de la moralité du voyageur dépendra le résultat du voyage.

Nous sommes donc encore dans le monde des hypothèses, mais il n'est pas moins vrai qu'on discute sur les services des aéroplanes, — tandis que les aviateurs continuent à se casser le cou!

V

Silvano FASULO

I. — La participation des socialistes à un gouvernement bourgeois serait la plus grande aberration à laquelle la métaphysique des politiciens ambitieux ou avides pourrait jamais arriver. Mais quand il s'agit des représentants du parti socialiste actuel, cela change: celui-ci ne veut être, depuis longtemps, qu'un parti de gouvernement, et le déclarer ouvertement serait un acte de sincérité.

II. — Par conséquent, je ne crois pas que la participation des représentants d'un tel parti au pouvoir puisse produire autre chose que des avantages personnels à ses membres et de significatives leçons au prolétariat.

III. — Conséquences: le socialisme parlementaire et l'Extrême-gauche doivent décrire la même parabole que la Gauche, et le prolétariat comprendra finalement que ses intérêts n'ont rien de commun avec les intérêts des partis politiques, quelle que soit leur étiquette.

IV. — Naturellement, par la reconnaissance implicite de la forme monarchique de l'Etat, et aussi sans attendre cet événement, le prolétariat a le droit de résumer, par un seul mot, son jugement sur les camarades d'hier: Rénégats!

VI

Giovanni LOMBARDI

Je pense que la participation des socialistes au gouvernement est la négation de tout esprit et de toute méthode de lutte de classe. Je crois même que les socialistes, non seulement ne doivent pas prendre part au pouvoir, mais encore ne devraient faire partie d'aucune institution représentative bourgeoise: cela étant inutile, superflu, corrupteur de toute audace et de tout esprit révolutionnaire.

La mansuétude est le propre de toute ambiance fermée: depuis les cages des animaux féroces jusqu'aux *chambres représentatives.*

Si pourtant, les socialistes doivent participer au gouvernement, même avec des éléments non socialistes, cela veut dire de deux choses l'une: Ou le mouvement socialiste, ne répondant pas à de vraies nécessités, n'a été qu'une parenthèse qui se fermera pour toujours (comme le Mazzinisme des républicains genre Pantano). Ou, au contraire, il faut espérer que le socialisme sortira, par suite d'une si inféconde et si inutile collaboration, de l'état nébuleux dans lequel il a vécu jusqu'à présent, par suite de son union hybride avec des transfuges de la bourgeoisie, et que, débarrassé des scories bourgeoises, il vivra comme parti ouvrier, avec sa propre méthode de lutte, d'où la possibilité de voir surgir et se développer de vrais et forts syndicats ouvriers. Pour ce qui est du gouvernement, le parti so-

cialiste ne peut sentir qu'une nécessité: qu'il y ait un gouvernement vraiment réformateur, qui mette le pays dans des conditions telles qu'il puisse sortir de la misère morale et économique actuelle, c'est-à-dire de ce semi-féodalisme corrompu qui atteint la meilleure partie de la nation. Il est nécessaire que la richesse se développe, pour le progrès de toutes les classes sociales et spécialement du prolétariat.

De tout cela, il s'ensuit par conséquent, d'une façon logique et naturelle, que la moindre reconnaissance de la monarchie est la négation de tout idéal socialiste, même de l'évolutionisme pacifique des réformistes.

VII

Guido MARANGONI

I. — Je pense que la participation des représentants du parti socialiste au pouvoir, non seulement contrasterait profondément avec l'esprit et les méthodes de la lutte de classe, mais en serait la négation absolue.

II. — Les dangers les plus à craindre sont pour moi: l'augmentation de la confusion babélique, dans cette période assez confuse de la vie politique italienne, l'arrêt du mouvement prolétaire, un retard assez long des conquêtes les plus légitimes pour les ouvriers, la croissance de la méfiance ouvrière — déjà asez grande! — dans les partis extrêmes.

III. — ... ...

IV. — La reconnaissance de la forme monarchique de l'Etat par les socialistes, implicitement contenue dans une collaboration au gouvernement, serait un suicide du parti. Dans l'Etat, les résistances de la classe bourgeoise se synthètisent, et la monarchie est le symbole du privilège et de l'autorité, que combattent les besoins et les désirs des classes ouvrières.

Quelque affaibli qu'il ait été dans ses énergies, durant les dernières années et dans ses plus récentes épreuves, je crois que le parti socialiste italien ne se laissera pas aller à une pareille folie qui signifierait sa faillite morale et irréparable. Tout au plus, quelque ambitieux et pressé pourrait tenter l'épreuve pour son compte. Mais les premiers qui se soulèveront contre lui, ce seront les syndicats ouvriers, qui ont appris à voir, avec un

instinct subtil et sagace, les vraies lignes directrices de leur action de classe et ne se résigneront pas si facilement à couvrir de leur complicité inconsciente les ambitions morbides de qui que ce soit.

VIII

Arturo LABRIOLA

Il me semble inutile de répondre, parceque je croyais qu'il suffisait d'avoir déjà répété, pour une centaine de fois, mon refrain. Pour vous faire plaisir, notez ceci : Pour discourir sur la participation d'un socialiste au pouvoir, il aurait fallu du moins assurer que le sujet du dicours : le socialisme, existe dans ce pays ! Selon moi, — vous en verrez la preuve dans mon *Histoire de dix ans* — le soi-disant parti socialiste italien m'a toujours paru un simple parti progressiste, constitutionnel, avec quelques vagues sympathies électorales ouvrières. Et pourquoi un parti progressiste, constitutionnel, ne devrait-il pas goûter les joies du pouvoir ?

A moins que nos socialistes, étant un peu moins compétents que les autres partis constitutionnels, ne doivent faire pire que les autres, je ne vois pas d'inconvénients à ce qu'ils montent au pouvoir. La providence divine, qui nous a sauvés de Crispi et de Pelloux, nous sauvera aussi d'Enrico Ferri et de Turati ! Je suis très optimiste. En Italie, on a vu pire, et ça a bien tourné.

IX

A.-O. OLIVETTI

A la rigueur, je pourrais ne pas répondre à cette Enquête, adressée, comme elle l'est, aux « hommes politiques, propagandistes, organisateurs et publicistes du parti socialiste », parce que je n'appartiens plus à ce parti, dans lequel j'ai milité seize ans, lui ayant appartenu dès sa constitution. Cela dit, vous pouvez vous imaginer facilement mes réponses :

I. — Je pense que la participation des représentants du parti socialiste ne contraste point avec l'esprit et avec les méthodes de la lutte de classe, pas plus que la présence des représentants

de tous les autres partis conservateurs. En effet, le parti socialiste n'a rien à faire avec la lutte de classe, qui est la tâche des ouvriers eux-mêmes, en dehors de tout parti. La lutte de classe peut être l'œuvre de *la classe* et non *du parti*. Et le parti socialiste est certes plus loin que tout autre de la lutte de classe, — alors que les partis réactionnaires savent la combattre avec une précision merveilleuse.

II. — Aucun inconvénient! Même beaucoup d'avantages! Parce que les socialistes montant au pouvoir démontreront ce que nous, syndicalistes, disons depuis longtemps, à savoir: qu'ils sont les plus vrais, les plus authentiques et les plus efficaces conservateurs, les meilleurs défenseurs de la propriété privée et du système capitaliste. Et s'il y en a, parmi eux, qui refusent la participation au pouvoir, c'est seulement avec l'espoir de prolonger l'équivoque de l'heure présente. A moins que Turati et ses amis n'aient qu'une peur: que, dans cette course au pouvoir, Ferri n'arrive avant eux.

III. — Je pense que la participation des socialistes au gouvernement est *une nécessité immédiate* pour le prolétariat, qui pourrait finalement estimer à leur juste valeur ces médiocres politiciens, qui feraient figure d'excellents arrivistes, à la manière de notre *gauche* d'heureuse mémoire et des opportunistes français. La participation au pouvoir, en France, de Millerand, de Viviani, de Briand a plus aidé à l'orientation du prolétariat français vers le syndicalisme, que cent polémiques et mille conférences.

Quant aux conséquences pour le prolétariat, à part celle que j'ai mentionnée, je n'en vois pas d'autres.

Le prolétariat commence à se ficher des députés, du parlement, des ministres, et de toute cette comédie politique, qu'il ne comprend pas et de laquelle il s'éloigne par une répugnance croissante. Tout au plus, l'avènement du socialisme au pouvoir affirmera une accentuation réactionnaire de la politique italienne, à moins que cela ne choque le bon sens des autres conservateurs qui, eux, s'avouent tels.

IV. — La reconnaissance de la forme monarchique de la part des socialistes ne sera que la plus grande trahison commise par ce parti, qui, cependant, dans la défense de la monarchie, aura un fier concurrent dans le parti républicain. Ils ont déjà avalé la collaboration de classe. Ils peuvent aussi digérer la monarchie. A moins qu'ils ne la trouvent déjà trop libérale!

LA VIE POLITIQUE

L'École Laïque à la Chambre

Le vote du budget de l'Instruction publique a été précédé de la discussion d'une quinzaine d'interpellations se rattachant toutes à la déclaration de guerre des évêques de France contre l'école primaire laïque. Les débats ont été longs et confus. On y a parlé des maîtres et des manuels, du « droit des parents », du « droit de l'Etat » et du « droit des enfants »; on s'est jeté à la tête la liberté de l'enseignement et le monopole; on y a cité les Pères de l'Eglise et au moins une trentaine de philosophes, depuis les plus anciens jusques à M. Bergson; on s'est référé à maints articles de journaux et de revues, et notre *Mouvement Socialiste,* lui-même, a eu les honneurs de la tribune.

Et toutes ces discussions, toute cette éloquence, toute cette érudition, parce que quelques familles catholiques n'ont pas osé désobéir aux injonctions des évêques et ont retiré leurs enfants des écoles laïques! Mais c'était, pour la droite, l'occasion de réclamer une fois de plus la « sainte liberté » dont elle ne connaît la vertu que depuis qu'elle n'a plus les moyens d'enlever leur liberté aux autres; c'était pour la gauche l'occasion de « sauver » une fois de plus la République et les principes de la Révolution. C'était enfin, pour tous, l'occasion de parler beaucoup et de ne rien faire. D'aussi précieuses occasions ne se ratent jamais: aussi les débats ont-ils duré une dizaine de jours.

La tâche de la droite était facile: Nous sommes, disaient ses orateurs, contraints d'envoyer nos enfants dans votre école; or celle-ci, contrairement aux promesses solennelles faites par ses fondateurs, n'est pas neutre; on y enseigne des choses qu'aucun catholique ne saurait accepter; nous avons donc le droit et les évêques avaient le droit de protester.

Les divers points de cette argumentation trouvaient aisément des preuves: la fermeture des écoles congréganistes a eu pour

effet que, dans la plupart des villages, l'école laïque n'a plus de concurrents. Voilà pour la contrainte.

Pour la promesse de neutralité faite par les fondateurs de l'école laïque, les orateurs de la droite n'avaient qu'à citer Jules Ferry et Paul Bert. « Il nous a paru indispensable, disait ce dernier en 1881, d'affirmer aux pères de famille que rien ne sera enseigné dans l'école, qui puisse porter atteinte à la liberté de conscience de son enfant comme à la sienne propre. Nous avons voulu commencer par lui affirmer que son enfant ne recevra pas à l'école une instruction contraire à ses sentiments, de telle sorte que rentré au foyer familial il devienne une source de discussion et une occasion de scandales. » En 1882, Jules Ferry disait à son tour: « Si un instituteur public s'oubliait assez pour instituer un enseignement hostile, outrageant contre les croyances religieuses de n'importe qui, il sera aussi sévèrement et aussi rapidement réprimé que s'il avait commis cet autre méfait de battre ses élèves ou de se livrer contre leur personne à des sévices coupables. » Pour établir enfin que la neutralité promise avait été violée, il n'était pas besoin de longues recherches: les manuels laïques ne manquent pas de phrases condamnables du point de vue catholique.

Allant plus au fond de la question, certains orateurs de la droite — et notamment M. Maurice Barrès — ont nié que la possibilité de la neutralité de l'école soit possible et désirable. A moins qu'il se limite à l'enseignement de la lecture, de l'écriture et du calcul, tout maître, dès qu'il parle histoire et morale, est bien obligé de manifester ses préférences personnelles; il cesse d'être neutre, sous peine d'enlever à son enseignement toute vie et partant toute efficacité. « Il n'y a pas moyen, disait M. Maurice Barrès, de rien dire en morale et même en histoire, sans se rattacher à l'une des grandes conceptions de l'univers. En morale, en histoire, il est impossible de donner aucun enseignement, de donner aucune forme à sa pensée sans prendre parti. Il est inadmissible d'espérer que l'instituteur, l'éducateur resteront dans la neutralité.

« Il ne peut pas y avoir d'instituteur digne de ce nom qui soit vraiment neutre. Un digne instituteur, celui que nous respectons et qui se rend utile, c'est celui qui se préoccupe de communiquer une flamme à l'enfant, de former une âme ».

Et M. Maurice Barrès montrait le désarroi intellectuel de l'instituteur laïque ne sachant à quel saint se vouer, je veux

dire à quel système rattacher les préceptes moraux qu'il est chargé d'enseigner. Ce fut d'abord le vague déisme de la philosophie éclectique; ce fut ensuite « la conception Kantienne, reblanchie par Renouvier »; un peu plus tard, ce fut le solidarisme: « Vous vous rappelez, Messieurs, que M. Léon Bourgeois, quand il arriva au pouvoir, s'émut de constater la situation délicate de la notion du devoir qui était suspendue entre ciel et terre, sans point d'appui. Il se proposa de lui donner un fondement plus solide que l'impératif catégorique. Il fit appel à ses chefs de service et, sous son impulsion éminente, fut élaborée la notion de solidarité ». Mais le solidarisme, lui aussi, dura peu, et l'utilitarisme le remplaça, grâce aux bons soins de MM. Aulard et Bayet. A quelque système qu'il se rattache, remarquait en outre M. Maurice Barrès, l'instituteur marque son besoin de croire et devient le prêtre d'une religion nouvelle. « L'instinct religieux survit à l'abandon de toute religion. La survie de cet instinct est innée chez nos instituteurs; ils se détournent du catholicisme, où ils trouveraient une expression épurée et appropriée à leurs besoins, mais leur penchant religieux survit. Leur penchant religieux foncier et invétéré, les porte vers un jansénisme tout neuf, d'une virulence invraisemblable. En d'autres temps, ils auraient été d'excellents séminaristes; ce sont des prêtres manqués ».

La certitude de la victoire aurait dû donner plus de courage à la majorité radicale. Elle aurait pu reconnaître, sans danger pour elle, tout au profit de la vérité, que l'école laïque n'est en effet pas neutre, qu'elle est bien dirigée contre le catholicisme, qu'elle est bien chargée d'enseigner les « immortels » principes de la Révolution bourgeoise et de la démocratie moderne. Mais au lieu de dire: nous sommes les plus forts et nous en profitons, les radicaux se sont efforcés de montrer que l'école est tout ce qu'il y a de plus neutre, que les promesses de Jules Ferry ont toujours été tenues et le sont encore, que les instituteurs ne reçoivent de l'Etat aucune doctrine à enseigner, que les manuels condamnés par les évêques sont irréprochables, etc..., etc...

Et comme tout cela n'était pas facile à établir, les orateurs de la majorité — à l'exception pourtant de M. Ferdinand Buisson, qui n'est pas sorti de la question de la neutralité — ces orateurs ont riposté aux attaques des catholiques en montrant

que les évêques ont voulu faire une manœuvre politique et que les écoles de l'Etat valent mieux que les écoles catholiques.

Sur ce terrain nouveau, ils se sentaient les coudées plus franches; leur tâche devenait aisée et ils s'en sont tirés à merveille. Les sottises relevées dans les manuels laïques par les orateurs de la droite perdent tout leur éclat, quand on met près d'elles les inepties des manuels catholiques, qui fourmillent en outre d'erreurs grossières et de mensonges patents. Et M. Lasies avait beau crier cent fois que personne n'est forcé d'envoyer ses enfants dans les écoles libres, tandis que beaucoup de catholiques doivent envoyer les leurs dans les écoles laïques, il n'était pas entendu et le déballage continuait; et nos bons anti-cléricaux sentaient renaître leur besoin de la nourriture qu'on sait, quand M. Paul-Meunier, après avoir fait de nombreuses citations de manuels catholiques, disait: « La question qui se pose, à mon sens, est celle de savoir si la liberté de conscience, qui autorise les fidèles d'une religion à se réunir dans leurs temples pour y exercer leur culte, pour y entendre les leçons de leurs chefs spirituels, leur confère en même temps le pouvoir d'instituer des écoles pour y enseigner tout à la fois les dogmes et les éléments des connaissances humaines ». Et M. Paul-Meunier résolvait la question par le monopole: « La France voulait des écoles, elle en a partout aujourd'hui et de tous les degrés. Elle en aurait d'une seule espèce que son rêve le plus ardent serait réalisé. »

Mais laissons cléricaux et radicaux à leur chère querelle et voyons ce que les socialistes ont fait.

Si le socialisme a pour mission de sauvegarder les conquêtes de la civilisation et de créer une culture supérieure, il ne peut pas se désintéresser de la question de l'enseignement. Si, de plus, il est l'expression des efforts que fait la classe ouvrière pour s'affranchir de la tutelle du patron dans l'usine et de l'oppression de l'Etat dans la vie politique, il doit s'intéresser tout particulièrement à l'instruction que reçoivent les enfants de la classe ouvrière, la classe ouvrière de demain.

Quatre députés socialistes ont prononcé des discours au cours des débats sur l'école laïque: Alexandre-Blanc, Bouveri, Maurice Allard et Jaurès.

Bouveri a parlé avec émotion de son maître d'école, remercié son père de ne l'avoir pas mis dans une école libre et dé-

montré que les cléricaux sont intolérants. Jaurès a prononcé un beau discours... radical, il a montré que le catholicisme a dû, au cours de son histoire, faire sa part aux idées nouvelles et s'accorder tant bien que mal avec les découvertes scientifiques; il n'a enfin guère reproché à l'école laïque que d'avoir des classes trop nombreuses. Alexandre Blanc a pris au sérieux la déclaration de guerre des évêques; il pense que l'école laïque n'a jamais été autant menacée dans son existence que maintenant; il est partisan de la neutralité: « Qu'il s'agisse d'histoire, de morale ou d'instruction civique, qu'il s'agisse de forme de gouvernement, il nous paraît absolument juste que le maître laisse à la porte de la classe ses idées personnelles pour n'apprendre que la vérité ». Alexandre Blanc pense que c'est possible et il est fort dommage qu'il n'ait pas jugé bon de dire ce qu'est la vérité en matière de morale, d'histoire ou de forme de gouvernement. On ne saurait penser à tout.

Seul, Maurice Allard a paru comprendre que le Parti socialiste a mieux à faire que d'aller à la rescousse du Parti radical. Il a vu d'abord, et c'était la première condition à remplir pour n'être pas troublé par les professions de foi des radicaux et les doléances de la droite, — il a vu qu'il ne fallait pas trop prendre au sérieux la déclaration de guerre des évêques et l'indignation des défenseurs de la laïque; il a flairé que la majorité était heureuse de pouvoir crier au scandale et de faire une fois de plus de l'anticléricalisme son tremplin électoral.

Cette clairvoyance a conduit Maurice Allard à formuler contre l'école laïque des critiques judicieuses. « Ce que je reproche aux manuels laïques, et à plus forte raison pourrais-je le reprocher aux manuels confessionnels et catholiques, c'est de procéder par affirmations formelles et définitions ». Il est possible, en effet, de condamner l'ineptie des écoles catholiques, sans s'extasier devant les vertus de l'école laïque: « Et vous, messieurs les radicaux, qui prétendez avoir innové, changé quelque chose dans l'enseignement primaire, vous faites en somme une enseignement tout aussi mauvais, tout aussi détestable que l'enseignement confessionnel des catholiques ». Il y aurait peut-être quelque exagération dans cette affirmation, mais Maurice Allard précise ses critiques et dit: « Vos manuels... ont eux aussi des dogmes; ce sont des dogmes religieux. Je ne veux pas plus qu'on inculque aux enfants des dogmes civils, quels qu'ils soient, que des dogmes religieux, parce que si vous

inculquez aux enfants des dogmes, quels qu'ils soient, vous façonnez des esclaves et vous ne préparez pas des hommes libres. » L'école a échoué : « Vous avez voulu donner l'instruction au peuple, et vous la lui refusez ; vous en faites, telle qu'elle est pour lui, un bagage insuffisant, peut-être plus dangereux que l'ignorance elle-même ». Et emporté par la logique de ces constatations, Maurice Allard a été obligé de reconnaître — et il l'a fait d'ailleurs avec courage — que le Parti socialiste ne saurait plus faire du monopole de l'enseignement un des articles de son programme.

Judicieuses, les critiques de Maurice Allard sont incomplètes. Ce qui manque surtout à l'enseignement primaire, c'est le souci d'être concret et près de la vie. Il est froid, encyclopédique, uniforme et superficiel. L'enfant s'ennuie souvent à l'école et y va sans entrain, bien que la discipline y soit extrêmement douce. Il y apprend de tout : les programmes sont surchargés et l'enfant de douze ans doit les avoir épuisés s'il veut obtenir le certificat d'études. Le programme est le même pour la ville et pour la campagne, pour le futur mécanicien et pour le futur vigneron. La mémoire de l'enfant est surtout développée et il en résulte une pénétration tout à fait insuffisante des connaissances même les plus élémentaires : beaucoup d'enfants, qui ont appris la géographie et l'histoire, qui ont fait de la grammaire et de la « cartographie », savent si mal lire et écrire à leur sortie de l'école, qu'ils l'ont oublié quand ils vont à la caserne.

L'école primaire instruit de futurs ouvriers et de futurs paysans ; elle devrait, par suite, être orientée dans un sens conforme à la destination de ses élèves. Il n'en est rien ou presque rien. On a dit qu'elle semblait avoir pour idéal de former de petits bacheliers ; ne serait-il pas plus vrai de dire qu'elle prépare à merveille aux fonctions d'instituteur ? Et l'on pourrait faire la même remarque touchant les enseignements secondaire et supérieur : ils préparent au professorat surtout, aux autres métiers presque pas. Et comme instituteurs et professeurs sont une infime minorité, il se trouve que la très grande majorité des Français n'a pas l'instruction qui lui convient.

Mais restons sur le terrain de l'école primaire. Les choses inutiles qu'on y enseigne sont vite oubliées. J'ai lu, il y a quelques années, que des soldats interrogés à la caserne sur quelques faits de l'histoire de France, avaient fait de Jeanne d'Arc

la mère d'Henri IV et de Bismarck un grand jurisconsulte italien. Confusions fâcheuses certes, mais qui n'ont aucune gravité, parce qu'elles n'ont aucun retentissement sur la vie de ceux qui les font. Ceux-ci avaient-ils un métier, le faisaient-ils avec amour, savaient-ils assez bien lire pour se tenir au courant de la technique de leur travail quotidien? Voilà qui est grave, car cela est toute leur vie. Or, à cette vie, l'école primaire ne les prépare nuellement.

On nous dit qu'elle donne des clartés sur tout. C'est là précisément sa faiblesse: elle transforme en images verbales le contenu d'une douzaine de livres et puis lance dans la vie les « intelligences » ainsi lestées.

C'est que la démocratie ne voit dans l'enfant que le futur citoyen, nullement le futur producteur de richesses. Son école est faite pour celui qui disposera un jour d'un bulletin de vote, nullement pour celui qui conduira une machine dans un atelier ou une machine dans un champ.

Maurice Allard ne semble pas l'avoir compris. Il reproche, en effet, à la majorité de réserver l'enseignement secondaire aux fils des bourgeois, il réclame pour tous l'enseignement « intégral ». Pense-t-il que les études qui mènent au baccalauréat prépareraient mieux à la vie de l'atelier et des champs que celles qui mènent au certificat d'étude? Je n'ose croire que ce soit la pensée de Maurice Allard. Il veut sans doute dire seulement que l'instruction primaire est insuffisante; il la voudrait plus étendue. Mais ce désir montre bien qu'il n'a pas compris qu'il s'agit bien moins ici de connaissances que de méthodes, de mémoire que de jugement.

Néanmoins les socialistes sauront gré à Maurice Allard d'avoir laissé deviner, par son intervention à la Chambre, que le socialisme doit, sur la grave question de l'Ecole, se placer à un autre point de vue que le radicalisme. Sans lui, on aurait pu croire tout à fait oubliées les clairvoyantes critiques faites par Marx aux écoles d'Etat aussi bien qu'aux écoles d'Eglise; on aurait pu croire aussi que la classe ouvrière, dont le Parti socialiste prétend être le porte-parole, n'a pas déjà, à plusieurs reprises, dit — confusément certes, — mais dit tout de même ses désirs.

J.-B. Séverac.

LES SYNDICATS OUVRIERS

Le Syndicalisme en Australie

Le but que poursuit le prolétariat est de prendre seul la responsabilité de l'organisation de la production et de l'échange. La société actuelle doit nécessairement céder la place à une société nouvelle où les besoins de tous seront satisfaits. La valeur de cet ordre nouveau dépendra essentiellement du degré de conscience auquel les classes ouvrières seront arrivées, et de l'ardeur qu'elles mettront à l'application des principes qui assureront l'égalité économique et sociale.

Je ne me propose pas de développer ici ces principes, mais d'appeler l'attention sur les méacnismes qu'il faut réaliser pour atteindre ce but. *Ce qui est surtout essentiel, c'est la conscience de classe du prolétariat.* Sans la conscience de classe, c'est-à-dire sans la volonté et la possibilité, pour les ouvriers de faire bloc contre la classe capitaliste, qui détient le pouvoir, on ne peut rien faire.

A l'heure actuelle, nous n'avons pas encore acquis, en Australie, cette conscience de la solidarité ouvrière, ni sur le terrain économique, ni sur le terrain politique. Jusqu'à présent, nous nous sommes contentés de former des syndicats de métiers, c'est-à-dire des syndicats d'ouvriers qualifiés, à côté des syndicats d'ouvriers non qualifiés. Mais, la plupart du temps, chacun de ces syndicats s'est formé et a agi pour ses revendications particulières seulement. Dans ces derniers temps, ces syndicats ont élargi leur action, par la formation de Fédérations de métiers et d'une Confédération, pour s'assurer leur aide mutuelle dans la lutte. Malgré cela, le syndicalisme « trade-unioniste » est encore aujourd'hui établi sur une base de corporativisme étroit et nullement dans un large esprit d'internationalisme. Spécialement, en Australie, les recours aux tribunaux d'arbitrage et aux conseils du travail pour le règlement des conflits ont eu le résultat de forcer les différents syndicats à établir des accords et à signer des contrats, *qui leur*

interdisent d'engager une lutte durant la durée du contrat. De pareils contrats suffisent, à eux seuls, *à rendre impossible toute manifestation de solidarité ouvrière.* Les contrats stipulés directement entre les syndicats et les patrons, sans l'intervention des tribunaux d'arbitrage ou des conseils du travail, sont également néfastes et en opposition complète avec les principes de la solidarité; on doit donc les considérer comme un obstacle essentiel à tout progrès du prolétariat. Il est évident que si l'on continue à marcher dans la voie des contrats avec les patrons, le mouvement syndical deviendra incapable d'assurer notre liberté économique. De fait, il ne faudrait pas conclure de contrat pour les longues périodes. Naturellement, des accords temporaires sont possibles, à condition qu'ils aient un effet seulement dans le temps où ils sont conclus, laissant ainsi les ouvriers libres d'engager une action simultanée avec leurs camarades de lutte. Les formes de l'industrie capitaliste ont été complètement renversées pendant ces derniers cinquante ans. Au commencement, la boutique et l'atelier appartenaient à un seul individu, qui prenait part au travail commun et qui était en concurrence avec tous les autres patrons; puis, se formèrent les sociétés diverses, qui prirent la place de l'ancien patron, dont la mission fut désormais assumée par un directeur, et qui réduit la concurrence entre les grandes maisons industrielles. Nous allons donc vers les *trusts* et syndicats dont les opérations s'étendent non seulement entre les Etats, mais aussi entre les continents.

C'est un progrès pareil que doit faire l'organisation ouvrière en Australie. Tout caractère particulier doit disparaître et les organisations syndicales doivent avoir une action nationale et internationale, non seulement théorique, mais aussi pratique.

Il y a encore une autre question qui ne peut que semer la division parmi les ouvriers, en Australie: c'est l'obligation qu'imposent certains syndicats de suivre tel ou tel parti politique. J'ai soutenu, autrefois, jusqu'à outrance, que les syndicats devaient être le lieu où l'on acquiert des connaissances économiques, et il faudrait attribuer à ces questions une importance spéciale. Je le pense encore, mais je suis convaincu que l'accouplement de la politique et de l'économie est une source de graves divisions.

Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi. Dans les organisations syndicales, nous sommes, ou nous devons être, prêts

à accueillir quiconque travaille, quelles que soient ses opinions sur les questions politiques.

Prenez le cas d'un militant qui se trouve dans un centre industriel, où il n'y a aucune organisation. Il s'aperçoit bientôt à quel parti il peut adhérer, soit en politique soit en religion. Il regarde la composition des assemblées locales et le caractère de l'homme politique qui a été élu dans les dernières élections. Il en déduit qu'il y a dans cette région tant de libéraux, tant de réactionnaires, de partisans du parti du travail, de socialistes et chacun de ces partis recrute ses adhérents, surtout dans la classe ouvrière.

Cela ne doit rien avoir à faire avec l'organisation syndicale, où les travailleurs doivent tous entrer, quelle que soit leur foi politique. Devenant membres de l'organisation syndicale, les travailleurs feront leur éducation économique et sociale, et ils trouveront là leur vrai guide pour l'action politique.

Malgré tout ce qu'a fait et ce que fait l'*Union des ouvriers australiens,* il est évident que nous devons séparer l'action politique et l'organisation syndicale, et notre fin doit être d'intensifier notre action, en réduisant au minimum la confusion.

L'expérience de tous les pays nous démontre d'une manière très évidente que l'organisation économique conduite d'une façon intelligente, donne des résultats meilleurs que l'action politique, parce que, quel que soit le parti politique au pouvoir, une action syndicale intelligente et énergique oblige les politiciens à faire des concessions. Il est absolument faux de supposer que la simple entrée des membres du Parti du Travail ou des socialistes au parlement puisse apporter des changements économiques profonds, si le peuple lui-même ne veut pas d'une façon pleinement consciente ces changements et si ceux qui les veulent, ne connaissent pas la valeur de l'organisation. Pendant ces dernières années, les militants de France, d'Italie, d'Allemagne ont insisté auprès des ouvriers, pour qu'ils donnent une plus grande attention à l'organisation économique et ils ont été compris. Il est certain que le nombre devient de plus en plus grand des militants qui éprouvent un mécontentement toujours grandissant contre les parlements et aspirent à l'époque où les parlements seront remplacés par le peuple qui fera lui-même ses affaires.

Il est encourageant de voir le pli que prennent les affaires à Port-Pirie, dans l'Australie méridionale. Le *Comité de l'Union*

des Syndicats de cette ville a envoyé déjà une lettre aux syndicats de l'Australie du Midi où il est dit: « Durant la lutte que nous avons menée contre les propriétaires de Braken-Hill, nous avons pu nous convaincre que des *syndicats d'industrie* auraient plus de force pour résister à la tyrannie capitaliste moderne et assurer aux ouvriers une part plus grande du produit de leur travail. Mon comité, à l'unanimité, est arrivé à cette conclusion que le *syndicat de métier* a survécu à son utilité, et que le développement industriel du XX^e^ siècle exige un système meilleur d'organisation. Et c'est dans ce but que nous proposons, comme étape préliminaire, la tenue d'un congrès des Trade-Unions, à Adélaïde, pour juillet prochain. Nous espérons que cette proposition trouvera le plus chaleureux accueil et qu'une décision sera immédiatement prise. »

Ce congrès, à mon avis, pourrait prendre les résolutions suivantes:

Les syndicats de métier, séparés les uns des autres, comme ils existent actuellement, sont incapables de combattre d'une manière efficace le système capitaliste qui pèse sur le monde moderne. Il faut donc apporter aux syndicats existants des modifications qui les rendent capables de constituer une vraie Fédération, qui ait le pouvoir d'agir au nom de tous, sur les questions économiques.

Le Congrès invite toutes les sociétés, unions ou associations syndicales, à apporter le plus tôt possible à leurs statuts les changements nécessaires, pour que les fonds des services, qui sont d'habitude destinés à la mutualité, soient séparés des fonds versés pour des fins syndicales, et de précéder à la formation de Fédérations régionales, qui relient tous les syndicats distincts des Fédérations de métier. Un Comité provisoire, ou Conseil, sera constitué dans chaque Etat (ou région industrielle, selon le cas) pour diriger le travail d'organisation, afin que le mouvement atteigne une ampleur suffisante pour justifier un Congrès de tous les syndicats d'Australie; et établir, à ce Congrès, d'une manière détaillée, les buts et les méthodes à employer.

Pour éviter toute division intérieure, on déclare que ce mouvement n'est ni pour ni contre la politique, mais il est purement économique et que les membres peuvent appartenir aux diverses organisations politiques, quelles qu'elles soient, dans la mesure où de telles organisations *ne s'opposent* à l'idéal défini par le Congrès et indiqué par les résolutions précédentes.

Si les syndicats australiens acceptent d'entreprendre une telle action, on peut constituer, en peu de temps, une organisation plus puissante que tout ce qui existe actuellement.

En tout cas, il est hors de doute que les partisans des syndicats d'industrie en Australie sont prêts à étudier attentivement les propositions sérieuses qui leur seront soumises par les camarades de Brocken-Hill et de Port-Pirie.

Ce moment est particulièrement favorable parce qu'on discute depuis 2 ans sur les avantages du *syndicalisme d'industrie* et les esprits sont préparés à tenter un effort. Beaucoup de syndicats de la Nouvelle-Galles du Sud et de l'Etat de Victoria se sont montrés bien disposés à cet égard. Conserver au syndicalisme australien les caractères actuels, ce serait reconnaître son impuissance et accepter pour l'éternité la tyrannie capitaliste.

Tom Mann.

REVUE DES REVUES

Les Revues Allemandes

Sommes-nous Républicains? par L. Quessel *(Sozialistische Monatshefte du 7 octobre 1909).*

La critique révisionniste s'exerce, dans cet article, sur un des sujets les plus épineux du socialisme. Théoriquement, il est sous-entendu, dans la littérature socialiste courante, que tout socialiste est républicain. Pratiquement, aucun parti socialiste, dans les pays où elle n'existe pas, ne travaille à y instaurer la République. En Belgique, en Italie, en Angleterre, en Autriche-Hongrie, etc., etc., les socialistes s'accommodent de la forme monarchique du gouevrnement, tout en ne se refusant pas, de temps en temps, l'inoffensif plaisir de quelque déclaration platonique.

Dans la littérature socialiste allemande, *L. Quessel* ne trouve rien d'explicite sur les sentiments républicains du parti et sur la politique qui s'en suivrait. Marx et Engels ont été indiscutablement républicains: les raisons qu'ils ont données de la supériorité de la forme républicaine, pour le socialisme, sont bien connues. Quant à Lassalle, c'est plus difficile à montrer. Selon Quessel, les socialistes confondent à tort les deux notions de *république* et de *démocratie,* — comme ils confondent aussi non moins à tort celles de *monarchie* et *d'absolutisme.* Ces notions sont bien différentes l'une de l'autre. *Monarchie* ne signifie pas *absolutisme,* pas plus que *démocratie* ne veut dire *république.* La monarchie, notamment, a subi de profondes transformations, et dans une monarchie démocratique, la liberté se développe tout aussi facilement que dans une république. Cela, les socialistes semblent souvent l'ignorer. Singer, entre autres, l'a récemment oublié, dit Quessel, lorsqu'il a condamné les socialistes wurtembergois pour leurs relations avec la cour, et leur a rappelé qu'ils doivent « manifester toujours leurs convictions républicaines. »

Quessel déclare qu'il faut préciser et dire si nous sommes des *social-républicains* ou des *social-démocrates.* Après quelques développements d'ordre historique, il répond: *Nous sommes avant tout des démocrates, qui voulons la souveraineté du peuple, sans nous demander si la personne qui représente l'Etat porte un titre monarchique ou républicain. Nous ne voulons pas le renversement violent de la monarchie, comme en France, mais son développement lent et*

progressif, comme en Angleterre. Il n'y a donc aucun motif, pour les socialistes allemands, de faire de la propagande républicaine. Tant que la social-démocratie *s'appellera* social-démocratie *et non* social-république, *les socialistes n'ont à donner leur adhésion qu'à la démocratie.* — Article symptômatique et qui montre à quel point ce qui est vérité en deçà des Vosges est erreur au-delà.

L'Individualisme dans le Parti, par Wally Zepler *(Sozialistische Monatshefte du 1 décembre 1909).*

Le marxisme, dit l'auteur, a subi beaucoup de transformations; il a vu ses idées essentielles passer au crible, et bien peu ont résisté. Les dogmes traditionnels ne sont plus acceptés de personne, ou presque. Combien y en a-t-il, dit Wally Zepler, dans le parti socialiste allemand, qui accepteraient le programme d'Erfurt? Combien qui croient que l'évolution économique mène fatalement à la disparition totale de la petite bourgeoisie? Quel syndiqué dira que la production croissante engendre une misère croissante? Qui prétend que les crises économiques doivent devenir de plus en plus vastes? Et qui pense, aujourd'hui que le mouvement ouvrier a tant de force, que l'insécurité générale est devenue l'état normal de la société? Tous ces anciens articles de foi sont maintenant rejetés tant par les « révolutionnaires » que par les « révisionnistes ». Des faits nouveaux, des connaissances neuves, des expériences inédites, s'amassent et modifient nos façons de voir. Mais pour être social-démocrate, ne faut-il pas croire au programme du parti? En fait, le parti socialiste allemand s'est développé avec un programme auquel personne ne croyait. Il en est de même pour la théorie. Le parti a grandi sans se soucier des thèses essentielles du marxisme. Et depuis que la critique s'est introduite dans les rangs social-démocrates, le grand édifice de Marx croule, alors que le mouvement grandit de plus en plus. Quel est donc, pour Wally Zepler, le lien qui unit les socialistes allemands? — La lutte de classe. Tous reconnaissent la nécessité de la lutte de classe pour le mouvement ouvrier.

Il y a de justes remarques dans la critique de Zepler. Il est indéniable que le programme d'Erfurt et la théorie marxiste ont eu une bien faible influence sur la marche pratique du socialisme allemand, essentiellement démocrate et lassallien. Mais que veut dire Zepler par lutte de classe? Il y a quelque contradiction à constater, ce qui est vrai, que la social-démocratie n'est pas marxiste, et d'autre part à déclarer que la lutte de classe, notion essentiellement marxiste, est le terrain d'action commune des socialistes allemands. Cette obscurité montre, une fois de plus, combien est obscure, pour beaucoup de socialistes, la conception de la lutte de classe: ils prennent le mot, sans préciser la chose.

Le Mouvement syndical et les Congrès internationaux, par HENDRILA SPIEKMANN *(Sozialistische Monatshefte, 13 janvier 1910).*

Etant donné, dit Spiekman, le grand développement des syndicats, leurs relations internationales qui deviennent de jour en jour plus étroites, un problème se pose tout de suite. Les questions, les affaires, non seulement les questions d'administration, mais aussi les questions de législation internationale, de contrat collectif, de grève, du droit de grève, de statistique syndicale, qui regardent le mouvement syndical, doivent-elles être discutées, comme auparavant, par les congrès socialistes internationaux?

La conférence intersyndicale, qui a eu lieu les 30 et 31 août à Paris, a traité ce problème trop vite et d'une manière trop polémique. D'autant plus que l'importance du problème a grandie depuis que la *Confédération générale du Travail* s'est associée à l'Internationale syndicale, et aussi depuis l'adhésion de l'*American Fédération of Laher.* L'auteur croit à la nécessité de congrès syndicaux internationaux, selon la demande même qu'en ont faite les syndicalistes français. Voilà donc une adhésion nouvelle à la proposition de la *Confédération Générale du Travail.* Ce ne sera pas la dernière.

Prophètes et Hommes d'action, par MAX MAURENBREBHER *(Sozialistische Monatshefte, 19 janvier 1910).*

Quelle est l'importance et le rôle de l'homme de théorie et de l'homme d'action? C'est encore ce problème qu'examine Maurenbrecher dans un remarquable article. On dit d'habitude, que le socialisme, c'est-à-dire la volonté de réaliser une société socialiste, apparaît à l'ouvrier comme le résultat de la réalité pratique de sa position sociale. C'est dans ce sens qu'on parle toujours de la fatalité, de la *nécessité naturelle* de l'idéal socialiste pour l'ouvrier. Cela veut dire que l'ouvrier doit arriver et arrive même, en partant de ce qu'il veut, dans sa vie quotidienne, autour de lui, à la reconnaissance de l'idéal socialiste et au désir de tendre vers cet idéal.

Mais si cela est vrai pour le présent, on ne peut pas dire que l'idéal socialiste nous soit venu historiquement par cette voie. Le socialisme moderne n'est pas la création de la classe ouvrière elle-même. Il est plutôt une création d'idées systématisées et propagées parmi les ouvriers par des éléments appartenant à la bourgeoisie. Pour mieux dire, l'idéal socialiste n'est pas historiquement considéré comme le produit nécessaire du milieu ouvrier, mais comme la résultante de certains courants intellectuels de la bourgeoisie,

mis au service du prolétariat. Pour les premiers représentants du socialisme moderne pour les grands utopistes, cela n'a jamais été contesté. Déjà dans le *Manifeste communiste,* on peut lire que le vrai mouvement ouvrier de 1840, était en pleine contradiction avec les représentants de l'idéal socialiste. Ceux-ci étaient sortis de la bourgeoisie, et ils continuaient à mener une vie bourgeoise. Mais ils avaient mis au service du prolétariat toute la culture bourgeoise.

Or, ce qu'on dit des utopistes, il faut le dire aussi de Marx et d'Engels. Les idées exprimées dans le *Manifeste communiste* ont-elles été acquises d'une manière empirique ou d'une manière idéaliste? Ou mieux encore: les auteurs du *Manifeste communiste* ont-il, d'abord, étudié le mouvement ouvrier de tous les pays, essayé de le saisir par les statistiques, recueilli des renseignements sur les salaires, sur le temps du travail des différents pays et des différentes anées? Ont-ils essayé, par une longue observation, de fixer les manières de penser, les sentiments du prolétariat? Pour répondre affirmativement à toutes ces questions, on cite souvent le livre d'Engels sur *La situation des classes ouvrières en Angleterre* et les études économiques de Marx. Mais on oublie que le livre d'Engels ne contient pas encore le socialisme marxiste et que Marx a renié ses études économiques antérieures et qu'en 1849, à son retour de Londres, il commença de nouveaux travaux d'histoire économique. En fait, le contenu même du *Manifeste* nous montre d'ailleurs clairement que les idée socialistes ne sont pas le produit d'une expérience, ni de recherches statistiques, ni du travail quotidien des hommes d'action, mais le résultat des impulsions généreuses de grands idéalistes.

Et Maurenbrecher, pour soutenir ces affirmations, expose comment les théories de Marx sur l'économie du temps ne correspondaient pas à la réalité. Dans le *Manifeste,* il est dit que le capitalisme a épuisé, depuis quelques dizaines d'années, toute sa puissance de développement, et que d'aiguillon de la production, il est devenu un obstacle. Deux ans après, commence le grand essor capitaliste, ce qui détermine l'historien économique d'aujourd'hui à considérer que le grand capitalisme commence dès 1849 et que le *Manifeste* se rapporte au capitalisme de la première phase.

Maurenbrecher cite un autre fait, pour nous démontrer que le *Mnaifeste communiste* n'est pas résulté d'une conception pratique de la vie réelle de la classe ouvrière de ce temps. Le *Manifeste* dit que la religion transmise n'est pour l'ouvrier qu'un préjugé bourgeois. Cela suppose donc, que l'ouvrier d'alors était athée, ennemi de l'Eglise et sans religion. Mais cette affirmation est tout à fait fausse. C'est précisément en Angleterre, dans le pays du capitalisme le plus développé, où le mouvement ouvrier n'était pas alors — et n'est pas devenu depuis — athée et sans religion. Il est vrai

qu'une partie des intellectuels, auxquels appartenaient Marx et Engels, avaient rompu avec toute religion. C'est Feuerbach qui leur avait appris que l'idée de Dieu est le produit de la fantaisie humaine et non une réalité. Cette conception n'est pas encore, en 1847, devenue celle de la bourgeoisie toute entière; ce ne fut que plus tard, vers 1860-1870. Si cela est vrai pour la bourgeoisie, c'est d'autant plus vrai pour le prolétariat. Ce que le *Manifeste* attribue au prolétariat, ce n'est pas l'état d'âme de l'ouvrier, tel qu'il est en réalité, mais l'état d'âme de littérateurs que transportent leur manière de penser dans la conscience de l'ouvrier. Leur représentation de l'ouvrier n'est pas un résultat de l'expérience, n'est pas le fruit des recherches sociologiques et statistiques, mais ce n'est qu'une création de leur imagination.

C'est là précisément, pour Maurenbrecher, qu'est la grande valeur du *Manifeste*. Celui qui aurait voulu se borner aux indications fournies par les hommes d'action de la classe ouvrière, ne serait jamais arrivé à la pensée que cette masse affamée a la mission de sauver l'humanité de toute douleur et de toute misère. Le grand idéal du mouvement ouvrier moderne, ce sentiment sublime d'être appelé à faire une œuvre historique, cette force morale de l'idéalisme n'aurait jamais été possible par la simple observation de la réalité. C'est ici qu'est la grandeur de l'œuvre de Marx. Sa valeur ne s'explique pas par les résultats de sa pensée philosophique et économique. Peu après sa mort, ses thèses ont vite vieilli. Mais les grands traits de sa conception historique restent toujours. Ce qui fait la grandeur de Marx, ce qui fait que Marx restera à jamais et pour tous les pays, l'un des premiers combattants du mouvement ouvrier, c'est ceci: Il crut à la force historique de la classe ouvrière, alors que, dans la réalité, il n'y avait pas encore de trace visible de cette force. Il éveilla les énergies, en les considérant comme existantes; il créa la force de la volonté ouvrière, et les buts socialistes qu'elle poursuit, par le simple fait de les avoir envisagées comme déjà créés. Il montra sa tâche à la classe ouvrière, et par cela même lui donna toute sa grandeur historique. C'est par cela que le mouvement ouvrier est ce qu'il est. Non, le socialisme n'est pas le résultat des calculs des hommes d'action, ni des tableaux satatistiques, mais de la foi sublime du prophète, qui crée l'avenir en y croyant.

La base de l'idéalisme créateur des grands socialistes est la philosophie de Hegel. Ce n'est pas un hasard que les grands prophètes de la classe ouvrière soient sortis de l'école hégélienne. C'est Hegel qui leur avait appris à fermer les yeux sur l'expérience empirique, pour saisir le devenir des choses, et à observer les embryons des possibilités futures, non seulement d'après l'apparence extérieure qu'ils avaient dans la réalité, mais aussi d'après les puissances de réalisation qui dormaient en eux et auxquelles il

faut croire, pour les imposer à la vie, par la croyance même.

Ce qui est vrai du *Manifeste communiste*, on peut le dire du *Programme ouvrier* de Lassalle. L'observation historique et statistique est ici aussi insuffisante et fausse. Ce serait une grave erreur historique de vouloir faire une description vraie de la classe ouvrière vers 1847 et vers 1862 d'après ces écrits.

Telle est donc l'importance des prophètes, des théoriciens. A quoi se ramène donc l'œuvre des hommes d'action? Elle aussi est primordiale. Mais l'homme d'action ne peut jamais devenir, pour une longue durée, le contenu et la substance d'une grand mouvement. L'homme de misère, qui trouve tant de malheurs dans la vie quotidienne, chez lui et autour de lui, ne sera jamais capable, par les simples résultats matériels de son travail pratique, d'éveiller les forces et les grandes passions qui sommeillent dans les masses. C'est celui-là seul qui croit à leur existence, qui peut les éveiller.

Il sera donc toujours nécessaire qu'à côté du travail pratique et de l'amélioration des conditions réelles, vive et se développe l'idéalisme qui croit à la grande mission de la classe ouvrière, même quand l'apparence en est quelquefois misérable. Tenir en éveil cet optimisme, voilà la grande tâche, le devoir urgent et la belle récompense des théoriciens. Et ainsi hommes de doctrine et hommes d'action, idéalistes et praticiens, vont, à leur insu même, la main dans la main, pour garder le mouvement ouvrier à la fois de tout excès et de toute lassitude.

H. L.

Les Revues Italiennes

L'Action directe de la Bourgeoisie, par Arturo Salucci *(Critica Sociale, 16 décembre 1909)*.

Quelles sont les causes qui ont déterminé l'échec de la grande bataille ouvrière suédoise, conduite avec une résistance vraiment héroïque? C'est à cette question que l'auteur se propose de répondre. Je résume son argumentation.

Après un mois de grève, qui a produit une perte de 60 millions pour la classe ouvrière et une perte totale pour la production de 100-125 millions, la grande armée a dû se soumettre en masse. Elle a repris le travail à des conditions égales ou pires qu'avant la bataille, laissant encore en lutte, pour deux mois, les initiateurs du mouvement et jetant sur le pavé quelques milliers de chômeurs. Pour Salucci, toutes les conditions étaient favorables au succès de la grève: l'organisation ouvrière, l'absence de préoccupa-

tions politico-révolutionnaires, la présence d'un très important groupe socialiste au *Ricksdag,* le caractère de la nation suédoise qui possède un Etat des plus libéraux et démocratiques d'Europe (une sorte de Monarchie républicaine, où l'autorité de la Couronne est très réduite) ; les pouvoirs publics ne prenant pas part active à la bataille, sinon avec des propositions de modération et de conciliation ; l'attitude favorable de l'armée, — voilà autant de raisons qui devaient favoriser la grève suédoise. Or, malgré tout cela, la classe ouvrière a subi une grande déroute. Quelles en sont les causes ?

Le mouvement a, selon Salucci, commis beaucoup de fautes. La grève générale ne se proposa pas une fin bien claire, précise et déterminée. Ce fut un mouvement de défense et d'attaque en même temps. Les patrons, réunis tous dans leur « Confédération des industriels », riche d'adhésions et de millions, décidée à vaincre, à tout prix, s'étaient proposés de détruire l'organisation ouvrière, et ils avaient ouvert depuis longtemps les hostilités ; ils avaient mis sur le pavé, par deux grands *lock-outs* d'abord, huit mille ouvriers des fabriques de celluloïd, qui avaient demandé une augmentation de salaire, et puis — à la suite de la grève générale proclamée par ces derniers — 80.000 ouvriers employés dans l'industrie du bois. Le manque de solidarité des cheminots et des postiers, la faible adhésion donnée par les autres catégories, en voilà assez pour expliquer l'issue fatale de la grève.

En fait, pour Salucci, tous les grands mouvements prolétaires ne réussissent qu'une seule fois. On ne les recommence pas. La première grève générale suédoise eut lieu en 1902. Plus de cent mille ouvriers y prirent part et ils furent victorieux. Ils forcèrent le parlement et le roi à leur accorder le suffrage universel. Mais, à partir de ce moment, la bourgeoisie suédoise commença à s'organiser politiquement et économiquement. Les patrons créèrent d'abord des Fédérations industrielles, puis une puissante Confédération. Au commencement de la grève, ils réussirent à se faire ouvrir un crédit de 12 millions de francs. La Confédération patronale était donc bien armée pour affronter la grande bataille.

De leur côté, poursuit Salucci, est-ce que les ouvriers, eux aussi, disposaient de millions pour pouvoir mener la lutte ? Non. Il leur manquait la solidarité morale et la solidarité pécuniaire, nationale et internationale.

Il faut rabattre beaucoup de nos prétentions, ajoute Salucci. Nous sommes habitués, par une phraséologie socialiste surannée, à considérer le prolétariat comme la seule classe où se soit réfugié tout ce qu'il y a de beau, de fort, d'héroïque dans le monde, et la bourgeoisie comme une classe en décomposition, privée de tout idéalisme et de toute énergie, corrompue jusqu'aux moëlles, incapable de résistances fières et d'initiatives hardies. Lourde erreur !

Dans tous les grands conflits de classe, la bourgeoisie ne se croise pas les bras, elle se prépare à se défendre et à attaquer. Le grand fait qui caractérise aujourd'hui les luttes sociales, c'est qu'*à l'action directe du prolétariat, la bourgeoisie oppose son action directe.*

La grève agraire de Parme et la grève suédoise, nous montrent pleinement qu'en face d'un prolétariat audacieux, s'élève une bourgeoisie non moins audacieuse, décidée à défendre vigoureusement ses droits.

Cette dernière partie de l'argumentation de Salucci, qui la contestera? Il est vrai, il est bon que la bourgeoisie ait conscience de son droit et rappelle à la conscience du leur, les prolétaires qui seraient tentés de l'oublier. Mais qui dit *droit* dit *lutte*. Or il y a une inconséquence singulière à apprécier comme le fait Salucci, l'échec de la grève suédoise. Si les ouvriers suédois avaient eu une notion un peu plus ardente de leur *droit,* s'ils avaient compris davantage les exigences de la *lutte,* peut-être auraient-ils agi plus rapidement, plus audacieusement, plus brutalement si l'on veut, mais plus efficacement aussi.

H. L.

REVUE DES LIVRES

La grande Révolution (1789-1793), par Pierre KROPOTKINE

(Paris, Stock, 1909; in-18; 3 fr. 50)

On ne peut pas dire de Kropotkine qu'il est l'homme d'un seul livre ni même d'une seule science. D'une curiosité encyclopédique, il aura, dans sa longue et laborieuse carrière, accompli en quelque sorte le « tour du monde » du savoir. Mais qu'il s'occupe de sciences naturelles, d'économie ou d'histoire, c'est toujours avec une préméditation déclarée de « propagande », — on eut dit autrefois d'*édification.* Faut-il s'en étonner? Faut-il reprocher à Kropotkine de rester Kropotkine, c'est-à-dire le fondateur et le théoricien de l'anarchisme communiste, lequel depuis trente ans se nourrit de sa pensée? Son *Entr'aide,* ses essais sur l'agriculture et l'industrie (1), ses admirables *Mémoires,* sa *Grande Révolution* enfin, qu'est-ce, sinon la continuation directe des *Paroles d'un Révolté* et de la *Conquête du Pain?* Si

(1) *Fields, factories and Workshops.* Ce livre paraîtra prochainement en français sous ce titre : *La Charrue, le Marteau, la Machine. Essai sur l'Intégration du Travail.*

diverse par les matériaux qu'elle utilise, l'œuvre de Kropotkine tout entière procède d'un même esprit; elle poursuit tout entière le même but: l'élaboration de la doctrine anarchiste.

En d'autres termes, Kropotkine a mis fort délibérément la science, et notamment l'histoire, au service de ses idées. C'est son droit. Est-il besoin de dire, cependant, ce qu'une telle « domestication », pour excellent qu'en soit le but, a de périlleux et d'inquiétant?

La Grande Révolution se compose d'une soixantaine de chapitres. L'auteur s'efforce d'y démêler quelques-uns des problèmes issus du bouleversement social de 1789-1793. Ce fort volume de 750 pages a pour origine les études entreprises par Kropotkine en 1886 (sous l'impression, je pense, de la lecture de Taine) « sur les débuts populaires de la Révolution, sur les soulèvements des paysans en 1789, sur les luttes pour et contre l'abolition des droits féodaux, sur les vraies causes du mouvement du 31 mai, etc. » (p. VI).

Un des premiers, Kropotkine avait compris que l'histoire économique et sociale de la Révolution française (qui se résume dans l'abolition du droit féodal et dans l'affranchissement de la propriété et du travail) est indispensable à l'intelligence de son histoire politique et parlementaire. Il avait également compris que la Révolution ne peut pas être envisagée globalement, l'investigation permettant d'y reconnaître l'existence de deux courants qui ne se sont pas toujours confondus et qui se sont fréquemment contrariés: l'un bourgeois (la « révolution classique » de Michelet), l'autre populaire. Ce sont là, aujourd'hui, constatations banales: mais quand, en 1886, Kropotkine commença son enquête, elles avaient encore un mérite de nouveauté.

Rien de ce qu'écrit Kropotkine n'est indifférent. *La Grande Révolution* ne pouvait s'excepter de cette règle. Œuvre de vulgarisation sans doute, mais de vulgarisation scrupuleuse et sincère, écrite sur ce ton familier de simplicité et de confiance qui caractérise l'auteur, elle sera, en dépit de défauts que je signalerai tout à l'heure, d'une réelle utilité au grand public auquel elle est destinée. On trouve dans ces 750 pages, à côté d'affirmations où l'imagination poétique de l'auteur s'est fait la part trop grande (1), la substance de tous les grands travaux dont la Révolution a été l'objet. Kropotkine n'a pu, il est vrai, travailler d'après les sources manuscrites de nos archives nationales, mais il a profité de tous les bons ouvrages publiés depuis vingt ans *(la Législation civile de la Révolution française,* de Sagnac; l'*Histoire politique,* d'Aulard, etc.) et surtout il a conscien-

(1) Un exemple, pris au hasard entre cent autres : « La jeunesse dorée... dominait Paris [après Thermidor] tandis que les travailleurs, voyant la Révolution vaincue, étaient rentrés dans leurs taudis, *en discutant les chances de la prochaine commotion.* »

cieusement dépouillé l'admirable collection de brochures révolutionnaires conservées au British Museum. La *Grande Révolution* est le résultat d'un labeur de vingt ans: pour un livre de vulgarisation, voilà qui n'est pas vulgaire !

L'idée fondamentale qui traverse ce livre est la suivante: ce ne sont pas les assemblées élues qui ont fait la Révolution; elles l'ont subie au contraire, comme un inévitable mal, et elles l'ont quelquefois trahie; les grandes initiatives dont on leur rapporte l'honneur, elles ne les ont prises que sous la pression violente d'un peuple menaçant. C'est ce peuple qui a fait la Révolution, ce peuple seul; les assemblées n'ont fait que sanctionner tant bien que mal et plutôt mal que bien, la volonté populaire exprimée par l'insurrection.

Et d'abord, continue Kropotkine, il n'est pas vrai que la Révolution commence le 5 mai 1789, avec la réunion à Versailles des Etats généraux. Il y a, à cette date, des mois entiers que les campagnes et les villes se sont mises en révolte contre les seigneurs et les accapareurs. C'est par une insurrection réussie, la prise de la Bastille, que les Parisiens, se sentant mal défendus par les représentants,préviennent le coup d'Etat, machiné par la Cour; c'est par l'insurrection que les paysans arrachent à l'assemblée le principe de la suppression du régime féodal; par les journées d'octobre que les Parisiens obligent le roi à sanctionner l'œuvre de la nuit du 4 août qui met la monarchie à terre, celle du 31 mai qui, par la proscription des Girondins, organes de la bourgeoisie, fait accomplir à la Révolution un nouveau pas en avant.

Cette opposition, constamment évoquée, entre les timidités, voire les trahisons des politiciens et les généreuses hardiesses du peuple, entre l'action parlementaire et l'action directe, c'est toute *la Grande Révolution,* à qui les lignes suivantes eussent pu servir de conclusion:

« C'est pourquoi une Assemblée, représentant toujours *la moyenne du pays,* ou plutôt restant en-dessous de la moyenne, fut de tout temps et sera toujours un frein à la révolution, mais ne deviendra jamais l'instrument de la révolution ». (p. 335).

— Ce qu'il fallait démontrer !

J'avoue que je n'aime guère une telle manière de concevoir l'histoire et de l'écrire. Rien ne trouble la vue de l'historien comme la continuelle préoccupation de prouver quelque chose, comme le constant souci de requérir du passé, comme dit Taine, « des arguments pour sa doctrine et des armes pour sa cause ». L'antagonisme entre les politiciens et les *groupes organisés* (1) que Kropotkine appelle le *peuple,* fut-il aussi nettement marqué qu'il nous l'affirme? Pas tou-

(1) « Faut-il dire que c'est le peuple français qui fut le véritable héros de la Révolution française? Oui, à condition de voir le peuple français, *non à l'état de multitude, mais à l'état de groupes organisés.* » (A. AULARD, *Hist. pol. de la Révolution française,* p. 780).

jours. Il me semble, au contraire, qu'entre le « peuple » et les « politiciens », il y a eu tour à tour collaboration et conflit.

Les antagonismes vraiment profonds, vraiment irréductibles que relève l'histoire de la Révolution, ce ne sont pas tant ces *antagonismes entre pouvoirs rivaux* (l'Assemblée d'un côté, la Commune et les sections de l'autre), sur lesquels Kropotkine s'étend avec trop d'insistance: ce sont surtout des *antagonismes de classes.* La bourgeoisie financière, industrielle et traficante avait affaire d'une part aux anciennes classes privilégiées, qu'il s'agissait de déposséder, de l'autre à la petite bourgeoisie artisane et regrattière, traînant dans son sillage la foule des sans-culottes affamés, qu'il s'agissait d'évincer après la victoire. Emporté par son anti-parlementarisme et son anti-étatisme rétrospectifs, Kropotkine ne nous a montré ces luttes de classes dont la Révolution fut déchirée que dans la mesure où elles se sont traduites par des hostilités entre pouvoirs rivaux (Etat, Commune), entre partis adverses (Girondins, Montagnards), entre idées contradictoires (l'Etat étant l'*idée* bourgeoise, la Commune l'*idée* populaire).

Ce n'est pas simplement la manière d'écrire l'histoire adoptée par Kropotkine, qu'il me faut incriminer comme tendancieuse; c'est encore sa manière d'interpréter les faits.

Kropotkine pense que si le peuple — ce peuple qu'il idéalise avec amour, au point de le rendre parfois méconnaissable, avait pu suivre librement les impulsions de son « merveilleux instinct révolutionnaire », la Révolution eût atteint un tout autre résultat, un résultat en quelque sorte définitif. On eût eu en tout cas une révolution populaire au lieu d'une révolution bourgeoise (1). Mais, malgré son merveilleux instinct, le peuple n'a pu vaincre l'obstacle formé par l'Etat reconstitué et par des politiciens pervers dont ce fut le constant effort, de 89 à 93, d'entraver le cours naturel des événements. C'est pourquoi la Révolution s'est arrêtée à mi-chemin (p. 688 et 722). — On reconnaît ici l'interprétation éminemment idéaliste de l'histoire propre à tous les écrivains anarchistes. (P. 186, Kropotkine ne dit-il pas: « Ce sont toujours les idées qui gouvernent le monde, et les grandes idées, présentées sous une forme virile, ont toujours eu prise sur les esprits »).

Kropotkine prête infatigablement au peuple de 93, des intentions qu'il n'a fort probablement jamais eues, — du moins, rien ne l'atteste (2). Il faut une grande bonne volonté pour attribuer à ces sans-

(1) Si la Révolution n'a pas pris une orientation nettement communiste, c'est, prétend Kropotkine, que « les idées communistes [n'ont] trouvé personne, *parmi les hommes éduqués de l'époque*, qui sut les formuler avec ensemble et les faire accepter. »

(2) On trouve presque à chaque page des phrases comme celles-ci : « Tous ces compromis furent déjoués par le peuple qui comprit parfaitement... » (p. 106) « Comprenant si bien les ruses de la Cour, voyant mieux que les plus perspicaces... » (p 106). « Le peuple ne se laissa pas prendre par la promesse de retirer les troupes. Il n'en crut pas un mot. » (p. 117). Mais cela n'empêcha pas le peuple de garder une

culottes de faubourg des aspirations communistes et anarchistes (p. 644 et *passim*). De même il est manifestement exagéré d'écrire que « le socialisme moderne n'a rien, absolument rien encore ajouté aux idées qui circulaient dans le peuple français en 1789-1794, et que le peuple français essaya de mettre en pratique pendant l'an II de la République » (p. 743) et que sans faire usage « du jargon pseudo-scientifique des économistes bourgeois, le communisme populaire des deux premières années de la République voyait plus clair et poussait son analyse plus profondément que le socialisme moderne » (1).

Passe encore pour les intentions que Kropotkine prête au peuple; admettons au besoin que le peuple les ait eues. Ce que je nie par contre, de la façon la plus formelle, c'est que le peuple de 93 ait eu, non pas des aspirations communistes, voire même anarchistes, *mais la possibilité de les réaliser.*

Nous touchons ici à l'erreur foncière de Kropotkine, — et de toute conception spiritualiste de l'histoire: c'est d'imaginer que la Révolution aurait pu suivre une marche différente, réaliser de différents résultats. Rien de plus faux. Sans les brutales interventions des sans-culottes dans le cours des événements, il se peut que la Révolution eût été moins profonde; il se peut même qu'elle eût été écrasée pour longtemps. Mais il était *hors du pouvoir* des sans-culottes de convertir la Révolution en révolution populaire. Le mouvement de l'histoire ne se laisse pas ainsi violenter. La grande crise de 1789-1793 a tourné au profit de la classe bourgeoise parce que cette classe seule était alors capable, du fait de son développement propre et du développement social tout entier, d'en recueillir le bénéfice. Une révolution communiste et populaire, une révolution dont la bourgeoisie capitaliste eût fait les frais, était alors radicalement impossible. Et malgré les aspirations communistes qu'on peut signaler çà et là parmi ces masses trépidantes du faubourg, malgré Jacques Roux, Varlet, Leclerc (1), malgré la conspiration de Babeuf (où entrèrent d'ail-

attitude de réserve et de méfiance... Roi de la bourgeoisie tant qu'on voudra, mais pas un roi du peuple. » (p. 118). « Mais le peuple veillait. Il comprenait vaguement.... » (p. 119). « Le peuple déjoua ce plan. » (p. 223). « Mais le peuple ne se laissa pas tromper. Il a saisi de suite... » (p. 295). « Le peuple avait tout de suite compris la situation. » (p. 228). « C'est ce que le peuple de Paris et d'une bonne partie des provinces comprit très bien. » (p. 299). Ce n'est plus de l'histoire, c'est du panégyrique.

(1) P. 744. Un peu plus bas, Kropotkine revient à la charge: « Le communisme allait plus droit au fond des choses que tous les programmes minimum et même les considérants maximum de notre époque. » D'autre part, rien de plus inexact que de prétendre qu'il y a « filiation directe depuis les Enragés de 1793 et le Babeuf de 1796 jusqu'à l'Internationale. » (p. 743). On ne s'expliquerait pas alors que les Blanquistes qui, eux, étaient bien de souche babouviste, aient pu combattre l'Internationale. Celle-ci fut une formation spontanée du mouvement ouvrier moderne.

(3) A propos de ce jeune Leclerc, personnage des plus curieux, Kropotkine reproduit (pp. 701 et 704) une erreur de Louis Blanc faisant périr Leclerc avec les hébertistes. Cette erreur de Louis Blanc a été relevée par M. Léopold Lacour dans son livre, *Trois Femmes de la Révolution*, Paris, 1900 (p. 331). Le Leclerc « anarchiste » n'a point été guillotiné. Il n'a pas été non plus le collaborateur de Jacques Roux (V. L. Lacour, *id.*, p. 370).

leurs tant d'éléments non-communistes), la Révolution n'a pu faire autre chose, en affranchissant la propriété et l'industrie, que de déblayer le terrain pour le capitalisme, pour une forme nouvelle d'exploitation et d'oppression des masses.

J'aurais encore plus d'une observation à faire sur un livre aussi bourré de faits que d'idées, aussi passionné que passionnant. Je me bornerai à celle-ci qui sera la dernière. Kropotkine attribue la Révolution à l'action de deux grands courants : l'un bourgeois, c'est l'*idée;* l'autre populaire, c'est l'*action.* « Il [a fallu] que l'*action révolutionnaire,* venant du peuple, coïncide avec le mouvement de la *pensée révolutionnaire,* venant des classes instruites. Il [a fallu] l'union des deux ». Mais la Révolution a tourné au profit de la bourgeoisie, parce que celle-ci avait avec elle l'*idée.*

Il y a là une excessive simplification d'un problème excessivement compliqué. Si la bourgeoisie de 1789 était en possession d'une philosophie sociale bien à elle, qui lui a permis de voir clair dans les événements et de les dominer, qu'est-ce que cela signifie sinon que cette bourgeoisie était alors parvenue à la pleine conscience du rôle que lui réservait, dans le monde tout neuf qui s'annonçait, son propre développement comme classe? Ce n'est pas d'ailleurs grâce à sa philosophie que la bourgeoisie a pu s'emparer de la direction de la Révolution et de la société qui en est issue; c'est parce que, toute question de capacité mise à part, l'avènement du capitalisme imposait inévitablement l'avènement de la bourgeoisie comme classe dirigeante. Toutes les « aspirations » communistes du peuple n'auraient pu que se briser contre cette nécessité d'airain !

AMÉDÉE DUNOIS.

Le Gérant, G. SÉVERAC.

Aurillac, Imprimerie Moderne, 6, rue Guy-de-Veyre.

ÉTUDES ET CRITIQUES

La Parlementarisation du Syndicalisme

La proposition de loi Klotz

Le journal *la Démocratie Sociale,* dont le titre exprime le programme, a naguère appelé l'attention sur une proposition de loi de M. Klotz, dirigée contre la *Confédération Générale du Travail,* et qui dort dans les cartons parlementaires.

Il n'est pas inutile, puisqu'on en a parlé à nouveau, de signaler aux lecteurs du *Mouvement Socialiste* cette tentative de parlementarisation du syndicalisme. Aussi bien elle est symptomatique et elle est de nature à montrer clairement comment les adversaires du syndicalisme entendent le combattre par les chinoiseries législatives.

I

C'est au lendemain du Congrès de Marseille, de l'automne 1908, que M. Klotz conçut *l'idée* d'arracher « le syndicalisme à l'état chaotique » et de lui apporter l'harmonie. Cette manifestation parlementaire, préparée à l'avance, était née des espoirs depuis longtemps entretenus dans le monde qui nous combat, en un changement d'orientation de la C. G. T.

Les résultats du Congrès de Marseille déçurent nos ennemis de tous ordres. Le désappointement fut général. M. Klotz n'en crut que plus fortement encore à l'efficacité de sa panacée. Et il déposa aussitôt sa proposition de loi. Il aurait été difficile de trouver homme plus ignorant des milieux ouvriers et du syndicalisme. C'est pour cela sans doute qu'il s'estima spécialement désigné pour légiférer à notre propos.

Dès le début de l'exposé des motifs, M. Klotz se fait l'écho de désirs et de déclarations personnelles de certains militants désappointés de l'issue du Congrès de Marseille. S'appuyant sur ces déclarations personnelles. M. Klotz croyait inévitable une

scission au sein de la C. G. T. Bercé par cette douce illusion, il assure nos honorables parlementaires que « certains apôtres du « syndicalisme ont manifesté leur intention de s'émanciper de « l'influence exercée par le Comité Confédéral sur la classe ouvrière. » Ces « apôtres » sont « ...les éléments les plus raisonnables... » de la C. G. T. Ils représentent la majorité des ouvriers pondérés!

Quoi de plus naturel, dans ces conditions, que M. Klotz ait songé à aider, par une loi, ces « apôtres », ces « éléments raisonnables du syndicalisme », à s'émanciper de la dictature de la C. G. T.? La logique, le bon sens d'un parlementaire, exigent qu'il en soit ainsi.

Mais, si M. Klotz n'avait apporté que ces désirs, ces présomptions à ses collègues du parlement, plus d'un aurait rechigné, trouvé que c'était vague. Aussi, ses affirmations, M. Klotz s'empresse de les appuyer de chiffres. Et quels chiffres!

Il prend soin de le déclarer par avance, ce sont ceux que, dans un discours du 23 octobre 1908, Viviani donnait à la tribune du Parlement. Or, à part les chiffres pris dans les rapports confédéraux, tous les autres sont faux! Examinons-les.

M. Klotz déclare qu'il y a en France 13.000 syndicats représentant 850.000 « associés » et que 2.000 syndicats, représentant seulement 200.000 « associés », sont adhérents à la C. G. T. Or, si on prend l'annuaire des syndicats du Ministère du Commerce, édité en 1905, — le seul que j'aie actuellement sous la main — on s'aperçoit qu'il y avait en France en 1905 3.102 syndicats patronaux; 144 mixtes; 3.116 agricoles et 4.625 syndicats ouvriers. Ces syndicats comprennent comme effectifs 252.036 patrons; 25.863 patrons et ouvriers; 659.953 agricoles et 781.344 *ouvriers,* soit 1.719.196 *personnes.* Mais M. Klotz ne vise que la C. G. T. Par conséquent, il faut écarter les syndicats patronaux, mixtes et agricoles (— qui sous une autre forme sont des syndicats patronaux ne groupant que des propriétaires —) ainsi que leurs effectifs. Nous nous rapprochons alors des effectifs de M. Klotz en disant, qu'actuellement, l'action confédérale *pourrait* s'exercer sur 4.625 syndicats groupant 781.344 ouvriers.

Que dit M. Klotz? — « Il y a en France 13.000 syndicats groupant 850.000 associés. » Comment pourrait-il être exact qu'en 1908 — en supposant que le recensement des syndicats et de leurs membres eut été fait exprès pour le discours de Viviani, auquel se rapporte M. Klotz — il y ait 13.000 syndicats,

soit 8.375 syndicats de plus qu'en 1905, avec *seulement* 70.000 travailleurs adhérents en plus?

L'absurdité de pareils chiffres éclate avec une évidence indiscutable. La vérité, c'est qu'il y a bien environ 5.000 syndicats en France; 3.400 sont adhérents aux Fédérations nationales de métiers ou d'Industrie et aux Bourses du Travail ou Unions de syndicats, affiliés à la C. G. T. Le tout groupe un minimum de 350.000 *cotisants*.

L'exposé des motifs de M. Klotz part donc sur une erreur grossière, qu'expliquent seules sa confiance dans le Ministre du Travail et son ignorance des milieux ouvriers. Voyons maintenant les articles de son projet.

II

Tout le projet de M. Klotz est fondé sur une conception du syndicalisme et du mouvement confédéral absolument opposée à l'idée que s'en font tous les militants ouvriers, y compris les « éléments raisonnables » de la C. G. T.

Le mouvement, l'action confédérale part d'en bas. M. Klotz veut transporter cette action en haut, dans un *Comité Directeur*. Les syndicalistes ne veulent pas de chefs; M. Klotz veut en créer. Tout son système repose — Art. 1er — sur les *Unions régionales de syndicats*, à « quelques corporations qu'ils appartiennent ». Ces Unions — Art. 4 — élisent *chaque année* « un délégué par 1.000 membres ou fraction de mille supérieure à 333 ». Ces délégués formeront le *comité régional*. Seulement, comme ce comité pourrait avoir des velléités de se réunir trop souvent, M. Klotz prévient qu'il n'aura le droit de se réunir que « deux fois par an », et que la durée de la session étant de trois jours, syndicats, Bourses du Travail, Fédérations nationales de métier ou d'industrie, qui avez des commissions, ou des comités et des assemblées générales au moins une fois par mois, apprenez que M. Klotz a décidé que ces comités auront *le droit* de se réunir *deux fois trois jours par année!*

Puis M. Klotz prévoit une « Fédération Nationale du Travail ». Cette Fédération nationale sera composée — ne rions pas — des présidents, ou à leur défaut, des secrétaires des unions régionales de syndicats. Ces présidents ou secrétaires seront, non pas élus, mais de « droit » membres de « la Fédération Nationale du Travail » de M. Klotz. De « droit » encore du Conseil supérieur du Travail: (Art. 5). Cette *Fé-*

dération nationale aura-t-elle au moins le « droit » de se réunir quand elle voudra? Non. M. Klotz limite naturellement ce droit et déclare qu'elle ne pourra se réunir « qu'une fois par an et pendant cinq jours ».

Comme on le voit, la C. G. T. est pulvérisée, supprimées les Fédérations nationales de métier ou d'Industrie! Cette suppression gêne bien un peu M. Klotz. Il a vaguement senti que « çà pouvait » exister. C'est pourquoi, dans son exposé des motifs, il a pris la précaution d'ajouter qu'il faisait « ...abstrac- « tion de tout point de vue corporatif — ce qui est une ques- « tion d'organisation intérieure —... » Que veut-il dire par là? Son projet ne le précise pas.

Entend-il que les syndicats composant ces unions régionales, « à quelques corporations qu'ils appartiennent », auront le droit de créer, en dehors de ces unions, des Fédérations de métier ou d'industrie? Précisez, précisez, M. Klotz! A moins que vous n'en sachiez rien vous-même, car si vous répondiez par l'affirmative, votre projet ne rimerait à rien. Il n'y aurait rien de changé; on n'aurait qu'une loi de plus. M. Klotz peut même être assuré que si sa proposition de loi était votée, les organisations syndicales se passeraient aisément de l'autorisation des parlementaires pour se réunir, continuer à faire vivre leurs fédérations nationales et la C. G. T.

III

Au fond, la proposition de M. Klotz n'est qu'une enfantine et pitoyable tentative de parlementarisation du syndicalisme. Ce qu'on veut, c'est traiter la classe ouvrière organisée, comme on traite la masse électorale. Mêmes procédés, mêmes formules. En bas, *l'électeur syndiqué* — ce dernier titre le différenciera seulement de *l'électeur politique* — élisant un délégué à l'union régionale des syndicats. A leur tour, les unions constitueront le *parlement syndical.* Les présidents ou secrétaires de ces Unions créeront ensuite la *Fédération Nationale du Travail.* Ce sera une sorte de *Sénat ouvrier,* dont la vie se manifestera *une fois,* pendant *cinq jours* par année.

Système simple! Le syndiqué est réduit à zéro. Sans doute au lieu de voter, comme l'électeur politique, tous les quatre ans, l'électeur syndical votera tous les ans. Mais, comme le premier, il rentrera ensuite chez lui, attendant, ne s'occupant plus de rien, s'étant livré, pieds et mains liés, à des « députés syndicaux ».

M. Klotz n'a oublié qu'une chose : c'est que *le syndicalisme est l'opposé du parlementarisme*. Ce ne sont pas les votants, les *passifs,* qui comptent, mais les *actifs*. Le nombre ne fait pas loi, ici, mais la volonté. La qualité prime la quantité.

Comment, dans nos luttes économiques pourrait-il en être autrement ? L'action du syndicalisme, qu'est-elle autre chose que l'action de minorités hardies, entraînant derrière elles les masses dont elles expriment les besoins ? Ce sont ces clairvoyants qui guident les autres, ceux que la pression patronale écrase plus fortement, ceux qui sont déprimés par la corruption, par les faveurs, les minimes augmentations de salaires, la division en catégories rivales de salariés maintenue avec tant d'énergie et distribuée habilement par le patronat, le travail aux pièces, source de développement de concurrences jalouses et d'égoïsme, etc... Dans cette atmosphère de servitude et de lâcheté, qui, si non *l'élément actif* peut, par la force morale qu'il conquiert, par son ardeur, réveiller les énergies éteintes, les courages endormis, les désirs de révolte comprimés ?

Ceux-là seuls comptent pour le syndicalisme. Il n'envisage comme facteurs de l'évolution arrière que ceux qui ont su complètement s'affranchir du joug et de la terreur patronale, dans les usines ou ateliers. Et le syndicalisme incite ces individualités agissantes à agir davantage, encore et toujours, en participant, heure par heure, minute par minute, à ses luttes. Du fait de cette activité, seules ces individualités agissantes créent le droit nouveau, le droit ouvrier, seules elles donnent aux organismes syndicaux l'impulsion, qui est la condensation de leur propre volonté, de leur énergie, de leur activité.

Or, peut-on supposer, comme se l'imagine naïvement M. Klotz, que ces individualités agissantes, qui ont été traquées, chassées d'usine en usine, de région en région, par la haine ou l'organisation défensive du patronat, acceptent d'être réduites à l'inertie, de déléguer leurs pouvoirs à d'autres issus du mécanisme froid des élections, de copier servilement le vieux système démocratique impuissant ? Comment pourraient-ils consentir à s'en remettre à des personnes interposées, à des pseudo-parlementaires ouvriers, à des simili-préfets ou évêques ouvriers ? Comment peut-on se figurer que ces militants de choix, ces combattants du premier rang puissent permettre qu'on les assimile aux veules, aux timides, aux lâches ? Tous les hommes ne se valent pas dans la lutte. Il se produit une sélection. C'est cette sélection qu'on veut noyer dans la masse amorphe,

par le procédé du suffrage universel employé sur le terrain politique.

Vraiment, il faut avoir une ignorance sans fond, pour assimiler ce qui se passe dans nos milieux et ce qui a lieu dans les parlements. Les parlements sont loin de la vie, ils ne créent rien. Or le syndicalisme est essentiellement créateur. Il crée, parce qu'il a pour champ d'activité, d'expérience, d'application, l'immense espace de la vie économique, dans lequel, chaque jour, se découvrent de nouveaux horizons à l'activité humaine.

Vouloir enfermer le mouvement le plus vivant qu'on puisse imaginer dans quelques cadres légalitaires, dans quelques règlements minutieux et rigides, c'est méconnaître l'essence même de ce mouvement. Le syndicalisme imite le capitalisme. Il brise toutes les barrières, légales ou non, par lesquelles on prétend arrêter son cours. Que M. Klotz et ses pareils se le tiennent pour dit. Les militants ouvriers ont sous les yeux l'exemple du capitalisme. Celui-ci ne trouve l'expression réelle de sa vitalité, de ses besoins, n'obtient de résultats, qu'en dehors de toutes restrictions légales et en opposition au centralisme démocratique, qui ne pourrait que paralyser son expansion. Est-ce que le formidable développement industriel, commercial et financier, qui se fait par les ententes, comptoirs, cartels et trusts n'est pas l'expression vitale de cette expansion en dehors ou en marge de toutes les légalités? Il suffit de jeter un coup d'œil sur les trusts américains, les cartels allemands et les comptoirs français pour le constater. En vain, les législateurs de tous les pays ont essayé de canaliser, d'endiguer cette force aveugle. En Allemagne, en Autriche, en Amérique, des lois ont bien été votées. Le lendemain, le capitalisme trouvait une nouvelle forme d'association, d'action, qui lui permettait l'évasion du « nœud légal » par lequel le législateur avait espéré arrêter sa marche. Et, c'est malgré les législateurs, malgré les arrêts des parlements, que le développement industriel, financier, commercial des comptoirs, ententes, cartels ou trusts nationaux et internationaux, s'est si merveilleusement manifesté.

Les syndicalistes concluent que la conséquence qui découle de cette situation de fait, c'est la nécessité impérieuse, inéluctable pour la classe ouvrière d'agir, elle aussi, par elle-même, quotidiennement, et non pas accidentellement et par délégation, ainsi que le rêve M. Klotz.

Le syndicalisme, c'est un vaste fédéralisme économique. Non seulement il combat les divisions hiérarchiques et autoritaires

de la société bourgeoise, mais encore il entend organiser l'apprentissage de la liberté. Il ne se donne ni organe directeur ni gouvernement arbitraire ; il suppose un effort personnel et constant des militants. En ne limitant ni les formes d'action ni les initiatives individuelles, il excite les volontés et nécessite les efforts.

Les tentatives de parlementarisation des organisations ouvrières ne réussiront pas. La vie syndicale se déroule sur un autre plan que la vie politique. Elle ne connaît que des éléments actifs, qu'il n'est au pouvoir de personne de brider ou de replonger dans la masse des éléments passifs. Le syndicalisme parlementarisé que rêve M. Klotz ne nous inquiète guère. On ne va pas contre les tendances fondamentales d'un mouvement. On ne détourne pas le cours naturel de la vie. Que M. Klotz et ses pareils en fassent leur deuil. Le syndicalisme restera un mouvement inspiré par des minorités hardies, qui traduiront les désirs des masses et les clarifieront à leurs propres yeux. Il demeurera un fédéralisme économique, organisant l'action, provoquant les initiatives, exaltant la lutte. Les méthodes parlementaires, centralistes et autoritaires resteront pour compte à la bourgeoisie.

A. Merrheim,
Secrétaire de l'*Union des Ouvriers en Métaux*.

La Question Agraire en Russie

Malgré que dans ces quarante dernières années, l'industrie se soit rapidement développée en Russie, ce pays est demeuré essentiellement agricole, et la question agraire, qui intéresse les 5/6 de la population, y a une importance capitale. On voudrait dans cette courte étude, indiquer brièvement de quelle manière elle se pose, ou, plus exactement, rappeler les faits dont la connaissance est indispensable à l'intelligence des solutions que proposent les Partis socialistes.

Nous examinerons tour à tour la situation des paysans, le mode de possession du sol et les mesures gouvernementales.

I. — Situation des Paysans

Pour comprendre la situation actuelle du paysan russe, il est indispensable de remonter jusqu'à l'émancipation des serfs. Avant cet acte, la terre appartenait soit à la noblesse foncière, soit à la couronne. On ne pouvait émanciper les paysans sans leur donner la possession d'une part de cette terre. Il fallait cependant faire cette part très petite, afin que les paysans libérés ne tirassent pas de leurs lots des revenus suffisants et fussent obligés de s'employer sur les terres de leurs anciens maîtres. Les paysans de la couronne furent moins mal partagés que ceux de la noblesse. Tous le furent mal. En règle générale, on leur attribua les terres les plus mauvaises et les plus mal placées. De plus, d'après les évaluations les plus prudentes, les terres leur furent vendues trois fois plus cher qu'elles ne valaient. Le payement s'est fait par annuités, qui ont duré jusque dans ces toutes dernières années.

A la fin du XIX^{e} siècle, le sol de la Russie d'Europe était réparti de la façon suivante.

Etat	144,446.000 déciatines (1)		
Famille impériale...	7,114.000	—	soit 39 o/o.
Couvents, églises....	2,470.000	—	
Nobles, marchands..	99,217.000	—	soit 25 o/o.
Paysans, anciens serfs	135,013.000	—	soit 34 o/o.

Ces 135.013.000 déciatines des paysans n'en comportaient que 110 millions de terre cultivable.

Au moment de la libération, l'étendue des lots attribués aux paysans était en moyenne de 3,2 déciatines par tête de paysan mâle et adulte, pour les anciens serfs de la noblesse, et de 6 déciatines pour les anciens serfs de la couronne. Cette étendue n'a fait que décroître depuis lors, à mesure que s'accroissait la population. Presque partout l'étendue des lots a diminué de moitié; en beaucoup d'endroits, les lots actuels sont trois fois plus petits qu'au lendemain de l'édit de libération.

Le premier trait patent de la situation actuelle des paysans russes est donc l'insuffisance du territoire dont ils disposent.

Un second trait est l'insuffisance de la culture. Certes, la technique agricole a progressé en Russie dans ces cinquantes dernières années. A mesure que leurs parcelles de terre se faisaient plus étroites, les paysans ont dû augmenter le rendement du sol. A l'origine, quand la terre était en abondance, le paysan la laissait reposer plusieurs années, puis il a varié les cultures: le système le plus généralement employé consiste à semer une année en blé d'hiver, l'année suivante, en blé de printemps ou en culture industrielle et à laisser la terre en jachère la troisième année. Cette culture ne peut donner que de faibles rendements, comme le prouvent les quelques chiffres comparatifs suivants:

Moyennes de rendement à l'hectare par hectolitres (1887-1897)

	SEIGLE	BLÉ	AVOINE
Russie	7,9	6,8	12,2
France	15,8	16,0	22,3

Certes, les rendements en blé sont allés en augmentant dans ces cinquante dernières années, mais le prix des blés a baissé aussi sensiblement, de sorte que les paysans russes n'ont pas tiré grand avantage du perfectionnement de leur technique.

(1) La « déciatine » est sensiblement égale à l'hectare ; exactement, elle vaut 1,091 hectare.

En règle générale, le blé exporté par la Russie est celui des grands ou moyens propriétaires fonciers et non celui des paysans. A l'automne, dès la moisson faite, le paysan vend son blé: il doit payer ses impôts et s'acquitter de ses dettes; pressé de vendre, il vend bon marché. Au printemps, il rachète son blé et à des prix extrêmement élevés.

On a calculé que, quand la récolte est bonne, le blé est juste en quantité suffisante pour l'alimentation de la classe paysanne. Or, étant données les conditions climatériques de la Russie, étant donné aussi le régime extensif de la culture, on compte, en dix ans, de trois à quatre bonnes récoltes et de trois à quatre récoltes ou mauvaises ou très mauvaises. Les très mauvaises récoltes vont avec leurs cortèges habituels de famines et d'épidémies.

Si d'ailleurs, on laisse de côté ces manifestations extrêmes de la misère paysanne, on se trouve devant des faits qui, pour être moins émouvants n'en sont pas moins démonstratifs.

La mortalité est plus élevée en Russie que dans les pays de l'Europe occidentale (Russie 35 pour 1.000, France 22). De plus, tandis que la mortalité diminue partout ailleurs en Europe, elle augmente en Russie (24 à 29 pour 1.000, au commencement du XIX^{e} siècle, 35 maintenant). En Russie, enfin, *on meurt plus à la campagne que dans les villes.*

L'arriéré des impôts fonciers augmente chaque année. De 25.000.000 en 1875, il passait à 50.000.000 en 1890 et atteignait 119.000.00 en 1900.

Le nombre moyen de chevaux par hectare de terre cultivée est plus faible en Russie que partout ailleurs (Russie, 94; France, 107; Allemagne, 119; Danemark, 171). De plus, en 1846, il y avait en Russie 40 chevaux pour 1.000 habitants; en 1861, il y en avait 26; il n'y en avait plus que 19, en 1898.

Pour donner une idée de la manière dont vit normalement le paysan russe, nous ne pouvons mieux faire que de traduire quelques passages du travail du *Comité de Toula pour l'étude des besoins de la production rurale:*

Le paysan de la région de Toula a pour habitation une chaumière de 5 à 6 mètres de côté, et d'un peu plus de deux mètres de hauteur. Beaucoup de ces chaumières n'ont pas de cheminée: la fumée s'échappe par une ouverture pratiquée au haut du toit (dans le district d'Epiphan, 16,4 pour cent des maisons d'habitation sont de ce genre). La couverture en chaume est rarement étanche et, en beaucoup d'endroits, on amoncelle le fumier presque jusqu'au toit pen-

dant l'hiver, afin d'avoir plus chaud. Dans un cube d'air aussi limité, vit la famille paysanne, parfois très nombreuse. On dort sur des bancs, des planches fixées au mur et sur le poële. Le sol est presque toujours en terre battue car, pendant l'hiver, on entre dans la maison les veaux, les agneaux, les jeunes porcs, parfois même la vache. L'entassement des êtres vivants rend l'atmosphère lourde et rance. L'humidité intérieure, l'infiltration des eaux du dehors à travers le chaume et le fumier détériorent rapidement les constructions; un grand nombre de chaumières sont à réparer sérieusement ou à refaire... Dans les districts sans forêts, les paysans se chauffent avec de la paille et, dans les années de mauvaise récolte, avec du fumier, ce qui les met dans l'impossibilité d'améliorer leurs terres... Les bains n'existent presque pas. On se lave dans la chaumière, sur les poëles, avec un peu d'eau chaude et presque toujours sans savon. La phtisie et les maladies de peau sont répandues dans d'effrayantes proportions... En général, et quelque paradoxal que cela puisse paraître, la vie rurale est tellement anti-hygiénique qu'il est presqu'impossible de lutter contre les épidémies. Ce qui, à cet égard, a une importance considérable, c'est l'état de délabrement dans lequel se trouvent les organismes des paysans, par suite de leur mauvaise alimentation. Des produits comme la viande, le gruau, le lard, l'huile, ne paraissent sur la table du paysan que dans des circonstances exceptionnelles, deux ou trois fois par an; sa nourriture habituelle est faite de pain, de *kvass,* souvent de chou et d'oignon, et, à l'automne, de légumes frais, quand il y a des potagers dans le voisinage. De plus, il s'en faut beaucoup que le paysan mange à sa faim, même dans les années de bonne récolte.

Il est aisé de comprendre que, ne gagnant pas sa vie sur sa terre, le paysan russe ait essayé soit de s'employer temporairement à d'autres travaux, soit d'émigrer.

Dans les régions industrielles, les paysans vont aux fabriques auxquelles ils apportent une main d'œuvre irrégulière et inhabile, mais très bon marché. Dans la région des terres noires, ils vont vers les grandes propriétés du midi s'employer aux travaux agricoles. Le centre de la Russie, la Petite Russie et la région de la moyenne Volga fournissent chaque année près de 3.000.000 d'émigrants temporaires de ce genre. Ce mouvement est naturellement d'autant plus intense que l'année est plus mauvaise et ceux qui y participent sont les plus dépourvus. Les bénéfices de ces déplacements sont d'ailleurs aléatoires. On part sans renseignements sérieux: on a entendu dire que la récolte est bonne dans tel gouvernement et on y va; si les renseignements sont faux ou si les places sont déjà prises, on va plus loin; on reste ainsi de 3 à 6 mois loin de sa maison, on

fait des centaines de kilomètres, on travaille de l'aube à la nuit, on est nourri presque aussi mal que chez soi et, quand on revient avec un peu d'argent, (ce qui est loin d'être toujours le cas), la somme n'en excède pas 30 roubles (80 francs).

L'émigration définitive pourrait, si elle était libre, être tenue pour un précieux symptôme de la situation matérielle des paysans russes. Mais elle n'est pas libre, et, comme nous le verrons plus loin, la politique du gouvernement a varié à ce sujet. Disons cependant que, de 1890 à 1900, la moyenne de l'émigration annuelle en Sibérie a été de 200.000. Elle a sensiblement fléchi de 1900 à 1905, est remonté à 200.000 en 1906, et a dépassé 500.000 en 1907.

A l'étroit sur leurs terres insuffisantes, les paysans ont, dans le régime actuel, deux moyens d'agrandir leurs champs: acheter ou affermer la terre d'autrui. Nous reviendrons sur l'achat des terres en parlant de la banque rurale; disons seulement que les plus riches seuls peuvent acheter et que le prix de la déciatine de terre a augmenté dans ces vingt dernières années, dans des proportions inouïes: elle valait en moyenne 39 roubles en 1891, et 120 roubles en 1906.

On peut évaluer à 25.000.000 de déciatines la superficie des terres affermées. Le prix du fermage est très élevé et d'autant plus élevé que la demande est plus grande, c'est-à-dire que la situation des paysans est plus précaire. Souvent le fermier paye sa location en travail et c'est le régime le plus dur, car il est obligé de faire les travaux des champs du propriétaire avant les siens: il ensemence pour lui-même trop tard et moissonne souvent ses blés quand ils sont ou brûlés ou pourris.

Il est possible de résumer tout ce qui vient d'être rappelé, en disant que les paysans russes se trouvent dans une misère générale et profonde. Ils manquent de terre, ils manquent des moyens d'améliorer rapidement leur technique agricole, ils sont enfin tellement dépourvus qu'ils ne peuvent tenter la moindre résistance contre l'exploitation des industriels des villes et des grands propriétaires des campagnes.

II. — Le mode de possession du sol

La *commune rurale* est le fait caractéristique de la possession du sol en Russie. Cette institution a été et est encore l'objet de tant de discussions passionnées, qu'il est impossible de parler de la question agraire en Russie sans parler d'elle. Elle tient d'ailleurs une place considérable dans la vie rurale, et un tableau de cette vie qui la négligerait serait forcément incomplet.

Plus des trois quarts de la terre cultivable dont disposent les paysans russes (près de 90 millions, sur 110) appartiennent à des communes rurales. L'autre quart est sous le régime de la propriété individuelle (1).

La commune rurale est une union de familles paysannes. La plupart du temps, elle a les mêmes bornes que le village; quelquefois, il y a deux ou plusieurs communes dans le même village ou deux ou plusieurs villages dans la même commune. La commune est gérée par le *mir,* assemblée des chefs de famille. La terre communale se divise généralement en deux parties: l'une, qui comprend les pâturages, quelquefois les prairies et rarement les forêts, reste indivise; l'autre, qui comprend surtout les champs, est partagée entre les familles de la commune. Chaque famille a donc la jouissance du lot de terre qui lui est ainsi attribué, et cette jouissance dure jusqu'à ce qu'un nouveau partage lui attribue un autre lot. Dans le principe, les partages ont lieu tous les dix ou douze ans. La commune est collectivement responsable des impôts fonciers du territoire qu'elle gère.

En 1882, dans *l'Introduction* à la traduction faite par Véra Zassoulitch du *Manifeste communiste* en Russe, Engels écrivait: « ...En Russie, à côté d'un capitalisme qui se développe avec une hâte fébrile, à côté de la propriété foncière bourgeoise

(1) Imparfait d'ailleurs : Souvent les lots sont héréditaires, mais leurs possesseurs ne peuvent les vendre qu'avec la permission de la commune. Le régime de la propriété individuelle se rencontre surtout dans les gouvernements de Poltava, Kiiev, Volhinie, Vitepsk, Minsk, en Lithuanie et dans les provinces Baltiques.

à peine constituée, nous trouvons un communisme rural qui occupe plus de la moitié du territoire. Maintenant, la communauté paysanne russe, le *mir,* où se retrouve, dans une forme à vrai dire très décomposée, la primitive communauté rurale du sol, permet-elle de passer directement à une forme communiste supérieure de la propriété foncière? Ou bien lui faudra-t-il subir d'abord la dissolution qui apparaît dans le développement historique de l'Occident? Voilà la question. La seule réponse qu'on y puisse faire aujourd'hui est celle-ci: S'il arrive que la révolution russe donne le signal d'une révolution ouvrière en Occident, de façon que les deux révolutions se complètent, le communisme foncier de la Russie actuelle, le *mir* russe actuel pourra être le point de départ d'une évolution communiste ».

La question était posée bien avant qu'Engels ne la formulât. Elle se pose encore. Tandis que certains socialistes voient dans la commune russe une institution pleine de promesses et qui n'aurait, pour devenir vraiment communiste, qu'à laisser s'épanouir les germes qu'elle contient, d'autres pensent au contraire qu'elle doit disparaître, faire place à la propriété individuelle, dont le régime amènerait la formation d'un prolétariat agricole qui s'emparerait un jour de la production .

Notre intention ne saurait être de faire un choix entre ces deux opinions; nous voudrions seulement, dans la mesure où c'est possible, donner sur la commune rurale russe quelques renseignement plus concrets que ceux que l'on trouve d'ordinaire dans la littérature économique occidentale.

Dans le principe, avons-nous dit, la répartition des terres communales se fait à des intervalles de 10 à 12 ans; mais ce n'est que dans le principe. Il faut, en effet, dès l'abord distinguer entre les communes *vivantes,* c'est-à-dire celles où les partages périodiques ont *effectivement* lieu, et les communes *mortes,* dans lesquelles ces partages n'ont pas lieu. D'après des renseignements recueillis sur 73.811 communes de 35 gouvernements (sur 50), possédant 38 millions de déciatines de terre et groupant 3.500.000 familles (environ 20.000.000 d'habitants), les communes vivantes représenteraient les 64 centièmes de l'ensemble des communes étudiées; elles grouperaient un peu plus des trois-quarts de la population et possèderaient les quatre cinquièmes de la terre.

Une des questions les plus confuses dans l'étude de la commune rurale russe est celle de la manière dont se fait la répar-

tition du sol. Tantôt on partage également la terre entre toutes les familles, sans tenir compte de leurs besoins et des forces productives dont elles disposent; tantôt le partage a pour base le nombre d'adultes mâles; tantôt on fait rentrer tous les habitants en ligne de compte; tantôt on a égard aux besoins et aux moyens de travail de chaque famille. La même solution peut avoir dans des communes différentes des effets opposés: là où la terre rapporte, il est avantageux d'en avoir beaucoup, là où elle ne rapporte pas, il vaut mieux n'en pas avoir, afin de n'avoir pas d'impôts à payer. Pour les prairies, tantôt on divise la terre en lots au moment de la fenaison et chacun garde le foin de son lot, tantôt on fauche par lots et on partage le foin quand il est coupé.

Les méthodes sont, on le voit, d'une extrême diversité. De plus, les méthodes changent avec le temps. Telle commune passe du système des parts familiales égales au système où l'on tient compte des besoins de la consommation, à celui où les forces de travail sont déterminantes ou à tel autre. Et l'on conçoit que le jugement d'estimation qu'on va porter sur ces changements dépendra de la conception qu'on a de l'égalité et de la justice. Aussi est-il très difficile de s'entendre.

Dans une étude consacrée à la commune rurale par un de ses défenseurs, je lis que, d'après les renseignements recueillis sur 6.830 communes, la méthode de répartition des terres, est en progrès dans 68 communes, sur 100, en régression dans 11 sur 100, sans changement dans les autres, et je me demande si, partant des mêmes renseignements, un adversaire de la commune rurale n'en pourrait pas tirer une toute autre conclusion.

Les difficultés ne seront pas moindres, quand il s'agira d'apprécier l'influence de la commune rurale sur la technique agricole.

Presque partout, et afin que la répartition des terres soit plus équitable, on commence à diviser le territoire communal en un certain nombre de grandes sections en tenant compte de la qualité des terrains, de leur aptitude, de leur éloignement, etc... Puis on donne à chaque famille un morceau de chaque catégorie. Il en résulte un morcellement extrême: chaque paysan a plusieurs lots, quelquefois fort loin les uns des autres; chaque lot est très étroit; le terrain pris pour limiter les lots et y ménager un accès est considérable; on perd beaucoup de temps, de semence et de place. Faudra-t-il en rendre le *mir* responsable ou suspendre son jugement en considérant qu'en

bien des pays de propriété individuelle, on peut constater les mêmes inconvénients?

N'étant que l'usufruitier temporaire de son lot, le membre de la commune rurale ne va-t-il pas hésiter à amender sérieusement sa terre, à la labourer profondément, à la fumer? Ne craindra-t-il pas de voir au prochain partage, sa terre amendée passer à un autre et de recevoir une terre en mauvais état? Il n'est pas douteux que cette crainte est assez générale. Bien que le besoin se fasse sentir de plus en plus d'intensifier la culture, beaucoup de paysans hésitent à améliorer leur sol, et le *mir* semblerait bien ici de nature à gêner les innovations heureuses au bénéfice de pratiques surannées. Mais voici qu'on nous dit que certaines communes ont pris des mesures dont l'intention est certainement de remédier à cet inconvénient: ici, on s'arrange pour laisser à chacun la plus grande partie de son ancien lot, ce qui d'ailleurs a pour revers d'augmenter le morcellement; là, on exige de qui entre en possession d'un lot mieux travaillé une indemnité en argent, en nature ou en travail. Ces mesures sont-elles efficaces? Sont-elles générales? C'est fort douteux. Ne tendent-elles pas d'ailleurs à consolider la possession des lots, et, par là, ne sont-elles pas orientées vers l'appropriation individuelle?

Disons, pour terminer, que, d'une manière générale, le paysan n'est pas libre de semer sur sa part de terre ce qui lui plaît, quand il lui plaît et comme il lui plaît. Et il en est de même de tous les autres travaux des champs. Le *mir* n'est pas seulement le répartiteur des terres, il est aussi l'ordonnateur de leur exploitation. Il dit, par exemple, et c'est un des faits les plus démonstratifs, qu'à partir de telle époque, on lâchera librement le bétail sur les champs ou les prés; il faut donc avoir moissonné ou fauché sous peine de voir ses blés ou ses foins détruits. Faudra-t-il ici condamner sans retour la tyrannie du *mir* ou faire la réflexion qu'on est obligé de lâcher le bétail sur les champs parce qu'on manque de pâturages, situation qu'on ne saurait équitablement imputer au *mir?*

Ces faits et toutes les réticences qui s'imposent au moment de formuler sur la commune rurale russe un jugement d'estimation, montrent combien la question est complexe. Aucune peut -être n'est de nature à mieux mettre en lumière la vanité des systèmes logiques, des constructions idéologiques, des opinions justifiées par des considérations abstraites. Les pronostics des théoriciens risquent fort ici de ressembler aux prédic-

tions de ceux qui font métier d'annoncer la pluie ou le beau temps. C'est que la clarté nécessaire à toute généralisation positive fait particulièrement défaut ici. La vie se moque de nos formules; elle les contredit souvent, elle les dépasse toujours.

III. — Les mesures gouvernementales

Si on laisse de côté les dispositions d'intérêt secondaire, on peut grouper les mesures prises par le gouvernement touchant la question agraire sous les trois chefs principaux suivants: politique d'émigration, institution et fonctionnement de la banque rurale, réglementation du *mir*.

La politique d'émigration. — L'attitude du gouvernement touchant le peuplement des territoires neufs a beaucoup varié dans ces dernières années. De 1850 à 1860, le gouvernement favorisa le peuplement du Sud et du Sud-Est de la Russie, ainsi que de la Sibérie. Beaucoup de propriétaires acquirent des terres dans ces régions encore presque désertes et y transportèrent des serfs. Après la libération, et pour ne pas priver les propriétaires de la main-d'œuvre de leurs anciens serfs, le gouvernement s'opposa au mouvement d'émigration. Exception n'était faite que pour la région de l'Altaï, où se trouvaient des terres d'Etat, et pour l'Extrême-Orient où le gouvernement voulait peupler les frontières chinoises. On ne tenait plus aucun compte des besoins de la classe paysanne; on ne se préoccupait plus que des intérêts des propriétaires fonciers et du gouvernement. L'émigration ne cessait pourtant pas de grandir. On prit de nouvelles mesures contre elle (loi de 1889). On réduisit à des sommes insignifiantes les secours accordés aux émigrants, on leur donna des lots insuffisants: les émigrants mouraient par milliers sur les routes, mouraient aussi de faim pendant les premiers mois d'exploitation. On refusa enfin toute autorisation (1892).

En 1893, nouveau revirement. On commençait la construction du Transibérien; il fallait donc peupler la Sibérie. Le comité des chemins de fer de Sibérie s'en chargea. On dépensa

des sommes relativement élevées et on donna aux émigrants des lots de terre plus étendus. Mais un nouvel obstacle se dressa bientôt. Les meilleures terres furent vite occupées et il fallut diriger les nouveaux arrivants sur la taïga sibérienne ou sur les steppes désséchées du Sud-Ouest de la Sibérie: le travail se fit rare et la vie chère. Aussi, à partir de 1896, on vit se dessiner, puis s'accentuer un mouvement de retour. Bientôt, près d'un cinquième des familles émigrées repassent chaque année l'Oural.

Il fallut changer de politique. Il fut décidé qu'avant d'émigrer, chaque groupe de paysans enverrait en Sibérie un délégué qui n'accepterait le territoire attribué à ses mandataires qu'après s'être rendu compte des ressources du pays. Il fut, en outre, décidé qu'il y avait intérêt à ne laisser émigrer que les familles possédant quelque bien. Il en résulta que les trois quarts des émigrants préféraient se passer des secours de l'Etat et retrouvaient en Sibérie la misère qu'ils avaient laissée chez eux.

A partir de 1900, et surtout après les Jacqueries de 1901 et 1902, nouvelle orientation de la politique d'émigration. Effrayés par les soulèvements paysans, les propriétaires ne demandèrent pas mieux que de clairsemer la population rurale de la Russie d'Europe et surtout des gouvernements où elle était la plus dense, la plus misérable et par suite la plus agitée. Leurs désirs ont abouti à la loi du 6 juin 1904 et à l'édit du 10 mars 1906. Sur 100 délégués des paysans désireux d'émigrer, près de 80 reviennent sans avoir rien trouvé; sur 100 familles d'émigrants, 20 retournent en Russie. Ces faits démontrent amplement que l'émigration est mal organisée. Mais les propriétaires de Russie ont peur et le gouvernement, pour leur obéir, n'hésite pas à faire de la réclame pour les terres de Sibérie. Et c'est ainsi que l'émigration après avoir fléchie de 1900 à 1905, a atteint son ancien taux en 1906 (200.000) et l'a presque triplé en 1907 (540.000) (1).

Telle a été, dans ces soixante dernières années, la politique du gouvernement russe en matière d'émigration. Il est facile d'en voir l'esprit: le gouvernement a agi en conformité soit avec ses rêves de domination en Asie, soit avec les intérêts des pro-

(1) Quelque considérable que puisse paraître ce chiffre; il faut rappeler que l'augmentation annuelle de la population en Russie est de 1.500.000 à 2.000.000. Si l'émigration pouvait résoudre la question agraire, encore faudrait-il que son taux annuel fût au moins égal au taux de l'accroissement de la population.

priétaires fonciers. Le point de vue de la classe paysanne lui a été étranger; il a constamment sacrifié cette classe, dont une grande partie n'a retiré de cette politique que de nouvelles souffrances et de nouvelles déceptions.

La banque rurale. — Fondée en 1883, cette banque a pour mission de faciliter l'achat des terres. De 1883 à 1886, il est acheté par son intermédiaire plus de 800.000 déciatines; elle prête à l'acheteur jusqu'aux 9 dixièmes de la valeur de la terre; ces conditions permettent aux plus dépourvus d'acquérir de nouveaux champs.

De 1887 à 1895, la banque ralentit sensiblement ses opérations. Elle fait des avances proportionnellement moins élevées; elle est d'une rigueur extrême pour les retards de payements. Cela a pour effet que les plus dépourvus ne peuvent songer à s'adresser à elle; son aide va à ceux qui ont déjà quelque bien.

En 1895, nouvelle réglementation de la banque. Désormais, elle peut acheter elle-même et revendre à crédit. Elle peut, en outre, prêter sur hypothèques aux paysans dont les terres n'ont pas été acquises par son entremise. Ses opérations s'étendent rapidement: de 1896 à 1904, elle achète 904.000 déciatines et en revent à crédit 627.000; de plus, la moyenne annuelle des achats faits par son entremise s'élève à plus de 600.000 déciatines.

A partir de 1905, (édit du 3 novembre) et surtout de 1906, (loi du 21 mars), la banque peut accroître encore son activité grâce à des dispositions nouvelles: le vendeur est payé en papier. Du 3 novembre 1905 au 1 août 1906, la banque reçoit l'offre de plus de 5 millions et demi de déciatines de terre. Du 3 novembre 1905 au 1 novembre 1907, la banque est autorisée à acheter 4.608.000 déciatines de terre, représentant un capital de plus de 500.000.000 de roubles. dans le même temps, 1.396.000 déciatines étaient achetées par son entremise et avec son aide pour 179.000.000 de roubles.

A l'heure actuelle, la banque a fait pour son compte des achats considérables de terre. L'avenir dira comment elle la revendra.

Le gouvernement et la commune rurale. — On a beaucoup discuté sur les origines de la commune rurale; les uns ont vu en elle une survivance du communisme primitif; les autres une institution relativement récente créée par les tsars, afin de faciliter la perception des impôts. Ce qui ne saurait en tout cas

être mis en doute, c'est que les considérations d'ordre fiscal n'ont pas été, au moment de la libération des serfs, étrangères au maintien de la commune rurale. L'édit du 19 février 1861 exige, pour que la commune soit dissoute, l'approbation des deux tiers de l'assemblée communale; quant aux paysans désireux de sortir de la commune en gardant leur lot de terre, ils devaient payer d'un coup l'indemnité de rachat. Ces dispositions favorables à l'existence de la commune rurale furent accentuées encore dans la suite et notamment par la loi du 8 juin 1893, au terme de laquelle il ne suffit plus, pour sortir de la commune, de payer l'indemnité de rachat: il faut encore que la chose soit votée par les deux tiers de l'assemblée communale.

Ainsi, tant que les paysans restaient tranquilles, on ne songeait pas plus à toucher à leur vieille institution qu'on n'avait songé, comme nous l'avons vu plus haut, à les clairsemer par l'émigration. Mais, dès qu'ils se remuèrent et firent naître quelques craintes, on se mit à penser que la commune rurale n'était peut-être pas aussi inoffensive qu'on avait cru. Ne jouissait-elle pas d'une autonomie dangereuse? N'était-elle pas le grand fait économique qu'un Parti révolutionnaire exaltait dans sa propagande? Il fallait donc la détruire ou du moins rendre aisée sa décomposition. Cette manière de voir, qui a été celle des trois ou quatre derniers ministères, et y compris le ministère actuel, a abouti à l'édit du 9 novembre 1906, que vient d'approuver la troisième Douma.

Désormais, n'importe quel membre de la commune rurale peut en sortir. Il lui suffit d'en manifester la volonté. Les lots de terre dont il jouissait comme membre de la commune deviennent sa propriété. Bien plus, il a le droit de demander que ces lots soient réunis de manière que son bien soit d'un seul tenant. La commune n'est pas tenue de le satisfaire sur ce point; mais si elle ne le fait pas, elle lui est redevable d'une indemnité pécuniaire.

Nous voudrions pouvoir donner ici quelques indications sur les effets de cette législation, si défavorable à la commune rurale. Il est du plus haut intérêt de savoir si les sorties du *mir* ont été nombreuses, si leur nombre croît chaque jour, quelle est en général la situation de ceux qui sortent, quel usage ils font de leur terre une fois qu'ils en sont les maîtres absolus, etc... Nous n'avons pas entre les mains de matériaux suffisants pour pouvoir répondre à ces questions. Nous nous contentons donc de les poser.

Ce qu'on peut en tout cas, et ce qu'il faut bien voir, c'est le but que poursuit le gouvernement en déclarant la guerre à la commune rurale. Il veut faire de ses millions de paysans de petits propriétaires fonciers, parce qu'il espère qu'une fois propriétaires, ils en acquerront la mentalité et seront réfractaires à toute tentative pour les gagner à la Révolution.

Quoiqu'on puisse penser de l'efficacité et de l'opportunité de la nouvelle législation, qu'on tienne d'autre part la commune rurale pour une institution pleine de promesses ou qu'on y voie un organisme en train de mourir de consomption, il ne faut pas se dissimuler que sa disparition, si elle a lieu, changera la face de la Russie. Une formidable classe paysanne, réactionnaire et timide, serait séparée par un infranchissable fossé d'un prolétariat urbain révolutionnaire et agissant, mais peu nombreux. Les destinées futures de la Russie pourraient rappeler par bien des traits l'histoire passée de la France, où les révoltes ouvrières ont été plusieurs fois écrasées grâce à l'appui que les campagnes donnaient à des gouvernements de réaction, et les socialistes russes de demain pourraient bien éprouver pour les descendants des paysans « communistes » d'aujourd'hui un peu de cette haine que Marx avait hier pour les paysans de l'Europe occidentale.

J.-B. Séverac

ENQUÊTES ET DOCUMENTS

La Crise Syndicaliste

ENQUÊTE (1)

V

A. KEUFER

Secrétaire de la Fédération du Livre

L'enquête à laquelle se livre le *Mouvement socialiste* est-elle justifiée par la situation troublée où se trouve en ce moment le syndicalisme français? Est-ce bien une crise dont souffrent les organisations ouvrières?

Je n'hésite pas à répondre d'une façon affirmative aux deux questions. Par l'exposé des opinions diverses et vraisemblablement contradictoires qui seront formulées, trouvera-t-on peut-être quelques indications susceptibles de contribuer à ramener dans le monde ouvrier un peu plus d'entente, de bonne camaraderie et d'union, conditions indispensables pour exercer une action sociale sérieuse et durable.

Avant d'apprécier les causes de la crise actuelle, il n'est pas sans intérêt de faire un peu d'histoire rétrospective du mouvement ouvrier. Cela permettra de mieux faire comprendre comment les travailleurs français en sont arrivés aux divisions et aux rivalités qui créent d'insurmontables obstacles à la propagande et à la centralisation des forces syndicales.

Dans le *Mouvement socialiste* (novembre et décembre 1909), le citoyen Lagardelle a fait une très rapide étude des origines du syndicalisme en France. Il a un peu oublié le syndicalisme ancien, pour ne s'occuper que du syndicalisme nouveau, avec ses nouvelles conceptions, avec ses vastes ambitions. Cette classification ne me semble ni logique, ni conforme à la réalité, car il n'y a pas une ligne de démarcation si nettement indiquée entre le passé syndical et le présent. Il est indéniable que le syndicalisme actuel n'est pas encore dépouillé de l'esprit parle-

(1) Voir les numéros 216 et 217 du *Mouvement Socialiste*.

mentaire, de la confiance dans l'action du législateur et de l'Etat; il serait bien téméraire d'affirmer qu'il s'en débarrassera totalement, malgré les efforts de nombreux militants ouvriers et intellectuels. Bien que ce ne soit pas là la question à étudier aujourd'hui, il m'est impossible de ne pas signaler cet état mental persistant, qui constitue une des causes profondes des déchirements entre travailleurs de corporations différentes, même entre membres de même métier, de même organisation.

Depuis de nombreuses années, le prolétariat français s'est divisé sur les questions de principe, qu'il s'agisse de la lutte de classes, de la suppression du patronat et de la propriété, ou de l'action parlementaire, de la conquête des pouvoirs publics. Au Congrès ouvrier du Havre, en 1880, une discussion s'était produite parmi les délégués et deux congrès étaient tenus: d'un côté se trouvaient les délégués modérés, dont les chefs étaient déjà accusés d'être les instruments du gouvernement, et de l'autre côté figuraient les délégués représentant les idées socialistes pures, les révolutionnaires de l'époque, avec Jules Guesde comme chef.

Je représentais, dans la première fraction, le groupe positiviste de Paris. Je communiquais à ce Congrès deux rapports, un sur le travail des femmes dans l'industrie, l'autre *contre le parlementarisme*. On devine comment je fus accueilli en combattant l'action parlementaire. Je crois bien que c'était la première fois qu'une telle opinion osait se produire dans des réunions ouvrières françaises.

En soutenant cette thèse, je ne faisais que me conformer à l'opinion constamment et énergiquement exprimée par Auguste Comte, réclamant la suppression du parlementarisme. Fidèlement, j'ai conservé les mêmes idées sur les inconvénients nombreux de ce système, mais à la lumière des événements, je reconnais les difficultés qui naîtraient d'une autre méthode pour la nomination du gouvernement: dictature républicaine ou monarchique, ou suppression totale d'une représentation de l'Etat, d'une direction politique.

La vérité de cet axiome sociologique « qu'il n'y a pas de société quelconque sans gouvernement », explique cette nécessité de pourvoir d'une manière ou d'une autre au choix de ce gouvernement.

Dans ces conditions, et jusqu'au moment où le régime parlementaire aura donné toute la mesure, il faut s'y soumettre en essayant d'en atténuer, d'en corriger, si possible, les inconvé-

nients. Ce n'est pas sans appréhensions que l'on doit envisager un changement de système de gouvernement et surtout sa suppression.

Quelques années plus tard, il se dessinait plus nettement, dans le monde ouvrier militant, de sérieuses divergences sur le caractère que devait avoir la lutte contre le patronat, contre le capitalisme. Le parti socialiste, qui prenait une forme déjà plus sérieuse, semblait décidé à entraîner les organisations ouvrières dans la voie politique. En Allemagne, en Autriche, une opposition à cette tendance commençait à apparaître, quelques anarchistes de Vienne et de Berlin menaient une énergique campagne contre les membres de la Social-démocratie. Cette campagne prenait corps au Congrès socialiste international de Zurich, en 1893. L'anarchiste Landauer se prononçait vigoureusement contre le parlementarisme et aussi contre l'obligation qu'on voulait imposer à tous ceux qui seraient admis au Congrès de considérer l'action politique comme partie intégrante du programme des organisations ouvrières. Après de longs et passionnés débats, auxquels prirent part Bebel, Liebknecht et Singer, les maîtres du Congrès de Zurich, il fut décidé que ne pourraient assister aux congrès ouvriers internationaux que ceux qui accepteraient le principe de l'action parlementaire. Evidemment les anarchistes étaient visés dans cette obligation; c'était un moyen de les éliminer, et de mettre un terme aux violentes attaques des adversaires du parlementarisme.

Le Congrès suivant se tint à Londres en 1896. Dans l'intervalle des trois années écoulées du Congrès de Zürich jusqu'à la tenue du Congrès de Londres, les passions politiques ne s'étaient pas calmées, les rivalités de parti étaient plus marquées encore, car dans le monde ouvrier la doctrine de la conquête des pouvoirs publics, même par les moyens révolutionnaires, était loin d'être abandonnée. Les hommes politiques, les députés socialistes affirmaient leur préférence pour l'action politique, supérieure à l'action syndicale. Cette dernière devait être subordonnée à la première.

C'est sous l'influence de cet état d'esprit que se tenait le Congrès de Londres, auquel assistaient tous les socialistes membres du Parlement français et des délégués de syndicats, parmi lesquels Pelloutier, Tortelier, Guérard et autres.

Les conditions d'admission au Congrès, dans la section française, furent l'objet d'une discussion extrêmement vive; il fallait faire une déclaration de principes en faveur de l'action poli-

tique. Aussi régulier que pouvait être le mandat des représentants des syndicats, on voulait le considérer comme insuffisant, tandis que les députés français estimaient que le seul fait d'être les élus du suffrage universel, leur donnait le droit de participer au Congrès.

La délégation française se partageait en deux camps bien tranchés, et personnellement je prenais une part très énergique en faveur de la représentation syndicale régulièrement mandatée, sans que le congrès ait le droit de faire subir aux délégués une sorte de confession sur leurs opinions en matière politique. A *une* voix de majorité seulement la thèse que j'avais soutenue était adoptée. Cela m'avait valu une manifestation d'hostilité générale de la part des parlementaires; ils m'accusaient d'avoir fait cause commune avec les anarchistes, quand en réalité, je n'avais fait que défendre la liberté d'opinion des délégués ouvriers. Il est vrai que depuis cette époque, les anarchistes ont pris une attitude d'intolérance brutale contre ceux qui ne pensent pas comme eux sur le parlementarisme, sur la méthode d'action syndicale. Ils violent avec une déconcertante désinvolture la formule inscrite dans la marque confédérale. C'est l'éternelle contradiction de l'homme: il réclame la tolérance pour lui et il la refuse aux autres; cette contradiction est la source d'incessantes divisions dans tous les partis, et le monde ouvrier n'y a pas échappé, malgré le besoin d'union, plus nécessaire au prolétariat qu'à toutes les autres classes de la société.

C'est à la suite de cette agitation, de ces rivalités d'école, d'ambition dominatrice entre partisans de l'action politique mêlée à l'action syndicale, que les travailleurs français sont arrivés, avec tant de heurts et de luttes, à l'organisation centrale sous la dénomination de *Confédération Générale du Travail.* Avec d'autres camarades, j'ai demandé, dès ses débuts, que son action fut exclusivement syndicale, dégagée de toute influence politique.

Ce préambule m'a paru nécessaire, pour mieux établir mon opinion et éclairer l'histoire de la crise syndicale actuelle. Du reste, le citoyen Lagardelle m'a encouragé à rappeler ces souvenirs de la vie ouvrière active, à laquelle j'ai été constamment mêlés depuis tant d'années.

Dans ses débuts, la *Confédération Générale du Travail,* après sa constitution définitive réalisée en 1895, au Congrès de Li-

moges, devait assurer sa neutralité. Je m'étais franchement associé aux délégués qui voulaient mettre cette organisation à l'abri des influences politiques et des rivalités d'école. Mais il ne suffisait pas d'inscrire cette neutralité dans les textes, elle devait être violée par toutes les tentatives de domination des partis politiques, et le prolétariat français assistait à des tiraillements, à des déchirements qui rendaient la C. G. T. impuissante à exercer une action sociale sérieuse.

En opposition avec les partisans d'une action politique, les révolutionnaires pénétraient dans la C. G. T. et prenaient leur place dans la direction; ils affirmaient leurs tendances anti-parlementaires et peu à peu, stylés par les anarchistes, ils proclamaient la supériorité de l'action directe dans les revendications ouvrières. Ils affichaient leur dédain pour les corporations et pour les camarades qui usaient des anciens procédés de ralliement ou de combat, secours de maladie, de chômage, de route, caisses de résistance, cotisations élevées, grèves pacifiques, etc. Ils n'avaient pas — et ils n'ont pas encore — assez de mépris pour les moyens de lutte employés par ceux qu'on appelle les réformistes, qui discutent avec les patrons, qui usent avec franchise des commissions mixtes lorsqu'elles sont possibles, qui font la grève énergiquement mais sans violences, sans sabotage. Vieux jeu, tout cela! Seule l'action directe, l'attaque énergique, sans phrase, sans discussions; au besoin les watrinades et les procédés employés à Fresseneville, avec la réplique de Cluze et la suprématie du système Browning. Voilà, pour les anti-parlementaires, une action directe efficace, qui prépare l'action révolutionnaire, qui stimule l'initiative des syndicats et des syndiqués! Hors de cette méthode, pas de salut!

Les statuts confédéraux déclarent que tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions politiques, religieuses, sociales, doivent chercher abri dans la C. G. T., que leurs croyances y seront respectées. C'est là une déclaration hypocrite, toute de surface, qui n'a pas empêché nombre de militants, révolutionnaires, anarchistes parlant au nom de la C. G. T., d'attaquer violemment leurs camarades qui appartenaient à d'autres organisations, qui ne partageaient pas leurs opinions et repoussaient leurs méthodes d'action; ils suspectaient leurs intentions, les accusant d'être les hommes-liges des politiciens, les prisonniers, les domestiques des ministres, que sais-je encore? En un mot, l'attitude des partisans de l'action directe se manifestait d'une manière absolument contraire à la neutralité que leur imposaient

les statuts confédéraux et la plus élémentaire tolérance envers des militants comme eux, combattant pour la même cause ouvrière, mais seulement avec d'autres armes, voilà tout.

La légende de la subordination politique, de la domestication a été habilement et outrageusement exploitée.

Faut-il se rappeler les déplorables polémiques qui alimentaient certains journaux corporatifs contre la *Fédération du Livre,* sous les plus futiles prétextes, polémiques qui portaient atteinte à la libre action de cette corporation et qui a produit ses fruits, car les révolutionnaires ont réussi à créer une atmosphère d'injuste hostilité — je dirais presque de haine — contre les travailleurs du Livre. Cette hostilité a commencé avant le Congrès de Bourges et a explosé au cours des séances de ce Congrès, où il nous a fallu dépenser une persévérante énergie dans l'affirmation de nos idées et de notre méthode pour ne pas succomber sous les coups d'une coalition indigne et haineuse!

Qui ne se souvient des pamphlets publiés sous le titre de *l'Action directe,* où tous les militants réformistes étaient insultés, vilipendés? Un de ces pamphlets m'était personnellement destiné en ma qualité de positiviste, au moment du Congrès de Bourges, afin d'ameuter l'opinion des délégués contre les représentants du Livre.

La Voix du Peuple, organe de tous, était, entre les mains des révolutionnaires, un instrument de combat contre les réformistes, contre ceux qui ne partageaient pas les mêmes opinions sur l'anti-parlementarisme, l'anti-patriotisme, l'antimilitarisme. Le retentissement de ces divisions s'est produit au Congrès de Bourges, où la majorité des délégués, partisans de la méthode révolutionnaire et de l'action directe, ne représentaient, le doute n'est pas permis, que la minorité du monde ouvrier, alors que les délégués réformistes représentaient certainement la majorité des travailleurs organisés.

Le Congrès de Bourges a été la première manifestation de la méthode qui consiste à imposer à la masse moutonnière les conceptions d'une minorité habile, active et bruyante.

Le mouvement en faveur de la journée de huit heures, préparé, organisé sous la direction de la C. G. T. pour le 1er mai 1906, à la suite de la décision du Congrès de Bourges, avait imprudemment fait naître des espérances. Les dirigeants s'étaient légèrement engagés dans cette lourde entreprise, que l'organisation apparente et les ressources insignifiantes du prolétariat français rendaient téméraire, même désastreuse. Car cette prépara-

tion à la grève générale révolutionnaire, qui avait tant effrayé la bourgeoisie, n'a fait qu'augmenter l'esprit de résistance du patronat. Les tentatives de grèves qui ont eu lieu à l'occasion du 1er mai 1906 ont contribué à disloquer, désagréger les syndicats; les vides qui se sont produits dans les rangs des syndiqués ne se sont pas comblés depuis.

Et pendant cette période troublée, qui agitait les travailleurs, les discussions ardentes, agressives avaient lieu entre les anti-parlementaires et les réformistes, les uns et les autres affirmant leurs préférences pour telle ou telle tactique. Les révolutionnaires, les anarchistes ne cessaient non seulement de combattre la représentation proportionnelle, au bénéfice des petites organisations squelettes, mais ils continuaient à couvrir d'injures ceux qui ne voulaient pas s'associer à leur méthode de violence dans les revendications syndicales.

Le Congrès d'Amiens a été le reflet de cette situation pénible, de ces divisions, et les résolutions votées, principalement celles relatives à l'anti-patriotisme, à l'anti-militarisme, indiquaient clairement que le monde ouvrier français se fractionnait de plus en plus devant l'intolérance des violents, encouragés par certains intellectuels.

En somme, pour faire prévaloir l'influence et la domination de ceux qui se proclamaient la minorité intelligente et énergique, favorable à l'action directe, violente et anti-parlementaire, la suspicion systématique était organisée en faisant aux réformistes une réputation de subordonnés ministériels, d'intermédiaires du pouvoir. C'était là une misérable interprétation des relations inévitables, et pourtant fugitives, des fonctionnaires syndicalistes avec des hommes politiques, avec des ministres, quels qu'ils soient, *relations dont ne se privaient pas, à l'occasion, les anti-parlementaires eux-mêmes.*

La lutte s'accentuait entre les partisans de l'action légale, favorables à l'intervention parallèle du Parlement et des organisations syndicales, des fédérations, et les partisans de l'action directe, considérant les syndicats et les Bourses du travail comme les organismes de l'avenir appelés à remplacer l'Etat et le patronat, rien que cela!

Au moment où cet antagonisme s'étendait de la C. G. T. aux syndicats, y introduisant les plus funestes divisions, éloignant de plus en plus les ouvriers intimidés, effrayés, à ce moment survinrent les tristes événements de Draveil et de Villeneuve-St-Georges, la grève générale de vingt-quatre heures.

Le désarroi et l'impuissance de la C. G. T. à diriger le

prolétariat français et à lui tracer une ligne de conduite apparurent plus évidents. L'abus qu'on avait fait de cette panacée de la grève générale, la constante et inutile agitation dans laquelle on maintenait les travailleurs encore encadrés dans les groupes confédérés, ont aussi et largement contribué à la dislocation de nos organisations syndicales. Tous ces événements ont démontré avec une frappante évidence qu'il ne suffit pas de s'agiter, de faire du bruit et de faire voter par une infime minorité des ordres du jour violents pour être suivi par la masse. Le bluff peut réussir un moment, mais il ne peut être érigé comme un système sérieux d'action efficace et durable. Cela est vrai pour la C. G. T. comme pour tous les groupements qui ont adopté les mêmes procédés; les conséquences en seront fatales: les épuisantes divisions, l'affaiblissement numérique et moral, sinon la disparition de l'organisation.

Il faut ajouter à toutes ces causes de pertubation le mode de constitution du Comité Confédéral, qui n'offre aucune garantie de sincérité pour la représentation des Fédérations et des Bourses du travail. Il fausse la portée des délibérations du Comité, car tous les délégués ne sont pas l'émanation réelle, exacte de l'opinion du groupe représenté, n'échangeant, bien souvent aucune correspondance. Il y a telle Bourse qui est représentée par un anarchiste sectaire, sans que la majorité des syndicats réunis dans cette Bourse soit anarchiste. Il y a certainement nombre d'organisations ainsi représentées. Et c'est par ce procédé qu'on fait marcher la C. G. T., qu'une minorité s'impose aux travailleurs français; ceux-ci laissent faire, ou se retirent désabusés de leurs syndicats.

Lorsque les Bourses du travail se formèrent, reliées en Fédérations, le camarade Pelloutier avait conçu pour elles un rôle considérable; il leur attribuait la direction économique et sociale, il y entrevoyait les éléments de formation d'une société nouvelle, qui établirait l'Etat communiste dans l'Etat bourgeois. En un mot, les Bourses du travail deviendraient le centre de la vie économique et sociale future, elles pourvoieraient à l'éducation générale, scientifique, morale, etc.

Sans m'arrêter à ce qui paraît utopique dans cet idéal, je cherche dans quelle mesure, aussi petite soit-elle, les Bourses du travail ont rempli ce rôle. Leur impuissance s'est manifestement affirmée, et il n'y en a peut-être pas une, qui aurait survécu sans les subventions municipales ou officielles. Elles n'ont rempli aucune des attributions — hormis celle du place-

ment et de fondation d'institutions secondaires — dont parlait Pelloutier, en théoricien, plutôt qu'en praticien.

Les Bourses du travail, on peut l'affirmer sans crainte, souffrent du même mal, de la même crise que la C. G. T., les mêmes fautes y ont été commises, sous l'influence de la C. G. T., d'où est partie la responsabilité initiale.

Jusque dans les résultats dont se sont vantés les partisans de l'action directe, il y a eu du bluff. Avec quelle jactance n'a-t-on pas parlé de l'intervention violente de la C. G. T. à l'occasion de la suppression des bureaux de placement! Sont-ils supprimés? Les honteux trafics dont se plaignaient si justement les travailleurs assujettis à ces officines ont-ils disparu? Qui oserait l'affirmer? Il y a un peu plus d'hypocrisie dans la méthode et près de deux millions de francs de sacrifiés aux frais des contribuables, voilà le résultat vrai!

Et sur la loi relative au Repos hebdomadaire, que de récriminations contre les dérogations, contre les violations commises! Que de lamentations sur l'amnistie accordée aux patrons qui ont subi des contraventions! Et alors? Pourquoi, la masse révolutionnaire, sur laquelle les partisans de l'action directe ont tant d'influence, pourquoi n'a-t-elle pas assuré le respect de la loi, dont la valeur sociale et économique est pourtant incontestable. La vérité ici encore, c'est que la loi est favorable à un nombre très considérable de travailleurs, et qu'elle étendra chaque jour son action bienfaisante parce que le repos hebdomadaire pénétrera davantage dans les habitudes de la population française. Et ce résultat sera réalisé sans les anti-parlementaires, impuissants à faire pratiquer partout le repos hebdomadaire sans aucune dérogation, comme ils le prétendaient en criant contre les violations de la loi.

Et il en est ainsi pour toutes les lois sociales: d'une part ils les considèrent comme sans efficacité, lorsqu'elles ne sont pas nuisibles, d'autre part ils s'élèvent contre la violation de ces lois et en réclament énergiquement l'application. C'est une inconséquence, une contradiction continuelle, qui permet à la fois de critiquer les parlementaires et les camarades réformistes en se donnant une apparence révolutionnaire. De cette manière s'entretient l'opinion ouvrière, naïve, en faveur de l'action directe, conception spéciale des libertaires.

En résumé, l'état normal, mental, matériel des Bourses du travail est au diapason de l'état de la C. G. T., les deux organismes sont contaminés par un mouvement naturel de réaction,

et logiquement les fédérations de métier ou d'industrie souffrent de cette crise, car les mêmes erreurs, les mêmes fautes, les mêmes divisions se manifestent et anémient nos forces syndicales en raréfiant de plus en plus les adhésions.

Mon argumentation prendrait plus de force encore si je me livrais à une appréciation du Congrès de Marseille de 1908, de la Conférence des Bourses de 1909, de la discussion relative à la maison des Fédérations. Que de passions, que de colères, que de rivalités et de violentes divisions ces diverses manifestations ont révélées! Elles ont fourni les symptômes irrécusables de la crise du syndicalisme français, des funestes conséquences de la méthode suivie depuis quelques années par les dirigeants de la C. G. T. C'est la condamnation des principes absolus, outranciers, sectaires qui ont inspiré et guidé leur action contre ceux qui n'acceptaient et ne pratiquaient pas leurs doctrines sur la tactique et les fins du syndicalisme. L'infaillibilité dogmatique s'est réfugiée chez les anarchistes et chez les révolutionnaires purs.

Comment remédier à cette crise qui rend le prolétariat incapable de réaliser des améliorations sérieuses et d'atteindre le but qu'il poursuit? Est-il possible de donner au syndicalisme français une nouvelle impulsion et une vigueur durable? Comment arriver à ce résultat si désirable?

Ce sont là de graves questions, auxquelles je vais répondre très librement. Ce que je dirai ici, je n'ai jamais cessé de l'affirmer, chaque fois que je me suis trouvé avec des adversaires de bonne foi.

Les travailleurs français sont déjà profondément divisés sur le but que doit poursuivre la C. G. T., sur sa mission.

Les uns considèrent, très raisonnablement d'ailleurs, qu'elle a surtout pour attribution de rallier les forces ouvrières, de les discipliner pour faire converger leur action dans le sens des revendications ayant un caractère général: pour la réalisation de réformes économiques, sociales, soit par la seule initiative du prolétariat, soit avec le concours *parallèle* du législateur.

Les autres, en préconisant la double action syndicale et politique, mais indépendante, veulent substituer l'Etat au patronat par la conquête des pouvoirs publics et la suppression de la propriété individuelle.

Les anarchistes et les anti-parlementaires, ennemis irréduc-

tibles de l'Etat, de toute organisation politique, veulent supprimer également le patronat, la propriété individuelle et les remplacer par l'organisation syndicale, fédérale, les Bourses du travail, *qui suffiront à tout,* institueront les organes ou les institutions de production, de répartition, d'échange, etc., etc. (on ne les a jamais indiqués avec précision).

En plus de cette opposition entre les conceptions diverses de la société de demain, on ne peut oublier la violente opposition qui existe en ce qui concerne les moyens de procéder à la transformation de cet état social: pacifiques ou révolutionnaires, grève générale des bras croisés ou grève générale violente, lente évolution, transformations successives, au fur et à mesure que se fait l'éducation, ou accouchement de la société nouvelle après une catastrophe. Voilà l'état réel de la mentalité du monde ouvrier français.

En présence de si profondes divergences, sources d'inévitables divisions, comment peut-on espérer ramener la paix, l'union entre les militants, tous sincères dans leurs convictions, j'en fais l'hypothèse favorable? Et malgré cette sincérité, en admettant que tous travaillent avec l'ardent désir d'améliorer l'état social, de supprimer les souffrances de la masse qui peine, resteront-ils indéfiniment dans un état d'hostilité violente et de suspicion injurieuse les uns à l'égard des autres?

Evidemment chacun croit à la supériorité de sa doctrine et de sa méthode d'action pour la faire adopter et la répandre. J'ai démontré que ce sont précisément les violences de langage, les insultes, les insinuations calomnieuses des partisans de l'action directe qui ont jeté le discrédit dans les organisations syndicales. Ensuite, ce qui a contribué à faire le vide dans nos rangs, ce sont les actes de violence, les grèves révolutionnaires, les incessantes menaces de grève générale, le sabotage, tactique qui a effrayé non seulement les bourgeois, mais aussi les travailleurs. Ils n'osent pas, par timidité ou veulerie, combattre les théories de la minorité violente, mais ils renoncent à entrer dans les syndicats qui restent à l'état de squelette, lorsqu'ils ne s'effondrent pas complètement. C'est l'impuissance dans l'agitation et le bruit. M. Hervé l'a dit assez durement à Yvetot.

Comment mettre fin à une telle situation?

On ne peut demander à personne d'abandonner sa foi, de taire ses convictions qui stimulent et poussent à l'action; la

liberté d'opinion est la liberté la plus précieuse et elle doit être respectée dans le monde ouvrier autant et plus que dans les autres milieux. Il est vrai que les anarchistes l'ont violemment réclamée pour eux, cette liberté, mais ils ne la respectent pas chez les autres. On ne saurait leur demander ce qu'ils ne pourraient donner.

A examiner soigneusement le caractère, le tempérament des anti-parlementaires, parmi lesquels il faut classer les révolutionnaires, les anarchistes, individualistes et les libertaires communistes, qui se sont infiltrés dans les syndicats, guidés par des ratés, produits de l'Université, je doute qu'un changement d'attitude soit adopté par eux. Ils ont confiance dans l'action violente, énergique des minorités intelligentes. Ils ne voudront rien entendre lorsqu'on leur parlera de la nécessité de la tolérance entre militants des diverses corporations quoique pratiquant des méthodes d'action différentes. La cordialité nécessaire dans les relations entre les travailleurs, la sincérité et la courtoisie dans les discussions d'opinions et de tactiques opposées, cette attitude ne peut convenir, je le crains, à ceux qui ont déchaîné la haine, l'injure, la suspicion contre ceux qui ne pensaient pas comme eux et sont considérés comme des adversaires, sinon comme des ennemis.

Et pourtant, malgré l'opposition des doctrines et des moyens d'action, les événements, politiques ou économiques, exigeraient à certains moments, une action commune éventuelle; mais pour l'exercer avec fruit, la bonne camaraderie serait indispensable. Voilà ce que les anti-parlementaires ne veulent pas comprendre puisqu'ils préconisent, au contraire, la constitution d'un groupe fermé, exclusivement composé de membres appelés à étudier les moyens techniques qui permettront de faire la Révolution violente!

Je précise donc ma pensée au sujet de la crise syndicaliste, dont on ne saurait sans aveuglement volontaire, nier l'existence.

Le premier remède à apporter à la situation actuelle, ce serait le respect réciproque des opinions et des méthodes d'action préférées par les organisations ouvrières, ce qui favoriserait la libre et courtoise discussion des questions syndicales et économiques dans la presse et dans les réunions corporatives.

La pratique et l'expérience, méthode essentiellement concluante, démontreront mieux que toutes les théories, la meilleure manière de défendre les intérêts professionnels et généraux du prolétariat.

A part cette attribution initiale, que devrait s'efforcer de remplir la C. G. T. dans les relations entre les diverses corporations, une autre mission importante lui est imposée: c'est de contribuer à la propagande syndicale, au ralliement de tous les travailleurs dans les diverses organisations, en dehors de tout parti politique, avec cette préoccupation rigoureuse : provoquer des adhésions par l'exposé des règles et des principes de solidarité, seuls capables d'unir et de relier les individus et en s'abstenant de l'exposé *officiel* des doctrines qui divisent; c'est aux syndiqués, sous leur responsabilité privée d'enseigner, de propager leurs doctrines philosophiques!

Sans attribuer à la représentation du syndicat dans les Bourses du travail et au Comité Confédéral une importance capitale, j'estime que c'est une question de sincérité, de probité devant l'opinion publique et de vérité que de faire connaître dans les votes la proportion réelle des effectifs syndicaux; là comme sur les autres points, le bluff seul a régné à la C. G. T. Il me paraît indispensable, pour donner satisfaction à l'opinion ouvrière, d'établir plus équitablement la représentation des corporations au Comité Confédéral et dans les Bourses du travail.

Enfin, pour démontrer non seulement l'indépendance effective des syndicats et des Fédérations, des Bourses du travail, mais aussi pour affirmer leur véritable force, sans surenchère qui laisse croire à une puissance qu'un geste fait évanouir, il serait nécessaire que nos organisations renonçassent aux subventions municipales, départementales ou de l'Etat.

Que penser de ces organisations qui font tant de bruit, qui critiquent d'une façon quelquefois injurieuse les administrations et le lendemain font appel à leurs libéralités et sollicitent des subventions!

Par ces procédés, la liberté et la dignité sont sacrifiées et l'impuissance de nos organisations est clairement affirmée.

Deux voies sont ouvertes à l'activité, aux efforts de la C. G. T. comme aux autres organisations qui la constituent: 1° poursuivre l'application du programme des anarchistes, la méthode révolutionnaire de transformation sociale violente en conservant une majorité fictive au Comité Confédéral; 2° poursuivre la réalisation de réformes, d'améliorations corporatives, sociales, et atteindre le but final par des étapes successives, plus ou moins éloignées, selon que le prolétariat sera mieux organisé, que son éducation sera plus ou moins complète. Une représentation plus fidèle serait nécessaire.

Naturellement comme je l'ai toujours fait, fidèle à mes opinions, je me prononce nettement pour cette dernière direction.

La C. G. T. ne se maintiendra, ne prospérera en nombre et en influence continue qu'à la condition d'assurer la libre et tolérante discussion des théories, des systèmes philosophiques et sociaux. Ainsi pourraient s'établir des relations plus fraternelles entre les militants et, malgré les divergences d'opinions, le triste système des injures, des discussions haineuses disparaîtrait pour faire place à l'étude loyale, féconde des meilleurs moyens d'action et de lutte, préconisés par les corporations.

Ce côté théorique satisfait, il resterait à réaliser le rôle pratique de la C. G. T. c'est-à-dire la centralisation des forces ouvrières, assurer leur action convergente dans des circonstances déterminées et après examen de la situation et consultation des parties intéressées. Cette méthode d'action générale est seule, capable d'assurer le concours de la majorité, et d'éviter les désastreuses tentatives de mobilisation des forces syndicales.

Le miracle ne se produit pas davantage par l'action collective que par l'action des minorités. Il y a des conditions inéluctables à remplir et à respecter pour obtenir le succès.

Je reste donc fidèle à cette conception que les grandes transformations sociales ne se font pas d'un coup, en un jour, par la puissance d'une volonté unique ou collective. Elles sont le résultat d'une action constante et prolongée, d'étapes successives, parcourues, sur la longue route du temps. Le passé est la démonstration de cette vérité.

Voilà, à mon humble avis, la route que devra suivre la C. G. T. si elle veut sortir victorieuse de la crise actuelle. Mais les militants qui dirigent le mouvement ouvrier français voudront-ils prendre cette direction et ramener la concorde et l'union dans nos rangs? Une réponse négative vient sous maplume, je crains que nos divisions ne prennent fin qu'au moment où les organisations syndicales françaises seront épuisées et que la lutte cessera faute de combattants.

L'action révolutionnaire, brutale, chaotique pour détruire, sera préférée, j'en ai peur, à l'action méthodique, régulière, persévérante, celle qui veut organiser en améliorant.

Tant pis pour la société, et tant pis aussi pour la masse des travailleurs qui partagent les opinions que j'ai exprimées mais qui n'ont pas le courage de se grouper ou d'agir, d'affirmer hautement leurs convictions.

A. KEUFER.

LES SYNDICATS OUVRIERS

Le X^e Congrès du " Labour Party "

1° *Conférence Extraordinaire.* — Le X^e congrès du *Labour Party,* en Angleterre, qui a eu lieu à Newport, les 8, 9 et 10 février, a été précédé par une conférence extraordinaire du parti et des délégués des syndicats, qui a été consacrée exclusivement à la question des mesures à prendre pour supprimer l'arrêt des lords dans la question Osborne contre les cheminots. Cet arrêt, on le sait, décide que les cotisations syndicales ne peuvent pas être employées à des buts politiques.

Dans la Conférence, le député *Schackelton,* qui préside, explique que le jugement rendu dans l'affaire Osborne contre les cheminots aura une grande portée, parce qu'il rend impossible toute activité politique des Trades-Unions. L'arrêt ne veut pas reconnaître que les syndicats font toujours de la politique et que le Trade-Unionisme doit se servir de cette arme. Les travailleurs organisés doivent sans cesse, lutter jusqu'à ce que leurs droits politiques et leur autonomie soient reconnus.

Keir Hardie, montre, lui aussi, la nécessité urgente de réagir contre l'arrêt des lords; il ne s'agit pas seulement de l'existence du Parti, mais aussi des droits politiques des Trades-Unions. Si le jugement reste en vigueur, les Trades-Unions sont dans l'impossibilité d'agir sur le terrain politique.

Une résolution qui disait que l'argent nécessaire aux agitations politiques devrait être recueilli par des cotisations volontaires est repoussée.

2° *Le Congrès. Discours de Keir Hardie.* — Le Congrès est ouvert le 9 février; les délégués sont au nombre de 500. La présidence est donnée à *Keir Hardie.* Dans son discours d'ouverture, celui-ci fait l'histoire du *Labour Party.* Il y a dix ans, le nombre des membres du Parti était de 315.931; aujourd'hui, il en compte 1.481.368. Aux élections de 1900, le parti a présenté 16 candidats, qui ont réuni 70.000 voix; cette année, il a présenté 77 candidats, qui ont réuni 505.696 voix. En 1900, il ne comptait que 2 élus, tandis qu'aujourd'hui, le nombre est

de 40. Ces chiffres montrent d'une manière évidente les progrès du Parti. Il y a dix ans, il n'y avait pas de retraites pour les ouvriers; et pas de trace d'une législation pour le travail à domicile et pour les écoliers nécessiteux. Aujourd'hui, aucun parti politique ne peut s'adresser aux ouvriers, sans leur exprimer leurs sympathies et sans parler des réformes sociales. Il y a dix ans, le *Labour Party* avait essayé de faire une timide tentative pour un rapprochement entre les syndicats et les organisations socialistes. Les uns se méfiant des autres. Les dernières dix années ont, en grande partie dissipé cette méfiance et apporté une collaboration entre les deux organisations. Il exprime sa joie de voir, surtout, à ce congrès les délégués des mineurs.

Parlant des élections récentes, il ne cache pas son mécontentement. Elles ont mis à nu les défauts des organisations. *Keir Hardie* insiste sur le principal défaut, à savoir: les agitateurs, les propagandistes ne veulent pas se mettre gratuitement au service du parti; mais au contraire, pour le moindre service, ils demandent à être payés. Cela ne doit pas être. Plus d'esprit de sacrifice, plus de dévouement, plus d'idéalisme sont absolument nécessaires, si nous voulons le triomphe de notre grande cause.

Toute la presse anglaise spécule maintenant sur l'attitude que le Parti va prendre au Parlement. Les uns espèrent une division dans le Parti, les autres prévoient une alliance avec un grand parti. Toutes ces prophéties sont absurdes. « Nous sommes unis, ajoute *Keir Hardie*. Nous sommes indépendants. Nous restons ce que nous étions: un parti indépendant des ouvriers pour la défense des intérêts ouvriers. Nous ne devons aucune reconnaissance ni aux libéraux ni aux conservateurs. Tous les deux partis ont lutté contre nous et nous avons lutté contre tous les deux. »

Il montre les hésitations des libéraux à marcher à fond contre la Chambre des Lords. Les libéraux ne savent pas encore s'il faut la réformer ou la remplacer par une Chambre élue. Le *Labour Party* ne désire ni une Chambre réformée ni une Chambre élue. Il veut une réforme électorale. La politique du Parti ouvrier restera la même. Le Parti n'a conclu des alliances ni au Parlement ni au dehors. Parlant du rôle du Parti, Keir Hardie dit: « L'Angleterre a une population de 43 millions d'habitants: dont 1.500.000 sont riches, 3.500.000 aisés et 39 millions pauvres ou très pauvres. Notre devoir est de changer

cette distribution des revenus nationaux, de trouver des moyens à ces maux, de supprimer ce misérable état de choses; c'est la raison d'existence du Parti Ouvrier. Et dans ce sens, il faut que nous agissions au Parlement, par la critique, et que nous présentions des projets de loi. Nous sommes aussi affiliés au mouvement international socialiste, dont la diplomatie ne peut plus ignorer la force. Plus notre puissance s'accroit, plus grande devient l'impossibilité de la diplomatie et du chauvinisme de pousser les classes ouvrières de tous les pays dans une guerre. — Mais, malgré tout, nous reconnaissons que les masses ouvrières resteront toujours dans le régime du salariat, tant qu'elles ne seront pas maîtresses des moyens de production. C'est pourquoi, il faut que nous nous développions les idées socialistes. C'est dans la littérature socialiste seulement, que nous trouvons des arguments contre nos adversaires. Aux dernières élections, nos délégués ont eu à lutter contre les déformations de la doctrine socialiste par nos adversaires. Il faut, non seulement apprendre le socialisme; mais il faut aussi le servir. On ne peut réaliser rien de grand sans sacrifices. »

3° *Le Parti et les Elections.* — Après le discours de *Keir Hardie,* on passe à la discussion du rapport de la direction du Parti. Ce rapport a trait tout d'abord, aux élections parlementaires.

Les organisations affiliées au Parti lui ont donné un appui précieux, et les syndicats l'ont fortement soutenu. Le nouveau parlement n'aura pas une longue durée; c'est pourquoi, le rapport conseille de faire des préparatifs pour des élections prochaines.

Dans 78 circonscriptions électorales, tous les partis ont eu 1.378.656 voix, dont 505.696, au Parti, soit 36,6 o/o. Le Parti qui, au commencement de l'année comptait de 1.152.786 membres, compte aujourd'hui 1.481.368 membres, parmi lesquels 31.000 membres adhérents aux organisations socialistes.

La discussion sur la tactique électorale est plus mouvementée. Plusieurs délégués se sont plaints de l'assistance insuffisante du comité directeur du Parti.

Une discussion très violente a lieu entre Ben Tillett, candidat battu, et le chef de la fraction parlementaire A. Henderson. Les attaques de Ben Tillet ont été surtout dirigées contre le secrétaire du Parti, J. N. Macdonald, qui a conseillé à un électeur de ne pas voter pour Ben Tillet. Macdonald, étant absent, c'est Henderson qui réplique à Ben Tillett. En faveur

de Ben Tillett parlent trois délégués ouvriers qui considèrent l'opinion exprimée par Macdonald comme un manque de discipline. L'intervention de *Keir Hardie* clôt l'incident.

Plusieurs délégués ont critiqué la tactique du Parti, qui n'est pas assez intransigeante. La fraction dut se distinguer nettement des libéraux. Les députés ouvriers ont trop d'éloges pour l'Etat. Plus de critique, une attitude plus oppositionnelle au Parlement sont absolument nécessaires pour que le Parti devienne ce qu'il doit être, c'est-à-dire : le représentant de la classe ouvrière.

Le rapport annuel, après les réponses de *Keir Hardie* et Henderson, est adopté à l'unanimité.

4° *Le Labor Party et le Socialisme.* — Comme dans tous les congrès, une proposition est présentée (par les ouvriers du textile et les tisseurs), qui demande que les candidats du Parti ne se présentent pas seulement comme candidat ouvriers, mais comme candidats ouvriers *et* socialistes. Vieille discussion qu'on connaît. Il s'agit de transformer le parti ouvrier en parti socialiste, ce qui rendrait par suite possible l'adhésion de la *Social-Démocratic Fédération* au parti ouvrier. Cette résolution est défendue par *Button.*

Le typographe *Knee,* rédacteur à la *Justice,* appuie la résolution de Button. « Les dernières élections nous ont démontré dit-il, que nous le voulions ou non, que nous sommes considérés et combattus comme socialistes. On nous appelle socialistes et on nous reproche le crime de vouloir détruire la religion, la famille, la monarchie, etc. Pourquoi ne pas avoir le courage d'apparaître officiellement comme des socialistes? Je l'avoue, je poursuis, par l'appui de cette proposition, l'entrée de la *Social Démocratic Fédération* au *Labour Party.* Le *Labourisme* est une notion étroite. Nous tous, nous tendons vers quelque chose de plus grand qu'une simple politique ouvrière et Keir Hardie a exprimé cette pensée, hier, dans son discours d'ouverture, avec beaucoup de force. Acceptons cette résolution et donnons ainsi la possibilité à tous les socialistes d'adhérer au parti par lequel nous gagnerons en science et énergie en dévouement et progrès. »

La résolution est combattue d'abord, par le chef des dockers de Liverpool, *Sestaon,* pour lequel l'expression *Labour Candidate* a contribué beaucoup au progrès du parti. Le Parti n'est pas égoïste; il permet à tous les membres d'agir pour le socialisme, comme il leur permet de faire de la propagande

pour les Trades-Unionismes et pour les coopératives : ce mot *Labour* contient toutes ces tendances. C'est pourquoi une modification de la constitution du parti n'est pas utile.

C'est au nom du comité directeur, qu'intervient le député *Elynes* (Manchester) ; il combat la résolution et demande que le Congrès se prononce contre la modification de la constitution du Parti, afin qu'une telle résolution ne soit plus présentée aux Congrès futurs. « Si nous admettons l'adjectif *socialiste,* nous ne pouvons pas ne pas admettre aussi les adjectifs *syndical, coopératif,* ou *progressif,* ce qui provoquera des divisions dans notre Parti. Nous luttons pour les intérêts ouvriers et nous luttons ainsi pour les intérêts du socialisme et de l'humanité. Nous cherchons à saisir le fond des choses et non à distribuer des étiquettes ».

La résolution est repoussée par 1.492.000 voix, contre 44.000.

5° *Le Labour Party et la Chambre des Lords.* — La question de la Chambre des Lords suscite une vive discussion. Une résolution (Battersea) s'élève contre une deuxième Chambre non élue ; une autre résolution combat le principe même d'une deuxième Chambre. Henderson, le chef de la fraction parlementaire, déclare qu'il vaudrait mieux que le Congrès se prononçât, non contre une deuxième Chambre, mais contre la Chambre des Lords. Il déclare ensuite que le comité directeur du Parti décide de convoquer un Congrès extraordinaire, dès que le gouvernement aura fait connaître le plan de sa réforme. Le Parti, dans son attitude envers le plan de la réforme gouvernementale, se laissera guider par les décisions du Congrès extraordinaire. Il ne s'agit pas de simples désirs, mais d'une question actuelle, envers laquelle il faut prendre position dans l'intérêt de la démocratie ».

La résolution contre la Chambre des Lords est adoptée.

6° *Conditions du Travail dans les Travaux publics.* — Un débat intéresant est ensuite provoqué par une résolution présentée par les électriciens : « La fraction parlementaire est chargée d'empêcher l'acceptation parlementaire « Private Bills » en ce qui concerne les monopoles de l'Etat, tant que les intéressés ne voudront pas acorder aux ouvriers *la journée de 8 heures* ».

Pour comprendre cette résolution, il faut remarquer qu'en Angleterre, les entrepreneurs de chemins de fer, de lignes de tramways etc., de même que les communes pour prendre en

régie les moyens de transports, le gaz, l'eau l'électricité etc., doivent avoir la sanction du Parlement. Pour obtenir cette sanction, ils présentent des « Private Bills » (propositions d'initiative que le Parlement doit approuver avant que les entrepreneurs puissent les exécuter; hors de la discussion de ces « Private Bills », les députés peuvent, par l'obstruction, imposer des conditions aux entrepreneurs et aux communes.

Les membres de la fraction déclarent qu'il y a impossibilité à accepter la proposition des électriciens; le Congrès étant d'accord avec les orateurs de la fraction parlementaire, passe à l'ordre du jour, sans prendre en considération la proposition des électriciens.

7 *Laïcité de l'Ecole.* — On discute enfin sur la laïcité de l'école. Mais la résolution tendant à laïciser l'école est repoussée par 810.000 voix contre 99.000. Cette proposition n'a pas été admise parce qu'on en a fait une question électorale, au lieu de l'envisager d'un point de vue général.

Après la discussion des questions de moindre importance, le Congrès est terminé. Le Congrès prochain aura lieu à Leicester.

D. Richardson.

Le mouvement ouvrier en Roumanie

Il ne s'agit pas ici d'une étude complète, mais d'un aperçu sommaire du mouvement ouvrier en Roumanie. S'il est intéressant d'étudier un mouvement déjà pleinement formé, qui a atteint un degré relatif de mâturité, qui est devenu une force puissante avec laquelle le capitalisme et l'Etat doivent compter, il y a aussi un grand intérêt à connaître un mouvement qui, malgré son enfance, malgré ses luttes difficiles contre les réformes oppressives, réussit non seulement à se maintenir, mais aussi à se développer d'une façon saisissante.

Dans l'histoire de tout mouvement soit religieux, soit politique ou social, ce qu'il y a de plus curieux à retenir, pour le psychologue et le sociologue, ce sont les origines, les premières formations. Le passage d'un état d'âme collectif d'une phase homogène à une phase hétérogène, voilà le moment le plus intéressant de la vie d'un peuple ou d'une classe. Faire une telle histoire, ce serait entreprendre l'histoire du capitalisme et du prolétariat roumain, et nous ne le pouvons pas ici : Contentons-nous donc de donner une esquisse rapide du mouvement ouvrier en Roumanie.

Pour l'étudier, il faut distinguer deux périodes : la première est celle qui est caractérisée par les premières agitations ouvrières, par la formation des premiers syndicats et par les luttes menées, d'une part, contre le patronat, et d'autre part contre les institutions de l'Etat ; cette période va de 1903 à 1907, l'année des jacqueries roumaines. La deuxième période se caractérise par la lutte acharnée déclarée aux syndicats par le gouvernement, période qui a commencé en 1907 et qui continue aujourd'hui. Non qu'il faille croire que, pendant la première période, le gouvernement ait assisté tranquillement à la formation des syndicats: il cherche bien alors à étouffer l'élan des ouvriers pour se constituer dans leurs organisations de classe ; mais ce n'est qu'une période d'escarmouches ; et c'est dans la deuxième, que la guerre aux militants ouvriers et aux syndicats, prend le caractère d'une campagne systématique et régulière.

Jusqu'en 1903, il n'y a pas de mouvement ouvrier en Roumanie. Le premier mouvement socialiste de 1889 à 1895 avait dis-

paru sans laisser les moindres traces ; ça et là, restait bien quelque théoricien, mais qui n'exerçait aucune influence sur la masse ouvrière. D'ailleurs, ce premier mouvement n'est pas un mouvement ouvrier proprement dit, mais un mouvement d'intellectuels, qui veulent, sans que les conditions économiques soient favorables, organiser artificiellement un mouvement socialiste, avec un programme emprunté à l'étranger, à l'Allemagne surtout, et ne correspondant pas naturellement aux exigences du lieu et du moment.

Le tort de ces intellectuels était de croire qu'il suffisait d'introduire quelques formules marxistes pour que de la terre roumaine jaillit sur le champ un mouvement ouvrier. Ces intellectuels, qui se disaient, d'ailleurs, les disciples de Marx, qui parlaient du matérialisme historique, oubliaient simplement que tant que il n'y a pas, dans un pays un milieu ouvrier, un prolétariat organisé, qui est le porteur des idées socialistes, un mouvement socialiste à base non-ouvrière est condamné par avance à la mort.

De plus, le mouvement ouvrier va parallèlement au développement du capitalisme. C'est dans les régions les plus industrielles que commencent les premières agitations ouvrières. Les ouvriers les plus intelligents se rendent compte que, pour que ces agitations soient fécondes, il faut que les ouvriers s'organisent, et comme les premières agitations sont d'ordre économique, il est tout naturel, qu'ils se réunissent dans des organisations économiques de classe, dans les syndicals. Au début, le nombre des ouvriers organisés est petit, puis, au fur et à mesure que les producteurs commencent à sentir le joug du capitalisme, les syndicats grandissent et leur nombre augmente. Les premières agitations ouvrières, la formation des premiers syndicats indiquent donc les premiers éveils d'une conscience de classe.

C'est là ce qui forme le caractère le plus saillant du mouvement ouvrier roumain. C'est un mouvement qui s'est formé sans aucune propagande socialiste ou syndicaliste, spontanément, sous l'influence seule de la vie. Dès le début, les syndicats eurent à lutter non seulement contre les capitalistes, mais aussi contre les institutions de l'Etat. Eveiller la conscience du travailleur roumain, n'était pas chose facile. Tenu depuis longtemps dans une ignorance crasse, corrompu, abruti par les gouvernants, il ne pouvait pas se rendre compte, au premier

moment, de l'utilité de s'organiser pour opposer sa résistance à ces deux forces, le patronat et l'Etat, qui, profitant de son état d'ignorance absolue de ses intérêts les plus immédiats, pouvaient l'exploiter à leur merci, sans qu'il fasse entendre la moindre protestation. Mais grâce au dévouement sans limite, aux sacrifices énormes de quelques militants, les ouvriers roumains s'habituèrent à comprendre, peu à peu, l'utilité de leur organisation économique de classe. Voilà donc comment est né le mouvement ouvrier roumain, et grâce au travail opiniâtre des premiers militants, grâce aussi au développement progressif du capitalisme en Roumanie, en quelques années seulement le nombre des ouvriers organisés s'éleva à 10.000.

Les luttes que les syndicats mènent pendant cette première période, dans les divers points de la Roumanie, sont nombreuses et héroïques. Malgré l'inexpérience combattive des ouvriers; malgré leurs ressources trop modiques; malgré les barbaries commises contre eux par les policiers roumains, plus brutaux, plus sauvages que les cosaques russes; grâce à la solidarité ouvrière ; grâce à la conscience de classe qui devient plus nette, plus claire, ces luttes sont couronnées de victoires. Les améliorations acquises par les grèves, qu'elles soient pacifiques ou violentes, ont été considérables. La journée de travail qui était de 15, 16 ou 17 heures, a diminué sensiblement ; les salaires qui étaient tout à fait dérisoires sont augmentés; les conditions du travail, qui étaient déplorables, s'améliorent.

Ce n'est pas seulement les ouvriers de l'industrie privée qui se mettent en grève, mais aussi les ouvriers de l'Etat ; les postiers doivent recourir à la grève, cette arme de classe purement ouvrière, pour lutter contre la rapacité de l'Etat. Malheureusement, cette grève échoue, les postiers n'ayant pas d'organisation solide; dès ce moment d'ailleurs le gouvernement va commencer à tracasser les militants ouvriers, et les organisations syndicales.

Nous avons dit que les syndicats ont à lutter non seulement contre les capitalistes, mais aussi contre l'Etat. Cette lutte contre l'Etat se manifeste par une guerre sans trêve, déclarée aux « Corporations ». Ces institutions qui rappellent les corporations moyenâgeuses des autres pays, ont été instituées par l'Etat, dans le but d'empêcher les ouvriers à adhérer à leurs syndicats de métier. Les corporations sont composées de pa-

trons et d'ouvriers; les ouvriers sont forcés d'y entrer, sous peine d'amende. Les luttes, sous toutes les formes, menées contre ces institutions marquent une page glorieuse dans le mouvement syndical roumain, car ces luttes contre les corporations sont des luttes en faveur des syndicats. Du premier moment, les ouvriers prennent position contre les corporations, opposant à cette institution d'Etat, leur institution de classe: le syndicat. Ils obtiennent gain de cause. Car si, en droit, ils ne sont pas dispensés de faire partie de la corporation, en fait ils ne sont pas obligés d'y prendre part.

On comprend que le gouvernement ne pouvait pas regarder, les bras croisés, les agitations ouvrières, et la constitution des syndicats. Aussi, après l'échec de sa tentative d'attirer les ouvriers dans les corporations, il essaya d'un autre moyen pour combattre les organisations ouvrières, et ce moyen très simple, fut d'appliquer la plus barbare loi du XX^e^ siècle: *la loi d'expulsion.*

L'origine de cette loi d'expulsion est très intéressante à connaître. Elle est due au gouvernement russe qui, en 1881, pour s'emparer de réfugiés politiques, qui cherchaient abri dans la Roumanie hospitalière, intervint près du gouvernement roumain d'alors, dont le chef était Ion Bratiano, le père de notre premier ministre actuel. Comme on voit, le privilège d'être ministre est héréditaire, comme le droit de succession au trône. Il lui demanda d'expulser tous les réfugiés politiques russes, ce que le ministère fit immédiatement, en faisant voter une *loi d'expulsion.* La première victime de cette loi scélérate fut un révolutionnaire, *Russo*, de Jassy, le premier qui ait introduit le socialisme en Roumanie.

Mais cette loi ne conserva pas longtemps ce caractère. Si, en quelque manière, le gouvernement pouvait la légitimer, quand elle était appliquée aux éléments étrangers, comment la justifier quand, perdant son caractère primitif, elle fut presque exclusivement appliquée aux soi-disants étrangers, aux *israélites?* Par une extension arbitraire de ce mot « étranger », les israélites furent inclus dans cette catégorie, et ce sont eux qui le plus souvent ont été et sont toujours les victimes de la loi d'expulsion. Désormais on qualifia d'étranger un nombre croissant de citoyens roumains. On appela étrangers des hommes mes nés en Roumanie, dont les parents et les ancêtres, eux aussi, étaient nés en Roumanie, et qui s'étaient acquittés de toutes les charges envers l'Etat. Le nombre des expulsés rou-

mains, nés soit en Transylvanie soit en Macédoine, est grand. D'ailleurs, tous ces expulsés sont des travailleurs, qui se sont attirés la fureur gouvernementale, parce qu'il se sont attachés de toutes leurs forces à secouer leurs camarades de leur torpeur, et leur indiquer la vue de l'émancipation ouvrière. Et le cas récent de notre ami et dévoué camarade le docteur Racowski est trop connu, pour que nous y insistions. Mais je veux citer le cas d'un travailleur, L. Rintzler, un typographe qui fut expulsé, après avoir été dénoncé par son patron, un israélite, (où est la prétendue solidarité israélite?), parce qu'il n'avait pas voulu faire œuvre de jaune, et s'était solidarisé avec ses camarades en grève.

En Russie, pays barbare, pays des cosaques, pays condamné aux yeux du monde civilisé, cette loi d'expulsion n'existe pas. Et en Roumanie, qu'on nous dit être le foyer de la civilisation en Orient, pareille loi, non seulement existe, mais encore fait nombre de victimes toujours croissant.

Une question qui aurait dû occuper tous les hommes politiques roumains, est, sans doute, la question agraire. Hélas, s'il y eut une question qui ait été négligée en Roumanie par tous les partis qui se sont succédés au pouvoir, c'est bien celle-là. On a écrit beaucoup sur la misère, sur l'ignorance des paysans roumains, sur l'oppression de ces paysans par les autorités; on n'a jamais essayé de porter remède à ce déplorable état de choses. Les propriétaires, les fermiers, sont d'une rapacité inouïe. Les fermiers, pour s'enrichir le plus tôt possible, poussent leur exploitation à un degré qui échappe à toute appréciation. Les conditions de travail sont les plus onéreuses possibles. L'Etat, lui aussi rivalise avec les propriétaires et les fermiers dans l'exploitation des paysans. Les impôts sont écrasants et nombreux. Si le pauvre paysan n'a pas de quoi payer les impôts, ce qui arrive trop souvent, malheur à lui. Tout ce qu'il possède est vite saisi par les autorités et vendu. Les autorités roumaines sont dures, en effet; elles ne connaissent pas la pitié. Les paysans sont livrés au caprice d'une bureaucratie corrompue et vénale, qui peut être comparée à celle de la Russie. Pour avoir une légère idée de ce qu'est la misère paysanne, qu'il me soit permis de citer quelques faits tirés du courageux et remarquable ouvrage que vient de publier notre ami et camarade le docteur

Racowski (1). « L'insondable misère matérielle et morale de la classe paysanne roumaine, la met au même rang que les va-nu-pieds de l'East-End. Il y a actuellement en Roumanie, 300.000 paysans qui habitent dans des *bordéi,* trous creusés dans la terre et dont le chiffre s'élève à 54.772. Mais les autres ne vivent pas dans des habitations beaucoup meilleures. Dans le chiffre total de 1.008.954 maisons de village, il n'y en a que 74.655 qui soient construites en pierres ou en briques, alors que 296.220 sont construites en bois et 583.307, c'est-à-dire plus de la moitié, en argile. La plupart de ces habitations n'ont qu'une seule chambre dans laquelle la lumière entre par la porte ou par une fenêtre, dont la vitre est remplacée par du papier. A l'intérieur de cette chambre, vivent sept ou huit êtres humains, pêle-mêle, avec les poules et les porcs, quand la famille est asez riche pour en avoir. Des relevés de M. Guidéi, un statisticien roumain, il résulte que le budget journalier pour la nourriture d'une famille de sept à huit personnes, n'est pas supérieur à 40 ou 50 centimes (1). Dans le ménage paysan, la viande est un mets très rare. Autrefois chaque famille avait encore un porc qu'on abattait à Noël, mais aujourd'hui ce compagnon traditionnel devient plus rare. La difficulté de trouver des pâturages a éliminé presque complètement de l'économie du paysan, un autre animal domestique plus important encore, la vache. On trouve des communes comme Gogosarie (département de Vlasca), ayant 2.706 habitants et ne possédant que trois vaches en tout. C'est pourquoi M. V. Cazalniceanu, très au courant de la question agraire en Roumanie, avait raison de dire qu'il a des villages dans lesquels les enfants ne connaissent jamais le goût du lait, n'en ayant jamais goûté d'autre que celui de leur mère.»

Le paysan roumain est rongé de fléaux terribles, tels que la *Pellagre,* maladie effroyable, qui, si elle n'est pas soignée, détermine fatalement, la paralysie et la mort ; le *paludisme,* maladie favorisée par les terrains marécageux, le manque d'hygiène publique et l'état de misère physiologique du paysan; la *syphilis,* par laquelle des villages nombreux sont entière-

(1) C. Racowski, *La Roumanie des Boyards* (Contribution à l'histoire d'une Oligarchie). (*Paris, V. Giard et E. Brière, Editeurs.*)

(2) D'après les statistiques du ministère de la Guerre, l'entretien d'un cheval de cavalerie coûte 1 fr. 25 par jour.

ment contaminés ; la *tuberculose,* qui fait des progrès constants dans le pays.

La culture intellectuelle du peuple, est au niveau de sa misère matérielle. Après quarante ans d'instruction obligatoire, le nombre de ceux qui savent lire n'est que de 12 o/o. Toutes les tentatives faites pour éveiller les paysans de leur torpeur séculaire, de leur ignorance et de leur misère se sont heurtées à la vigilance farouche des propriétaires et des autorités dont l'intérêt est que les paysans n'acquièrent pas le sentiment de la dignité humaine.

Malgré toutes les difficultés, l'ancien parti socialiste avait réussi à organiser, dans des centaines de villages de la Valachie, des clubs politiques où l'on faisait l'éducation du peuple. Le gouvernement roumain ne pouvait tolérer la formation des associations paysannes, qui avaient d'ailleurs, un caractère légal, et ne pouvant les poursuivre, il eut recours à un lâche stratagème. Il intenta un procès pour escroquerie à un groupe de militants, à la tête duquel se trouvaient deux socialistes intellectuels, sous le prétexte que *les paysans ne sachant pas lire les brochures qu'on leur vendait, il n'y avait là qu'un moyen de leur extorquer de l'argent.* Poussés au désespoir, victimes d'une exploitation effrénée, leurs droits élémentaires foulés aux pieds par les autorités, leur misère devenant insupportable, le seul moyen de manifester leur volonté de s'émanciper de leur esclavage séculaire n'était que la révolte. Et tous ceux qui connaissaient bien la situation des paysans, prévoyaient des révoltes agraires prochaines.

Ce qui était prévu, s'est réalisé au printemps de 1907. Les révoltes agraires roumaines, qui rappellent les jacqueries françaises, sont les pages les plus sanglantes de l'histoire de Roumanie. Dans leur haine contre les propriétaires, les paysans, n'épargnèrent rien, ni hommes, ni choses. Ainsi s'accomplissait la parole prophétique du poète roumain, G. Cosbue, l'auteur de : *Nous voulons de la terre,* qui fait dire aux paysans: « Que le Dieu très saint ne désire pas, qu'à la place de terre nous demandions du sang... Car, alors, fussiez-vous des Christs, rien ne pourra vous protéger, pas même la tombe! » Pourtant le nombre des victimes (propriétaires ou fermiers), en proportion avec l'étendue de la révolte, fut relativement minime: une dizaine à peine. Rakowski a décrit ces mouvements tragiques. « La révolte, dit-il, consistait surtout dans la dévastation, le pillage et l'incendie des maisons, des greniers et des

écuries des propriétaires. Dans beaucoup d'endroits, les révoltés forçaient les caves, laissant couler le vin des fûts, non sans avoir fait des libations copieuses. Les greniers étaient vidés et les réserves emportées avec le mobilier des propriétaires, tandis que les charrues effaçaient les limites des terres seigneuriales. La hache et le feu réduisaient en miettes et en cendre les richesses accumulées par le travail de plusieurs générations. Ailleurs, on détruisait les registres des intendants qui, pour des générations entières, étaient devenus les objets les plus détestés ».

La révolte éclata d'abord en Moldavie. Le caractère qu'elle prit dans cette région, où la plupart des fermiers sont juifs, fut antisémite. Ce fut dû à la propagande incessante, et sous les yeux des autorités, des disciples de deux professeurs d'université. Les maisons des juifs riches et pauvres furent saccagées et détruites, ce qui remplit de joie tous les partis politiques.

Mais ce caractère antisémite du mouvement devait bientôt disparaître, quand les révoltes s'étendirent à la Valachie. Dès les premiers jours, le mouvement dans cette région, prit un caractère de violence impétueuse, inconnue en Moldavie. C'est en Valachie, que furent exécutés quelques propriétaires et fermiers.

Aux paysans armés de fourches, de bâtons et de hâches, le gouvernement opposa les fusils et les canons. On devine les abominables tueries qui en résultèrent. Parlant des exploits de la gendarmerie rurale pendant la répression, M. Iorga, député, disait à la Chambre : « Si on connaissait les circonstances dans lesquelles les gendarmes vengèrent la classe dominante des pertes qu'elles avaient subies pendant la révolte des paysans, nous serions traités comme l'ont été les Hongrois, dans un article véhément que Bjornson consacrait dernièrement dans la revue *März,* aux gendarmes de Hongrie. Il ne citait que trois ou quatre cas, tandis que chez nous, avec un peu de bonne volonté, il en aurait trouvé facilement trois à quatre cents, et d'une barbarie possible seulement en Asie ou en Afrique. » Le nombre de paysans tués pendant la répression fut évalué à 15.000.

Avec cette révolte paysanne, commence la phase des persécutions populaires en Roumanie. Le gouvernement, menacé d'un côté par les paysans, d'autre part par le mouvement syndical des villes, cherche une occasion pour se débarrasser d'une

agitation qui le gênait trop. Mais s'il réussit à étouffer dans le sang la révolte paysanne, il ne parviendra pas à détruire le mouvement des prolétaires des villes. Le gouvernement, au lieu de rechercher les vraies causes du soulèvement paysan, ce qui était très facile, affirma que c'étaient les socialistes qui avaient été les instigateurs des révoltes agraires. Et alors commença une série de persécutions, qui jusqu'à présent n'ont pas pris fin. Parmi les expulsions, la plus scandaleuse, la plus illégale fut celle de notre camarade Racowski, dont la seule faute fut de ne pas avoir voulu suivre le chemin de ses compagnons d'autrefois, reniant tout idéal socialiste, pour passer au parti libéral, mais de se consacrer entièrement, avec un dévouement absolu, à la cause du prolétariat roumain.

Mais tous ces moyens d'oppression ne pouvaient pas déterminer les vaillants militants roumains à déserter leurs organisations. Plus le ministère redoublait les persécutions, plus les ouvriers se groupaient autour des syndicats et plus de nouveaux groupements se créaient.

L'apparition des syndicats en Roumanie a naturellement eu les mêmes causes que dans tous les pays industriels. Les syndicats s'y sont constitués avant tout parti socialiste, et c'est une preuve de plus que les syndicats sont les institutions naturelles de la classe ouvrière. Mais le gouvernement roumain n'entend pas tenir compte de ce fait élémentaire : l'apparition des syndicats dans un pays qui s'achemine sur la voie du développement industriel. Ce phénomène, qui s'impose avec l'inexorabilité d'une loi économique, caractéristique de tout pays capitaliste, il prétend l'éviter. Ces syndicats aujourd'hui persécutés, forcés de disparaître sous le coup de lois scélérates, reparaîtront d'ailleurs demain plus forts : entre la loi économique et les caprices des hommes politiques, c'est la loi qui vaincra — à moins que, pour supprimer les syndicats, ils ne détruisent l'industrie naissante en Roumanie.

Hâtons-nous de le dire: les syndicats roumains sont loin d'ailleurs d'avoir l'allure révolutionnaire des syndicats français ; ils ne manquaient pas une occasion de déclarer qu'ils n'entendent pas dépasser les limites de la légalité. Malgré ces déclarations, le ministère actuel qui compte lui aussi un socialiste renégat parmi ses membres, a eu l'intuition du danger que le mouvement syndical pourrait présenter dans l'avenir ; d'ailleurs, nos ministres sont bien renseignés sur les progrès du syndicalisme dans les autres pays.

Il fallait donc un prétexte pour prendre des mesures qui empêcheraient le progrès du syndicalisme roumain. Or, voilà qu'un pauvre travailleur, misérable, affolé pour se venger d'une situation déplorable, tire trois coups de revolver, égratignant un peu la peau du premier ministre I. Bratiano. Le coupable étant un ouvrier, il a paru évident à nos hommes politiques, qu'il s'agit d'un complot ourdi par les syndicats ! Les organisations ouvrières ont désapprouvé l'attentat contre Bratiano, elles ont montré que leurs armes de lutte sont toutes différentes ; et malgré leurs protestations, le ministère confectionne une loi draconienne contre les syndicats de cheminots, contre la liberté d'association et contre les grèves. Voici le texte de la loi :

At. 1. — Les fonctionnaires, les ouvriers et enfin tout salarié de l'Etat, des districts, communes et établissements publics, qui ont *un caractère économique, commercial, industriel et en général tous ceux qui sont chargés d'assurer un service public de l'Etat,* ne peuvent, sous aucun prétexte, faire partie d'une *association professionnelle,* sans l'autorisation du ministère dont l'administration dépend.

Art. 2. — La liberté du travail est garantie.

Même un professeur d'économie politique de l'Université de Bucarest, *N. Basilescu,* qui, dans *La Nouvelle Revue Roumaine* du professeur *C. Radulescu Matru,* a pu critiquer justement et âprement cette nouvelle loi. « Un fou, un misérable, un fanatique, un produit de *notre temps,* qui fomentent tant d'idées et bonnes ou mauvaises, commet un attentat que la conscience universelle le réprouve et le condamne, et voilà, tout d'un coup, un ministre, un gouvernement tout entier, un parlement qui perdent la tête et le sang froid et veulent punir 100.000 citoyens innocents d'un acte de folie, en leur enlevant les plus sacrés droits : *droit de réunion, droit d'association et droit de grève.* Plus loin, le même professeur démontre la contradiction flagrante de cette loi nouvelle avec les principes fondamentaux de la Constitution. Et parlant du droit de grève : « On ne trouve plus aujourd'hui aucun pays du monde, même pas la Russie, la Turquie, la Perse, où l'on punisse le *délit de coalition et de grève.* Ce serait une honte, qui resterait à jamais sur le pays qui introduirait dans sa législation un tel délit. Le droit de grève est légitime, car il est l'exercice d'un droit souverain, inaliénable, que tout homme a sur

soi même de travailler ou de ne travailler pas. Et puis, c'est le seul moyen de la classe ouvrière d'améliorer son sort ».

Ce qu'il y a de remarquable, dans ces mesures contre les organisations ouvrières, c'est qu'elles ne sont pas l'œuvre des partis conservateurs, mais du parti libéral, de la fraction soi-disant généreuse du parti libéral. Cette fraction se compose d'anciens socialistes, comme Nadejde, Radovici, Mortzun, Diamandy, le fondateur en France de la revue l'*Ere Nouvelle*. Je ne sais pas si on peut leur reprocher l'entrée dans le parti libéral, car j'ai la conviction qu'un parti socialiste ne peut pas exister dans un pays sans prolétariat; je pense même qu'ils sont entrés dans le parti libéral avec l'intention sincère de démocratiser ce parti. Mais leur seule faute, inexcusable, est d'avoir subi l'influence de la majorité du parti libéral, au lieu d'exercer, eux, comme ils l'auraient pu, une influence démocratique heureuse. Aujourd'hui, ces « jeunes généreux » dépassent par leur réactionnarisme ceux qui ont été leurs maîtres en réactionnarisme.

Ces lois contre les syndicats ont fourni l'occasion de créer un parti socialiste en Roumanie. La nécessité d'un parti socialiste en Roumanie est un fait indéniable, mais quelque puissant que puisse être un jour ce parti, il est évident qu'il ne peut pas inspirer la même crainte que les syndicats les plus modérés. Et le gouvernement roumain le sait bien. Nous ne voulons pas discuter ni le programme de ce parti, qui veut être un vrai parti de la classe ouvrière et réaliser l'émancipation du travail en s'emparant de la force gouvernementale. Nous savons bien, l'expérience des autres partis socialistes nous l'a appris, que les plus beaux programmes restent lettre morte, et que la vie toujours changeante pose toujours des problèmes nouveaux. Mais le rôle d'un parti socialiste peut être grand, sublime, s'il se met de toutes ses forces à combattre violemment toutes les injustices, toutes les malpropretés des gouvernants, s'il essaie de créer une atmosphère morale plus respirable pour tous ceux qui souffrent, peinent là-bas.

Nous souhaitons au nouveau parti socialiste roumain d'être au niveau de sa grande tâche et de ne pas s'embourber, comme tant d'autres, dans une action purement électorale et parlementaire. Qu'il pense avant tout à l'éducation et à l'organisation du prolétariat roumain! Si un tel parti peut exercer une influence bienfaisante, c'est en Roumanie.

A. Maxper.

La Coopération et le Socialisme

ENQUÊTE [1]

IV

H. SAMSON

Secrétaire général de la *Fédération des Coopératives du Nord*

L'avenir de la coopération doit être et sera ce que nous voudrons la faire, et si la masse des travailleurs qui adhère aux coopératives veut que celle-ci soit *socialiste* et décide *de prélever sur les bénéfices globaux une certaine somme,* non pas précisément, comme la plupart le supposent, pour être affectée à des œuvres d'assistance sociale, de développement ou connexe, mais bien versée *directement* à la caisse du *parti socialiste organisé,* en vue d'accentuer plus encore la diffusion de ses doctrines, qui sont les nôtres, et que nous devons soutenir et affirmer partout.

Je ne vois pas en quoi cela pourrait affaiblir le but spécial de la coopération. Au contraire, j'estime que celle-ci se trouve ennoblie, en ce sens, qu'agissant ainsi, elle favorise, non seulement *l'éducation socialiste* de ses membres, mais aussi, par sa participation directe à la lutte pour la transformation dans un sens plus beau et plus équitable de la société, elle hâtera la révolution.

A ce point de vue-là seulement, la coopération peut être comprise comme une œuvre réformatrice, puissante et féconde en faveur de la lutte pour aboutir à l'expropriation finale de la classe bourgeoise et capitaliste.

(1) Voir les numéros 215, 216 et 217 du *Mouvement Socialiste.*

Evidemment, les économistes bourgeois, et c'est tout naturel, ont une toute autre conception de la coopération française. Mais ce n'est pas une raison, pour nous qui comprenons d'une toute autre façon le moyen de transformer la société, de nous laisser une fois de plus berner par les éléments plus ou moins bourgeois, qui s'introduisent sciemment au sein des organisations ouvrières, en vue de paralyser celles-ci et de rendre infécondes les idées larges et généreuses qui seraient susceptibles de s'en dégager.

Mais qu'à cela ne tienne: à ceux qui, encore aujourd'hui, croient à la possibilité matérielle de transformer la société actuelle, et que cette transformation sera l'œuvre de la coopération *pure* ou *neutre* de demain, nous ne craignons pas de dire qu'ils se trompent et à double titre. D'abord, parce que l'on peut être de profonds révolutionnaires et d'habiles commerçants à la fois; ensuite, parce que nous considérons que la coopération restant soumise aux lois bourgeoises qui la régissent, ces dernières peuvent, du jour au lendemain, être frappées par d'autres lois qui rendraient tout effort stérile et pourraient mettre la plupart d'entre elles dans l'impossibilité de survivre aux charges qui leur seraient imposées; et alors les bénéfices, qui auront été de tout temps leur seule préoccupation, leur seule révolution, oserai-je dire, seront pour la plupart anéantis.

L'on nous a déjà imposé la patente, demain ce sera l'impôt sur le revenu, s'appliquant à *des sans le sou* qui, parce que groupés, forment entre eux un petit capital nécessaire à l'exploitation et à l'achat des denrées en commun; et pour peu que l'Etat bourgeois, si complaisant envers les associations ouvrières, nous gratifie encore de quelques douceurs de ce genre, la révolution par la coopération *neutre* sera un fait accompli.

Aussi, c'est dire pourquoi nous ne sommes pas de cette révolution-là, et sommes plus grandement partisans de celle que nous préconisons, de celle pour laquelle nous luttons et nous lutterons jusqu'au bout, celle qui consiste à affirmer de plus en plus la lutte de classe, l'entente et l'action internationales des travailleurs pour la conquête des pouvoirs publics et la socialisation des moyens de production et d'échange, en vue de transformer la société capitaliste en société collectiviste ou communiste.

C'est en vue de cela que nous concentrons tous nos efforts, et c'est pourquoi nous ne nous le dissimulons pas, nous cherchons *à convertir la coopération au mouvement socialiste,* pour que ce puissant mouvement qui ne fait qu'éclore pour ainsi dire, n'aille pas se confondre avec des sociétés plus ou moins bourgeoises qui, pour la plupart, n'ont de coopérative que le nom.

Nous ne nous faisons pas l'illusion de croire que la conversion en ce sens, de toutes les sociétés coopératives s'effectuera demain ; nous savons trop bien que nombreuses sont encore celles qui, soit par égoïsme, soit parce qu'elles ne comprennent pas ou comprennent mal la façon d'orienter les masses vers leur affranchissement, se retranchent derrière de multiples considérations commerciales ou autres, pour se soustraire à l'obligation de cette cotisation que j'oserai dénommer: révolutionnaire.

J'ai déjà dit, et je le repète, la coopération ouvrière doit être *socialiste* de par son essence même, et par cela-même, c'est aux militants qui ont à charge sa direction, de faire tout ce qui est humainement possible pour l'orienter dans cette voie. Il ne doit pas ici être question de mettre en parallèle ou de nous opposer la concurrence, qui peut nous être faite par le commerce local; pour se soustraire à cette obligation, j'oserais même dire à ce devoir, nous n'avons rien de commun avec le commerce d'initiative privée, qui de nos jours, agonise devant les éléments de concentration des capitaux, de l'industrie et du commerce, résultant des phénomènes économiques qui, qu'on le veuille ou non, aboutiront fatalement à la socialisation des moyens de production et d'échange.

Cette concurrence, nous la subirons tant qu'il n'y aura rien de changé dans la société. C'est pourquoi cela ne doit pas être une raison pour se dérober ou se décourager, pas plus que nous ne nous décourageons dans notre lutte contre les partis bourgeois, même si au lendemain de la lutte un succès vient désillusionner parfois nos troupes. Et, à ce point de vue, l'on objectera peut-être que la question n'est pas la même. A l'avance, je répondrai que, pour ma part, je les trouve connexes; de l'une comme de l'autre dépend l'avenir du prolétariat.

Le camarade Anseele, du *Vooruit,* de Gand, disait un jour avec raison, que la coopération était une œuvre réformatrice

et que, pour créer, pour maintenir et faire grandir une œuvre semblable, il fallait le feu sacré chez ceux qui en font partie. Le socialisme donne ce feu sacré, et ajoutait-il, si chez nous, en Belgique, cette union est si forte, si elle est indestructible, si chez nous, l'enthousiasme est aussi grand que l'audace, c'est grâce à ce feu sacré, que le socialisme a mis dans nos cœurs et dans nos esprits.

Eh bien, nous aussi nous voulons que ce feu sacré pénètre dans les esprits et ranime les travailleurs; et puisque la coopération nous procure un des meilleurs moyens entre tous, pour favoriser et généraliser cette action, c'est à nous de savoir l'employer.

Certes, notre tâche n'est pas achevée, il reste encore beaucoup de besogne à accomplir; mais ce qui nous console, c'est de constater que partout aujourd'hui, ce mouvement continue et s'accentue de plus en plus. Chaque semaine, de nouveaux organismes coopératifs se constituent et s'orientent vers le socialisme. Chaque semaine aussi, la plupart des associations anciennes voient augmenter graduellement le nombre de leurs adhérents.

Mais, malgré les progrès accomplis, il reste beaucoup à faire, car bien des communes n'ont pas encore leur magasin coopératif. C'est donc au développement des sociétés existantes et à la création d'organismes nouveaux qu'il faut travailler sans relâche.

La population d'un pays, d'une région, d'une commune, augmente presque chaque jour. Ce sont donc de nouvelles bouches à nourrir, de nouveaux corps à vêtir, de nouveaux besoins à satisfaire. Il est donc indispensable que la clientèle des coopératives se développe, que les cadres de nos sociétés augmentent sans cesse de nouvelles recrues.

Mais encore une fois, pour cela, il faut de l'action, de la propagande partout. Imitons, s'il le faut, dans une certaine mesure, les commerçants qui, chaque année, exposent des sommes fabuleuses à faire de la réclame sous toutes ses formes. Que chaque coopérative et les fédérations régionales inscrivent chaque année, à leur budget, une somme quelconque pour la propagande par le journal et la brochure, par les fêtes familiales gratuites et des conférences publiques. Elles ne tarderont pas à être convaincues de l'excellence, de l'efficacité de la propagande.

La coopération ne retiendra l'ouvrier que si elle se rattache à ses intérêts d'une façon générale et réelle, à sa vie économique, à son éducation politique.

Ainsi faisant, elle se développera, elle prospèrera d'autant plus sûrement qu'elle sera fondée et soutenue par les travailleurs conscients de leurs devoirs de classe, qu'elle fera preuve de son utilité par les œuvres d'assistance sociale ou connexe, qu'elle aura rendu possible, qu'elle symbolisera enfin l'accord fécond des esprits et des volontés.

C'est à ce plus sacré des devoirs que doivent se consacrer tous ceux qui se vouent et qui luttent pour le triomphe de la cause ouvrière.

H. Samson.

V

Camille HUYSMANS

Secrétaire du « Bureau Socialiste International. »

J'avais l'intention de vous envoyer un long article sur la question de la coopération, mais le temps m'a malheureusement fait défaut: nous sommes en pleine lutte politique. Je n'ai d'ailleurs rien d'original à vous dire. Je suis le produit de mon milieu et je suis partisan — une fois n'est pas coutume — de la conception belge de la coopération. A notre avis, la coopération, n'est pas un but, mais un moyen. Il ne me paraît pas que la coopération puisse se substituer à la production bourgeoise. Seule l'expropriation aura raison de la domination de la classe capitaliste.

La coopération ne doit pas non plus être l'arme d'une *partie* de la classe ouvrière. Je repousse donc la coopération syndicale. La coopération doit être un moyen de lutte aux mains de l'ensemble du prolétariat organisé.

L'expérience a démontré en outre que l'on doit créer d'abord des coopératives de consommation avant de fonder des coopératives de production. Celles-ci devraient être basées sur celles-là. Mais, dans ce domaine, nous ne sommes qu'au début d'une évolution possible.

L'utilité de la coopération ne me semble plus contestable. La coopération a appris au prolétariat à se passer du patronat. Elle a aussi servi le mouvement au point de vue matériel. Elle doit servir le mouvement au point de vue des idées. Si elle se contente de faire la chasse aux bénéfices, la coopérative n'est qu'un magasin ordinaire. En quoi les coopératives neutres ont-elles fait avancer les idées ? Je me le demande.

Malgré ses défauts fédératifs, la coopération belge au contraire a été un enseignement et un exemple pour le prolétariat international.

Quelle doit être la formule fixant les relations entre la coopération et les partis représentant l'ensemble de la classe ouvrière consciente? Faut-il préconiser l'affiliation au parti ou l'entente avec le parti, ou bien le développement autonome? Si l'on accepte que la coopérative doit soutenir le mouvement, soit par une contribution arrêtée ou par des dons volontaires, (comme les syndicats allemands qui ne sont pas affiliés au parti, mais qui dans les périodes de lutte, savent délier les cordons de leur bourse), nous pourrons facilement nous mettre d'accord à Copenhague.

Si l'on essayait, au contraire, sous prétexte d'autonomie nationale, de nous conduire à la coopération basée sur l'harmonie des classes, nous déplorerions l'erreur, mais les faits auraient vite mis à la raison les apôtres du confusionisme.

Camille Huysmans.

La Crise de l'Apprentissage [1]

ENQUÊTE

XIV

LE GUÉRY

du *syndicat des Ouvriers Diamentaires de Paris*
secrétaire de la *Fédération des ouvriers diamentaires*

Au Congrès International des Ouvriers Diamantaires, tenu à Paris, pendant le mois de mai 1905, la résolution de limiter le nombre des apprentis à 10 p. 100 du contingent des ouvriers, fut prise. Cette décision devait être valable jusqu'au Congrès suivant, qui fut tenu en juin 1907, à Saint-Claude (Jura).

A ce Congrès, la limite des apprentis fut portée à 6 p. 100 du contingent des travailleurs du diamant, et il fut admis aussi que les ouvriers disparaissant du métier — soit pour cause de changement de métier, soit par mortalité — seraient remplacés en quantité égale.

Il faut expliquer pour quelles raisons nous en sommes arrivés à cette extrémité de la limitation de l'apprentissage.

Nos raisons ont été de trois ordres:

1° Suppression du chômage;

2° Relèvement des salaires;

3° Diminution des heures de travail.

1° *Suppression du chômage*

Nous avions constaté continuellement que le chômage, au lieu de baisser, dans notre corporation, ne faisait que s'accroître. Au moindre ralentissement dans les relations commerciales, c'était, pour les travailleurs de notre métier, des mises à pied qui se prolongeaient indéfiniment. Nous ne pouvions

(1) Voir les numéros 197, 198, 199, 201, 203, 207, 215, 216 du *Mouvement Socialiste*.

faire que cet état de choses soit admis plus longtemps par nous.

Il n'y avait pas crise dans la corporation du diamant, puisqu'un certain nombre de travailleurs étaient occupés, mais il apparaissait aux yeux de tous qu'il y avait une trop grande quantité de bras, à la disposition de cette corporation, pour être employés. Les patrons qui n'avaient qu'un but: réaliser au plus vite la fortune qu'ils convoitaient, se souciaient fort peu des misères ouvrières et n'en continuaient pas moins à faire des apprentis, sans aucune mesure.

En plus du manque de continuité dans les affaires commerciales, d'autres facteurs viennent constamment accroître le chômage dans le diamant.

Nous avons remarqué, en effet, qu'à chaque élection présidentielle aux Etat-Unis, la perturbation est telle, dans le commerce américain, que dans le monde entier elle a un retentissement. Tous les quatre ans, nous avons un ralentissement marqué pour la taille du diamant; d'où le chômage s'ensuit fatalement. C'est ainsi que nous pouvons nous souvenir des années malheureuses de 1892 et 1893; de 1896; de 1899 et 1900, et aussi de 1904, où la manufacture de nos produits subit un rude choc.

Plus douloureuse encore fut la période de juillet 1907 à décembre 1908, pendant laquelle nous avons eu à subir un chômage presque général de plus d'une année.

Est-il besoin aussi, comme souvenir, de rappeler la guerre anglo-transvaalienne, qui, de 1900 à 1902, sema tant de misères dans notre métier?

Nous le croyons nécessaire, parce que ce souvenir confirme qu'à côté des perturbations commerciales, nous avons à subir toutes les perturbations sociales et que nous en sommes les victimes.

Il est bon aussi de faire remarquer que nous ne sommes pas favorisés par la matière que nous confectionnons, pas plus que par la clientèle à laquelle nous nous adressons pour la consommation de cette matière.

A l'encontre de presque tous les autres produits, le diamant est une marchandise qui ne s'use pas, qui ne se consume jamais. Tel il est aujourd'hui, venant de subir tout le travail qui en fait un joyau, tel il restera pendant l'éternité, on peut dire.

Si bien que nous produisons toujours, sans que jamais no-

tre œuvre soit à renouveler. Des quantités considérables de diamants s'accumulent ainsi, atténuant de ce fait les demandes de l'acheteur.

Peut-être bien que cette situation qui nous est faite, serait meilleure, si nous pouvions nous adresser à tout le monde pour la vente du diamant; mais, vu sa cherté, la clientèle n'est que très limitée.

On comprend aisément qu'elle ne se trouve que dans les milieux aisés, voire même seulement dans les milieux richissimes.

Il est donc matériellement impossible, qu'après avoir constaté le préjudice que nous causent et les perturbations financières et les perturbations sociales, et aussi le produit spécial, ainsi que la clientèle spéciale qui nous sont dévolus, nous continuions bénévolement à augmenter sans cesse le nombre de bras dans notre métier. Puisque nous ne pouvons avoir que des demandes de travail limitées, il nous fallait aussi limiter la force de production.

2° *Relèvement des salaires*

Nous venons de voir la situation malheureuse, désastreuse même, dans laquelle nous nous trouvons en ce qui concerne le chômage.

La société est ainsi constituée que, lorsqu'il y a déclanchement dans un rouage, le désarroi se produit dans tout son organisme.

C'est ainsi que le chômage engendrait dans notre corporation — comme il l'engendre dans toutes du reste — la baisse des salaires.

L'ouvrier, ayant souvent une famille trop nombreuse à nourrir, voyant qu'il allait inutilement frapper de porte en porte pour obtenir du travail au tarif en vigueur, poussé ainsi par la misère, offrait son travail aux prix que les patrons voulaient bien lui consentir.

Ceux-ci profitaient de la situation et nous avons pu enregistrer cette monstruosité, que des ouvriers confectionnant un objet de luxe raffiné, duquel les dames du grand monde aiment à rehausser leur beauté, duquel elles profitent pour exciter leur orgueil, gagnaient des salaires de 15 à 20 francs par semaine... lorsqu'ils ne s'en allaient pas chez eux le gousset vide le samedi.

Les meilleurs ouvriers même de notre corporation, étaient obligés de consentir des diminutions considérables sur leur salaire, car les patrons ne manquaient jamais l'occasion qui leur était offerte de montrer les remplaçants qui attendaient avidement leur place.

Nous avons voulu ne pas continuer à mourir de misère, en limitant d'abord le nombre de chômeurs et, ensuite, en tendant toujours à ce qu'ils disparaissent de plus en plus.

L'apprentissage raisonné nous en a fourni les moyens, si bien que les salaires, qui étaient en moyenne de 40 francs par semaine, en 1901, — avec dix heures de travail quotidien —, se trouvèrent portés à 80 francs en 1907, avec 9 heures de travail par jour.

3° *Réduction des heures de travail*

Dans l'exposé ci-dessus, nous avons relaté la diminution d'une heure par jour que nous avons imposée aux patrons, nous trouvons que ce n'est pas suffisant.

Ici, une question se pose: *Pourquoi désirons-nous diminuer les heures de travail?*

Notre idée concernant la diminution des heures de travail procède de trois ordres:

1. Raisons d'ordre physique;
2. Raisons d'ordre moral;
3. Raisons d'ordre social.

Au point de vue physique, l'ouvrier travaillant depuis le matin, souvent depuis le lever du soleil jusqu'après son coucher, exécutant ainsi un labeur trop long, désagrège son organisme. Il respire pendant de longues heures ce qu'il y a de mauvais dans l'atelier. Les machines en tournant mettent en mouvement les poussières qu'elles portent sur leurs pièces superficielles. Ces poussières s'élèvent dans l'air, et l'ouvrier, en respirant, les absorbe, avec tous les miasmes, tous les microbes qu'elles renferment.

L'organisme du travailleur, qui n'a pas eu le temps de se reposer, est un foyer de développement tout trouvé pour les miasmes et les microbes, notamment celui de la tuberculose, qui sévit si atrocement sur les travailleurs, qui fait de si grandes trouées dans leurs rangs.

Si, au contraire, l'ouvrier pouvait n'accomplir qu'un nombre

d'heures restreint à l'atelier, il aurait le temps nécessaire, et le matin et le soir, d'aller respirer un peu d'air pur pour vivifier ses poumons et ainsi les rendre capables de supporter l'attaque des poussières, des miasmes, des microbes, et leur résister victorieusement.

Les docteurs cherchent depuis longtemps un remède contre la tuberculose, ils discutent dans leurs Congrès toutes espèces de sérums pour guérir cette maladie; nous leur en offrons un, nous leur donnons un moyen qu'ils oublient trop: la durée maximum à 8 heures de tout travail humain.

Au point de vue moral, est-ce qu'un ouvrier qui accomplit un nombre d'heures trop long, a toute sa présence d'esprit?

Non, il est attaché à une machine qu'il fait marcher de la même façon chaque jour, il ne recherche pas les moyens d'améliorer la production, il ne pense qu'à une chose: c'est que sa journée se termine au plus vite pour être libre.

Le soir, son labeur fini, il est incapable de jouir des joies de la famille. Quand il rentre chez lui, que ses enfants, ses petits, essaient de lui sauter sur les genoux pour lui prodiguer quelques caresses, il n'est pas capable de les supporter. Parfois, il les repousse brutalement.

Heureusement encore quand le travailleur ne s'adonne pas à la boisson, quand il ne va pas s'ingurgiter quelques absinthes, le soir, en sortant de son travail!

Nous sommes bien obligés de faire ressortir le mal que porte en soi le trop long labeur, nous sommes bien obligés de constater que l'ouvrier ayant trop produit ne peut plus, est incapable de vivre la vie familiale et qu'il va trop souvent absorber de l'alcool, croyant ainsi trouver un remède à ses maux, atténuer ses chagrins.

La classe possédante sait aussi cela et c'est pour cette raison que le patronat ne tient pas à diminuer les heures de travail. Il sait que tant que les ouvriers iront au cabaret chercher un remède à leurs souffrances, poussés dans ce lieu par l'exténuation, ils ne songeront pas à ouvrir un livre, ils n'auront pas le loisir de pouvoir s'instruire.

Les patrons voient ainsi une ère assez longue d'exploitation, car le travailleur n'ayant pu lui-même émanciper son cerveau ne saura pas émanciper celui de ses enfants.

Il nous faut donc faire tout notre possible pour que la classe

ouvrière acquière des connaissances nouvelles pour que nous puissions former la jeunesse dans les idées nouvelles.

Au point de vue social, la diminution des heures de travail aura une grande portée en tant que solidarité.

Aujourd'hui, le patronat entretient quelques travailleurs dans un mauvais état d'esprit, en leur fournissant presque constamment de l'ouvrage. Ceux-ci deviennent des égoïstes et ne pensent pas à ceux qui souffrent. Ils doivent se débarrasser de cet égoïsme et se dire que tant qu'il y aura un être dans la misère, il ne peut y avoir un réel bonheur pour tous.

La concurrence, le chômage et la misère, seront atténués et disparaîtront par la diminution du labeur. Puisque le patron devra pour produire la même quantité avec un nombre d'heures limité, au lieu d'un nombre illimité, employer davantage de bras, il y aura moins d'ouvriers inoccupés.

A côté de la question de solidarité, il y a la question d'intérêt pour les favorisés du travail. Les patrons, en effet, ne savent-ils pas, pour baisser les salaires, dire à l'ouvrier qui se regimbe, quand on veut lui rogner un peu plus de son gain: si vous n'acceptez pas, il y en a assez derrière la porte qui ne demandent pas mieux de faire votre travail encore à un plus bas prix. Et l'ouvrier est obligé d'accepter les conditions mauvaises qu'on lui impose. Il est obligé de rogner toujours un peu la maigre pitance qu'il rapporte au logis.

Les enfants ne sont-ils pas en droit de lui dire: c'est ta faute, si nous ne mangeons pas à notre faim! Diminuons donc les heures de travail et les *remplaçants* n'existeront plus, le bonheur renaîtra dans les familles.

La limitation de l'apprentissage est un des meilleurs facteurs pour arriver à imposer également nos volontés concernant la diminution des heures de travail. Si nous avons pu réussir, chez les diamantaires, c'est parce que nous avions déjà entravé la surproduction.

4° *Conclusion*

Voici exposées les raisons qui nous ont fait limiter l'apprentissage dans notre métier.

Du temps où nous avions des salaires dérisoires, ceux-là ne désiraient aucunement faire apprendre la taille du diamant

à leurs enfants; aujourd'hui, il n'en est plus de même, parce que l'industrie est florissante.

Nous savons que cela se passe dans toutes les industries. Aussitôt que des satisfactions sont accordées à une catégorie d'ouvriers, tous les autres s'y jettent, et de suite les salaires baissent.

Ne prenons qu'un exemple dans la métallurgie.

Quand la bicyclette fit son apparition, des mécaniciens étaient embauchés entre des prix variant entre 1 fr. 50 et 2 fr. 50 de l'heure.

Chacun s'y porta et, à cause de l'affluence des bras, ces prix diminuèrent de telle façon, qu'un bon mécanicien dans cet article, gagne aujourd'hui de 0 fr. 70 à 0 fr. 80 de l'heure.

Nous ne voulons pas nous prêter à cela et tiendrons ferme notre décision.

L'argument qui consiste à dire: *Si dans toutes les corporations on agissait de même, que deviendraient nos enfants?,* tombe à plat, n'a aucune valeur.

Nous pouvons retourner la balle et dire:

« Ce qui est faisable chez nous, l'est chez tous. Si vous aviez été organisés dans vos corporations respectives, que vous ayiez pris les mêmes résolutions que nous, vous auriez les mêmes satisfactions d'acquises et alors vous auriez des salaires élevés pour ne pas envier ceux que nous possédons. Vous n'auriez pas eu un seul instant la pensée de mettre vos enfants dans un autre métier que dans le vôtre, puisque vous seriez assurés qu'ils y gagneraient largement leur vie.

« Votre argument n'est donc pas valable. Il ne pourrait faire qu'excuser vos faiblesses et vos hésitations. Mais nous avons l'habitude de réfléchir, et nous vous disons que si vous voulez être à même de pouvoir discuter, il faut agir et vous pourrez faire comme nous-mêmes. ...

« Il faut donc vous inspirer de ces idées, pour faire de la propagande nécessaire auprès de tous les camarades encore inconscients pour qu'ils viennent dans l'organisation ouvrière. Prenons plus de consistance et nous imposerons toujours nos volontés au patronat.

« *Quémander* est la loi des faibles et des peureux; *imposer* est la loi des hommes conscients de leur force. »

LE GUERY.

LES GRÈVES

L'Echec de la Grève Suédoise

Le grand conflit social qui s'est déroulé en Suède a appelé l'attention du monde patronal et ouvrier. Cette grève, qui a duré quatre semaines et demie, du 4 août au 6 septembre, n'a pas été un succès. Et si on n'est pas d'accord pour appeler ce conflit une grève générale, on est presque unanime à reconnaître que cette grève signifie une défaite de la classe ouvrière suédoise. Je me propose d'examiner dans quelles conditions ce conflit s'est déroulé.

Mais, avant tout, pour comprendre l'issue même de la grève, il est nécessaire de connaître la situation du pays, aux points de vue du développement capitaliste, de l'organisation patronnale et de l'organisation ouvrière.

1° Capitalisme et Prolétariat en Suède.

La Suède est devenue une nation industrielle dans ces dix dernières années. Malgré les ressources naturelles du pays, qui dispose de beaucoup de bois et de fer, le développement industriel s'y est heurté à de grandes difficultés. On a attribué ce fait à la répulsion de la population agraire, qui forme la majorité du pays, pour l'activité industrielle; quand on découvrit les richesses naturelles du pays, on les exporta à l'état brut, au lieu de les utiliser sur place.

C'est grâce aux capitaux étrangers, surtout allemands, que l'industrie suédoise a pris un rapide essor. En 1907, le nombre des fabriques était de 11.659, et le nombre des ouvriers de 303.029, sans compter les ouvriers des mines.

Le développement du capitalisme a eu comme corollaire l'organisation du prolétariat. L'organisation syndicale existe depuis 25 ans. Son apparition date de 1880; elle a eu beaucoup à

lutter contre l'apathie des masses. La situation économique et politique si précaire de la classe ouvrière a été une des causes principales qui ont empêché longtemps l'éveil du sentiment et de la solidarité de classe.

Le principe qui a dominé le mouvement ouvrier suédois est le principe de la centralisation. En 1897, au congrès ouvrier de Stockholm, la création d'une *Confédération Générale du Travail* fut décidée; un an après, la Confédération fonctionnait. Elle se développe avec une rapidité vertigineuse, comme on peut le voir par les chiffres suivants:

Anées	Nombre de syndicats	Nombre de syndiqués
1899	21	39.132
1903	26	47.920
1904	30	81.736
1905	30	86.635
1906	30	126.272
1907	28	186.226
1908	27	169.776

Ne font pas partie de la Confédération: la Fédération des typographes, avec 6.000 membres; le Syndicat national des travailleurs des chemins de fer, avec 30.000; et quelques autres groupes de moindre importance. La situation financière des organisations est assez bonne. Citons quelques chiffres:

FÉDÉRATIONS	Nombre de syndicats	Membres	REVENUS annuels (Couronnes)	DÉPENSES annuelles	ENCAISSES
Maçons.....	77	4.468	210.086 76	202.630 52	147.299 84
Textiles.....	75	5.984	95.379 61	111.340 36	36.313 20
Métaux	221	33.874	713.202 97	699.050 11	825.308 49
Transports ..	133	9.470	435.831 30	561.228 51	100.133 70
Tailleurs	77	3.074	66.867 79	58.913 71	30.099 12
Cordonniers	56	4.324	165.099 27	205.610 83	5.756 11

L'encaisse de la Confédération était, au 1er janvier 1909, de 2.218.486, 21 couronnes.

A l'organisation puissante de la classe ouvrière s'oppose, menaçante, l'organisation patronale: par les capitaux dont elle dispose, par ses rapports étroits avec les autorités, elle est plus

puissante que l'organisation ouvrière. On peut dater son existence de la grande grève politique de 1902, où plus de 100.000 ouvriers chômèrent chez 2.300 patrons, pour protester contre la lenteur du Parlement suédois à accorder le suffrage universel.

La plus grande association patronale occupe plus de 160.000 ouvriers. Ensuite vient l'organisation centrale des patrons de l'industrie métallurgique, qui occupe 30.000 ouvriers; l'organisation des entrepreneurs, en nombre égal. Les deux premières organisations ont réussi à introduire l'*assurance contre la grève*. L'Association patronale, qui englobe presque toute la grande industrie, qui a joué le grand rôle dans ce grand conflit social, doit payer à ses membres 1 couronne pour chaque jour perdu par grève ou loock-out. La centralisation est extrême. Le membre qui voudrait se retirer de l'Association, doit donner congé 6 mois avant la fin de l'année; les membres doivent consigner une somme de 100 couronnes par ouvrier occupé, comme garantie du respect des décisions prises par l'Association; cette somme de 100 couronnes tombe dans la Caisse de l'Association quand un membre a agi contre les statuts de l'Association. La somme totale de ces garanties s'élève à 16 ou 17 millions de couronnes. Ce système d'assurance contre la grève a facilité la tactique du lock-out général, qui a paralysé presque toute la vie économique de la Suède.

La séparation des classes n'est nulle part si vive qu'en Suède. Cette scission s'observe même dans l'agriculture. La différence sociale des propriétaires et des travailleurs ruraux n'est guère moindre qu'entre le seigneur féodal et ses vassaux. En Scandinavie, nulle part cette séparation entre maîtres et serviteurs n'est plus prononcée qu'en Suède. Cela tient peut-être aussi à ce que la nation suédoise, depuis des centaines d'années, est une nation guerrière; par conséquent cette conception militariste des rapports de chefs et de subordonnés a pu être facilement transportée dans les rapports de la société civile.

Le bourgeois suédois est, plus que tout autre, exempt de scrupules envers la classe ouvrière. La meilleure preuve en est dans l'infériorité de la législation sociale et politique. La Suède a d'excellentes lois sur les fermes paysannes et sur le traitement des animaux, mais elle ne se soucie pas de défendre l'ouvrier. Il y a des contrats avec des dispositions barbares. Un exemple éloquent en est offert par les contrats de la Compagnie des

Tramways. La compagnie retient 300 couronnes sur le salaire de l'ouvrier, *comme garantie du respect du contrat.* Mais, de son côté, la Compagnie n'offre aucune garantie! Le salaire annuel étant d'environ 1.200 couronnes, on retient donc le 25 pour cent du revenu annuel d'un ouvrier. Autre exemple: Un certificat est exigé qui indique l'activité, la durée, les conditions du travail chez son dernier patron, ainsi que ses qualités professionnelles. Ce certificat est un moyen de laisser mourir de faim les travailleurs énergiques, puisque le patron peut y inscrire n'importe quelle observation. C'est ainsi qu'à l'occasion de la grève qui nous occupe, les patrons ont inscrits sur le certificat des grévistes, qu'ils ont été congédiés parce qu'ils ont pris part à la grève. C'est le cas aussi pour les travailleurs qui ont été victimes du lock-out. Ainsi, le certificat devient une *liste noire* grâce à laquelle beaucoup d'ouvriers ne peuvent pas trouver de travail.

Ces rapports entre les classes ont naturellement donné un caractère aigu aux oppositions de classe. « Il n'y a pas en Suède, a remarqué M. Fritief Palmer, dans un article récent de la *Grande Revue,* — comme par exemple en France, de terrains neutres où se rencontrent les représentants de diverses couches de la Société, tels les comités électoraux, les loges maçonniques, etc. Le bourgeois suédois n'a pas l'habitude de voir dans l'ouvrier *un électeur* qui, théoriquement du moins, a sur les affaires de la collectivité la même influence que lui-même; pour lui, c'est un être inférieur, un individu d'une autre race. L'ouvrier, de son côté, voit dans l'homme des classes dites supérieures, *ou bien* le maître respecté et surtout redouté, *ou bien* — du moment que se réveille sa conscience de classe — l'oppresseur, l'exploiteur et rien que cela. Les milieux universitaires, les fonctionnaires, les professions libérales qui, en France, servent (malheureusement, disons-nous) pour ainsi dire de tampon entre le patronat et les salariés, n'ont pas joué en Suède un rôle pacificateur. Encore jusqu'à ces temps derniers, un socialiste intellectuel était un « rara avis », et même les radicaux étaient dans ces milieux des cas exceptionnels. Pour conclure, on peut dire que dans aucun autre pays, la bourgeoisie n'est aussi compacte, aussi homogène; dans aucun autre pays, l'abîme qui sépare les classes dites supérieures de la classe ouvrière n'est aussi profond qu'en Suède ». Cette haine de classe s'est accentuée d'autant plus que les syndicats

ouvriers, prenant exemple sur les patrons, ont commencé à s'organiser mieux; leurs revendications ne concernent pas seulement les salaires, les temps du travail et d'autres questions énumérées; mais ils tendent à suppléer par leur action syndicale, à la législation ouvrière absente.

2° Les Causes de la Grève.

Les associations patronales avaient fait des préparatifs depuis des années, pour aboutir à leur tactique du lock-out. Les patrons s'étaient heurtés à de grandes difficultés provoquées par les contrats collectifs. Ces contrats avaient pour but d'établir des conditions de travail stables durant une durée fixe, dans l'intérêt des ouvriers comme dans l'intérêt des patrons. Mais dès que l'Association centrale patronale fit son apparition, les conditions changèrent. Déjà, en 1906, cette association commença, dans sa presse, à soutenir que les patrons ont le droit, même durant la durée des contrats, de recourir à des lock-outs, quand ces lock-outs doivent servir à entretenir d'autres luttes, c'est-à-dire à faire œuvre de solidarité. La presse ouvrière, naturellement, protesta contre cette interprétation des contrats. Mais bientôt l'Association patronale réclama tout haut ce droit. Les syndicats se soumirent aux exigences des patrons; et dès lors, il exista en Suède, cette conception que les ouvriers et les patrons peuvent, à tout moment, pendant la durée du contrat, se menacer de grèves et de lock-outs, pourvu que ces grèves et lock-outs n'aient pas pour but des changements dans les conditions du contrat. De cette manière, la route pour des grandes luttes était ouverte. C'est là une expérience significative du contrat collectif; ceux qui en attendent des merveilles au point de vue de la paix sociale feront bien de méditer cet exemple.

Enfin, une dernière question de principe pour la cause ouvrière a été la cause occasionnelle du grand conflit suédois: les patrons prétendirent opérer une réduction des salaires partout où la durée des contrats expirait, et, d'autre part, introduire partout, dans chaque industrie, des contrats collectifs identiques pour la suite toute entière. Les patrons soutenaient que les salaires doivent suivre les fluctuactions du marché. Mais ils ne firent aucune proposition qui prévoyait, au cas d'une amélioration du marché, une nouvelle manière de fixer les salaires. Ils

voulaient en fait fixer les salaires pour une durée de 4 à 5 années, dans cette mauvaise période, afin d'en faire profiter une période meilleure. Réduction des salaires dans un moment de crise, pas d'améliorations quand le marché sera plus favorable, voilà ce que les patrons suédois appelaient fixer les salaires suivant les fluctuations du marché!

Pour acculer plus vite les ouvriers à la guerre, les patrons leur signifièrent, partout où la discussion était engagée, que si les conditions qu'il proposaient n'étaient pas acceptées, ils déclareraient un lock-out général. Il n'y avait donc pas moyen de discuter, de s'entendre: la capitulation complète ou la guerre avec toutes ses conséquences; ou se soumettre, accepter des conditions onéreuses et humiliantes, ou subir un lock-out, qui jusqu'au 2 août, allait atteindre 80.000 ouvriers, et pendant le mois d'août, 80.000 autres.

Ce n'était pas d'ailleurs la première fois que le patronat suédois essayait de livrer une grande bataille. En 1907, en 1908, les ouvriers avaient été déjà forcés de prendre part à de vives batailles; mais le plus souvent ils avaient cherché à éviter une grande lutte.

Lorsqu'au mois de juillet 1909, l'Association patronale présenta son projet de solution, il était clair qu'éviter la lutte était désormais impossible. La seule solution acceptable et acceptée fut la guerre.

Les 19 et 20 juillet, les secrétaires des syndicats se réunirent à Stockholm, pour la réponse à donner à la décision de lock-out prise le 14 juillet par l'Association patronale. Déjà, depuis le 24 mai, les ouvriers de la confection en gros pour hommes, avaient été jetés dehors; depuis le 5 juillet, la confection en détail et l'industrie de la pâte de bois; le 12 juillet, les entreprises de constructions de voies et communications suivaient; au total, 13.000 ouvriers. Le 26 juillet, c'étaient les travailleurs du textile, les mouleurs et d'autres branches de l'industrie; de sorte qu'à partir du 2 août, 80.000 ouvriers étaient jetés sur le pavé. Et on sentait dans l'air la menace que d'autres 80.000 allaient sous peu rejoindre les premiers.

Les dirigeants de la Confédération Générale du Travail avaient à choisir entre deux attitudes pour parer au lock-out. Ou bien accepter le lock-out et aider les victimes du lock-out, ce qui était impossible; ou bien accepter la guerre immédiatement par une offensive vigoureuse. Les secrétaires des

syndicats, dans leur conférence du 24 juillet, déclarèrent qu'ils n'avaient d'autre moyen que de faire appel aux syndicats adhérents à la C. G. T. et de leur demander de répondre le 4 août, par une grève générale, si le lock-out commençait le 26 juillet et le 2 août. Les syndicats ne versaient plus leurs cotisations et tous les fonds existants devaient être employés à aider les lock-outés. En même temps, on fit appel à la classe ouvrière étrangère. Voici le texte de cette décision prise par la conférence des secrétaires de syndicats :

« 1. — Les relations commencées avec l'Association patronale suédoise seront continuées, dans le but d'aboutir à une entente favorable pour les ouvriers.

2. — Si cela ne réussit pas et si les patrons exécutent leur décision du 14 juillet, concernant l'extension du lock-out le 26 juillet et le 2 août, alors le Secrétariat National publiera une proclamation, où l'on demandera aux membres de la C. G. T. d'abandonner le travail, afin d'arriver à une entente acceptable et pour accélérer la fin de cette grande bataille.

3. — Il ne faudra pas quitter le travail là où il faut soigner des hommes malades ou les animaux.

4. — Tous les secours cesseront avec la fin de la lutte.

5. — Le Secrétariat National est chargé d'imposer aux membres qui n'ont pas quitté le travail, une cotisation supplémentaire, pour venir en aide aux lock-outés.

Les premiers jours du conflit montrèrent que la conférence des secrétaires des syndicats ne s'était pas trompée dans son jugement sur la disposition à la lutte de la classe ouvrière. L'appel de suspendre le travail fut adressé aux membres de la Confédération, dont le nombre était de 160.000; et 300.000 ouvriers c'est-à-dire 75 o/o du nombre total des ouvriers quittèrent le travail : plus de 100.000 ouvriers non-organisés avaient suivi l'exemple des ouvriers organisés. La solidarité ouvrière fut admirable.

Dès le début, les délégués de la Conférence se rendirent parfaitement compte que les conséquences de ce grand conflit allaient être très graves, et le Secrétariat National avait commencé par attirer l'attention des ouvriers sur ces conséquences. Dans son appel adressé à la classe ouvrière, il disait : « Les conséquences de cette lutte seront, sans doute, graves; mais avec

nos forces réunies, nous sauront les vaincre et, sur ce point, il faut concentrer tous nos efforts. »

Quelques jours de utte suffirent pour montrer que toute la société était hostile aux ouvriers, victimes de la rapacité patronale. Malgré le tort évident de la classe patronale, qui voulait imposer à tout prix à la classe ouvrière une réduction sensible du salaire, justement quand la cherté des vivres était plus grande; bien que ce fussent les patrons qui avaient déclaré le lock-out et qui menaçaient de donner une plus grande extension à cette mesure draconienne, l'opinion de la société suédoise était favorable aux capitalistes et non aux ouvriers, qui ne faisaient que se défendre. On a dit que les 3/4 de la population suédoise avait été favorables aux ouvriers, et 1/4 hostile. La vérité est tout autre; les 3/4 de la population furent les adversaires des travailleurs lock-outés. Toute la presse mena contre eux une campagne acharnée, à part un seul journal peut-être qui se permit de désapprouver avec beaucoup de timidité les mesures patronales. Toute la presse bourgeoise s'empressait d'abord de conseiller aux ouvriers de se soumettre; et puis, elle en arriva aux insultes les plus basses, aux calomnies, aux mensonges, aux menaces. Et ce n'est que lorsqu'elle atteignit le comble de l'infâmie, que les typographes prirent la décision de suspendre eux-aussi le travail. Mais quelques jours après, la presse bourgeoise fit de nouveau son apparition. Les petits patrons mirent à la disposition des propriétaires des journaux leurs machines; et avec le concours des fonctionnaires, des parents, des amis, des employés de commerce, ils imprimèrent les journaux. La grève des typographes échoua. Et tandis que la presse capitaliste réussit à paraître, la presse socialiste resta immobilisée. Un seul journal parut: le *Svaret,* (la *Réponse)* le journal des dirigeants de la grève, qui tint le monde entier au courant de la marche de la grève.

A Stockholm, les fonctionnaires de tramways, les cochers les chauffeurs quittèrent le travail: Stockholm ne fut, quelques jours, qu'un simple village. Mais le gouvernement sut trouver un remède: un ordre royal enjoignit aux entrepreneurs de transports de faire circuler chacun au moins une voiture, sous peine de perdre leur licence. Les directeurs des compagnies des voitures se virent forcés à occuper eux-mêmes les sièges de cochers; et ainsi la circulation fut rétablie, bien que les travailleurs des entreprises de transport fussent toujours en grève. En

même temps, le gouvernement permit aux voitures automobiles d'enlever leur plaque d'identité, pour rendre impossible aux grévistes le contrôle et les représailles envers d'éventuels briseurs de grève. « Les grévistes regardaient faire; ayant adopté l'attitude des bras croisés, ils comptaient bien y rester fidèles. »

Les gaziers se mirent eux aussi en grève, refusant de travailler, comme des briseurs de grève, sous la surveillance des soldats. Mais la ville ne resta pas dans l'obscurité: la classe bourgeoise offrit ses fils, qui assurèrent le fonctionnement des usines.

A un moment donné, il fut question d'une grève des chemins de fer. Même un meeting de 35.000 grévistes réclama cet acte de solidarité. Mais devant les conséquences possibles de la grève, les cheminots reculèrent; un referendum donna une forte majorité aux partisans d'une neutralité bienveillante.

Donc, la classe patronale était maîtresse des journaux, des institutions publiques, du gouvernement, de la bureaucratie, etc.

La classe ouvrière suédoise, dans ce grand conflit, ne trouva qu'un seul ami, le prolétariat des autres nations. Tous les pays s'empressèrent de donner leur concours matériel aux grévistes suédois. Voici un tableau qui nous montre dans quelle mesure, les autres prolétariats ont contribué au soutien des ouvriers suédois :

	couronnes.
Suède	188.150.94
Etats-Unis	107.209.82
Belgique	4.542.40
Bulgarie	711.80
Canada	1.289.19
Danemark	432.525.71
Finlande	39.194.56
France	5.445.10
Italie	773.90
Hollande	7.011.11
Norvège	348.439.00
Panama	40.90
Rodhèse	180.94
Russie	766.70
Suisse	20.084.96

Espagne	786.85
Angleterre	35.788.02
Allemagne	1.030.286.71
Autriche-Hongrie	50.063.36
X	74

Au total, 2.273. 345, 95 couronnes parvinrent à la C. G. T. suédoise, jusqu'au 31 octobre 1909.

Quand le parti libéral, le représentant de la petite-bourgeoisie, crut devoir intervenir auprès du gouvernement pour finir ce grand conflit, le pouvoir refusa, sous prétexte que les ouvriers s'étaient soulevés contre la société toute entière. Le gouvernement, pour légitimer son attitude, s'appuya sur la rupture des contrats par les typographes, les employés des tramways et les autres groupes d'ouvriers municipaux. La vérité, c'est que le gouvernement fut empêché d'intervenir par l'Association patronale.

La grève se poursuivit dans ces conditions. Une classe ouvrière docile et calme, silencieuse et respectueuse de l'ordre. Et, d'autre part, une association patronale capable de la plus longue résistance. Aussi, malgré la solidarité magnifique de la classe ouvrière des autres pays, malgré les sommes nécessaires pour nourrir plus d'un million d'individus et pouvoir continuer la lutte, les grévistes commencèrent à se heurter à de grandes difficultés; aussi la classe ouvrière, frappée par la crise économique et par cette grève de 4 semaines et demi, opéra un changement dans sa tactique. On décida que la lutte serait circonscrite aux entrepreneurs des membres de l'Association patronale. Et le gouvernement demanda, aux dirigeants de la grève, comme condition de son intervention éventuelle, l'abandon des ouvriers qui s'étaient rendus coupables d'une rupture des contrats. Si les masses ouvrières avaient supporté bravement la grève, il n'y avait pas le doute que la peur allait réclamer ses droits. On peut voir, par les chiffres officiels, malgré leurs lacunes, parce qu'ils sont fournis par les patrons, que le nombre des grévistes allait diminuant.

Voici les chiffres:

9 août:	285.762	grévistes.
18 —	284.418	—
26 —	255.668	—
2 sept:	246.552	—

Donc, pour éviter une défaite complète, il ne resta pas d'autre moyen que de reprendre partiellement le travail. Ce fut près de la moitié des grévistes qui le 6 septembre reprirent leur travail. Il ne resta donc, en grève que ceux qui ripostaient au lock-out de l'Association patronale.

Avant de prendre la décision d'une reprise partielle du travail, le Secrétariat avait reçu l'assurance que le gouvernement s'entremettrait pour aplanir les conflits restants. Une commission fut nommée, qui n'aboutit qu'à un résultat purement négatif. Les patrons exigèrent l'acceptation de certains principes généraux: la liberté du travail, défense aux contre-maîtres d'appartenir à l'organisation ouvrière, droit pour les directions centrales, patronales ou ouvrières, de proclamer le lock-out ou la grève pendant la durée des contrats. Les délégués ouvriers répondirent que seul, le congrès de la C. G. T. avait le droit de décider ces questions-là.

Deux incidents sont à remarquer. Les patrons imposèrent aux ouvriers désireux de reprendre le travail, un engagement sur l'honneur de ne pas appartenir à la C. G. T. et de ne pas secourir les camarades encore en lutte. La presse socialiste condamna sévèrement un tel pacte, qui ne pouvait moralement lier un homme qu'un refus acculerait à la faim. On exhorta les ouvriers obligés à accepter les conditions des patrons, à ne tenir aucun compte des engagements de ce genre. D'où de violentes polémiques dans la presse bourgeoise. L'autre incident prouve la cruauté des patrons. Dans des forges touchées par le lock-out, les ouvriers habitaient des maisons appartenant aux patrons; ceux-ci, en dépit du contrat collectif, firent mettre dehors leurs locataires par la force armée.

Lorsque les grévistes formèrent le projet d'émigrer en masse en Amérique, on commença à leur porter plus d'intérêt. L'Etat offrit de nouveau sa médiation; mais les patrons ne voulant pas transiger, aimèrent mieux lever le lock-out, en ce qui concerne l'industrie métallurgique.

(à suivre.)

Erick Olten.

REVUE DES REVUES

Le Mouvement ouvrier socialiste en Bulgarie, par D. Blagoew *(Die Neue Zeit, 14 janvier 1910)*.

Le mouvement ouvrier en Bulgarie est très jeune encore; il date de 1903. En 1901, quand la Bulgarie était en pleine prospérité industrielle, quand de nouvelles industries furent introduites, il se produisit une série de grèves et les ouvriers commencèrent à s'organiser en syndicats. Parmi les grèves les plus importantes citons: la grève des 500 ouvriers et ouvrières de la fabrique de sucre de Sofia, la grève des 600 ouvriers et ouvrières de la fabrique de laine de Varna; la grève des 590 ouvriers et ouvrières de tabac de Haskavo et la grève générale des travailleurs des textiles de Slive, qui comptait plus de 600 ouvriers. Les résultats les plus immédiats de ces grèves furent la formation de 39 syndicats avec 1600 membres.

Puis les stamboulovistes arrivèrent au pouvoir: ce parti n'est pas seulement considéré, en Bulgarie, comme un parti national-libéral, mais aussi comme un parti bourgeois très avancé. Sa politique savait être une politique d'expansion économique, d'encouragement de la grande industrie, de développement du capitalisme. Ce parti, bénéficiant des sympathies des puissances européennes, réussit à conclure des conventions commerciales. Par diverses lois, il favorisa beaucoup le développement de l'industrie nationale et donna une grande extension à la protection par l'Etat des nouvelles branches d'industrie. En même temps, il créa le monopole du sel, des papiers à cigarettes et des allumettes. De cette façon, non seulement il augmenta les impôts directs, mais encore il créa des nouvelles sources de revenus, qui lui fournirent la possibilité de convertir l'emprunt d'Etat et de construire des chemins de fer, des ports, des ponts, des chaussées et surtout de donner le plus grand essor au capitalisme en Bulgarie. Le nombre de fabriques protégées, qui en 1900 était de 99, fut en 1907 de 207. Il ne faut pas oublier qu'une dernière loi ne prévoit que les fabriques seulement, qui ont un capital d'au moins 25.000 francs, qui emploient au moins 20 ouvriers, et qui ont des machines modernes. Le nombre des fabriques disposant de moins de 25.000 frs. et occupant cependant 20 ouvriers, était de 28; le nombre de celles ayant un capital de 25.000 à 50.000 frs., 29. Les autres: 150 fabriques disposant d'un capital de 100.000 à 1.000.000 frs, 56, ont un capi-

tal qui va à 500.000 frs, et 94, de 500.000 à 1.000.000 frs, ou plus encore.

Parallèlement à cet essor du capitalisme, s'est aussi développé le mouvement ouvrier; au début plus lentement d'ailleurs. C'est en 1903, 1904 qu'une Confédération générale des Syndicats fut créée. Et en 1909, le premier congrès syndical eut lieu à Philipopoli. Malgré tous les obstacles, cette Confédération s'est développée, surtout dans les trois dernières années.

Au mois de juillet 1909, le sixième Congrès de la Confédération a eu lieu à Varna.

Voici quelques chiffres du rapport présenté au Congrès.

Années	*Syndicats*	*Membres*
1904 - 5	42	1.500
1905 - 6	38	1.380
1906 - 7	55	1.689
1907 - 8	93	2.084
1908 - 9	120	3.424

Ces chiffres ne nous donnent pas une idée exacte du développement de la Confédération. Le nombre de 3.424 membrees comprend seulement les membres qui ont payé régulièrement leurs cotisations; dans ce chiffre, ne sont pas compris ceux qui, par suite de maladie, de chômage, de service militaire n'ont pas pu payer leur cotisation. Donc, en dehors des ouvriers organisés, il y a au moins un nombre égal d'ouvriers subissant l'influence de la Confédération. Aujourd'hui, il n'y a pas une industrie en Bulgarie, qui ne soit pas atteinte par l'agitation et l'organisation de la Confédération du Travail. De 1905 à 1909, la Confédération a soutenu 282 grèves, dont 139 défensives et 143 offensives. A ces grèves ont participé 18.830 ouvriers; les secours furent de 28.081 fr. 70. De ces grèves, 63 finirent avec un plein succès, 71 avec un succès partiel, et 159 sans succès. Ce qu'il y a de caractéristique, c'est que les fabricants, de leur côté, ont constitué des cartels pour lutter par des lock-outs contre les ouvriers qui se mettent en grève. Le rapport présenté au Congrès de Varna cite 10 lock-outs, dont les principaux sont: le lock-out des patrons du textile 5.370 fr. et qui se termina sans atteindre son but, c'est-à-dire la suppression de la Fédération; le lock-out contre 800 ouvriers mineurs, qui ne dura que peu de jours, le lock-out des fabricants de tabac du Philipopoli contre la Fédération du tabac; tous ces lock-outs se terminèrent en faveur des Fédérations. En général, tous ces lock-outs et toutes les grèves qui se déroulèrent en 1909 furent soutenues par la Confédération et les Fédérations par leurs propres moyens. La Confédération générale possède huit journaux de métiers.

L'autonomie syndicale n'existe pas. Les rapports entre la Confé-

dération et le parti socialiste sont très étroits. Les progrès du Parti socialiste sont plus lents que ceux du mouvement syndical.

Voici quelques chiffres:

Années	*Membres*	*Ouvriers*
1903	1.174	480
1904	1.195	613
1905	1.475	774
1906	1.234	748
1907	1.595	1.009
1908	1.661	1.103
1909	1.870	1.230

La diminution du nombre des membres du parti en 1906 s'explique par l'expulsion du parti des « anarcho-socialistes ».

Sous la direction du Parti il y a: 5 sociétés ouvrières d'éducation et 8 sociétés de jeunesse ouvrière, avec 273 membres; une organisation socialiste des instituteurs avec 646 membres réguliers; et une organisation socialiste des fonctionnaires d'Etat et des communes, avec 300 membres. Toutes ces organisations ont leur journal.

L'activité du Parti consiste dans la propagande socialiste, l'agitation pour l'organisation du prolétariat bulgare sur le terrain de la lutte de classe, la défense des buts politiques économiques et culturels du prolétariat. En 1904-05, le Parti, d'accord avec la Confédération, entrepit une campagne énergique pour la législation ouvrière, surtout pour la production de la femme et de l'enfant.

La future attitude des Soçialistes par la *Critica Sociale (Critica Sociale, 1^er^ janvier 1910).*

La *Critica Sociale* se demandait quelle devait être l'attitude des socialistes à l'égard du ministère Sonnino. On devine la réponse que faisait à cette question la revue réformiste italienne. Cette attitude ne devait pas se distinguer de l'action du groupe socialiste parlementaire dans le passé. Tout dépendait de Sonnino, dit Turati. S'il était doux, conciliant, il aurait l'appui des socialistes; s'il était tranchant, net, décidé à défendre les intérêts qu'il représente, alors on le combattrait. Quant à avoir une attitude générale, de principe; quant à apprécier le rôle de Sonnino, son action, on n'y songeait pas. On s'en remettait aux circonstances pour décider de ce qu'on ferait. C'est le triomphe du plus plat opportunisme, qui continue, maintenant que Sonnino est tombé du pouvoir, avec son successeur Luzzati.

Quant à l'hypothèse d'une participation des socialistes au pouvoir, c'est une question de temps. Pour le moment, à cause de l'immaturité du parti et du pays, cette question ne peut pas être encore discutée au fond. Mais cela viendra.

Reste la question de l'appui à donner à un gouvernement bourgeois. Ici encore, tout dépend des circonstances. Le jour où, à la suite d'un examen consciencieux, en vue de la défense des intérêts ouvriers, pour obtenir une difficile et importante réforme, on décide de donner son appui à un ministère, qui a mis cette réforme dans son programme et qui veut la réaliser, il serait absurde, déloyal, que cet appui soit partiel, comme on a fait tant de fois; au contraire, il doit être complet, absolu.

Voilà la politique, voilà la lutte de classe des réformistes italiens. Labriola avait il tout à fait fort de soutenir récemment qu'il n'y a pas encore de parti socialiste en Italie? Ce qui doit caractériser un parti socialiste, c'est une action socialiste. Mais quelle est l'action socialiste du parti socialiste italien?

Le Gérant, G. SÉVERAC.

Aurillac, Imprimerie Moderne.

ÉTUDES ET CRITIQUES

Syndicalisme et Représentation ouvrière[1]

I

Une question très importante, de nature pratique, de très grande actualité politique et qui reflète les rapports du syndicalisme et de l'anarchisme, c'est la question de la *représentation politique,* improprement nommée question du *parlementarisme.*

Le mot *parlementarisme* exprime un concept inexact et indéterminé. La question à résoudre n'est pas de savoir si le syndicalisme est ou non parlementaire. La question à résoudre est celle-ci: les organisations ouvrières peuvent-elles avoir des *représentations politiques de classe?* A cette question, nous répondons affirmativement. Le syndicalisme n'a rien de commun avec le parlementarisme; la fonction parlementaire n'est pas une fonction spécifique du syndicalisme. Le syndicalisme est un ensemble de revendications économiques et juridiques nouvelles. Le syndicalisme est la conquête de droits qu'actuellement le prolétariat ne possède pas *comme prolétariat.* Le syndicalisme affirme que cette conquête doit se faire *directement* par le prolétariat, au moyen de l'action révolutionnaire de classe.

Sur ce point, le syndicalisme et l'anarchisme sont parfaitement d'accord. Le droit électoral n'est pas une revendication spécifiquement *ouvrière.* Le droit électoral existe pour tous les *citoyens,* qui se trouvent dans les conditions de capacité fixées par toutes les constitutions des Etats libres modernes. Les ou-

---

(1) Le Syndicalisme n'est pas un dogme et, dans la voie des recherches qu'il suggère, les avis les plus divers se font jour.

L'article de Panunzio, que nous publions ici, exprime des opinions personnelles à l'auteur. Elles nous paraissent cependant avoir un réel intérêt, en raison même de leur originalité et des discussions auxquelles donnent lieu, en Italie, des conceptions semblables. C'est pourquoi nous les soumettons à nos lecteurs. N. D. L. R.

vriers syndiqués, en tant qu'ils vivent dans l'Etat actuel et sont ses *sujets juridiques,* sont *citoyens* et, par conséquent, ils peuvent se conformer à la condition juridique *d'électeurs* sanctionnée par les diverses Constitutions des Etats. Le droit électoral est un droit que les prolétaires possèdent déjà, et qu'ils peuvent exercer selon leur bon plaisir, selon les circonstances et les motifs occasionnels.

Syndicalistes et anarchistes devraient être d'accord sur un terrain négatif, c'est-à-dire sur celui de ne pas propager une pédagogie électorale, vu que la fonction électorale est une fonction de la démocratie et des partis démocrates, mais non pas une fonction normale et spécifique du syndicalisme qui ne vise pas à fabriquer des électeurs, mais à transformer en syndiqués tous les ouvriers salariés. Les syndicalistes et les anarchistes devraient être d'accord sur ce terrain positif, de créer de nouveaux sujets juridiques et politiques différents des citoyens — électeurs —, qui appartiennent à la vieille idéologie démocratique. Les individus — électeurs — doivent se décider librement à ne pas voter ou à voter pour le candidat politique qui leur est plus sympathique, comme le dit aussi Sorel (1).

Le syndicalisme ne doit se préoccuper, d'aucune manière, ni positive (parlementarisme), ni négative (anti-parlementarisme), de l'électoralisme. Le syndicalisme, disait Lagardelle dans le *Mouvement Socialiste,* est aussi bien contre le fanatisme électoral des réformistes que contre le fanatisme abstentionniste des anarchistes. Les anarchistes, en se plaçant d'un point de vue négatif dans la question électorale, ne s'aperçoivent pas qu'ils ne sont pas au dehors, mais dans le cadre de l'électoralisme. Ils sont des parlementaires dans un sens négatif. Nous partageons pleinement l'opinion de Lagardelle. Le syndicalisme, donc, n'a pas à suggestionner la masse syndicale, ni avec le mirage de la conquête des pouvoirs publics, ni avec les paroles sonores de l'abstentionnisme.

Le syndicalisme, en face de la question électorale, doit montrer la plus grande indifférence, laissant toute la liberté aux personnes, en tant que citoyens de l'Etat libre, de s'inscrire ou non

(1) G. Sorel. *Le Déclin du Parti Socialiste International. V. Le Mouvement Socialiste*, n° 171, février 1906 : « C'est à chacun des syndicalistes de choisir le candidat politique qui lui semble le moins mauvais, eu égard aux conditions de temps et de lieu, ou de ne choisir personne.

sur les listes électorales, de voter pour n'importe quel candidat ou de ne pas voter. Sur ce terrain négatif, anarchistes et syndicalistes pourraient, encore une fois, être d'accord.

Il y a aussi un terrain positif, où les anarchistes et les syndicalistes dans l'action pratique quotidienne, faisant abstraction des différences théoriques sur les aspects futurs de la société socialiste, pourraient coordoner leurs efforts de pédagogie et de gymnastique révolutionnaire des masses. Le syndicalisme n'est pas un mouvement qui se propose, comme le parti socialiste, de former une organisation électorale distincte, de constituer une représentation politique (groupe parlementaire socialiste) qui prétend être l'expression politique véritable de la classe ouvrière. L'expérience a démontré les pièges et les trahisons qui se cachent dans l'organisation électorale et parlementaire du socialisme. Le syndicalisme se propose, comme action immédiate, un but bien plus modeste, en visant uniquement et simplement à éduquer les masses, à maintenir très haut, comme l'écrivait Arturo Labriola, dans son Rapport au congrès socialiste de Rome, « la température révolutionnaire » du prolétariat, par la diffusion et la suggestion de ses principes essentiels qui sont: la grève générale révolutionnaire, l'action directe, la lutte contre le patronat et contre l'Etat, l'antimilitarisme, etc. Ces notions constituent l'ensemble organique, le contenu positif du syndicalisme, contenu positif que presque tous les anarchistes acceptent entièrement.

Le syndicalisme, comme pédagogie révolutionnaire du prolétariat, ne vise pas à constituer, en opposition aux anciens groupes électoraux socialistes, autant de cercles électoraux syndicalistes, substituant aux députés socialistes autant de députés syndicalistes constitués en groupe parlementaire. Le syndicalisme doit, au contraire, rendre conscients les prolétaires de la révolte qu'ils organisent instinctivement sur les bases de la solidarité professionnelle contre le patronat, la hiérarchie, l'Etat et tous les organes de la domination bourgeoise. Dans la propagande des principes, dans la suggestion de la masse dans le sens révolutionnaire, syndicalistes et anarchistes sont d'accord: parce que, tant les premiers que les seconds, ils acceptent l'émancipation du prolétariat, la production autonome et directe des syndicats, comme *fins* du mouvement prolétaire, et la grève générale, jusqu'à son point culminant de grève expropriatrice du capitalisme, comme *moyen*.

Il y a, donc, dans la pratique et dans la lutte immédiate que

le prolétariat uni doit mener contre le capitalisme, beaucoup d'affinités de vues entre anarchistes et syndicalistes, — si nous faisons abstraction des divergences théoriques sur le régime futur de la société, régime qui ne sera pas la trouvaille de la fantaisie individuelle, mais qui sera le résultat objectif des tendances actuelles du mouvement ouvrier, qu'on peut directement observer et scientifiquement déterminer.

II

C'est, à mon avis, sous un aspect bien différent des vieux clichés sur le parlementarisme et l'anti-parlementarisme, que se présente la question de la représentation ouvrière syndicale dans les parlements.

Si les organisations ouvrières estimaient opportun, pour diverses raisons tenant à leurs intérêts spécifiques ou de classe ou de métier, d'envoyer des représentants ouvriers au parlement pour défendre leurs intérêts contre des attaques possibles des réactionnaires, contre des lois prohibitives et régressives, ce ne serait certainement pas aux groupes syndicalistes ou aux groupes anarchistes à les en empêcher. Cela serait en contradiction avec un des canons essentiels du syndicalisme, par lequel le prolétariat doit acquérir une telle capacité d'agir *par soi-même, directement,* en dehors de la tutelle des partis de toute nature, d'apprécier, selon *son point de vue de classe* ou de métier, les circonstances de l'action et de l'attitude, contre tout préjugé et àpriorisme. La question, regardant seulement et uniquement les organisations ouvrières, *s'il convient ou non d'envoyer des représentants ouvriers au parlement,* devrait se maintenir dans les limites d'une pure *question de fait,* et devrait avoir non pas *une solution* absolue, mais *plusieurs* solutions relatives et variables selon les circonstances et les situations.

La politique ouvrière, pour le syndicalisme, doit être une politique objective et réaliste, se conformant aux circonstances évaluées d'un point de vue exclusivement et subjectivement ouvrier. Si les organisations veulent — par leur volonté délibérée — en dehors de toute suggestion des politiciens, descendre dans l'arène politique pour envoyer une représentation ouvrière, émanation des syndicats au parlement, leur décision ne peut pas être contrariée. Les syndicalistes et les anarchistes doivent montrer la plus absolue indifférence et neutralité en matière électorale.

En Angleterre, la seule menace d'approuver une loi qui sanc-

tionnait les principes d'une certaine jurisprudence prohibitive des grèves contre les Trades-Unions, détermina ces dernières à avoir recours à la lutte politique directe. Les Trades-Unions, se voyant menacées par une loi, qui les aurait déclarées civilement responsables, avec leur patrimoine corporatif, des dommages causés par les grèves à l'industrie, abandonnèrent leur traditionnelle attitude de neutralité en matière de représentation politique, et organisèrent leur défense de classe aussi sur la base électorale ; elles réussirent à constituer un puissant groupe parlementaire du travail, lequel, par son intrépide et courageuse résistance, fit tomber les projets réactionnaires contre les ouvriers. Les anarchistes veulent-ils empêcher que les ouvriers défendent directement leurs intérêts et soient *libres* dans le choix des moyens qu'ils croient utiles à leur but? Mais, en faisant ainsi, on nie le principe d'*autonomie et d'indépendance du mouvement ouvrier,* point essentiel du syndicalisme. *L'action directe* ne se réduit pas seulement à la lutte dans la rue et à la grève: il faut, au contraire, entendre par *action directe* toute action sociale libre, indépendante, spontanément voulue et consentie du prolétariat, ou de n'importe quelle autre classe sociale.

Supposons que demain, ce ne soit pas toute la classe ouvrière — comme en Angleterre — qui soit menacée par une loi prohibitive, mais une seule catégorie de travailleurs, par exemple les métallurgistes, ne devront-ils pas se défendre? Et si — par l'œuvre *négative* de la défense (parce que je n'attribue aucune valeur *positive à l'action parlementaire*), les métallurgistes trouvent opportun d'envoyer au Parlement une représentation politique ouvrière avec un mandat explicite et direct de soutenir leur intérêt spécifique de métier, — est-ce au point de vue syndicaliste, admissible qu'on empêche l'attitude libre et indépendante des métallurgistes?

Toutes les fois qu'il y aura un intérêt de classe ou de métier qui a besoin d'une défense légale au Parlement, le prolétariat jugera librement sur l'attitude à prendre, repoussant tout préjugé anarchiste abstentionniste. Si on admet le préjugé abstentionniste anarchiste, on n'arrive pas à comprendre pourquoi l'abstention doit être un principe bon à adopter, seulement dans les institutions *représentatives et politiques* et non pas aussi dans les institutions *juridiques.* Demain, un syndicat est convoqué au tribunal pour payer des dommages-intérêts: selon la logique abstentionniste anarchiste, le syndicat ne devrait

pas comparaître pour sa défense juridique devant les tribunaux bourgeois et se laisser condamner.

Je crois, au contraire, que le prolétariat doit agir par lui-même; et si le prolétariat croit utile, dans son intérêt, d'envoyer de représentants au Parlement, il faut le laisser tout-à-fait libre, indépendant et autonome. Cela est une conséquence de tactique qui résulte des principes théoriques les plus essentiels du syndicalisme.

III

Mais comment sera organisée et comment fonctionnera la *représentation ouvrière* au Parlement? C'est un très grave problème, et nous tâcherons de lui donner une courte réponse.

Remarquons, avant tout, que la conception politique d'un *régime direct,* étant donnés l'extrême complexité et le volume des sociétés modernes, est une impossibilité absolue, pour ne pas dire une absurdité. Etant donnée l'impossibilité d'un *régime direct,* jaillit irrésistiblement la nécessité du *régime représentatif* et par conséquent de l'institution politique de la représentation. Et de ce point, sinon théoriquement, du moins pratiquement, et c'est la pratique qui, dans la politique, a seule de l'importance, en conviennent aussi les anarchistes: en tant que syndiqués, les anarchistes, eux-aussi, ont des délégués, des trésoriers, des secrétaires, des comités dirigeants; en tant que syndiqués, les anarchistes aussi dans les grèves admettent que des représentants des ouvriers, délégués avec mandat spécifique, et non pas la masse des grévistes, dans sa totalité mécanique, discutent avec les représentants des patrons et quelquefois avec les représentants de l'autorité gouvernementale, sur les tractations et sur les accords pour mettre fin à la grève.

Qu'est-ce que cela signifie, sinon une reconnaissance implicite de l'impossibilité absolue d'un *régime direct* et de l'absolue nécessité d'un *régime représentatif,* de la délégation mandatée?

Cela a été bien mis en évidence par Robert Michels, dans une vigoureuse et efficace réponse polémique à Edouard Berth, dans le *Mouvement Socialiste* de mars 1907. « Qu'est-ce que reproche enfin, écrit Michels, mon ami Berth au système des partis? » Le principe de la représentation. Berth dit audacieusement: « Représentation ne peut être que trahison ». Selon lui, l'action directe serait « l'idée que la classe ouvrière doit agir en tant que masse autonome et non représentée », parce que « représentation veut dire, nécessairement trahison, déviation, embourgeoise-

ment ». D'accord. Mais pourquoi Berth applique-t-il arbitrairement ses théories au parti seulement? L'action directe a besoin d'organisations économiques, du syndicat. Or, les syndicats ne doivent-ils pas subir les mêmes inconvénients? N'onts-ils pas le même principe fondamental, le principe de la représentation? *Ce ne sont certainement pas les masses qui se représentent elles-mêmes dans les moments décisifs des grèves!* Les syndicats sans « représentants » sous quelque forme que cela soit, n'ont pas encore été créés! Berth n'a pas approfondi le problème. Au lieu de dire: le parti engendre l'embourgeoisement, il aurait dû dire: c'est l'*organisation* qui engendre l'embourgeoisement et la déviation. Mais le principe de l'organisation embrasse également le parti et le syndicat. Le problème à résoudre consiste, surtout à *trouver un moyen de réaction contre les défauts immanents à toute organisation, à toute représentation. Cette réaction s'appelle le syndicalisme* ».

On ne pouvait pas poser mieux le problème de la *représentation ouvrière,* que ne l'a fait Michels.

Les termes du problème sont clairs: impossibilité d'un régime direct, — d'ailleurs, il faut observer qu'il serait à souhaiter que les masses agissent d'elles-mêmes, sans représentants — nécessité générique de la représentation; nécessité d'un système qui organise bien l'institution de la représentation et son fonctionnement dans les reflets du mouvement syndical ouvrier, évitant les inconvénients et les défauts du parlementarisme.

IV

On a vu comment jaillit, nécessairement et spontanément, l'institution de la représentation comme institution et droit politique de la sociéé moderne.

Examinons la nature de ce droit, d'abord selon le droit constitutionnel existant et ensuite selon les exigences pratiques du mouvement ouvrier.

La notion de la nature et du fondement juridique de la représentation dans la doctrine du droit constitutionnel n'est pas une. Deux écoles opposées soutiennent deux principes contraires. L'école *démocratique,* qui compte la plus grande partie des publicistes français, depuis Rousseau, admet que la représentation repose sur la délégation du mandat, par conséquent sur un étroit *rapport contractuel,* de nature *quasi-privée* entre représentants et représentés, entre électeurs et élus: d'où la *révocabilité* du mandat. L'école, qu'on pourrait appeler dans un

certain sens *aristocratique*, et qui compte plusieurs juristes et publicistes italiens vivants (Arcoleo, Salandra, etc.) soutient que dans le concept de représentation n'est pas impliquée la délégation d'un mandat et que pour cela on ne peut pas parler de révocabilité du mandat. Le mandat, électoral est irrévocable, parce que la représentation ne repose pas sur un rapport contractuel de droit privé entre électeurs et élus, mais sur un rapport de choix, de sélection. Les députés sont ce qu'il y a de meilleur dans la nation, *choisis par le moyen de l'élection*. L'élection n'est pas la fin, la substance, mais le moyen, la base matérielle sur laquelle est fondée *la présomption*, que les représentants politiques sont les personnes les mieux choisies de la nation. « Les électeurs sont dans la période élective; les choisis, les élus dans la période décisive », écrit Salandra. La conséquence de cette doctrine, qui a pourtant une base juridique très solide, est que les représentants ne représentent pas les électeurs, mais qu'ils se représentent *eux-mêmes*. La supposition préalable de ces deux doctrines, est l'existence d'un unique droit national et populaire.

Ce n'est pas en vain que nous nous sommes arrêtés rapidement sur cette analyse de droit constitutionnel, parce que cela nous servira comme guide dans l'examen de la question de la représentation ouvrière.

Je pose imédiatement la question: la représentation ouvrière — *admettons que cela soit* — doit-elle rester dans les cadres du droit constitutionnel? Je réponds immédiatement: non. En fait, lorsque les députés socialistes, par exemple, disent: nous représentons notre corps électoral; ou qu'ils affirment qu'ils sont les élus du pays ou de la nation ou du peuple, — ce sont trois termes idéologiques équivalents — ils restent dans les limites du droit constitutionnel. Normalement, les députés ou les conseillers socialistes se sont considérés et ont pratiquement agi comme délégués, comme mandataires d'un corps électoral indistinct, qui n'a aucun rapport avec le corps probable spécifique d'électeurs rassemblés pour leurs propre compte en syndicat, comme l'implique notre hypothèse.

Quand deux intérêts opposés ont été en conflit, les représentants socialistes, qui auraient dû représenter uniquement l'intérêt spécifiquement ouvrier opposé à l'intérêt bourgeois, n'ont pas hésité à affirmer avec une grande conviction et sincérité: « Mais... nous..., nous ne représentons pas seulement des intérêts ouvriers..., mais nous représentons tout notre corps élec-

toral, qui est composé d'éléments sociaux divers, avec des intérêts non homogènes; nous ne pouvons donc pas suivre une voie exclusivement ouvrière ».

Par ces affirmations, les députés socialistes se déclarent explicitement délégués du corps électoral — qui est la figure typique juridique du droit constitutionnel bourgeois démocratique, — et non pas les représentants spécifiques des classes ouvrières. Mais puisque le droit a sa logique, les députés socialistes qui restent dans l'orbite du droit existant, sont logiques et cohérents, en tirant les conséquences des prémisses. Ils acceptent le droit démocratique constitutionnel bourgeois, qui ne voit pas des classes ennemies, des groupes distincts et opposés, mais un « corps électoral » unitaire et homogène dans sa configuration juridique, le peuple unique et indivisible, et repoussent nécessairement sur le terrain parlementaire le concept socialiste de la *lutte de classe*. En d'autres termes, les socialistes ne sont pas, ou plus exactement *n'agissent pas* — ce qui est l'essentiel — comme socialistes, mais comme tous les députés bourgeois placés dans le mécanisme constitutionnel de l'organisme parlementaire.

Ainsi, on comprend combien les députés socialistes doivent se trouver dans l'embarras, toutes les fois que la logique inexorable de la lutte de classe met sur le terrain de la discussion parlementaire un contraste évident entre l'intérêt spécifique de la classe ouvrière ou d'une partie de la classe ouvrière et l'intérêt indistinct et commun du pays, de la nation et du peuple. Les députés socialistes ont toujours dans la bouche: pays, nation, peuple. « Mais nous ne représentons pas seulement le prolétariat, nous représentons et devons défendre aussi les intérêts du pays! » Très bien. Les députés socialistes restent dans les limites du droit constitutionnel et sont impeccables dans leurs affirmations. On comprend les obstacles que l'agitation des cheminots dut rencontrer dans le groupe parlementaire socialiste italien, par exemple; car cette agitation *contrastait* avec les intérêts des contribuables, du pays en général. Les députés doivent défendre le pays, parce qu'ils sont ses meilleurs éléments et que le pays les envoie au parlement pour gérer la chose publique. Les députés sont *l'élite* de la nation, considérée comme unité juridique et politique, indistincte et indivisible. Les députés ne doivent pas représenter des classes sociales, des catégories isolées, mais tout le peuple unitairement.

Le droit de l'Etat est un droit unitaire: en face de l'Etat et

de ses organes constitutionnels n'existent pas les classes opposées qui... existent dans la société.

V

Et voilà pourquoi à la question : « la représentation ouvrière « doit-elle rester dans les limites du droit constitutionnel ? » — j'ai répondu nettement : non. Le syndicat, nous le savons, a son droit spécifique, qui est l'opposé du droit de l'Etat. L'Etat a le droit unitaire de la nation, du peuple ; le syndicat a le droit spécifique particulier de la classe, spécifiquement de la *classe ouvrière*.

Les ouvriers syndiqués ignorent l'existence du peuple, du pays, de la nation : ils agissent contre eux, parce que dans ces vues idéologiques juridiques, ils voient le mensonge, la fiction du droit et la sanction de leur esclavage. Les ouvriers *sont poussés par leurs intérêts particuliers de classe ;* ils ne se préoccupent pas si ces intérêts heurtent les intérêts de la nation.

La politique des ouvriers renverse tout concept unitaire traditionnel de la politique. La politique ouvrière est une politique *de classe,* qui atteint son point culminant, lorsque, par une série d'efforts successifs faits par les diverses catégories d'ouvriers, toute la classe ouvrière, comme personne et organisme *homogène,* agit directement contre toutes les autres classes, ses adversaires, et par conséquent contre l'Etat, qui est précisément le produit de la lutte des classes et l'organe différentiel d'une de ces classes (la classe dominante) contre l'autre classe (la classe dominée).

Aujourd'hui les cheminots, demain les paysans, demain encore d'autres ouvriers, et ainsi de suite, tous agiront contre les classes exploiteuses et contre l'Etat : de l'ensemble d'assauts des classes énumérées, contre les autres classes qui sont renfermées dans la grave et sainte parole « la nation », résultera le socialisme, — qui est la revendication révolutionnaire d'une certaine classe, la classe des salariés, et non pas l'aspiration éclectique de toutes les classes, qui tendent vers une plus grande *justice sociale* — comme disait autrefois Saverio Merlino (1), et comme répète fièrement le réformisme d'aujourd'hui.

Le syndicalisme est la rupture définitive de tout concept unitaire et l'affirmation du concept autonome de groupe social. Le concept d'une représentation *professionnelle de classe* réalisant

(1) F.-S. Merlino : *Pro e contro tl Socialisme.*

le principe harmonique de la représentation, opposé au principe *discordant* de représentation nationale unitaire est l'idéal de la science constitutionnelle moderne. Les représentations politiques ouvrières — auxquelles je fais allusion — seraient l'indice frappant d'une tendance générale. Le syndicalisme distingue, réduit, élimine la société comme organisme unitaire, l'Etat, la politique unitaire, l'électoralisme, cette entité fondamentale du droit constitutionnel. On a répété souvent que le syndicalisme est le terme contraire de la démocratie et du droit populaire. Le syndicalisme brise aussi le socialisme traditionnel — entendu comme organisation collectiviste ou communiste uniforme et compacte de toute l'humanité. Le syndicalisme n'est pas un éclectisme et un solidarisme social: les intérêts sociaux ne sont pas homogènes et solidaires. Un droit *solidariste* est une absurdité. Le syndicalisme — parce qu'il est l'expression la plus tranchante et la plus vigoureuse de la lutte de classe et soutient le concept de la plus absolue *solidarité professionnelle* à l'intérieur de la classe ouvrière — affirme, sans scrupules piétistes et philistins, le principe de *l'insolidarité sociale*. Le syndicalisme n'est pas *intégration*, mais analyse, réduction, distinction, division des groupes sociaux.

Toutes ces négations, toutes ces hétérodoxies feront sourire les docteurs du droit constitutionnel, les savants du droit public de l'Etat. Cela ne nous surprend pas. La réalité a ses exigences, qui ne peuvent pas être contenues dans les schèmes et formules juridiques. Et pourtant, il faut dire que la tendance *particulariste* du droit est une tendance objective des sociétés modernes. Toutes les forces sociales libres, autonomes, les organisations de classe, les éléments évolutifs de la dynamique sociale tendent à briser la charpente uniforme et écrasante de l'Etat, lequel avec son organisation artificielle, superposée et monstrueuse, a comprimé toujours les énergies sociales. Maintenant, les classes tendent à leur libération; elles réclament leurs droits contre l'Etat; elles affirment leur autonomie, prétendent, non pas un droit unique, mais des droits spécifiques. Dans les pays vraiment libres, la politique tend à coïncider avec l'économie. Les intérêts économiques de groupe tendent à prévaloir. L'Etat est de plus en plus mis en fuite par les heurts et par les agitations des catégories sociales distinctes. La réaction rugit et affirme mélancoliquement « que l'autorité de l'Etat est ébranlée ». Même les fonctionnaires publics s'organisent. L'Etat se décompose. La *juridiction* unique est attaquée par le processus

particulariste et divisionniste du droit. Les codes sont presque des lettres mortes, en face des innombrables lois spéciales, qui regardent les intérêts spéciaux, les droits et les rapports spéciaux juridiques des groupes particuliers de personnes. Nous constatons la tentative réactionnaire de la reconstitution d'un droit privé social et unifié dans un nouveau code. La tentative est vaine contre le courant envahissant des intérêts sociaux opposés. Désormais, les juridictions varient selon les classes. Les prud'hommes sont la juridiction spécifique des ouvriers, dans leurs conflits contre les entrepreneurs, des employés contre leurs employeurs. Ce processus ne paraît pas s'arrêter : nous voyons, tous les jours, que les mêmes intérêts se combinent dans des groupes économiques et dans des syndicats homogènes.

Ce processus particuraliste attaque aussi le mécanisme de la représentation politique. Au concept *unitaire* de la représentation du pays et de la nation, se substitue le concept *particulariste* de la représentation du groupe, de la classe, de la catégorie. Le lien constitutionnel de l'organisme parlementaire est aussi profondément ébranlé et altéré. Il y a quelques années, un magistrat italien, Michele Germano, soutenait ce principe que la société étant un organisme *hétérogène,* la représentation politique ne doit pas refléter un corps unique d'électeurs, qui n'est qu'une simple fiction juridique, — mais doit réfléter l'hétérogénéité réelle des classes sociales. On peut objecter que ce particularisme juridique et politique nous ramène au système des castes, au système des curies, qui ont prévalu dans les constitutions politiques du passé : mais nous avons précisément constaté que la tendance des sociétés modernes est de se donner une organisation libre, le *self-controll institutionnel,* correspondant à la diversité des groupes et des intérêts de groupe, et de faire prévaloir les forces *sociales* centrifuges sur les forces étatiques centripètes, jusqu'à la destruction du concept de l'unité et conformité de l'Etat, — les deux plus grands idéaux des révolutions politiques passées, contre les systèmes moyenâgeux privés d'organisations centrales et unitaires, idéaux qui ont servi à sanctionner la tyrannie bourgeoise. L'Etat tend, avec son uniformité, à cacher la réalité sociale, qui est faite de contrastes, de heurts, d'antithèses. Mais aujourd'hui, ce sont les *institutions,* les associations libres et les groupes d'hommes volontaires, en un mot la société et la liberté, qui reprennent leur droit « naturel » contre l'Etat, comme le démontre aussi un des plus illustres publicistes contemporains, François Lieber, dans son livre : *La liberté*

civile et l'auto-gouvernement. La tendance centrale de la vie sociale moderne est la libération de toute tutelle.

Le syndicalisme tend à orienter la politique vers l'économie.

Dans les pays comme l'Angleterre, la lutte politique est une lutte économique.

Là-bas, ce sont les groupes sociaux, les classes antagonistes, les propriétaires, les capitalistes, les ouvriers qui tiennent les fils de la politique, d'une manière directe, précise, et schématique, et non pas les partis avec leur confusionisme bruyant et leur idéologie bavarde. Là-bas, les grands partis politiques — pas plus de deux ou trois — coïncident parfaitement, sont l'écho des grandes distinctions économiques et sociales. Dans les pays où toute la politique se concentre dans l'Etat, où les *institutions* n'ont pas une vie indépendante ou sont peu développées, où la liberté manque de fait, si elle existe comme entité phraséologique, il n'y a pas le libre jeu des classes, mais le confusionisme des partis, qui n'expriment nullement la constitution sociale comme elle est dans sa réalité. Exemple: la France et l'Italie, plongées dans le vice, dans la corruption parlementaire et dans le mensonge politique. Le syndicalisme se présente comme une force de grande sincérité et clarté. Il achemine la politique dans un sens réaliste, déplaçant les termes: *du parti à la classe.* En 1904, il suffit de peu de jours de grève générale, en Italie, pour qu'une profonde transformation, dont Turati ne cesse de dénoncer les effets nuisibles pour la démocratie, se produisît dans le système de la politique italienne, pour que les groupes politiques se rapprochâssent des classes économiques antagonistes, pour que l'idéologie s'évaporât, pour que les conservateurs se rangeassent d'un côté et les révolutionnaires de l'autre côté, les uns armés contre les autres.

Donc, dans ce sens seulement, on peut dire que le syndicalisme est *antiparlementaire.* La représentation ouvrière ne se réaliserait pas en fait, selon le droit constitutionnel existant, mais selon ses intérêts et droits spécifiques de classe.

Elle serait le *prolongement au parlement de l'action directe syndicale.* Voilà tout. Vouloir empêcher a priori — comme le soutiennent les anarchistes — les ouvriers d'entrer au Parlement, me semble être d'un fanatisme fou. Ce serait la même chose que de conseiller aux ouvriers de ne pas prendre la quinine de l'Etat, parce que la quinine est de l'Etat.

VI

Mais, supposons que la représentation ouvrière existe; elle doit être rigidement attachée au syndicat, d'où elle émane.

Les représentants ouvriers doivent être les émanations des syndicats. D'où, une pure et simple *délégation* de mandat; d'où un étroit rapport causal et *contractuel* entre les représentants et les représentés: d'où, le contrôle le plus sévère et le plus direct, et enfin *le droit de révoquer* le mandat — que le droit constitutionnel actuel ne connaît pas, si bien qu'un député socialiste, rappelé à faire son devoir ou à restituer le mandat, pourrait, secundum legem, opposer que le *mandat est irrévocable.*

De cette manière, on peut supprimer, en partie, les défauts inhérents à l'institution de la représentation — comme le faisait remarquer Michels à Berth. Y aura-t-il des trahisons? Mais, (1) observe très bien Olivetti, un secrétaire d'une Chambre de travail aussi, les délégués ouvriers dans les grèves eux-aussi, peuvent trahir les ouvriers. Certes, étant donné le système que nous préconisons, on aboutirait à éliminer les causes *objectives* du mal, on arriverait à tuer le monstre qui s'appelle parlementarisme. Une forte et ardente représentation nettement ouvrière, émanation des Trades-Unions, a tenu tête au capitalisme anglais, qui voulait détruire le mouvement syndical. Tout intérêt spécifique peut être *directement* représenté, lorsque la défense contre l'Etat est nécessaire et il faut l'employer du dehors (action proprement *directe*) et du dedans. De cette manière, l'*action parlementaire n'est autre chose qu'un prolongement et une intégration de l'action directe.*

C'est de cette manière réaliste et anti-exclusiviste que le syndicalisme entend et a toujours entendu *l'action directe syndicale.* L'action directe est commencée par les seules catégories et va jusqu'à s'absorber dans l'action complexe de la classe ouvrière comme prolétariat — personne unique — quand la conscience révolutionnaire est formée, quand la solidarité de classe est bien entendue et les liens syndicaux sont parfaits. L'intérêt de classe est alors *émergeant,* le particularisme des catégories a disparu. Et toutes les fois que l'intérêt de la classe ouvrière entière sera en jeu — comme en Angleterre — on ne pourra pas empêcher cette classe d'envoyer, si elle le croit opportun, ses représentants au parlement. Il pourra ainsi arriver, dans l'orbite de la consti-

(1) A.-O. Olivetti : *Problemi del Socialismo contemporanco.* Lugano, 1906.

tution politique actuelle, à la formation d'un *Comité de représentation ouvrière parlementaire,* qui serait tout à fait différent du *groupe socialiste parlementaire de parti.*

Enrico Leone écrivait une fois que les « groupes de propagande et d'action syndicaliste » pourraient adhérer à ce Comité. Je ne suis pas d'accord sur cette question avec Leone, dont je partage en substance la conception de la représentation parlementaire.

J'ai dit que les « groupes de propagande syndicaliste » ne doivent pas fabriquer des électeurs, ne doivent pas revendiquer le droit électoral, mais avoir des fonctions instructives, pédagogiques et de propagande. Dans les « groupes de propagande syndicale » n'entrent pas des ouvriers seulement, mais aussi des *non-ouvriers.* Or, il ne faut jamais oublier que les ouvriers sont *les intéressés,* tandis que les intellectuels et les non-ouvriers sont les *convaincus* du socialisme — comme disait Arturo Labriola *(Divenire Sociale,* Année II, 15 juillet). S'il y a en jeu un intérêt ouvrier, ce sont les ouvriers intéressés eux-mêmes qui doivent *agir directement et par les représentants.* L'organe « naturel » des ouvriers homogènes est le syndicat: par conséquent, c'est le syndicat seul, l'organisme qui devrait adhérer au Comité de représentation, avec l'exclusion des « groupes » qui ne sont pas des groupes d'intérêts homogènes, mais des organismes idéologiques à base d'intérêts hétérogènes. Le syndicalisme, dans l'action de classe, exclut tout élément non-ouvrier, si on peut cependant admettre que des personnes non-ouvrières, mais simplement des socialistes par conviction, mènent une action pour la propagande et la pédagogie du mouvement. Les « groupes de propagande syndicaliste » seront toujours des mélanges d'intérêts opposés: s'ils prenaient part, *au nom* du prolétariat, aux luttes électorales, ils produiraient les mêmes maux que produisent aujourd'hui les cercles électoraux socialistes. Et ainsi, on tomberait de nouveau dans le mal que le syndicalisme veut éliminer.

Admettons, par exemple, que dans un « groupe de propagande syndicaliste » se trouvent plusieurs médecins, avocats, professeurs, propriétaires. Demain, un syndicat veut commencer une lutte contre une loi qui accorde des avantages, aux dépens des ouvriers, aux professeurs, médecins, etc.

Comment s'arrangeraient — à l'égard de l'action de classe des ouvriers — les personnes non-ouvrières, les syndicalistes par conviction, à l'égard des syndicalistes *par intérêt?* Aurait-on une

seconde édition de l'opposition des socialistes parlementaires à l'agitation des cheminots, comme cela s'est produit en Italie?

Il faut être logique et tirer les conséquences des prémisses.

Le syndicalisme est la mise au premier plan de l'intérêt spécifique de la classe ouvrière: nous avons vu que le syndicalisme agit de telle façon que, par contre-coup, tous les intérêts de classe homogènes s'organisent. Toutes les classes et sous-classes *non-ouvrières* devront absolument s'ériger par la dynamique inflexible des intérêts, contre le syndicalisme et s'organiser en associations collectives d'intérêts distincts. Le syndicalisme réussit à être ainsi le plus puissant instrument de *polarisation* économique des classes sociales. *Le syndicalisme arrivera à son point-limite, quand il ne formera plus qu'une seule et même chose avec les ouvriers, sans aucun contact, même de propagande, avec les personnes qui appartiennent à la bourgeoisie.* Alors, les ouvriers seront vraiment maitres absolus d'eux-mêmes, alors seulement sera éliminée la partie parasitaire du socialisme, qui est constituée par la classe des « transfuges de la bourgeoisie », — comme le disait Marx. Nous ne voulons pas nier la grande influence que les intellectuels doivent exercer en certain temps sur sur le mouvement ouvrier. Mais *le mouvement ouvrier tend inévitablement à éliminer tout élément étranger à sa constitution, par conséquent aussi les* intellectuels syndicalistes.

Les intellectuels convaincus du syndicalisme pourront être intéressés, et la plupart du temps ils le sont même, au maintien du système capitaliste. Or, la conviction cède toujours devant l'intérêt, qui est la raison suprême de la vie historique: et les classes, comme les personnes normales, ne peuvent pas se suicider. Quand l'intérêt des classes et sous-classes bourgeoises (avocats, professeurs) sera attaqué et menacé, la lutte de classes, poussée à ses dernières expressions logiques, soulèvera nécessairement tous les intéressés du système capitaliste, et les socialistes convaincus aussi, contre le syndicalisme. Si demain, les ouvriers voulaient *exproprier* — et cela est le but suprême du syndicalisme —, comment se comporteront les syndicalistes bourgeois, propriétaires, capitalistes, intellectuels, etc. qui, aujourd'hui, ne peuvent pas être empêchés de faire partie d'un « groupe de propagande syndicaliste »?

Voici la question. Nous sommes persuadés que le jour où médecins, avocats, professeurs, employés, etc., se trouveront en présence d'un socialisme autre que le socialisme parlementaire d'aujourd'hui, ils s'éloigneront du socialisme et deviendront ses

adversaires. Et ce jour — où la lutte de classe aura atteint une haute pression et aura produit une grande polarisation sociale — sera bienfaisant pour le syndicalisme.

Pour toutes ces considérations, nous sommes arrivés à formuler les conclusions suivantes :

a) le syndicalisme ne fabrique pas des électeurs et n'est pas électoral ;

b) le syndicalisme ne fait pas sien le préjugé abstentionniste des anarchistes ;

..c) dans la conception syndicaliste rentre le principe de la rigide et *directe représentation* ouvrière de catégories et de classe, émanation des syndicats et non pas du « corps électoral » ;

d) le syndicalisme sort des cadres du constitutionnalisme et du parlementarisme ;

e) le syndicalisme est essentiellement a-légal et anticonstitutionnel : dans ce sens seulement, on peut affirmer que le *syndicalisme est antiparlementaire.*

Sergio Panunzio.

La Politique ministérielle et le Syndicalisme

Il n'est pas dans mon habitude d'analyser les programmes ministériels. Cependant, il y a parfois de ces programmes dont l'inspiration a sa source dans des préoccupations d'ordre purement économique, et qui nous touchent de très près.

C'est le cas du programme développé ces jours derniers par le ministère Briand-Millerand devant le Parlement. Aussi, convient-il d'en extraire la pensée directrice, pleine de menaces pour les travailleurs, mais remplie de promesses pour les capitalistes.

Il ne faut pas se dissimuler, comme l'a si bien dit M. Millerand devant ses électeurs, la journée parlementaire du 28 juin est une journée historique. Elle rompt avec des pratiques qui eurent leur pleine force sous la direction de M. Combes, et elle indique une orientation toute d'inconnu et d'incertitude, dont nul ne peut prévoir les conséquences.

Certes, les promoteurs de cette orientation obéissent à des préoccupations données, ils cherchent à lancer le pays dans une politique dont l'objet est précis, mais il leur est matériellement impossible d'en prévoir les manifestations. Pourquoi? Parce qu'une force nouvelle a fait, depuis dix ans surtout, son apparition: *le mouvement syndical.* Bien malin serait celui qui oserait prétendre être à même de fixer, à l'avance et d'une façon précise, la force intrinsèque comme la force rayonnante de ce mouvement et, partant, d'en prévoir la marche dans les succès ou les insuccès.

Expliquons-nous.

Depuis trente ans, en particulier, le pays a été agité par des crises, des soubresauts d'ordre politique. En 1881, c'est l'expulsion des prétendants et des jésuites, ces derniers ne devant pas tarder d'ailleurs à rentrer plus forts qu'auparavant; en 1889, c'est le boulangisme parvenu à son apogée annonciatrice de la déchéance; en 1899, c'est le dreyfusisme, bouleversant le pays, et assurant pour longtemps la prédominance maçonnique, et sa principale caractéristique a été le déchainement des passions cléricales, entraînant les mesures législatives que l'on connaît.

Ces crises ont été comme les abcès d'un malade, dont l'organisme fatigué exige le renouvellement du sang. Elles ont mis aux prises des catégories sociales d'un même plan, et en contact d'autres catégories socialement adversaires. Il s'agissait, pour les *deux forces bourgeoises* qui dirigent le pays et qui se disputent la haute main de soutenir un combat devant assurer à l'une ou à l'autre l'autorité incontestée.

Plan absurde et chimérique! Il ne pouvait amener la décomposition d'une de ces forces au profit exclusif de la deuxième. Le moment devait venir inévitablement, où toutes les deux obéiraient, à leur insu peut-être, à des lois propres à chacune d'elles et qui les contraindraient à la paix. A une paix dirigée contre une autre force, qui n'est et ne peut être que *la classe ouvrière.*

Il semble que ce moment-là soit venu. Est-ce une erreur? Un avenir prochain nous le dira.

Quoi qu'il en soit, constatons que le gouvernement présent, dont le véritable metteur en scène est Millerand, s'évertue à marquer un arrêt, pour mieux atteindre le but désiré par les hommes clairvoyants de l'Eglise et de la synagogue.

Pour notre part, la réalisation de ce but ne nous déplait pas. Il y a si longtemps que l'on nous sert du curé, que l'indigestion est venue; il y a si longtemps que l'on obscurcit notre action par l'exhibition d'épouvantails devenus ridicules, que nous aspirons aujourd'hui à une situation nette, claire, qui précise les antagonismes et mette chacun à sa place, capitaliste et ouvrier.

Un obstacle se dresse devant ce plan, et la question qui se pose est donc de savoir si la force de cet obstacle lui permettra de résister à ce besoin de clarté ressenti confusément partout. Cet obstacle, c'est le *démocratisme,* mélange bigarré de formules qui traduisent des sentiments certes, mais sans liens résistants et durables. Cette force, qu'a été ces dernières années l'idée démocratique, perd de sa puissance sur les bourgeois, qui abandonnent leur idéologie sous la poussée révolutionnaire, et sur les prolétaires, traqués au nom de cette idée même qu'ils s'étaient accoutumés à chérir.

Il y a, de ce fait, comme un divorce qui s'opère, chacun des conjoints de cette union, de cet accouplement artificiel, rejoint son lieu d'origine, maintenant qu'ils se sont aperçus que leur langage différait, que leurs mœurs se heurtaient, que leurs aspirations naturelles s'annihilaient.

Examinons de plus près!

Par la séparation des Eglises et de l'Etat, celui-ci a reconquis une liberté qui lui permet de placer politiquement et économiquement les diverses Eglises sur le même pied, en les ignorant au même titre, pour ne se préoccuper que des forces capitalistes que chacune d'elles possède.

Puis, les droits devenus communs à chaque Eglise n'ayant pour limite que leur force de propagande et de recrutement, il importe que les Eglises acceptent de leur gré la situation nouvelle, s'accoutument à elle, et se créent une existence compatible avec ces droits.

Ainsi, sous l'égide de la loi, les Eglises poursuivront leur besogne devenue spécifiquement spirituelle, *en laissant aux forces financières et capitalistes la charge des affaires publiques.*

C'est, en un mot, un pays réconcilié par l'oubli des luttes religieuses, les Eglises apaisant leurs ressentiments, acceptant le partage des choses spirituelles, bonnes tout au plus pour les naïfs, *et donnant de la sorte aux puissances économiques leur libre essor.* « Plus de divisions religieuses, confessionnelles! Attachons-nous au développement des affaires, enrichissons les capitalistes, croyants ou sceptiques, augmentons leur puissance, répandons la manne qui fera naître l'activité industrielle et commerciale, et, dans l'ivresse du gain, dans la fièvre de la spéculation, nous n'aurons plus les loisirs de nous battre sous la bannières de nos Eglises, auxquelles des convenances nous rattachent seulement. »

Tel est le cri jeté par les hommes de tous les milieux avides d'affaires, assoiffés d'or. Et ils ajoutent: « Unissons-nous, mécréants ou religieux, nous qui disposons de la fortune, des plaisirs, du pouvoir, pour mieux être à même de résister à la force ascendante, chaque jour plus exigeante, que constitue la classe ouvrière organisée. Cette résistance nous est possible. Une des conditions de cette résistance réside dans l'emploi rétribué à notre profit, des hommes que la démocratie aveugle a portés au pouvoir. Ces hommes, nous devons les rendre nos esclaves, nous les incorporer, car, en les combattant, nous les obligeons à agir contre nous, ce qu'ils ne peuvent faire qu'en s'appuyant sur les catégories sociales alourdies par un démocratisme encombrant. Embrigadés par nous, forts de notre puissance et du crédit conservé dans leur milieu, ils seront nos meilleurs agents et nos serviteurs zélés! »

Ainsi parlent aujourd'hui les gens de la finance et des affaires. Leur langage fut excellemment traduit, le 28 juin, par M. Aynard, banquier, député, administrateur de plusieurs grandes sociétés, beau-père de M. Jonnart, gouverneur de l'Algérie, metteur en scène de l'affaire de l'Ouenza, chère à Millerand.

Cette journée du 28 juin, point de départ d'une méthode de gouvernement délaissée depuis des années déjà, mérite donc notre attention. Elle se rattache entièrement, elle a son origine dans notre mouvement ouvrier de 1906. C'est à ce moment que, d'une façon inorganique, s'ébauche la fusion des masses bourgeoises apeurées par l'activité croissante de la classe ouvrière.

Bien des indices montraient que l'ébauche ne s'épurait pas, que des difficultés énormes étaient là, pressantes. Aujourd'hui, la fusion s'opère. Voulue par les grandes sociétés financières, désirée par M. Millerand, elle est en voie de réalisation. En l'occurrence, le renégat Briand est le bateleur qui, sur l'estrade, expose, explique le travail préparé en dehors de lui.

Attendons-nous à voir au grand jour apparaître, dans la vie politique, une force jusqu'ici masquée. Parlera-t-on de grands travaux? C'est probable. Si oui, tant mieux. Parlera-t-on de la transformation des ports, de l'établissement ou de l'agrandissement de canaux, de Paris port de mer, de l'Exposition pour 1920? Si oui, tant mieux encore. Pour notre part, nous désirons un pays actif, prospère, affairé, rempli d'entreprises. La conséquence, ce sera une classe ouvrière plus active, plus assoiffée, plus entreprenante, plus audacieuse, plus osée et plus exigeante!

Hardi! travaillez pour accroître et développer le commerce, l'industrie; faites taire vos passions confessionnelles! Nous, nous besognerons pour que chaque progrès nous grandisse, que chaque entreprise nous trouve exigeants, que chaque affaire rencontre en nous des hommes résolus, décidés à formuler et à imposer.

La lutte sera plus dure, plus âpre; les coups seront plus forts, plus douloureux. Il y aura, en retour, de la clarté: eux d'un côté, nous de l'autre. La constitution plus rapide de deux *blocs* nous semble être le résultat logique de la politique annoncée le 28 juin.

Victor Griffuelhes,

Secrétaire de la *Fédération des Cuirs et Peaux*.

Roosevelt et la Politique Américaine

I

Roosevelt, qui occupe à cette heure l'Europe de son encombrante individualité, est tellement personnel, dans toutes ses paroles et tous ses actes, qu'il est impossible de parler de lui d'une façon impersonnelle. User à son égard des termes qui peuvent le caractériser le mieux, c'est encourir fatalement l'accusation d'animosité personnelle. Cette animosité, j'avoue l'avoir, et je l'ai, parce que je crois que Roosevelt est une force malfaisante et dangereuse. Il représente le retour de l'homme à l'état de brute, il est le prélude vivant de ce moment où l'homme cherchera un soulagement au dégoût de la société dans le retour à une barbarie effrénée. Il est à la fois un symptôme de la décadence et un des facteurs qui la produisent. Il est la glorification de tout ce qu'il y a de pourri et de réactionnaire dans notre civilisation. Il n'est pas facile, à celui qui aime le progrès humain ou qui porte en soi la douleur des générations, de parler avec calme d'un homme, dont la vie et dont les gestes sont une menace et une insulte à l'esprit même de l'humanité. Sur d'autres hommes, on peut écrire avec moins de rigueur; mais en parlant de Roosevelt, on ne peut pas ne pas dire sur lui toute la vérité, c'est-à-dire employer des mots clairs et brûlants. C'est là ce qu'il y a de tragique et de terrible dans son cas.

Naguère, j'ai été critiqué pour avoir dit que Théodore Roosevelt exerce l'influence la plus dégradante sur la vie publique et sur l'histoire de l'Amérique. Je l'ai dit, parce que c'est vrai. Ce fait est reconnu par les américains intelligents, mais il est passé sous silence par tous ceux qui ne veulent rien gâter. Tous, nous avons peur de lui: nous avons peur de lui, exactement comme nous avons peur d'une vengeance préméditée, du garrot qui nous frappe, du couteau dans le dos, du voleur dans la nuit. On peut s'attendre à tout de la part de cet homme, si on a le malheur d'entrer en lice avec lui. Quoi qu'il fasse, il détourne la question, il est toujours aux aguets pour arracher un avantage que seuls les malhonnêtes et les impudents acceptent. Quoi qu'il fasse, il ne combat jamais loyalement; il ne rend jamais un coup qui ne soit une trahison...

On sait que personne ne veut se mesurer avec Roosevelt, parce que personne ne veut s'humilier à combattre avec les armes de Roosevelt. On sait aussi que Roosevelt n'hésite pas à en profiter, comme il fit dans sa controverse avec Edouard H. Harrimann, ou dans ses articles honteux contre le socialisme ou dans l'anathème qu'il jeta, pour accroître sa popularité, dans la presse capitaliste, sur les deux militants de *l'Union des ouvriers,* Mayer et Haywood, pendant qu'ils étaient en train d'être jugés et lorsqu'il s'agissait de leur vie. Roosevelt sait que son adversaire le plus féroce gardera au moins une certaine décence dans la lutte. Et comme lui n'en garde aucune, il a ainsi le libre choix des armes, et il les choisit sans aucun égard pour l'adversaire...

Mais qu'on me comprenne bien : ce n'est pas contre un individu, que je proteste. Je le dénonce, parce qu'il personnifie et proclame l'immoralité sociale fondamentale, la doctrine, que c'est la force qui crée le droit, qu'aucun droit ne vaut, si non celui imposé par des paroles brutales, des lois brutales, des coups de poings brutaux, des armées brutales. Roosevelt défend une conception, une vie dignes de la pire barbarie. Il a mis sous les yeux de la jeunesse de sa nation la gloire de la bête, au lieu de la gloire de l'âme.

Sa nation, à la vérité, a été hypnotisée et saturée par son idéal horrible et sa personnalité menaçante. Il faut, naturellement, blâmer la nation elle-même, qui donne la preuve d'une telle décadence; les héros que nous adorons et les idéaux que nous caressons expriment ce qu'il y a en nous. Pourtant, c'est Roosevelt qui, plus que tout autre, a réveillé l'instinct de massacre et de conquête et toute la férocité assoupie du peuple. C'est lui qui a approché la coupe ensanglantée des lèvres de la nation, en lui disant de boire.

Une des ironies les plus étranges qui aient jamais jailli de l'ignorance universitaire et qui apparaîtra comme une stupidité historique, a été l'attribution du prix Nobel *pour la paix,* à ce grand militariste forcené. Et cela, parce qu'il s'employa à priver le Japon du fruit de ses victoires, *dans l'intérêt des grands banquiers et de sa propre politique militaire!*

Théodore Roosevelt marque un moment de la vie du monde. Il annonce l'affaiblissement de l'humanité, son manque de foi dans la noblesse de la vie. Il est l'étoile fatale du nouveau Moyen Age — dans lequel l'âme humaine, sans croyance, cherche l'oubli et l'excitation à la tuerie militaire et à la bruta-

lité politique. Il est vrai que Roosevelt a fait croire au monde qu'il était un homme fort. En réalité, c'est un homme faible, un problème anthropologique, un cas pathologique. Sa psychologie est tantôt celle d'un sauvage, tantôt celle d'un hystérique. Intellectuellement, c'est un atavisme, la réapparition d'un type ancien; il appartient à la classe des autocrates de la décadence romaine et des petits despotes orientaux...

II

Et malgré tout cela, j'ose prédire que Roosevelt n'est pas encore arrivé au milieu de sa route. Et la route appartient à Roosevelt, vous pouvez en être sûrs. Et la route sera longue et difficile. Il dominera de nouveau la nation américaine, il sera son maître, selon son vœu. Car, non seulement, la nation est envoûtée par Roosevelt, mais il s'imposera encore avec la force d'une nécessité psychologique. Lui-même, il prévoit cette nécessité et la nation la pressent instinctivement. Il savait bien ce qu'il faisait en faisant élire Taft président. Taft rendrait Roosevelt nécessaire. Il savait que Taft serait un insuccès; il savait qu'il augmenterait la confusion où se précipite la nation américaine. Nous courons avec une rapidité vertigineuse à de longues crises et à des abîmes effrayants, — crises et abîmes où le monde entier sera entraîné. Le résultat inévitable du système capitaliste sera, que les ouvriers deviendront trop pauvres pour pouvoir acheter les produits qu'ils fabriquent. Nous apercevons déjà ce résultat en Amérique. Il nous faut aller chercher à travers le monde le dernier homme que nous puissions atteindre, et le forcer à acheter nos marchandises; il nous faut vendre à l'homme le plus lointain, dans la plus lointaine bourgade, sous peine de voir notre machine économique s'écrouler. A nous autres, américains, il nous faut le marché chinois, autrement il viendra un jour où vingt millions d'hommes seront sur le pavé, sans travail. Et vingt millions d'hommes ne mourront pas de faim, sans abattre avec eux l'édifice de la nation.

Or, le capitalisme sait que Roosevelt est le seul homme sur lequel il puisse s'appuyer pour la conquête du marché chinois. Il sait pourtant parfaitement que Roosevelt est l'ennemi le plus féroce du travail. Au fond de son âme, il méprise la classe ouvrière. Il méprise tout rêve de liberté. Il hait tout l'effort moderne vers la liberté: liberté des producteurs, liber-

té intellectuelle, liberté sociale. Malgré tout le tapage qu'il a fait autour des *trusts,* pour modérer jusqu'à un certain point le cours des opérations industrielles, il a travaillé dans l'intérêt de l'absolutisme et contre le socialisme. Le capitalisme intelligent sait bien qu'il peut avoir en Roosevelt toute confiance pour le conduire à travers tous les obstacles. Le capitalisme s'adressera aussi à Roosevelt pour briser à jamais la résistance de la classe ouvrière. Tous les intérêts de la civilisation capitaliste, à l'heure du danger, se tourneront vers Roosevelt. Les Césars surgirent comme les policiers nécessaires de la classe possédante, et des brigands de Rome. Ainsi surgiront Roosevelt et ses successeurs: ils surgiront pour être les policiers du monde, dans l'intérêt de ceux qui le possèdent.

Il ne pourrait y avoir qu'un seul obstacle à Roosevelt, dans les années terribles qui se préparent pour l'Amérique: un mouvement socialiste parfaitement organisé et de la plus haute nature; un mouvement socialiste qui soit profondément révolutionnaire, qui arrivât jusqu'à la racine des choses, se refusant à faire la moindre concession à ce monde criminel; un mouvement socialiste qui soit inspiré par la vision ardente du plus haut idéalisme, pour la liberté et les grandes valeurs morales. On doit espérer une pareille révolution, une révolution qui sera une synthèse de la vie humaine, une révolution dans laquelle les hommes créeront leur propre monde; une révolution qui permettra à l'âme de chacun de s'exprimer et de se réjouir.

Jusqu'à présent, il n'y a pas de pareil mouvement socialiste dans le monde, mais l'Amérique pourrait peut-être le voir. Mais jusqu'ici l'individualisme a donné, en Amérique, les fruits les plus vénéneux; en Amérique, il y a la plus grande servilité intellectuelle et morale; en Amérique, il y a l'ignorance la plus profonde du monde nouveau qui surgira des ruines de l'ancien. Notre République n'a jamais été qu'une République de nom. Nous n'avons jamais eu que l'administration de la société, dans l'intérêt de la bureaucratie financière dirigeante. Et on sait bien aujourd'hui que tout notre système de gouvernement est depuis longtemps ébranlé. L'Amérique a été gouvernée sans lois. Il n'y a absolument aucune méthode constitutionnelle de réforme sociale. Il faudra une longue période d'obscurité et de souffrances, d'hypocrisie et de compromis, de désastres incalculables, avant qu'un réveil social se produise en

l'Amérique, ou qu'il se crée un fond moral sur lequel on puisse compter pour une révolution.

C'est pour toutes ces raisons que Roosevelt deviendra une nécessité psychologique. Pour notre nation n'existe que l'homme fort et l'homme qui gouvernera sans lois. Roosevelt sait cela; il le sait depuis longtemps, et il s'y est préparé pendant toute sa vie.... Je l'ai déjà dit: la société, quand elle se sent affaiblie et sans foi, se livre à l'*homme fort*. .

Les nations traversent aujourd'hui une pareille crise. Nous nous rapprochons du moment où la société retournera à la force brutale, du moment où la civilisation se décomposera de nouveau dans ses éléments primitifs, du moment où le *tyran* seul semblera être l'unique sauveur. Et Roosevelt est l'homme de ce moment prochain. Et ce moment prochain prépare le jour et l'heure de la réalisation des ambitions de Roosevelt...

Georges-G. Herron.

L'Œuvre de Waldeck-Rousseau

On va élever, dans quelques jours, une statue à Waldeck-Rousseau. Les successeurs directs de sa politique sociale, Briand et Millerand, ne manqueront pas d'exalter son génie conservateur.

*Je crois utile de reproduire ces quelques pages écrites sur le grand ministre de la bourgeoisie capitaliste, dans l'*Aurore *du 28 mai 1902.* H. L.

28 mai 1902

Au moment où M. Waldeck-Rousseau quitte le pouvoir, il n'est pas exagéré de dire, en considérant l'expérience de ces trois dernières années, qu'au point de vue social, la bourgeoisie capitaliste a trouvé en lui son plus grand homme d'Etat.

Il a été, dans toute la force du terme, sur le terrain de l'action sociale, un ministre conservateur, quoique libéral, ou plutôt, parce que libéral. Si, du moins, l'on reconnaît que l'idéal de la politique conservatrice des classes dirigeantes n'est pas la résistance obstinée aux revendications montantes du prolétariat, ni l'hostilité haineuse à l'égard du courant grossissant des idées socialistes, mais bien un système savant de concessions prudentes à la classe ouvrière et au socialisme.

C'est sur ce double point qu'a porté l'œuvre sociale de M. Waldeck-Rousseau. Il a, d'une part, pour réduire l'opposition des masses prolétariennes, développé hardiment la « politique sociale », inaugurée par lui, il y a près de vingt ans; et, d'autre part, en appelant au pouvoir un membre du groupe socialiste parlementaire, il a brisé la force d'attaque contre le régime capitaliste d'une fraction importante du parti socialiste, et déchaîné dans nos rangs la pire des divisions.

On ne s'est pas assez rendu compte de la portée exacte de la « politique sociale» de M. Waldeck-Rousseau. Dès 1883 et 1884, il affirmait, pour le maintien de l'ordre social existant, la nécessité *de faire à la classe ouvrière sa part.* Soit qu'il ait tenté de donner un nouvel essor aux coopératives de production, soit qu'il ait apporté aux syndicats leur loi constitutive, c'est cette idée d'incorporer le prolétariat à la société actuelle, qu'il a tou-

jours mise en avant. Concilier au régime capitaliste les masses travailleuses; empêcher les producteurs de s'organiser contre lui en les organisant avec lui, sous la tutelle de son gouvernement; vaincre les résistances naturelles des prolétaires par quelques réformes nécessaires; c'est le plan qu'il s'est tracé, au début de sa carrière politique, et auquel il est resté invariablement fidèle.

Depuis l'Empire libéral, la bourgeoisie n'a pas eu d'homme d'Etat de pareille envergure. Lorsqu'après 1860, le développement de la grande industrie eût donné au prolétariat un commencement de cohésion, et lorsque la classe ouvrière se fut affirmée comme un facteur décisif de la vie politique et sociale, le second Empire sentit tout le profit à tirer d'une politique résolue de protection et d'encouragement à l'égard du mouvement nouveau. L'Empire libéral, en présence de cette puissance naissante, n'eut pour but que de se la concilier.

C'est aux traditions de cette politique sociale du second Empire que se rattache — toutes différences de régime politique gardées — M. Waldeck-Rousseau. Il a entendu gouverner avec la classe ouvrière, dans l'intérêt de l'ordre social. Toutes les concessions, compatibles avec le type même de la société bourgeoise, qu'il a voulu accorder, n'avaient d'autre but que de ramener sous l'influence gouvernementale le mouvement ouvrier, briser son action révolutionnaire, canaliser sa force grandissante, étatiser ses institutions.

Mais, l'œuvre du second Empire a été dépassée. Le coup de maître de M. Waldeck-Rousseau, le fait politique qui lui assure, dans notre histoire sociale, un rayonnement incontestable, c'est, non pas de s'être tourné vers la classe ouvrière pour la conquérir, mais d'avoir fait appel à un des chefs parlementaires les plus réputés du parti socialiste, qu'il compromettait par là-même, et qu'il désorganisait de fond en comble.

Reconnaître la valeur politique d'un grand parti de transformation sociale, tenter de l'utiliser pour la conservation du régime capitaliste, qu'il s'est précisément donné pour mission de détruire; où trouver plus haut exemple de la politique subtile qui consiste à désarmer ses ennemis par la séduction ou la corruption?

Le grand art de M. Waldeck-Rousseau, au point de vue conservateur, est d'avoir compris tout ce qu'il pourrait tirer d'un parti de révolution, que l'action parlementaire oblige à des com-

promis qui risquent d'en transformer la nature. Le parti socialiste, par cela seul qu'il est maintenant un grand parti, qu'il représente un nombre considérable d'intérêts, qu'il groupe une somme croissante de voix électorales, est devenu plus accessible au pouvoir et s'est rapproché de la façon d'être des autres partis. Il a une tendance naturelle, si l'on n'y résiste, à n'être plus qu'un groupement politique vulgaire.

De cette évolution, M. Waldeck-Rousseau a eu la nette intuition, et de même qu'il avait essayé de détourner le mouvement ouvrier de sa voie révolutionnaire, il a tenté de réduire le parti socialiste au rôle de parti de gouvernement.

A-t-il réussi? A l'égard du mouvement ouvrier, il ne le pouvait en aucune façon. Le mouvement ouvrier est, par essence, révolutionnaire, en ce sens qu'il forme par sa vie, par ses intérêts, par ses sentiments, un monde à part dans la société actuelle, qui s'oppose à elle et la nie. Son instinct, tout autant que sa conscience, le rappelle, à toute heure, à ses devoirs de classe. Il sait qu'il peut obtenir, par le simple jeu de la pression qu'il exerce, de réelles concessions des gouvernements libéraux de la bourgeoisie. Mais il n'ignore pas que ces concessions, le pouvoir ne se résigne à les accorder qu'à la condition de mettre la main, directement ou indirectement, sur la classe ouvrière qui en bénéficie. Toute la politique du prolétariat est de profiter des réformes qui sont nécessaires à son action révolutionnaire, et de rejeter toute intervention despotique ou tutélaire de l'Etat.

Il est certain que la classe ouvrière n'a pas été dupe de la politique sociale de M. Waldeck-Rousseau. Elle en a pris ce qui était de nature à renforcer son action de classe; elle a combattu ce qui tendait à l'assujettir à l'administration et à la police. Le prochain congrès corporatif, qui se tiendra à Montpellier dans quelques mois, ne manquera pas de nous éclairer, une fois de plus, à cet égard.

Quant au parti socialiste, M. Waldeck-Rousseau peut se vanter de l'avoir disloqué. Sans doute, l'unité était loin d'être parfaite: du moins elle était en marche. Or, l'entrée de Millerand au pouvoir, avec la seule approbation de ses amis et de ses clients, a tout compromis. La désunion a, plus que jamais, mis les fractions socialistes aux prises.

Est-ce à dire que l'acte de Millerand ait nui irrémédiablement au parti socialiste? Il a provoqué de fécondes discussions; il a

rendu inévitable une révision générale des notions élémentaires qui constituent la raison d'être du socialisme, il a donné libre jeu à la critique, c'est-à-dire à la vie.

Et, par là, se sont précisées les positions, et s'est naturellement opéré le départ entre les socialistes fidèles à leurs principes, et les socialistes qui les ont reniés.

Plus de clarté finalement résultera de cette crise salutaire. Débarrassé de ses éléments douteux, que recueilleront les partis radicaux, le socialisme n'en reprendra que plus libre et plus sûr de lui-même, sa marche irrésistible en avant. L'œuvre de M. Waldeck-Rousseau sera sans lendemain.

Il n'en reste pas moins qu'il demeurera le grand ministre de la bourgeoisie capitaliste, celui qui, au plus haut degré, a eu le sens des *concessions nécessaires*.

Hubert Lagardelle.

ENQUÊTES & MONOGRAPHIES

La Coopération et le Socialisme

ENQUÊTE (1)

VI

Alphonse OCTORS

Gérant de la « Maison du Peuple » de Bruxelles

Au Congrès socialiste international à Copenhague, seront examinés, par les délégués venus de tous les coins du monde, les *rapports du socialisme et de la coopération.*

L'examen de cette question vient à son heure, parce que de plus en plus les partis ouvriers nationaux s'attachent au coopératisme, comme à un des moyens efficaces de combat contre la société capitaliste.

Ils s'y intéressent parce qu'il n'a besoin d'aucun patronage officiel pour se réaliser, ni de protection quelconque pour prospérer et que les résultats obtenus en sont généralement merveilleux. La coopération se pratique en vertu de la liberté industrielle et commerciale, conquise par la Révolution française de 1789 sur les règles restrictives de production et, dès lors, de consommation en vigueur au moyen âge.

Elle corrige, en attendant mieux, les graves défauts de la liberté absolue du commerce, en détournant les prélèvements, les majorations artificielles de valeurs au profit des consommateurs.

Sur ce dernier point, tous les partisans de la coopération sont d'accord; mais, là où ils sont divisés, c'est de savoir si la coopération doit constituer *un organisme libre, indépendant de tout parti politique,* ou si, au contraire, elle doit se joindre nettement

(1) Voir les numéros 225, 216. 217 et 220 du *Mouvement Soialiste,*

côté de ceux qui veulent uniquement pratiquer la coopération pour elle-même, il en est qui disent que, tout en se constituant en organismes séparés des groupements affiliés au Parti ouvrier, les coopératives peuvent très bien venir en aide, tantôt aux uns, tantôt aux autres, selon les circonstances.

Nous sommes, et avec nous la très grande majorité des coopératives belges, sur ce terrain, comme sur celui du syndicalisme, pour *l'affiliation au parti socialiste.*

Nous avons déjà écrit ailleurs, que les œuvres politiques ouvrières et les institutions économiques prolétariennes sont deux membres inséparables d'un même corps et que dès l'instant où l'on tente de les séparer, un affaiblissement se produit.

La solidarité qui doit exister entre les individus est plus indispensable encore à celles des collectivités dont les aspirations sont identiques, même si, comme en Allemagne, les divers organismes prolétariens sont chacun assez puissants, financièrement parlant, pour se suffire.

Lorsqu'il y a séparation de fait, il n'y a pas de place pour la sympathie mutuelle; au contraire, les hostilités germent peu à peu dans les cœurs.

Les organismes séparés, bien qu'ayant les mêmes fins, veulent avoir la prédominance les uns sur les autres, précisément parce que chacun d'eux a l'illusion de posséder la vraie, la seule, l'unique méthode.

Erreur, si nous affirmions que seule la politique peut émanciper la classe ouvrière.

Erreur, si nous proclamions que le syndicalisme peut se suffire à lui-même.

Erreur encore, erreur toujours, si nous prétions au coopératisme le don de panacée universelle.

Réunissez, au contraire, ces trois organismes, fédérativement, en un seul et aussitôt une impression de force irrésistible s'en dégage et cela à cause de l'unité d'action.

Mais, disent les séparatistes, combien de gens tenez-vous éloignés de la coopération affiliée au Parti ouvrier?

Beaucoup, sans doute, répondons-nous; mais si l'étiquette en est seule la cause, pourquoi alors avoir créé un parti distinct des autres partis politiques?

Est-ce que tous les partis politiques ne s'adressent pas à la masse des flottants comme à la masse des indifférents, afin de se l'attacher, en fin de compte, par des arguments qui leur semblent

au grand mouvement prolétarien organisé, auquel elle doit surtout assurer le service d'intendance.

La question principale se subdivise même en modalités, et à probants, plus probants que ceux de leurs concurrents? Leur rôle ne consiste-t-il pas à convaincre les indifférents en faveur d'idées, de principes déterminés et, quelque grande que soit la difficulté pour atteindre ce résultat, cette action est, en tous cas, autrement louable que celle qui consiste à faire miroiter uniquement les intérêts matériels immédiats qui confinent à un égoïsme à la fois individuel et collectif.

On objecte que la neutralité n'empêche nullement les syndicats et les coopératives de soutenir la politique démocratique. Eh bien, nous disons que cette façon d'agir manque de franchise et de loyauté.

Cette intervention clandestine crée une situation gênante, puisqu'elle est contraire au vœu d'au moins une partie des membres. Ceux-ci viennent au syndicat, à la coopérative, par intérêt; ils entendent que la totalité des profits revienne directement ou indirectement aux sociétaires, et voilà qu'on en détourne une part en faveur d'une opinion qu'ils ne partagent pas!

C'est pourquoi, dès que le fait devient patent, ils s'en vont ailleurs fonder une coopérative d'ordre bourgeois, comme les ouvriers catholiques, démocrates chrétiens, libéraux ont formé séparément des syndicats, afin de ne pas subir l'influence des dirigeants socialistes appartenant aux syndicats libres, à des coopératives libres, ni contribuer au renversement du régime qui leur est cher ou envers lequel ils sont indifférents.

Ce bloc enfariné des syndicats et des coopératives libres dirigé, comme en Allemagne, par des socialistes, ne leur dit rien qui vaille.

Toujours, en toute circonstance et pour quelque question que ce soit, les gens de même affinité s'unissent. Aucune méthode ne saurait empêcher ces affinités de se manifester et de s'assembler. Dès lors, pourquoi tenter de faire le silence sur le socialisme et son but final?

Comme les graines, les idées doivent être semées et comme les premières, elles finissent quand même par trouver un terrain qui les fera germer et fleurir.

La vérité, c'est que le succès d'une coopérative neutre ou socialiste dépend de la manière de soutenir la concurrence à l'industrie et au commerce privés.

Si le pain qu'elles débitent est meilleur que chez le boulanger

d'en face, le consommateur viendra acheter chez elles. S'il est égal en qualité, il y viendra quand même à cause de l'exactitude du poids, des conditions dans lesquelles il est produit et des avantages que la société accorde.

Pour s'agrandir et prospérer, une coopérative doit savoir produire mieux que ses concurrents de l'industrie privée; ses employés et ouvriers doivent être tout au moins aussi parfaits et aussi serviables que ceux des particuliers; ses administrateurs plus habiles et plus intelligents que les concurrents qui essaient encore de lutter isolément contre les grandes entreprises capitalistes.

Sous ces conditions, une coopérative, avec ou sans couleur politique, doit rester stationnaire ou péricliter.

Enfin, puisque de l'aveu même des partisans de l'autonomie, les nécessités sociales et politiques obligent quand même les coopératives à porter à l'ordre du jour de leurs assemblées, toutes les questions importantes de la politique économique et sociale, pourquoi ne seraient-elles pas discutées au sein de la grande famille, au local commun, à la Maison du Peuple?

C'est la thèse que sans aucun doute les délégués de la coopération socialiste soutiendront à Copenhague, où ils tenteront de la faire triompher, parce qu'elle ressort d'une fructueuse expérience, tout au moins dans notre pays, la Belgique.

Alphonse Octors.

LA VIE POLITIQUE

Les Élections et les Partis politiques en France

Les élections législatives des 24 avril et 8 mai en France ont accusé le trouble des partis politiques. Il n'y a qu'une voix pour reconnaître que la consultation électorale s'est accomplie dans la confusion. On a vu les amalgames les plus insolites aboutir aux résultats les plus contradictoires. Les troupes des partis se sont mêlées, les étiquettes ont perdu leur couleur et les mots leur sens. Dans ce chaos, il est difficile de se retrouver.

C'est le même cri qui s'élève de tous les milieux: nécessité d'un nouveau classement des partis! Et c'est le même moyen qui est partout préconisé: Représentation proportionnelle! Le discrédit du parlementarisme français n'est plus nié par personne: on va donc se hâter d'y apporter les modifications les plus urgentes.

Je ne conteste pas les avantages d'un scrutin plus juste et plus sincère. Mais il faut bien se rendre compte que la politique française est capricieuse par essence. D'ailleurs, ces crises des partis, bien qu'elles soient plus fréquentes en France que partout ailleurs, sont communes à tous les pays à régime parlementaire. Les partis politiques sont des groupements instables, en raison même de leur nature de simples agrégats idéologiques. Ils n'ont pas de support économique, comme les classes sociales, dont ils ne sont pas l'expression politique, ainsi que l'a cru le marxisme orthodoxe. Les hommes qui les composent peuvent appartenir, et appartiennent en fait, aux couches sociales les plus opposées et avoir les intérêts économiques les plus contraires. Leur union est nécessairement fragile et soumise à toutes les fluctuations du moment.

Il est vrai que cette instabilité a des degrés et qu'elle n'est pas partout la même. On ne peut pas nier qu'il y ait, malgré leur différenciation, quelque rapport entre la fixité des classes sociales et la consistance des partis politiques. Les pays à clas-

ses sociales fortement constituées sont aussi ceux où les partis politiques s'organisent le plus facilement. L'habitude du groupement économique prédispose au groupement politique. En Angleterre et en Allemagne, par exemple, où les classes sociales sont, économiquement tout au moins, distinctes, les partis sont de véritables armées d'électeurs, retenues dans des cadres fixes, soumises à une discipline rigide et à des programmes précis.

Rien de pareil en France, où les classes sociales sont moins nettement différenciées. Les partis politiques y ont, pour ainsi dire, une double raison d'être flottants. Leur inconsistance naturelle s'y trouve renforcée par le caractère rural et petit-bourgeois de la majorité de la population. L'individualisme économique, l'isolement dans la fonction, la boutique et le champ ne sont pas une école d'association. Comment établir un lien idéologique même fragile entre ces unités économiquement indépendantes et jalousement solitaires?

Aussi les partis politiques français, en général, se réduisent-ils à un état-major parlementaire, soutenu par quelques comités, autour desquels s'agglomère, tous les quatre ans, la masse amorphe des électeurs. Leur histoire est celle de ces états-majors et leur existence se confond la plupart du temps avec la leur. Leur volume grossit ou diminue incessament, et ces gonflements et dégonflements successifs communiquent à la politique française son caractère déconcertant. L'horizon s'y trouve presque toujours obscurci par les nuages de poussière électorale que soulèvent les vents contraires. Il y a là, pour les partis, une cause permanente de crise: c'est ce qui explique la nervosité chronique de la politique française.

Le recours à la Représentation Proportionnelle, pour la constitution régulière de grands partis exprimant clairement des opinions distinctes, apportera-t-il un contrepoids à ces difficultés naturelles? Et aurons-nous un jour une politique moins abracadabrante?

En attendant, le paradoxe ne perd pas ses droits. C'est au moment où l'on réclame le plus bruyamment une formation rationnelle des partis, que le propre chef du gouvernement, Briand, ne se maintient au pouvoir qu'en se plaçant en dehors et au-dessus des partis!

Quoi de plus comique que de voir cette longue série de discours, par où tous les partis ont essayé de délimiter leurs pro-

grammes, aboutir — les socialistes, quelques radicaux-socialistes dissidents et quelques droitiers exceptés — à l'embrassade du 28 juin? L'écrasante majorité obtenue par les déclarations de Briand n'est pas précisément un signe de clarté.

Et pourtant, au milieu de ce chaos, les élections et les événements parlementaires qui les ont suivies ne restent pas sans signification. Il semble bien que le passage de la République purement politique à une République de plus en plus sociale, que nous avons signalé tant de fois ici-même, doive être la caractéristique du moment présent. C'est le secret de la durée du ministère Briand-Millerand-Viviani, et c'est la voie que suivront nécessairement ses successeurs. Libéralisme politique, apaisement, concorde, union de tous pour la prospérité du pays et le salut des travailleurs, tous ces mots mielleux dissimulent mal des visées habiles et trop pratiques. *L'avenir est aux ministères d'affaires et de réformes sociales.*

HUBERT LAGARDELLE.

Les Élections en Belgique

Les élections du 22 mai, en Belgique, ont été une déception pour les socialistes et les libéraux, confondus dans la même opposition au gouvernement clérical. Celui-ci conserve la majorité à la Chambre, majorité infime d'ailleurs, puisqu'elle est de six voix. Elle était de huit voix avant les élections.

Voilà donc différé le changement de gouvernement, tant espéré par les libéraux et les socialistes. Cependant, il semble bien que ce succès doive porter bien plutôt un coup grave au parti qui détient le pouvoir depuis 26 ans. Jamais agitation plus populaire ne va être entreprise contre le régime électoral actuel, tronqué, frelaté, qui est la seule cause du triomphe artificiel des cléricaux.

Lutte contre le système plural et contre le fonctionnement actuel de la R. P., tel va être le mot d'ordre que, socialistes d'un côté, libéraux de l'autre, vont donner à leurs troupes. Et il est probable que le ministère Schollaert aura de rudes assauts à soutenir.

Et d'abord, quels ont été les résultats? Dans ce renouvellement partiel, il y avait 85 sièges à pourvoir. Les catholiques en ont obtenu 49, tandis que l'opposition en a recueilli seulement 36. La nouvelle Chambre est ainsi composée: 85 catholiques, 44 libéraux, 1 indépendant, 1 daensiste, 35 socialistes. L'ancienne comprenait: 87 catholiques, 43 libéraux, 2 daensistes, 35 socialistes. Les socialistes conservent donc leurs positions. Les catholiques seuls perdent 2 voix. Il est curieux, à ce propos, de voir comme leur majorité à décru depuis 1894: ils avaient 56 voix de majorité, en 1894; 26 en 1902; 20 en 1904; 12 en 1906; 8 en 1908; ils en ont 6 en 1910.

Quant au nombre de voix obtenues par le gouvernement et l'opposition, le 22 mai, ils sont significatifs. Les catholiques ont eu 679.939 voix et l'opposition 558.053. Ce qui fait que l'opposition a *un* siège pour 15.501 voix, tandis que le gouvernement n'a besoin que de 13.815 voix.

Si la répartition s'était faite équitablement, 14.550 voix auraient donné droit à *un* député. Mais alors l'opposition aurait obtenu 38 mandats et les cléricaux 47 seulement. La majorité gouvernementale aurait été réduite à *deux* voix. C'était la dissolution certaine.

La *Gazette,* de Bruxelles a calculé que, si l'on s'en tient au nombre de voix, les cléricaux sont en minorité devant le corps électoral. Le nombre des voix cléricales, aux élections de 1908 et 1910 réunies, s'élèverait à 1.073.138, tandis que celles de l'opposition atteindraient le chiffre de 1.126.855. Cela ferait une majorité antigouvernementale de 53.717 voix. Si on y ajoutait les voix de M. Daens, qui est plutôt de l'opposition, cela ferait une majorité de 68.717 voix.

La première cause de ces résultats anormaux, c'est le vote plural. Le parti catholique est arbitrairement favorisé par ce mode inique de scrutin. Le vote plural, c'est l'écrasement systématique de la majorité par une minorité.

En 1908, on comptait 971,310 électeurs à 1 voix;

370,231 électeurs à 2 voix;

284,305 électeur sà 3 voix.

En d'autres termes, 971.310 électeurs ne disposent ensemble que de 971.310 suffrages, tandis que 654.000 électeurs possèdent 1.493.000 suffrages.

C'est la preuve mathématique que la majorité des électeurs a une puissance électorale moindre que la minorité. Et cette injustice se corse encore, s'aggrave scandaleusement, si on compare les villes et les campagnes. Dans l'arrondissement d'Anvers, 100 électeurs de Boom, par exemple, disposent de 138 voix, 100 électeurs de Contich en ont 170. Dans l'arrondissement de Gand, 100 électeurs de la ville de Gand possèdent 132 voix, tandis que 100 électeurs de Loochristi disposent de 151 suffrages. Dans l'arrondissement de Bruxelles, 100 électeurs de Molenbeek ont 132 voix; 100 électeurs du canton de Vilvorde en ont 190.

L'injustice du vote plural est plus saisissante encore, si on classe, pour un même arrondissement, les cantons urbains d'un côté et les cantons ruraux de l'autre.

C'est ainsi qu'il a été établi, il y a quelques années, que 13.230 électeurs du canton de Molenbeek émettaient ensemble 17.583 votes, soit 4.353 votes supplémentaires, tandis que 14.500 électeurs des cantons ruraux de Vilvorde et de Wolverthem réunis, possédaient 23.500 votes, soit près de 9.000 voix supplémentaires!

Non seulement le vote plural est injuste par lui-même, en ce qu'il fait une distinction entre les citoyens, mais encore, dans l'ensemble, 100 habitants des campagnes ont une plus

grande puissance électorale que 100 habitants des villes.

Or les campagnes sont inféodées au clergé catholique, qui s'occupe activement d'élections. C'est donc le triomphe assuré des cléricaux.

La seconde raison du succès catholique, c'est le mauvais découpage des circonscriptions, qui fausse brutalement le fonctionnement de la R. P. On voit les inégalités les plus choquantes dans la répartition des sièges; il y a des endroits où il se produit des restes formidables; les partis libéral et socialistes sont acculés à des alliances, à des cartels, qui obscurcissent toujours le champ électoral, alors que la R. P. avait pour but de le clarifier.

Quelques exemples de ces anomalies invraisemblables:

A Courtrai, 67.500 électeurs élisent *cinq* députés. A Malines, 67.116 électeurs nomment *quatre* députés seulement.

Plus démonstratif encore: A Courtrai, les cartellistes obtiennent *deux* représentants avec 22.696 voix. A Malines, 24.613 libéraux doivent se contenter *d'un* seul député.

Mais voici le comble: A Louvain, la liste catholique obtient 50.205 voix et la liste du cartel 35.600. Différence en faveur de la liste catholique 14.60 voix. Députés élus: 4 catholiques, 2 libéraux! Donc A Louvain, 14.605 voix catholiques suffisent pour faire triompher *deux* candidats, alors qu'à Malines il faut 24.000 voix libérales pour en faire passer *un* seul!

Un journaliste a constaté que ce système amène en faveur des catholiques des résultats aussi fantastiques que les suivants. Pour les cléricaux:

A Louvain: $1+1/2=2$;
A Arlon: $1+1/4=2$;
A Bruges: $1+1=3$;
A Ostende: $1+4/5=3$;
A Malines: $1+2/3=3$.

C'est, on le voit, une arithmétique singulière!

Je n'insiste pas davantage. On comprendra, par ces brèves indications sur les résultats des élections du 22 mai, que les partis d'opposition se disposent à mener une ardente campagne pour la réforme électorale. Le Parti ouvrier vient de prendre des décisions énergiques, en ce sens, dans son récent congrès extraordinaire. Il est dans son rôle de parti de démocratiser la Belgique.

M. Claes.

LES PARTIS SOCIALISTES

Le Congrès du Parti ouvrier Belge

Le *Mouvement Socialiste* a déjà signalé la résolution prise sur la question ministérielle par le Congrès extraordinaire du P. O. B., tenu à Bruxelles en février. Nous ne résumerons pas les discussions qui avaient précédé cette motion: les divers arguments qui s'opposèrent furent exactement les mêmes que ceux qu'on a lus déjà ici, et les mêmes furent aussi les orateurs. Nous relaterons simplement les discussions qui se produisirent à propos des autres questions à l'ordre du jour.

Le Groupe Parlementaire

La deuxième journée débute par la discussion du rapport du Conseil général et du rapport du groupe parlementaire.

C'est *Baeck,* le premier qui lance des flèches contre l'activité du groupe parlementaire. Il est partisan de l'action parlementaire pour en tirer son maximum de rendement en faveur du prolétariat, mais il voudrait que les élus renforcent ce rendement. Le véritable danger, c'est *le manque de contact des élus avec la masse.* De plus en plus, le divorce se crée entre l'état-major et l'armée ouvrière. Il déplore qu'il n'y ait plus de syndicaliste au Bureau du Conseil général.

Baeck reproche encore au groupe socialiste de ne pas avoir protesté contre le mois de congé donné en janvier, à l'occasion de l'avènement du nouveau roi. Les députés socialistes ne parlent plus avec feu, comme on parlait, il y a 14 ans. Aujourd'hui, on fait encore de beaux discours; mais il aimait mieux les discours anciens, qui jetaient à la face de tous les bourgeois, la révolte et la haine du prolétariat. Il termine en demandant aux élus socialistes d'avoir plus d'énergie que de courtoisie, pour défendre les malheureux de la classe ouvrière.

J. Wauters répond à Baeck. Il reconnaît les reproches qu'on peut faire au groupe parlementaire, c'est de manquer de com-

bativité, de méthode et de n'avoir pas fait la division du travail.

Vandervelde examine, lui aussi, les critiques de Baeck. Le congé du mois de janvier: 4 semaines au lieu de 3. Mais les députés-administrateurs ont travaillé chez eux. On reproche au groupe parlementaire de ne pas faire de discours mordants. On mord comme on peut. Les uns aboient avant de mordre. D'autres point. Lui, il a toujours mordu en douceur. Il regrette que la grande voix d'Anseele ne s'élève pas plus souvent, mais on ne peut pas impunément administrer le Vooruit et Gand, et être toujours actif à la Chambre.

A l'interruption de *Volckaert* que c'est le cumul, Vandervelde remarque que Anseele administre le Vooruit gratuitement. « Il y aura des cumuls, dit-il, dans le Parti ouvrier aussi longtemps que les jeunes générations ne nous donneront pas de militants pour remplacer les anciens ». Ces paroles de Vandervelde produisent du tumulte et les jeunes gardes protestent et crient: Organisez-nous!

Vandervelde reprend son discours et dit qu'on a tout fait pour organiser la jeunesse. Il a créé avec Bertrand, Maes et Huysmans une école du dimanche, où 80 jeunes ouvriers se préparent pour l'avenir de leur classe. Il regrette, lui aussi, avec Baeck, l'absentéisme des députés socialistes, mais il est justifié par le travail de propagande. Quant au reproche du manque du contact entre les élus et la masse, il répond que beaucoup d'entre eux gardent ce contact dans les groupes, et le Conseil général.

« Ma préoccupation dominante, ajoute-t-il, a toujours été de maintenir le contact entre le Parti ouvrier et le groupe parlementaire, pour qu'il ne s'abaisse pas au politiculage et ne devienne pas un syndicat de politiciens. » Il regrette, enfin, qu'il n'y ait pas dans le bureau du Conseil général, assez de syndicalistes et qu'il y ait trop de députés; d'ailleurs, l'un des députés serait prêt à se retirer pour un syndicaliste, si le congrès en exprime le désir.

Baeck demande d'appliquer la division du travail dans le Parti; si l'on ne forme pas des hommes, c'est qu'on ne veut pas en former. On peut préparer des hommes nouveaux pour les postes à remplir. Il parle aussi contre le cumul. « On se doit tout entier au Parti ouvrier, dès qu'on en reçoit un salaire et il ne faut pas cumuler deux traitements. On trouve trop d'hommes pour les bonnes places et l'on n'en trouve jamais pour les mauvaises. Appliquons la division du travail dans notre

parti! Ne demandez pas de sacrifices au parti si vous n'exigez pas que nos élus fassent leur devoir! La vraie école, c'est la pratique dans l'action syndicale, l'action d'organisation dans tous les domaines. Il y a des cumuls sans intérêt, mais cela satisfait un orgueil déplacé, et c'est un danger. Il y a, à Gand, des militants capables à côté d'Anseele, qui pourraient trouver des hommes pour faire à Gand, la division du travail.

Volkaert élève la voix pour protester, au nom de l'antimilitarisme, contre la loi militaire, parce que les régions socialistes et les grandes villes doivent fournir des soldats en plus.

Volkaert. « On étouffe ma voix, parce que je suis en désaccord avec les députés ». *(Tumulte).*

Demblon se défend contre les reproches adressés aux élus socialistes.

Mellaert proteste contre les reproches de Vandervelde adressés aux Jeunes Gardes. « Il y a des militants trop haut, sur leur piédestal, pour connaître les dessous du Parti ouvrier. J'enverrai au *Peuple* toutes les attaques qu'on dirige contre les Jeunes Gardes, et si le *Peuple* n'insère pas, je m'adresserai à la presse bourgeoise. »

Vandervelde proteste énergiquement contre cette imputation.

Tillmans, lui aussi, déplore le cumul, qui tue les hommes du Parti ouvrier.

Rens dépose et défend un ordre du jour ainsi conçu:

Le Congrès,

Vu le rapport du citoyen Wauters sur l'activité du groupe parlementaire en 1909:

Considérant que la discussion des budgets constitue la première des prérogatives et la principale des attributions, comme aussi la raison d'être primordiale et la mission essentielle du Parlement;

Considérant que la discussion de tous les budgets au cours d'une même session est reconnue impossible sous le régime des méthodes de travail défectueuses de la Chambre et les habitudes mauvaises contractées par celle-ci, et dans lesquelles elle semble se complaire et vouloir persévérer au point que ces méthodes et habitudes sont devenues la tradition parlementaire du pays;

Constatant et déplorant le manque d'assiduité de certains députés;

Invite le groupe parlementaire socialiste:

1. A établir dans son sein une division et une coordination meilleures, une organisation plus efficace et plus féconde du travail de contrôle budgétaire et d'élaboration législative;

2. A prendre résolument l'initiative d'un accord avec les diffé-

rents groupes de la Chambre, à l'effet de régler le travail parlementaire de manière à permettre, au cours de chaque session, une discussion plus sérieuse et plus approfondie des budgets de l'Etat;

Emet le vœu de voir figurer dorénavant dans le rapport annuel présenté au congrès sur l'activité du groupe parlementaire, le nombre total des séances et de la Chambre et du Sénat de l'exercice, pour chacun des députés ou sénateurs, et le nombre de ses absences non dûment justifiées. »

La Question Militaire

Rens, sur la question militaire présente l'ordre du jour suivant:

Le Congrès,

Considérant que si, d'une part, au cours de la discussion à la Chambre de la réforme du mode de recrutement de l'armée, le groupe socialiste a pu, par son attitude, contribuer le plus efficacement à faire pénétrer un peu plus de justice dans notre système militaire, notamment par la suppression de l'odieux remplacement, il n'en est pas moins vrai, d'autre part, que la loi nouvelle, que par voie de transaction il a été amené à voter, consacre la triple injustice du système indéfendable d'un fils par famille, des exemptions ecclésiastiques s'étendant jusqu'aux moines et aux missionnaires, et des facilités laissées à de nombreuses catégories de miliciens privilégiés; qu'elle constitue incontestablement une aggravation *des charges militaires* totales du pays, éventualité que, comme indication à nos mandataires à la Chambre, le Congrès de 1909 avait formellement repoussée;

Considérant que l'encasernement prolongé subsiste toujours, avec tous ses inconvénients et tous ses dangers, et que dans les casernes l'on s'attache plus que jamais à la formation et au renforcement de la mentalité militariste, si dégradante pour la personnalité humaine;

Considérant, au surplus, que les gouvernants, en soumettant à la Législature un projet de réorganisation, non de l'armée, mais du mode de recrutement de celle-ci, n'ont été inspirés que par le seul souci de renforcer l'armée, jugée insuffisante par eux pour remplir sa mission, laquelle en fait comporte surtout en Belgique la répression des mouvements populaires de l'intérieur;

Constatant qu'il y aura désormais un plus grand nombre de fusils au service de la classe possédante et dominante:

Rappelant l'esprit et la tradition essentiellement antimilitaristes du Parti ouvrier, qui a pour idéal la paix universelle et la suppression des armées; et constatant qu'il est difficilement admissible que les représentants de ce parti puissent collaborer à l'orga-

nisation de la force armée, quelle qu'elle soit, moins encore au renforcement de celle-ci ;

Considérant que la loi récemment votée ne peut, en quelque mesure que ce soit, énerver la propagande antimilitariste du parti ;

Décide de poursuivre, avec un redoublement d'ardeur et d'énergie, la propagande antimilitariste intégrale, et déclare itérativement qu'une réforme nouvelle de la loi militaire dans le sens d'une répartition égale de la charge sur tous les citoyens valides avec une réduction du service à une durée maxima de six mois (réforme dont le groupe parlementaire s'efforcera de hâter la réalisation), comme d'ailleurs toute organisation militaire, si démocratique qu'elle soit, ne pourra en tout cas être considérée par le Parti ouvrier que comme mauvaise en principe et transitoire en fait.

Hubin propose l'ajournement de la question militaire à raison de la gravité du débat.

Jauniaux, au nom des Jeunes Gardes Wallons, déplore qu'on leur ait reproché de ne pas être révolutionnaires.

De Backer prend la parole pour mettre en lumière l'activité d'Anseele au *Vooruit* et au tissage, et cela sans aucune rémunération.

Vandervelde soutient qu'il est impossible de voter l'ordre du jour Rens sur la réforme militaire sans débat. Il a la conviction que la loi militaire n'a pas aggravé les charges. Cependant, il se rallierait à l'ordre du jour Rens en le réduisant au premier et au dernier considérants et à la résolution.

Rens accepte la modification de Vandervelde, sous la réserve qu'il n'admet pas que la loi militaire n'ait pas aggravé les charges militaires.

Baeck propose l'ajournement.

L'ajournement est voté. La question militaire est renvoyée au congrès prochain.

La Coopération Socialiste

Victor Serwy montre les progrès du mouvement coopératif socialiste en Belgique. Il demande de consacrer un congrès du Parti ouvrier à l'organisation de la coopération socialiste.

Il faut examiner l'organisation coopérative dans ses rapports avec le socialisme et avec la coopération, elle-même, en général au point de vue du présent et de l'avenir. Tous les pays entrent dans la voie coopérative. Il faut examiner la coopération dans ses rapports avec le syndicalisme et le socialisme. Il faut rénover les méthodes, il faut étendre l'action coopérative et en faire un mouvement international.

Maes rappelle que l'assemblée plénière du Conseil général a chargé Bertrand d'élaborer un rapport sur la coopération sous tous les aspects indiqués, qui sera soumis à une assemblée extraordinaire du Conseil général, à laquelle toutes les fédérations enverront des délégués spéciaux, de manière à former un congrès de préparation avant d'aller à Copenhague. Les conclusions du rapport de V. Serwy sont adoptées.

Les Syndicats et la Commission Syndicale

Huysmans revient à la question de l'affiliation des syndicats à la Commission centrale. Il y a 70.000 syndiqués à la Commission syndicale ; or, il y a 130.000 affiliés au Parti ouvrier. On a besoin d'argent et d'effectifs à la Commission syndicale pour avoir une influence efficace dans les luttes économiques. Il n'y a que 15 pour cent d'ouvriers syndiqués, en Belgique ; il reste 85 pour cent à syndiquer.

Les conclusions du rapport syndical sont adoptées.

La Presse Socialiste

De Brouckère présente son rapport sur la presse socialiste. Il y a deux ans, on tira 14.000 exemplaires ; l'an dernier, on est arrivé à 21.000 et cette année à 40.000 pour le *Peuple* seul.

Vandervelde communique au Congrès l'intention de De Brouckère de quitter la direction du journal. Le Congrès fait une longue et émouvante ovation à De Brouckère.

De Brouckère remercie pour cette ovation, mais il dit que sa résolution est réfléchie et inébranlable.

S'il y a unité dans l'action, il y a divergence dans les méthodes. Le *Peuple* appartient au Parti ouvrier, il doit défendre la politique du Parti ouvrier. On ne peut pas lui demander de défendre une politique qu'il considère comme néfaste, parce que cela serait lui demander une chose indigne de lui. Il ne quittera pas le journal en adversaire. « Si un partisan de la résolution Vandervelde prend la direction, vous nous permettrez de défendre dans le *Peuple,* la politique de la minorité, car nous avons aussi quelque chose à faire, c'est conquérir les 50 groupes qui nous manquent pour avoir la majorité ».

Huysmans, Bertrand, Demblon, Hubin, Lekeu adjurent de Brouckère de rester à son poste.

On passe ensuite à la discussion des rapports de la Fédération des conseillers communaux, des Jeunes Gardes, des Femmes socialistes, dont les conclusions sont adoptées. Et le Congrès est terminé.

J. Laurent.

LES SYNDICATS OUVRIERS

Les Bourses du Travail et leur dernière Conférence

Au moment où commencent à s'appliquer les principales décisions prises par la *Conférence extraordinaire des Bourses du Travail,* tenue à Paris, du 1er au 3 juin 1909, il n'est pas trop tard pour en parler.

Dans le compte-rendu de la dernière conférence tenue à Marseille, j'ai fait ressortir la hâte avec laquelle furent discutées des questions très sérieuses, qui mériteraient un autre accueil, un plus sérieux examen.

Il faut rappeler que le Congrès de Marseille avait décidé la tenue d'une conférence extraordinaire dans le but d'instaurer le système de la carte et du timbre confédéraux. La conférence ordinaire des Bourses, qui suivit aussitôt ce congrès, escompta trop largement cette conférence extraordinaire, pour lui reporter beaucoup de sa propre besogne et particulièrement l'établissement définitif du *Viaticum obligatoire.*

De plus, une sorte de lassitude s'empara de la plupart des délégués, et cela leur fit négliger même des questions sérieuses, comme celle de l'*Ecole syndicale* ou de l'*Enseignement adapté aux besoins de la classe ouvrière*.

La discussion sur ce sujet fut, en effet, très peu animée. Les rapports sur la question furent entendus avec ennui et l'ordre du jour présenté par Janvion et Klemczynski solutionna provisoirement la question, car on y reviendra, j'espère.

La conférence extraordinaire se présentait donc avec un programme suffisamment chargé pour que ne s'y mêlât aucune question étrangère. Mais il est un autre travail qui fut commencé à Marseille. Il devait, selon quelques uns, aboutir à un scandale terrible à la conférence extraordinaire. Entre ces deux assemblées de militants syndicalistes qui, à Marseille, s'étaient donnés rendez-vous à Paris, neuf mois s'étaient écoulés. Cette gestation normale, qui promettait une montagne, ne nous donna pas même une souris. L'accouchement fut laborieux et le beau

scandale n'arriva point bien vivant. Les événements, cependant, semblaient assez propices aux amateurs venus de bien loin pour en savourer l'avènement. C'est à recommencer. Il sera facile de distinguer ceux-là des autres, au cours de ce compte-rendu très succinct, où leur nom, par hasard, viendra naturellement sous ma plume.

Quoi qu'il en soit, cette conférence fut, autant que la Conférence Internationale, le grand événement de l'année. Il marquera une époque puisque, de cette conférence, datera l'instauration d'un système nouveau de recrutement syndical et de propagande confédérale.

L'ordre du jour comportait:

1° *L'établissement et le mode d'application d'un Timbre Confédéral et d'une carte confédérale,* pour la perception des nouvelles cotisations des Fédérations et des Bourses, cotisations que le Congrès *a décidé* de porter: pour les Fédérations, à 6 francs (au lieu de 4 francs) par mille membres et par mois; pour les Bourses ou Unions, à 0 fr. 05 par membre et par an (au lieu de 0 fr. 35 par Syndicat et par mois).

2° *L'Unification de la comptabilité de tous les services financiers de la C. G .T.*

3° *L'étude de tous les perfectionnements qu'on pourrait apporter au viaticum* (actuellement servi par les Bourses).

4° *La tenue semestrielle, à Paris, de Comités confédéraux, avec la présence réelle des délégués des Fédérations et des Bourses de province.*

5° *La solution de divers conflits entre Syndicats, Bourses et Fédérations.*

Quarante-cinq sur 60 fédérations et *quatre-vingt-dix* Bourses ou Unions de syndicats sur 152 furent représentées.

Une discussion surgit, tout d'abord, pour savoir si, oui ou non, l'on recevrait à nos réunions les représentants de la presse.

Au nom de l'Union des Syndicats de la Seine, le camarade Thuilier demande à ce que la presse ne soit pas admise. Il fait valoir le conflit en cours de la Chambre syndicale typographique parisienne avec la plupart des grands journaux.

D'autres combattent la proposition présentée par Thuilier, et le Congrès, par 32 voix contre 18, admet la presse sans condition. Cette décision suscite, à la séance suivante, une protestation justifiée de la 21e section du Livre.

Contrairement à ce que demandait le délégué de Montpellier, ce n'est pas le Bureau confédéral qui, ainsi que le fait remarquer Yvetot, doit vérifier les mandats pour cette conférence

aussi importante qu'un Congrès. Une commission de cinq membres est désignée et, à l'ouverture de la seconde séance, elle présente un rapport verbal d'où il ressort deux ou trois cas anormaux qui sont aussitôt solutionnés par la conférence.

Le président de la seconde séance communique un ordre du jour sympathique du Congrès de la Coopération socialiste tenu à Monthermé, qui forme le vœu « *qu'intervienne prochainement une entente entre le prolétariat organisé syndicalement et le prolétariat organisé coopérativement sur le terrain de la lutte économique contre les forces oppressives capitalistes* ».

La Conférence prend acte et remercie les coopérateurs congressistes de leurs sentiments fraternels.

A ce sujet, voici mon avis: Il n'y a nullement besoin d'une telle entente. Il suffirait d'abord que les syndiqués fussent tous coopérateurs et que les coopérateurs fussent tous syndiqués. Il n'y a pas et ne doit pas y avoir deux prolétariats distincts: de coopérateurs et de syndiqués. Le coopérateur consommateur ne doit-il pas être le syndiqué producteur? Ces distinctions disparaîtront quand les syndiqués, en pénétrant dans les coopératives, arracheront à ces boutiques l'étiquette socialiste qu'elles se donnent, et qu'ils se contenteront d'agir socialement en faisant simplement, sans phrases, converger la Coopération vers le même but que le Syndicalisme qui, lui, s'affirme assez pour n'avoir point besoin d'étiquettes.

1° *L'Incident de la Maison des Fédérations.*

Après ces diverses questions, on va aborder enfin l'ordre du jour, lorsque la diversion cherchée se présente par une intervention soudaine du Secrétaire de la Bourse du Travail de Toulon, Marius Doria. Du compte-rendu de la conférence, reproduisons le passage qui se rapporte à cette intervention avec ce sous-titre:

Une diversion. — L'Affaire Griffuelhes-Lévy

Doria. — Au nom de la *Bourse du Travail de Toulon,* je demande à la Conférence de me laisser poser diverses questions en dehors de l'ordre du jour. Nous sommes ici pour être renseignés. J'ai mandat de demander à tous les délégués réunis ici, s'ils sont d'accord pour demander au Comité Confédéral quelques explications sur les rouages administratifs de la Maison des Fédérations. Les camarades de province croient que cette Maison des Fédérations est la propriété de la C. G. T., c'est-à-dire des organisations qui y sont adhérentes. On doit nous fixer.

Une telle question soulève parmi les délégués un certain

tumulte. Cette question n'est pas à l'ordre du jour, s'exclame-t-on de part et d'autre! Elle n'a rien à voir avec notre Conférence des Bourses!

Doria. — Vos protestations, vos cris ne sont nullement de nature à me troubler, vous me connaissez assez. Sachez que je ne cause pas en mon nom personnel, mais ou nom de la Bourse du Travail de Toulon, qui m'a fait l'honneur de me déléguer. J'estime, qu'à ce titre vous daignerez m'entendre et me laisser continuer. — La deuxième question est la suivante: L'Imprimerie de la rue Grange-aux-Belles est-elle également la propriété des organisations syndicales de la famille confédérale? — La troisième question est celle-ci: Peut-on savoir ce que fut la Grève Générale, décrétée par le Comité Confédéral?

Yvetot. — Cette question ou plutôt toutes ces questions sont absolument en dehors de l'ordre du jour. Elles ne peuvent et ne doivent figurer dans les discussions de la Conférence. Nous avons trois jours pour discuter ici sur des questions importantes et nombreuses auxquelles nous avons le dvoir de donner enfin une solution définitive. J'ose croire qu'aucun délégué n'est venu ici avec indifférence sur ces questions. Chacun, je le suppose, a mandat de discuter et de résoudre ces questions. Si nous nous énervons sur d'autres questions spécialement irritantes, la Conférence est « sabotée », elle n'aura aucun résultat. Les délégués de province, qui sont venus d'abord pour la Conférence des Bourses et des Fédérations, n'accèderont pas aux désirs de ceux qui veulent faire diversion pour nous accuser ensuite d'être incapables de mener à bonne fin l'organisation nouvelle tracée par le Congrès de Marseille. En dehors ou après la Conférence, doivent se discuter, si on le veut, tout ce qui n'est pas à l'ordre du jour. Celui-ci est suffisamment chargé pour une Conférence qui ne doit durer que trois jours.

Péricat. — Je suis d'avis qu'on donne aux délégués satisfaction à leur désir. Il faut discuter ces questions pour en finir et pouvoir nous mettre à l'œuvre d'organisation qu'on attend de nous. Mais, il faut les discuter en dehors du temps fixé pour l'ordre du jour.

Bousquet. — J'arrive de faire une tournée de conférences pour ma fédération et je sais que les événements en question intriguent beaucoup le prolétariat, autant en province qu'à Paris. Je suis donc d'avis qu'on discute la question pour en finir. Qu'on la discute en dehors de l'ordre du jour si l'on veut, mais qu'on la discute.

Blanchard. — J'appuie la proposition Doria. Il y a trop longtemps qu'on ne veut pas s'expliquer. Nous voulons des explications sur la Maison des Fédérations et sur l'Imprimerie. On peut discuter cela demain soir, mercredi.

Berlier. — Je demande également qu'on en finisse. Pas d'escamotage.

Gauthier. — Chacun veut faire un discours pour dire son opinion, semblable à celle du précédent orateur. On pourrait être plus bref et ne pas se répéter les uns les autres. Qu'on discute donc, dès ce soir!

Doria. — Oui, discutons au plus tôt et nommons des commissions. Il faut faire toute la lumière.

Roux. — Je suis aussi partisan qu'on discute au plus tôt sur tout ce qui s'est passé à la C. G. T. ces temps derniers. Mais il est nécessaire alors que tous les camarades qui ont pris part aux événements et aux discussions antérieures soient convoqués.

Yvetot. — Je le répète, la question ne peut être discutée en séance ordinaire. La Conférence n'a pas à intercaler maintenant une telle question dans son ordre du jour. Je suis d'avis d'ouvrir une discussion mais, en raison de la fatigue actuelle des délégués, je demande que cette discussion n'ait lieu que mercredi soir. D'ailleurs, Griffuelhes ne sera pas là ce soir. Une dépêche de lui nous annonce son arrivée seulement pour demain. Occupons-nous de l'ordre du jour de la Conférence, à moins que les délégués de province ne soient pas venus pour ça. Dans ce cas, qu'ils le disent.

Lévy. — Je suis venu exprès pour la discussion de la question et je ne serai pas là demain soir, devant aller à Auxerre. Néanmoins, je m'arrangerai pour être là. Je veux donner les explications qu'on me demande.

Doria. — Les délégués de province sont venus pour collaborer aux travaux de la Conférence, et ils ne s'y déroberont pas. Mais, nous accomplissons notre mandat en voulant poser des questions au Comité Confédéral. Pour qu'on ne puisse dire que nous paralysons exprès les travaux de la Conférence, je propose qu'on consacre une séance de nuit et que Griffuelhes et Lévy soient convoqués, pour s'expliquer.

Le Président. — Il est temps de clore cette discussion. Si vous le voulez, on se réunira demain soir pour aborder cette question, en dehors de nos travaux de la Conférence. Il n'y a pas d'avis contraire pour la proposition suivante: Discussion sur la Maison des Fédérations, demain soir mercredi? Non? En conséquence la proposition est adoptée.

Cette première discussion montre bien dans quel esprit quelques délégués comprennent leur rôle dans cette conférence décidée à Marseille avec une tâche bien déterminée et qui lui suffisait.

En lisant la brochure du compte-rendu de cette conférence, on peut se rendre compte de l'effet produit par cette diversion combinée, voulue, et auprès de laquelle rien n'est intéressant pour certains délégués.

Une séance spéciale est décidée: on verra que leur but

n'étant pas atteint, ceux qui la désirèrent le plus n'en sont pas satisfaits.

Cependant, une fois l'effervescence de cette discussion passée, on passe à l'ordre du jour.

2° *Etablissement et mode d'application du timbre confédéral et d'une carte confédérale. — Augmentation des cotisations.*

C'est *Niel* qui ouvre la discussion en rappelant les ordres du jour du Congrès de Marseille, dont il donne lecture et qu'il démontre, comme nous, mettant maintenant sur la voie des réalisations.

La discussion s'engage.

Guérard et *Coupat* voudraient qu'on discutât d'abord le principe de l'augmentation de la cotisation. Mais il leur est fait remarquer, qu'il n'appartient pas aux camarades délégués à cette conférence par leurs Bourses ou par leurs Fédérations de se substituer aux délégués des Syndicats qui formaient le Congrès. C'est ce dernier qui est souverain. Aussi, la Conférence n'a pas à discuter s'il y aura ou non augmentation des cotisations, s'il y aura ou non établissement du timbre confédéral. L'œuvre qui incombe à la Conférence c'est d'étudier, de rechercher et de trouver le système le meilleur pour l'établissement d'une augmentation de cotisation. Elle n'a même qu'à établir le système qui lui semblera le plus pratique pour appliquer le timbre confédéral.

D'ailleurs, tous les délégués sont à peu près unanimes à admettre que le Congrès de Marseille, en renvoyant la question à la Conférence extraordinaire, n'a pas entendu recommencer la discussion. Etudier l'application, la mise en pratique de ce qui fut admis en principe au Congrès de Marseille, c'est la seule tâche de la Conférence.

Et pourquoi tant tourner autour de la question, quand l'on sait pertinemment que l'application du timbre, c'est l'augmentation de la cotisation, c'est sa mise en pratique Et pourquoi surtout voit-on ceux qui ne parlent que de fortes cotisations et accusent leurs adversaires de tactique d'en être les ennemis, pourquoi les voit-on faire une telle opposition à l'application du timbre et par conséquent à l'augmentation des cotisations?

Le Congrès de Marseille a très bien signifié la tâche qu'il imposait à la Conférence extraordinaire, lorsque le président de séance s'écria: « Je mets aux voix la résolution suivante qui semble résumer les désirs de tous :

Le projet de la cotisation de 4 à 6 francs par mille membres et

par mois pour la section des fédérations et le changement pour les Bourses du mode de cotisations habituelles, en les ramenant au mode des fédérations, à raison de 5 centimes par an et par membre, est renvoyée à une Conférence des délégués des Bourses et du Comité Confédéral, qui aura lieu à Paris, dans les six mois. A cette Conférence sera étudiée également l'application du timbre confédéral que le Congrès vote en principe.

Et cette résolution fut adoptée.

Elle est suffisamment claire. Cependant *Niel* veut faire revenir la conférence sur les décisions du Congrès. Il essaie de persuader les délégués qu'il y a malentendu. Il conteste que le Congrès ait voté le principe d'augmentation, mais il reconnaît que, dans l'esprit de tout le monde, on voulait le voter. De là, dit-il, la confusion actuelle.

A son tour *Guérard* dit poliment aux délégués qu'ils n'ont pas de mémoire, ses amis et lui sont seuls à se souvenir et, pour dissiper toute équivoque, il propose que le président pose la question suivante: « Y a-t-il lieu d'augmenter la cotisation?»

Luquet réplique en faisant d'abord remarquer que la conférence ne peut ni ne doit revenir sur les décisions du Congrès. Il fait appel à la mémoire de *Guérard* et relit à son intention les deux résolutions de Marseille qui, contrairement à ce que prétend *Guérard,* ne se détruisent pas l'une l'autre, mais se complètent.

Luquet est interrompu par *Mallardé,* des Tabacs, qui s'écrie: « C'était dans la pensée de chaque délégué de renvoyer la question à la Conférence ».

Pour terminer la discussion, on vote, par appel nominal, le principe d'augmentation de la cotisation pour les Fédérations.

Le résultat du vote est: 27 pour; 11 contre; 3 abstentions.

Ont voté contre: Livre, Lithographie, Employés, Chemins de fer, Mécaniciens, Travailleurs Municipaux, Guerre, Tabacs, Textile, Teinturiers, Dégraisseurs et Voiture.

Edifiante, cette énumération! Telles sont les Fédérations qui votèrent contre l'augmentation des cotisations, parce que, sans doute, ces cotisations devant contribuer au développement des forces numériques et morales de la C. G. T., ne développeront pas de même la propagande des secrétaires des *dix* fédérations sus-nommées... J'écris *dix,* car j'excepte la voiture, qui n'eut certainement pas d'arrière-pensée de tendance en votant contre l'augmentation.

Pour le taux de la cotisation, ces fédérations votèrent pour le *statu quo,* c'est-à-dire 4 fr. pour 1.000 membres. Malgré tout,

l'augmentation fut décidée et 25 voix se prononcèrent pour le taux de 6 fr.; il y eut 5 voix pour 5 fr. et 9 voix pour 4 francs.

On discute ensuite l'augmentation pour les Bourses. A ce sujet, il n'y a qu'une simple discussion de principe.

Après avoir reconnu la nécessité d'augmenter les cotisations, j'ai déclaré qu'on ne devait pas considérer des syndicats comme des syndiqués. Et j'ai ajouté:

Au cours de la discussion sur l'augmentation de la cotisation des Fédérations, on a formulé le désir d'unifier les cotisations, de n'en faire qu'une. Eh bien, il y a dans cette façon de voir, qu'on me permette de le dire, une incompréhension flagrante de l'organisation. Comment peut-on ne pas distinguer la différence qui existe entre une Fédération de métiers ou d'industrie et une Union de Syndicats? Ce qui fait la force de la Fédération de Métiers ou d'industrie, c'est le nombre de membres adhérents. Ce qui fait la force d'une Union de Syndicats, c'est le nombre de Syndicats. « Organisation » et « individu » sont deux termes bien distincts, et finissant deux choses également distinctes. Il est juste, il est raisonnable de demander des cotisations proportionnelles au nombre d'adhérents dans une Fédération. Mais il n'en est plus de même quand il s'agit d'une Union de Syndicats. Vous savez qu'à la Fédération des Bourses autrefois, à la Section des Bourses aujourd'hui, le Comité a su conserver et mettre en pratique les principes fédéralistes autant qu'il a été possible. C'est en vertu de ces principes que je me permets de vous dire que la cotisation doit être égale pour tous les syndicats d'une Union. Augmentez-là si vous voulez; vous le devez même. Mais ne fixez pas sur le nombre de syndiqués votre cotisation, mais sur le nombre de syndicats. Pourquoi? Parce qu'un syndicat de 40 membres dans une Union doit avoir autant de droits qu'un Syndicat de 1.000 membres. Dans leurs Unions locales, départementales ou régionales, les Syndicats n'ont pas à discuter entre eux des questions semblables à celles des syndiqués dans leurs syndicats. Les questions sont plus générales, plus larges, moins étroitement corporatives et, pour les discuter, un délégué de Syndicat vaut un autre délégué. Que l'un ait 25 membres dans son syndicat et l'autre 2.500, leur raisonnement seul a une valeur. Vous me comprenez assez pour que je n'insiste pas. On veut, je crois, cinq centimes par membres et par an. Les Bourses ou Unions qui n'ont que très peu de syndiqués auraient tort de se réjouir, si ce système est adopté, car elles n'empêcheront pas, tout en bénéficiant, que les gros syndicats, payant beaucoup, se prétendent plus autorisés, plus influents pour trancher les questions. C'est ouvrir la voie à la représentation proportionnelle dans ce qu'elle a de mauvais. C'est pourquoi, *par principe,* je voterai pour l'augmentation de 50 centimes au lieu de 35 par syndicat et par mois et non pas 0 fr. 05, par membre et par an.

Thuillier. — Je reste dans le même esprit qu'à Marseille. Avec le nouveau système de perception de 0 fr. 05 par membre et par an, nous paierons une somme qui n'aura d'équivalence en nulle autre Bourse. Comme le disait Yvetot, vous nous entraînerez à vouloir, payant plus, prédominer les autres Unions. C'est à la Représentation Proportionnelle dans son mauvais sens que nous courons par ce système. Tandis qu'actuellement, il ne serait jamais venu à l'idée de l'Union des Syndicats de la Seine de se croire plus forte, plus conséquente que les autres Unions. Elle aurait les mêmes charges et les mêmes droits qu'une autre, rien de plus. Ayant davantage de charges, il est à craindre qu'elle réclame davantage de droits. J'estime aussi qu'un Syndicat en vaut un autre et que sa décision, son appréciation, son concours, son vote vaut celui d'un autre syndicat dans l'Union.

Klemczynski, de l'Union Ain-Jura; *Constant,* de la Bourse du Travail d'Orléans; *Pujos,* de la Bourse du Travail d'Orléans et d'autres, sont d'avis contraire et donnent des motifs dictés par l'expérience.

Voici les résultats du vote sur l'augmentation pour les Bourses ou Unions de Syndicats:

Pour 0 fr. 05 par membre et par an: 38 voix;

Pour 0 fr. 35 par syndicat et par mois: 22 voix.

Pour 0 fr. 50 par syndicat et par mois: 18 voix.

1 voix pour 0 fr. 45 par syndicat et par mois.

2 abstentions.

Ce résultat donne lieu à discussion.

Niel dit qu'il n'y a pas de majorité. La conférence n'a pas spécifié s'il y avait lieu de tenir compte de la majorité absolue ou de la majorité relative. Par ce vote, il y a une majorité contre la proposition de 0 fr. 05 par an et par membre, puisque celle-ci n'a que 38 voix et que les autres ont ensemble 41 voix.

Il faut recommencer.

A nouveau, l'on consulte les Bourses par appel nominal:

Le résultat nouveau est celui-ci:

Pour 0 fr. 05: 43 voix. Pour 0 fr. 50: 23 voix. Pour 0 fr. 35: 13 voix. 2 abstentions.

L'augmentation de 0 fr. 05 par an et par membre est ainsi adoptée. Malgré l'opposition des grosses fédérations, on accroît les munitions pour la lutte.

(à suivre)

Georges Yvetot,
Secrétaire de la *Confédération Générale du Travail.*

LES GRÈVES

L'Echec de la Grève Suédoise

Fin (1)

3° Les Causes de l'Echec.

Et maintenant, quelles ont été les causes de cette défaite? Je l'ai dit, presque tous ceux qui se sont occupés de la grève suédoise ont insisté sur ce fait, que la grève générale suédoise n'a pas été une grève générale révolutionnaire, telle que la conçoivent les syndicalistes français. Ce fut simplement une grève de masse dirigée uniquement contre les auteurs du lock-out. Un député socialiste, Ernest Sœderberg, parlant de cette grève, disait à M. Pascal Forthuny: « Malgré tout, nous resterons calmes. Le calme est l'ami de la raison. Nous estimons que si la grève doit aboutir, ce n'est pas en *ennuyant* le public avec du bruit, mais en dirigeant nos efforts contre les seuls employeurs. Cette façon de penser fait la différence de vos grèves et des nôtres ». La seule solution que voyait le député socialiste, c'était la *mesure fraternelle* dont seul le gouvernement pourrait prendre l'initiative pour ramener la paix.

Que cette grève n'ait pas été une grève révolutionnaire, nous ne pouvons, à notre tour, que le faire à nouveau remarquer. Et c'est ici que gît la grande faute des dirigeants de la grève, de ne pas lui avoir donné le seul caractère que les nécessités imposaient.

On nous dit qu'en déclarant la grève générale, les dirigeants de la C. G. T. avaient l'intention de frapper seulement les provocateurs du lok-out. Etrange raisonnement! Pour qu'une telle tactique soit justifiée, il aurait fallu que les associations patronales seules qui avaient frappé les ouvriers de lock-out,

(1) Voir notre dernier numéro.

se soient levées contre la classe ouvrière. Or, qu'est-ce que nous voyons? Non seulement les patrons, mais aussi toute la société bourgeoise, l'Etat, l'armée, la police, la bureaucratie ont prêté leur concours pour frapper la classe ouvrière; à toutes ces forces réunies, qui avaient recours sans scrupules à la violence, la classe ouvrière répond par le silence, en croisant ses bras. On pourrait discuter à perte de vue sur la nécessité d'actes énergiques dans les grèves partielles; mais dans un grand conflit social comme celui-ci, où d'un côté il n'y a que des ouvriers, et qui de l'autre côté groupe toutes les forces de la société coalisées, une lutte aggressive violente était la seule condition de la victoire. L'action directe la plus énergique, voilà quel était le moyen à employer. Toute la société s'était levée contre le prolétariat suédois; le prolétariat devait se lever lui aussi contre toute la société.

Evidemment, une grève à caractère révolutionnaire n'aurait pas renversé la société capitaliste! Nous savons que la société capitaliste est beaucoup plus forte, plus puissante que nous ne nous l'imaginons parfois. Mais, vraiment, les dirigeants de la grève ont eu un trop grand souci de l'ordre et de la légalité. Devant un patronat fort, solidement organisé, qui suscite l'admiration de tous, un patronat désireux de lutter et de réduire à l'impuissance la classe ouvrière, les dirigeants aveuglés du prolétariat, nous ont présenté une lutte qui promettait d'être une guerre si grandiose qu'elle aurait pu rappeler les guerres napoléoniennes. Et les mêmes timides bergers, ont conseillé aux ouvriers de rester calmes devant les pires violences patronales. Non, la grève suédoise n'a pas été une bataille entre deux ennemis qui veulent mesurer leurs forces, mais une lutte à armes tout à fait inégales: aux armes puissantes d'un patronat vigoureux, la classe ouvrière n'opposant que ses bras croisés.

Je renvoie encore à l'article de M. Palmer, que j'ai déjà cité. On y lit: « Non seulement les grévistes étaient exhortés au calme, *voire à éviter toute violence, à se tenir dans les limites strictes de la loi;* mais encore, le Secrétariat national avait pris soin d'écarter du rang des combattants tous les travailleurs indispensables au bon fonctionnement de la société: les services de l'eau, de l'éclairage, du nettoyage, de l'hygiène sociale devaient fonctionner comme en temps normal. La seule pression directe sur la société — ou plutôt sur la commodité bourgeoise! — était en réalité l'arrêt des tramways et des au-

tres transports urbains. Mais cela suffisait pour faire dire au gouvernement et à la presse bourgeoise que les patrons s'étaient tenus sur le terrain des intérêts privés, tandis que les ouvriers, eux, s'étaient attaqués aux organes vitaux du corps social ! » Si l'on n'est pas capable de lutter, il vaut mieux se soumettre dès le début aux conditions du patronat, que de mener une lutte dans des conditions déplorables! M. Forthuny corrobore la contestation de M. Palmer: « Le respect de l'ordre était, même à ces heures fièvreuses, en chacun d'eux, comme une loi. Leurs directeurs de conscience — en l'espèce leurs chefs — les y rappelaient à toute occasion. C'était à la Maison du Peuple, c'était aux meetings en plein air, dans les bois, à quelques kilomètres de Stockholm, à Lillyans, c'était dans ces fêtes champêtres que l'on donna aux ouvriers « pour les amuser » pendant la grève. C'étaient Branting, Lindgvist, Sœderberg, préconisant non point l'excitation, mais la théorie froide de l'entêtement obstiné, l'exhortation à l'endurance. Le *Socialdemokraten* de Branting, à Stockholm, l'*Arbetet* (Travail), à Malmœ, forts de leurs gros tirages, avaient répandu dans les esprits la placide vertu d'un socialisme qui réfléchit, apprécie et médite, les bras croisés. La presse bourgeoise loua leur attitude ».

Ce qu'il faut retenir, c'est que cette placidité ne s'explique pas par la psychologie de la nation suédoise, mais par la mauvaise éducation donnée à la classe ouvrière.

Donc, une méconnaissance des forces patronales, une passivité inconcevable de la classe ouvrière, voilà les vraies causes de la défaite du prolétariat suédois.

Beaucoup d'ouvriers suédois se sont rendu compte des fautes de tactique de leurs chefs. L'écho de ce mécontentement est parvenu au congrès syndical suédois, qui a eu lieu au mois de novembre, à Stokholm.

Les critiques ont porté sur la direction même de la grève; on a reproché aux dirigeants d'avoir publié la proclamation une semaine avant de déclarer la suspension du travail, donnant ainsi le temps aux patrons et au gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer l'ordre. D'ailleurs, a-t-on ajouté, les mesures prises par le gouvernement étaient inutiles, puisque les dirigeants de la grève se sont chargés eux-mêmes de veiller au respect de l'ordre et de la loi.

La seconde critique faite aux dirigeants fut d'avoir changé de tactique, après 5 semaines de grève. Ceux qui leur adressaient ce reproche soutenaient que, si on avait prolongé d'une semaine seulement la grève, la victoire aurait été du côté des ouvriers.

Une décision prise au même congrès syndical semble être d'une grande importance. Voici de quoi il s'agit. Le parti socialiste suédois est, depuis sa constitution, une fédération de groupes ouvriers, et pas mal de syndicats sont affiliés. A la constitution de la C. G. T., on décida d'acorder un délai de 3 ans à tous les syndicats adhérents à la C. G. T., pour qu'ils s'affilient au Parti. Contre cette disposition se leva une forte opposition; en 1900, on changea cette disposition, dans ce sens que le soin était laissé à la C. G. T. d'amener les syndicats à adhérer au Parti ouvrier. Dans les divers congrès, l'opposition, constituée surtout par les ouvriers en métaux, demanda la suppression de cette décision afin d'assurer l'autonomie des syndicats. Les congrès de 1903, par 106 voix contre 27, et celui de 1906, par 257 voix contre 161, repoussèrent cette proposition.

Au récent congrès de 1909, il y avait plusieurs propositions parmi lesquelles celle de la Fédération des ouvriers en métaux et des ouvriers en bois, pour supprimer la disposition du statut de la C. G. T. Le Secrétariat national demanda qu'on repoussât la proposition de l'opposition. Malgré les recommandations du Secrétariat national, *le congrès décida, par 232 voix contre 224, de supprimer la disposition du statut confédéral,* reconnaissant ainsi l'autonomie syndicale. Il est vrai qu'aussitôt, pour effacer la portée de cette décision, le congrès vota une résolution par laquelle il déclara « qu'afin que cette décision n'ébranlât pas l'unité morale et la solidarité qui existe dès le début du mouvement ouvrier entre le mouvement syndical et la social-démocratie, il considère le parti socialiste suédois comme le porteur naturel des revendications politiques de la classe ouvrière ». Cette résolution a été adoptée par 367 voix contre 55.

L'autonomie syndicale est une grande conquête et, si elle a été votée, c'est que la partie la plus consciente du prolétariat, à la suite de l'échec de la grève suédoise, commence à se rendre compte du danger de la main-mise d'un parti sur les syndicats. Cinquante-cinq délégués ont même contesté au par-

ti socialiste le droit de se dire le représentant politique de la classe ouvrière.

Un autre fait, qui n'a pas autant de portée, mais qui, nous montre comment la classe ouvrière peu à peu se débarrasse des préjugés parlementaires, c'est la présentation *d'une résolution de tendance antiparlementaire*. Cette résolution a été repoussée.

Tous ces phénomènes démontrent que nous avons parfaitement raison de soutenir, que la défaite du prolétariat suédois est due en grande partie à la mollesse des combattants et de leurs chefs surtout, et que la classe ouvrière commence à se rendre compte de la nécessité d'une action autonome et libre.

Érik Olten.

REVUE DES REVUES

Les Revues Italiennes

Sur le suffrage universel, par ROBERTO TAVERNITI. — *Il Divenire Sociale, 1er mai 1910.*

Je n'exagère pas, en affirmant que cet article est une des critiques les plus sévères et les plus justes en même temps, qu'on ait jamais adressés au parti socialiste italien. L'auteur compare le parti socialiste d'Italie à un homme pauvre, souffrant de l'asthme, et chargé de malheurs, et qui mourrait d'asphyxie ou d'inanition, si autour de lui il n'y avait une poignée de médecins pour le sauver, à force de fumigations, d'injections et de remèdes héroïques.

De fait, expose Taverniti, le parti socialiste italien en est réduit à vivre une vie misérable et d'expédients. Il a perdu sa raison d'être, sa couleur et sa personnalité, pour devenir un parti parlementaire de gauche. Il n'est plus qu'une ombre. Sa seule utilité est de servir d'abri et d'excuse à quelques politiciens, pour leurs manœuvres parlementaires.

Et ces politiciens, pour insuffler quelque vie artificielle à un corps mort, se livrent, de temps en temps, à des agitations sans lendemain. Tantôt la réforme financière, tantôt l'école laïque, tantôt la réforme électorale, tantôt la question du rajeunissement du Sénat, sont exhumées, époussetées, et servies comme nourriture aux discussions des petits cercles socialistes de province, qui répondent comme toujours, en inondant d'ordres du jour, les pages du journal du parti, pour retomber aussitôt dans leur inactivité coutumière. C'est cela toute la vie du parti.

Ainsi, conclut Travertini, le parti socialiste s'occupe de ces questions, même sans soupçonner qu'elles n'ont rien à faire avec les intérêts de classe du prolétariat, sans se demander quelle influence ces problèmes de quintessence bourgeoise peuvent avoir sur les destinées du socialisme. Il n'y a aucun doute: ces agitations ne sont faites que pour des fins exclusives de stratégie parlementaire.

Pour le Premier Mai, cette année, les généraux du parti ont

songé à commencer une agitation pour le suffrage universel. Mais, il n'y a personne qui ne s'aperçoive de l'insincérité d'une telle agitation. La meilleure preuve, que le mouvement actuel, pour le suffrage universel, est un prétexte et n'est que cela, c'est le fait, que même ceux qui ont proposé cette action, l'ont proposée sans conviction, afin de ne pas compromettre leurs intérêts électoraux immédiats. Partout, dans tout le pays, on se rend compte du caractère malingre et anémique de l'agitation.

L'auteur se déclare contre la participation du prolétariat à l'agitation pour le suffrage universel. Etant donné le caractère bourgeois de l'Etat et vu que le parlementarisme est l'aspect le plus caractéristique de l'Etat bourgeois, il est bien clair que le prolétariat doit agir pour dissoudre, comme il peut, les institutions étatiques bourgeoises, plutôt que de les renforcer. Or, le suffrage universel, conçu dans son efficacité idéale, n'est que la perfection extrême de l'institution parlementaire. Et dans le cas où un Parlement fonctionnerait d'une manière parfaite, parcequ'émanant du plus large suffrage universel, le prolétariat n'aurait fait qu'offrir à la bourgeoisie une arme perfectionnée contre lui-même. Si jamais le prolétariat devait avoir recours à un système représentatif, dans la marche de son ascension, un tel système devrait être basé sur une assemblée permettant la *représentation directe* des classes et non plus sur le collège politique comme il existe à l'heure actuelle, où c'est le *peuple* (conception démocratique, donc bourgeoise) et non pas la *classe* (conception syndicaliste, donc ouvrière) qui vote et élit ses mandataires.

Telle est la conception à laquelle aboutit Tavertini. Nous l'exposons sans la discuter. Disons simplement qu'elle se fait jour, en ce moment, dans de nombreux milieux ouvriers et syndicalistes italiens. Nous aurons l'occasion de la retrouver, sans nul doute, dans de prochains débats.

Pour un deuxième congrès syndicaliste italien, par Enrico Leone,

Il Divenire Sociale, 1er mai 1910.

Notre camarade Leone a adressé une lettre extrêmement intéressante, au journal syndicaliste: « *La Propaganda* », qui a pris l'initiative d'un nouveau congrès syndicaliste. Nous en extrayons le passage qui nous semble le plus intéressant:

« Le *congrès des syndicalistes* veut être une entente entre tous ceux qui ont à cœur de garder l'autonomie du mouvement ouvrier, en reconnaissant et en renforçant la capacité créatrice de nouvelles valeurs éthiques qui se répandent dans la société.

« Il veut être le congrès de tous ceux qui pensent délivrer les organisations de la présence funeste de directeurs spirituels improvisés, de dilettantes de la dictature du prolétariat, et de réaliser de plus en plus nettement la séparation du plan des opérations économiques du syndicat, du plan des opérations étatiques du parti. Sans prétentions excessives, sans la pompe vaine d'apparaître déjà grands, alors que nous sommes très petits, nous devons esquisser un programme. Et ce programme doit être tel, que son triomphe amènera automatiquement la disparition des intellectuels du mouvement ouvrier. Nous ressemblons un peu aux anciens chrétiens: nous macérons nous-mêmes notre chair.

« Notre pédagogie ouvrière se résume toute dans *la guerre à la démagogie,* toujours dangereuse à toute cause sociale.

« Si le congrès syndicaliste, qui va être organisé, ne devait être qu'une mise en évidence de docteurs et doctrinaires, il serait une superfluité stupide — parce que notre *sincérité syndicaliste* à nous, non-ouvriers, doit nous conduire à reconnaître l'incapacité d'hommes de notre classe à accomplir une action ouvrière vraiment efficace. Il faut, par conséquent, faire attention *au caractère essentiellement ouvrier que doit prendre le congrès,* pour éviter le grand danger que le mouvement syndicaliste dégénère bientôt en une *école intellectualiste* ou en une académie de *poseurs* intellectuels, las de vieille formes idéologiques et avides de nouveautés doctrinales. Ce danger est d'autant plus grave aujourd'hui que, dans le domaine de la pensée, l'édifice du positivisme plat et du matérialisme grossier, commence à tomber en ruines et que, dans le monde universitaire, commence à se manifester le besoin spirituel d'abandonner les voies ordinaires de la méthode conceptuelle comme méthode d'investigation, pour lui substituer celle de l'intuition.

Le syndicalisme — force puissante qui surgit du mouvement gigantesque et mondial des travailleurs — proclamant l'unité des forces natives de l'esprit ouvrier, au-dessus de l'artifice de la culture traditionnelle, avait anticipé depuis longtemps sur ces courants novateurs.

« Se déclarer ami de l'action, contre les écoles et les programmes des partis, attendre la rénovation du genre humain de la formation de nouvelles valeurs intellectuelles et non pas du développement des productions de la mentalité bourgeoise, tout cela peut donner envie à beaucoup de gens de lettres, qui ne veulent pas paraître décadents et qui désirent paraître capables d'audace, d'adhérer à sa nouvelle conception. Contre ce danger, il faut se prémunir. Le congrès devra, avant tout, rappeler encore et toujours le caractère exclusivement ouvrier du mouvement syndicaliste. »

Le mensonge démocratique et le syndicalisme, par Francesco Arca.

Il Divenire Sociale, 1er mai 1910.

Romulo Murri, après avoir étudié dans sa revue *Commento,* le *mensonge religieux,* s'est occupé du *mensonge démocratique.* Pour lui, le mouvement démocratique, par son opposition à la conception médiévale de l'Etat et de l'organisation publique, fut un réveil idéaliste, une reprise de l'activité créatrice et rénovatrice de la conscience européenne. Puis, à l'entrée en scène du quatrième état, deux tendances se sont trouvées face en face, l'une qui veut faire des mouvements prolétaires *une réaction, même spirituelle, contre la bourgeoisie et revient aux conceptions et aux traditions morales du christianisme;* l'autre, qui se dirige avec ferveur vers le nouveau matérialisme, qui commence à pénétrer dans les esprits, au nom de la science. La première tentative, qui eut lieu en Italie avec Mazzini, fut vite dépassée par la seconde, *et le socialisme accueillit et fit sien,* dit Murri, *le matérialisme historique de Marx* et le matérialisme pratique de la nouvelle philosophie de la vie; d'où le *mensonge démocratique.*

Pour faire comprendre la vérité et aussi la gravité de ce mensonge, Murri avait promis la démonstration des thèses suivantes: que la philosophie matérialiste de la vie est essentiellement antidémocratique et antisociale; que seule une conception spiritualiste de la vie peut être et est essentiellement sociale et par conséquent démocratique; que la démocratie, pour se développer pratiquement, *a repris les valeurs éthiques du christianisme,* les revendiquant contre le cléricalisme, et les affirmant en opposition à celui-ci, sous forme laïque

C'est à ces conceptions de Murri que répond Francesco Arca. Pour lui, Murri se trompe d'abord sur ce qu'il appelle le *principe démocratique;* il fait aussi erreur sur l'évaluation du matérialisme historique, en attribuant l'absence de caractère éthique du socialisme à une prétendue adoption de cette doctrine par les socialistes; et enfin l'erreur la plus grave est l'omission que fait Murri, en ne relevant pas que la réaction et l'opposition faites au mensonge ou dégénérescence socialistes est l'œuvre du syndicalisme, entendu comme action de la classe ouvrière organisée et comme reflet théorique et éthique de ce mouvement.

Arcà reprend une à une ces erreurs de Murri. Qu'est-ce que Murri entend par *principe* démocratique? Peut-être un idéal absolu, quelque chose en dehors du temps et de l'espace, qui a une valeur en soi, qui se perpétue comme une catégorie éternelle immanente de l'esprit humain et de la société civile? Mais, dit Arcà, le principe démocratique n'a été et n'est autre chose que le prin-

cipe directeur de l'action spécifique de la *bourgeoisie* comme classe, qui affirmait la *liberté humaine,* parce qu'elle avait besoin que l'ouvrier fût juridiquement libre, pour être forcé à vendre sa force de travail; qui devait proclamer la *souveraineté du peuple,* pour que le tiers état, qui n'était rien, pût devenir tout; qui théorisait l'*égalité des citoyens* et l'abolition de tous les liens de dépendance politique et sociale, de toutes les hiérarchies de classe fixées par l'ordre juridique et politique, pour réduire seulement dans l'ambiance économique et surtout dans la production, le lien *tout économique* de dépendance entre patrons et salariés; qui avait besoin de rendre l'Etat neutre, impersonnel, objectif, indépendant d'une classe, pour obtenir la plus grande identification de l'Etat avec elle-même, classe bourgeoise.

Donc, le principe démocratique n'est pas un principe éternel, il n'a pas de valeur en soi, il n'est pas une entité abstraite, mais il est contingent à la société bourgeoise; il est vrai qu'il représente un réveil idéaliste, mais c'est un réveil spécifique et exclusif de la bourgeoisie, un réveil idéaliste nécessaire à la classe bourgeoise pour s'affirmer comme classe, pour triompher de la société féodale et corporative, de l'Etat qui est représentatif de cette société, et de l'Eglise, alliée de cet Etat. Ce principe existe, mais il est encore complété par des principes nouveaux, qui correspondent à un développement ultérieur de la bourgeoisie et du prolétariat, qui, lui, s'oppose comme classe. Ces principes sont les formules des *devoirs sociaux de la solidarité sociale* et toutes les autres formules *démocratiques,* qui tendent à une atténuation de la lutte de classe et au triomphe de la *paix sociale.*

Le principe démocratique est un principe essentiellement bourgeois, la bourgeoisie s'identifie plus que jamais avec la démocratie: donc, il n'y a pas, dit Arcà, un mensonge démocratique, et, lorsque Murri parle de mensonge démocratique, pour se rapporter à la dégénérescence socialiste, il se trompe, parce qu'il conçoit le mouvement spécifique de la classe ouvrière comme un prolongement, comme une extension du principe démocratique: tandis que la vérité est que l'action de classe du prolétariat, pour abattre le régime économique actuel, s'inspire du principe socialiste, *d'un principe spécifique opposé, antithétique, contraire au principe démocratique.*

Ce qui est vrai, poursuit Arcà, et sur cette question, il n'y a pas de doute, c'est que le socialisme actuel est un *mensonge socialiste.* Non pas parce qu'il est *un mensonge démocratique,* mais tout au contraire, il est un mensonge socialiste *parce qu'il est une vérité démocratique,* parce qu'il ne s'oppose pas à la démocratie, mais en devient le prolongement, l'extension, la filiation, c'est-à-dire parce qu'il est ce que, comme *socialisme,* il ne devrait pas être.

Nous n'insistons pas, faute de place, sur les observations pleines d'intérêt que développe Arcà, pour démontrer la deuxième erreur de Murri, qui attribue la dégénérescence du socialisme actuel à l'adoption de la doctrine du matérialisme historique de Marx. Comme remarque très justement Arcà, d'abord, il n'est pas vrai que le socialisme ait fait sienne la théorie marxiste du matérialisme historique, et, en second lieu, cette doctrine n'amène pas à la dégénérescence socialiste Celle-ci s'est produite, non pas parce que le socialisme a adopté la doctrine du matérialisme historique, mais surtout et avant tout, *parce qu'il ne l'a pas adoptée.*

C'est le syndicalisme, donc le mouvement pratique et doctrinal, qui s'oppose au *mensonge socialiste.* Et il est le seul mouvement qu'on puisse lui opposer, parce que la reprise des conceptions et des traditions *morales du christianisme* que la fraction de *démocratie* chrétienne de Murri veut réaliser, n'a rien de commun avec la fin spécifique du prolétariat: d'arriver *comme classe* à la gestion *directe* de la production, ni avec les moyens qu'emploie le prolétariat pour cette fin: lutte de classe, grève générale, boycottage, etc., moyens spécifiques pour arracher au fur et à mesure toutes les fonctions et toutes les attributions au patronat et à l'Etat, pour les transférer au syndicat, qui est aujourd'hui le noyau de la vie prolétarienne et qui prépare le régime social futur.

Pour poursuivre cette fin, pour la réalisation de ces moyens, le syndicalisme a sa morale particulière: la solidarité entre les membres de la classe ouvrière; l'esprit de sacrifice imposé par la lutte même; le renoncement aux bénéfices actuels, momentanés et particuliers, quand ces bénéfices peuvent lui apparaître comme des déviations de sa fin suprême; le soin jaloux d'éviter les arrêts ou les gaspillages de la production capitaliste, la discipline active du syndicat, et l'apostolat d'éducation du prolétariat pour le rendre capable et digne de la mission qu'il s'est imposée, de détruire le salariat. Ce mouvement a besoin de cette morale particulière de classe, de cet idéalisme exclusivement ouvrier et il ne s'intéresse pas, ne se préoccupe pas des idéaux moraux du christianisme, même sous leur forme laïque, parce que l'idéal du syndicalisme regarde l'*ouvrier* et non pas l'*homme,* parce que la lutte de classe n'a pas à sa base l'amour chrétien, est insolidariste et non fraternitaire, anime et illumine la violence prolétarienne et non pas la charité.

Même en admettant une tendance communiste dans le christianisme, la moindre tentative d'un mouvement économico-social basé sur les principes du christianisme, ne peut pas être féconde, parce que, si l'idéal économique du christianisme peut être communiste, l'idéal *éthique* du mouvement économico-social du prolétariat, n'est pas chrétien. Ce sont précisément les éléments spirituels de ces deux mouvements, chrétien et ouvrier, qui sont dif-

férents entre eux et même opposés; le mouvement ouvrier, le syndicalisme a son idéologie *particulière,* sa foi spécifique, sa base morale propre; il ne peut pas adopter les idéaux moraux chrétiens, qui, surtout comme idéaux moraux, sont indépendants et étrangers au mouvement socialiste. L'idéal moral de la classe ouvrière, c'est la guerre acharnée, sans relâche, déclarée aux autres classes, pour la reconnaissance et l'affirmation de sa force. Apporter dans cette guerre, qui doit être âpre, les idéaux du christianisme, signifie apporter un mensonge nouveau: le mensonge de la démocratie chrétienne. Ce n'est pas ce mouvement qui peut constituer une opposition spécifique au mensonge socialiste; c'est seulement le syndicalisme

Nous avons insisté, peut-être trop, sur l'article d'Arcà, mais cela nous a paru nécessaire, parce qu'il a cette qualité précieuse de nous offrir un résumé rapide mais exact de l'opposition flagrante qui existe entre le syndicalisme d'une part, et, d'autre part, la démocratie, le mensonge socialiste et le mensonge religieux.

Et puis un autre motif nous a déterminé à insister sur cet article italien; ce que Arcà dit de la démocratie italienne, du mensonge du socialisme italien, peut s'appliquer parfaitement à la France. Parmi ceux qui pensent, en France, il n'y en a pas un seul qui ne soit pas d'accord avec nous en disant que le socialisme français, lui aussi, n'est qu'un prolongement de la démocratie; que le parti socialiste français a une politique démocratique et ignore tout à fait ce que c'est une politique socialiste. Ce sont des vérités banales, mais qu'il faut rappeler toujours.

Et le grand succès du parti socialiste français aux élections législatives récentes en est la preuve. La plupart des députés ont été élus grâces aux alliances avec les autres partis, et ceux qui n'ont pas fait des alliances ont été élus en vertu d'un *programme pratique* démocratique et non pas socialiste.

Les socialistes italiens et le ministère Luzzatti, par A. Schiavi, Oméga et Turati.

Critica Sociale, 16 mai 1910

Le vote des députés socialistes italiens en faveur du nouveau ministère Luzzatti n'a pas eu l'heur de plaire à tous les socialistes.

A. Schiavi, dans une lettre adressée à la *Critica Sociale,* s'élève contre le vote de confiance à Luzzatti. C'est une critique sévère du parti socialiste italien. Schiavi reconnaît la nécessité éventuelle de donner son concours à un ministère, comme le parti le fit, en 1901, à Zanardelli-Giolitti; mais, dans ce temps-là il s'agissait de la liberté des grèves, que le ministère garantissait contre les attaques de la réaction. Aujourd'hui, quelles sont les libertés mena-

cées, quelles sont les grandes réformes ouvrières? Qu'est-ce que comprendront les masses — politiquement si peu éduquées et qui jugent par instinct — auxquelles on a dit que le parti socialiste est, avant tout, un parti extra-parlementaire, dont la fonction spécifique est d'éveiller la conscience de classe du prolétariat contre les injustices de la bourgeoisie? Ce sont les plus avancés, ceux qui ont été éduqués pendant des années, qui seuls comprendront peut-être quelque chose. Mais qu'est-ce qu'on dira aux autres, aux millions de ceux qui attendent de la parole socialiste les grandes espérances?

Schiavi observe que la capacité technique seule n'élimine pas le contraste fondamental des classes, n'enflamme pas les esprits, ne renouvelle pas et ne fortifie pas les consciences, ne prépare pas les révolutions. Que serait le socialisme sans son caractère prophétique, qui jaillit comme un nimbe de la vie matérielle, scientifiquement recueilli, historiquement exposé et critiquement dominé par le génie puissant de Karl Marx?

Aujourd'hui, le Parti socialiste est devenu pratique, anxieux de conquêtes journalières, craignant de compromettre les situations favorables, *Salvemini* entre en lutte à *Albano,* pour poser, devant toute l'Italie, une haute question de moralité électorale; il est trahi par ses propres amis, et les exemples pullulent. Est-ce que le Parti socialiste est déjà un *parti de gouvernement,* trop vieux pour la révolution? Peut-être. Mais ce n'est pas tout le parti: et si quelques-uns vont au pouvoir, ce sera un grand bien. Il en résultera une réaction bienfaisante, peut-être une scission salutaire pour tous.

Cette lettre de *Schiavi* n'est pas une protestation isolée. C'est *Turati* lui-même qui le dit. Il a reçu un tas de lettres semblables, critiquant presque toutes l'attitude de la fraction parlementaire socialiste à l'égard du nouveau ministère. Et qu'on remarque bien, que cette critique, qui pouvait être signée par n'importe quel syndicaliste, vient de la part d'un réformiste. Le mal doit être très profond, le parti doit être très pourri, pour qu'un modéré, comme *Schiavi,* se soit révolté et désire même une scission.

A la suite, la *Critica Sociale* publie une autre lettre, dont l'auteur prend le pseudonyme d'Oméga. On y lit:

« Dans nos sections, pas un ordre du jour de protestation; toutes ont été étonnées de l'abdication de la représentation politique du prolétariat, elle aussi, fascinée par la musique suave de Luzzatti. ».....

« Où se sont évaporés les propos belliqueux, prononcés pendant les cent jours du météore Sonnino, l'ardeur sacrée d'assainir la vie politique?.....

« Où est le serment de se refuser à toute combinaison, même avec les éléments les plus avancés ne se soumettant pas au

Delenda Cartago du suffrage universel? Quel miracle a pu dissiper, en un mois seulement, l'odeur malsaine du Parlement, convertissant tout le monde à la nouvelle turlupinade: « pour la patrie, pour le roi, pour la démocratie, pour la république, pour le socialisme, et pour le dieu de tous les gens..... »

« La politique religieuse? Après le discours de *Trèves,* il sembla que le prolétariat fût une succursale du Grand-Orient, et le groupe socialiste un satellite de la gauche démocratique.

« Mais il suffit le discours du Président du Conseil pour que tous applaudissent à tout rompre...

« Mais on proposera l'élargissement du suffrage pour le mois d'octobre! Comment donc ne pas lier le ministère par nos votes ? Comment renoncer à un quasi suffrage universel si facile à conquérir, tandis que les autres peuples luttent depuis des dizaines d'années, versent leur sang et menacent de faire la révolution? »

A ces lettres, *Turati répond.*

Dans le groupe, dit-il, tous n'étaient pas d'accord. On a formulé alors le dilemme suivant: *si on vote pour, on parle contre, si on vote contre on parle pour.*

Et c'est tout. Mais Turati ne répond pas au fond, aux objections de Schiavi et d'Oméga.

Max Perlstein.

REVUE DES LIVRES

SOCIALISME

Le Socialisme à l'Étranger,
conférences à l'*École Libre des Sciences politiques*

(Paris, Alcan, 1909; 1 vol. in-12.)

Cette série de conférences eut lieu, en 1908, à l'*Ecole Libre des Sciences politiques*. Elle fut suivie de discussions intéressantes, où le libéralisme des organisateurs avait appelé les représentants des diverses conceptions politiques et sociales. M. Jaray, qui fut le metteur en œuvre de ces conférences, en a écrit l'introduction et M. Anatole Leroy-Beaulieu la préface. M. Jacques Bardoux a étudié le socialisme anglais, M. Isambert le socialisme allemand, M. Gilbert Gidel le socialisme italien, M. A. Marvaud, le socialisme espagnol, M. da Motta de San Miguel le socialisme russe, M. Jaray le socialisme autrichien et hongrois, M. Kinzo Goraï et M. Michel Revon le socialisme japonais, M. A. Tardieu le socialisme aux Etats-Unis. Enfin, M. Quentin-Bauchart a écrit un chapitre final sur le socialisme et l'évolution économique. La conclusion est de M. Bourdeau.

Ce volume n'a pas, sans doute, dans l'intention de ses auteurs, la prétention d'être autre chose qu'un très rapide aperçu des sujets traités. Il ne faut pas lui demander une rigueur de documentation et une exactitude minutieuse qu'il ne peut avoir. Mais, tel quel, il est intéressant à lire et il suffit à montrer les différences profondes qui séparent les divers socialismes nationaux.

Ferdinand Lassalle und seine Bedeutung für die deutsche Sozial-Demokratie,
par le Prof. Bernhard Harms
(Jena, Fischer, 1909; 1 vol. in-8.)

Il est regrettable que le professeur *Harms* ait traité son sujet du point de vue dogmatique, et non du point de vue historique. Quelle a été l'influence des idées de Lassalle sur le socialisme allemand? La Social-démocratie a-t-elle été lassallienne ou marxiste? Voilà ce qu'il aurait été passionnant de rechercher. Tandis qu'il est de moindre intérêt de se demander « ce que la personne et l'enseignement de

Lassalle signifient pour le mouvement ouvrier *actuel*. » L'auteur croit à l'avenir des théories lassalliennes : il oppose « Lassalle vivant » à « Marx mort ». Son étude porte sur les cinq points principaux du programme de Lassalle : la loi d'airain des salaires, les sociétés coopératives de production, le suffrage universel, le parti des travailleurs. Je ne peux pas suivre le professeur de l'Université de Kiel dans le long examen qu'il fait de ces problèmes successifs. Je signale simplement ses observations sur la question des salaires : il remarque justement que pour Lassalle, c'est une question de population, tandis que pour Marx c'est une question de progrès technique. Mais M. Harms croit à la loi d'airain lassallienne, et il ne semble pas avoir saisi toute la portée de la critique marxiste.

Combien plus vivante aurait été son étude, s'il avait simplement indiqué le lassallianisme débordant de la social-démocratie. C'est un paradoxe historique singulier que le socialisme allemand, généralement qualifié de marxiste, se soit développé de 1875 à 1891, c'est-à-dire pendant sa période de formation, sur des bases purement lassalliennes. Le fameux programme de Gotha, qui ne fut revisé qu'à Erfurt, en 1891, est tout inspiré des conceptions de Lassalle, et l'on sait les critiques mordantes que Marx ne lui ménagea pas. A Gotha, le marxisme avait dû baisser pavillon devant le lassalianisme, — et l'on ne peut pas prétendre que depuis le Congrès d'Erfurt, malgré le nouveau programme « orthodoxe », le socialisme allemand ait beaucoup changé. De lui, aujourd'hui encore, Marx pourrait dire qu'il croit au surnaturel démocratique, à la magie du suffrage universel, du parlementarisme et de l'étatisme. La véritable histoire du socialisme allemand reste à écrire.

SYNDICALISME

Le syndicalisme contre l'Etat, par Paul Louis

(Paris, Alcan, 1910; 1 vol. in-18)

Paul Louis excelle dans les œuvres de vulgarisation socialiste. Tous ses ouvrages dénotent de précieuses qualités journalistiques. On lira avec plaisir et facilité sa récente esquisse des rapports du syndicalisme et de l'Etat. Paul Louis montre l'antagonisme croissant de ces deux forces rivales. Il examine l'origine, la formation et le développement de chacune d'elles et leur rencontre.

Paul Louis a raison de marquer les liens du syndicalisme et du socialisme, en ce sens que les affirmations premières des théoriciens du socialisme n'ont été souvent qu'une *anticipation doctrinale* sur la pratique ouvrière. Mais il faut bien distinguer le socialisme de ces théoriciens, du socialisme des partis socialistes. Au regard de ce dernier, non seulement on ne peut pas dire que le syndicalisme ait

avec lui quelques rapports, mais il faut reconnaître qu'il en a pris exactement le contre-pied. Pour que l'action des partis socialistes fût en concordance avec les tendances du syndicalisme, il faudrait un renouvellement complet des programmes, des méthodes et des conceptions.

C'est bien cette adaptation de la fonction du parti socialiste aux indications du mouvement syndicaliste que nous tentons ici, et c'est à cette conclusion que doit nécessairement aboutir Paul Louis.

Syndicats, trades-unions et corporations, par Georges Renard

(Paris, O. Doin, 1909; 1 vol. in-18; 420 p.).

M. Georges Renard a résumé, dans ce manuel, les connaissances principales que l'on peut facilement acquérir sur les syndicats, les trade-unions et les corporations. C'est une étude rapide de l'organisation du travail dans tous les pays, comparée avec l'organisation du travail au moyen-âge. L'auteur n'a pas, est-il besoin de le dire, de grandes sympathies pour le syndicalisme de la C. G. T. C'est un réformiste, et il ne le cache pas. Je ne pense pas qu'il ait bien saisi toutes les thèses du syndicalisme dominant en France. Toutefois, son livre, agréable à lire, est un ouvrage commode pour le grand public.

Le Droit de Grève, conférences données à l'*École des Hautes Études sociales*

(Paris, Alcan, 1909; 1 vol. in-8.)

L'éditeur de ce recueil de conférences a bien raison d'écrire: « Le socialisme tend aujourd'hui à se réduire au syndicalisme, et le syndicalisme lui-même cherche sa parfaite expression dans la *grève.* » Les divers orateurs qui ont étudié le *droit de grève* ne semblent pas avoir la claire compréhension de cette idée; mais ils en ont tout au moins une notion obscure. La plupart font des restrictions au droit de grève accordé à tous les employés des services publics et des fonctionnaires; ils obéissent aux préoccupations les plus avouées de paix sociale. Je crois d'ailleurs qu'il est vain de demander si on doit ou non conférer le droit de grève à telle ou telle catégorie de travailleurs: le droit de grève se prend; c'est le meilleur moyen de l'obtenir.

On lira cependant avec intérêt les opinions de MM. Gide, Berthélemy, P. Bureau, A. Keufer, C. Perreau, Ch. Piquenard, A. E. Sagous, F. Fagnot.

Je mets à part la conférence de Vandervelde sur la grève générale.

Le socialisme éclectique de notre camarade belge se manifeste ici une fois encore. Je crois qu'il aurait mieux jugé les sentiments et les idées qu'évoque la notion de grève générale, s'il avait nettement séparé, comme le proposent les socialistes syndicalistes, le plan économique et le plan politique. On ne peut vraiment saisir la conception de la grève générale qu'en la situant dans le milieu qui l'a produite, et surtout en écartant toute idée venue du dehors et se rapportant à d'autres phénomènes.

POLITIQUE

Le Congo Français, par Félicien Challaye

(Paris, Alcan, 1909; 1 vol. in-8; 312 pp.)

Livre émouvant et instructif. Félicien Challaye, qui accompagna de Brazza au Congo, dans la mission d'enquête où le grand explorateur devait trouver la mort, a vu de près l'abominable régime d'exploitation des indigènes, et il n'a cessé, depuis son retour, de tout tenter pour ébranler l'opinion française. Son ouvrage, implacable réquisitoire contre les horreurs du régime colonial, touchera profondément ceux qui le liront. Le compte-rendu du fameux procès Toqué les renseignera notamment, avec toute l'autorité d'un document authentique, sur les mœurs des hauts fonctionnaires et les pratiques des grandes compagnies coloniales. Il faut savoir gré à Challaye d'avoir courageusement dénoncé les abus de ces dernières, de demander la déchéance de la plupart, la suppression de leur monopole commercial, l'obligation de payer les indigènes en argent, etc.

On trouvera, comme complément à ces études sur le Congo français, un travail plein d'intérêt sur le Congo belge, où l'on voit encore dépassées les abominations qui déshonorent notre malheureuse colonie.

Le récit de Challlaye est le seul témoignage qui ait paru sur l'enquête de la mission de Brazza. Le ministre des colonies a étouffé le rapport officiel, et l'opinion n'a rien connu, par la voie gouvernementale, des atroces vexations auxquelles sont soumis les noirs du Congo. La puissance des grandes compagnies coloniales est grande et nos ministres des colonies sont leurs prophètes! Si, comme ses compagons de voyage, Challaye s'était tu, par prudence ou par crainte, nous n'aurions rien su. Son livre est une bonne action.

Aux États-Unis, par G. d'Avenel

(Paris, Colin, 1909; 1 vol. in-16)

Il ne se dégage pas une impression d'optimisme, des notes que M. d'Avenel a rapportées d'un récent séjour aux Etats-Unis. Son

livre est divisé en trois parties: les Champs, les Affaires, les Idées. Les deux premières retracent la prospérité vertigineuse de l'agriculture américaine, de l'industrie et de la finance. L'agriculture est passée de la culture extensive à la culture intensive; on a choisi les meilleures espèces de graines; les terres défrichées ont considérablement augmenté; la production du riz, du coton, de la betterrave, du sucre, du tabac, des fruits a pris des proportions imprévues, etc... Dans le domaine des « Affaires », les américains, on le sait, sont de prodigieux aventuriers et de grands « risqueurs ». M. d'Avenel donne des détails significatifs sur les diverses sortes d'entreprises américaines.

Et pourtant, en réalité, malgré ce développement capitaliste haletant, cette fièvre de conquêtes matérielles, l'Amérique a paru à M. d'Avenel un pays d'ennui. C'est évidemment une civilisation inférieure que celle qui s'appuie exclusivement sur l'argent et les affaires, qui ne connaît ni traditions historiques ni traditions culturelles, qui se contente de lucre, de luxe et de puissance économique. M. d'Avenel constate que, comme dans les plus vieux pays d'Europe, la population américaine tend déjà à diminuer. Nous voilà loin du tableau enchanteur qu'on nous a fait souvent de ces « pays neufs », vierges de tout passé, et dont la force vitale semblait inépuisable. L'avenir ne nous réserve-t-il pas des surprises, et notre vieille civilisation européenne, si lassée soit-elle, n'offrira-t-elle pas une autre force de résistance que cette civilisation américaine, improvisée mais fragile, de croissance rapide mais de vie précaire?

ECONOMIE

L'Exode rural et le retour aux champs,
par Emile Vandervelde

(Paris, Alcan, 1909; 1 vol. in-8.)

Edition nouvelle et refondue du livre bien connu de Vandervelde. On connaît le point de vue de l'auteur, qui publia ici-même la première partie de son ouvrage, sous forme de conférence: *Les Villes tentaculaires.* On retrouve, en relisant ces études, les qualités de clarté et de simplicité que Vandervelde apporte toujours dans l'exposé de ses idées.

Les Truts et les Syndicats de Producteurs,
par L. Chastin

(Paris, Alcan, 1909; 1 vol. in-8; 204 pp.)

Etude d'ensemble sur les trusts, écrite, non par un économiste, mais par un professeur d'histoire. C'est un ouvrage de vulgarisation consciencieuse et méthodique. Mais l'auteur n'apporte pas de conclusion

nouvelle. Il applaudit au développement des trusts, tout en demandant qu'on s'oppose à leurs abus. Il n'examine pas quelle est la signification économique du trust, c'est-à-dire s'il correspond vraiment à un capitalisme sain et en pleine maturité, ou s'il ne trahit pas au contraire une survivance de formes économiques de nature pré-capitaliste.

Les Forces productives de la France, conférences à l'*École Libre des Sciences politiques*

(Paris, Alcan, 1909; 1 vol. in-12; 252 pp.)

Cinq conférences organisées sur ce sujet par l'*Ecole Libre des Sciences politiques:* La productivité de l'agriculture, par M. Daniel Zolla; La Concentration industrielle, par M. Allix; La Marine Marchande, par M. de Rousiers; L'Organisation du commerce extérieur, par M. Charpentier; Les forces nouvelles en formation dans l'Afrique du Nord, par M. de Peyerimhoff.

HISTOIRE

Études Révolutionnaires, par James Guillaume

(Paris, Stock, 1909; 1 vol. in-12; 540 p.)

C'est le deuxième volume que James Guillaume consacre à ses *Etudes révolutionnaires.* Ce nouveau recueil de travaux et de documents sur la Révolution française fournit des renseignements précis sur quelques points mal ou insuffisamment connus. On y trouve : l'exposé du *mouvement déchristianisateur à Paris en l'an II;* une étude sur *le chevalier Pawlet et sa fondation de l'Ecole des Orphelins militaires,* une étude sur *Pestalozzi et son rôle révolutionnaire;* un travail fort complet sur le personnel des deux grands comités de la Convention nationale, le *Comité de Salut Public* et le *Comité de Sûreté Générale;* enfin la reproduction du célèbre rapport de Grégoire sur le *vandalisme.*

Le Conflit des Doctrines dans l'Économie politique contemporaine, par Ch. Brouilhet

(Paris, Alcan, 1910; 1 vol. in-18).

Le titre de ce livre laisserait croire que l'auteur nous donne une histoire des doctrines, rigoureuse et complète. Il n'en est rien. Ce sont de rapides aperçus sur le libéralisme, l'interventionisme, le so-

cialisme et le syndicalisme. Je pensais trouver sur les rapports du socialisme et du syndicalisme des indications plus précises et des observations plus personnelles. L'auteur a simplement cherché, dans les conférences qui ont donné naissance à cet ouvrage, à donner uniquement à ses auditeurs des idées très générales et à classer, à leur intention, les diverses conceptions politiques et sociales.

ENSEIGNEMENT

L'individu et l'esprit d'autorité, par Abel Faure

(Paris, Stock, 1909; 1 vol. in-18).

Il y a, dans ce livre, une pénétrante critique des méthodes universitaires traditionnelles. Je signalerai surtout ce que dit l'auteur des méthodes des jésuites, qui ont fait de l'éducation française ce qu'elle est encore de nos jours: « la culture de l'art de la parole; le discours pris comme critérium de la valeur d'un médecin, d'un architecte, d'un homme d'Etat, d'un pianiste ou d'un menuisier. » C'est sur ce type que les adversaires et successeurs des jésuites ont édifié un enseignement qui, loin de le contredire, n'a fait que continuer le leur. Gréard, Compayré, Liard, Buisson n'ont rien apporté de neuf. De sorte que l'enseignement se trouve soumis, en France, à deux dogmatismes rivaux, mais au fond semblables: le dogmatisme de l'Etat et le dogmatisme de l'Eglise. M. Abel Faure en tire des conclusions pessimistes: il ne croit pas à la possibilité d'édifier un enseignement vraiment libre. La scolatisque cléricale et la scolatisque laïque guettent leur proie: impossible de leur échapper. C'est, pour l'auteur, « la disparition complète des hommes d'exception, des sujets d'élite, des spontanés, des individus qui soutiennent une race. Nous ne connaîtrons que l'automate, dernier anneau de la chaîne, l'homme déterminé. »

Je déplore que M. Abel Faure n'ait pas connu la solution syndicaliste du problème de l'enseignement, solution déjà indiquée d'ailleurs par Marx et par Proudhon: la jonction de l'atelier et de l'école, l'adaptation des programmes aux conditions de la vie, etc. Ce livre, si plein de vie, n'aurait pas fini par une parole de découragement, mais par un acte de confiance dans le mouvement ouvrier.

Hubert Lagardelle.

TABLE DES MATIÈRES

Tome VI de la IIIe Série

(Tome XXVII de la Collection)

Janvier-Juin 1910

N° 217 — Janvier 1910

ÉTUDES ET CRITIQUES

La fonction du parti socialiste. Ervin Szabo 5
Les Retraites Ouvrières. A. Merrheim 21
La Question agraire et le parti socialiste. Hubert Lagardelle 46

ENQUÊTES ET DOCUMENTS

La Crise Syndicaliste:
III. G. Yvetot 57
IV. Marty-Rollan 63
Le Monopole de l'Enseignement et le Socialisme:
III. L. Jouhaux 66
IV. J. L. Breton 70
La Coopération e tle Socialisme:
III. E. Anseele 71

LES ORGANISATIONS SOCIALISTES

Le Socialisme italien et le Syndicalisme. Arturo Labriola .. 72

REVUE DES REVUES

Index bibliographique. Les Rédacteurs 80
La mort de Ferrer et la puissance de l'Opinion;
Le Congrès des Socialistes Prussiens. Les Rédacteurs 75

N° 218. — Février 1910

ÉTUDES ET CRITIQUES

Syndicalisme Français et Syndicalisme international. Victor Griffuelhes. 81

L'ART, LA LITTÉRATURE

Le capitalisme dans le théâtre de Bernard Shaw. A. Hamon .. 89

ENQUÊTES ET DOCUMENTS

Ministérialisme et Socialisme. — En Belgique 103
Opinions de I. C. Huysmans 105
— II. Louis Bertrand 108
— III. Emile Royer 114
— IV. Colleaux 115
— V. E. Anseele 116
— VI. L. de Brouckère 122
— VII. Troclet 123
— VIII. Vandervelde 125

LES ORGANISATIONS SOCIALISTES

Le Socialisme Autrichien et le Congrès de Reichenberg. B. Kritchevsky 128

LES SYNDICATS OUVRIERS

Le XI^e Congrès Syndical belge. P. Laurent 140

LES GRÈVES

Le mouvement des Employés parisiens. Gaston Lévy 153

REVUE DES REVUES

Les Revues Italiennes: La mort de Ferrer. Les Rédacteurs .. 159

N° 219. -- Mars 1910

ÉTUDES ET CRITIQUES

La Capitalisation et les Retraites ouvrières. A Luquet 161
Marx et Hegel. Benedetto Croce 181

ENQUÊTES ET DOCUMENTS

La Représentation Proportionnelle et le Parti Socialiste:
I. Robert Louzon 190
II. P.-G. La Chesnais 191
Le Monopole de l'Enseignement et le Socialisme:
V. Yvetot 199
Ministérialisme et Socialisme. — En Italie.
Opinions de I. Rinaldo Rigola 205
— II. Claudio Trèves 206
— III. Antonio Graziadei 207
— IV. Angelo Gabrini 208
— V. Silvano Fasulo 211
— VI. Giovanni Lombardi 212
— VII. Guido Marangoni 213
— VIII. Arturo Labriola 214
— IX. A.-O. Olivetti 214

LA VIE POLITIQUE

L'Ecole laïque à la Chambre. J.-B. Sévérac 216

LES SYNDICATS OUVRIERS

Le Syndicalisme en Australie. Tom Mann 223

REVUE DES REVUES

Les Revues Allemandes:
Sommes-nous républicains? — L'Individualisme dans le Parti. — Mouvement Syndical et Congrès Internationaux. — Prophètes et Hommes d'action.
Les Revues Italiennes:
L'action directe de la Bourgeoisie. Les Rédacteurs 228

REVUE DES LIVRES

La grande Révolution, de Pierre Kropotkine. Amédée Dunois 235

N° 220. -- Avril 1910

ÉTUDES ET CRITIQUES

La Parlementarisation du Syndicalisme. A. Merrheim 241
La Question agraire en Russie. J.-B. Sévérac 248

ENQUÊTES ET DOCUMENTS

La Crise syndicaliste:
V A. Keufer 262
La Coopération et le Socialisme:
IV H. Samson 291
VI C. Huysmans 297
La Crise de l'Apprentissage:
XIV Le Guéry 298

LES SYNDICATS OUVRIERS

Le 10e Congrès du « Labour Party » anglais. D. Richardson . 276
Le Mouvement ouvrier en Roumanie. A. Maxper 283
L'Echec de la Grève suédoise. Erik Olten 306

REVUE DES REVUES

Le Mouvement ouvrier socialiste en Bulgarie. L'attitude des Socialistes Italiens. Les Rédacteurs 316

REVUE DES LIVRES

Index bibliographique. XXX 320

N° 221. -- Mai-Juin 1910

ÉTUDES ET CRITIQUES

Syndicalisme et Représentation ouvrière. Sergio Panunzio .. 321
La Politique ministérielle et le Syndicalisme. Victor Griffuelhes 339

Roosevelt et la Politique américaine. Georges G. Herron 338
L'Œuvre de Walden-Rousseau. Hubert Lagardelle 347

ENQUÊTES ET MONOGRAPHIES

La Coopération et le Socialisme:
VI. A. Octors 351

LA VIE POLITIQUE

Les Elections et les partis politiques en France. Hubert Lagardelle 355
Les Elections en Belgique . M. Claes 358

LES PARTIS SOCIALISTES

Le Congrès du Parti ouvrier Belge. J. Laurent 361

LES SYNDICATS OUVRIERS

Les Bourses du Travail et leur dernière Conférence. G. Yvetot 367

LES GRÈVES

L'Echec de la Grève Suédoise (fin). Erik Olten 376

REVUE DES REVUES

Les Revues Italiennes:
Sur le Suffrage universel. — Pour un deuxième Congrès syndicaliste Italien. — Le Mensonge démocratique et le Syndicalisme. — Les Socialistes italiens et le ministère Luzzatti. M. Perlstein 381

REVUE DES LIVRES

Socialisme:
Le Socialisme à l'étranger. — Ferdinand Lassalle und seine Bedeutung für die deutsche Sozial-Démocratie.
Syndicalisme:
Le Syndicalisme contre l'Etat. — Syndicats, trade-unions, corporations. — Le Droit de grève.
Politique:
Le Congo Français. — Aux Etats-Unis.
Economie:
L'Exode rural et le retour aux Champs. — Les Trusts et les Syndicats de producteurs. — Les forces productrices de la France.
Histoire:
Etudes révolutionnaires. — Le Conflit des Doctrines dans l'Economie contemporaine.
Enseignement:
L'individu et l'esprit d'autorité. Hubert Lagardelle 390

Le Gerant, G. Sévérac.
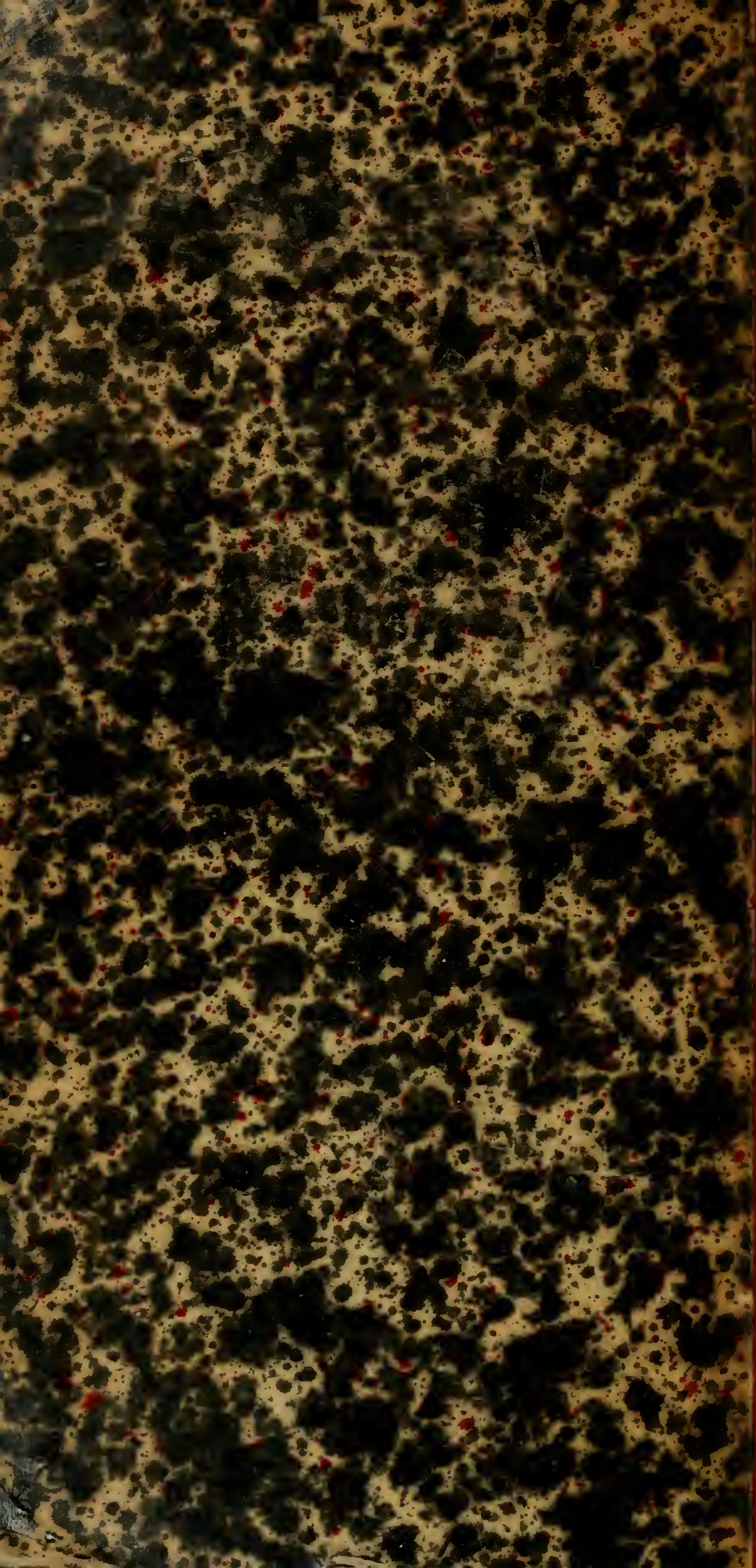
Aurillac. — Imprimerie Moderne, 6, rue Guy de Veyre.